

MOLENBEEK-SAINT-JEAN / SINT-JANS-MOLENBEEK

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL / SAMENSTELLING VAN DE GEMEENTERAAD - 01/07/2020

Catherine	Moureaux	Bourgmestre	Avenue des Myrtes, 81
Françoise	Schepmans	Echevine	Avenue de la Liberté, 94
Abdellah	Achaoui	Echevin	Avenue des Ménestrels, 112
Amet	Gjanaj	Echevin	Rue du Sonnet, 8
Jef	Van Damme	Schepen	Edingenstraat, 10
Olivier	Mahy	Echevin	Boulevard Belgica, 38
Houria	Ouberri	Echevine	Rue Duydelle, 14
Jamel	Azaoum	Echevin	Rue de Courtrai, 68
Georges	Van Leeckwyck	Echevin	Avenue des Tamaris, 2/5
Gloria	Garcia-Fernandez	Echevine	Quai de Mariemont, 11/9
Jamal	Ikazban	Conseiller communal	Boulevard Belgica, 8
Paulette	Piquard	Conseillère communale	Rue des Dauphins, 11/1
Ahmed	El Khannouss	Conseiller communal	Rue Louis Corhay, 35
Michel	Eylenbosch	Conseiller communal	Avenue des Amandiers, 14/2
Danielle	Evraud	Conseillère communale	Boulevard Louis Mettewie, 71/39
Dirk	De Block	Gemeenteraadslid	Houzeau de Lehaiestraat, 20/A000
Ann	Gilles-Goris	Conseillère communale	Rue des Quatre-Vents, 63
Tania	Dekens	Gemeenteraadslid	Onafhankelijkheidstraat, 102/3
Leonidas	Papadiz	Conseiller communal	Avenue du Scheutbosch, 28/9
Karim	Majoros	Conseiller communal	Rue du Chien Vert, 8/A
Hassan	Ouassari	Conseiller communal	Place Communale, 14
Hicham	Chakir	Conseiller communal	Quai de Mariemont, 28/1
Carine	Liekendael	Conseillère communale	Rue de la Belle au Bois Dormant, 29/10
Hind	Addi	Conseillère communale	Rue Vanderstichelen, 9
Mohamed	Daif	Conseiller communal	Rue Delaunoy, 94
Saliha	Raiss	Gemeenteraadslid	Ulensstraat, 94
Yassine	Akki	Conseiller communal	Rue d'Ostende, 92
Mohamed	El Bouazzati	Conseiller communal	Avenue du Château, 25/12
Rachid	Mahdaoui	Conseiller communal	Rue Docteur Charles Beudin, 55
Khalil	Boufraquech	Conseiller communal	Boulevard du Jubilé, 17 /3
Leila	Agic	Conseillère communale	Rue du Géomètre 40 / 04.02
Mohammed	El Bouzidi	Conseiller communal	Rue du Chœur, 78/3
Luc	Vancauwenberge	Gemeenteraadslid	Menuetstraat, 36
Laurent	Mutambayi	Gemeenteraadslid	Brigade Pironlaan, 9
Laetitia	Kalimbiro	Conseillère communale	Boulevard Louis Mettewie, 59 / 006
Mohamed			
Amine	Akrouh	Conseiller communal	Rue Jennart, 31/1
Joke	Vandenbempt	Gemeenteraadslid	Houzeau de Lehaiestraat, 20/A000
Khadija	Zamouri	Gemeenteraadslid	Edouard Bénèsiaan 119
Pascal	Duquesne	Conseiller communal	Rue des Hippocampes, 26
Rajae	Maouane	Conseillère communale	Rue Vanderstichelen, 70
Théophile	Taelemans	Conseiller communal	Rue Ossegheem, 264/000B
Didier	Milis	Conseiller communal	Bd Louis Mettewie 93 / 24
Abdellah	Kanfaoui	Conseiller communal	Bd Léopold II 159

Emre	Sumlu	Conseiller communal	Rue de l'Escaut 111/4.2
Rachid	Ben Salah	Conseiller communal	Boulevard du Jubilé, 185
Jacques	De Winne	Gemeentesecretaris	

ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

A partir du 31/01/2020

Madame Catherine MOUREAUX, Bourgmestre

- Enseignement francophone
- Développement Territorial
- Prévention
- Séniors
- Cultes et Laïcité
- Aide aux Victimes

Madame Françoise SCHEPMANS, Echevine

- Culture francophone
- Etat civil
- Tourisme
- Relations Internationales

Monsieur Abdellah ACHAOU, Echevin

- Mobilité
- Espaces Verts et Plantations
- Energie
- Environnement
- Agenda 21
- Développement Durable
- Simplification Administrative

Monsieur Amet GJANAJ, Echevin

- Economie et Emploi
- Classes moyennes et Commerces
- Urbanisme
- Contentieux

Monsieur Jef VAN DAMME, Echevin

- Travaux Publics
- Propriétés Communales
- Enseignement néerlandophone
- Crèches néerlandophones

Monsieur Olivier MAHY, Echevin

- Logement
- Démographie
- Crèches francophones

Madame Houria OUBERRI, Echevine

- Action Sociale et Santé
- Personnel
- Tutelle sur le CPAS
- Egalité des Chances et Droit des Femmes

Madame Gloria GARCIA FERNANDEZ, Echevine

- Cohésion sociale
- Jeunesse
- Culture néerlandophone
- Propreté

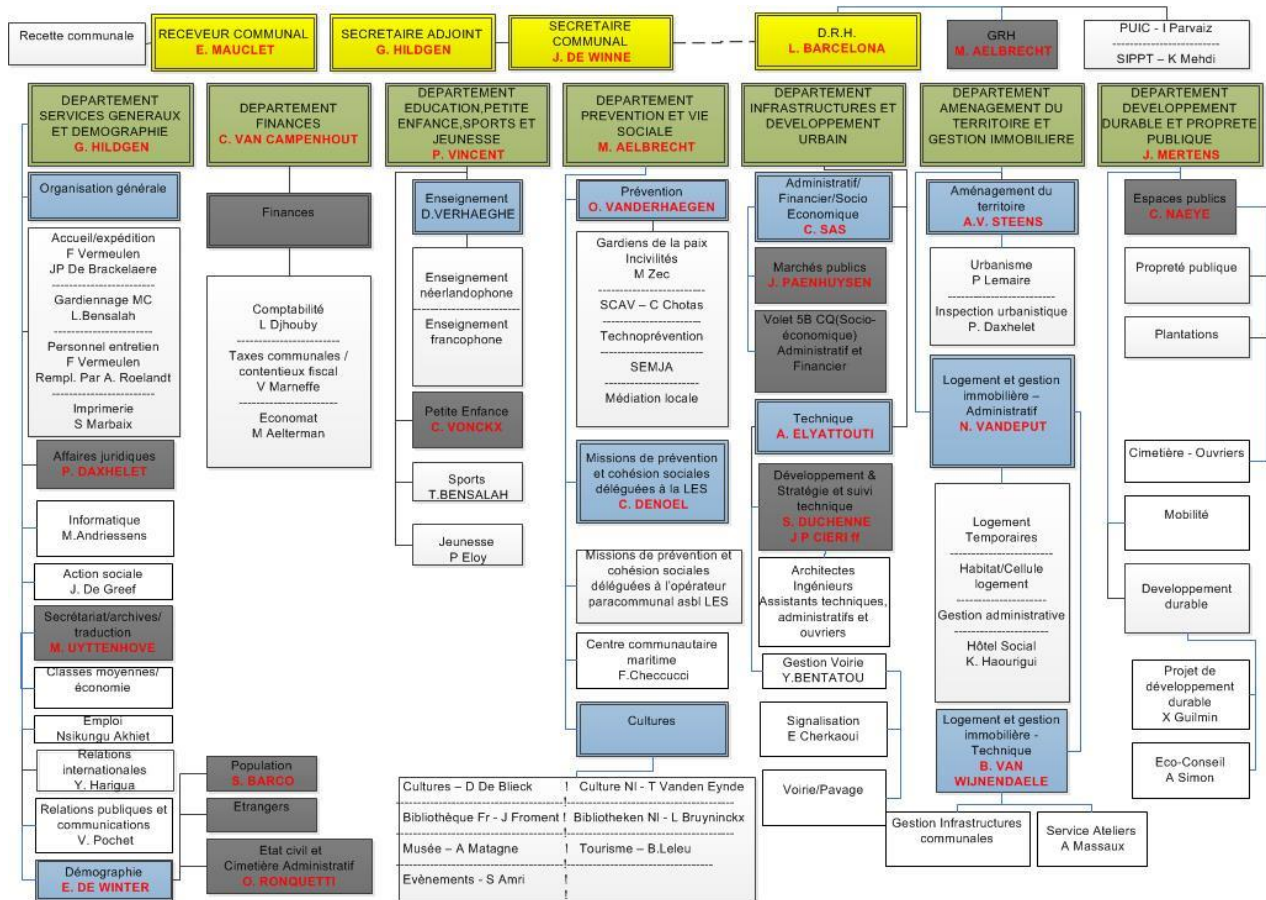
Monsieur Jamel AZAOUM, Echevin

- Sports
- Présidence de Molenbeek Sport
- Participation citoyenne

Monsieur Georges VAN LEECKWYCK, Echevin

- Budget et Finances
- Economat
- Informatique

ORGANIGRAMME



RAPPORT ANNUEL 2019 -
2020

1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020

RECEVEUR COMMUNAL

A. Caisse communale

RECEVEUR COMMUNAL

A. CAISSE COMMUNALE

I. MISSIONS :

1. Généralités

L'activité d'un service de la recette est complexe et variée. Le côté comptable est illustré par l'établissement des comptes annuels et par l'exécution rigoureuse du budget communal.

D'autres tâches administratives relèvent à la fois des domaines comptable et juridique comme le précisent les éléments repris ci-dessous.

II. ACTIVITÉS

1. Situation de caisse

- Balance de synthèse des comptes généraux.
- Détail des comptes financiers généraux et particuliers de la classe 5 du bilan.

Chaque mois, une situation de trésorerie est établie et présentée au Collège des Bourgmestre et Echevins, lui faisant connaître l'état systématique de tous les comptes financiers ouverts au nom de la commune.

Les vérifications trimestrielles de caisse sont soumises au Conseil communal.

2. Opérations aux guichets

a) Recettes :

L'encaissement :

- des redevances des marchés des mardis et jeudis,
- des loyers des propriétés communales,
- des taxes communales,
- des redevances relatives aux inhumations,
- des produits des redevances dues pour les services octroyés à la population,
- des amendes appliquées par les bibliothèques,
- des redevances pour le placement de panneaux de signalisation,
- des amendes administratives,
- des redevances pour les stations de plein air pendant les vacances scolaires, les activités extrascolaires organisées par la Ludothèque et la Maison des Cultures et la Cohésion sociale (MCCS)

b) Dépenses :

La liquidation :

- de salaires, traitements, régularisation de traitements et prêts sociaux accordés au personnel en espèces.
- de mandats payables en espèces (économat, crèches, etc...)

3. Perception des taxes communales

a) Etablissement et envoi de 1400 avertissements-extraits de rôle au 31/07/2020.

b) Emargement des paiements dans les rôles et comptabilisation mensuelle en comptabilité budgétaire et générale des recettes, dégrèvements et irrécouvrables éventuels.

c) Envoi de 261 rappels sur base des taxes enrôlées.

d) Envoi de 181 sommations recommandées sur base des taxes enrôlées. Tenue à jour des poursuites (par signification de commandements et saisies) à entamer à charge des redevables de taxes.

Les opérations décrites aux points a, b, c et d sont entièrement informatisées.

e) Gestion des dossiers «faillites», « collectif de dettes » et suivi des dossiers de taxes en contentieux. 5 déclarations de créance ont été envoyées entre 01/8/2019 et 31/7/2020.

f) Depuis septembre 2015, une Cellule Stationnement, affectée au service de la Caisse communale, procède au recouvrement de 'Taxe stationnement' impayées de 2010 à 2014.

4. Paiement des mandats

Le paiement des fournisseurs se fait actuellement au moyen de fichiers signés de manière électronique et envoyés par Belfius. Pour les paiements par BNP Parisbas Fortis et les autres banques de la Commune (KBC Brussels, ING, ...) le système « ISABEL » est utilisé depuis fin 1998. Une nouvelle migration vers un logiciel plus performant s'est opérée en 2011, permettant à plusieurs personnes de consulter et de préparer les opérations financières en même temps. Le Receveur communal contrôle chaque mandat ainsi que ses annexes et effectue personnellement les paiements.

5. Correspondance

Echange de correspondance avec notaires, avocats et huissiers pour ventes immobilières, successions, faillites, etc.

Les notaires appliquent strictement l'article 324 du code des impôts sur les revenus et l'article 93ter du code de la TVA ce qui a pour conséquence un échange de correspondance de ± 2.300 lettres par an.

A cela s'ajoute la correspondance des avocats, des médiateurs, pour des demandes dans le cadre d'un règlement collectif de dettes (volontaire/judiciaire) ce qui représente environ 1000 demandes par an pour lesquelles environ 96 lettres de réponse ont été renvoyées.

Edition des droits constatés: 3428 (les sanctions administratives, les permis d'urbanisme, les loyers pour les salles communales, ...).

Pour les cumuls d'infractions et les SAC : 9799 dossiers ont été ouverts.

La « correspondance journalière » s'élève à ± 2000 lettres et courriel par an.

6. Gestion des rémunérations du personnel

La liquidation des traitements mensuels, primes et pécules de vacance du personnel communal, ainsi que le paiement des pensions des anciens membres du personnel (dossiers transférés à l'ONSSAPL-SDPSP), soit ± 1.800 à 2.000 liquidations de

rémunérations par mois se fait par le service de la Recette communale après vérification des données délivrées par le service des traitements.

A cela s'ajoute la gestion des dossiers « récupération de traitements régularisés », ceci nécessitant un suivi méticuleux.

7. Saisies et cessions sur rémunérations

Gestion des dossiers de saisies et de cessions sur rémunérations. Cette matière nécessite un suivi régulier de chaque cas comprenant, entre autres, la vérification de la conformité de la procédure entreprise par le créancier, l'avertissement des saisis et l'établissement des

déclarations de tiers - saisi, la comptabilisation des retenues légales, le paiement mensuel des diverses retenues aux créanciers, la clôture du dossier après réception de la mainlevée.

Cette gestion est semi-informatisée. Le traitement informatique couvre l'établissement des paiements aux créanciers. Les dossiers quant à eux restent traités manuellement.

8. Bancontact

Les guichets de la recette communale ont été pourvus du système de paiement BANCONTACT ainsi que du paiement par carte de crédit (Visa) depuis mars 2018 ; afin de faciliter les transactions financières pour la population.

C'est également notre service qui a été à l'initiative du placement d'autres terminaux BANCONTACT notamment dans les services de la Population, des Passeports, de l'Etat civil ainsi que dans les services Urbanisme, Propriétés communales, Musée communal

9. Divers

a) Contrôle de l'utilisation des subsides octroyés aux A.S.B.L., ceci en vertu des articles 3 et 7, al. 1er, 1°, de la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle des sociétés subsidiées.

b) Les archives :

Tenue selon des prescriptions légales des :

- comptes
- mandats
- droits constatés
- confirmations des documents
- etc.

10. Trésorerie

Le Receveur communal assure personnellement le suivi de la gestion de trésorerie sous la surveillance du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Vu les difficultés de trésorerie rencontrées, nous avons dû emprunter auprès du BRINFIN. Mais vu la situation économique actuelle, la Commune a reçu la somme de 8.275,71 euros pendant la période du 01/08/2019 au 31/07/2020 pour emprunter à court terme. Et la commune a payé pendant cette période 1.344,44 euros pour emprunter à court terme.

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES **DRH**

- A. GRH - Gestion Ressources Humaines

- B. PUIC - Plan d'Urgence et d'Intervention
Communal

- C. SIPPT – Service Interne de Prévention et de
Protection au Travail

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES

DRH

A. SERVICE GESTION RESSOURCES HUMAINES – GRH

I) MISSION(S) :

Le service des ressources humaines a pour mission de mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines en accompagnant le parcours professionnel de chacun, au service de l'administration et de ses membres, dans le respect des différents statuts. Sa mission s'articule en trois axes principaux :

- Le recrutement ;
- Le parcours professionnel ;
- L'accompagnement des personnes et des équipes.

Le service des ressources humaines a également pour mission, en collaboration avec les interlocuteurs concernés, de contribuer à la qualité de l'environnement de travail de tous les membres du personnel (relations sociales, relations interpersonnelles et conditions matérielles).

En ce sens, le service veille, plus particulièrement, à proposer des réponses aux demandes d'aide sociale, à assurer des avantages à l'ensemble des membres du personnel et à contribuer à l'organisation de certains moments de convivialité.

Pour accomplir ses missions et soutenir les responsables à mettre en œuvre la dimension de ressources humaines qui leur appartient, le service s'appuie sur des outils statutaires et développe des outils de gestion. Parmi ceux-ci, la formation occupe une place privilégiée.

Le service des ressources humaines exécute des tâches suivantes en matière d'administration du personnel :

- Suivi des dossiers administratifs du personnel communal (environ 1230 agents) ;
- Le traitement des données relatives aux salaires et aux primes ainsi qu'à leur calcul ;
- Les déclarations au service des contributions pour le précompte professionnel et les déclarations trimestrielles et paiements à l'ONSS ;
- L'établissement des contrats de travail, du registre du personnel, de divers documents sociaux (fiche de paie, compte individuel, attestation de vacances ...) ;
- Elaboration des statuts administratifs et pécuniaires du personnel communal ;
- Elaboration et gestion des cadres et des organigrammes du personnel ;
- Elaboration des règlements internes ;
- Gestion administrative des dossiers d'évolution de carrière, de promotion ;

- Gestion des dossiers de pension, des allocations familiales et de naissance du personnel communal ;
- Tutelle du personnel du CPAS relative aux affaires personnelles ;
- Gestion des contentieux relatifs au personnel ;

- Gestion des relations avec les syndicats ;
- Gestion des absences et des prestations supplémentaires.

Mais aussi d'un point de vue du développement des Ressources humaines il est chargé de :

- Gérer les recrutements ;
- Gérer les évaluations des collaborateurs ;
- Organiser la formation continuée des collaborateurs (construction méthodologique d'un Plan Communal de Formation pluriannuel) ;
- Description des fonctions et élaboration de profils de compétence ;
- Soutien au management et à la gestion de projets ;
- Gestion des demandes de mobilité interne ;
- Gestion des candidatures d'emplois.

II) ACTIVITE(S) :

Le Service du GRH travaille sous la direction de la directrice des Ressources Humaines. Depuis novembre 2019, le poste du DRH n'est plus occupé.

Effectif définitif du Service GRH au 31/07/2020 : 14 personnes

- 1 Directeur (A7) qui gère parallèlement le département « Prévention et vie sociale »
- 1 Attaché principal (A4)
- 1 Attaché
- 2 Secrétaires administratifs (B1)
- 7 Assistants administratifs (C1)
- 1 Adjoint administratif chef (D4)
- 1 adjoint administratif (D1)

PHOTO DE L'ADMINISTRATION

1. Les membres du personnel :

Au 31 juillet 2020, l'administration communale compte 1277 membres du personnel

	AGENTS	ETP	hommes	femmes
contractuels	641	484,83	256	385
statutaires	336	308,69	145	191
subsidés	108	86,42	54	54
acs	192	163,98	131	61
total	1.277	1.043,92	586	691

UN PERSONNEL COMPETENT ET MOTIVE

2. Evaluations

Depuis juin 2018 l'arrêté régional relatif aux évaluations du personnel est d'application.

Les membres de la hiérarchie ont reçu une formation sur l'évaluation afin de pouvoir la faire dans des bonnes conditions.

Une vraie campagne d'évaluation doit être mise en route. Pour le prochain rapport, nous espérons pouvoir établir une statistique du nombre de collaborateurs évalués par an et par département..

3. L'administration et le début du télétravail

Le premier semestre de 2020 est caractérisé par la pandémie du COVID 19.

Un confinement général a été mis en place par le Gouvernement à la mi-mars et d'un jour à l'autre, le personnel a été mis soit en télétravail, soit dispensé, soit chargé d'autres tâches.

L'administration n'était pas prête pour l'instauration de ce télétravail :

- pas de règlement
- pas de matériel informatique
- problèmes techniques de connexion
- formations manquantes

Pour l'avenir il est nécessaire d'établir un règlement sur le télétravail et de pourvoir aux nécessités techniques et informatiques.

4. Nomination-promotion

En date du 04/12/2019 le conseil communal a modifié les conditions de recrutement pour le personnel de niveau E.

Après 18ans de service dans l'administration communale, la nomination statutaire est proposée.

Il s'agit de 44 agents.

Préparation de tous les examens et calcul de l'impact budgétaire des nominations.

Suite à l'organisation des examens de recrutement et de promotion, 42 nominations statutaires ont été accordées, comme suit :

- 7 adjoints
- 9 attachés
- 21 assistants
- 5 secrétaires
- 9 agents ont été promus vers un grade supérieur

5. Avancement dans les barèmes

Au 30/06/2020 l'arrêté régional de 2017 est venue d'application.

Il s'agit d'une évolution plus rapide dans le barème : après 6 ans (avant 9ans) l'agent passe vers un code 2 et après 15 ans (avant 18ans) vers un code 3.

Il s'agit de 259 agents pour lesquels le service RH a dû adapter le salaire et qui représente une charge budgétaire de plus de € 550.000.

6. Formations

Le plan de formation global et individuel est établi et géré par le service des ressources humaines en collaboration avec tous les chefs de service.

Une nouvelle formation pour le personnel entrant a été instaurée dont le programme se présente comme suit :

- présentation des membres du collège et leurs attributions;
- fonctionnement du collège;
- présentation de l'organigramme et services de l'administration;
- droits et devoirs des agents suivant le RT;

-la diversité sur le lieu de travail

Selon les fonctions des nouveaux entrants

-sécurité de l'information et GDPR

-sécurité au travail

-finances communales

Une collaboration étroite a été établie avec l'ERAP afin d'aider nos agents à obtenir leur brevet selor.

Des classes Selor, propres à notre administration, seront organisées et prises en charge par l'ERAP.

Il est à noter que, suite à la pandémie, le nombre de formations a fortement diminué. Plusieurs organismes ont supprimé leurs formations jusqu'en 2021.

Des statistiques sur le nombre de jours de formations par niveau et par type de formation sont donc reportées au rapport annuel suivant.

7. Bien-être au travail

Absences pour raisons médicales :

Le Service GRH s'occupe de la gestion de l'absentéisme et soumet les agents communaux au contrôle médical, en collaboration avec le service externe.

Chaque année un cahier de charge est établi pour désigner le nouveau prestataire.

ROLE SOCIÉTAL

Pour les recrutements l'administration est ouverte à la diversité...pour cela elle mentionne dans chaque offre qu'elle est à la recherche de talents/de compétences mais elle est également limitée dans ses choix, nous sommes aussi tenu par le niveau du diplôme pour pouvoir octroyer les postes.

8. Membres du personnel en situation de handicap:

Un gros souci se présente dans l'engagement du personnel à mobilité réduite/handicapé....

L'administration met en place des collaborations avec Phare afin de pouvoir atteindre ce personnel.

19 travailleurs présentant un handicap font partie de notre personnel.

9. Egalité des chances

Des 1277 collaborateurs en service sont comptabilisés :

586 hommes

691 femmes

Nationalité

Le personnel venant hors Europe se trouve le plus dans les niveaux plus bas

A remarquer que beaucoup de personnes ont la double nationalitéquand nous travaillons sur les patronymes, 60% de notre personnel est d'origine hors EU

Age

La catégorie de moins 26ans ne représente que 4.44% et en plus se trouve plutôt dans les niveaux plus bas....beaucoup de jeunes quittent l'école trop vite et ne parviennent pas à faire des études....

Cela n'est pas uniquement à Molenbeek

Presque 50% de notre personnel a plus que 46 ans....et se trouvent dans les niveaux plus bas avec métiers souvent plus durs : balayeur/nettoyeuse...

Hommes/femmes

Femmes = 54 %

Plus accrue dans les niveaux C/B/cadre supérieure (donc femmes ont possibilité de faire carrière)

Il est constaté dans les chiffres que certains métiers restent OU réservé aux femmes/OU aux hommes....animatrices d'accueils/puéricultrices/pavage/propreté publique

10. Demandes d'emploi

Le Service du GRH traite les demandes d'emploi dont des candidatures spontanées et les réponses aux offres d'emploi

Chaque postulant reçoit une réponse à sa demande reprenant également beaucoup d'information sur les organisations se trouvant sur le territoire de notre commune qui peuvent aider le citoyen à trouver un travail.

Les candidatures sont enregistrées dans un fichier. Les candidatures sont valables pour deux ans après cette période elles doivent être renouvelées

Quand un poste se libère dans l'administration les demandeurs d'emploi en sont avertis.

11. Contrats d'insertion ACS

L'administration a eu recours aux contrats d'insertion ACS pour la première fois en 2016.

Il s'agit de contrats de travail de 12mois à temps plein subventionnés.

Pour pouvoir y accéder les jeunes doivent remplir certaines conditions.

Notre administration a droit à 26postes, ils ont été répartis comme suit :

-15 agents d'entretien

-5 assistants administratifs

-1 accueillante extrascolaire

-5 Gardiens de la paix

Les candidats sont envoyés par Actiris.

12. Stagiaires scolaires non rémunérés :

Les stages scolaires apportent une première expérience professionnelle aux étudiants et leur permettent de mettre en pratique la théorie apprise pendant leurs études.

L'administration y gagne aussi puisque le stagiaire participe à la réalisation des tâches ou il amène un regard neuf de fonctionnement.

Les demandes sont traitées par le Service GRH. Les stagiaires sont accueillis dans divers services toutes matières confondues.

Pendant cette période de pandémie le nombre de demandes de stage a été fortement diminué.

13. Stages CEFA

Depuis 2007, la Région de Bruxelles Capitale permet l'engagement de jeunes stagiaires issus des établissements d'Enseignement en Alternance au sein des communes de la Région de Bruxelles-Capitale, sous convention de premier emploi.

La convention de premier emploi comporte un contrat de travail à temps partiel lié à un volet formation assuré par les CEFA

Le contrat continue à courir tant que l'élève suit la formation, ce qui peut durer plusieurs années.

Le quota arrêté pour notre administration s'élève à 10postes pour l'année scolaire 2019-2020 dont 1venant du CEFA de Schaerbeek, 1 de celui de la Ville de Bruxelles, 1 d'Anderlecht et 5 de Woluwé-St-Pierre

14. Maribel social

Depuis 2004 l'administration engage du personnel dans le cadre du Maribel Social.

Ces personnes sont engagées dans un contrat de durée indéterminée et travaillent dans le milieu social.

Ces postes sont subventionnés à 100%

GESTION FINANCIERE

Le service du RH se charge du calcul du traitement mensuel, de la prime de fin d'année, du pécule de vacance et toutes autres indemnités des 1277 agents et des mandataires politiques.

Il exécute également le paiement des prestations ponctuelles du personnel suivant :

- volontaires/bénévoles
- personnel enseignant
- modèles
- artistes
- stagiaires rémunérés

15. Subsides gérés par le service RH

Chaque année le RH établit les justificatives liées à la paie pour les services suivants :

- prévention
- département infrastructures
- maison des cultures
- bibliothèques
- écoles
- propreté publique
- emploi
- etc..

Il gère lui-même 13 subsides pour lesquels il établit les pièces justificatives.

PERSPECTIVES FUTURES

I. Mise en place d'une réel politique d'évaluation qui sera bénéfique à l'administration et aux agents.

À part les avantages qu'il peut apporter au développement de l'administration, l'évaluation des agents est aussi bénéfique pour ces derniers.

II. mise en place du télétravail

Le télétravail a un impact sur l'ensemble de l'organisation du travail. Certaines choses sont donc à revoir : horaire, jours de présence, les objectifs à atteindre pour chacun, les méthodes d'évaluation..

B. SERVICE PLAN D'URGENCE D'INTERVENTION COMMUNALE – P.U.I.C.

- **MISSION(S):**

P.U.I.C.

Le plan d'urgence d'intervention communal a pour but d'établir les mesures à prendre et d'organiser des secours en cas d'événements calamiteux, de catastrophes ou de sinistres, c'est-à-dire en cas de situation d'urgence telle que définie par l'Arrêté Royal du 16 février 2006, « tout événement qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes... ». L'AR précité a été pris en exécution de l'article 2 ter de la loi du 31 décembre 1963 sur la protection civile.

P.A.S.U.C.

Le Plan d'accompagnement Social et d'urgence communal est un service qui s'inscrit dans les orientations générales du PUIC auquel il est fonctionnellement rattaché. Dans cet ordre d'idées, il assure un service de garde disponible 24h/24 permettant d'intervenir sur différents problèmes pouvant se produire sur la commune, et assure par-là même un relais entre les autorités communales et la police.

Il est sollicité chaque fois qu'une situation jugée urgente survient sur le territoire de la commune sans que la phase communale soit déclenchée par le Bourgmestre en vertu de l'AR du 16 février 2006 :

- a. Intervention dans tous les bâtiments communaux en cas de vol, incendie, inondation ou autres problèmes urgents.
- b. Intervention sur tout le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean en cas d'incendie, risques d'effondrement d'habitations, ou autres risques (affaissement de la chaussées, tronçons gelés).
- c. Un dispositif est également mis en place pour la prise en charge des victimes qui peuvent être évacuées suite à divers problèmes (inondation, incendie, etc) et qui doivent nécessiter un hébergement d'urgence dans des logements de transit ou l'hôtel social, selon des critères d'admission précis et sous la responsabilité d'une commission composée de membres du PASUC (Plan d'accompagnement social des urgences communales) et du SCAV (Service communal d'aide aux victimes).
- d. Ce dispositif permet donc d'assurer aide sociale et psychologique, hébergement temporaire et aide dans les démarches administratives.

II) ACTIVITES:

P.U.I.C.

- Elaboration d'un plan d'urgence d'intervention général pour l'ensemble du territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean

- Mise en place des différentes structures pour le bon fonctionnement en cas de crise (Centre de presse, Centre de coordination, centre d'accueil, centres d'hébergement...)
- Participation aux réunions d'organisation et de sécurité en vue de se préparer de manière coordonnée à des événements importants sur la commune (Concerts, manifestations ...)
- Participation mensuelle aux réunions de concertation intercommunales avec les fonctionnaires de la planification d'urgence des quatre autres communes de la zone Ouest Jette, Berchem, Ganshoren, Koekelberg en présence du fonctionnaire de la planification d'urgence / Coordination Mobilité, participation aux réunions et aux exercices organisés par les services du gouverneur de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale.
- Etude et analyse des risques particuliers existant sur la commune.
- Gestion de la crise covid19.

P.A.S.U.C.

- Mise en place des procédures d'interventions des différents services communaux.
- Elaboration des plannings de garde.
- Gestion administrative des dossiers.
- Actualisation de la liste des contacts.
- Participation au niveau des gardes.
- Réunion entre les différents services appelés à intervenir afin d'améliorer l'efficacité et la coordination de ceux-ci.

Types d'interventions (liste non exhaustive) pour lesquelles le service est le plus fréquemment sollicité principalement de nuit et lors des jours fériés :

Fuites de gaz, incendie, inondation, corniches menaçant de tomber, événement nécessitant le relogement d'une ou plusieurs familles, problèmes de voirie....

Nombre d'interventions entre les mois d'août 2019 et juillet 2020: plus d'une centaine.

C. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL – S.I.P.P.T.

I) MISSIONS:

Les missions du service sont définies dans l'Arrêté royal du 27 mars 1998 relatif au Service interne pour la Prévention et la Protection au Travail et intégrées depuis lors dans le Code sur le Bien-être au travail. Le service interne a pour mission d'assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'élaboration, la programmation, la mise en oeuvre et l'évaluation de la politique déterminée par le système dynamique de gestion des risques défini dans le Code sur le Bien-être au Travail.

II) ACTIVITES:

Participer à l'identification des dangers et donner des avis sur l'évaluation des risques, le

plan global de prévention et le plan annuel d'action;

Participer à l'examen des causes des accidents du travail;

Donner un avis sur les différents thèmes qui concernent l'ensemble du code sur le bien-être au travail, y compris le travail avec des tiers;

Rendre des avis sur la rédaction des instructions et l'information, l'accueil et la formation des travailleurs;

Être à la disposition des personnes présentes dans l'entreprise pour toutes les questions qui relèvent de l'application de la législation;

Participer à l'application des mesures à prendre en cas de danger grave et immédiat, à l'élaboration des procédures d'urgence interne et à l'organisation des premiers secours.

L'exécution de l'examen des lieux de travail et des postes de travail, de sa propre initiative, à la demande de l'employeur, des travailleurs ou du comité; au moins une fois par an, réaliser un examen approfondi des lieux de travail et des postes de travail;

Examiner les accidents du travail et les incidents ainsi que réaliser toutes les autres enquêtes jugées pertinentes pour l'amélioration du bien-être des travailleurs;

Procéder ou faire procéder à des analyses et des contrôles;

Prendre connaissance des procédés de fabrication, des méthodes de travail, des procédés de travail et des composantes de l'organisation du travail et les examiner afin de proposer des mesures en vue de réduire les risques;

Tenir à jour la documentation relative à la législation, les documents prescrits, l'inventaire de certains appareils, produits dangereux et préparations et points d'émission relatifs à la pollution de l'air et de l'eau;

Rédiger les rapports mensuels, les rapports trimestriels, les rapports annuels et les fiches d'accidents du travail;

Suivre la procédure de la "politique de prévention" classique;

Tenir à jour les communications données aux pouvoirs publics.

DEPARTEMENT SERVICES GENERAUX ET **DEMOGRAPHIE**

DIVISION ORGANISATION GENERALE

- A. Accueil
- B. Expédition
- C. Personnel Entretien
- D. Imprimerie
- E. Affaires Juridiques
- F. Informatique
- G. Action Sociale
- H. Secrétariat – Archives – Traduction
- I. Classes Moyennes/Economie
- J. Emploi
- K. Relations Internationales
- L. Relations Publiques et Communications

DIVISION DEMOGRAPHIE

- A. Population
- B. Etrangers
- C. Etat Civil et Cimetière Administratif

DIVISION ORGANISATION GENERALE

A. SERVICE ACCUEIL

ACCUEIL

I MISSION :

Le service s'occupe de l'accueil et de la logistique et a pour but de donner une image de marque de la Maison Communale. Le service de l'Accueil accueille et oriente le public vers les services adéquats. Le service est situé près de la porte d'entrée et face à l'ascenseur. Toute personne souhaitant accéder à un des services communaux installés dans le bâtiment doit se présenter au guichet et se faire inscrire avec sa carte d'identité dans un répertoire qui reprend son nom, son heure d'arrivée et le service demandé.

II ACTIVITES :

Distribution des clés pour les différents services le matin.
Récupération des clés pour les différents services en fin de journée.

Public : Accueil et orientation des citoyens vers les services adéquats.
Inscription coordonnées dans un registre.
Annoncer les rendez-vous aux intéressés
Appels aux taxis en cas de demandes.
Appels aux secours divers en cas de demandes. (pompiers, gaz, ambulance ..)
Réception des colis, offres, recommandés etc
Recherche sur Internet de lieux ou d'évènements dans la commune pour le public.
(adresses, numéros de téléphone, Knal, centres hébergement, douches publiques, activités sportives)

Téléphonie : Gestion de la centrale téléphonique, mise en route chaque matin et fermeture le soir.
Appels déviés (retour chez nous lorsque sans réponse dans les services)
Réponse et transferts des appels vers les services adéquats.
Renseignements au public (+/- 150 appels téléphoniques).
Avec le confinement, le nombre de ces appels s'est vu doublé
Recherches sur Internet pour le public, adresses, numéros de téléphone etc.

Affichage public : Affichage dans l'entrée et dans les valves, des conseils, avis, informations etc.
Vérifications hebdomadaires et remplacements des affiches obsolètes.

Salles de réunions : Réservation dans le calendrier Outlook,
Vérification de la disponibilité des 5 salles.
Réservations hebdomadaires : Collège, Comité de directions...
Réservations mensuelles : Commission de Concertation.
Heure Musicale.
Réservations annuelles : Inscription diners de l'Action Sociale.
Inscription voyage organisé par l'Action Sociale.
Epreuves annuelles de l'académie de musique.
Réservations occasionnelles : +/- 25 par semaine.
Mise à disposition et suivi de la mise en place des salles
En collaboration avec le service Entretien

Gestion du suivi (café, eau, mise en ordre..) fin de réunion.
Commandes de fourniture pour les salles (café, lait etc..) en collaboration avec l'économat.

Gestion du stock de ces fournitures.

Gestion et livraison de la marchandise et du matériel pour les réunions ayant lieu hors de l'Administration communale (T.P, CCM, Sippelberg , académies, écoles..)

Autos : Gestion d'un pool de 2 voitures.
Réservation dans calendrier Outlook.
Mise à disposition des documents de bord et des clés.
Suivi et classement des feuilles de route chaque mois afin d'avoir un contrôle des éventuelles amendes.
Contrôle des amendes des utilisateurs, suivi des amendes.
Mise à jour des documents de bord (assurance, CT etc..)
Gestion des cartes essence, car-Wash.
En collaboration avec le garage, prévoir les entretiens et réparations des véhicules

Interventions pannes diverses dans les services communaux

Envoi mails aux services adéquats (menuisiers, électriciens, plombiers) pour réparations.

Suivi des interventions par les ateliers dans les services demandeurs.

Suivi réparation en cas de panne d'ascenseur.

Gestion des distributeurs de boissons et de collations (panne, remplissage)

Contact et vérification en cas de panne. Affichage en cas de panne.

Evènements : En collaboration avec le service Entretien
Participation aux préparatifs d'organisations (inaugurations, expositions, inscriptions des seniors.
Prévoir fournitures, et éventuellement personnel, demandés pour les évènements.
En collaboration avec les ateliers, mise en place des salles pour weekend « heure musicale » etc..

En collaboration avec les gardiens : mise en place des drapeaux en fonction du protocole.
Arrêt et mise en marche des fontaines sur la place.

Divers : Premiers secours aux personnes en difficultés (malades, âgés, mécontents, SDF, nerveux, psychotiques, drogués, ivrognes etc..)
Accueil des services de Police en cas de vandalisme communal dans les bâtiments communaux etc....

Le service de l'Accueil a fusionné avec le service de l'Expédition ainsi donc le personnel se familiarise avec les tâches de service de l'Expédition et vice versa.

B/EXPÉDITION

I MISSION :

Le service de l'Expédition comprend 6 personnes dont 3 chauffeurs.

Ce service est chargé de la gestion administrative du courrier entrant et sortant –

La présence de huissiers est requise aux manifestations protocolaires telles que mariages, noces, dépôts de gerbes etc..

Lors de ces évènements, le personnel a pour but de donner une image de marque de la commune.

Présence requise lors des conseils communaux et des sections réunies.

II ACTIVITES :

- Courrier : Traitement du courrier entrant.
Dispatching de celui-ci dans les divers services communaux. (interne et externe).
Suivi des documents soumis à la signature et dispatching de ceux-ci dans les services.
Gestion du pliage et insertion des envois massifs
Traitement du courrier sortant
Gestion des envois et enlèvements postaux
- Chauffeurs Gestion du planning des chauffeurs.
Transports du courrier et de matériel vers les services extérieurs
Transports des dossiers traités au conseil communal et des sections réunies.
Transports occasionnel de personnel
Transports des fleurs de cérémonie.
Livraisons occasionnelles pour le service de l'Economat
- Protocole : Présence nécessaire lors des noces.
Gestion des allées et venues des citoyens lors des noces.
Annonce de l'officier de l'état civil
Mise en route et arrêt de la musique d'accompagnement

Le service de l'Expédition a fusionné avec le service de l'Accueil ainsi donc le personnel se familiarise avec les tâches de service de l'Accueil et vice versa.

C. PERSONNEL ENTRETIEN

Gestion administrative du Personnel d'entretien. –
40 personnes dont 36 actives

Encodage dans le Erh (logiciel de personnel) des absences diverses (maladies, congés..). Veiller à bien répartir les absences en rapport avec les chantiers.

Gestions et vérifications des heures supplémentaires.

Faire la passerelle entre le service administratif et personnel entretien.

Ex : Distribution des fiches salaires et autres documents administratifs qui passent via les mails. (notes, avertissements, informations, invitations, convocations aux contrôles médicaux..)
Suivi administratif en cas de grève.

Planifier le grand nettoyage une fois par an de chaque salle. (Marbre, boiseries, chaises, plinthes..)

Confort du personnel entretien :

Ex : Lister (taille) et faire suivre la commande de vêtements de travail pour le personnel d'entretien, chaussures, tabliers, sweat.

Centraliser les souhaits des services vers le service d'entretien, déménagement, inondation, poubelles renversées etc..

Assurer le suivi des évènements nécessitant l'intervention du service logistique, expositions, cérémonies.. Cela nécessite des livraisons diverses vers les services extérieurs, verres, tasses, tables, nappes.....et ne pas oublier le retour de cela. .

Prévoir la commande annuelle de produits et matériel de nettoyage (balais, torchons..) pour les divers chantiers de nettoyage

Répartition et livraisons de produits et de matériel de nettoyage (balais, torchons..)

dans les services extérieurs. Veiller à ce que les services extérieurs ne manquent pas de fournitures.

Prévoir la commande du matériel pour les réunions : vaisselle, verres, café, lait, serviettes à la maison communale (+/- réunions par 15 semaines)

En cas d'absence, s'assurer du remplacement du personnel sur place et de la continuation du travail

Suivre le planning des activités à Bergendal et Sippelberg

Remplacements éventuels des concierges.

Prévoir le remplacement du personnel en cas de maladie. En cas de maladies, partager le personnel disponible sur les différents chantiers.

Suivi des entretiens et réparations éventuelles du matériel (machines) des services d'entretiens.

D. SERVICE IMPRIMERIE

Mission :

- impression des documents pour tous les services et avis pour la population
- Montage et imposition des documents et mise en format
- Confection de livre ou registre pour l'état civil & service population
- Réparation des registres ou archive

Copieur N&B :

Secrétariat :	6186 copies
Virement Instruction Publique :	10500 copies
Communication :	190000 copies
Population & état civil	2239 copies
Action Social	9500 copies
Instruction Public fr&NI	2649917 copies
Cultuur NI	12000 copies
Caisse Communale	37000 copies
Finances	48000 copies
Prévention	26250 copies
Cellule Pédagogique	60130 copies
PSE	266084 copies
Musique	5282 Copies

Copieur Couleurs :

Impression 606.108 SRA3 en multi - impositions

Plotteur Grand format & Mutoh

Confection de Bache – autocollant – Affiche Decaux- Vinyle

140 DC Decaux & panneau vert 160

3658 A2

113 A1

15 A0

20	Banderoles
120	Vinyle avec découpe
64	Baches
63	Format Batard
1490	Autocollants
160	Panneaux Vinyle

RELIURE :

- 3 Actes + 12 livre du Collège (état civil pour le palais de justice).
- 4 Registres du Conseil
- 5 C

250 livre à spirale

650 Feuilles transparent insertion

Plastification

1800 ex

BROCHAGE :

30.000 chemises 170 gr A3.

174.000 toutes boîtes.

Assembleuse avec finition :

350.0000

PRE-PRESSE :

- Composition Grand Format & Banderole avec œillet intégré
- Composition de Brochure & Dos carré ou Cahier parfait en colle
- Imposition Encart dépliant 2, 3 volets
- Tous montages d'imposition ou retouche pour divers Services de A10 à SRA3 et Grands format

E. SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES

A. Service des Affaires juridiques – Contentieux – Bureau 19

I. MISSIONS GENERALES

Le service des Affaires juridiques traite les dossiers précontentieux et contentieux concernant des litiges opposant la Commune à des particuliers ou à d'autres personnes morales de droit public ou privé.

Le service juridique réceptionne et répond aux divers actes signifiés à la commune et procédant à l'entame d'un contentieux judiciaire.

Il donne également, des avis juridiques aux services communaux demandeurs, les aide à rédiger des documents (courriers, arrêtés de police, cahiers de charges, délibérations des autorités communales, ...)

concernant leurs matières et les épauler lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés dans l'exécution de certaines des missions qui leur sont dévolues ou lorsque des représentants juridiques de tiers interviennent auprès d'eux. Le service juridique reste à la disposition des autres services communaux lorsque ces derniers se retrouvent confrontés à des questions d'application pratique des textes législatifs régissant leurs domaines d'activités.

Il tente alors de fournir aux demandeurs les solutions juridiques pratiques convenant au mieux aux intérêts des services et de la commune dans son ensemble.

Le service juridique tient également, lorsque ces informations lui sont transmises, une mémoire des actes principaux de la commune de Molenbeek-Saint-Jean et de ses autorités en conservant tous les actes notariés, les décisions de police administratives, une copie des conventions, contrats et règlements provenant des services,...

Le service juridique tente effectivement de conserver copie des actes principaux liant juridiquement la commune aux tiers.

Le service juridique se charge également de la gestion et du suivi des assurances de la commune et de tous les dossiers pouvant impliquer ses responsabilités civile et pénale.

Depuis l'entrée en vigueur du RGPD en mai 2018, le service juridique collabore activement, par sa participation au sein du Groupe de pilotage institué à cet effet, dans la mise en place des procédures prévues par la réglementation, et dans l'élaboration des réponses aux questions soumises au groupe par les services communaux ou provenant des usagers.

II. ACTIVITES

Aperçu des matières principales traitées par le service des Affaires juridiques - Contentieux

Marchés publics :

- Relecture des documents de marché ;
- Assistance aux services communaux dans les différentes phases du marché (lancement, tutelle, analyse des offres, attribution, exécution du marché, fin de marché, contentieux) ;
- Gestion des recours introduits par le pouvoir adjudicateur ou par un soumissionnaire devant les autorités judiciaires et administratives et leurs suites ;
- Passation des différents marchés publics de services juridiques ou d'assurance.

Convention / Contrat / Règlements communaux :

- Relecture des différents contrats conclus par la Commune ainsi que des règlements communaux ;
- Rédaction des projets de convention et de règlements ;
- Assistance aux services communaux dans l'exécution des contrats et des règlements.

Droit civil :

- Occupation précaire, temporaire, tous les types de baux (de résidence, commercial...) ;
- Mitoyenneté et troubles de voisinage ;
- Dommages causés à des tiers ou subis par la Commune ;
- Questions relatives à la propriété ou aux divers droits réels ;
- Questions relatives aux droits d'emphytéose, de superficie ou servitude ;
- Privilèges, hypothèques et sûretés ;

- Actions directes.

Récupération des créances – Dégâts au domaine public :

- Gestion des dossiers relatifs aux dégâts causés au domaine public suite à des accidents de roulage (demande d'informations à la police, demande aux services communaux concernant le montant du dommage subi, constitution de partie civile devant le Tribunal de Police en vue de la réparation du dommage, suivi de la récupération en collaboration avec le service de la Caisse communale...).

Dossiers Développement urbain :

- Assistance dans toutes les phases des marchés publics ;
- Lancement et gestion des procédures d'expropriation dans le cadre des contrats de quartier ;
- Relecture de conventions dans le cadre de marchés publics et de contrats de quartier et assistance sur toute question de droit civil (notamment la mitoyenneté, les troubles de voisinage, les dommages subis ou causés par les chantiers) ;
- Analyse des preuves d'assurances des entrepreneurs afin de vérifier s'ils respectent les prescriptions du cahier spécial des charges.

Contentieux devant le tribunal de Police :

- Récupération des créances relatives aux accidents de roulage ayant causés un dommage au domaine public ;
- Recours en matière de sanctions administratives communales.

Dossiers Instruction Publique :

- Avis et assistance sur toute question relative au droit de l'Enseignement, aux procédures disciplinaires, aux problèmes de gestion des écoles, aux avis de la chambre des recours ;
- Gestion des recours devant le Conseil d'Etat ;
- Relecture des notes adressées au personnel des écoles et des différents courriers ayant un quelconque aspect juridique et émanant de la Commune.

Dossiers Urbanisme

- Gestion des recours en matière de permis d'urbanisme introduits, soit par les demandeurs de permis, soit par la Commune auprès du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Conseil d'Etat ;
- Avis juridique sur toute question liée au droit de l'urbanisme.

Dossiers Environnement

- Gestion des recours en matière de permis d'environnement introduits, soit par les demandeurs de permis, soit par la Commune auprès du Collège d'environnement, du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Conseil d'Etat ;
- Avis juridique sur toute question liée au droit de l'environnement.

Taxes régionales et précompte immobilier

Soutien juridique au service des propriétés communales - analyse et vérification des documents émanant du SPF Finances (déclarations, avertissements-extrait de rôle,...) et introduction des éventuelles réclamations.

Police administrative : arrêtés et ordonnances de police

- Relecture et rédaction des projets d'arrêtés de police administrative ;
- Rédaction et suivi administratif des ordonnances de police (en collaboration et sur demande des autorités communales et/ou de police) ;
- Soutien aux autorités communales (Bourgmestre) en matière de police ;
- Soutien aux auditions devant le Bourgmestre ;
- Gestion du contentieux administratif suivant mesure de police administrative (recours Conseil d'Etat ou procédure comme en référé en matière urbanistique) ;
- Relation avec le Parquet de Bruxelles.

Sanctions administratives communales et RGP – Aspects juridiques pour le Fonctionnaire sanctionnateur

- Coordination de la cellule SAC ;
- Suivi et participation active aux groupes de travail de coordination interzonaux et régionaux (GTI) ;
- Relecture des décisions et motivation juridique ;
- Mise en place et suivi des procédures – Formation suivie de l'équipe ;
- Actualisation juridique en la matière ;
- Fonctionnaire sanctionnateur et signature des décisions en matière de SAC ;
- Relation avec le Parquet de Bruxelles ;
- Modifications du Règlement Général de Police ;
- Contact avec les services de police pour les suites « enquête EPO » ;
- Gestion du Registre légal des SAC (contacts avec DIV, RN, Commission Vie Privée, Police,...) ;
- Statistiques et suivis auprès des services émetteurs.

Coordination entre la police et la Commune

- Suivi des réunions de collaboration avec les services communaux et de police ;
- Contact avec les services de police en matière de SAC et de police administrative communale (générale ou spéciale) – Urgences à la demande des services de police (ordonnances, émeutes, rassemblements...) ;
- Divers Police (informations générales).

Droit social et sécurité sociale

- Contentieux en matière de droit social et sécurité sociale (licenciement, indemnisation, procédure Tribunal du Travail) ;
- Contentieux en matière d'accidents de travail (gestion des recours suite à refus Ethias devant le Tribunal du Travail) ;
- Relations et suivi dossiers avec l'avocat de la commune (constitution dossier, relais dossier, informations, relecture de conclusions, instructions, facturation...) ;
- Avis à la demande des services communaux.

Droit pénal – constitution de partie civile – citation

- Constitution de partie civile ou citation sur demande du Parquet et à la demande des autorités suite à agressions du personnel, dégradations (im) mobilières, ...

Infractions urbanistiques

- Gestion des procédures pénales en matière d'infractions urbanistiques devant le Tribunal Correctionnel ;
- Suivi et gestion du dossier avec l'avocat de la commune (informations, relecture de conclusions, instructions, facturation...).

Suspension d'autorisations communales (étalages...)

- Mise en branle des procédures de suspension / retrait des autorisations communales et notification aux tiers.

Relations Finances – Caisse communale

- Suite des demandes de la Caisse communale (bordereaux, ...);
- Gestion et collaboration financière en matière de SAC (bordereaux, paiements, non-valeur/irrécouvrable);
- Gestion des recouvrements judiciaires (huissiers de justice, Justice de Paix).

Contentieux fiscal (taxes communales)

- Désignation du conseil de la commune;
- Soutien du service des taxes dans le traitement des dossiers judiciaires;
- Exécution des décisions (contact avec les huissiers de justice).

Etat civil et population

- Désignation du conseil de la commune dans le cadre des recours contre les décisions de l'Officier de l'état civil;
- Soutien des services de l'état civil et de la population dans le traitement des dossiers judiciaires;
- Exécution des décisions (contact avec les huissiers de justice).

Mobilité

- Avis Mobilité (signalisation, demande informations, SAC...).

A.S.B.L. – associations – droit des sociétés

- Soutien juridique pour toutes questions y relatives et soutien à la création d'asbl communales.

Droit disciplinaire :

- Avis et assistance du service des Ressources Humaines et de l'Instruction Publique dans les dossiers de procédures disciplinaires;
- Gestion des contentieux y relatifs;
- Relecture et, dans certains cas, rédaction de la motivation justifiant la procédure disciplinaire et la sanction;
- Relecture des courriers adressés aux intéressés.

Actes notariés

- Constitution des dossiers relatifs aux ventes/acquisitions d'immeubles;
- Collaboration / contacts avec les notaires désignés par la commune;
- Constitution et gestion de la mémoire notariale de la commune; gestion des actes de propriété;
- Soutien juridique pour toute question liée aux propriétés de la commune.

Droit administratif et droit communal

- Avis divers et soutien juridique aux services communaux : interprétation application, relais.

Logement

- Avis et soutien juridique à la relecture de documents établis;

- Gestion et suivi des dossiers contentieux liés à la problématique de logements inoccupés (action en cessation en matière de logements inoccupés).

Protection des données à caractère personnel

- Participation aux réunions de travail périodiques du groupe de pilotage avec le délégué à la protection des données (DPO);
- Gestion et suivi des dossiers liés aux violations du RGPD ;
- Rédaction des projets de réponse aux demandeurs.

Assurances

- Relais et point de contact communal en matière d'assurances ;
- Gestion des diverses assurances annuelles contractées par la commune et assistance de l'inspecteur de l'assureur lors de visites des bâtiments (Incendies et périls connexes, véhicules automoteurs, Tous risques électroniques, Tous risques, RC scolaire, TR Œuvres d'art, assurances Loi, RC Générale, Assurances mandataires...);
- Gestion et suivi des dossiers liés aux sinistres bâtiments et véhicules communaux ;
- Suivi des dossiers en matière de RCO (responsabilité civile obligatoire) – Sinistres aux tiers ;
- Suivi et gestion du marché public en matière d'assurances ;
- Prise et gestion des assurances occasionnelles à la demande des services communaux (TRC, RC, expos, fêtes, dîners, événements culturels, voyages à l'étranger, déplacements et voyages scolaires, journées sportives, élections,...).

Gestions administratives et juridiques diverses

- Récupérations créances diverses (Morgue, SIAMU, DDP, loyers, frais scolaires,...) ;
- Gestion des amendes type perceptions immédiates suite à la commission d'infractions avec véhicules immatriculés au nom de la commune ;
- Réception des attestations assurances incendie des établissements accessibles au public ;
- Prise de connaissance et confirmation des décisions du CPAS dans le cadre de la tutelle.

III. STATISTIQUES D'ACTIVITE SUR LA PERIODE CONCERNEE.

Les présentes statistiques vous sont transmises pour les dossiers ouverts du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020 et comptabilisés expressément. Les nombreux avis rendus en phase précontentieuse ne sont pas comptabilisés précisément et doivent s'estimer à environ 350, toutes matières confondues.

Afin de présenter une information réelle de la gestion des dossiers, il est à noter que les divers contentieux nous confiés pouvant chevaucher plusieurs années d'activités, leur traitement / suivi est à ajouter aux nouveaux dossiers ouverts sur une période déterminée.

Le service juridique, dans le souci d'une continuité du traitement des dossiers antérieurs, doit s'assurer que les précédents soient suivis et clôturés, ce qui peut mettre en exergue une charge de travail diffusée sur une période plus importante que l'année déterminée par le présent rapport.

De plus, il est également à préciser que certains contentieux peuvent présenter une dimension multiaxiale, en ce qu'un même contentieux peut présenter une intervention juridique dans plusieurs branches du droit.

Conventions – Contrats = 45

Règlements communaux et d'ordre intérieur = 2 règlements

Droit social = 6 (dont 3 licenciements – 3 accidents de travail)

Marchés publics – Exécution (contentieux) = 31

Concessions et marchés publics (hors marchés juridiques de faible montants) = 2

Constitution de partie civile – Dégâts domaine public (dont récupérations) et divers = 8

Constitution de partie civile – droit pénal (défense intérêt de la commune) = 3

Police administrative = 74 (33 arrêtés + 41 abrogations) et 20 ordonnances de police (liées notamment au Covid)

Contentieux locatifs = 12 (8 + 4 nouveaux dossiers)

Recours SAC – Tribunal de Police = 3

Contentieux responsabilité civile commune = 2

Droit intellectuel = 2

Avis juridiques divers = environ 350 (avis ponctuels, notes cabinets/services, relecture courriers/emails/délibérations, réunions/accompagnements, contacts huissiers/notaires, renseignements assurance, nombreuses traductions pour divers services)

Actes notariés = 15 (5 signatures (3 acquisitions, 2 ventes,) et 10 en cours)

Expropriation = 3 (1 en cours, 2 nouvelles)

Droit civil – mitoyenneté = 0

Urbanisme =
- Recours auprès du Gouvernement de la RBC : 9
- Recours par la Commune auprès du Gouvernement de la RBC : 0
- Recours auprès du Conseil d'Etat : 0

Environnement =
- Recours auprès du Collège d'environnement : 2
- Recours par la Commune auprès du Gouvernement de la RBC : 0
- Recours auprès du Conseil d'Etat : 0
- Cessation environnementale : 0

Taxes communales = 31

Droit civil – droit des personnes = 8

Contentieux des étrangers = 0

Droit administratif – recours au conseil d'état = 3

RGPD = 6

Tutelle CPAS = 1

Assurances =

- Accros : 18
- Responsabilité civile objective : non traité
- Responsabilité civile : 30
- Mariages blancs : 8
- Récupérations : 23
- Sinistres bâtiments : 38
- Contrats automobiles : 111

- Contrats bâtiments : 182
- Assurances diverses (expos, voyages...) : 12
- Visites/réunions avec inspecteur assurances : 12

B. Cellule Sanctions administratives communales – Bureau 19bis

I. MISSIONS GENERALES

La cellule SAC réceptionne et gère l'ensemble des dossiers transmis au Fonctionnaire Sanctionnateur de la commune de Molenbeek-Saint-Jean en vertu de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales.

Cette cellule réceptionne et introduit la procédure légale afférente à ce type de dossier, prenant contact avec les contrevenants pour leur transmettre les procès-verbaux établis à leur charge, instruit les dossiers auprès des services communaux pouvant fournir une information utile et prépare finalement les décisions d'infliction de l'amende à soumettre au Fonctionnaire Sanctionnateur. Ce dernier analyse les pièces lui transmises, auditionne éventuellement les contrevenants à leur demande et prend une décision.

La cellule suit par la suite l'envoi des documents confirmant l'amende administrative et formalise les démarches relatives à l'inscription de l'amende auprès des services financiers.

Elle répond à toutes questions utiles relatives aux SAC, tant pour le personnel communal que les tiers et assure le suivi des amendes infligées.

Le service se charge également des contacts utiles pour le recouvrement des impayés en matière de SAC et collabore étroitement avec les services de la Caisse communale et de l'huissier mandaté à cet effet. Le service fait alors suite utile jusqu'à clôture du dossier.

II. ACTIVITES

Les tâches attribuées aux gestionnaires du service sont les suivantes :

- Traitement administratif de dossiers en matière de sanctions administratives communales (encodage, recherches RN - DIV, contacts contrevenants, rédaction de courriers, instruction du dossier, rédaction de décisions en matière de SAC, gestion du paiement, gestion du recouvrement judiciaire avec huissier de justice, gestion de l'irrecouvrable / non-valeur avec le service du Receveur communal).
- Encodage des dossiers dans le Registre des Sanctions administratives communales
- Accueil et réception téléphonique
- Répondre concrètement aux questions en matière de SAC - Informations dossier aux contrevenants
- Archivage – Classement

III. STATISTIQUES D'ACTIVITE SUR LA PERIODE CONCERNEE.

Les présentes statistiques vous sont transmises pour les dossiers ouverts sur la période concernée et comptabilisés expressément. L'ensemble de ces dossiers sont encodés dans un registre des sanctions administratives communales dont le régime est fixé par un arrêté royal du 21 décembre 2013.

Ce fichier reprend une série d'informations sur tous les contrevenants connus du service.

Ce registre est déclaré auprès de la Commission de la Vie Privée.

Nombre de dossiers ouverts en matière de SAC : 9.799 dossiers (comptabilisation non définitive car des périodes antérieures sont toujours en cours d'encodage)

La cellule SAC se charge également du recouvrement des dossiers impayés au profit du Receveur communal, ce qui représente actuellement plusieurs milliers de dossiers complémentaires.

F. SERVICE INFORMATIQUE

I) MISSION(S)

Le service informatique a en charge la coordination administrative et technique informatique de l'ensemble de l'administration communale et de ses services extérieurs.

II) ACTIVITES

PARTIE ADMINISTRATIVE

Suivi des dossiers :

- Achat de matériel informatique et de logiciels au cours de chaque exercice budgétaire
- Achat de fournitures pour PC (logiciels, matériel complémentaire)
- Gestion du matériel entrant et sortant
- Gestion des interventions pour réparations du matériel
- Maintenance du matériel informatique
- Maintenance, extension et sécurisation des réseaux informatique communales (serveurs/switches/firewall).
- Gestion de l'installation du matériel informatique dans les services communaux.

PARTIE INFORMATIQUE

1. Audit de nouvelles applications

- Constitution du dossier d'analyse
- Test des programmes si nécessaire
- Période de travail en parallèle (durée à déterminer) et comparaison des résultats obtenus si nécessaire
- Exploitation

2. Maintenance et exploitation des applications

Les logiciels sont constamment sujets à modifications et améliorations pour les raisons suivantes :

- apparition de cas non prévus lors du développement des logiciels
- modifications imposées par les nouvelles versions des systèmes d'exploitation
- adaptation des programmes suite à des changements imposés par la loi
- amélioration des programmes (rapidité d'exécution)
- modifications dues au transfert sur un nouveau système

3. Gestion du système et des PC de l'administration communale.

Le service informatique s'occupe, pour tous les services de l'administration communale, de la connexion avec nos Serveurs externalisés et des PC qui se trouvent dans les différents services.

On s'occupe aussi de l'installation et de la configuration des téléphones en VOIP.

Encadrement des pc/imprimantes/scan sur les nouveau site (installation matériel, connexion, test, ...).

4. Maintenance technique.

Le service informatique s'occupe, pour tous les services de l'administration communale, des réparations techniques sur les pc, les imprimantes, ...

5. Formation

Auto-formation pour les membres du service

Formation pour les membres du service en ce qui concerne la Téléphonie, Cloud, Migrations des serveurs

6. Elections

Pendant l'année électorale on s'occupe de la partie technique des élections.

Installation et test des machines à voter ainsi que les interventions le jour de vote.

G. SERVICE ACTION SOCIALE

ACTION SOCIALE

I. MISSIONS :

Le Service de l'Action sociale est chargé de :

1. Accompagnement social des habitants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean dans leur démarches (aide ponctuelle au remplissage de documents sur rendez-vous ou sur simple visite, visites domiciliaires en vue de l'accomplissement de formalités diverses...)
2. Etablissement des demandes d'allocations pour personnes handicapées
3. Introduction des demandes de pension
4. Introduction des demandes de Garantie de Revenus aux Personnes Agées (G.R.A.P.A.)
5. Octroi de chèques-taxis aux habitants de la commune
6. Organisation de loisirs pour les seniors
7. Placement et le retrait d'appareils de télévigilance
8. Contrôle de pointage des demandeurs d'emploi à temps partiel
9. Remplissage des attestations de résidence dans le cadre du contrôle des chômeurs
10. Organisation des permanences en vue du remplissage des déclarations fiscales en collaboration avec le SPF Finances
11. Participation à l'organisation de la Semaine de la Santé
12. Appui administratif au Conseil consultatif des Aînés
13. Octroi de subsides aux organismes de consultation des nourrissons
14. Etablissement des dossiers administratifs en cas de calamité naturelle reconnue
15. Gestion du Plan Canicule Communal
16. Gestion du Plan Grand Froid Communal
17. Octroi de subsides aux divers organismes
18. Rédaction d'articles qui paraissent dans le « senior info »
19. Etablissement d'un cadastre des squats sur le territoire communal
20. Call Center Solidarité1080
21. Gsm pour combattre l'isolement
22. Distribution des Chocolats aux plus démunis
23. Achat de masques pour les Senior pour la prévention contre le Covid-19
24. Centre de Testing
25. Livraison de colis alimentaires et de repas aux plus fragiles
26. Promotion de la Disability Card

II. ACTIVITES :

1. **Accompagnement social des habitants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean dans leur démarches** (aide ponctuelle au remplissage de documents sur rendez-vous ou sur simple visite, visites domiciliaires en vue de l'accomplissement de formalités diverses...)
 - a. Le service se charge de fournir une aide adaptée au besoin de chaque personne qui se présente au guichet avec un problème ou qui téléphone ; ce type de visiteur est pris en charge par un assistant social ou fait l'objet, si nécessaire, d'une visite domiciliaire
 - b. A l'occasion des visites à ses guichets, il donne des informations sur les services prodigués par les diverses associations et partenaires et met ainsi le réseau en marche aux fins de la mise en place d'aide à domicile, de transport adapté, d'aide ponctuelle, d'aide sociale.
 - c. Il réoriente le public vers les services adéquats

La plupart du temps, ces démarches s'inscrivent dans une collaboration avec d'autres structures. Dans ces matières, le travail en réseau est prépondérant (CPAS, Logement Molenbeekois, Médiation communale, Services d'aide à domicile, Mutuelles, Services divers de coordination...) Durant la période de référence 125 entretiens avec suivi (démarches, consultations, visites à domicile...) ont eu lieu.

2. Etablissement des demandes de reconnaissance et d'allocations pour personnes handicapées

Depuis le 1^{er} juillet 2016, les demandes d'allocation pour personne handicapée (ex « Vierge Noire ») dont l'octroi est géré par le SPF Sécurité sociale se font par voie électronique.

Théoriquement, le citoyen peut au moyen de sa carte d'identité électronique et d'un lecteur de cartes se connecter à la plateforme sécurisée du SPF Handicap et faire sa demande lui-même. Il n'y a plus de remplissage de formulaires papier ni d'introduction d'un certificat médical.

Pour les personnes qui ne maîtrisent pas l'informatique, l'administration communale remplit les demandes. Force est de constater le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil mis en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique. La charge du remplissage est donc transposée vers les communes. Le personnel c'est adapté à l'utilisation du nouvel outil mais il a dû également s'adapter à la nouvelle manière de recevoir les demandeurs et tenir compte du profil de l'interlocuteur. Beaucoup de tact, de sensibilité et d'écoute sont demandés car le questionnaire mis au point par les autorités fédérales comporte des questions très délicates qui vont jusque dans l'intimité profonde du demandeur. Le service assure, outre l'encodage des demandes, aussi le suivi des dossiers d'instruction.

Le service de l'Action sociale a reçu 473 visites à ce sujet durant la période de référence, dont 262 dossiers introduits.

3. Introduction des demandes de pension

Depuis la réforme du système de demande de pension, les droits à la pension des citoyens sont automatiquement examinés par l'Office National des Pensions un an avant la date de prise de cours de l'âge légal de la pension.

Le Service de l'Action sociale introduit les demandes de pension anticipée pour les personnes habitant la commune qui réunissent les conditions de carrière et d'âge. Le service introduit également les demandes de pension de conjoint survivant.

Tout comme pour les demandes d'allocation d'handicap, force est de constater le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil mis en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique.

Durant la période de référence, le service de l'Action sociale a effectué 11 demandes au guichet à la requête des citoyens.

Ce chiffre ne peut en aucun cas servir de statistique pour déterminer le nombre de bénéficiaires de cet avantage, vu que la demande peut être faite à domicile et à l'ONP.

4. Introduction des demandes de Garantie de Revenus aux Personnes Agées (G.R.A.P.A.),

La Garantie de revenus aux personnes âgées (G.R.A.P.A.) est une prestation octroyée aux personnes âgées d'au moins 65 ans dont les revenus sont trop faibles pour assurer leur subsistance. Elle remplace depuis 2001 l'ancien 'revenu garanti'.

Les personnes qui sont dans les conditions de nationalité et de résidence prévues par la réglementation (consultables sur www.onprvp.fgov.be/) peuvent introduire personnellement leur demande au moyen de leur carte d'identité électronique. Il faut toutefois posséder un lecteur de carte pour se connecter à la plateforme sécurisée.

Tout comme pour les demandes d'allocation d'handicap et de pension, relevons le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique.

Durant la période de référence, 28 personnes se sont présentées à nos guichets afin de faire remplir leur demande de G.R.A.P.A.

Ce chiffre ne peut en aucun cas servir de statistique pour déterminer le nombre de bénéficiaires de cet avantage, vu que la demande peut être faite à domicile et à l'ONP.

Depuis le 25 mai 2018, le « Règlement général sur la protection des données » est entré en vigueur et donc le service ne tient plus de registre de visites.

Depuis le mois de juin 2019, l'ONP a accentué les contrôles de résidence des titulaires de GRAPA. Pas moins de 10.000 courriers ont été envoyés dans tout le pays, mettant ainsi toute une frange fragilisée de la population sous pression. De nombreux concitoyens ont rendu visite au Service de l'Action sociale pour obtenir des explications sur le contenu de la lettre peu claire qu'ils avaient reçue.

Le contrôle de résidence des titulaires de GRAPA est désormais confié à B-post, néanmoins, le service de l'Action Sociale a continué à valider des certificats de résidence de la mi-septembre à fin octobre 2019 ce qui correspond à 480 certificats de résidence.

5. Organisation de loisirs pour les seniors

L'Administration communale a organisé trois activités pour les seniors durant la période de référence :

- L'excursion à la mer, Nieuport et La Panne, du 10 au 18 septembre 2019, pour laquelle une participation financière de 10 euros a été demandée. Les participants étaient au nombre de 600.
- Le repas de Noël du 3 au 11 décembre 2019, avec animation musicale à la salle du Sippelberg, pour lequel aucune participation financière n'est demandée : 1291 personnes ont participé à l'activité.
- Le repas de printemps prévu du 21 au 29 avril 2020, avec animation musicale à la salle de fêtes du Sippelberg, cette activité a été annulé suite à la crise sanitaire du Covid-19.

Comme auparavant, les inscriptions sont aussi acceptées par mail et le paiement se fait lui aussi par voie électronique, signe que les seniors se familiarisent de plus en plus avec l'informatique.

6. Octroi de chèques-taxis aux habitants de la commune

Afin de favoriser le maintien à domicile, le service délivre des chèques – taxis.

Sous certaines conditions d'âge, de résidence et/ou de statut (OMNIO-VIPO et/ou être reconnu comme personne handicapée) et sur présentation d'un certificat attestant l'impossibilité d'utiliser les transports en commun, nos habitants peuvent obtenir des chèques-taxis communaux ou régionaux. Ils ont une valeur faciale de 5 euros et sont au nombre de 18, ce qui fait un total de 90 euros ; un montant total de 79.500 euros est prévu au budget annuel, dont 30.000 euros subventionnés par la Région de Bruxelles-Capitale.

L'Administration communale a organisé à la Maison communale durant le mois de février 2020 plusieurs séances au cours desquelles les habitants ont pu réceptionner leurs chèques. Les personnes n'ayant pu se rendre à la Maison communale aux dates précitées ont pu retirer leurs chèques au guichet de l'action sociale.

Durant la période de référence, le nombre suivant de chèques a été distribué :

- **5400 chèques taxis communaux (300 bénéficiaires)**
- **8658 chèques taxis régionaux (481 bénéficiaires)**

7. Placement et le retrait d'appareils de télévigilance

Contexte :

La collaboration avec la C.S.D. (Centrale de Soins à domicile – organisme agréé et subventionné par la COCOF) pour la gestion des appareils de télévigilance existe depuis 1992 par le biais d'une convention offrant des tarifs préférentiels aux Molenbeekois.

L'Administration communale a compté jusqu'à 125 appareils dont l'achat a été subventionné par Le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ces appareils ont été progressivement retirés du marché par la C.S.D. suite aux évolutions technologiques des médias et remplacés par cette même C.S.D. en vue de permettre la poursuite du service.

Actuellement, 21 personnes habitant Molenbeek bénéficient encore des services avec des appareils de type ancien qui fonctionnent encore sur des lignes analogiques et qui sont de moins en moins fiables.

La commune a acquis 21 nouveaux appareils de télévigilance d'une nouvelle génération afin de remplacer les appareils obsolètes.

Fonctionnement du système :

Chaque mois, la CSD nous transmet une facture avec les redevances mensuelles supportées par les bénéficiaires et les frais d'intervention lors de l'utilisation du système.

8. Contrôle de pointage des demandeurs d'emploi à temps partiel

Le service procède à la validation des Formulaires C3 pour le contrôle des travailleurs à temps partiel. Les travailleurs à temps partiel peuvent bénéficier sous certaines conditions d'une allocation garantie de revenus ; s'ils sont dans les conditions, ils sont alors astreints à la validation du formulaire C3 temps partiel auprès de leur administration communale. Cette validation se fait pour trois mois.

Le service a enregistré 1.535 visites durant la période du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020,

L'arrêté royal du 13 mai 2020 abrogeant l'article 72 de l'arrêté royal du 25 novembre 1991 portant réglementation du chômage et modifiant l'article 131bis dans le même arrêté, a supprimé la validation du formulaire C3-temps partiel de l'ONEM par les communes et ce à partir du 1^{er} juillet 2020.

9. Remplissage des attestations de résidence dans le cadre du contrôle des chômeurs

Depuis le 15 décembre 2005, le pointage communal n'existe plus. L'ONEM effectue des contrôles de résidence par sondage. Le service procède à la validation de l'attestation de résidence formulaire C66 bis de contrôle de résidence pour les chômeurs à temps plein.

Le service a enregistré 111 visites durant la période du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020.

10. Organisation des permanences en vue du remplissage des déclarations fiscales en collaboration avec le SPF Finances

Cette année, la crise sanitaire a obligé le service à annuler la permanence fiscale pour les citoyens, néanmoins, une permanence a été faite pour les employés et ouvriers communaux.

Nous avons traité 32 demandes entre le 10 juin et le 15 juillet 2020.

11. Participation à l'organisation de la Semaine de la Santé

La Semaine de la Santé est un événement organisé depuis 5 ans dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean à l'initiative de l'Echevine de la Santé.

Le but de ces activités est de sensibiliser la population molenbeekoise aux comportements et aux habitudes de vie, qui peuvent avoir un impact positif et constructif sur la santé.

Cette année, la crise sanitaire a obligé le service à annuler cet événement.

12. Appui administratif au Conseil Communal Consultatif des Aînés

Le service de l'Action sociale offre son appui administratif et logistique au Conseil (préparation de réunions, organisation d'événements, ...)

13. Octroi de subsides aux organismes de consultation des nourrissons

Dans le cadre de la politique de promotion et de prévention à la santé et en application du règlement communal du 20 décembre 2017 sur la répartition des subsides aux Consultations de nourrissons, le service de l'Action sociale gère l'octroi d'un subside trimestriel à 4 consultations de nourrissons. Ce subside s'élève à 0,12 € par enfant de moins d'un an.

Liste des consultations de nourrissons :

Femme Prévoyante, chaussée de Gand, 122

Femme Prévoyante, rue de Bonne, 65

Femme Prévoyante, avenue Brigade Piron 144

Reine Fabiola, rue Picard, 204

14. Etablissement des dossiers administratifs en cas de calamité naturelle reconnue

Suite à la réforme de l'Etat, cette matière est régionalisée. En cas de calamité naturelle reconnue, le service sert de boîte aux lettres uniquement pour la transmission des dossiers des véhicules situés sur la voie publique qui ont été endommagés par les intempéries. Les autres dossiers sont pris en charge par les compagnies d'assurance.

Le service n'a introduit aucun dossier durant la période de référence.

15. Plan Canicule Communal

A l'occasion des périodes de fortes chaleurs, de plus en plus fréquentes, et même en dehors de celles-ci, l'administration communale a mis l'accent sur la solidarité et la vigilance de tous et a mis à disposition des services de première ligne un stock de bouteilles d'eau.

Plutôt que d'opter pour une diffusion massive de dépliants dans les boîtes aux lettres, l'administration a opté pour une distribution des informations via des services directement en contact avec la population.

Les personnes qui ont demandé de l'eau ont reçu la visite de nos équipes sur le terrain, la bouteille étant le moyen pour entrer en contact avec les personnes, briser leur solitude et leur donner des pistes et ainsi lutter contre l'isolement. Nos visiteurs disposaient aussi d'informations concernant les services d'aide à domicile bien souvent méconnus de la plupart des gens.

Les services communaux en contact avec le public, le service d'accueil de la Maison communale n'ont pas manqué de conscientiser chaque visiteur. Des affiches grandes format ont été placées aux endroits principaux de la commune. Les pharmacies ont été approvisionnées en flyers et les maisons médicales ont été informées de la démarche initiée par la commune.

16. Plan Grand Froid Communal

Un réseau mis en place en 2017 pour que tous personnes habitant la commune ou présente sur le territoire de celles-ci (par exemple les sans-abris) puisse aller se réchauffer dans divers endroits, tels que les restaurants sociaux, les associations diverses, la Chaîne de l'Amitié. Durant la période de référence, il n'y a pas eu de période de grand froid.

17. Octroi de subsides aux divers organismes

Le collège inscrit chaque année des crédits dans son budget pour l'octroi de subsides aux organismes – Personnes âgées, Médecine sociale et préventive – Moins valides – Divers.

Pour la période de référence, le Service a octroyé des subsides à 22 associations.

18. Participation à la rédaction d'articles qui paraissent dans le « Senior info »

Le senior info paraît à chaque activité des seniors (dîner de printemps, dîner de Noël et excursion d'un jour).

A l'heure actuelle, 20 numéros sont déjà parus.

Le service de l'Action sociale élabore cette brochure en rédigeant certains articles et en assurant les traductions et en faisant appel à des partenaires.

19. L'établissement d'un cadastre des squats sur le territoire communal

Depuis le 21 janvier 2019, l'Administration communale a mis en place un cadastre des squats sur le territoire communal.

Pour mener à bien cette tâche, une assistante sociale a été engagée. Elle est rattachée au Service de l'Action sociale et travaille en collaboration avec les services communaux et les divers partenaires (Prévention, ASBL Move, Section locale de la Croix Rouge).

A cela s'ajoute, le réseau SDF déjà mis en place depuis l'année 2017.

Fonctionnement de ce réseau :

Dès qu'une situation critique est remarquée ; le réseau se met en marche.

Les constateurs (police, Croix Rouge, gardiens de la paix, agents communaux, citoyens...) informent le réseau (CPAS, Croix Rouge, Action sociale, ...) celui-ci tente de créer un lien avec la personne en situation critique. Avec l'accord de la personne, des soins sont prodigués. L'intervention d'un médecin est également proposée, si la situation de santé est critique, mais toujours avec l'accord de la personne en difficulté. Les honoraires éventuels de ces médecins qui seraient appelés sont pris en charge par l'Administration communale.

L'assistante sociale du service de l'Action Sociale prend le dossier en charge.

De plus, le mardi, l'assistante sociale en question accompagne la section locale de la Croix Rouge dans sa maraude hebdomadaire.

Le cadastre des squats est en cours d'élaboration.

20. Call Center Solidarité1080

Avec la crise sanitaire sans précédent, le Service de l'Action Sociale a accueilli en ses locaux l'installation d'une plate-forme Solidarité1080 associée à un call center à disposition des molenbeekois se trouvant en difficulté pour faire leurs courses, avoir des repas chauds, se rendre à la pharmacie, ...

Des volontaires étaient présents pour répondre aux appels téléphoniques des citoyens et relayés les besoins vers les différents partenaires avec qui nous travaillons.

Ce projet a permis à de nombreuses personnes d'avoir des vivres et des repas tout au long du confinement.

21. Gsm pour combattre l'isolement

La crise sanitaire a très vite fait ressortir de nombreuses difficultés pour chacun mais aussi une accentuation de l'isolement de certaines personnes.

Parfois sans moyen de communication, celles-ci ont vraiment beaucoup souffert.

Le service de l'Action Sociale a créé le projet « Un Gsm contre l'isolement ». Ce projet a permis l'acquisition de plusieurs GSM munis d'une carte Sim avec abonnement et ce afin de le mettre à disposition de citoyens isolés. La mise à disposition, bien que limitée dans le temps, permet de rester en contact avec les personnes et de répondre à d'autres besoins éventuels.

22. Distribution des Chocolats aux plus démunis

Durant la crise sanitaire, une belle solidarité de fait est née à Molenbeek-Saint-Jean et ce à différents niveaux : livraison de repas, de médicaments, de colis alimentaires, ...

Pour remercier nos bénévoles, nos associations de fait, les personnes solidaires, ... des chocolats de Pâques ont été distribués à tous les aidants.

23. Achat de masques pour les Senior pour la prévention contre le Covid-19

La crise du Covid-19 a contraint le service de l'action sociale à annuler les activités prévues pour nos Seniors.

Le budget communal prévu pour l'organisation de ces activités a été utilisé à hauteur de 49.608 € pour financer l'achat prioritaire de masques à destination de nos Seniors : plus de 15.000 ont été achetés et distribués à nos aînés.

24. Centre de Test Covid-19

Pour répondre aux besoins de proximité des citoyens et à défaut d'hôpital sur le territoire communal, grâce à la collaboration de la Croix Rouge, le 1^{er} juillet 2020, un centre de test Covid-19 s'est ouvert.

Il permettra d'accueillir les patients soupçonnés par leur médecin traitant d'être Covid-19 de venir se faire tester dans devoir parcourir de longues distances vers un hôpital.

25. Livraison de colis alimentaires et de repas aux plus fragiles

Depuis le début de la crise sanitaire, à l'initiative de l'Echevine de l'Action Sociale et en collaboration avec différentes Asbl, des repas et colis alimentaires sont régulièrement distribués aux personnes sans papiers et aux sans-abris.

26. Promotion de la Disability Card

Depuis le début de l'été 2020, le Service de l'Action Sociale fait la promotion de la Disability Card notamment en insérant un article dans le Molenbeek-info mais aussi en la présentant aux différentes personnes qui viennent dans le Service faire l'introduction de leur demande de reconnaissance de handicap.

Pour faire face à ces tâches, le cadre du service de l'Action Sociale est de 7 personnes.

La répartition était la suivante au 31 juillet 2020 :

- 1 agent de niveau A4 – Chef de Service
- 1 agent de niveau A – Assistant Social
- 3 agents de niveau B – Assistant Social
- 1 agent de niveau C
- 1 agent de niveau D

H. SECRETARIAT – ARCHIVES

SERVICE SECRETARIAT

I. MISSIONS

Le Service du Secrétariat communal est chargé de la préparation des affaires qui sont soumises au Conseil communal et au Collège des Bourgmestre et Echevins. Il assure la réception hebdomadaire des dossiers qui doivent être soumis au Collège, établit l'ordre du jour des séances, et après la séance, note les décisions que le Secrétaire communal a actées, puis veille à ce que les services communaux puissent

disposer des extraits. Il rédige les procès-verbaux des séances et assure la transcription de ceux-ci. Il veille également à la tenue des registres des délibérations et à l'émargement des approbations de la Tutelle.

Le même travail est effectué mensuellement pour les réunions du Conseil communal, avec en plus, la préparation des convocations à expédier aux conseillers communaux et la correction, la mise en page et l'impression des comptes-rendus des séances publiques.

La gestion des séances du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Conseil communal se fait de manière informatisée avec l'aide d'un logiciel spécifique, BOS. Cela a pour effet que les services communaux ont accès dès l'établissement du procès-verbal du Secrétaire communal, à leurs décisions, sous forme d'extraits. Les envois des actes soumis à tutelle CPAS se font également par le logiciel BOS. Le Secrétariat centralise, vérifie ou rédige, transmet les avis, les notes, les ordres de service aux services communaux.

II.ACTIVITES

Réunions du Conseil, du Collège et des Sections Réunies

	Du 01/08/2019 au 31/07/2020
Conseil communal	11 séances
Sections réunies	6 séances
Collège échevinal ordinaire	27 séances
Collège échevinal extraordinaire	21 séances

Le Secrétariat communal se charge de l'enregistrement journalier du courrier de l'Administration communale à l'aide d'un programme informatique spécifique.

Autres activités :

- Suivi des dossiers relatifs aux distinctions honorifiques pour les habitants de la Commune, à transmettre au Ministre du Travail, ainsi que la remise des diplômes aux Lauréats du Travail ;
- Constitution du répertoire des délibérations du Conseil communal et du Collège échevinal ;
- Mise en page du rapport annuel, la déclaration et dépôt légal à la Bibliothèque Royale de Belgique ;
- Courrier divers (demandes de renseignements et correspondance avec les mandataires communaux, demandes de consultation de documents administratifs, courrier du Secrétaire communal et toute autre correspondance, vérification de toute la correspondance soumise à la signature du Secrétaire communal) ;
- Traitement des questions écrites, interpellations, motions des Conseillers communaux et la publication sur le site internet de la Commune ;
- Dépôt des listes de mandats à la Cour des Comptes et envoi du courrier pour la déclaration de patrimoine ;
- Délivrance de documentation concernant la Commune pour le public, les étudiants et les autres personnes qui en font la demande ;
- Relations avec les intercommunales et autres organismes pour les désignations et les démissions des mandataires communaux au sein des diverses assemblées, conseils d'administration et assemblées générales ;
- Rédaction des délibérations des démissions et désignations des Conseillers communaux et transmission de ces délibérations au Service Public Régional de Bruxelles ;
- Tenue des archives relatives aux mandataires communaux ;

- Communication aux services communaux des diverses directives internes ;
- Tenue des dossiers relatifs à la transparence et au cumul des mandats des mandataires communaux et dépôt à la Cour des Comptes ;
- Déclaration relative à la mise en œuvre du SEC 2010 (nombre des mandats exercés par les membres du Collège et du Conseil communal ou par un membre du personnel de l'administration dans les Assemblées Générales des asbl) ;
- Tenue du registre des publications et publication des ordonnances et des règlements communaux ;
- Tenue à jour des dossiers des mandataires communaux, depuis leur installation jusqu'à leur démission ;
- Gestion des demandes de consultation des documents administratifs, introduites par des particuliers ;
- Gestion de l'application BOS (autorisations d'accès à l'application, interventions au niveau des utilisateurs) ;
- Envoi des actes soumis à tutelle CPAS ;
- Gestion de la page « Vie publique » sur le site internet communal (changements au niveau des membres du Collège et du Conseil, publications des réponses aux questions écrites posées par les Conseillers, publication des interpellations et motions des conseillers communaux, transparence des mandats...)
- En cas d'élections, envoi des convocations aux présidents des bureaux de vote et aux assesseurs ;
- Application de l'Ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune entrée en vigueur le 01/12/2018 - Transparence - Déclaration des mandats - Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 : rédaction, publication et transmission du rapport annuel sur la transparence des mandats contenant les rémunérations des membres du Conseil communal, des Echevins et de la Bourgmestre, avec un relevé détaillé des présences en réunion, des avantages en nature et la liste des voyages faits dans le cadre de l'exercice des fonctions, un inventaire de tous les marchés publics conclus par la Commune en précisant pour chaque marché (travaux, fournitures, services) les bénéficiaires et les montants engagés et le montant total de l'attribution, la liste des subsides octroyés par la commune en précisant les destinataires et les montants.

Service de la sécurité de l'information et de la protection des données

Note : ce service n'existe pas officiellement – les activités décrites ci-dessous sont réalisées par des personnes issues de différents services (archives, affaires juridiques, ressources humaines, informatique, etc...) et le délégué à la protection des données.

I) Mission(s)

- Mise en conformité vis-à-vis des législations sur la sécurité de l'information et la protection des données ;
- Gestion de la sécurité de l'information et de la protection des [personnes quand au traitement de leurs] données [à caractère personnel] ;
- Missions du DPO/CSI : information, conseil et contrôle sur les sujets SI/PD ;

II) Activité(S)

Sécurité de l'information

1. Politique de sécurité

- 1.2. présentation au COGEST pour préparation de l'approbation par le Collège et le Conseil ;

2. Politiques de sécurité spécifiques

- 2.2. Proposition de politique « Gouvernance et Gestion du Risque »
- 2.3. Proposition de politique « Gestion des biens »
- 2.4. Proposition de politique « Sécurité des ressources humaines »

3. Plan de traitement

- 3.2. Adaptation du plan pour 2020-2022 (ce plan doit toujours être enrichi par les services et adopté par la direction)

Mise en conformité GDPR

En ce qui concerne la mise en conformité vis-à-vis du GDPR, les actions suivantes ont été complétées en tout ou partie :

4. Politique de traitement des DCP

- 4.2. Proposition de politique

5. Registre des activités de traitement

- 5.2. Population
- 5.3. Ressources humaines
- 5.4. Etrangers
- 5.5. Etat civil
- 5.6. Urbanisme
- 5.7. Ecoles NL

6. Information aux personnes

- 6.2. proposition de publication des documents sur le site web
- 6.3. création des documents d'info pour Ecoles NL

7. Plan de mise en conformité

- 7.2. Adaptation du plan pour 2020-2022 (ce plan doit toujours être enrichi par les services et adopté par la direction)

Gestion courante

1. Avis et conseils du DPO / CSI

Des avis ont été remis sur les sujets suivants :

- note générale à la Bourgmestre sur la protection des données
- échange de données avec les syndicats
- communication interne et externe au sujet du traitement des données
- relation avec les huissiers de justices : rôle et obligations
- utilisation des outils internet « gratuits » pour les relations avec les usagers de l'administration
- contrôle de température par des moyens complexes (« caméras intelligentes COVID »)
- gestion des images des caméras de surveillance du service incivilités
- consultation populaire
- fin de vie Windows 7
- système d'échange de fichier en temps de télétravail forcé

2. Traitement des demandes des personnes concernées

Trois demandes ont été reçues pendant l'année écoulée. L'une d'entre elle n'a pas été traitée dans les temps (demande adressée à une mauvaise adresse et absence du destinataire).

3. Incidents de sécurité, violations de données et non-respect des politiques/législations

Les incidents suivants ont été rapportés et/ou ont nécessité un suivi :

- utilisation de matériel informatique personnel pour des activités sensibles
- divulgation d'images de caméras de vidéosurveillance sur les réseaux sociaux
- mise en place de borne de prise de température « intelligente » (invalidées par l'APD + aucune information sur le traitement)

D'autres incidents ayant un impact sécurité se sont produits, sans que le service soit informé officiellement. L'établissement d'une gestion centralisée des incidents est nécessaire pour que ce rapport puisse être établi avec précision.

4. Accords d'échanges de données

Des démarches ont été engagées avec les organisations ayant un rôle de responsable de traitement indépendant (ni sous-traitant ni responsable conjoint) :

- Syndicats
- ONE
- Police
- Fédération Wallonie-Bruxelles

SERVICE ARCHIVES

I) MISSIONS

Le service des Archives communales est chargé de la gestion des documents produits par les services de l'Administration communale. Cette gestion signifie la conservation ou, dans certains cas précis, l'élimination des documents d'archives, ainsi que leur mise en valeur via le Musée communal, des publications ou des expositions.

Le service des Archives communales s'adresse donc, d'une part, aux différents services communaux soit pour les conseiller dans la gestion quotidienne de leur documentation, soit pour l'organisation de versement d'archives statiques ou pour la recherche de documents anciens. D'autre part, il reçoit et conseille des personnes extérieures aux services communaux (chercheurs, étudiants, élèves ou autres particuliers) désireux de réaliser une recherche ou qui simplement souhaitent obtenir une information en rapport avec la commune.

II) ACTIVITES

1°) Versements

Quatre versements ont été réalisés durant la période 2019-2020 pour les services suivants :

- Académie de musique
- GRH (dossiers du personnel)
- Urbanisme (Renseignements urbanistiques)
- Promotion Santé à l'Ecole (dossiers d'élèves)

2°) Demandes des services communaux et des particuliers au service des Archives

Suivant la mission du service des Archives de rechercher les informations et dossiers anciens pour le compte des services communaux, nous avons répondu à 289 demandes sur la période 2019-2020. Les départements qui ont effectué la majorité de ces demandes sont les services de l'Urbanisme, l'état civil, le GRH et l'Instruction publique.

De plus, 31 demandes de particuliers et généalogistes ont été traitées par le service des Archives, concernant majoritairement des recherches généalogiques.

3°) Restauration de documents

Afin d'assurer la bonne conservation des informations sous sa responsabilité, le Service des Archives a poursuivi cette année sa campagne de restauration des registres de population de l'Index 1947. 3 registres ont ainsi pu être restaurés cette année, et autant devraient l'être sur la prochaine période.

3°) Protection des Données à caractère personnel

L'entrée en vigueur le 25 mai 2018, du Règlement général sur la protection des données (RGPD) entraîne une série de nouvelles mesures à prendre au sein de l'administration communale afin de se mettre en

conformité avec ledit règlement. Dans cette perspective, le service des Archives poursuit sa participation active aux travaux du Comité de pilotage RGPD.

5°) Stage

Le service des Archives a accueilli en 2020 une étudiante en histoire, finalité archivistique, afin qu'elle effectue un stage de 80h. Dans ce cadre, cette dernière a effectué plusieurs tâches de classement et d'inventoriage.

6°) Participations

Le service des Archives poursuit ses collaborations à l'extérieur, particulièrement avec l'Association des Archivistes Francophones de Belgique, avec la participation aux réunions du groupe de travail dédié aux archives locales.

I. SERVICE CLASSES MOYENNES / ECONOMIE

I) MISSIONS :

En ce domaine, l'objectif est de promouvoir l'essor commercial et industriel de la commune de Molenbeek-Saint-Jean.

A cet effet, le service a pour mission essentielle :

- d'organiser la concertation avec les acteurs du terrain et de les informer ;
- de promouvoir la notoriété de l'activité économique du territoire communal ;
- de faciliter les démarches administratives des indépendants et chefs d'entreprises.
- de proposer des initiatives susceptibles de promouvoir le commerce et l'activité économique à Molenbeek-Saint-Jean.

Outre le développement économique, cette année le service classes-moyennes Economie a misé sur le renforcement des liens entre commerçants et habitants en consolidant les associations de commerçants. Par ses nombreuses rencontres la Commune a voulu également pallier le manque de concertations entre différentes entités qui gravitent autour de la thématique des commerces et de l'animation qui donne l'attrait si chaleureux si vivant d'une Commune.

II) ACTIVITES :

a. L'activité économique locale / Guichet :

Hormis la gestion administrative des dossiers en cours relative au commerce ambulants (marchés et voie publique) ainsi qu'à certains commerces (cafés, night et phone shops, ...), d'autres diverses demandes sont également traitées lors de visites au guichet, par correspondance (emails) ou par téléphone.

Le guichet du service Classes-moyennes Economie est accessible aux molenbeekois, aux commerçants, associations et aux entreprises locales ou ayant un projet de s'installer sur notre territoire.

Des conseils et des aides sont octroyés pour la gestion quotidienne des affaires économiques, des activités sur le quartier, des aides au niveau régional en cas de travaux empêchant le bon déroulement de l'activité du commerçant...

On y trouve une écoute et des conseils administratifs et juridiques.

Concrètement, pour cette année, ont entre-autres été traités :

- 9 ouvertures de débits de boissons ;
- 12 avis pour le placement de 'bingos' ;
- 1 changement d'exploitant d'un night shop
- 4 demandes d'indemnisation chantier) ;
- la liste des dérogations au repos hebdomadaire pour 2020 ;
- dans le cadre des marchés, attribution d'abonnements, cessions d'emplacements, modification de produit vendu, ...
- en matière de commerce ambulancier hors marchés, des demandes pour occupation de la voie publique, telles que glaciers, foodtrucks, ont été enregistrées.

b. Les associations de commerçants ont une nouvelle structure de gestion :

COM2MOLEM (asbl para communale) fédère les 4 associations de commerçants autour d'elle est devenu MOLENIUM en 2020.

Plusieurs rencontres avec les membres de chaque association de commerçants ont été nécessaires afin de les interroger sur leurs priorités en vue de la réalisation du plan d'action annuel.

Un plan opérationnel de l'association faitière a été développé et des plans d'actions annuels rédigés sur base des propositions de chaque association de commerçants pour impulser une dynamique cohérente sur l'ensemble du territoire communale.

- Création de diverses animations de quartiers commerçants dans le but de stimuler la fréquentation des commerces.
- Travail sur la communication et la visibilité des commerces existants.
- Soutien des associations des commerçants, en veillant à leur renforcement (avec le soutien de Hub Brussels).
- Soutien administratif et aide à l'expansion économique grâce à la guidance que MOLENIUM apporte aux associations de commerçants.
- Guidance vers les partenaires communaux et régionaux :
 - 1819
 - Hub Brussels
 - GEL – centre d'entreprise, ... etc.
- Développement de l'animation commerciale dans le cadre des fêtes de fin d'année.
- Prise de contact avec des sociétés proposant une application e-commerce (cartes de fidélisation, moyens de paiement digitalisés, etc..).

La Commune peut identifier aujourd'hui **4 noyaux commerçants** sur son territoire.

Chaque noyau est constitué d'une association mixte qui comprend à la fois des commerçants et des habitants.

- **Molenbeek Centre ou Historique** : *Molenbeek Center Shopping*
La chaussée de Gand représente un noyau important de la commune qui est connue au-delà des frontières pour acquérir des biens et services accessibles aux petits revenus. Cet axe a connu de nombreux changements positifs en termes de standing et de modernisme.
 - Une braderie a été organisée par l'asbl MCS le mercredi 1er mai 2019.
 - Une braderie a été organisée par l'asbl MCS le samedi 15 juin 2019.
- **Le quartier du Karreveld** : *Asbl Karreveld*
Des animations commencent à fleurir et le quartier accueille beaucoup le secteur de l'HORECA.
- **Chaussée de Ninove** : *Asbl Duchesse*

La chaussée est longue et rejoint une partie sur la Commune d'Anderlecht.

La priorité a été de renforcer le quartier de la Place de la Duchesse de Brabant en favorisant le dynamisme des commerçants et en luttant contre les dépôts clandestins. La commune compte encore s'investir sur ce tronçon de la chaussée pour développer des initiatives de quartier (fête des voisins, apéros urbains, ...).

Une nouvelle équipe a vu le jour avec une nouvelle dynamique en termes d'animations et de communication (flyers, Facebook, ...).

- **Le quartier maritime** *Asbl Maritime Dynamiek* est en pleine évolution. La commune prévoit d'investir le lieu en encadrant au mieux son développement.
 - Une braderie a été organisée par l'asbl COM2MOLEM en partenariat avec l'asbl Maritime Dynamiek le samedi 20 avril 2019.

Les quatre associations sont chapeautées par la faitière COM2MOLEM en tant que ASBL Para-Communale.

La Faitière a également comme mission de renforcer les structures commerciales existantes ou à venir sur l'entièreté de la Commune.

Cette année l'accent a été mis sur les différentes rencontres et l'organisation de la structure COM2MOLEM. Elle répondra à la demande des commerçants de se voir doter d'un service qui coordonne et fait le suivi administratif sur la thématique du commerce au sein de l'administration.

La faitière a établi un plan annuel d'animations qui sert de relais pour la gestion des dossiers entre la Commune, la Région et Hub Brussels.

c. L'animation commerciale :

Une attention particulière est apportée à l'animation commerciale dans le cadre des fêtes de fin d'année.

Nous encourageons et participons aux promotions des activités favorisant l'économie locale telle que les braderies et brocantes en collaboration avec les associations de commerçants.

En période de fêtes, nous collaborons avec d'autres services de la Commune et organisons l'installation de guirlandes lumineuses et l'installation de différents chalets et stands lors du marché de Noël

d. Les marchés publics :

La gestion administrative des marchés communaux est effectuée par le service des classes moyennes.

Trois marchés hebdomadaires se déroulent sur le territoire de la Commune :

- **Le marché dominical** : anciennement géré par un concessionnaire, a été repris par la commune depuis le 01/01/2020.
Ce marché se tient place Communale.
- **Le marché du mardi matin**: il a lieu place de la Duchesse de Brabant.
- **Le marché du jeudi matin**: le plus important des trois et d'une grande diversité de produits, il s'étend aux alentours de la maison communale : place communale, rue du Comte de Flandre, parvis Saint-Jean-Baptiste, pourtour de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste + une petite extension dans la rue de l'Avenir. Il est idéalement desservi par les transports en commun (métro ligne 1 et bus 89) et attire une foule considérable.

L'organisation et la surveillance sur le terrain sont assurées par les placiers qui, en collaboration avec les services des gardiens de la paix, de la police et de la voirie, contribuent au bon déroulement des marchés.

e. Le CAALUC :

Cette Commission d'Attribution Apolitique des Locaux à Usage Commerciaux qui comprend des membres de HUB (anciennement Atrium) Brussels et des services des Propriétés communales et de l'Economie-Classes moyennes examine les dossiers des personnes désireuses de louer un bien communal pour y établir un commerce.

III) RECETTES LIEES A LA GESTION DES MARCHES :

Outre l'accueil des marchands et le courrier qui leur est échangé, le service se charge, en collaboration étroite avec le service de la Recette communale, des modalités de paiement des redevances ; le montant total des abonnements pour les marchés du mardi et du jeudi avoisine les 100.000,00 EUR par trimestre, tandis que les droits de places des marchands occasionnels représentent plus de 60.000,00 EUR par an

Pour le marché dominical, à l'époque de la concession, la firme privée « Etablissements Charve » rétribuait un revenu annuel d'environ 40.000,00 EUR à la commune

IV) REGLEMENTATION ET LEGISLATIONS :

a. Réglementation en matière d'heures de fermeture obligatoires et de repos hebdomadaire :

Les horaires d'ouverture des commerces sont régis par la loi du 10 novembre 2006, qui prévoit non seulement des heures de fermeture obligatoires, mais également un jour de repos hebdomadaire.

Dans ces deux domaines, le service remplit un rôle d'informateur auprès des nouveaux exploitants, mais aussi d'intermédiaire avec les services de police responsables de faire respecter les lois en ces matières.

b. Les activités de commerce ambulants :

L'exercice de toute activité ambulante sur le domaine public, de même que l'organisation de toute activité ambulante sur le domaine privé, est soumis à une autorisation préalable de la Commune.

L'activité ambulante, et foraine d'ailleurs (mais nous n'en comptons pas actuellement), a été complètement revue et encadrée par la loi du 04/07/2005 et ceci afin de lui donner un réel regain ; un des points forts étant, à côté de la vente de produits, l'ouverture à la vente de services.

c. Les occupations de la voie publique :

En dehors des marchés, l'exploitation d'un emplacement sur la voie publique doit également être autorisée préalablement par les autorités communales.

A cet effet, une demande détaillée doit être introduite auprès du service ; définition du produit vendu, description du matériel utilisé, indication précise de l'endroit souhaité, et planning horaire, doivent être proposés afin d'être analysés (exception faite pour les glaciers dont l'activité est déambulatoire).

Pour les marchés, comme pour les occupations de la voie publique, la gestion administrative comprend la surveillance du respect des textes de lois sur l'activité ambulante ; des vérifications sont faites régulièrement via consultation des données de la Banque Carrefour des Entreprises.

Les cartes d'ambulants désormais électroniques offrent la possibilité d'un contrôle rapide et efficace grâce au QR-code.

En matière de comptabilité, des ordonnances de recouvrement sont établies en regard de chaque recette relevant des règlements de taxes ou droits de place relatifs à ces activités.

Le commerce ambulante comporte un troisième volet : la vente au domicile du consommateur, mais les demandes sont plutôt rares.

Afin de garantir la protection du consommateur, il s'agit dans ces cas-là de veiller à ce que les démarcheurs soient titulaires d'un certificat de bonnes vie et mœurs ou soient autorisés à ce type de vente par le parquet.

d. Les débits de boissons :

Conformément à la Loi du 15.12.2005 relative à la simplification administrative, toute personne désireuse d'ouvrir un débit de boissons (et pour autant qu'il y soit vendu de l'alcool) doit en obtenir préalablement la patente et l'autorisation des autorités communales.

Le service rassemble les éléments nécessaires afin de présenter au Collège un dossier complet lui permettant de statuer, en l'occurrence :

- l'accord du service de l'urbanisme attestant de la conformité des lieux ;
- un extrait du casier judiciaire central (art.596-1-8) du demandeur ;
- l'avis favorable du service communal de l'hygiène ;
- le rapport favorable du service des pompiers ;
- un extrait intégral de la Banque Carrefour des Entreprises ;
- le contrat d'assurance incendie ;
- le bail commercial ;
- l'agrément de l'AFSCA si des denrées alimentaires non-emballées sont servies ;
- l'acquittement des frais de dossier de 50.00 EUR

e. Les patentes :

Les patentes sont délivrées aux exploitants de débits de boissons sur notre territoire, pour autant qu'y soit servis des boissons alcoolisées.

Elles sont également nécessaires pour les personnes qui veulent proposer à la consommation des boissons spiritueuses (minimum 15 % vol.) lors d'un événement, par exemple lors d'une soirée publique dans une salle de fête située à Molenbeek-Saint-Jean. ou encore lors du marché de Noël organisé par la commune.

Quelle qu'en soit la finalité, pour obtenir une patente le demandeur doit fournir un extrait du casier judiciaire central (art 596-1-8) qu'il retirera auprès de la commune de son domicile.

f. Les établissements de jeux de hasard :

Etablissements de Classe III :

Des jeux de hasard, de type « bingos », ne peuvent être installés que dans des débits de boissons (code NACEBEL : 56.30 sous-classe 56.301 « cafés et bars »), définis comme des établissements dont l'activité principale et permanente réside exclusivement dans l'offre de boissons à consommer sur place, dont des boissons alcoolisées, et où aucune denrée alimentaire autre que des produits préemballés n'est proposée à la consommation sur place.

Pour obtenir la licence de Classe C auprès de la Commission des jeux de hasard, les exploitants doivent retirer auprès de notre service un avis émanant de la Bourgmestre qui atteste que l'établissement répond bien à toutes conditions légales.

Etablissements de Classe IV :

Depuis l'entrée en vigueur, le 01/01/2011, de la loi sur les jeux de hasard du 10 janvier 2010, les agences de paris et librairies (*) qui engagent des paris sportifs sont devenues une nouvelle classe d'établissements de jeux de hasard, à savoir : classe IV, et doivent détenir une licence, F2.

Afin d'obtenir de la commission des jeux de hasard l'octroi de cette licence, ils doivent entre autres joindre à leur demande un avis favorable de la Bourgmestre qu'ils obtiennent via notre service, après notamment

l'accord des services de police.

Les cafés ou les salons de thé ne peuvent pas engager de paris sportifs.

Le nombre d'établissements de cette catégorie est limité selon un quota national.

(*) Les libraires ne sont soumises à l'avis préalable de la commune que lorsque qu'un espace séparé est réservé aux jeux.

g. Les bureaux privés de télécommunication et magasins de nuit :

Ce règlement est en vigueur depuis le 6 juin 2010, il règle les dispositions spécifiques aux magasins de nuit et aux bureaux privés pour les télécommunications. Le contrôle et l'octroi des autorisations d'exploiter un tel commerce est effectué en étroite collaboration avec plusieurs services communaux dont l'Urbanisme et les taxes.

h. Indemnisation chantier :

Initialement appelée « Fonds de participation » sous l'autorité du Service Public Fédéral, cette matière a été transférée lors de la 6^{ème} réforme de l'Etat au Service Public Régional de Bruxelles, plus précisément la section Bruxelles Economie Emploi.

La procédure est restée dans un premier temps la même, offrant, moyennant quelques démarches et à condition de fermer le commerce, une indemnité compensatoire pour perte de revenus.

Depuis le 25/03/2019, l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 14/02/2019 relatif à l'indemnisation forfaitaire des commerces impactés par un chantier en voirie publique est entré en vigueur. nouveau système permet d'indemniser les commerçants occupant moins de 10 ETP et situés dans l'emprise ou à front d'emprise d'un chantier de niveau 2. (chantiers coordonnés dont une phase au moins interrompt la circulation automobile ou des transports en commun dans au moins un sens de circulation pendant au moins 29 jours calendrier consécutifs).

Depuis lors, les commerçants ne sont plus contraints de fermer leur commerce pour bénéficier de l'indemnisation forfaitaire.

i. Dérogations au repos hebdomadaire via notre Commune :

Vu l'article 123, 1° de la Nouvelle Loi communale ;

Vu la loi du 10/11/2006 relative aux heures d'ouverture dans le commerce, l'artisanat et les services, qui définit par ses chapitres III et IV le repos hebdomadaire et les dérogations qui peuvent y être faites ;

Considérant que l'article 15 de la loi précitée dispose qu' « à la demande d'un ou de plusieurs commerçants ou artisans agissant en leur nom personnel ou à la demande d'un groupement de commerçants ou d'artisans, le collège des bourgmestre et échevins peut accorder, pour des circonstances particulières et passagères ou à l'occasion des foires et marchés, des dérogations aux interdictions visées aux articles 6 et 8 aux unités d'établissement situées sur le territoire de la commune ou sur une partie de celui-ci.

Ces dérogations ne peuvent porter sur plus de quinze jours par an. » ;

Considérant que les quinze jours par an maximum que peut octroyer la Commune pour que les commerçants puissent ouvrir durant leur jour habituel de fermeture doivent être considérés comme des périodes de sept jours ; qu'il est permis aux commerçants de ne pas appliquer de jour de repos hebdomadaire durant ces périodes ; que cela permet aux commerçants de bénéficier des dérogations accordées par la Commune quel que soit leur jour de repos ; que la Commune va donc fixer des périodes de sept jours comme périodes dérogoires ;

Pour 2019, le collège a fixé en séance du 16/05/2019, les dérogations suivantes :

PÉRIODES DÉROGATOIRES DE 7 JOURS		DATES À LAQUELLE LA DÉROGATION EST OCTROYÉE ET DÉTERMINE LA PÉRIODE DÉROGATOIRE
Jeu 30/05	Mer 05/06	Ascension le jeudi 30/05
Jeu 06/06	Mer 12/06	Lundi de Pentecôte le 10/06
Lun 01/07	Dim 07/07	Début des soldes d'été
Jeu 15/08	Mer 21/08	Assomption le jeudi 15/08
Mar 01/10	Lun 07/10	Weekend du client, 5 et 6 octobre
Dim 15/12	Sam 21/12	Dimanche 15/12, fêtes de fin d'année
Dim 22/12	Sam 28/12	Dimanche 22/12, fêtes de fin d'année
Dim 29/12	Sam 04/01/2020	Dimanche 29/12, fêtes de fin d'année / début des soldes d'hiver

Pour 2020, le Collège a fixé, en sa séance du 13/02/2020, les dérogations suivantes :

PÉRIODES DÉROGATOIRES DE 7 JOURS		DATES À LAQUELLE LA DÉROGATION EST OCTROYÉE ET DÉTERMINE LA PÉRIODE DÉROGATOIRE
Ven 10/04	Jeu 16/04	Week end de Pâques, dimanche 12 et lundi 13/04
Mer 20/05	Mar 26/05	Ascension le jeudi 21/05
Mer 27/05	Mar 02/06	Pentecôte, dimanche 31/05 et lundi 01/06
Mer 01/07	Mar 07/07	Début des soldes d'été, le mercredi 01/07
Sam 18/07	Ven 24/07	Fête nationale, le mardi 21/07
Jeu 13/08	Mer 19/08	Assomption le samedi 15/08
Jeu 01/10	Mer 07/10	Weekend du client, 03 et 04/10
Jeu 29/10	Mer 04/11	Toussaint, le dimanche 01/11
Mar 15/12	Lun 21/12	Dimanche 20/12, fêtes de fin d'année
Mar 22/12	Lun 28/12	Dimanche 27/12, fêtes de fin d'année
Mar 29/12	Lun 04/01/2021	Jour de l'An 01/01 et soldes d'hiver, le samedi 02/01/2021

j. Ouverture de débits de boissons et de patentes :

Entre le 01/08/2019 et le 31/07/2020, 9 demandes d'ouverture de débit de boissons ont été enregistrées.

V) PARTENARIAT DE PROJETS ET SUBVENTIONS ACCORDEES :

a. Marché de Noël

Appel d'offre ; Location de 40 chalets auprès de la firme Chalets BAKA.

b. Atrium/Hub Brussels :

Le contrat- cadre signé entre l'Agence Régionale du Commerce Atrium et la Commune de Molenbeek-Saint-Jean a pris fin en vertu de ses dispositions en date du 30 juin 2018.

Tous les engagements d'Atrium ayant été transmis à L'Agence Bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise dont la dénomination commerciale est à présent Hub Brussels.

De manière transitoire et avant de nous proposer une nouvelle convention de collaboration élargie à l'ensemble des activités de l'Agence, celle-ci nous propose de poursuivre et clôturer les activités et projets en cours conjoints avec nos services et de mener d'éventuels nouveau projet sur le territoire de la commune via conclusion d'une convention de projet.

Plusieurs réunions ont été organisées en ce sens avec ATRIUM/Hub Brussels.

c. Campagne REUSE

Le projet vise à la sensibilisation des commerçants et maraîchers et par extension les consommateurs en créant une campagne de distribution de sacs réutilisables et est axé sur 2 volets :

1. La réalisation d'une quantité importante (30.000 unités) de sacs réutilisables qui ont été distribués pendant un mois aux maraîchers et commerçants de la commune.
2. La réalisation de 3 modèles de sacs par la section couture de l'Athénée Royal Serge Creuz ainsi que les ateliers de couture destinés aux habitants de la commune.

J. SERVICE EMPLOI

I. MISSION

Ce service a pour mission principale d'initier des projets de mise à l'emploi en partenariat avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle de la commune :

- Activer les synergies de collaboration entre les acteurs : emploi /formation / économie sociale de la commune
- Organiser des activités destinées aux chercheurs d'emploi
- Créer et publier des outils d'orientation
- Mettre en place un service d'orientation à destination du public
- Recherche de partenaires public-privé : projets de mise à l'emploi et / ou de formation

Dans une volonté d'efficacité et d'efficience, le service emploi et les partenaires collaborent dans le cadre de la *Maison de l'Emploi*, dans le but commun d'aider les chercheurs d'emploi bruxellois à développer une carrière professionnelle, et les employeurs à trouver des solutions au niveau de leurs recrutements.

Dans le cadre de cette collaboration, les partenaires de la Maison de l'emploi de Molenbeek-Saint-Jean mettent en œuvre ensemble une série d'actions et de services repris et précisés dans un plan d'actions.

Contexte

La *Maison de l'Emploi* est le regroupement virtuel d'opérateurs actifs en matière d'emploi et d'insertion socio-professionnelle sur le territoire communal molenbeekois qui développent des actions, projets communs au travers d'un Comité de pilotage. Ce dernier se compose de représentant(s) de chaque partenaire constitutif de la *Maison de l'Emploi*, à savoir :

- L'antenne d'Actiris
- La Mission locale
- La Commune
- L'ALE
- LeCPAS

II. ACTIVITES

II.1 Sensibiliser

La problématique de l'emploi est complexe et affecte différents pans de la vie du chercheur d'emploi. La volonté du service Emploi est d'explorer les multiples facettes de cette problématique de manière humoristique, ludique...Ainsi que de permettre aux demandeurs d'emploi de prendre du recul quant à leur quotidien et à sensibiliser le grand public sur les situations vécues par les demandeurs d'emploi.

- Groupes de découverte, d'échanges, de sensibilisation entre agents des partenaires Maison de l'Emploi « connect 1080 »

Deux sessions sur la thématique de « l'emploi et l'immigration » animé par SAMPA et le BAPA a été organisée le 20 novembre 2019.

II.2 Promouvoir

Promouvoir l'emploi en créant des liens avec les acteurs économiques, des matching entre les demandeurs d'emploi et les offres des employeurs.

Actions mises en œuvre :

- Win-Win

Win-Win est un projet qui a la volonté de mener des actions envers les entreprises et commerçants, de développer des partenariats entre les employeurs Molenbeekois, les dispositifs d'insertion professionnelle et les dispositifs de développement économique (centre d'entreprise, guichet économie locale, ...). Les actions proposées permettront aux employeurs de rencontrer des chercheurs d'emploi souvent faiblement qualifiés qui seront préparés préalablement aux entretiens.

II.3 Aider

Aider les demandeurs d'emploi en leur proposant des services. Ainsi par exemple, renforcer les offres en matière notamment d'apprentissage informatique, d'apprentissage des langues

- Web search for jobs

Ce projet consiste à développer un atelier d'outillage informatique destiné au public de l'ensemble des partenaires de la Maison de l'emploi.

Au travers de cet atelier, les participants auront la possibilité d'être accompagnés pour :

- Apprendre à rechercher des offres d'emploi sur internet (sur le site d'Actiris notamment,...) ;
- Utiliser une adresse mail en vue de postuler en ligne (création d'une adresse, aide pour l'ajout de pièces jointes,...) ;
- Apprendre toutes autres fonctionnalités utiles à la recherche d'emploi.

Il s'agira de modules souples qui pourraient accueillir les chercheurs d'emploi dans un délai restreint pour les rendre autonomes au plus vite dans leur recherche d'emploi.

Ce projet part d'un constat dressé par l'ensemble des partenaires de la Maison de l'emploi. En effet, il y a une réelle nécessité à outiller les chercheurs d'emploi qui rencontrent des difficultés à utiliser les espaces numériques mis à disposition par les partenaires de la Maison de l'emploi à leur intention (Self zone d'Actiris, Table emploi de la Mission locale, Espace emploi du CPAS).

Le projet « Web Search for jobs » répond à un besoin identifié pour les modules de base.

Le projet est réédité par le biais d'un nouveau projet local 2018, du **05/12/2018** au **30/09/2020**.

- Workshops thématique dans ma commune

Le service Emploi a initié la mise en place du concept de workshops thématiques en faveur des chercheurs d'emploi;

Un workshop sur la thématique de l'image de soi a été organisé le 22 octobre 2019.

- Map plan

Le service emploi développe un site internet dans le cadre de la maison de l'emploi pour informer les chercheurs d'emploi des activités des membres de la maison de l'emploi et des partenaires, des horaires d'ouverture...et une carte de localisation des partenaires.

II.4 Soutenir

A côté des opérateurs "EMPLOI" traditionnels, des associations développent des projets en soutien aux demandeurs d'emploi. Le service Emploi noue des partenariats avec ces associations pour renforcer leurs actions.

Aucunes activités développées durant l'exercice 2018-2019.

II.5 Orienter

Depuis le 01 février 2019, un accompagnement pour tous chercheurs d'emploi est organisé.

Cette permanence offre un soutien aux chercheurs d'emploi dans leurs démarches.

Ce soutien se fait par un accompagnement individuel au niveau socio-professionnel.

Cet accompagnement de a pour objectifs :

- D'informer et conseiller
- D'orienter les chercheurs d'emploi vers les structures partenaires utiles dans le parcours social et professionnel : VIA, MLOC, Actiris...
- D'apporter une aide au niveau :
 - De la recherche de formations
 - De la réalisation de CV
 - De la réalisation de lettres de motivation
 - D'élaborer des projets professionnels
 - De préparer un entretien d'embauche....

De mettre en place des ateliers thématiques tels que speed-dating, mise en situation face à un employeur... selon les besoins.

L'agent d'insertion assure donc le suivi, la guidance et l'orientation psychologique et/ou sociale et/ou professionnelle et/ou pédagogique des demandeurs d'emploi. Il assure les contacts avec les institutions dont dépend le processus d'insertion des demandeurs d'emploi.

Cette permanence a lieu tous les mardis et jeudis de 9h à 12h00 et de 13h30 à 15h00, tous les mercredis de 9h00 à 15h00.

Depuis le commencement ce sont plus ou moins 97 personnes qui ont été accueillies et aidées selon leur demande. Un bilan socio-professionnel est effectué à chaque fois et la demande est traitée selon les besoins.

Deux personnes ont été engagées pour renforcer l'équipe.

II.5.1 Action spéciale Etudiants

Le service emploi soutien les étudiants dans leur recherche de jobs étudiants à travers diverses actions telles que :

- Rédaction de CV
- Rédaction de lettres de motivations
- Ciblage d'employeurs
- Etc ;

Ce service aux étudiants prend place début février jusque fin avril, tous les mercredi après-midi.

II.5.2 Jobs students

Le projet « jobs students », prévoit des emplois étudiants et des stages pour les jeunes molenbeekois aussi bien dans des services de la commune que dans des entreprises.

La méthodologie utilisée est la suivante :

- La centralisation des offres d'emploi venant des différentes entreprises par le service Emploi.
- La diffusion des offres d'emploi aux jeunes molenbeekois par le biais du site de la commune, du facebook de la commune et des partenaires (Maison de l'emploi, associations de quartier, asbl...).
- Le matching entre les profils des candidats étudiants et les offres d'emploi provenant des entreprises.

III. SUBSIDES

Par le biais de subsides, le service emploi, veut soutenir des associations molenbeekoises, dont les activités sont destinées aux Molenbeekoises et Molenbeekoïis.

- Le Trait d'Union

Le trait d'Union est une association qui offre un accueil, une écoute à leurs usagers dans différents domaines notamment celui de la recherche d'emploi et de formation.

Le soutien du service emploi en 2019, se situe au niveau des frais de fonctionnement de l'association.

IV. TABLEAU RECAPITULATIF

Projets	MOYEN ENGAGE PAR LE SERVICE EMPLOI		
	Infrastructure	Financier	Autres
Web search for jobs	--	oui	humain
Win-Win	--	oui	--
Map Plan	--	oui	--
Workshops thématique dans ma commune	oui	oui	--
Subsides			

V. FINANCEMENT

Projets	Type de Financement		Montants subsides (euros)	Montants engagés (euros)
	Subsides Actiris	Enveloppe annuel service emploi		
		Art8510/124-48		
Web search for jobs	oui		*29.400	24.400
Win-Win	oui		**29.400	
Map plan	oui		***12.000	
Workshops thématique dans ma commune		oui		****13479.92
Subsides octroyés		Art8510/332-02		

* subside d'un montant de 29.400 euros. 80% (23520) reçu. Solde 20% (5880) à recevoir en fin de projet.

**Première tranche d'un subside global de 58.800 euros.

***Subside d'un montant de 12.000 euros. 80% (9600) reçu. Solde 20% (2400).

****750 euros atelier image de soi, 597.92, théâtre du copion

VI. PERSPECTIVES

Les missions du service emploi telles que déclinées à la page 1 du rapport annuel, ont menées à la réalisation d'activités ventilées en objectif **SPAS**

- Sensibilisé
- Promouvoir
- Aider
- Soutenir

Durant l'exercice 2016-2017, l'accent a été mis sur l'activation des synergies de collaboration entre acteurs et sur les activités destinées aux chercheurs d'emploi.

Durant l'exercice 2017-2018 l'accent a été mis sur la recherche de partenaires public-privé dans le cadre des projets de mise à l'emploi et ou de formation.

Durant l'exercice 2018-2019, une réponse au manque de structures qui proposent le service « cv minute » a été apporté par l'organisation du service d'accompagnement des chercheurs d'emploi.

Durant l'exercice 2020-2021, le service Emploi mettra l'accent sur le soutien aux étudiants et aux jeunes. Une table de l'emploi offrant la possibilité aux chercheurs d'emploi de consulter des offres et d'envoyer des cv, sera organisée.

K. SERVICE RELATIONS INTERNATIONALES

I) Missions

Pour l'année de référence, l'ensemble des missions développées par le service des Relations Internationales compte six axes :

1. Traiter les matières de coopération au développement;
2. Coordonner le jumelage avec la municipalité d'Oujda (initiation de projets – encourager et soutenir des initiatives d'associations);
3. Gestion des partenariats de coopération décentralisée avec la municipalité de Mbour au Sénégal, de Mokrisset au Maroc et de Jenin en Palestine (jumelage) ;
4. Centraliser et coordonner les différents appels à projet, les recherches de subsides ainsi que les contacts avec les divers partenaires (pouvoirs subsidiaires, services communaux, associations, etc.) ;
5. Sensibilisation aux relations Nord-Sud à travers l'organisation de diverses activités ;
6. Orientation et subventions aux associations œuvrant dans les pays du Sud.

Suite à la pandémie mondiale du COVID-19 et de la crise sanitaire, l'année 2020 fut assez difficile et pratiquement la majorité des activités ont dû être interrompues.

II) Activités

2.1 Programme de Coopération Internationale Communal (CIC)

2.1.1 Coopération avec la ville de Mokrisset au Maroc - Programme CIC / Plateforme Nord-Sud de mi-parcours à Bruxelles

Pour la suite logique du programme, il a été programmé par Brulocalis un atelier d'évaluation à mi-parcours du 21 au 24 octobre 2019 à la Maison des Associations Internationales (rue Washington 40, 1050 Bruxelles). Les objectifs de cet atelier étaient d'évaluer l'avancement du programme, apporter les

ajustements nécessaires, renforcer les expertises thématiques et améliorer les stratégies/méthodes de la Coopération Internationale Communale.

Date : 21 au 24/10/2019
2.656,00 €

Dépenses :

2.1.2 Coopération avec la ville de Mokrisset au Maroc – Programme CIC / Frais d’investissement et de fonctionnement 2019

Après validation de notre Plan Opérationnel 2019 par Brulocalis, nous avons fait le nécessaire afin d’atteindre les différents objectifs :

- Équipements sportifs (8.048,77 €)
- Traduction du diagnostic social en français (1.878,07 €)
- Formations au profit des associations, des élus et des fonctionnaires de la commune de Mokrisset (3.290,16 €)
- Formation professionnelle pour les femmes de Mokrisset (8.873,78 €)

Date : juillet à décembre 2019
22.090,78 €

Dépenses :

2.1.3 Coopération avec la ville de Mbour au Sénégal – Programme CIC / Frais d’investissement et de fonctionnement 2019

Après validation de notre Plan Opérationnel 2019 par Brulocalis, nous avons fait le nécessaire afin d’atteindre les différents objectifs :

- Renforcement des cadres de participation citoyenne (990,92 €)
- Sensibilisation au civisme fiscal (998,54 €)
- Renforcement de capacité des élus et agents de la commune de Mbour (1.495,52 €)
- Achat de fournitures pour le Bureau de Développement Local (BDL) à Mbour (998,54 €)
- Achat de matériel de sonorisation pour le Bureau de Développement Local (BDL) à Mbour (998,54 €)

Date : juillet à décembre 2019

Dépenses : 5.482,06 €

2.1.4 Coopération avec la ville de Mokrisset au Maroc – Programme CIC / Plan d’Action d’Urgence COVID-19

Suite à la pandémie pratiquement mondiale dû au virus Covid-19, un plan d’action social d’urgence a été réfléchi par toutes les communes partenaires Nord (Belgique) et Brulocalis afin d’aider un maximum nos partenaires marocains. Trois points principaux ont été inscrit à ce plan d’action d’urgence (voir détails et impact en annexe) :

- Colis alimentaires (4.880,29 €)
- Campagne de sensibilisation + kit de prévention (4.722, 90 €)
- Soutien scolaire (4.779,43 €)

Date:

mars à mai 2020

Dépenses: 14.382,62 €

2.2 Sensibilisation aux Relations Nord-Sud

2.2.1 Projet communal « Partir pour mieux revenir »

Le projet "Partir pour mieux Revenir" traite des questions liées à la reconstruction humaine, à la déconstruction des préjugés et des stéréotypes, à l'éducation à la citoyenneté mondiale et à l'interculturalité.

Ce projet va permettre aux jeunes de voir l'émancipation sociale et le leadership avec une autre perspective. Une perspective d'avenir positive à l'instar des habitants de Jénine, qui ont pu avancer et faire de leur ville une cité culturelle malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

La résilience des jeunes du centre culturel de Jénine est un exemple à montrer à nos jeunes trop souvent victimes de leurs propres préjugés et de leurs peurs. Ces limites qui leurs font obstacle et freinent leur développement social et citoyen au sein de notre société et de notre commune.

Afin de donner du sens à cette expérience et armer nos jeunes, ces derniers seront formés aux compétences interculturelles, aux identités, aux stéréotypes, aux préjugés et à la notion de résilience.

Ces ateliers amèneront nos jeunes à vivre diverses situations culturelles et à en tirer les enseignements qui leur permettront d'acquérir de nouvelles compétences, cela par le biais de l'organisation internationale de jeunesse AFS (Programmes Interculturels). Ces formations ont pour but d'amener nos jeunes à passer du multiculturel à l'interculturel en passant par des thématiques comme l'inclusion, la citoyenneté et le vivre ensemble. Une société inclusive passe par une remise en question de ces aprioris et l'identification de ses diverses identités ainsi que leur acceptation.

En parallèle à ce travail interculturel, les jeunes participeront à des ateliers pour comprendre l'évolution de la ville de Jénine et des avancées réalisées par ses habitants au travers du contexte social et politique de cette région. Une réalité complexe qui ne peut être occultée, mais qu'il est nécessaire de travailler avec prudence et nuance. Pour cela nous faisons appel à l'asbl Actions en Méditerranée fondée par Simone Susskind qui travaille sur cette question à partir de l'approche du narratif palestinien et du narratif israélien.

Date : janvier 2019 à aujourd'hui

Dépenses : ...

2.3 Subventions octroyées

2.3.1 Subside octroyé à l'ASBL « La J »

L'asbl « La J » nous a fait une demande de subside dans le cadre d'une rencontre culturelle avec deux associations turques à Istanbul. Le but de cet échange est d'aller à la rencontre des artisans de l'Ebru (association à Istanbul) mais aussi des artisans souffleurs de verre et ainsi découvrir ces arts oubliés.

Date : novembre 2019

Dépenses : 1.100 €

2.3.2 Subside octroyé à l'ASBL « In Vivo »

L'asbl « In Vivo » nous a fait une demande de subside afin de soutenir une artiste molenbeekoise. Madame Hamida Ouassini qui a été invitée par la Fondation Hassan II afin d'exposer ses œuvres dans la galerie Rivage à Rabat à l'occasion de la Journée Internationale de la femme 2020.

Date : novembre 2019

Dépenses : 1000 €

2.3.3 Subside octroyé à l'ASBL « D'Broej »

L'asbl « D'Broej » nous a fait une demande de subside afin de les aider à organiser leur séjour en Estonie dans le cadre du 75^{ème} anniversaire des Nations unies. Lors de leur séjour,

ils ont participé à des interactions autour de différents sujets : la paix dans le monde, le dialogue interculturel et l'emploi des jeunes.

Date : mars 2020

Dépenses : 1.212 €

2.3.4 Subside octroyé à l'ASBL « S.B.A.B.A. »

L'asbl « S.B.A.B.A. » nous a fait une demande de subside afin de les aider à acheter du matériel pour le centre d'informatique gratuit qu'ils ont ouvert à Kinshasa au Congo et qui est accessible aux personnes handicapées. Mais aussi pour électrifier la Maison de l'Espoir à Kinshasa au Congo. Cette maison qui appartient également à l'association permet d'accueillir des familles venant de villages décentralisés à Kinshasa afin de soigner leurs enfants handicapés à l'hôpital.

Date : mars 2020

Dépenses : 1000 €

2.3.5 Subside octroyé à l'ASBL « MOVE »

L'asbl « MOVE » nous a fait une demande de subside afin de les aider à organiser une journée à Paris dans le cadre du groupe de parole des parents sur le thème du décrochage scolaire en collaboration avec les parents de Roubaix et le sociologue Christian Bell.

Date : avril 2020

Dépenses : 2.500 €

Détails du plan d'action d'urgence Covid

Commune	Axes	Profil et nombre de bénéficiaires	Montant
Mokrisset	Lutte contre le décrochage scolaire (cartes mémoire, livres et fournitures scolaires)	Nous avons travaillé avec une liste disponible de 150 élèves (données des établissements scolaires, de Dar Talib et Taliba), la plupart de ces élèves sont soit des orphelins, soit leurs parents sont en situation de vulnérabilité. A cela s'ajoutent 10 étudiants universitaires qui préparent leurs mémoires de fin d'études en bénéficiant du matériel informatique disponible au centre pluridisciplinaire. Soit en total 160 personnes.	4.779,43 €
	Soutien alimentaire	200 familles soit environ 800 habitants ont bénéficié de la distribution des colis, conformément aux prescriptions de l'article 6 du <i>décret-loi n°2.20.292</i> édictant des mesures spécifiques à l'Etat d'urgence sanitaire. Etant donné que nous ne pouvons pas procéder aux distributions tout seuls, nous avons fait appel aux autorités locales. Nous avons fait aussi appel à elles pour identifier les familles nécessiteuses. Elles nous soumettent des propositions de listes, sur lesquelles nous avons travaillées. Le SAS a participé activement dans cette action de A à Z toute en mobilisant les moyens humains et techniques qui ont été mis à sa disposition pour le bon déroulement de cette action humanitaire. A noter que cette action humanitaire vient compléter d'autres actions menés en parallèle avec d'autres services communaux et asbls locales.	4.880,29 €
	Kits hygiène + sensibilisation	Distant Douars (8) die niet het doelwit waren van een vorige campagne + dispensaria, of ongeveer 960 inwoners.	4.722, 90 €

		<p>Deze campagne bestaat erin bij te dragen tot bewustmaking, bewustmaking van de noodzaak om te voldoen aan de voorwaarden van sanitaire opsluiting, om de regels inzake preventie tegen de overdracht van het virus en de instructies van de bevoegde overheidsinstanties na te leven en om af te zien van verspreiding valse informatie.</p> <p>Het is ook bedoeld om het bewustzijn te vergroten van de noodzaak om huishoudelijke taken binnen gezinnen te verdelen en om samen te werken in deze moeilijke tijden, evenals de noodzaak om geweld te voorkomen.</p> <p>Een team bestond uit elementen van de gendarmeries, hulpkrachten, verpleegsters van de twee dispensaria. We drongen aan via luidsprekers. Kits werden ook verspreid in twee gezondheidsklinieken.</p>	
--	--	---	--

L. SERVICE RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

I) MISSIONS

Le service Communication a pour travail principal la valorisation de l'image de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean auprès des journalistes et par cette voie, auprès de la population molenbeekoise et du public au sens large. Cette mission passe par la rédaction et la diffusion de communiqués de presse et par la disponibilité du service envers les journalistes : gestion des demandes d'interviews, relais des demandes de renseignements auprès des membres du Collège. L'organisation de conférences de presse et d'inaugurations fait également partie de la mission du service Communication.

Le service Communication assure également la mise à jour quotidienne du site Internet communal (www.molenbeek.be) et la gestion du portail culturel (www.culture1080cultuur.be). Il s'occupe également de la gestion des réseaux sociaux : la page Facebook « I like Molenbeek », le compte Instagram « I like Molenbeek » et la chaîne YouTube « I like Molenbeek ». Il réalise aussi l'édition du « Molenbeek Info », le bulletin d'information communale aux habitants.

Le service Communication est également chargé, dans le cadre du PGUI-PUIC, de la gestion de la Discipline 5 « Information de la population et des médias » (D5). La D5 s'exerce non seulement en cas de déclenchement du plan d'urgence communal, mais également en dehors de toute période de crise, avec la tenue à jour du « Plan mono disciplinaire d'Information à la population et aux médias (PII) » : plan théorique, actualisation de l'équipe D5, organisation de la logistique, développement des compétences, entretien d'un réseau de contacts.

Enfin, le service Communication s'implique dans des projets communaux en synergie avec d'autres services (ex. : collaboration à des événements, révision des projets d'imprimés communaux, création graphique, information aux riverains...).

II) ACTIVITES

D'août 2019 à juillet 2020, voici les activités que le service Communication a menées :

Communication à la presse :

Le service Communication s'est occupé de la diffusion de 26 communiqués de presse. Il faut compter aussi l'organisation de 2 conférences de presse et la participation aux 7 inaugurations que voici :

- 06/09/2019 : conférence de presse dans les locaux de l'École communale n°1 sur les « Investissements massifs pour la rénovation des établissements scolaires francophones » ;
- 13/09/2020 : inauguration officielle du nouveau bâtiment de l'école communale « Ket & Co » en présence du Membre du Collège de la « Vlaamse Gemeenschapscommissie » chargé de l'Enseignement ;
- 08/11/2019 : inauguration officielle du projet Mexico, réalisé dans le cadre du Contrat de Quartier Durable « Autour de Léopold II », comprenant un immeuble de 3 logements communaux et un jardin public, en présence de la Secrétaire d'État bruxelloise au Logement et des habitants ;
- 13/11/2019 : inauguration conviviale du réaménagement de la rue des Bougainvillées en présence des habitants ;
- 18/12/2019 : inauguration conviviale du réaménagement de la rue Van Hoegaerde en présence des habitants et des autorités communales de Koekelberg ;
- 20/01/2020 : pose de la première pierre du projet « Grande Halle » réalisé dans le cadre du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne », prévoyant la création d'un espace public, d'une crèche, de logements intergénérationnels et d'ateliers, et le réaménagement du quai, en présence des habitants ;
- 04/03/2020 : inauguration conviviale du projet pédagogique de la Maison de la Nature, chaussée de Ninove ;
- 09/06/2020 : présentation à la Maison communale du dispositif de contrôle d'accès du public disposant d'une caméra thermique, avec fonction de détection de fièvre et de port de masque ;
- 15/07/2020 : inauguration officielle de l'aménagement de la piste cyclo-piétonne de la rue Alphonse Vandenpeereboom en présence de la Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière ;

Evénementiel :

Le service Communication a pris part à trois événements majeurs :

22, 23 & 24/11/2019 - Collaboration à « Hello, Étangs Noirs ! » - Rencontre des services communaux sur la place des Etangs Noirs avec les habitants (contact privilégié du personnel communal avec les citoyens et stands d'information sur les activités et le fonctionnement des services)

13/12/2019 - Coordination de l'appel aux candidats parmi la population pour participer au jeu télévisé de RTL-Tvi « Septante et un, spéciale Bourgmeestre »

06/03/2020 - Coordination générale des « Étoiles de Molenbeek ». Nouvelle formule de l'événement « Les Molenbeekoïses de l'année », cette cérémonie honore les habitants remarquables par leurs talents ou leurs réalisations. Le grand hall et les coursives de la Maison communale ont été l'écrin d'une grande soirée ouverte au public et retransmise en direct sur la page Facebook « I like Molenbeek ».

L'édition 2019 des « Étoiles de Molenbeek » a mis à l'honneur 15 lauréats :

Jeny Bonsenge, chorégraphe de 25 ans qui a ouvert son école de danse et a été admirée, avec son élève Anae, par des millions de fans suite à son passage dans le talk-show américain d'Ellen DeGeneres ;
Amal Amjahid, multi-championne du monde de jiu-jitsu brésilien et cheville ouvrière de l'asbl CENS Academy au service des enfants et des jeunes ;
Peter Downsbrough, plasticien et artiste d'art contemporain américain qui a fait l'objet d'une grande exposition en 2019 au « Botanique » ;
Judith Vanistendael, auteure de bande dessinée de type « roman graphique » dont le dernier album s'intitule « Les deux vies de Pénélope », sorti en 2019 ;

Belgian Kitchen Solidarity, association venant en aide aux démunis et servant des repas chauds dans la droite ligne des mouvements citoyens d'aide aux réfugiés et sans-abris ;
Émilie Sinia, joueuse de hockey sur gazon, membre de l'équipe nationale des « Red Panthers » et marraine de la première édition en juin 2019 des « BUYG – Brussels Urban Youth Games » à Molenbeek ;
Siré Kaba, styliste créatrice de mode, avec sa marque « Erratum » et organisatrice du « fashion pop-up » du Afropolitan Festival à Bozar ;
Mohamed El Marcouchi, multi-champion de boxe ;
Le Foyer, association aux 50 ans d'existence qui a fait naître en 2019 à Bruxelles le premier musée des migrations MigratieMuseum, situé à la rue des Ateliers ;
Mourad Dhoir, Molenbeekois, inspecteur à la Police fédérale et auteur du scénario du film « Lucky » ;
Jean-Louis Mahieux, Président du comité de quartier Maritime, à l'initiative de la brocante Marie-Rose et de la Saint-Nicolas au Maritime ;
Fam'Solidaires, jeune association venant en soutien aux mamans ;
Alain Deproost, alias DJ Daddy K, célèbre rappeur et DJ à la réputation internationale ;
Zakaria El Bakkali et l'Atelier Ciné-Photo de la Maison des Cultures, atelier à destination des jeunes qui a fêté ses 10 ans d'existence et a vu émerger de nombreux jeunes talents et des citoyens engagés (exemple : vidéo « Molenbeek is my home », co-commissariat de l'exposition "Traits d'union" avec Cartooning for peace)
Jacques De Winne, Secrétaire communal de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, pour son engagement au service de l'administration et de la population.

Site Internet et réseaux sociaux

Le service Communication a continué à s'occuper de la maintenance du site Internet www.molenbeek.be et de la gestion de son contenu. Cette gestion se fait en collaboration avec d'autres services communaux. En effet, depuis 2015, le site Internet fonctionne avec « Plone », un système de gestion CMS (Content Management System). Les services sont habilités à modifier eux-mêmes le contenu.

Au niveau de la fréquentation du site, nous notons en moyenne par semaine 4.691 utilisateurs et 20.184 pages visitées (soit par mois 18.764 utilisateurs et 80.736 pages visitées). Les pages les plus visitées ont trait au département Démographie (Population, État civil, Étrangers et e-Guichet) et aux offres d'emploi.

Durant le mois de mai 2020, un pic de 27.769 utilisateurs est observé. Peut-être pouvons-nous l'expliquer par la recherche d'informations sur la phase de déconfinement progressif dans la crise sanitaire du coronavirus.

Complémentaire au site Internet, on trouve la page Facebook « I like Molenbeek » et la page « I like Molenbeek NL ». Nourri d'articles, de photos et de vidéos, ce canal de communication traite de l'information officielle et de l'actualité de proximité de Molenbeek. Le nombre d'abonnés a augmenté et compte 14.810 abonnés (+ 1.739 abonnés).

La chaîne YouTube « I like Molenbeek » a été lancée le 13 mars 2020. Elle sert à relayer les vidéos postées sur la page Facebook « I like Molenbeek » et à diffuser en streaming les séances du Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean (première séance : mai 2020).

Portail Internet communal « culture1080cultuur »

Actif depuis 2012, le portail communal (www.culture1080cultuur.be) repose sur l'envie d'entraîner le public dans la dynamique culturelle qui anime Molenbeek-Saint-Jean. Le site Internet, bilingue, se caractérise par deux types de contenu : un agenda rassemblant des informations sur les activités culturelles et récréatives qui se passent à Molenbeek, et un répertoire des associations et lieux culturels à Molenbeek. La conception CMS du site (Content Management System) permet aux associations d'ajouter elles-mêmes du contenu, gratuitement et en quelques clics, sur base d'un login et d'un mot de passe.

« Molenbeek Info », le bulletin d'information communale aux habitants

Le « Molenbeek Info » a une parution trimestrielle. Il est imprimé à 40.000 exemplaires et est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Les habitants peuvent également en consulter la version PDF sur le site Internet communal.

Son format papier compte 40 pages A4 bilingues en couleurs.

Pendant la période concernée, deux numéros sont parus.

Discipline D5 du PGUI : Information de la population et des médias

Le service Communication s'occupe du « Plan mono disciplinaire d'Information à la Population et aux médias » (PII) dédié à la Discipline D5 ou D5.

Pour la période concernée par le présent rapport, la D5 a été mobilisée pour participer à la lutte contre l'épidémie de coronavirus Covid-19.

Affiches, dépliants, articles, capsules vidéos, spots audio multilingues, infographies, messages sonores, banderoles, calicots, formulaires et pages sur le site Internet : le service Communication a travaillé sur des campagnes originales ou mises à disposition par les autorités fédérales et régionales.

- Masques et visières : communiqué de presse, affiches, toutes-boîtes, vidéos, modes d'emploi ;
- Campagnes de prévention et d'information pour la population (gestes-barrières et mesures du CNS) : affichage Decaux et Clearchannel digital et classique, réseau d'affichage communal, site Internet communal ; journal communal « Molenbeek-Info » (n°62 – juillet 2020) ; capsules vidéo diffusées sur réseaux sociaux de la commune « I like Molenbeek » (Facebook, Instagram et chaîne YouTube) ; camionnette d'information par hauts-parleurs : 4 messages bilingues (FR/NL) sur les gestes-barrières, sortir de la maison, faire ses courses, lavage des mains ; deux distributions toutes-boîtes ; diffusion de flyers et d'affiches sur l'espace public ; diffusion des messages officiels de prévention multilingues (gestes-barrières, symptômes, vivre avec une personne malade...) et enregistrement original de ces messages en italien, darija et rifain, par les soins de la commune de Molenbeek ;
- Personnel communal : newsletter - édition d'un feuillet diffusé à l'ensemble des travailleurs communaux, avec rappel des gestes barrières, des mesures et procédures (port du masque, désinfection des aires de travail...) ;
- Centre de dépistage de Covid-19 (ouverture le 1er juillet 2020) : annonce dans une capsule vidéo, affiche dans les lieux publics, article dans le journal communal « Molenbeek-Info » ;
- Seniors et personnes isolées (ligne téléphonique dédiée aux personnes isolées et en difficulté, et plateforme communale de solidarité) : courrier « toute-boîte », capsule vidéo, article dans le journal communal « Molenbeek-Info », formulaire d'inscription en ligne sur le site Internet, création du groupe Facebook « Solidarité 1080 Solidariteit » ;
- Espaces verts, aires de jeux, cimetière, propreté publique, magasins, marchés et horeca : affiches, autocollants et mémos ;
- Ecoles, activités de vacances, stages, séjours pour enfants et vacances sportives : mise en page de 4 dossiers pédagogiques distribués aux élèves de écoles communales (5500 exemplaires), capsule vidéo, signalétique, capsule vidéo sur réseaux sociaux de la commune « I like Molenbeek » (Facebook, Instagram et chaîne YouTube) et sur le site Internet.

Le service Communication a pu compter sur l'engagement des agents communaux comme volontaires pour assurer la concrétisation de ces campagnes. L'Imprimerie communale a été un atout majeur dans la production des imprimés. L'Atelier ciné-vidéo de la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale a collaboré dans la production des capsules vidéos.

Douze capsules vidéo ont été réalisées. Sept vidéos ont servi à expliquer à la population les mesures et décisions prises par les autorités fédérales, régionales et communales pour lutter contre le coronavirus. Sur la page Facebook « I like

Molenbeek », ces vidéos totalisent une moyenne de 14.216 vues par vidéo. Cinq autres vidéos ont montré les initiatives créées par la commune (confection de masques, carnets pédagogiques,...). La moyenne des vues est là de 6.340 vues par vidéos.

Réalisation graphique

Le service Communication est régulièrement sollicité par les autres services communaux pour la conception graphique d'imprimés (affiche, dépliant, brochure, flyer, etc.) et de documents dérivés de la charte graphique (carte de visite). Pour la période concernée, nous dénombrons une cinquantaine de travaux.

DIVISION DEMOGRAPHIE

A. SERVICE POPULATION

MISSIONS :

- Tenue des registres de Population et tâches qui y sont liées :

- Introduction dans ces registres de toute modification concernant l'état des personnes inscrites dans la commune ;
- Edition de documents divers sur base des informations contenues dans lesdits registres : attestations, certificats, extraits, etc. ;
- Légalisations de signatures et copies conformes de documents ;
- Changements d'adresse ;
- Délivrance de titres d'identité et de séjour ;
- Délivrance de permis de conduire ;
- Délivrance de passeports internationaux et de titres de voyage ;
- Enregistrement des cohabitations légales, des déclarations de dernières volontés et de dons d'organes et de celles en matière d'euthanasie ;
- Délivrance d'extraits du Casier Judiciaire ;

- Affaires électorales :

- Gestion des informations relatives aux électeurs.
- Préparation pratique des diverses élections (en collaboration avec le Bureau principal et les services techniques).

ACTIVITÉS :

Contexte général :

Les services de la Démographie (Population, Etrangers et Etat Civil) sont sans nul doute les services communaux les plus directement en contact avec la population. Pour comprendre nos conditions de travail, il faut donc prendre en compte l'évolution de cette population.

Quantitativement, Molenbeek-Saint-Jean a connu depuis le début des années 2000, comme les autres communes de la région bruxelloise et plus particulièrement du Nord-Ouest, une importante croissance de la population.

Pour notre commune, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 94.049 habitants au 1^e janvier 2012 contre 71.143

au 1^e janvier 2000, ce qui correspond à une croissance de 32% en 11 ans. La principale augmentation en 1 an a été constatée en 2010 (3.260 habitants de plus, soit un accroissement de 3,7%). Depuis 2012, cette croissance connaît une certaine stagnation. Avec 97.786 habitants au 31 décembre 2019 contre 94.049 habitants au 1^e janvier 2012, l'augmentation se limite à 3.737 habitants supplémentaires, soit 4 % en 8 ans. Il n'en demeure pas moins que cette évolution a généré une importante augmentation de la charge de travail.

A côté de l'augmentation du nombre d'habitants, il convient de mettre également en évidence l'importance des mouvements de population. Durant la période 2019-2020, le service a traité 3.293 dossiers de demandes d'inscriptions dans la commune et 2.190 dossiers de mutations internes (changements d'adresse au sein de la commune). 430 citoyens ont été radiés d'office pour destination inconnue durant la même période. Il est à noter que ces chiffres sont en baisse par rapport aux années précédentes, ce qui est probablement lié au ralentissement des demandes depuis mars 2020, durant le confinement.

Depuis quelques années, les guichetiers doivent également faire face à une agressivité croissante, sans doute générée en partie par la multiplication des situations de précarité.

De manière générale, le travail des guichetiers est également compliqué par la multiplication des cas particuliers. L'exception confirme la règle, dit le proverbe, mais quand les exceptions se multiplient, il devient très difficile de formuler des règles claires et précises. Cette situation accroît la part de travail des responsables, appelés de plus en plus souvent à prendre des décisions dans ces cas d'espèce.

Il en va de même pour le travail de fond, étant donné la multiplication des conflits de lois et des divergences d'appréciation sur l'application des lois, particulièrement en matière de droit international privé. La prise de décision quant aux effets en Belgique d'actes dressés à l'étranger devient ainsi de plus en plus complexe.

La nécessité d'engager du personnel plus qualifié devient de jour en jour plus évidente.

Par ailleurs, les conditions de travail ont été fortement affectées depuis mars 2020 par la nécessité de s'adapter aux réalités de la crise sanitaire. Le personnel a dû travailler en équipes et les citoyens n'ont plus été reçus que sur rendez-vous. La mise en place dans des conditions d'urgence d'une toute nouvelle organisation a été un challenge considérable, car il a fallu à la fois veiller à préserver la santé des travailleurs tout en garantissant la continuité du service public.

En ce qui concerne les documents d'identité et de séjour, le processus de délivrance des cartes électroniques demeure évolutif.

Après le passage aux cartes biométriques pour les étrangers non-européens, c'est désormais le passage à la biométrie pour les cartes belges qui est prévue à court terme.

L'informatisation généralisée de toutes les procédures de délivrance de documents (titres d'identité et de séjour, passeports, permis de conduire, ...) a impliqué un changement drastique des méthodes de travail et rend nos services dépendants de logiciels divers et des accès Internet, et nous soumet dès lors des aléas des pannes d'origines diverses. Comme cela a déjà été souligné les années précédentes, notre dépendance vis-à-vis de divers systèmes informatiques et d'autres technologies annexes est de plus en plus évidente. Certaines paralysies du service au public qui en résultent ne peuvent que nous interpeller.

Suite à la suppression des casiers judiciaires communaux, nous délivrons désormais des extraits de casier judiciaire édités directement à partir du Casier Judiciaire Central.

En septembre 2017, une antenne du Service Population a ouvert trois jours semaines (mardi, mercredi, jeudi) rue Charles Malis. En septembre 2018, l'antenne Charles Malis a étendu ses jours d'ouvertures et sert à présent les citoyens tous les jours de la semaine.

Pour faire face à ces tâches, 36 agents étaient effectivement en service au 31 décembre 2019.

La répartition était la suivante :

- 1 agent de niveau A4 (cheffe de service)
- 3 autres agents de niveau A ;
- 2 agents de niveau B ;
- 30 agents de niveau C et D.

Au 31 juillet 2020, 33 agents étaient effectivement en service.

La répartition était la suivante :

- 3 agents de niveau A ;
- 1 agent de niveau B ;
- 29 agents de niveau C et D.

B. SERVICE ETRANGERS

I) MISSIONS

Le service des Etrangers est chargé de la gestion des dossiers de ressortissants étrangers séjournant sur le territoire de la commune.

Il traite les dossiers :

1) des étrangers ayant droit au séjour temporaire, permanent ou illimité :

Ils sont inscrits :

- au Registre des étrangers ;
- au Registre d'attente 5 (candidats réfugiés) ;
- au Registre d'attente 6 pour citoyens de l'Union Européenne ;

2) des étrangers ne bénéficiant pas d'autorisation de séjour :

Il s'agit des étrangers :

- Présents sur le territoire de la commune pour une période dont la durée n'excède pas trois mois
- En séjour irrégulier ou illégal sur le territoire
- Entrés en Belgique sans autorisation de séjour provisoire et sollicitant cette autorisation depuis la commune
- Ayant introduit un recours contre une décision prise par l'Office des Etrangers de ne pas leur accorder le droit au séjour
- Frappés d'une décision d'éloignement prise par le Secrétaire d'Etat ou son délégué.

Le service des étrangers est scindé en deux cellules interchangeables :

1. **Une cellule primo arrivants : Cette cellule est en charge des ressortissants UE et non UE qui requièrent une inscription au sein de la commune et sollicitent un droit au séjour.**
2. **Une cellule suivi : La cellule « suivi » s'occupe de l'ensemble des citoyens UE et non UE disposant d'un titre de séjour en Belgique.**

Le personnel du service assure

- l'accueil des citoyens aux guichets,

- le suivi des demandes émanant du guichet ou réceptionnées par courrier,
- le suivi des décisions de l'Office des Etrangers (OE),
- la gestion des recours (Conseil du Contentieux des Etrangers, etc.)
- la création des dossiers au Registre National et la mise à jour des informations dans ces dossiers,
- la gestion et la délivrance des titres de séjour,
- la gestion des changements d'adresse et des radiations d'office,
- la délivrance des titres de voyage pour réfugiés, apatrides, etc.

II) ACTIVITES

A. Activités générales :

Les conditions de travail du bureau des Etrangers sont directement influencées par l'importante évolution démographique que connaît la commune. La croissance démographique enregistrée entre le 01/08/2019 et le 31/07/2020 :

	1/08/2019	31/07/2020	Progression
Population totale	97409	97447	+0,04%
Registre de Population	82166	82647	+0,59%
Registre des Etrangers	15201	14764	-2,87%

Il n'est pas possible d'avoir des données précises relatives aux étrangers en séjour illégal mais on peut raisonnablement penser que cette croissance est du même ordre, voire supérieure.

En ce qui concerne les réfugiés, le service a dû faire face ces dernières années à une augmentation considérable de demandes de ressortissants syriens.

	01/08/14	02/08/15	02/08/16	02/08/17	01/08/18	01/08/2019
	-	-	-	-	-	-
	02/07/15	02/07/16	02/07/17	31/07/18	31/07/19	31/07/2020
Syrie	+115	+295	+359	+206	+105	+97
Progression annuelle du nombre de "Syrie (République Arabe)"	+34%	+60%	+44%	+17%	+7%	+6%

En ce qui concerne les demandes de citoyens de l'Union Européenne, nous devons constater que l'obligation qu'impose la législation européenne d'inscrire les ressortissants de l'Union sans vérification préalable d'adresse (inscriptions au registre d'attente RA6) fait peser une charge de travail importante tant sur nos agents que sur les services de police, alors que bon nombre d'enquêtes menées a posteriori sont négatives.

Les adresses fictives ont nettement diminué suite à une procédure commune avec les services de police ;

Adresses fictives	Nombre
01/08/17 - 31/07/18	510
01/08/18 - 31/07/19	306
01/08/2019- 31/07/2020	249

Une autre difficulté est liée aux afflux ponctuels à certaines périodes (travailleurs saisonniers fin août, début septembre ; renouvellement des séjours étudiants en septembre-octobre, ...).

De manière générale, le travail, tant au guichet qu'en back office, s'est complexifié en raison des multiples modifications apportées à une législation déjà fort complexe.

Les conditions de séjour étant, dans certains cas, devenues nettement plus restrictives qu'avant, le dialogue avec les citoyens aux guichets en est rendu plus difficile, d'autant plus que bon nombre d'entre eux ne comprennent ni le français ni le néerlandais, particulièrement les primo arrivants.

Nos employés sont aussi tenus de vérifier si les dossiers qu'ils réceptionnent pour transmettre à l'OE sont complets et, le cas échéant, si la redevance due a été payée. Dans le cas contraire, ils doivent les refuser, ce qui est une nouvelle source de conflit.

Pour faire face à ces multiples tâches, 15 agents sont actuellement en fonction, ce qui est manifestement trop peu.

B. Evolution

1. Le délai d'attente de traitement des dossiers

Tout dossier traité au guichet doit être instantanément transmis à l'Office des Etrangers et ce, afin de veiller au traitement des dossiers des usagers dans un délai plus que raisonnable.

Le travail s'effectue dans des conditions difficiles. En effet, l'afflux important et le manque de places assises disponibles instaure une impatience plus importante de la part du public.

2. Chiffres du service étranger pour l'année 2019-2020

Domiciliations (par personne)	Critères	
Saphir (Liste du registre des entrées)	Etrangers du 01/08/2019 au 31/07/2020	1031
Saphir (Liste du registre des mutations)	Etrangers du 01/08/2019 au 31/07/2020	842
Europa 2019 (immigration)	01/08/2019 au 31/07/2020	2118
Total		3991

Présence territoire sans inscription	Critères	
Demande de régularisation (9bis + 10/12bis)	01/08/2019 au 31/07/2020	Chiffre non évaluable
Déclaration d'arrivée (non UE)	01/08/2019 au 31/07/2020	74
Déclaration de présence (UE)	01/08/2019 au 31/07/2020	213
Total		287

Proposition à la radiation d'office	Critères	
Excel - Listes PROPRO	01/08/2019 au 31/07/2020	660

Radiation d'office	Critères	
Collèges archivés	01/08/2019 au 31/07/2020	157

Cartes délivrées (Belpic)	Critères	
Carte A	du 01/08/2019 au 31/07/2020	1211
Carte B	du 01/08/2019 au 31/07/2020	929
Carte D	du 01/08/2019 au 31/07/2020	24

Carte E	du 01/08/2019 au 31/07/2020	722
Carte F	du 01/08/2019 au 31/07/2020	653
Carte H	du 01/08/2019 au 31/07/2020	0
Annexe 8	du 01/08/2019 au 31/07/2020	1140
Total		4679

3. Le délai d'attente des inscriptions :

Délai de traitement des enquêtes Europa (ressortissants européens et non européens qui introduisent une demande de séjour)	2017	2018	2019	2020
Transmission vers la police (nombre de jours)	13	12	3	4
Retour des enquêtes par la police vers notre service (nombre de jours)	82	65	39	14
Encodage enquêtes par notre service suite à la réception (nombre de jours)	30	24	4	1

	01/08/2017 - 31/07/2018	01/08/2018 - 31/07/2019	01/08/2019 - 31/07/2020	
Délai moyen de traitement des enquêtes				
Délais (jours) transmission vers la police	2	3	2	-18%
Délais (jours) d'enquête	57	48	32	-32%
Délais (jours) d'encodage	11	8	5	-37%
Total	70	58	40	-32%

4. Traitement des dossiers :

Le service est parfaitement à jour.

C. Coronavirus ; période du 18 mars à juillet 2020

Les mesures suivantes ont été mises en place :

1. Organisation du bâtiment – mesures de distanciation sociales et de sécurité

- Des séparateurs de guichets (distance de 1m50) ainsi que des affiches ont été placées devant les guichets des services étrangers et population ;
- Les guichets ont été équipés de plexiglas ;
- Gel désinfectants, masques, gants et savons ont été transmis aux agents des services étrangers;

2. Organisation du travail

- Mise en place d'un call center composé de dix agents pour les services de la démographie ;
- Des instructions ont été communiquées par l'Office des étrangers quant à la gestion des dossiers étrangers durant la crise du Covid19. Une adaptation des instructions a été mise en place au regard de la réalité de notre administration communale.

- c) Un système de rendez-vous a été mis en place afin d'assurer le service public le plus adapté aux citoyens et protecteur également des risques liés à la situation sanitaire. Certaines mesures urgentes et spécifiques sont traitées sans rendez-vous.

Cadre du service :

Le service des étrangers comprend 15 agents dont certains à temps partiel :

- 1 agent de niveau A4 qui gère le service étranger
- 1 agent de niveau A1 ;
- 4 agents de niveau B ;
- 7 agents de niveau C ;
- 1 agent de niveau D ;
- 1 agent de niveau E ;

C. SERVICE ETAT CIVIL ET CIMETIERE ADMINISTRATIF

ETAT CIVIL - CIMETIERE

I. MISSIONS :

Le service de l'Etat Civil a pour mission:

- l'établissement des actes d'Etat Civil (naissances, reconnaissances, adoptions, mariages, divorces, obtention de la nationalité belge et transcription de jugements divers);
- la réalisation de recherches généalogiques et d'archives;
- la bonne tenue et la conservation en bon état des registres contenant lesdits actes;
- l'organisation des cérémonies relatives à la célébration des mariages, des centenaires, des noces d'or, de diamant, de brillant et de platine;
- la gestion administrative du cimetière (établissement de contrats de concession et application des règlements y relatifs).

Le service du Cimetière a pour mission:

- la tenue des registres des défunts reposant au cimetière;
- l'informatisation des registres;
- la mise à jour des plans;
- l'entretien du Cimetière;
- la gestion du dépôt mortuaire;
- l'inhumation ou l'exhumation des défunts, ou la mise en columbarium de l'urne contenant leurs cendres;
- les renseignements sur l'emplacement de sépultures;
- les renseignements généalogiques.

II. ACTIVITES :

Remarque préalable: pour des raisons inhérentes au caractère annuel des registres de l'état civil les données ci-après concernent l'année civile 2019.

En 2019 le service de l'Etat civil a procédé à l'établissement des dossiers et à la rédaction de:

- 62 actes de naissance soit d'enfants nés à Molenbeek-Saint-Jean, soit de personnes nées à l'étranger et dont l'acte de naissance doit être intégré à la BAEC suite à la refonte du Code civil ;
- 428 actes de déclaration de mariage de couples désireux de se marier à Molenbeek-Saint-Jean;
- 405 actes de mariage de couples soit ayant célébré leur union à Molenbeek-Saint-Jean, soit de personnes mariées à l'étranger et dont l'acte de mariage doit être intégré à la BAEC suite à la refonte du Code civil;
- 385 actes de décès de personnes décédées sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean;
- 679 actes d'acquisition de la nationalité belge demandée par des habitants de Molenbeek-Saint-Jean ;
- 414 actes supplétoires (divorces, reconnaissance d'enfants, adoptions simples et plénières, transcription d'actes d'état civil dressés à l'étranger et concernant des ressortissants belges domiciliés à Molenbeek-Saint-Jean, ...).

Le service de l'Etat civil a également organisé les cérémonies au cours desquelles ont été mis à l'honneur:

- 02 centenaires;
- 22 noces d'or;
- 13 noces de diamant;
- 03 noces de brillant;

Outre la rédaction des actes, la constitution des dossiers et la tenue des registres, l'Etat civil a encore fourni un nombre élevé de tableaux statistiques et d'attestations et répondu à plusieurs milliers de mails.

Le service du Cimetière a procédé à:

- 90 fosses ordinaires 5 ans;
- 29 concessions 15 ans;
- 26 concessions 50 ans pleine terre;
- 13 corps en caveaux 50 ans;
- 25 columbariums 5 ans;
- 5 columbariums 15 ans;
- 3 columbarium 50 ans;
- 51 dispersions;
- 1 enfant (Pelouse des Etoiles);
- 16 exhumations
- 122 passages de défunts à la morgue;
- 51 scellés de cercueil pour un départ vers l'étranger

DEPARTEMENT FINANCES

FINANCES

A. Comptabilité

B. Taxes communales – Contentieux Fiscal

C. Economat

DEPARTEMENT FINANCES

FINANCES

A. COMPTABILITE

CELLULE BUDGET :

I) MISSION :

- Etablir le projet de budget communal en veillant au respect strict de la Circulaire budgétaire
- Etablir les projets de modifications budgétaires (art.15 du R.G.C.C.) et effectuer les transferts de crédits (art.10 du R.G.C.C.)
- Veiller au respect strict des plans de gestion financière
- Effectuer le premier degré de tutelle financière sur le CPAS en matière de plans financiers, de budget et de modifications budgétaires
- Contrôler toute pièce engageant financièrement l'administration communale
- Effectuer le Reporting trimestriel des données comptables et budgétaires (art.131de la nouvelle loi communale)
- Collaborer avec le Receveur communal en matière de demandes d'emprunts sur base du marché de service établi par celui-ci
- Passer au Conseil communal les diverses conventions liant l'administration au FRBRTC

II) ACTIVITES :

LE BUDGET

Le budget 2019 a fait l'objet de modifications avalisées par le comité d'accompagnement, soumises au Conseil communal en sa séance du 16.10.19 et approuvées par l'Autorité de tutelle par expiration du délai d'approbation (40 jours).

Le budget 2020 a été avalisé par le Comité d'accompagnement, voté par le Conseil communal en sa séance du 22.01 2020, publié pendant le délai légal de 10 jours et approuvé par l'Autorité de tutelle par expiration du délai d'approbation (40 jours).

CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Toute pièce administrative ayant une implication financière pour l'administration communale est soumise à un contrôle budgétaire (respect de la loi sur les marchés publics, article budgétaire et disponibilité de crédits budgétaires).

CELLULE COMPTABILITE :

I) MISSION :

- gestion de toutes les pièces comptables et préparation de celles-ci au paiement par le Receveur communal
- engagement des bons de commande
- contrôle des budgets et comptes des Fabriques d'églises

II) ACTIVITES :

DEPENSES

a) Enregistrement des factures dans le facturier d'entrée

Toutes les factures payables par notre administration doivent être enregistrées dans un facturier d'entrée qui regroupe les factures par fournisseur.

Les données introduites sont les suivantes :

- Montant de la facture
- Descriptif des fournitures et/ou des travaux
- Référence de la facture
- Date de la facture
- Date d'échéance de la facture

Les factures ainsi enregistrées sont ensuite transmises au service qui a engagé la dépense pour y être visées pour réception par l'agent chargé du contrôle des fournitures ou des services prestés.

b) Imputation des dépenses

Après réception les factures et autres pièces de dépenses doivent être renvoyées au service de la comptabilité avec tous les documents justificatifs de la régularité de la dépense qu'elles entraînent. Le service procède à l'imputation aux comptes budgétaires et généraux.

L'imputation aux comptes généraux consiste à enregistrer la charge et les mouvements du bilan liés à la dépense. L'enregistrement aux comptes budgétaires consiste à y porter la somme réellement due suite à l'engagement et, le cas échéant, à corriger l'engagement.

Toutes ces opérations sont reprises dans le grand-livre des dépenses.

c) Etablissement des mandats de paiement

Les mandats de paiement mentionnent :

- 1° la date de leur émission
- 2° l'exercice en cours
- 3° l'article budgétaire
- 4° l'exercice d'origine
- 5° la nature de la dépense
- 6° le numéro d'engagement
- 7° les ayants droits
- 8° la somme à payer

Toutes les pièces justificatives sont jointes au mandat de paiement qui est alors soumis à la signature des personnes visées à l'article 250 de la loi communale. Les mandats dûment signés sont remis à la caisse communale pour paiement.

FABRIQUES D'ÉGLISES

Contrôle des budgets, comptes et modifications budgétaires des fabriques d'églises suivantes :

- Saint-Jean-Baptiste	- Résurrection
- Saint-Vincent de Paul	- Saint-Rémi
- Évangélique Luthérienne	- Saint-Charles Borromée
- Église Anglicane unifiée	- Sainte-Barbe
- Communauté Israélite de rite Sépharadite	

B. SERVICE TAXES COMMUNALES – CONTENTIEUX FISCAL

I. MISSIONS

Le service des taxes et du contentieux fiscal est chargé des tâches suivantes :

A. *Application des règlements-taxes votés par le Conseil communal*

La liste des règlements-taxes actuellement d'application s'établit comme suit :

- Affichage public
- Agences de paris aux courses de chevaux
- Constructions et reconstructions
- Distribution d'imprimés publicitaires non adressés
- Emplacements dans les gares à marchandises
- Emplacements de parking
- Entreprises liées principalement au commerce de véhicules d'occasion
- Entreprises mettant à disposition des appareils de télécommunication contre rétribution
- Établissements bancaires et assimilés
- Étalages et terrasses
- Immeubles totalement ou partiellement inoccupés et immeubles inachevés
- Locaux affectés à l'accomplissement d'actes de commerce
- Logements et commerces surnuméraires
- Logements déclarés insalubres ou inhabitables
- Magasins de nuit
- Nuisances visuelles et environnementales aux façades ou aux toits et activités économiques portant atteintes à la santé publique
- Occupation temporaire du domaine public
- Panneaux publicitaires
- Pompes distributrices de carburants
- Résidences non principales
- Salles de fêtes, de spectacles et de divertissements

- Surfaces de bureaux
- Terrains non bâtis

La mise en œuvre des règlements-taxes implique une série de tâches administratives et sur le terrain :

-Encodage et mise à jour des données relatives aux redevables dans le logiciel ONYX, ce qui implique des recherches au Registre National en ce qui concerne les personnes physiques et au Moniteur Belge ou autre base de données en ce qui concerne les entreprises ;

-Elaboration et envoi des formulaires de déclaration aux redevables ;

-En cas d'absence de déclaration, de déclaration incorrecte, incomplète ou imprécise: notification au redevable, par lettre recommandée, du recours à la procédure de taxation d'office, conformément à l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales ;

-Production des rôles principaux et complémentaires via le logiciel ONYX ;

-Rédaction d'un projet de délibération par rôle (NB : les rôles sont arrêtés et rendus exécutoires par le Collège au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'année d'imposition) ;

-Transmission au Receveur communal du rôle rendu exécutoire, accompagné d'un accusé de réception du rôle ainsi que de deux bordereaux de recouvrement (NB : en vertu de la Nouvelle Loi communale, le Receveur communal est chargé de la perception, le cas échéant par voie de recouvrement forcé, des impôts communaux. De ce fait, le service de la Recette se charge de l'envoi des avertissements-extraits de rôle aux redevables et du recouvrement des taxes communales).

La gestion des dossiers entraîne un échange conséquent de correspondance et d'entretiens avec les redevables ou leurs conseils et implique de nombreux échanges d'informations avec d'autres services communaux (Recette communale, Urbanisme, Cellule Logement,...).

Un agent communal est chargé, en particulier, du travail de terrain pour le service des taxes. A ce titre, il est amené à effectuer le recensement de certaines matières taxables (par exemple, les panneaux publicitaires présents sur le territoire de la commune) ; à clarifier, le cas échéant, auprès des redevables, les éléments contenus dans leurs déclarations ou à faire compléter les formulaires de déclaration ; à repérer les ouvertures et fermetures de commerces tels que night-shops, phone-shops ou autres entreprises ; à vérifier les situations de cessations / reprises d'activités commerciales.

B. Instauration, renouvellement, modification et abrogation de règlements-taxes/redevances.

Le service des taxes soumet au Collège des Bourgmestre et Echevins et au Conseil communal des propositions en ce qui concerne la création de règlements-taxes/redevances et suggère, le cas échéant, des modifications/adaptations aux règlements existants. Il propose, s'il y a lieu, le renouvellement desdits règlements au Collège et au Conseil.

Le service des taxes s'occupe également d'élaborer les documents relatifs à la publication des règlements-taxes/redevances destinés à être affichés aux valves de la Commune.

Il communique ensuite à la société informatique en charge de la gestion du logiciel ONYX les nouveaux règlements à implémenter et toute modification à effectuer aux données existantes.

C. Gestion, en collaboration avec le service Inspection de l'Urbanisme, des demandes d'autorisation de placement d'étalages de marchandises et de terrasses.

L'agent communal présent sur le terrain relaye, auprès du service des taxes, les demandes des commerçants pour l'obtention d'autorisations de placement d'étalages ou de terrasses.

Ces demandes sont ensuite instruites par le service Inspection de l'Urbanisme.

Sur base des rapports administratifs établis par ledit service, le service des taxes rédige les projets de délibérations à soumettre au Collège des Bourgmestre et Echevins en ce qui concerne les autorisations ou refus de placement d'étalages de marchandises ou de terrasses sur la voie publique.

Le service des taxes notifie ensuite au demandeur l'autorisation ou le refus du Collège, en précisant, s'il s'agit d'une autorisation, les conditions précises auxquelles celle-ci est soumise.

Les autorisations de placement d'étalages et de terrasses sur la voie publique entraînent la débetion d'une taxe.

D. Contentieux fiscal

Le service est également amené à gérer l'ensemble du contentieux fiscal généré par l'application des règlements-taxes communaux.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales, le redevable a la possibilité d'introduire une réclamation contre l'imposition dont il fait l'objet auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins.

S'il en fait la demande dans sa réclamation, le redevable a également la possibilité d'être entendu par le Collège ou les personnes auxquelles il aura délégué cette compétence.

Le Collège a décidé, au mois de juin 2014, de déléguer cette compétence à un échevin et à plusieurs agents communaux.

Le service s'occupe de l'envoi des accusés de réception des réclamations aux redevables, des invitations de ces derniers aux auditions, de la retranscription des auditions dans un procès-verbal, de la rédaction des projets de délibérations au Collège, chargé de statuer sur les réclamations.

Est également instituée une Commission du contentieux fiscal traitant des recours relatifs aux taxes communales.

Cette Commission est chargée d'une part, d'analyser les dossiers (vérification de la recevabilité de la réclamation, vérification d'informations auprès d'autres services si nécessaire, ...) avant l'audition éventuelle et d'autre part, d'émettre un avis préalable à la prise de décision du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Le contentieux fiscal ou ayant trait aux règlements-taxes, porté devant les juridictions judiciaires ou administratives, est également géré par le service des taxes-contentieux fiscal en raison de l'intégration d'une juriste en son sein.

Elle gère par conséquent le suivi de ces dossiers, en collaboration avec les avocats désignés par la Commune.

E. Autres missions

Outre les activités décrites ci-dessus, le service des taxes est également chargé, depuis 2016, du traitement des dossiers de demande de prime au logement.

Dans ce cadre, le service doit :

- informer les personnes sur les conditions de la prime (réponse aux appels téléphoniques, mails,...),
- vérifier que le dossier de demande de prime est complet et dans la négative, envoyer un accusé de réception de dossier incomplet au demandeur,
- proposer périodiquement un projet de délibération au Collège des Bourgmestre et Echevins reprenant un certain nombre de dossiers afin de faire approuver les demandes de primes,
- transmettre les délibérations vers le service des Finances pour l'établissement de mandats et ensuite paiement par la Caisse communale.

II. ACTIVITES

A. Application des règlements-taxes votés par le Conseil communal

Entre le 1^{er} août 2019 et le 31 juillet 2020, 46 rôles (principaux et complémentaires) ont été établis.

Pour rappel, les rôles doivent être arrêtés et rendus exécutoires par le Collège, au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'année d'imposition.

Par contre, d'un point de vue comptable, il faut savoir que les droits établis dans les rôles sont comptabilisés aux recettes de l'exercice financier au cours duquel les rôles sont rendus exécutoires. L'exercice financier correspond à l'année civile.

B. Instauration, renouvellement, modification et abrogation de règlements-taxes/redevances

- Renouvellement et modification des règlements-taxes suivants pour 2020 à 2025 inclus :
 - Taxe sur les surfaces de bureaux
 - Taxe sur les salles de fêtes, de spectacles et de divertissements exploitées par des personnes ou entités privées
 - Taxe sur les résidences non principales
 - Taxe sur les panneaux publicitaires
 - Taxe portant d'une part, sur les nuisances visuelles et environnementales aux façades ou aux toits et d'autre part, sur les activités économiques portant atteintes à la santé publique
 - Taxe sur l'occupation temporaire du domaine public
 - Taxe sur les établissements bancaires et assimilés
 - Taxe sur les terrains non bâtis
 - Taxe sur les pompes distributrices de carburants
 - Taxe sur les magasins de nuit
 - Taxe sur les logements et commerces surnuméraires
 - Taxe sur les logements déclarés insalubres ou inhabitables
 - Taxe sur les locaux affectés à l'accomplissement d'actes de commerce

- Taxe sur les immeubles totalement ou partiellement inoccupés et sur les immeubles inachevés
 - Taxe sur les entreprises liées principalement au commerce de véhicules d'occasion destinés à la vente en Belgique ou à l'exportation
 - Taxe sur les emplacements de parking
 - Taxe sur les emplacements dans les gares à marchandises
 - Taxe sur les constructions et les reconstructions
 - Taxe sur les agences de paris aux courses de chevaux
 - Taxe sur le placement d'étalages de marchandises et de terrasses sur la voie publique
 - Taxe sur l'affichage public
 - Taxe sur les entreprises mettant à disposition des appareils de télécommunication contre rétribution
- Renouvellement des règlements-taxes suivants pour 2020:
 - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques
 - Taxe additionnelle au précompte immobilier
 - Centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique
 - Renouvellement du règlement relatif à la prime liée à l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier pour 2020.
 - Renouvellement règlement fixant les redevances sur la délivrance de pièces et de renseignements administratifs.
- C. *Gestion des demandes d'autorisation de placement d'étalages de marchandises et de terrasses sur la voie publique.*

40 dossiers de demandes d'autorisation ont été traités, impliquant autant de délibérations au Collège des Bourgmestre et Echevins et de courriers de notification de la décision d'autorisation ou de refus aux demandeurs.

D. Contentieux fiscal

Comme expliqué dans la première partie du présent rapport, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé de déléguer sa compétence en matière d'audition des redevables à un échevin et à plusieurs agents communaux.

La Commission chargée du contentieux fiscal en matière de taxes communales est composée de tous les agents du service des taxes et du contentieux fiscal.

Pendant la période visée par le présent rapport, le service des taxes et du contentieux fiscal a réceptionné 49 réclamations contre des taxes communales.

73 réclamations ont été traitées.

31 dossiers ont fait l'objet d'un recours devant le Tribunal de Première Instance.

E. Autres missions

Environ 5313 demandes de prime au logement pour 2019 ont été traitées par le service des taxes.

C. SERVICE ECONOMAT

I) MISSION :

Commande de fournitures et de matériel pour l'ensemble des services communaux en application de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

II) ACTIVITES :

Ont été établis :

- 1607 bons de commande

Ont été effectués :

- 1 procédure ouverte
- 1 procédure européenne
- 72 procédures négociées
- 10 factures acceptées
- 1 marché via une centrale d'achat

L'Economat administratif assure :

Les commandes des fournitures de bureau pour tous les services, la gestion du stock des fournitures, ainsi que les commandes de matériel et de mobilier.

La distribution des fournitures de bureau.

La centralisation des commandes des écoles, des académies de dessin et de musique, l'exécution des marchés en vue d'acquérir les fournitures, l'établissement des délibérations et des bons de commande.

Les commandes d'équipements pour les ouvriers (application du règlement général sur la protection du travail)

Les commandes des uniformes pour les messagers et les gardiens de la Paix.

La tenue de la caisse de débours effectués par les écoles communales et les services communaux.

Les commandes des crèches communales.

Les commandes pour la cellule de lutte contre l'exclusion sociale.

Les commandes des bibliothèques communales.

Les commandes pour le département Infrastructures et Développement Urbain, de l'Hôtel social et des logements de transit.

Les commandes pour la Maison des Cultures et de la cohésion sociale, le Musée communal et les archives.

Les commandes pour le service de la Mobilité

Les commandes de fournitures pour l'organisation des loisirs aux personnes du 3^{ème} âge.

La réception des revues et des périodiques, l'enregistrement de ladite documentation et la transmission des pièces dans les services intéressés.

Les contacts avec les fournisseurs.

La constitution des dossiers de paiement des factures relatives aux commandes effectuées par le service.

La gestion des mouvements des factures dans les différents services et l'établissement de rappels aux services qui tardent à retourner lesdites factures.

Les demandes de nouveaux raccordements téléphoniques, les modifications de lignes existantes, la gestion des problèmes de téléphonie ainsi que la vérification des factures.

La gestion de la téléphonie mobile, c'est-à-dire la rédaction des décisions du Collège préalables à la demande de nouveaux abonnements ainsi que la vérification des factures et le recouvrement des montants non justifiés par les titulaires d'un G.S.M.

Les commandes de matériaux et fournitures pour les divers ateliers communaux, le service de la propreté publique et les services des plantations et cimetièrè.

Les insertions dans la presse des annonces pour le recrutement du personnel et les avis d'enquête publique.

Les délibérations relatives à la Tutelle du CPAS.

Les commandes et la gestion des cartouches des imprimantes, des photocopieurs et des fax.



DEPARTEMENT EDUCATION, PETITE ENFANCE, SPORTS ET JEUNESSE

A . DIVISION ENSEIGNEMENT

A.1. Enseignement néerlandophone

A.2. Enseignement francophone

B. Petite Enfance

C. Sports

D. Jeunesse

DEPARTEMENT EDUCATION

PETITE ENFANCE

SPORTS - JEUNESSE

A. DIVISION ENSEIGNEMENT

Le département a vécu une période exceptionnelle (covid-19), à partir du vendredi 13/03/2020, avec une reprise progressive des cours, le 18/05/2020 (2^{ème} phase du confinement), dans de strictes conditions pour le primaire. Le maternel est resté fermé.

La réouverture partielle des écoles a été engrangée, à partir du 02/06/2020.

Dès le 08/06/2020, toutes les classes de l'enseignement primaires ont pu reprendre à temps plein.

Depuis le 15/06/2020, la création et la gestion d'un secrétariat administratif pour la Direction du Département de l'Enseignement/Petit Enfance/Sports et Jeunesse ont été dévolues à un agent communal de niveau A.

A. Education

A.1. SERVICE ENSEIGNEMENT NEERLANDOPHONE

I. MISSIONS :

La Scholengemeenschap 1080 - en abrégé SG 1080 - appartenant à l'Administration scolaire de Molenbeek-Saint-Jean, consiste en 5 écoles primaires communales.

La SG 1080 a pour but une collaboration de qualité avec l'Échevine de l'Enseignement, le Service de l'Enseignement public, la Cellule pédagogique et les directions des écoles résultant en un enseignement renforcé pour les enfants. Dans cette optique, l'augmentation de la surface des écoles et l'usage plus efficace des moyens jouent un rôle important.

La SG 1080 vise à uniformiser des systèmes comme par exemple le logiciel administratif et pédagogique, en concertation avec l'école individuelle qui pourrait y ajouter éventuellement des particularités spécifique à l'école.

La SG 1080 s'occupe d'une capacité de gestion augmentée relatif à la gestion administrative, matérielle et financière, la gestion du personnel, la gestion de soins, la gestion en matière de ICT et la gestion de la direction.

Le directeur de l'école primaire communale veille avec le directeur coordinateur et l'équipe scolaire à l'accomplissement du projet pédagogique de la SG 1080, spécifique à chaque école.

Le 1er septembre 2018, 1 nouvelle classe 4^{ème} primaire s'est ajoutée dans le nouveau bâtiment, sise rue de la Semence 30. L'école donne à l'avenir de la place à 100 enfants maternelles et 120 élèves en primaire.

La construction d'un nouveau bâtiment pour l'école Windekind a également démarré au courant du mois de septembre 2018, sur un terrain jouxtant l'école.

Le 1er septembre 2018, l'antenne De Boomhut, rue des Béguines 101, est devenu une école maternelle entière avec un transfert vers l'école primaire Paloke. Ce dernier a ouvert également une nouvelle classe primaire.

L'organisation de l'accueil extra-scolaire et des garderies/plaines de vacances restent dans les mains de l'asbl Molenketjes. De même pour la gestion des crèches Harlekijntje, Arion, Het Molentje et le Kleine Zenne.

Les écoles primaires néerlandophones Scholengemeenschap 1080 :

- 1) School Windroos, rue de Courtrai, 52
- 2) School Regenboog, rue Ulens, 83
- 3) School Windekind, rue J.B. Decock, 54
- 4) School Paloke, Chaussée de Ninove, 1001 + De Boomhut, rue des Béguines 101
- 5) School De Knipoog, rue de la Semence 30

II. ACTIVITES :

- a) Occupation du Personnel
- b) Occupation d'élèves
- c) Activités supplémentaires

Le Partnerschip entre la commune de Molenbeek-Saint-Jean et l'Asbl TADA (ToekomstAtelierDel'Avenir) conclu pour 3 ans qui a démarré le 1ier janvier 2016 se poursuit. TADA organise le samedi à l'école De Knipoog des activités éducatif, libre et extra-scolaires pour des enfants motivés de 10 à 14 ans, venant des quartiers Bruxelloise défavorisés au niveau socio-économique. Les élèves reçoivent pendant 2,5 ans des "cours", données par des experts passionnés venants de différents disciplines (avocats, médecins, agents de police, journalistes, architectes, ...). Les enfants qui y participent ont été sélectionnés parmi toutes les écoles fondamentales Molenbekoises.

A.2. SERVICE ENSEIGNEMENT FRANCOPHONE

I. MISSIONS :

Le service de l'enseignement francophone assure la gestion des établissements et services suivants :

1. Enseignement fondamental : écoles primaires et maternelles
2. Enseignement différencié
3. Institut Machtens - Enseignement de Promotion sociale
4. Enseignement artistique communal :
 - 4.1 Académie de Musique et des Arts de la Parole
 - 4.2. Académie de Dessin et des Arts Visuels
5. Centre de Promotion de la santé à l'Ecole – PSE
6. Services accessoires (déjeuners, études et garderies)

Ecoles, élèves et divers

7. Transport d'élèves, cars communaux
8. Plaines de vacances

II. ACTIVITES :

1. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1.1. Liste des établissements scolaires communaux (Organisation des écoles communales au 1.10.2019 (sections maternelles et primaires mixtes du régime linguistique français) :

- 1) Ecole 1, La Rose des Vents, rue des Quatre-Vents 71
- 2) Ecole 2, Ecole Emeraude, rue Le Lorrain 94
- 3) Ecole 5, L'Ecole Chouette, place de la Duchesse 27
- 4) Ecole 6, Rue de Bonne 105
- 5) Ecole 7, Ecole Arc-en-Ciel, rue de Ribaucourt 21
- 6) Ecole 8, Les P'tits Marcoux, rue du Gulden Bodem 2
- 7) Ecole 9, Ecole Augusta Marcoux, rue du Gulden Bodem 4
- 8) Ecole 10, La Cité des Enfants, rue Ransfort 76
- 9) Ecole 11, Aux Sources du Gai Savoir, chaussée de Ninove 1001
- 10) Ecole 12, Aux Sources du Gai Savoir, rue Paloke 31
- 11) Ecole 13, L'Ecole qui Bouge, rue De Koninck 63
- 12) Ecole 14, La Flûte Enchantée, rue de la Flûte Enchantée 30
- 13) Ecole 15, Les Lutins du Petit Bois, avenue Carl Requette 18
- 14) Ecole 16, L'Ecole du Petit Bois, avenue Carl Requette 20
- 15) Ecole 17, Les Tamaris, avenue du Condor 1
- 16) Ecole 18, La Petite Flûte Enchantée, rue de la Flûte Enchantée, 5

1.2. Fréquentation scolaire au 1^{er} octobre 2019

Primaire : 3.503 francophones

Maternel : 2.509 francophones

1.3. Effectif d'encadrement

1.3.1. Classes primaires

14 directions

2 conseillères pédagogiques

Instituteur-titulaire : 4.035 périodes, soit l'équivalent de 168 emplois temps-plein et 3 périodes

Instituteur-immersion (néerlandais) : 96 périodes

Maître d'éducation physique : 362 périodes

Maître de seconde langue : néerlandais : 146 périodes

Cours de morale : 38 + 22 périodes de maître spécial

Cours de religion catholique : 42+1 périodes de maître spécial

Cours de religion islamique : 116 + 86 périodes de maître spécial

Cours de religion protestante : 37+4 périodes de maître spécial

Cours de religion orthodoxe : 39+2 périodes de maître spécial

Cours de religion israélite : 0 période de maître spécial

Cours de philosophie et citoyenneté : 188 périodes de maître spécial

Mission collective : 24 périodes

Projet Lecture : 108 périodes

Périodes DASPA-FLA : 527+13 périodes

Périodes octroyées pour l'organisation d'un encadrement différencié :

Instituteur - Maître d'adaptation : 420 périodes

Education physique : 42 périodes

Instituteur maternel : 136 périodes

Educateur : 88 périodes

1.3.2. Classes maternelles

2 directions

96,5 titulaires dont 2.509 périodes

Instituteurs en immersion néerlandais : 26 périodes

7 puéricultrices ACS (4/5 temps) et 6 puéricultrices nommées à temps plein

192 périodes organiques de psychomotricité

0 période ACS de psychomotricité

1.4. Personnel PTP

5 assistantes aux institutrices maternelles (4/5 temps)

7 assistantes aux institutrices maternelles (1/2 temps)

1.5. Personnel administratif

16 secrétaires

1.6. Travail social en milieu scolaire

4 assistantes sociales « ACS EX-Zep » (3 emplois plein temps et 1 emploi mi-temps).

7 assistantes sociales (via l'encadrement différencié)

1.7. Personnel éducateurs accueillants

6 surveillants-éducateurs communaux.

4 éducateurs spécialisés subventionnés (pris via l'encadrement différencié)

1.8. Accueil extrascolaire

10 coordinateurs (trices) temps plein

118 animateurs

2. ENSEIGNEMENT DIFFERENCIE (Ex-Discriminations positives)

Pour lutter contre le nombre important d'échecs scolaires et pour aider les enfants, dont la langue d'origine n'est pas le français, des moyens supplémentaires en personnel et en fonctionnement sont accordés à certaines de nos écoles depuis 1989.

Cela concerne les écoles 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13,14, 18.

En 2018-2019 des aides complémentaires ont été octroyées à ces écoles :

- 336.582,00 € en subvention de fonctionnement

- 5,5 ETP ACS répartis entre 3,5 assistantes sociales, 1 AESS philologie romane et 1 AESI arts plastiques.

De plus, 2,5 assistantes sociales et 1 logopède (30 périodes) sont engagés sur les subventions de fonctionnement (articles 7, 8 et 9).

- éducateurs spécialisés.

L'accent est mis sur :

- la réduction de la taille des groupes-classes et/ou mise en oeuvre d'une pédagogie différenciée à l'aide :

- d'instituteurs primaires supplémentaires

- de soutien sportif en primaire à partager entre ces écoles

- de remédiation, en particulier par des diplômés en logopédie.

- L'organisation d'activités pédagogiques et culturelles :
- sorties culturelles (20 € par élève)
- équipement des écoles (informatique, bibliothèques d'écoles)

- La bibliothèque - Bib Zep, située dans l'enceinte de la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, sis rue Mommaerts, 4 est accessible aux élèves de ces écoles en enseignement différencié pendant et en dehors des heures de classe. Elle est animée par trois personnes temps plein.

3. INSTITUT MACHTENS - ENSEIGNEMENT COMMUNAL DE PROMOTION SOCIALE (CTSI- CTSS) ET SUPERIEUR DE PROMOTION SOCIALE

L'école technique du soir organise les cours suivants :

- a) Bachelier en Tourisme : 3 ans
- b) Section langues : anglais, néerlandais, français
- c) Informatique : modules trimestriels
- d) Auxiliaire de l'enfance

Les cours, formant un cycle de 3 années, comptent 700 personnes inscrites en moyenne au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Effectif d'encadrement :

- 1 directrice
- 18 chargés de cours
- 2 éducatrices secrétaires (1 mi-temps)
- 1 éducatrice économiste

Formations en convention :

Des conventions ont été conclues avec Bruxelles Formation (techniques de vente et néerlandais commercial).

4. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE COMMUNAL

4.1. Académie de musique et des arts de la parole.

L'Académie de Musique et des Arts de la Parole est un établissement communal d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, de régime linguistique francophone, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Deux domaines d'enseignement sont proposés : le domaine de la musique (cours individuel et en groupe) et le domaine des Arts de la Parole.

L'Académie dont le siège est situé rue Kindergeluk, 1, possède plusieurs annexes réparties sur le territoire communal : à l'école 11 (chaussée de Ninove, 1001), et à l'école 16 (avenue Carl Requette, 20).

Au cours de l'année académique 2018-2019, 671 élèves y ont suivi l'enseignement donné.

Effectif d'encadrement :

- 1 directeur
- 35 professeurs
- 1 secrétaire
- 1 surveillant-éducateur

4.2 Académie de dessin et des arts visuels

Il s'agit d'un établissement communal d'enseignement secondaire artistique, à horaire réduit, de régime linguistique francophone, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'Académie se trouve dans le bâtiment communal situé rue Mommaerts 2A.

Au cours de l'année académique 2018-2019, 623 élèves s'y sont inscrits.

Effectif d'encadrement :

1 directeur
17 professeurs
1 assistant-administratif
1 surveillante-éducatrice

5. CENTRE DE PROMOTION DE LA SANTE A L' ECOLE

5.1. MISSIONS

Depuis le Décret du 20 décembre 2001, émanant du Gouvernement de la Communauté française, le Centre PSE a pour mission de veiller au bien-être des élèves des écoles communales.

Le centre est actif dans le domaine de la santé publique et, plus particulièrement, le secteur préventif du premier degré.

Cette mission présente plusieurs volets :

la tutelle sanitaire des élèves par le biais des visites médicales ;

1) le rattrapage gratuit des vaccinations auprès des élèves de 2° et 6° années primaires selon les directives précises de la Communauté française ;

2) la surveillance des maladies contagieuses au sein des établissements scolaires ;

3) la mise sur pied de « projets-santé » au sein des écoles en collaboration avec les enseignants et les assistantes sociales.

Le centre est composé de :

1 médecin généraliste engagé à 1/3 temps ;
4 infirmières francophones prestant un temps plein ;
1 employée administrative à temps plein ;
1 femme d'ouvrage prestant 24 h/semaine.

5.2. ACTIVITES

5.2.1. Visites médicales

Durant cet exercice, les infirmières scolaires ont planifié, du 17 septembre 2018 au 14 juin 2019 inclus, les examens médicaux des élèves des écoles communales francophones soit 5.232 enfants inscrits au 15 janvier 2019. Chaque matin, elles réalisent les examens biométriques des élèves : taille, poids, urines, vue, ouïe...

Sont soumis aux bilans de santé :

- les élèves de 1ère et de 3e maternelle ;
- les élèves de 2° et 6° primaire.

Sont soumis à un examen sensoriel de la vue à l'école : les élèves de 4° année primaire.

Les examens des élèves de 3e maternelle sont plus approfondis et des réunions avec le PMS sont mises sur pied pour aider les enfants en difficulté d'apprentissage.

Ce sont donc au total 2.625 enfants âgés de 2.5 à 14 ans qui ont bénéficié d'une visite médicale cette année. Conformément au Décret de la Communauté française, 10 enfants primo-arrivants ou enfants n'ayant jamais passé de visite médicale ont été examinés. De plus, 590 élèves de 4ième année primaire ont bénéficié d'un test approfondi de la vue (visibilité à distance).

5.2.2. Vaccinations

En application du Décret de la Communauté Française, l'équipe du PSE a organisé des séances de vaccination contre :

- le méningocoque C : 3 élèves ont été vaccinés ;
- le vaccin trivalent Rougeole - Rubéole - Oreillons : 294 élèves ont reçu le vaccin ;
- le télétravail (di te per) : 37 élèves ont reçu le vaccin.

5.2.3. Travail administratif

Les dossiers médicaux des élèves sont constitués par les infirmières et l'employée administrative (collecte de données, préparation, statistiques). Depuis février 2014, le Centre dispose d'un programme informatique appelé « IMS +2 », très utile dans la gestion administrative des visites médicales.

5.2.4. Visite aux écoles

Chaque après-midi, les infirmières se rendent dans les écoles pour :

- organiser et effectuer le suivi des visites médicales (contact avec les parents, l'assistante sociale de l'école) ;
- soigner les petites blessures ;
- surveiller les maladies contagieuses et, si nécessaire, prendre les mesures de prophylaxie adéquates ;
- participer aux réunions « Accueil mamans » en collaboration avec les assistantes sociales ;
- organiser et réaliser des projets d'éducation à la santé dans les classes.

5.2.5. Surveillance en matière de maladie contagieuse grave

Collecte des données au sujet des maladies à déclaration obligatoires telle que coqueluche, rougeole et application des procédures adéquates obligatoires dans les écoles francophones.

Plusieurs cas cette année.

Un plan d'urgence en cas de méningite bactérienne doit être appliqué dans l'école où le cas s'est déclaré : Suite aux informations reçues généralement par l'hôpital ou le Ministère, relevé des noms et du nombre d'enfants et adultes concernés, commande des doses d'antibiotique nécessaires (directives du Ministère), chaque parent concerné est alors averti personnellement de la situation et reçoit les informations quant à la procédure à suivre, administration des médicaments préventifs visant à éviter la propagation après prise des coordonnées, et ce dans les 48h à l'école.

Pas de cas cette année scolaire.

Une procédure spécifique existe également en cas de tuberculose dans une école.

Pas de cas cette année scolaire.

Le PSE recherche et répond aux écoles au sujet de différents « problèmes » touchant à la santé et au bien-être des enfants et du personnel dans les écoles comme l'autorisation ou non d'animaux domestiques dans les écoles.

5.2.6. Projets-santé

De nombreux projets sont mis en place par les infirmières en collaboration avec l'équipe pédagogique de chaque école (hygiène, brossage des dents, alimentation, sommeil, les écrans, ...)

Cette année, citons la reconduction du projet « potager » à l'école 15 et 16.

Comme chaque année, information auprès des élèves de 6P au sujet de la puberté et des changements de leur corps.

Préparation d'un projet Evras pour les écoles communales francophones.

Préparation d'un projet sur « les écrans » en collaboration avec le PMS pour les écoles francophones.

5.2.7. Projets « Incendie »

Des exercices d'évacuation se sont déroulés dans quelques établissements.

5.2.8. Permanence aux stations de plein air

Pendant les vacances scolaires, le PSE gère une permanence aux stations de plein air. L'infirmière présente y assure les tâches suivantes :

- le suivi des fiches médicales (relevé des allergies alimentaires et problèmes médicaux à suivre des enfants) ;
- le soin des petites blessures et gestion des accidents plus graves nécessitant l'appel des parents ou d'une ambulance ;
- l'aide administrative ponctuelle au bureau de la direction des stations de plein air ;
- la mise en place d'actions de promotion à la santé (hygiène des mains, alimentation saine, potager ...

6. LES SERVICES ACCESSOIRES

a) Déjeuners

La surveillance des enfants qui ne rentrent pas chez eux est organisée les matins, midis, soirs et mercredis après-midi dans les diverses écoles en dehors du temps scolaire.

Le traiteur désigné par le Collège échevinal leur sert un repas complet ou une ration de potage, selon ce qu'ils demandent.

b) Etudes et garderies

L'étude de 15.30 à 16.30 heures fait partie de l'accueil payant dans toutes les écoles et permet à de nombreux enfants de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions.

Le système de garderies, avant et après les heures normales de classe et le midi, est étendu à toutes les écoles primaires et maternelles et fonctionne aux heures suivantes, du lundi au vendredi :

- matin de 7.00 à 8.00 heures
- midi de 12.00 à 13.15 heures
- soir de 15.30 à 18.00 heures
- mercredi de 13.15 à 18.00 heures

Un service de garderie est également organisé pendant les congés scolaires dans une ou plusieurs écoles.

Les services de garderies et de surveillance du déjeuner sont assurés soit par le personnel enseignant, sous forme de prestations supplémentaires, soit par des animatrices d'accueil.

Depuis avril 2019, les garderies du midi sont désormais gratuites.

7. TRANSPORT D'ELEVES - CARS COMMUNAUX

Les cars communaux ont assuré, durant l'année scolaire, le transport des élèves vers le Centre de promotion de la Santé à l'Ecole, le Centre ADEPS de la Forêt de Soignes et, pendant les vacances, vers les plaines de vacances.

Cellule pédagogique francophone

I MISSIONS

1° Veiller à assurer la coordination entre les actions menées par l'ensemble des intervenants, des inspecteurs et conseillers pédagogiques ;

Défendre le projet éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur dans les écoles fondamentales francophones.

Garantir la qualité de l'enseignement communal molenbeekois et son image.

Veiller à la mise en pratique des directives communales.

Représenter l'enseignement communal de Molenbeek Saint-Jean auprès des instances officielles:

Fédération Wallonie-Bxl, CECP, ...

2 ° Soutenir les établissements dans la construction de leur projet d'établissement en cohérence avec les projets éducatif et pédagogique de la Communauté française et ce, conformément au décret du 24 juillet 1997 (Décret "Missions") ;

Coordonner les projets interculturels, artistiques et les différentes activités sportives au sein de la commune.

Faciliter les contacts entre les écoles et les différents partenaires (associations, CLES, DAS, parents, Maison des Cultures ...)

3 °Accompagner des groupes d'enseignants qui construisent collectivement des démarches pédagogiques, des outils pour leurs cours ;

4 °Participer à l'analyse des besoins de formation des enseignants et faire des suggestions en vue d'élaborer le plan de formation collectif et individuel de l'établissement ;

5 °Assister les établissements et les équipes pédagogiques dans le travail d'auto-analyse des résultats obtenus par leurs élèves lors des évaluations externes non certificatives.

II ACTIVITES

Axe pédagogique

Accueil, suivi et coaching des nouveaux engagés : (débutants ou non)

Organisation d'une réunion d'accueil le 4 septembre 2019 (remise d'un dossier et conseils portfolio) et d'une réunion intermédiaire le 12 février 2020 (retours sur les pratiques et difficultés rencontrées.

En raison de la crise sanitaire, l'accompagnement proposé a consisté en deux visites de classe et une communication écrite aux enseignants qui avait pour but la formulation des objectifs d'amélioration.

Cette année, indépendamment des visites d'évaluation, la Cellule pédagogique a procédé à 45 visites de nouveaux enseignants, suivies de conseils sous forme de listes écrites ou rapports oraux en présence des directions.

Une vingtaine de visites d'évaluation pour les 2èmes et 3èmes années de pratique avec rapports écrits.

Une fiche d'évaluation de l'accompagnement a été soumise aux enseignants.

Accompagnement des enseignants dans leurs pratiques de classe:

suite aux constats ou à la demande, la Cellule pédagogique a proposé :

des concertations pédagogiques sur les thématiques suivantes : la différenciation et les classes « à niveaux ».

une réunion dans chaque équipe sur la gestion des commandes : réflexion pour une continuité pédagogique efficace.

Evaluation des enseignants :

rapports pour les enseignants débutants (fin de 1^{ère} année de pratique), cette année, 21 personnes ont été évaluées en vue de les garder dans leur première année.

rapports ponctuels (en cas de problème, ou pour évaluer une compétence sur tout un degré ou cycle,...) et à la demande de la direction ou de l'IP.

Organisation de la passation des évaluations certificatives fin de 2^{ème}

Préparation effectuée en février. Epreuves annulées en raison de la crise sanitaire.

Organisation et supervision des épreuves d'évaluation en néerlandais

Epreuves annulées en raison de la crise sanitaire.

Mise en place de rencontres pédagogiques:

Café parents à l'école 11 sur la thématique des travaux à domicile

Organisation du cycle 6/8 à l'école 17.

Préparation et animation de formations pédagogiques

Les classes verticales (Ecole 10)

L'évaluation des élèves (Ecole 14) – annulée en raison de la crise sanitaire.

Accompagnement des Directions dans l'élaboration de leur projet d'établissement

Ecole 18

Ecole 11 – relecture

Préparation de 7 journées des directions - 4 ont pu être données :

le conseil de participation

le plan de formation

le climat d'école + évaluation du portfolio par les enseignants

le travail collaboratif et lancement du projet « Ecriv'Art »

un cadre pour évaluer la résolution de problèmes – annulée

la classe du dehors (Réseau Idée) – reportée , puis annulée

le projet pédagogique et éducatif – reportée à l'année prochaine.

Participation aux réunions administratives organisées par l'IP et destinées aux directions

Voir calendrier IP

Participation aux conseils de participation (cf. calendrier)

Il est à noter que la nouvelle réglementation en matière de conseils de participation prévoit la tenue de 4 conseils par an par établissement. Ce qui porte à 64 le nombre de réunions à se répartir entre les deux membres de la cellule.

Coordination des manifestations sportives au sein des écoles (F. Kaan).

Etablissement des horaires (disponibilité des salles, transports, etc...)

Concordance des horaires FR / NL (salles et transports)

Encadrement pédagogique des maîtres spéciaux et psychomotriciens et concertations

Réunion avec les maîtres spéciaux en E. P.

Organisation des compétitions inter-écoles (football, netball, tennis de table, natation, cross,...)

Centralisation des demandes de formations

Engagements et/ou remplacements
Coordination des ateliers d'improvisation théâtrale
voir travail Soazig et Virginie

Participation active au jury de délibération des 2èmes primaires et des 6èmes primaire (CEB)

Pas de participation prévue sauf demande exceptionnelle d'une direction dans des cas particuliers.
Coordination de expositions des écoles

Ecoles des émotions au Sippelberg
Lancement du projet « Ecriv'Art »

Partenariat avec la cellule pédagogique néerlandophones

Elaboration de dossiers ludiques
Dans le cadre de la circulaire sur la continuité pédagogique et le suivi des élèves pendant le confinement.

Axe relationnel

Afin de garantir la qualité de l'enseignement communal molenbeekoïse et son image, la Cellule est amenée à gérer des aspects relationnels auprès de tous les acteurs de l'éducation :

- entretiens avec les équipes éducatives afin de chercher des solutions aux conflits,
 - entretiens avec des parents (les devoirs, l'étude, le suivi d'élèves en difficultés...),
 - réponses aux mails et contacts téléphoniques afin d'écouter, d'apaiser directions, enseignants et parents,
 - collaboration étroite avec l'instruction publique dans le cadre de dossiers disciplinaires ou de plaintes diverses (auditions, médiations, réunions, animations au sein des classes ...
- Suivi des transitions dans les écoles 5 et 11 suite au départ des deux directions.

Axe administratif

Elaboration de différents outils officiels
journaux de classe – modification de l'outil à destination des P1/P2
bulletins- création du feuillet formatif (suite à la suspension des cours)
outils pédagogiques et dossiers ludiques (dans le cadre du confinement)

Gestion des commandes

Coordination et traitement des commandes (traitement informatique, commandes, gestion du budget, suivi avec les imprimeries),

Elaboration du budget extraordinaire - fusion des commandes écoles FR

Elaboration du budget en psychomotricité (+ traduction en NL)

Gestion des commandes des écoles (matériel didactique, livres didactiques, fournitures scolaires, gestion du stock de cartouches pour toutes les écoles (imprimantes), des commandes de mobilier pour les écoles, des commandes des livres de prix (rencontres avec les éditeurs, commandes, gestion du budget, ...) + organisation de réunions avec l'économate

Réunions administratives

Rencontres avec les éditeurs

Réunions B12/ Cellule

Accompagnement du PO lors des conseils de participation des 16

Participation aux COPALOC

Réunions avec le CECP

Axe organisationnel

Coordination des projets scolaires en partenariat avec la MCCS, le Musée, le CCM, les ASBL, l'AGENDA 21, Réseau Idée,...

- Permanence téléphonique (aides, relais entre les écoles, les divers services)
- Participation à l'élaboration des projets dans le cadre du DAS
- Organisation pratique du Conseil Communal des Enfants : 4 matinées, le même jour que le conseil communal des adultes et au même endroit, sous la présidence de Mme la Bourgmestre.
- Gestion du projet informatique : réunions régulières avec l'équipe de la LES autour du projet MOTIC et de leur présence dans nos écoles
- Organisation des actions informatiques en liaison avec la CLES
- Participation à l'événement : les « Tambours pour la paix » - annulé en raison de la crise sanitaire
- Collaboration avec les Hautes écoles pour l'accueil d'étudiants (gestion des stages et conseils)
- Elaboration d'un site internet propre à la Cellule Pédagogique afin d'y présenter des conseils, des outils, des actualités pédagogiques, des échanges de bonnes pratiques, des adresses,...

Divers :

- Administratrice au sein du CA de l'école Decroly
- Participation au Bubble Festival – supprimé
- Accompagnement des Directions dans l'élaboration de leur PdP en collaboration avec IP – 2ème vague

Activités réalisées pendant la période du confinement

- Poursuite des activités de communication en télétravail.
- Lecture et mise en application des circulaires parues concernant la continuité des apprentissages à distance et le suivi des élèves.
- Partenariat intensifié avec l'IP. Reprise de tâches administratives pour la bonne coordination des différents services.
- Création de dossiers ludiques pour les vacances de Pâques (imprimés et diffusés).
- Création des dossiers pour les vacances d'été (annulé).

B. Petite Enfance

I. MISSIONS :

Le Service des Crèches travaille en collaboration avec l'ONE et Kind&Gezin

Il a en charge le suivi des subsides, la mise en œuvre des conditions d'agrément, le suivi technique et l'accompagnement des nouveaux projets de construction.

Les tâches du service comprennent également la promotion de projets et méthodes contribuant à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants.

Elles portent aussi sur les contrôles des crèches privées, maisons d'accueil, haltes d'accueil et garderies.

Le service collabore activement à l'élaboration des attestations de qualité des différentes crèches francophones. Ces attestations sont délivrées par l'ONE et permettent l'octroi des subsides.

Les crèches Communales francophones sont :

- Crèche Reine Fabiola, Avenue Jean Dubrucq, 90 - 1080 Bruxelles d'une capacité de 72 enfants ;
- Crèche Louise Lumen, Rue Jean-Baptiste Decock, 59 - 1080 Bruxelles d'une capacité de 42 enfants ;
- Crèche Petits Poucets, Avenue Carl Requette, 20 - 1080 Bruxelles d'une capacité de 24 enfants ;
- Prégardiennat, "Les Petites Alouettes" (accueil à partir de 18 mois) Rue du Gulden Bodem, 2A - 1080 Bruxelles d'une capacité de 36 enfants.

II. ACTIVITES :

I) DOMAINES D'INTERVENTIONS

Concrètement, le service gère tout ce qui concerne le fonctionnement des crèches, la gestion du personnel, sert de relais entre les crèches et les différents services communaux pour la maintenance des bâtiments, fait appel aux firmes privées avec accord du Service de l'Economat en ce qui concerne les réparations de machines, se charge d'établir et d'introduire les dossiers pour les demandes de subsides auprès de l'ONE, de la COCOF pour les nouvelles constructions, de Feder.

De même, le service organise différentes réunions avec l'ONE afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour les places 'agrées' dans les crèches qui constituent la base de calcul des subsides octroyées.

Le service collabore également avec le Service des Travaux Subsidés dans le cadre des nouveaux projets, l'équipement des nouveaux bâtiments, l'aide à la recherche de subsides et le développement d'une stratégie permettant l'exploitation optimale des crèches.

Le service s'occupe également d'établir les budgets ordinaires et extraordinaires des différentes crèches francophones en matière d'acquisition de matériel : établissement des fiches techniques, analyses d'offres, rapports d'analyse en étroite collaboration avec la cellule financière du département et le Service de l'Economat.

II) ACTUALITE DES CRECHES

L'année a été marquée par la nécessité de délocaliser la Crèche Reine Fabiola en raison des travaux réalisés dans l'Immeuble « Vendôme » dont elle occupe une aile.

En amont, il a fallu trouver un local répondant aux conditions et aux normes d'accueil. Il a fallu ensuite aménager les lieux et procéder au déménagement.

Le site « Lavoisier » a été identifié et les enfants y ont été déplacés.

Cet impératif a généré pour le service et le personnel de la crèche un surcroît de travail en raison des déménagements et du nécessaire travail d'adaptation des enfants dans un nouveau lieu de vie.

Le retour vers les locaux de la Crèche Reine Fabiola se fera dès finalisations des travaux et avec autorisation du SIAMU et de l'ONE.

La période a également été marquée par un changement de fournisseurs de repas. Depuis mars, l'association des Cuisines Bruxelloises, opérateur public, fournit les crèches à la satisfaction générale.

Les attestations de qualité pour « Reine Fabiola », « Louise Lumen », « Les Petits Poucets » et « Les Petites Alouettes » sont valables jusqu'en 2022.

Les crèches, en concertation et collaboration avec le service, devront également s'inscrire pleinement dans les objectifs et modifications prévues par la réforme de l'ONE « accueil 0-3 ans »,

III) AUTRES

L'asbl «Olina» gère 6 crèches construites dans le cadre de projets subsidiés gérés par la Commune pour une capacité de 209 enfants.

L'asbl «De Molenketjes» gère 4 crèches construites dans le cadre de projets subsidiés gérés par la Commune pour une capacité de 102 enfants.

C. Sports

I) MISSION(S):

La mission dévolue au Service des Sports peut se développer en 7 points :

1. Secrétariat de l'Echevinat des Sports.
2. Information et orientation du public quant à l'offre sportive communale existante.
3. Promotion du sport, des associations et des clubs sportifs communaux.
4. Information et gestion des subventions aux associations et clubs sportifs.
5. Tutelle sur l'A.S.B.L. "Molenbeek Sport", suivi de la gestion de l'infrastructure sportive communale.
6. Acquisition et octroi de coupes et médailles.
7. organisation d'évènements sportifs.

II) ACTIVITE(S):

1. Secrétariat de l'Echevinat des Sports.

Participation et soutien au secrétariat de l'Echevin des Sports :

- secrétariat général;
- préparation et gestion des dossiers, collèges et conseils communaux;
- accueil de la population, gestion et suivi des interventions.

2. Information et orientation du public quant à l'offre sportive communale existante.

Les citoyens s'adressent au Service des Sports communal lors de la recherche d'une activité physique et sportive ou d'un club, le service s'efforce alors de les orienter selon la discipline qui les intéresse.

A cet effet, une base de données est tenue à jour régulièrement à travers les contacts que le service entretient avec les clubs sportifs, lors des préparations de manifestations notamment et en consultant les différentes publications disponibles.

3. Promotion du sport, des associations et des clubs sportifs communaux.

La promotion du sport en général auprès de la population molenbeekoise et celle des clubs et associations sportifs molenbeekoises, en particulier, se fait en relayant les activités des uns et des autres, mais aussi au travers de différentes participations ou d'organisations de manifestations à caractère sportif.

3.1. Les Mérites sportifs communaux.

La Cérémonie de Remise des Mérites Sportifs Molenbeekoises a eu lieu le 31 janvier 2020, en la salle des fêtes du Sippelberg.

Nous estimons le nombre de convives à environ 400 personnes.

Le règlement d'attribution s'inspire largement de celui qui a été édicté par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Par ailleurs, nous avons constitué un jury composé :

- De l'Echevin des Sports ;
- Du chef du Service des Sports de la Commune ;
- D'un représentant de l'ADEPS.
- D'un représentant de la VGC

Sa mission étant de sélectionner les nominés dans 14 catégories différentes, parmi les

candidats proposés par les clubs et associations sportives.
A l'issue de cette soirée, 14 lauréats sont récompensés.

Voici ci-dessous, la liste des mérites et prix qui ont été attribués :

- Le Mérite sportif catégorie entraîneur ;
- Le Mérite sportif catégorie bénévole - dirigeant ;
- Le Mérite sportif collectif Mixte;
- Le Mérite sportif individuel masculin ;
- Le Mérite sportif individuel féminin ;
- Le Mérite sportif collectif féminin ;
- Le Mérite sportif collectif masculin ;
- Le Mérite sportif espoir féminin ;
- Le Mérite sportif espoir masculin ;
- Le Mérite sportif handisport ;
- Prix de l'Ethique Sportive ;
- Prix du Club de l'Année ;
- Prix de l'Echevin des Sports ;
- Coup de Cœur du Jury.

3.2. Initiation et coordination de cours de Yoga pour Seniors

Le service des sports en collaboration avec l'A.S.B.L. Molenbeek Sport a organisé et coordonné des cours de yoga pour les seniors au complexe sportif Louis Namèche

3.3 Promotion du sport au féminin : initiation et coordination de cours de Yoga, Pilates et zumba pour femme.

Le service des sports en collaboration avec l'A.S.B.L. Molenbeek Sport organisé et coordonné des cours de yoga, pilates et zumba pour femmes au complexe sportif Louis Namèche

3.4. Collaboration dans le cadre de divers gala et tournoi

Le service des sports apporte une collaboration logistique aux clubs sportifs qui organisent des exhibitions, tournoi, galas

3.6. Opération Chèques sport et culture

Le service des sports est en charge de la mise en place ainsi que l'exécution de l'opération chèques sport et culture.

Phase 1 : Lancement du marché public de service afin de désigner l'organisme fournisseur des chèques sport et culture.

Phase 2 : communication, réception des dossiers des demandes de chèques sport et culture.

Phase 3 : Distribution des chèques sport et culture aux bénéficiaires.

3.7. Elaboration et mise à jour du guide des sports communal.

Dans le cadre de sa mission d'information et de promotion quant à la sphère sportive existant au sein de la commune, le service des sports a été en charge de la création et de

l'élaboration d'un guide des sports en collaboration avec un bureau d'infographiste et des clubs, celui-ci a pu être distribué et mis à disposition du public.

3.8. Think-Pink - Participation de la commune de Molenbeek au Race for the Cure.

Le service des sports participe à la Race of The Cure avec l'acquisition de 80 tickets, permettant ainsi au membre du personnel et aux molenbeekoïses de courir ou marcher ensemble pour la bonne cause et de soutenir ainsi les personnes qui luttent contre le cancer du sein ainsi que ceux qui ont vaincu la maladie. Les objectifs de cet événement sont de promouvoir le sport pour tous ainsi que la sensibilisation à la maladie.

4. Acquisition et octroi de coupes et médailles.

Le Service des Sports acquiert et octroie des coupes et médailles pour les manifestations sportives organisées sur le territoire communal.

Il est également chargé de l'acquisition et de l'octroi de coupes et médailles pour tous types de manifestation au nom du Collège des Bourgmestres et Echevins.

5. Information et gestion des subventions aux cercles et associations sportifs.

Le Service des Sports informe régulièrement les clubs sportifs communaux des nouveaux subsides régionaux ou communautaires et autres appels à projet. Il essaie de promouvoir les partenariats notamment à travers les opérations, campagnes et initiatives organisées par l'Adeps.

Concernant les subsides aux organismes sportifs sur la période considérée (entre le 1^{er} août 2019 et le 31 juillet 2020), la Commune a accordé les subsides suivants :

35 subsides ordinaires pour un montant total de € 55.000,00.

43 subsides extraordinaires pour un montant total de € 35.000,00.

Ceux-ci sont destinés à soutenir les initiatives sportives développées par ces cercles et associations à l'intention de la population molenbeekoïse.

6. Tutelle sur l'A.S.B.L. Molenbeek Sport, suivi de la gestion de l'infrastructure sportive communale.

6.1. Le service des sports assure le suivi des comptes, du budget et des tarifs pratiqués par l'A.S.B.L. « Molenbeek Sport », qui a en charge la gestion de l'infrastructure communale.

A ce titre, il participe à l'étude menée sur l'opportunité de la création d'une Régie communale en charge des infrastructures sportives, en lieu et place de l'asbl existante.

Il suit également les dossiers de rénovation et de création des infrastructures sportives communales et participe aux négociations en vue de l'établissement du plan pluriannuel d'investissement en infrastructures sportives de la CoCof.

Le responsable du service participe également, de par sa présence au comité de suivi du Hall des sports Muhammad Ali, à sa gestion et à la constitution de son programme, dont les éléments clés sont les activités de quartier et la promotion de la santé.

Enfin les membres du personnel communal au sein du Hall dépendent également directement du service des sports.

6.2. le Hall des Sports Muhammad Ali

MISSIONS :

Le Hall des Sports Muhammad Ali, dont la gestion quotidienne a été confiée à l'ASBL Molenbeek Sport, a pour mission la promotion du sport auprès des Molenbeekois, et en particulier auprès des habitants du quartier Heyvaert et des environs. Le Hall propose des activités sportives (et exceptionnellement culturelles) aux habitants, avec la possibilité d'un tarif social tout en prônant le dialogue interculturel et la cohésion sociale.

ACTIVITES :

Le Hall des Sports Muhammad Ali propose 4 salles polyvalentes à la location. Une dizaine d'écoles, une vingtaine d'associations et une dizaine de personnes privées les utilisent donc par ce biais-là. Mais le Hall organise également ses propres activités, à tarif démocratique. Lors de la saison 2019-2020, 19 activités étaient proposées : Bodysculpt, Boxe anglaise, Boxe féminine, Boxe thaïlandaise, Groupe de parole, Gymnastique sportive, Karaté, Mini-Foot, Cross training/multisports Psychomotricité 1, Psychomotricité 2, Parkours, Workout, Stretching, Cross training femme, Mini-foot femme, Gymnastique douce Stages multisports.

Lors de chaque congé scolaire, des stages multisports sont organisés pour accueillir les plus jeunes, de 3 à 12 ans.

Le Hall des Sports œuvre également pour une ouverture vers le quartier, notamment en participant aux fêtes de quartier, aux réunions du Comité de quartier, au jardin collectif, ainsi qu'aux événements organisés autour du Hall, comme le Brussels Canal Run. Le Hall apporte entre autres une bonne aide logistique pour la réalisation de tous ces projets : prêt de matériel sportif, de tables, de chaises, mise à disposition de locaux pour des réunions, mise à disposition de vestiaires...

La gestion journalière est assurée par une équipe de 8 employés communaux (3 administratifs, 1 régisseur technique, 3 accueillants, 1 agent d'entretien) complétée par un agent d'entretien employé par l'ASBL Molenbeek Sport, ainsi que un ou deux travailleurs sous un contrat de travail article 60 (selon la période).

D. Jeunesse

MISSIONS

1. Informer et orienter le public
2. Accueillir & ouvrir les espaces
3. Organiser des activités et réaliser des projets
4. Conseil des Jeunes
5. Ludothèque communale Speculoos
6. Subventions aux associations et groupements de jeunes

1. Informer et orienter le public

Le Service Jeunesse informe les parents quant aux activités et aux stages pour les enfants disponibles sur le territoire de la commune et dans les communes limitrophes (voir point 8. Coordination ATL).

Nous avons été présents à différentes activités, notamment : *Rentrée des Loisirs* (Sippelberg 12/09/2018), *Embarquement Immédiat* (Maritime 16/09/2018), Anniversaire de la ludothèque (26/09/2018), *Journée*

Mondiale du Jeu (ludothèque 29/05/2019), *Tour de France* (06/07/2019)...

2. Accueillir & ouvrir les espaces

Le Service Jeunesse gère et met à disposition des espaces polyvalents à destination de la Jeunesse : En juin 2019, un appel a été lancé aux associations pour l'occupation régulière des locaux durant l'année 2019-2020 : ABEF, ADIB, AJM, Casa Mare, Conseil Consultatif des Aînés, Montessori, Nakama, Sampa, TYN ont occupé nos locaux durant toute l'année scolaire. Un nouvel appel a été lancé en mai 2020 pour l'année scolaire 2020-2021.

3. Organiser des activités et réaliser des projets socioculturels

3.1. PLACE AUX ENFANTS (19/10/2019)

L'opération Place aux Enfants consiste à amener les enfants âgés de 8 à 12 ans à découvrir le temps d'une journée les activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive. Les élèves des classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaires des écoles francophones de la commune ont été invités à visiter 8 lieux de la Région bruxelloise.

Une vingtaine d'enfants ont participé à cette édition.

3.2. Festival des Familles OCTOPUS (28/10 > 01/11/2019)

10 ateliers parents/enfants ont été organisés : origami, mosaïque, sciences, théâtre, secourisme. 23 familles ont participé à un ou plusieurs ateliers, soit 126 présences sur la semaine.

3.3. Fête des lampions (29/11/2019)

Des ateliers de fabrication de lampions ont été organisés les mercredis après-midi du mois de novembre dans les écoles communales n°9 et 17.

Les enfants ont participé à la marche aux lampions de l'école au parc des Muses. Une centaine de lampions ont été exposés dans le parc ainsi qu'une sculpture réalisée en partenariat avec Fabrik. Des animations, des ateliers et des spectacles ont été proposés au public.

3.4. IEJP 1080

Suite aux mesures de confinement (COVID-19), création d'un groupe d'une cinquantaine de jeunes dont les objectifs étaient :

- de réexpliquer l'importance du confinement notamment en termes de contamination des personnes plus âgées qui sont leurs parents et leurs grands-parents ;
- d'organiser des livraisons et organisation de colis alimentaires ;
- d'observer et identifier les comportements inappropriés sur la voie publique des adultes des jeunes.

4. Conseil des Jeunes

4.1. Réflexions autour du Conseil des Jeunes organisée par le BIJ

Visite d'étude au Québec sur l'implication des jeunes dans les prises de décision au niveau local en octobre 2019.

4.2. 4.2 Palestine, partir pour mieux revenir

Le projet se poursuit et l'animateur du Conseil des Jeunes a effectué une formation sur la déconstruction des stéréotypes en Israël et en Palestine en octobre 2019.

5. Ludothèque intergénérationnelle « Speculoos »

Cette année 2020 aura été particulière dans le monde, la ludothèque ne fait pas exception.

Tout d'abord, nous avons dû déménager dans le quartier Bonnevie suite aux travaux dans le bâtiment de la ludothèque avenue Jean Dubrucq. Ce déménagement nous a amené à faire de la publicité pour attirer un nouveau public, lui présenter la ludothèque et ses nombreux atouts.

Nous n'avons pas pu recevoir et/ou animer autant de personnes que les années précédentes. De fait, nos chiffres représentent environ la moitié d'une année traditionnelle. La ludothèque a gardé le contact autant que possible avec ses membres et les molenbeekois via les réseaux sociaux et les plateformes de jeux de

société en ligne. Cependant, la grande partie de notre travail depuis mars/avril s'est concentrée sur la gestion quotidienne des lieux, l'entretien, l'encodage, l'achat, l'inventaire du matériel et l'informatisation d'une partie de notre travail administratif. Si l'accueil du public, les explications de règles, les ateliers et les animations ont souffert, le prêt et retour de jeu a lui pu reprendre dès mi-mai.

5.1. Les activités récurrentes de la ludothèque

Le nombre de nouveaux membres (familles ou établissements) inscrits est de 119. La pandémie a eu pour résultat d'empêcher beaucoup de nos activités d'avoir lieu comme les animations de groupe et l'ouverture de la salle de jeux au public. Cependant, des ateliers en bulles réduites ont pu être tenus sur place durant le mois de juillet et les prêts de jeux ont eu lieu jusqu'à mi-août contrairement aux autres années.

Vous pourrez découvrir, ci-dessous, les activités habituelles de la ludothèque.

a. La salle de jeux

- Est ouverte les mardis, mercredis et jeudis après-midi pour tous les publics, de même que certains samedis (environ 2 par mois). La fréquentation a été de 1392 visites cette année.
- Est ouverte le vendredi pour les enfants à partir de 10 ans sans leurs parents (35 présences).
- Est, lors de ses ouvertures, un lieu où des conseils sont dispensés. Les familles peuvent jouer sur place et emprunter des jeux (nombre de prêts : 772).
- Le prêt de jeux surdimensionnés, habituellement conséquent en fin d'année scolaire, a été fort réduit vu la situation sanitaire (9 prêts pour un total de 55 jeux).
- Une sélection de jeux mis en évidence et en lien avec une thématique est proposée régulièrement au public.

b. La collection de jeux

La collection de jeux atteint 2661 exemplaires. Des nouveautés sont achetées chaque année ; il y a lieu de prospecter, de faire les bons de commande, de manutentionner les jeux, d'encoder les informations dans le logiciel PMB et d'actualiser notre catalogue.

Cette année, un inventaire complet du catalogue a eu lieu ce qui nous a permis de remettre à neuf certains jeux et de catégoriser l'ensemble de notre collection avec un nouveau système de repérage visuel pour nos membres.

c. Les animations de groupes

- Le vendredi matin est réservé pour les animations de groupes. Cette année 28 dates étaient proposées mais nous n'avons pu accueillir les écoles en animation que durant 13 dates avant le début de la pandémie. Pour ces 13 dates, nous avons totalisé 233 présences.
- La majorité des animations sont dispensées aux établissements scolaires, mais cela peut aussi être destiné à un groupe de parents, d'apprenants en alpha ou encore d'élèves du secondaire en section animation.

d. Les ateliers durant l'année

- Le mercredi de 13h30 à 15h30 est destiné tant aux 4-6 ans accompagnés d'un adulte qu'aux 7-9 ans (dans une autre salle et sans adulte accompagnant). Ces enfants ou groupes familiaux sont inscrits pour un trimestre. L'animation pour les 4-6 ans peut comporter jusqu'à 12 personnes (adultes compris). Cette année il y a eu 80 présences.
- L'animation destinée aux 7-9 ans peut comporter jusqu'à 10 enfants. Nous avons compté 85 présences cette année.

e. Les activités des congés scolaires

- Automne 2019 : 4j (28/10 > 31/10)
- Hiver 2019 : 2j. (26/12 > 27/12)
- Carnaval 2020 : 5j. (24/02 > 28/02)
- Printemps 2020 : Annulé cette année
- Été 2020 : 4 sem. (06/07 > 31/07) (ateliers en bulles à la ludothèque)

Jusqu'aux vacances de carnaval 2020 incluses :

Les mardis et vendredis après-midi ont eu lieu des ateliers ou petites sorties pour 2 groupes d'enfants membres de la ludothèque (3-6 ans et 7+): 97 présences.

Les lundis étaient réservés pour des groupes extérieurs (possibilité de 2 par jour): 2 groupes et environ 30 présences.

Le mercredi, la salle de jeu était ouverte durant 4h.

Des sorties pour les familles membres de la ludothèque étaient organisées les jeudis: 88 présences.

Depuis les vacances de printemps (si elles avaient pu avoir lieu) :

Les lundis sont réservés pour des groupes extérieurs (possibilité de 2 par jour)

Ouverture de la salle de jeu le mardi, mercredi et vendredi durant 4h.

Des sorties pour les familles membres de la ludothèque sont organisées les jeudis.

5.2. Les actions et projets spécifiques portés par la ludothèque

- Participation à l'élection du label Ludo : consiste à faire tester au public les jeux nominés lors du Ludoweekend et d'élire le meilleur jeu familial de l'année (de septembre à novembre).
- Le 6 décembre, Saint-Nicolas est venu en personne pour les enfants qui ont chacun reçu un sachet de friandises. Il avait apporté des nouveaux jeux à la ludothèque.
- Et cette année, la traduction de jeux en PNP pour agrémenter notre catalogue de jeux particulièrement adaptés à la situation sanitaire (jeux en solitaire notamment)

5.3. Les événements extérieurs où un stand de jeux a été proposé

- La Rentrée des Loisirs avec l'ATL au Sippelberg : promotion des activités extra-scolaires pour un public francophone et néerlandophone sur la commune (11/09) ; 115 personnes intéressées par notre stand.
- Embarquement Immédiat (+Ecole de Cirque et associations du quartier) dans le quartier Maritime : fête lors de la journée sans voiture (22/09). 300 passages environs.
- Les Rencontres Jeu t'aime (+ ludo asbl, les ludothèques bruxelloises, Yapaka) aux Halles Saint-Géry pour la promotion du jeu en famille (24/11) – Draine toujours beaucoup de monde, nous avons eu 400 présences environs.
- De nombreuses journées spécifiques, auxquelles la ludothèque participe habituellement, n'ont malheureusement pas pu avoir lieu cette année (comme la Journée Mondiale du Jeu, L28, fête du parc Bonnevie, Buitenspeeldag, la semaine de la santé...)

5.4. Le personnel

Durant cette année 2019-2020:

- Notre collègue, absente de longue durée, n'a pas été remplacée. Son absence a amené notre équipe de 3 personnes à assumer les tâches de 4 personnes.
- Cette année, nous n'avons pas pu avoir le soutien de notre bénévole pour raisons personnelles.
- Nous avons demandé un étudiant en août/septembre, nous n'aurions pu profiter de sa présence qu'à partir d'avril mais vu la situation mondiale, nous n'en avons plus la nécessité à ce moment-là. Sa présence aurait été utile, au préalable, essentiellement pour alléger la charge de travail des samedis d'ouverture.
- Un nouvel animateur a été engagé début septembre 2019 suite au départ de Mme QUETTIER.
- Des employées du service jeunesse sont venues en renfort de l'équipe ludothèque lors des activités organisées durant les congés scolaires 2019.

5.5. Les formations

- Séances de tests de jeux à la COCOF : 7 séances pour 2 animateurs à chaque fois (15/10, 12/11, 17/12, 04/02, autres dates annulées).
- Le Ludoweekend a été annulé.

5.6. Subside COCOF

Un dossier de demande de subside a été rentré au secteur ludothèque de la COCOF. Un subside de 2653,00 EUR a été perçu pour la ludothèque pour l'année 2020.

5.7. Conclusion

Une année mouvementée au niveau mondial !

De nombreuses animations, activités, formations et sorties annulées. Une équipe qui a du s'acclimater à un nouveau lieu de travail durant les travaux au 82, avenue Jean Dubrucq. Pas d'étudiants, un membre d'équipe malheureusement absent de longue durée...

Malgré cette situation peu avantageuse, nous avons tout de même pu accueillir un nouveau membre d'équipe en septembre suite au départ de notre coordinatrice. On espère que la situation mondiale va s'améliorer pour que l'on puisse reprendre nos activités petit à petit dans le respect de nouvelles règles.

6. Subventions aux associations

6.1. Subsidés fonctionnement

La Commune a accordé à chaque association et groupement de jeunes, qui ont rentré les formulaires de demande de subside, une aide financière pour les activités organisées durant l'année 2019 : Les Amis de la 99^{ème} asbl, l'asbl Association Bruxelloise d'Entraide et de Formation, l'asbl Action et Dialogue Bruxelles, l'asbl Ait Zekri-Belgique, l'asbl Association des jeunes marocains, l'asbl Association de la Jeunesse Molenbeekoise francophone, Brussels Top Team asbl, Association culturelle Belgo Moldave Casa Mare asbl, Collectif des Habitants Machtens, Chiro Jijippeke, BX Jeunes asbl, D'Broej Centrum West vzw, La Goutte d'Huile asbl, La Porte Verte-Snijboontje asbl, Scouts & Gidsen Molenbeek, TYN asbl, Cens Academy asbl.

Le montant total octroyé aux dites associations s'élève à 19.500,00 EUR.

6.2. Subsidés ponctuels

Des subsidés exceptionnels sont également octroyés durant l'année pour des projets spécifiques. Les associations suivantes ont été subventionnées pour une somme globale de 15.800,00 EUR :

In Vivo asbl, Amana Montessori asbl, Action et Dialogue Bruxelles asbl, Association de fait représentée par M'Rabet Soumissa, Association de fait représentée par Mostafa Mesnaoui, La J asbl (2 projets), D'Broej vzw, AMA Jeunesse Gym asbl, Marhaban asbl.

II) Extra-scolaire

MISSIONS

7. Plaines de Vacances et garderies
8. Coordination Accueil Temps Libre (ATL)

7. Plaines de Vacances et garderies

Pendant les vacances d'automne, d'hiver, de Carnaval, l'Administration communale organise 3 garderies ouvertes aux enfants qui fréquentent une école de la commune.

Elles ont eu lieu dans 2 écoles : l'école 7 (pour les enfants fréquentant les écoles communales de 1 à 10) et l'école 17 (pour les enfants fréquentant les écoles communales de 11 à 18).

Pendant les vacances de Printemps, suite aux mesures COVID-19, des plaines de vacances n'ont pas pu être organisées mais les écoles communales ont garanti un accueil pour les enfants qui les fréquentent.

Pendant les vacances d'été, suites aux mesures de l'ONE pour le COVID-19, des plaines ont été organisées dans les écoles 8, 9, 13, 14, 15, 16 et 18.

Elles pouvaient chacune accueillir un maximum de 50 personnes (enfants et animateurs compris).

8. Coordination Accueil Temps Libre (ATL)

Entre 08/2019 et 07/2020, six CCA ont eu lieu et ont permis:

- d'approuver le rapport annuel 2018-19 ;
- d'évaluer le programme CLE 2015-2020 ;
- d'élaborer et d'approuver le plan d'action pour l'année 2019-20 ;
- de faire le suivi des actions prévues par le plan d'action. (Par exemple : Place au Jeu, Festival Octopus...)
- de développer les échanges en réseaux et de faire découvrir les différents lieux d'accueil aux membres de la CCA en organisant des réunions itinérantes.
- de proposer des réunions d'échanges afin de faire face aux difficultés liées à la crise sanitaire
- de solliciter des demandes aux autorités quant aux difficultés relayées par le terrain
- de présenter les résultats de l'état des lieux et l'analyse des besoins remis à l'OEJAJ (Observatoire de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse)

8.1. **Programme CLE 2015-2020**

Ce programme a été validé au niveau communal (en CCA, en Collège et au Conseil Communal), et au niveau de l'ONE (en Commission d'agrément et en Conseil d'Administration). Le plan quinquennal actuel est donc fixé jusqu'en septembre 2020.

Ainsi, nous avons entrepris la préparation du programme CLE 2020-2025. Après avoir récolté l'avis des parents, des enfants, des associations et des écoles de la commune, nous avons analysé les résultats et nous avons rempli le formulaire en ligne de l'état des lieux de l'OEJAJ. Nous avons fait ce travail entre le mois de septembre et le mois de juin et en avons présenté les résultats lors d'une CCA en juin. Ces résultats seront utilisés comme base dans l'élaboration du nouveau programme CLE. Ils nous permettront de fixer de nouveaux objectifs prioritaires et des actions et projets à mettre en place durant les prochaines années dans le cadre de l'accueil temps libre des enfants de la commune.

Le programme CLE actuel est articulé autour de 3 objectifs prioritaires :

a. La communication

- Un livret ATL reprenant les associations extra-scolaires intéressées par la promotion de leurs activités a été largement distribué aux familles. La nouvelle édition du livret est en cours de réalisation et fait l'objet d'une réflexion plus globale sur les divers outils de communication existants pour la commune.
- En septembre 2019, la coordination ATL a mis en place une après-midi d'information sur les activités extrascolaires proposées à Molenbeek. 3,2,1 GO ! La Rentrée des loisirs a permis d'informer les familles, de faire tester des activités et d'y inscrire les enfants. 25 structures partenaires y ont participé et environ 120 personnes (parents et enfants) y sont passées.
- Les coordinatrices ATL ont également poursuivi les rencontres physiques tant en interne (directions des écoles, assistants sociaux, coordinateurs et accueillants extra-scolaires, Instruction Publique) qu'en externe (familles et associations), afin de présenter leurs missions.
- L'impact de cette communication porte ses fruits : cette année 102 familles sont entrées en contact avec la coordination ATL afin d'être orientées dans leur recherche d'activités. (chiffres au 29/07).

b. L'utilisation des locaux

L'occupation du bâtiment du Service jeunesse et de l'ATL s'est intensifiée. Parmi les projets mis en place par l'ATL et le Service jeunesse, une semaine d'ateliers parents/enfants (Festival Octopus) a été organisée durant les congés de Toussaint au sein de ce bâtiment. Au-delà du projet lui-même, il s'agissait de mettre à profit le temps des vacances scolaires pour ouvrir des locaux plus libres à cette période.

Dans cette optique, la coordination ATL et les membres de la CCA souhaitent également une plus grande ouverture des locaux scolaires durant les périodes de congés. La volonté de créer un argumentaire à ce sujet est toujours à l'ordre du jour de notre plan d'action.

c. Les formations des accueillants extrascolaires

- Les coordinatrices ATL ont poursuivi leur collaboration avec le Service de l'Instruction Publique et la Cellule Formation (GRH) pour mettre en place des formations adaptées. Le 16, 17, 23 et 24 septembre nous avons organisé la formation " accompagnements d'enfants en situation de handicap". Les 6, 7, 13 et 14 janvier nous avons proposé de participer à la formation "Attitudes éducatives et dynamiques de groupes" pour les accueillants extrascolaires. Nous avons fait les démarches pour plusieurs autres formations : "Sortir par tous les temps ", " En lien avec le projet d'accueil construisons nos projets d'animation » pour les coordinateurs et les responsables extrascolaires, "Vivre la diversité entre collègues, le + de nos différences, approches et personnalités", "Développer la coopération au travers des sports nouveaux", "Jeux et activités pour les plus petits : 2.5 à 6 ans", "Et maintenant, que vais-je faire ? New games", ou encore "Grands jeux".
- Le travail d'accompagnement des équipes d'animateurs extrascolaires pour la mise à jour des projets d'accueil des écoles communales s'est poursuivi durant l'année 2019-2020. Ainsi, toutes les écoles communales ont clôturés l'élaboration de leur projet d'accueil. Celui-ci pourra être distribué aux parents lors de la rentrée 2020-2021.
- Les coordinatrices ATL ont aussi participé à la semaine de la santé une journée d'étude – colloque sur l'autisme (Echanges et partage d'expériences) à destination des animateurs assistants sociaux, puéricultrices et enseignants. Nous avons été sollicités pour intervenir et échanger sur notre quotidien et les demandes en inclusion que nous avons.

8.2. Projets

La coordination ATL collabore également sur différents projets communaux avec d'autres partenaires :

- La Rentrée des loisirs (11/09/2019) (voir point 1.1.a)
- Le festival des familles « Octopus » (du 28/10/2019 au 1/11/2019) (voir point 1.1.b)
10 ateliers parents/enfants ont été organisés sur des thèmes variés (théâtre, origami, céramique, sciences,...). Cette semaine a accueilli 25 familles.
- « Buitenspeeldag » (22/04/2020)
A l'initiative de la VGC, cet évènement vise à inciter les enfants à jouer dehors en leur proposant des activités de plein air et en mettant des jeux à leur disposition sur l'espace public.
Ce projet, initialement porté par BroM (Breede school Molenbeek), est maintenant une réelle co-organisation entre francophones et néerlandophones. Il a dû être annulé cette année. Il devait se dérouler sur trois endroits : l'espace Saint-Remi, le parc Bonnevie et le parc Marie-José.
- Place aux jeux / Mini-Buitenspeeldag
Le succès rencontré par « Buitenspeeldag » a abouti à la mise en place de « mini-Buitenspeeldag / Place au jeu ». Le concept reste identique et est répété pendant plusieurs mercredis après-midi sur différents espaces publics de la Commune pendant l'été. Entre août 2019 et juillet 2020, 2 « Place au Jeu » ont été organisés dans différents quartiers de la Commune.
- Rencontre Consultations ONE de la commune
Afin de répondre au mieux aux demandes des parents et afin de tisser des liens de partenariat, nous avons participé à une réunion avec les membres du personnel des consultations ONE. Nous avons pu expliquer nos missions et voir ensemble comment orienter au mieux les parents qui passent par les consultations ONE. De plus, nous avons fait le point sur les besoins le plus souvent avancés par les parents.

DEPARTEMENT PREVENTION ET VIE SOCIALE

DIVISION PREVENTION

- A. Gardiens de la Paix / Incivilités
- B. Technoprévention
- C. SEMJA – Service d’Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives
- D. Médiation Locale
- E. SCAV – Aide aux Victimes

DIVISION MISSIONS DE PREVENTION ET COHESION SOCIALES DELEGUEES A LA LES

- A. Missions de prévention et cohésion sociales déléguées à l’opérateur para-communal asbl LES Juridiques

CCM – *Centre Communautaire Maritime*

DIVISION CULTURES

- A. Cultures
- B. Culture Néerlandophone
- C. Bibliothèques Francophones
- D. Bibliothèques Néerlandophones
- E. Musée
- F. Tourisme
- G. Evènements

DIVISION PREVENTION

PREVENTION

La Coordination

Le pôle Coordination est principalement composé du fonctionnaire de prévention, de l'évaluatrice interne et de la Coordinatrice administrative et financière attachée à la gestion financière des subsides.

Le pôle Coordination poursuit des missions globales de gestion de subsides, d'évaluation des actions liées à la Prévention ainsi que de maintien de relations avec les pouvoirs subsidiants et les autorités communales.

I.1. Le Fonctionnaire de Prévention.

◆ Volet : Missions.

Dans le cadre de ses missions, il assure :

La gestion directe de tous les dispositifs liés à la Prévention prévus dans l'organigramme communal;

Le pilotage des différents plans de prévention

La gestion intégrale des subsides

La participation au Conseil de Gestion, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de move avec voix consultative;

La participation au comité de Direction de MOVE relative aux dispositifs de prévention délégués à l'asbl;

Le développement de projets préventifs spécifiques.

Le relai entre les autorités politiques, le secteur associatif, les équipes de terrain et les pouvoirs subsidiants.

..

◆ Volet : Plans de Prévention

1 Durant les années 2019 et 2020, la coordination du Service Prévention a assuré la gestion des Plans suivants :

Plan local de prévention et de proximité – Région de Bruxelles-Capitale

Plan stratégique de sécurité et de prévention – SPF intérieur

Ex Contrat de Sécurité et de Société – SPF intérieur

Contingent Gardiens de la Paix complémentaires – SPF intérieur

De manière générale, la coordination assure également :

La gestion de la politique communale d'égalité des Chances

La supervision des subsides alloués à l'asbl para-communale MOVE en matière de prévention

La construction de liens avec la Police, les écoles, les acteurs associatifs et les institutions publiques

...

2

I.2. L'Évaluatrice Interne.

◆ Volet : Missions.

L'évaluatrice interne est chargée de l'évaluation permanente, qualitative et quantitative, des différents projets et actions relevant des différents plans de prévention (fédéral et régional) et menés au sein du service Prévention. Elle associe les acteurs de terrain, via l'évaluation formative, à la conduite des évaluations et ce, dans le but de les impliquer soit dans la modification, l'amélioration et/ou, la transformation des actions mises en place.

Ses responsabilités consistent en:

Du recueil et de l'analyse de données pertinentes en lien avec les faits observés.

De la transmission et de l'échange d'information aux services internes

Du soutien méthodologique et conceptuel aux services internes

De la production d'outils méthodologique et d'évaluation

De la rédaction et transmission de rapports évaluatifs

...

Pour accomplir ses missions, elle :

Participe au comité de rédaction du DLS (Diagnostic Local de Sécurité) ;

Participe aux réunions de travail transversales en interne (Comité local d'évaluation, plateforme Prévention) et à l'externe (Groupe de travail OBPS, Plateforme EI, ...)

Synthétise le contenu des observations et en fait part, périodiquement, aux collaborateurs ;

Elabore des outils de suivi et d'évaluation pour les projets, co-construit et met en place des procédures qualité ;

Co-rédige les rapports annuels, élabore des fiches, des vade-mecum, des notes stratégiques,...

Participe à l'élaboration et à l'animation des modules de formation en matière de gestion de projet ;

Assure le backup pour le fonctionnaire de Prévention ;

◆ Volet : Activités

Pour l'année 2019-2020, l'évaluatrice interne a accompli les activités suivantes:

Participation aux groupes de travail/Echanges de pratiques Evaluateurs internes, au niveau zonal et régional.

Analyse statistiques dans le cadre de l'approche intégrale et intégrée/ Données policières.

Suivi méthodologique de l'outil BibAAAt.

Production et présentation des outils de gestion aux équipes.

Compilation des différents rapports d'activités (PIPP, PSSP et DLS).

Réunions hebdomadaires FP/EI.

Rencontre inter-service Prévention/ les services de MOVE.

Participation aux comités de suivi (Région/Intérieur).

Réunion de concertation des acteurs de la prévention (Plateforme Prévention).

....

I.3. La coordinatrice administrative et financière

Elle a pour fonction d'assurer la gestion et le suivi des subventions octroyées à la commune dans le cadre de sa politique de prévention. Notamment la gestion intégrale des subsides liés à la Prévention (7 subsides), celle des conventions y compris la définition des lignes de conduite développées dans les conventions.

◆ Volet : Missions.

Constituer et rédiger les rapports financiers destinés à justifier les subsides liés à la prévention et à l'égalité des chances (volet communal) dans les délais prescrits;

Répondre aux demandes ponctuelles ou spécifiques d'information ou de clarification des pouvoirs subsidants (décompte provisoire, système ICT) ;

Informar la recette communale des montants à inscrire en recouvrement, en droit constaté ou à mandater

Collecter et centraliser les données budgétaires liées au coût du personnel financées par les plans de prévention afin de :

Assurer la mise à jour et le monitoring des tableaux de bords financiers des plans ;
 Assurer la mise à jour et le monitoring des outils internes de gestion du personnel ;
 Réfléchir à une répartition optimale des frais de personnels entre les différents plans existants ;
 Assurer la gestion administrative de subsides à verser à des organismes tiers (Forum belge, CLDB, Transit...)
 Connaître et se tenir informer des évolutions de la législation et des directives financières en matière de politique de prévention
 Gérer et assurer le suivi des procédures de marchés publics en collaboration avec le service Economat de la commune
 Participer à la préparation du budget communal et de MOVE

◆ Volet : Activités

Durant l'année 2019-2020, la coordinatrice administrative et financière assurée la gestion financière des subsides alloués à la commune dans le cadre de sa politique de prévention

Le service « Présence visible »

A/GARDIENS DE LA PAIX

Le service est composé d'un coordinateur, de quatre chefs de brigade, de quatre adjoints, d'un responsable des sanctions administratives (SAC), de deux assistants administratifs et de 69 gardiens de la paix dont 18 constatateurs.

◆ Volet Missions :

Assurer une présence visible et rassurante dans l'ensemble des espaces et voies publics sur le territoire communal ;
 Informer les citoyens en vue de garantir le sentiment de sécurité ;
 Signaler aux services compétents des problèmes de sécurité d'environnement et de voirie ;
 Informer les automobilistes au sujet du caractère gênant ou dangereux du stationnement fautif et la sensibilisation de ceux-ci au respect du Code de la route ;
 Assurer la sécurité de la traversée d'enfants, d'écoliers, de personnes handicapées ou âgées ;
 Constatation d'infractions aux règlements communaux (SAC)
 Surveillance lors d'événements ou d'activités organisées par la commune ou une autre autorité publique.

Tout le territoire communal reparti en quatre brigades (Centre, Duchesse, Karreveld et Maritime).

◆ Volet Activités :

Résumé des activités pour la période du 1er août 2019 au 31 juillet 2020 intégrant le volet Gardiens de la Paix et le volet Incivilités

3

Matières		Interventions ¹	Procès-verbal ²
RGP ³	Propreté publique (sacs sortis en dehors des jours/heures autorisés...)	6000	628

¹ Nombre d'interventions effectuées sur le terrain en différentes matières.

² Procès-verbal de constatation des infractions transmit au Fonctionnaire Sanctionnateur communal.

³ Règlement Général de Police coordonné de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean adopté par le Conseil Communal le 3 avril 2014.

	Commodité de passage (voitures sur le trottoir...)	37	9
	Flagrant délit caméra de surveillance (dépôt clandestin)	658	195
	Flagrant délit surveillance des agents (dépôt clandestin)	35	53
	Corbeille publique (présence de déchets ménagers)	292	33
	Dépôt clandestin (sur base d'indices)	329	162
	Entretien des terrains non bâtis	25	12
	Autres	258	49
Prévention ⁴	Sensibilisation, information...	1500	/
TOTAL			

INCIVILITES

La Cellule est composée d'un coordinateur, d'un responsable, d'un assistant administratif, et de 6 agents de terrain.

◆ Volet Missions :

Lutter contre les incivilités liées à l'environnement et veiller au respect des règlements communaux (dépôts clandestins, malpropreté, étalages, terrasses, ...) :

Constater des infractions aux règlements communaux via l'utilisation de caméras fixes temporaires

Sensibiliser les commerçants aux règles en matière de propreté

Mener des actions de prévention en matière de propreté publique et de lutte contre les incivilités

Tout le territoire communal divisé en 9 secteurs logiques.

◆ Volet Activités :

4

Les données sont comptabilisées dans le tableau repris ci-dessus.

B/TECHNOPREVENTION (Prévention contre le vol)

Le service composé d'un agent.

◆ Volet Missions :

Le service vise les victimes et/ou potentiels victimes de cambriolage ou de vol divers sur l'ensemble du territoire communal. Les missions du service auprès du public cible consiste à :

Conseiller le citoyen en matière de sécurisation

⁴ Sensibilisation des habitants en matière de propreté publique lors des actions spécifiques (marchés, logement molenbeekois, quartiers, parcs...)

- Informers les commerçants sur le phénomène de cambriolage
- Informers les professions libérales sur le phénomène de cambriolage
- Inciter à l'installation du matériel de techno-prévention
- Mener des actions ciblées (portes d'immeubles et d'habitations...)
- Effectuer des visites dans habitations
-

Le public le plus rencontré est celui fragilisé en raison des conditions de vie, de l'âge ou de la vétusté du parc immobilier où il vit. En collaboration avec la police communale, le service fonctionne sur base du signalement ou du dépôt de plainte d'une personne victime. Les informations proviennent autant des services de police que des services de prévention (le service communal d'aide aux victimes en particulier).

◆ Volet Activités :

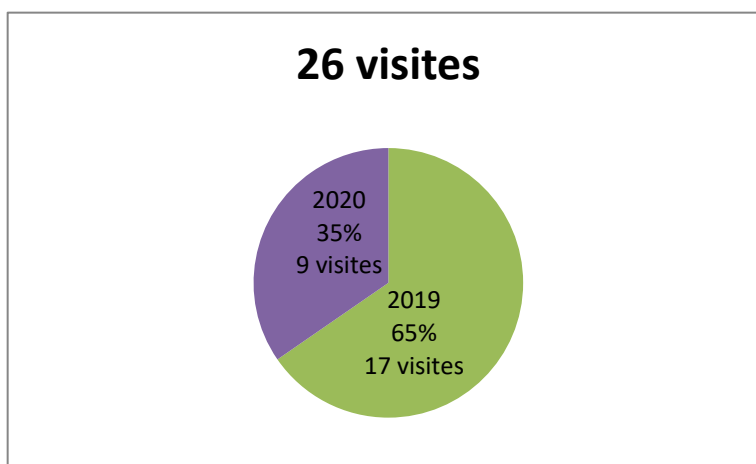
Le corps business du service de Techno-prévention concerne les cambriolages.

Des actions plus spécifiques et préventives sont régulièrement menées :

- Opération Rosace et Un jour sans
- Action de sensibilisation des commerces
- Actions de sensibilisation dans certaines rues
- Actions de sensibilisation des professions libérales
- Actions de prévention du vol à la tire

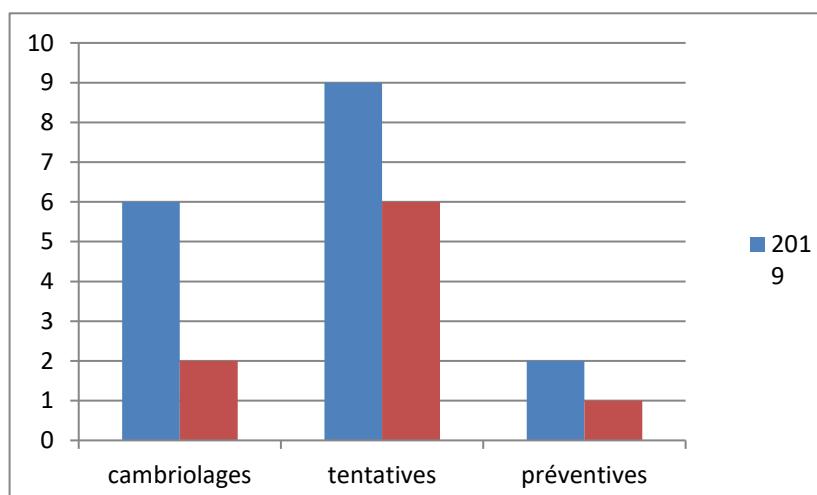
Le Conseiller a mené des actions ciblées sur la prévention des cambriolages par la distribution des flyers et la projection de vidéos d'information auprès des habitants de la commune. Pour ce faire, le service a pu compter sur le concours de la Police et des Gardiens de la Paix.

Dans la période couvrant aout 2019 à juillet 2020, le Conseiller Prévention Vol a effectué 26 visites techno-préventives auprès des personnes ayant sollicitées ses services. Les visites ont eu lieu, en moyenne, 1 semaine après la prise de rendez-vous.



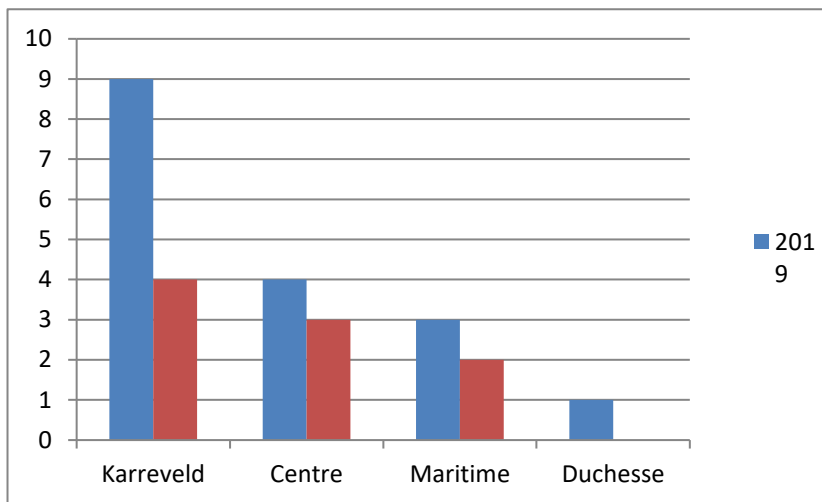
Répartition par type

visite :



Sur les 26 cas signalés, 8 situations sont des cas de cambriolages, 15 des tentatives et 3 cas de visites préventives.

Répartition nombre de visites par quartier :



La répartition par quartier démontre que le quartier Karreveld est encore toujours le plus touché par l'action du service en comparaison avec les statistiques de l'année dernière (voir ci-dessous). Cela reste proportionnel aux chiffres de cambriolage qui se concentrent également dans ce quartier. La sociologie de ce quartier peut aussi permettre de conclure que les citoyens qui y résident sont plus prompts à déclarer l'infraction au service de Police ou à faire appel à un service communal.

C/SEMJA - Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives.

L'équipe du SEMJA de Molenbeek-Saint-Jean se compose de deux personnes.

◆ Volet Missions :

Diverses missions ont été attribuées au Semja conjointement par la commune de Molenbeek-Saint-Jean et la fédération Wallonie-Bruxelles.

Ces missions concernent:

Le travail d'intérêt général

La mise en place du travail d'intérêt général;

L'organisation et la surveillance de l'exécution de cette mesure;

L'information auprès des autorités judiciaires concernées (Parquet du procureur du Roi via l'assistant de justice) quant à l'exécution de la mesure;

La promotion de cette mesure;

La peine de travail comme peine autonome

La mise en place de la peine de travail;

L'organisation et la surveillance de l'exécution de cette peine;

L'information auprès des autorités judiciaires concernées (commission de probation via l'assistant de justice) quant à l'exécution de la peine;

Autres missions

La constitution et l'entretien d'un réseau de partenaires reprenant les différents services communaux et ASBL susceptibles d'accueillir des prestataires faisant l'objet d'une mesure de diversion, d'un travail d'intérêt général ou d'une peine de travail;

La participation aux groupes de planification sociale (GPS) de la commune de Molenbeek-Saint-Jean;

La participation aux réunions mensuelles de la plate-forme des services d'encadrement des mesures judiciaires alternatives de l'agglomération bruxelloise qui constituent un lieu permettant aux personnes engagées au sein des projets de s'interroger sur leur pratique.

5

◆ Volet Activités :

Pour l'année écoulée l'équipe du SEMJA a encadré **198** personnes pour un total de **14137** heures prestées.

Cellule Radicalisme

◆ Volet Missions :

En 2019-2020, les missions ont consisté à effectuer un accompagnement socio-préventif des personnes relayées vers la cellule par le Service Local de Recherches de la police (Section Radicalisme) ou le Service de la Protection de la Jeunesse de Bruxelles (Administration générale de l'Aide à la Jeunesse).

6

7

◆ Volet Activités :

8

Assurer le suivi des familles et jeunes touchés par le phénomène de la radicalisation violente

Ces accompagnements demeurent une partie importante du travail de la cellule, même si le nombre de demandes reste évidemment plus faible que celui connu en 2014-2015. Outre, l'aspect quantitatif, il existe également une évolution qualitative des demandes. L'approche avec les personnes incarcérées est globalement identique. Bien que la Cellule travaille plus précisément sur un plan de reclassement (possibilité d'insertion professionnelle, liens familiaux,...).

Développer des projets collectifs en lien avec la thématique

La cellule entend accorder une place importante à la mise en place de projets collectifs de prévention primaire. Ces projets s'inscrivent dans une volonté d'agir sur la radicalisation violente, en considérant cette problématique comme découlant ou en étant en lien avec d'autres problématiques (décrochage scolaire, polarisation sociale, tensions intergroupes, discrimination, délinquance, etc.).

Toutefois, ils n'abordent pas les problématiques sociales présentes sur le territoire de la commune sous l'angle de la « radicalisation », pour éviter toute stigmatisation des publics cibles.

Il s'agit donc de travailler de façon transversale sur des problématiques interconnectées. Voici une liste non exhaustive des projets menés courant la période susmentionnée :

1. Le projet « Local Voices »
2. Le projet « Instill »
3. Le projet « Second Wave Molenbeek »

Gérer un réseau communal et intersectoriel en matière de prévention de la radicalisation violente

La gestion de ce réseau vise à répondre au besoin de transversalité et de partages des bonnes pratiques avec de nombreux acteurs et de nombreuses institutions. La stratégie d'accorder une place importante à la prévention primaire permet de fédérer plus d'acteurs au niveau local.

Ainsi, cette dernière année, la cellule a renforcé ses partenariats à différents niveaux:

Avec de acteurs institutionnels locaux

Avec les écoles de la commune de Molenbeek-Saint-Jean

Avec des acteurs associatifs locaux

Dialogue Interculturel

◆ Volet : Missions.

Le Service dialogue interculturel a été créé stricto sensu en août 2017 par l'entrée en fonction d'une chargée de projet qui a rejoint les équipes du service Prévention.

◆ Volet : Activités

Les axes de travail en 2019-2020 ont consisté à :

Développer des lieux de paroles et de débats

En novembre 2019, une action de sensibilisation auprès du personnel communal a été menée dans le cadre de la Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Durant cette action, nous avons profité pour distribuer des rubans blancs, symbole de cette lutte.

Développer des partenariats avec les acteurs en charge de l'accueil et de l'accompagnement des réfugiés et des primo-arrivants

Depuis novembre 2018, suite à des rencontres en octobre avec Christophe Vivario (coordinateur formations) un projet de présentation du fonctionnement de la commune à leurs groupes a vu le jour. Cette présentation aborde plusieurs points : le Collège, le Conseil et les services communaux, les élections, la prévention, le mariage. Lors de celle-ci les participants ont l'occasion de poser des questions et nous y répondons dans la mesure du possible. L'objectif est de les familiariser avec les spécificités de la commune. Cette présentation est donnée à raison d'une fois par mois à un groupe constitué d'une vingtaine de personnes.

La formation des travailleurs sociaux

All Genders Welcome, c'est un projet de sensibilisation que la RainbowHouse mène auprès des communes, CPAS et organismes publics de la Région Bruxelles-Capitale. Cette année, 20 partenaires prennent part aux deux grandes actions du projet : la création d'images inclusives pour une campagne graphique et une série de formations sur les thématiques LGBTQI+ (Lesbiennes, Gays, Bisexuel-le-s, Trans*, Queer, Intersexes, etc.) pour les membres de leur personnel.

En décembre 2019, nous avons organisé une semaine d'action de sensibilisation au handicap (physique, mental, sensoriel, etc.).

En mars 2020, le colloque sur la charge mentale devait s'organiser au MIMA. Malheureusement en raison du Covid 19 celle-ci n'a pas pu avoir lieu.

E/LA MEDIATION LOCALE

Le service composé de 2 médiatrices à temps plein.

◆ Volet Mission (s)

La référence conceptuelle de la médiation locale est celle proposée par Michèle Guillaume Hofnung, à savoir " *la médiation est un processus de communication éthique reposant sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées, dans lequel un tiers impartial, neutre, indépendant, sans pouvoir, avec la seule autorité que lui reconnaissent ces personnes, favorise par des entretiens confidentiels l'établissement ou le rétablissement du lien, la prévention ou le règlement de la situation en cause.*"

Eu égard à ce cadre conceptuel et à une méthodologie inspirée de techniques propres aux sciences humaines (droit, sociologie, anthropologie, psychologie, philosophie, communication) et respectant le secret professionnel partagé lors du travail en réseau, le service de Médiation locale a pour missions et priorités :

- d'offrir l'intervention de médiateurs professionnels aux habitants de la commune aux prises avec une situation relationnelle problématique voire conflictuelle, dans leur voisinage, leur couple, leur famille au sens large ou leur lieu de travail (conflit social), comme dans leurs difficultés d'ordre locatif, et ce, sur leur propre initiative personnelle ou sur conseil de partenaires tels la police (avant dépôt éventuel de plainte mais aussi après), d'autres services communaux ou du réseau associatif ;
- de répondre à la demande du Parquet ou de la police, dans le cadre de dossiers judiciaires dits «classés sans suite» ou de la police dans le cadre de l'EPO ;
- de faire connaître auxdits habitants la médiation comme mode alternatif et légal de prévention, gestion et résolution des conflits interpersonnels dans un rapport de proximité.

La réalisation de ces missions a pour impacts attendus:

- de parvenir à construire ou à reconstruire du lien social, participer ainsi au vivre-ensemble et diminuer le sentiment d'insécurité ;
- d'autonomiser et responsabiliser le plus grand nombre de personnes concernées par des situations de conflictualité ;
- de diminuer le sentiment d'impunité par une proposition alternative et plus adéquate de suivi, quand il y a eu appel au système judiciaire classique par la dénonciation d'une situation ;
- de développer une réflexion sur des thématiques précises (santé mentale et logement, concertation collective liée à l'occupation de l'espace public, violences familiales, etc.).

Pour ce faire, le service propose, dans un premier temps, un espace d'écoute pour entendre la demande et explorer les besoins qui la sous-tendent. Dans un second temps, il fait une proposition de médiation (directe ou indirecte) ou offre un soutien individuel. Pour ce dernier, il peut s'agir d'une offre d'écoute active, d'accompagnement dans les démarches, d'une réorientation, toujours dans l'esprit de la médiation (prise de recul, autonomisation, responsabilisation, empowerment) et pour ne laisser, dans la mesure du possible, personne dans une douloureuse impasse sur le plan de la relation à l'autre.

Par ailleurs, les médiatrices mettent leurs outils et leurs compétences au profit du personnel de l'Administration communale en tant que personnes de confiance et, selon leurs intérêts respectifs, s'investissent dans différents projets tels que :

- Le Conseil Consultatif du Logement ;
- Le Groupe logement-santé mentale de Molenbeek-Saint-Jean, la Clinique de la Concertation et l'asbl Norwest ;
- Le Réseau des Services Publics de médiation de conflits interpersonnels de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Le Groupe de travail régional sur les familles monoparentales ;

Le Réseau sans – abri de Molenbeek-Saint-Jean.

◆ Volet Activités

Du 1er août 2019 au 31 juillet 2020, le service a traité 312 situations, reprenant 3100 interventions sur l'ensemble du territoire de la commune.

Les statistiques des problématiques sont les suivantes :

Familial	108
Habitat	148
Institutionnel	8
Social	6
Scolaire	4
Commercial	4
Autres/multiples	34
Total	312

Projet « Sans-abri »

◆ Volet MISSIONS.

1°. Rétroactes :

En janvier 2019 a été mis en place un projet d'accompagnement des personnes sans-abri au sein du Service de l'action sociale. Ce projet a été mené par une assistante sociale, en plus de ces tâches au service de l'action sociale, sous la référence d'un membre du personnel de ce service et d'un membre du service de médiation locale (service prévention). Depuis juillet 2020, ce projet a été transféré au Service de Prévention sous la responsabilité d'un membre du service de médiation locale. Dans ce cadre, la personne en charge de ce projet peut s'y consacrer à temps plein.

2°. Public cible :

La Fédération des Maisons d'accueil et des Services d'aide aux sans-abri définit la personne sans abri comme « une personne qui ne peut temporairement accéder à un logement à usage privatif adéquat, ou le conserver, à l'aide de ses propres ressources » .

En partant de cette définition, le projet a affiné les contours du public cible en s'inspirant de la typologie ETHOS de la Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA). Le public accompagné se compose ainsi avant tout des catégories suivantes :

- personnes vivant à la rue ;
- personnes en habitat induisant un risque de sans-abrisme, menacées d'expulsion ou expulsées.

Cette référence conceptuelle met en évidence que le « sans-abrisme » est un processus en lien avec une diversité de difficultés (mal logement, soucis relationnels, assuétudes, conflits, difficultés administratives, troubles de santé, etc.) et y associe une dimension préventive.

3°. Mission et objectifs :

Le projet a pour mission d'identifier les personnes sans abri sur le territoire de la commune et mettre en place un réseau de ressources humaines et logistiques afin de les accompagner, pas à pas et sur base

des besoins identifiés, vers une situation de vie décente et répondant tant à leurs attentes qu'à l'ordre public.

Ses objectifs sont ainsi les suivants :

Identifier les personnes vivant en rue et en souffrance (localisation, recensement) ;

Accompagner et/ou orienter le public cible auprès d'intervenants spécialisés ;

Clarifier les demandes et besoins des bénéficiaires et créer un lien de confiance ;

Mettre en place des ressources humaines et logistiques répondant aux besoins du public identifié ;

Créer un réseau de personnes ressources et expertes, opérateurs communaux ou non, autour de la problématique du sans-abrisme et, notamment, s'appuyer sur les ressources du groupe de travail logement – santé de Molenbeek-Saint-Jean ;

Développer des collaborations au sein des réseaux internes et externes à l'administration.

◆ Volet ACTIVITES.

Du 1er août 2019 au 31 juillet 2020, 40 situations ont été accompagnées sur l'ensemble du territoire de la commune. Ces situations impliquent des suivis individuels, collectifs et communautaires.

De nombreux intervenants et partenaires potentiels ont, par ailleurs, été rencontrés afin de développer un réseau d'intervenants experts dans l'accompagnement des personnes sans-abri ainsi que dans la perspective de mettre en place une offre structurée de services utiles aux sans-abri (chauffoir, lessive, pause-café, douche, casier solidaire, etc.). Parmi ces intervenants, citons l'asbl Diogènes, les Infirmiers de rue, l'équipe du chauffoir d'Ixelles, l'asbl Bulle, l'asbl Uzines, Doucheflux, Rolling douche, le dispositif de bains publics de Molenbeek-Saint-Jean (service propreté), la coordination de la cohésion sociale de l'asbl Move, des services communaux spécifiques (médiation, SCAV, hôtel social, transit, etc.), des représentants de structures d'aide alimentaire (Restaurant social, Snijboontje, Epicerie sociale, etc.), le CPAS (Antenne Relais, etc.), Molenrom, la cellule de contact de la STIB en charge des sans-abri, l'asbl Transit asbl, la police, le SMES-B, l'asbl Norwest, etc.

Afin de développer l'approche des personnes sans-abri, des maraudes ont été réalisées en accompagnant certains intervenants notamment avec le Pont asbl et la section molenbeekoise de la Croix Rouge. Plus spécifiquement, avec l'accueillante des services SCAV et médiation, ancienne gardienne de la paix, est réalisée une localisation et un recensement des personnes sans-abri sur tout le territoire de la commune.

E. SERVICE COMMUNAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES - SCAV.

◆ Volet Missions :

Elles sont définies dans la circulaire GPI 58 (assistance aux victimes).

Le SCAV est composé d'une assistante sociale et de deux psychologues, une partie de l'équipe est également formée en victimologie. Le service propose son soutien aux Molenbeekoïses victimes d'infractions pénales et de calamités, en offrant une aide globale aux bénéficiaires. Il intervient également dans certaines situations d'urgence et de crise comme par exemple lors de l'accompagnement des services de police en cas d'annonce de décès et d'organisation de dernier hommage.

Le Service collabore activement avec la police locale et fédérale (SAPV⁵ fédéral, DVI, cellule des personnes disparues, etc.), les autres services d'assistance aux victimes de la zone de police de Bruxelles-

⁵ Service d'assistance policière aux victimes

Ouest, les SAPV d'autres zones de police, la médiation locale, l'hôtel social communal, le PUIC/PASUC, l'état civil, le cimetière de Molenbeek ainsi que d'autres acteurs du réseau associatif de la commune.

Le Service accueille les victimes sans rendez-vous tous les matins lors des permanences organisées de 9h30 à 12h, excepté le jeudi matin, qui est consacré à la réunion d'équipe et aux rencontres avec des partenaires (IML⁶, Parquet, AWSR⁷, etc). L'équipe reçoit sur rendez-vous les après-midis. Les membres de l'équipe peuvent se rendre au domicile des victimes si elles ont des difficultés à se déplacer.

Suite aux mesures liées au covid-19, le SCAV a dû remplacer sa permanence par une prise systématique de rendez-vous. Les rencontres avec d'autres services ont été suspendues ou remplacées par des réunions en vidéo-conférence. Le service continue néanmoins à être mobilisé sur le terrain pour les situations d'urgence et de crise.

◆ Volet Activités :

9

Entre le 1er août 2019 et le 31 juillet 2020, le service a effectué 618 offres de service. Il a répondu à 422 nouvelles demandes d'aide.

Les victimes se présentent suite à une offre de service effectuée par téléphone et/ou par courrier (9,3%). Elles sont aussi régulièrement orientées vers le SCAV par les services de police (39,6% : Intervention, Division, SAPV, etc.), les services sociaux ou communaux (12%) ou encore, se présentent spontanément (20,6%).

93,7% de ces demandes proviennent de victimes d'infractions pénales. 3,5% de victimes d'incendies et de calamités et pour 2,8% il s'agit de demandes « hors-cadre » pour lesquelles une réorientation a été proposée.

Les demandes d'aide les plus fréquentes concernent les violences intrafamiliales (31,9%), les coups et blessures (9,9%), les décès (12,6% : AMN⁸ et dernier hommage), les menaces (2,5%) et harcèlement (6,1%), les vols (2,1%) et escroquerie (2,5%), les accidents de la route (6,1%) et les agressions sexuelles (4,5%). Ces chiffres représentent les infractions pénales que nous rencontrons principalement. Ils ne représentent donc pas de manière exhaustive l'entièreté des suivis du SCAV.

Les interventions se répartissent comme suit : 17,5% de soutien psychologique, 13,9% de démarches socio-administratives et 23,3% d'informations juridiques. Toutefois, dans 45% des cas, les demandes sont multiples et nécessitent de couvrir ces trois volets.

Depuis de nombreuses années, les violences intrafamiliales représentent une grande part des nouvelles demandes et occupent un volume de prises en charge important. Elles nécessitent une approche multidisciplinaire et globale car elles impliquent une constellation de problématiques qui induisent violences et souffrances intrafamiliales (enfants / parents / couples / ascendants / fratries). Plusieurs de ces victimes sont orientées vers l'hôtel social communal en vue d'un hébergement d'urgence. Le PUIC et le SCAV décident en concertation de l'accès à ce dernier.

Le Service Egalité des chances.

◆ Volet Missions :

Promouvoir l'Egalité des chances vise à favoriser les actions visant l'égalité entre les femmes et les hommes, la tolérance envers les personnes de diverses orientations sexuelles, la gestion autonome et à l'indépendance de chacun, y compris pour les personnes à mobilité réduite ou souffrant de déficiences

⁶ Institut médico-légal

⁷ Agence wallonne pour la sécurité routière

⁸ Annonce de mauvaise nouvelle

intellectuelles, la diversité au sein de la société et l'interculturalité et donc toute forme de discrimination. Dans chacun de ces domaines, il s'agit de mettre sur pied des actions de sensibilisation à l'attention de la population molenbeekoise pour combattre les stéréotypes inégalitaires encore très présents dans notre société.

◆ Volet Activités :

Participation à la campagne « Retisser du lien, c'est aussi lutter contre l'exclusion ! »

L'objectif de la campagne est de promouvoir la reconstruction de liens sociaux comme un moyen efficace de lutte contre l'exclusion sociale, pour le développement d'une société plus juste et plus solidaire. Ce qui passe par la rencontre des personnes sans-abri ; avec pour préambule, la diffusion d'une information fine et nuancée des réalités de vie en rue et la déconstruction des stéréotypes et des préjugés circulant habituellement sur ces personnes.

Campagne contre les violences faites aux femmes

Impliquée dans la lutte contre toutes les violences, la commune de Molenbeek-Saint-Jean exprime, le 25 novembre, sa solidarité avec toutes les femmes victimes de violence et montre son engagement collectif en portant le symbole universel contre la violence: le ruban blanc. Le personnel communal est invité à porter le ruban blanc qui est également distribué lors du marché du jeudi sur la Place Communale. Une minute de bruit a également été faite à cette occasion, ainsi que la mise en berne des drapeaux de la Commune en hommage aux victimes de féminicides.

Actions de sensibilisation au handicap

Une Journée Internationale des Personnes Handicapées a été proclamée, en 1992, par les Nations Unies, à la date du 3 décembre dans le but de favoriser l'intégration et l'accès à la vie économique, sociale et politique des personnes handicapées. Pour le grand public, cette journée est également l'occasion de changer de regard sur les personnes handicapées. A cette occasion, différentes actions ont eu lieu à l'attention du public molenbeekois, comme une initiation à la langue des signes ou une démonstration de cyclo danse.

Campagne « All genders welcome »

"All Genders Welcome" est un projet de sensibilisation à la diversité des identités de genres, à l'égalité des genres et au respect de la diversité des orientations sexuelles, mené par la RainbowHouse Brussels et ses associations. La Commune de Molenbeek participe à la campagne depuis 2 ans. Il s'agit d'une campagne d'affichage personnalisée ainsi que d'une formation de sensibilisation dispensée au personnel communal. Le drapeau LGBTQI+ a également été hissé à cette occasion.

DIVISION MISSIONS DE PREVENTION ET COHESION SOCIALES DELEGUEES A LA LES

A. Missions de prévention et cohésion sociales déléguées à l'opérateur para-communal asbl LES Juridiques

CENTRE COMMUNAUTAIRE MARITIME - CCM

INTRODUCTION

L'année 2019-20 avait débuté en grande pompe et les activités drainaient de plus en plus de public, jusqu'au mois de mars, quand la diffusion de la pandémie de Covid19 et le confinement qui en a suivi nous ont obligés à fermer les portes pendant deux mois.

Les activités des 6 premiers mois de l'année sont détaillées dans les chapitres qui suivent. Par la suite le CCM, comme la plupart des asbl, a dû se réinventer et malgré tout a pu continuer à jouer un rôle dans le quartier Maritime.

Au mois de mars et avril un atelier de **fabrication de masques en tissu** a été organisé par un groupe de fonctionnaires de la commune volontaires et avec l'appui de l'atelier de couture du CCM dans notre salle polyvalente.

L'équipe du CCM a participé à la **distribution de masques** chirurgicales organisée par la Commune. Deux membres de l'équipe ont été provisoirement affectés en renfort à d'autres services communaux.

Deux de nos partenaires, les asbl **Art's Voice** et **Bien Ou Bien** ont occupé notre infrastructure pendant toute la durée du confinement pour la production de **colis alimentaires** (environ 300 par jour) pour les plus démunis du quartier.

Avec le déconfinement de juin et juillet le CCM a relancé des moments de rencontre originaux : les **Apéros Nomades** et les Apéros Festifs dans le cadre du festival **Sous le Soleil de Molenbeek**.

L'**Ecole de Devoirs** a continué à fonctionner à distance, via les moyens télématiques, et en présentiel, par petits groupes, à partir de fin mai. Une trentaine d'enfants et d'adolescents ont pu en bénéficier.

Les ateliers de réparation vélo **BikeYourself** (dans les caves de Tour&Taxis) et **Barak'àFiets** (dans le parc de Tour&Taxis) lancé par le CCM, ont fonctionné à plein régime pendant toute l'été compte-tenu de la grande demande d'un public de plus en plus nombreux.

ACTIVITÉS

Activités récurrentes

Cours et Ateliers :

- **École de devoirs** pour les élèves de l'école primaire (tous les lundis, mardis et jeudis ; vendredi session de rattrapage) et secondaire (les lundis et jeudis) ; animé par Patrick SERRIEN.
- **Alphabétisation** en français : tous les lundis et mardis ; animé par Malika EL ARASSI ;
- **Tables culturelles** : tous les jeudis, animé par Malika EL ARASSI ;
- **Ateliers linguistiques** en néerlandais (tous les vendredis) animé par Peter VEYT ;
- **Ateliers de couture et de retouche** : tous les lundis (débutants), mardis (niveau II) et jeudis (retouche) ; animé par Nacera ABASSID ;
- **Ateliers d'Initiation à l'Art (AIA)** : tous les mercredis, matin et après-midi ; animé par Yolanda SANCHEZ ;
- **Atelier de yoga pour enfants** : tous les jeudis, animé par Amélie MICHAUD ;
- **Cours de self défense** : tous les mercredis ; en partenariat avec *Art's Voice* ; animé par Abdelali HASSON ;
- **Activités pour les enfants du mercredi**, atelier de cuisine et activités variées animés par Fatima RAÏSS ;

- **Le Maritime à vélo** est devenu **Les Hirond'Elles** : toujours une à deux fois par semaine, jours variables selon la disponibilité de l'animatrice et des participantes, pour les adultes, animé par Riet NAESSENS ;
- **Ateliers de cuisine** *Papote et Popote* : tous les vendredis, animé par Fatima RAISS ;
- e. **Musika** atelier d'initiation à la musique bilingue pour les enfants, tous les vendredis à partir d'octobre, animé par Peter VEYT ;
- f. **Les Marin'Elles** chorale animé par Malika EL ARASSI le vendredi

Statistiques

Activité	Nombre Inscrits (année)	H/F	Fréquentation moyenne/jour
École de devoirs - primaire	32	14/18	23
École de devoirs - secondaire	28	15/13	19
Alphabétisation et alpha culture	21	0/21	13
Ateliers linguistiques - néerlandais	6	1/5	5
Ateliers de couture	16	0/16	10
Ateliers de retouche	11	0/11	5
Ateliers d'Initiation à l'Art (matin et a-m)	24	10/14	16
Cours de yoga	13	6/7	9
Cours de self défense	32	17/15	24
Activités pour les enfants du mercredi	23	11/12	19
TOTAL	206	74/132	
Ateliers de cuisine	Pas d'inscription 12 participants		9
Le Maritime à vélo	Pas d'inscription 48 participants		12

Moments de rencontre :

Le **café matin** : animé par Fatima tous les mercredis depuis plusieurs années - le café matin a vu augmenter le nombre de présences et la fidélité du public ; le programme de séances thématiques en partenariat avec l'AMO L'Oranger est en toujours cours et le programme d'ateliers sur le jardinage et la transformation des plantes en produits cosmétiques, de nettoyage ou alimentaires, organisé par ParckFarm, a continué jusqu'au début du confinement.

Les **apéros du Maritime** : les apéros ont lieu tous les vendredis (hors vacances scolaires). Une vingtaine d'apéros ont été organisés jusqu'en mars, parmi lesquels un apéro santé en collaboration avec le *Service de l'Action Sociale*, un apéro vibraphone, musique live pour les enfants, un apéro jeunes en collaboration avec la *MJ Avenir* et *Bien Ou Bien asbl*, un apéro moules/frites avec produits bio et certifiés, 2 apéros Voyage en Asie (Pakistan et Chine), un apéro « écossais », un apéro « breton » et d'autres évènements repris dans les activités ponctuelles.

Nous avons eu une moyenne d'environ 65 personnes par apéro, avec des pics d'environ 200 participants pour certaines soirées, ce qui fait un total de plus de 1200 présences au cours de l'année.

Malheureusement le début du confinement nous a obligé à suspendre la programmation et annuler des évènements déjà programmés. Au mois de juin nous avons lancé l'idée des apéros en plein air, les **apéros nomades**, dans différents lieux du quartier Maritime : l'espace Saint Rémi, le square Libérateurs, le square

du Laekenveld. Plusieurs dizaines de personnes ont participé à ces moments de rencontre en phase de déconfinement.

Deux apéros musicaux ont été organisés au CCM dans le cadre du festival **Sous le Soleil de Molenbeek** en juillet et août. Le premier, qui s'est tenu dans la cour externe, a vu la participation de plus de 80 personnes, en bonne partie des enfants avec leurs parents. Pour le deuxième, qui a eu lieu fin août, les nouvelles mesures sanitaires nous ont contraint à limiter le public à 25 personnes.

La distribution des produits de la *Ruche Qui Dit Oui* du vendredi soir a continué jusqu'au mois de février. Les responsables ont créé une nouvelle structure, Molleke, et se sont installés dans un locale à Bruxelles Ville. Des négociations sont en cours pour une nouvelle collaboration avec Molleke.

Le **Repair café du Maritime** a été organisé régulièrement, en partenariat avec *FabLab* et *Repair Together*, le 2^{ème} mardi du mois à partir d'octobre. Un groupe d'une dizaine de bénévoles s'est constitué au fil du temps pour gérer l'accueil des usagers (réception des articles à réparer et bar) et les réparations (électroménagers, couture et vélo). En fin d'année les réparations vélo ont été déplacées au *FietsAtelierVélo* à Tour&Taxis.

Projets

Le projet **Maritime Zéro Déchet** en collaboration avec *Céline De Schryver* et *Ecozy*, s'est terminé en janvier avec la visite de *Recyclis* (Centre de Tri de Forest). L'apéro zéro déchet de mars, dans le cadre du festival MolenZinnema, qui prévoyait la projection du film réalisé avec l'équipe du GSARA a dû être annulé pour cause de Covid.

Le projet **La tête et les jambes**, subsidié par Perspective Brussels, a démarré et l'atelier de yoga pour les enfants a eu lieu régulièrement tous les jeudis après l'aide aux devoirs.

L'atelier de musique pour les enfants **Zinnemusika**, animé par Peter Veyt, s'est poursuivi pendant toute l'année.

La Région de Bruxelles Capitale, via *Bruxelles Mobilité*, et le CRU (*Contrats de Rénovation Urbaine*) soutiennent toujours nos projets autour du vélo : **Molembike**, **Maritime à vélo-Hirond'Elles**, **Light Your Bike**, **FietsAtelierVélo-BIKE yourself**, **Barak'àFiets**. Ce sont des projets qui ont connu un plus grand essor pendant le confinement, car l'utilisation du vélo s'est répandue énormément en ville.

Les projets de jardinage et de transformation des plantes promus par les habitants du quartier Maritime avec le soutien du CCM et **Projet Parcelles ParckFemme (PPP)** ont permis d'organiser 18 ateliers et sorties dans des fermes et des jardins botaniques. Un programme de verdurisation du CCM (intérieur et extérieur) est en cours et notre compostière s'est agrandie grâce à l'engagement de Mostafa, responsable de l'association **L'Arbre qui Pleure**.

Les deux projets sont subsidiés par *Bruxelles Environnement*.

Activités ponctuelles

Les événements organisés par le CCM

Deux **soirées aux senteurs asiatiques** ont été organisées en novembre 2018 et ont mis à l'honneur le Pakistan et la Chine.

Un grand succès a eu l'**Apéro Moules/Frites et sauce tartare**, organisé dans le cadre des journées *Good Food* de *Bruxelles Environnement* en collaboration avec *La Ruche Qui Dit Oui*, *Molleke* et *Pintafish*. Produits bio et certifiés et formidable participation de public de toute origine. Expérience à refaire.

Le CCM a participé pour la première fois à deux événements autour du cinéma organisés par la *Fédération Wallonie Bruxelles*. Deux dates ont été programmées en novembre pour le **Mois du Doc** : le 8 pour des films d'atelier proposé par GSARA et le 15 pour *Les Dieux de Molenbeek* de la réalisatrice Finlandaise Reetta Huhtanen.

Une sélection de court-métrages a été projeté dans le cadre du **Jour le plus Court** le 20 décembre. Yannick Renier, parrain du festival, et Ingrid Heiderscheidt, actrice et réalisatrice, étaient présents pour présenter leurs films et répondre aux questions du public.

La quatrième édition de **MolenZinnema**, festival du cinéma molenbeekois, a été organisée au CCM entre janvier et février. Le thème de l'édition 2020 était l'alimentation durable. Au programme des longs-métrages et des courts-métrages suivi de débat avec le public, un atelier pour l'utilisation des sous-produits de l'apiculture et un atelier de fabrication du pain. La soirée sur le zéro déchet, prévue en mars, a dû être annulée.

De même que la cinquième édition de **Molembike**, programmée pour fin mai et tant d'autres événements qui auraient dû avoir lieu au printemps 2020.

Les Fêtes

En décembre 2019 la **Fête de Saint-Nicolas** a eu lieu le mercredi 11 en partenariat avec le *comité de quartier Le Maritime*.

Le **Marché de Noël** a été organisé le 13 décembre avec une dizaine de partenaires : plus de 500 personnes ont envahi le CCM et la rue Vandenboogaerde pour acheter l'artisanat local, boire un verre ou manger un gâteau.

Le traditionnel **Repas de Nouvel An** a eu lieu le vendredi 18 janvier ; plus de 80 personnes ont participé.

La **Fête de la journée des droits de la femme**, en partenariat avec la Maison des femmes et L'Oranger, a eu lieu le 13 mars.

Plus de 2.500 personnes, hommes, femmes, enfants, ont participé à l'ensemble de ces activités ponctuelles.

Stages de vacances

Le **stage d'Automne** a permis d'effectuer une activité citoyenne et écologique : le ramassage des mégots dans les rues du quartier. Par ailleurs, les 25 enfants qui s'étaient inscrits ont eu droit à la classique patinoire, à la décoration de vélos **Light Your Bike** et à la traditionnelle promenade nocturne à vélo vers le château du Karreveld pour la fête d'Halloween **Même pas peur** (accompagnés de leurs parents).

Durant la première semaine des **vacances d'hiver**, nous avons amené les enfants (25 au total) visiter l'expo *Antarctica* au *Museum des Sciences Naturelles*, à la patinoire Poséidon et à la piscine de Lier pour terminer avec une grande fête de fin d'année au CCM.

Les **stages de Carnaval** ont été organisés en février. Au programme la visite guidée de l'exposition de Keith Haring au Bozar, riche d'implications artistiques et sociétales. Le groupe d'enfants et les animateurs ont participé pour la 2^{ème} fois au défilé de *carnaval du quartier Nord*, avec plus de 1000 participants provenant d'un grand nombre d'associations du quartier Nord de Bruxelles et du quartier Maritime de Molenbeek. Les stages se sont conclus avec la traditionnelle fête de la pinata.

Les stages des **vacances de Printemps** ont été annulés.

Les **stages d'Été** se sont déroulés pendant les 3 premières semaines du mois de juillet dans des conditions exceptionnelles, dues à la période de transition entre confinement et déconfinement.

Nous avons inscrit plus de 50 enfants et les avons partagés en 5 groupes, avec 5 équipes et 5 programmes tous les jours. Les activités en plein air ont été privilégiés, mais nous avons aussi organisé dans nos locaux un atelier de terre glaise, un atelier de musique, et des ateliers artistiques avec des artistes multidisciplinaires en renfort de l'équipe d'animation.

Parmi les moments forts des activités culturelles (visite du MoMuse de Molenbeek et de l'Africa Museum de Tervuren), des activités sportives (sortie à vélo au parc du Laerbeek, escalade, bowling, piscine de Nekkerspoel) et des activités ludiques dans les parcs.

Expositions organisées au CCM

Le CCM a organisé une exposition dans ses locaux dans la période : *BIZZZZ* de Muriel VANDERVEE, dont le vernissage a eu lieu le 6 mars, avec la participation de la conteuse Christine

L'organisation d'un Parcours d'Artistes du Maritime, à l'initiative de 2 artistes du quartier, Hamida OUASSINI et Paul BUYSE, et en partenariat avec le CCM, a démarré en début 2020 et devrait se concrétiser en octobre.

Sorties

Des visites guidées des expositions suivantes ont été organisées :

- **AFRICA MUSEUM** de Tervuren en octobre (dans le cadre de l'Atelier d'Initiations aux Arts et en juillet avec les enfants des stages)
- Exposition **CREATIVA** à Brussels Expo-Heysel en mars et **Brussels Fashion Days** à Tour&Taxis en octobre (par les ateliers de couture).

Activités en partenariat

Les événements dont le CCM est un partenaire principal

Embarquement Immédiat avec l'École de Cirque de Bruxelles et une vingtaine d'autres associations molenbeekoises ou non, a eu lieu le dimanche 22 septembre ; le CCM, pour la deuxième année, a coordonné le village culinaire dans la rue Vandenboogaerde.

Le Festival **Même pas peur**, organisé par la commune de Molenbeek et la *Maison des Cultures et de La Cohésion Sociale* au Château du Karreveld, a eu lieu le 31 octobre. Le CCM a organisé une sortie nocturne à vélo du CCM jusqu'au Karreveld, avec des vélos customisés.

La **Zinneke Parade** 2020 a été annulée, mais l'atelier de fabrication du char de la Zinnode *Les enfants du compost*, animé par Yolanda Sanchez, qui a démarré en janvier, a pu continuer dans les locaux du CCM jusqu'en octobre. Le résultat de ce travail a pu être exposé le 16 octobre lors de l'atelier de clôture de la *Poéthèque du Compost*, découverte ludique de quelques quartiers de Molenbeek animée par les artistes de la Zinnode.

Les événements organisés au CCM par d'autres partenaires

Le CCM a été un partenaire actif en termes de communication, logistique et animation pour des événements organisés par d'autres associations. Malheureusement mais logiquement, à partir de mi-mars, la plupart des événements ont été annulés. En voici quelques-uns organisés en fin 2019 :

La **Semaine de la Santé**, organisé par le service de l'Action Sociale de la Commune de Molenbeek, qui a intégré le village culinaire d'**Embarquement Immédiat** avec un stand de biscuits à faible teneur en sucre et qui s'est terminée avec un apéro au CCM. Le CCM a mis à disposition ses locaux pour 3 activités et son personnel a participé à une Journée sur l'autisme.

La **Journée des Talents** avec le *Campus Saint Jean* de Molenbeek le 14 octobre : 50 élèves et professeurs de l'école ont participé à 5 ateliers (musique, cuisine, couture, vélo et radio), animés par le personnel du CCM, dans nos locaux.

Le *Service Jeunesse de la Commune*, l'Asbl *Atout Projet* et l'Asbl *MOVE* ont organisé l'évènement **Place aux Jeunes** au mois de novembre.

Réunions

Les réunions d'équipe élargies aux habitants et aux partenaires ont pu se tenir jusqu'au mois de février 2020.

Le confinement a déterminé aussi un ralentissement du rythme des réunions du Conseil d'Administration. Un CA a eu lieu au mois de mai en partie en présentiel et en parti par vidéo-conférence.

Après le report d'une première convocation, l'Assemblée Générale du CCM a pu se tenir en présentiel au mois de juin, avec la seule intervention par vidéo-conference de notre comptable pour présenter le bilan financier 2019.

Autres activités

La **Maison de Jeunes Avenir** et l'asbl **Bien Ou Bien** ont participé au Marché de Noël et à l'apéro jeunes dans la salle polyvalente du CCM.

Radio Gsara a organisé l'émission *Radio Maritime* les jeudis matin et l'émission de **Radio Panik Ça déménage** au CCM le 7 novembre.

L'asbl **Via** a organisé des séances d'alpha ludique pour des primo-arrivants tous les mardis dans notre salle du 2^{ème} étage.

L'asbl **Remua** a utilisé la salle polyvalente pour les répétitions de l'orchestre d'enfants *El Sistema Transcanal* en février et mars : l'activité a dû être interrompue à cause du confinement.

Le projet communal **Parcours des écoliers**, en partenariat avec les écoles du quartier, a réalisé ses ateliers dans les locaux du CCM.

Le **Comité de quartier Le Maritime** a organisé ses réunions au CCM tous les premiers lundis du mois ainsi qu'un barbecue au mois de juin.

La **Brocante Marie-Rose**, en partenariat avec le Comité de Quartier, a eu lieu une fois par mois au CCM et dans le quartier Maritime ;

Location des salles : 28 locations ont été effectuées au cours de l'année en faveur d'associations du quartier et de la commune. La salle polyvalente a été mise à disposition des partenaires du CCM pour 18 journées.

Le **Conseil Communal** s'est réuni une fois par mois dans la salle polyvalente du CCM pendant toute l'année 2019-20. Les sessions sont ouvertes au public molenbeekois. Dans les mêmes jours a été organisé le **Conseil de Police** et le **Conseil Communal des Enfants**.

Le dispositif d'aide à l'introduction de la déclaration d'impôts (**Tax on Web**) avec le *SPF Finances* a été annulé à cause de la pandémie.

DIVISION CULTURES

A. CULTURES

III) MISSIONS :

Le Service Cultures propose à la population environnante molenbeekoise et bruxelloise une série d'activités créatives et socioculturelles. Il développe des partenariats avec des artistes tant locaux qu'extérieurs à la commune; assure sa programmation culturelle tant au château du Karreveld qu'à la Maison des Cultures mais aussi sur tout le territoire communal.

Les objectifs: apprendre à (se) découvrir, apprendre à (se) reconnaître, apprendre à respecter sa culture et celle de son voisin, prendre conscience et apprivoiser les différentes capacités d'expression et leur mise en valeur.

IV) ACTIVITES :

*** Les Ateliers et les stages**

La saison 2019-2020, de septembre 2019 à mai 2020, s'est articulée autour de la thématique « L'Espace ». Les ateliers créatifs, les stages, les classes urbaines s'en sont inspirées tout au long de la saison.

Le Service Cultures/MCCS propose aux enfants et aux jeunes des ateliers créatifs du mercredi et du samedi ainsi que, pour les tout-petits (à partir de quelques semaines) des ateliers et rencontres parents-enfants dans l'Espace Court'Echelle ainsi que des moments contés dans les crèches et consultations ONE. La saison des ateliers a dû être interrompue suite aux mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire entre mi-mars et mi-mai 2020. La fête de la Maison et les différents spectacles d'ateliers ont été également annulés.

Les stages de vacances pour enfants et jeunes se sont déclinés à travers des ateliers originaux et créatifs à la MCCS, au CCM et au WAQ (Toussaint, Carnaval, Pâques, Été). Suite aux mesures causées par le COVID 19 et la fermeture de la MCCS, le stage de Pâques a dû être annulé mais les stages d'Été ont été doublés (4 semaines au lieu de 2). L'équipe de la cellule jeunesse a lancé des défis artistiques adressés aux enfants sur les réseaux sociaux pendant la semaine du stage, afin d'entretenir un lien avec les enfants. Les équipes de la Court'Echelle, de la Micro Folie et du Fablab'ke ont également entretenu les contacts avec les familles via les réseaux sociaux. La Court Echelle a également conçu des malles pédagogiques pour les familles avec des tout-petits contenant du matériel créatif à utiliser dans les différents espaces de la maison.

Juste avant les congés d'été, les médiatrices culturelles de la Microfolie, ont développé, en collaboration avec le service de la culture néerlandophone un magazine d'été bilingue avec des défis créatifs pour familles, le Molenété.

*** Classes urbaines**

Au même titre que les classes vertes ou les classes de neige, les classes urbaines proposent à un groupe-classe de 25 enfants, une immersion quasi-totale dans l'environnement particulier de la Maison des Cultures. Le principe du projet est de sensibiliser les élèves de 4^{ème} primaire à leur environnement immédiat à travers un axe scientifique et un axe artistique (ateliers artistiques également autour du thème de la saison). Le moment de démonstration et de clôture des classes urbaines francophones a dû être annulé à cause de la fermeture de la MCCS, mais la réalisation des capsules vidéo a permis aux élèves

participants de voir leurs réalisations. Les capsules vidéo ont également été partagées via les réseaux sociaux.

La collaboration et l'accompagnement de la Cellule Pédagogique communale sont indispensables, notamment pour la supervision pédagogique, le choix des écoles et la logistique des transports en bus communaux.

* Arts à l'école

- Projet dont l'objectif est la création du lien social, la solidarité, la mise en évidence de valeurs démocratiques mais également le développement de la confiance en soi par la créativité, l'envie « d'essayer » et d'atteindre un objectif, l'esprit critique et la capacité d'analyse.

* Projet « FABLAB'KE »

La programmation Fablab'ke fait partie du projet Feder Castii, un partenariat entre Mccs, Move asbl et Imal.

- **Atelier hebdomadaire “Young makers”** (sur inscription, à l'année, les mercredi après-midi) repris en septembre 2019 et prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les points importants de cet atelier pour la période sont :

- accueil des nouveaux participants par les anciens: **une dynamique de transmission des compétences** entre les “anciens” participants de la première année vers les nouveaux arrivants à l'atelier. Cette transmission a été l'occasion pour tous d'apprendre le maniement de la découpeuse laser et des logiciels de modélisation 3d.
- mise en place d'un **partenariat avec la Fonderie, Musée bruxellois de l'industrie et du travail**. Dans ce cadre, nous avons visité le musée et scanné en 3d différentes œuvres présentées au musée. Le résultat de ce travail sera utilisé pour réaliser des reproductions en aluminium et en bronze des sculptures de la fonderie.
- **autonomisation des participants dans l'écriture d'articles sur notre blog pédagogique**. Les participants du mercredi peuvent désormais rédiger des articles sur le blog fablabke.castii.be. Cet outil s'avère être un précieux outil pédagogique et constituera la mémoire du projet.
- **Maintien des classes urbaines au sein du fablab'ke** : Malgré l'augmentation des activités, l'ouverture du fablab'ke aux classes urbaines a pu être maintenue : nous avons formé les animatrices du projet classes urbaines afin qu'elles puissent être autonomes dans le fablab'ke dans l'utilisation de la découpeuse laser. Ce type d'optimisation de l'usage du lieu nous permet d'augmenter les heures effectives d'utilisation du fablab'ke.
- **Prolongation du “family lab”** : celui-ci propose aux enfants accompagnés d'un adulte et aux jeunes de réaliser leurs projets de fabrication numérique au fablab de la maison des cultures. Une équipe d'animateurs propose des formations et un suivi de projets en fonction des demandes de chacun. L'atelier est ouvert à tous, gratuitement et sans inscription préalable. Nous avons réduit la fréquence de cet atelier à une séance par mois afin de permettre l'ouverture de l'atelier mini maker (présenté ci-après).
- **Mise en place de l'atelier “Mini makers”** : les samedi matin pour les 9-12 ans. L'atelier remporte un réel succès conformément à nos prévisions. L'atelier s'est d'abord centré sur la découverte des bases du codage à l'aide de robot programmables par langage visuel, basés sur des cartes arduino. Ensuite une initiation à la modélisation 3d a été entamée.
- **Mise en place d'un atelier 16+** : les samedi après-midi, un atelier ouvert et gratuit, à destination des ado et jeunes de 16 ans et plus a débuté. Celui-ci est mené avec les partenaires CASTII :

MCCS (fablabke) et la LES ainsi que *#imagine 1080* (branche de la MCCS s'adressant particulièrement aux jeunes molenbeekois).

- **Atelier 16+ : “project lab”** : en plus des samedi après-midi, un atelier hybride a vu le jour les mercredis en début de soirée. Celui-ci est mené avec différents partenaires : MCCS (fablabke), la LES (CASTII), ainsi qu'un financement Innoviris complété par le projet *#imagine 1080* (branche de la MCCS s'adressant particulièrement aux jeunes molenbeekois). Cet atelier mettant en jeu plusieurs partenaires, il est en cours d'évaluation. Le nom de l'atelier est le “project lab” car il propose aux jeunes un accès au fablab pour les accompagner sur un projet personnel autour de la fabrication numérique.
- Différents stages ont été proposés pendant les congés scolaires :
 - Stage programmation et jeu “scratch”
 - Stage Molenmake
 - Stage film d'animation et robotics
 - Stage gravure et découpe laser

Pendant la fermeture Covid 19 du Fablab'ke, les animateurs du fablab'ke ont réalisé des capsules vidéos avec 2 marionnettes 'maker' pour les young makers, ainsi qu'un DIYkit maker prêtés aux jeunes intéressés par les outils du fablab'ke.

Les collaborateurs du fablab'ke ont aussi réalisé un prototype de masque et casque, qui, par la suite, ont été produit par milliers au sein du Fablab'ke.

L'équipe du Fablab'ke a été renforcé par un troisième collègue à partir de mars 2020 pour lancer le projet fabwest sur le site Molenwest dans le cadre du contrat de quartier durable Autour de la gare de l'Ouest. Le projet a démarré avec des activités sur le site en juillet 2020.

* **Atelier Opéra**

Une nouvelle création d'un spectacle « KOMPOSTLAND », une troupe d'opéra super énergétique et diversifiée, un projet inédit. Qui consiste à créer un spectacle total où se mêlent chant, danse et théâtre. Ouvert à tous, cet atelier s'est tenu tous les samedis matins.

Présentation du spectacle final lors du festival Bruxellons au Chateau du Karreveld.

* **Ateliers créatifs adultes et création de spectacles**

Le projet des ateliers adultes hebdomadaires vise à répondre au plus près à la demande des habitants de Molenbeek. Leurs envies parviennent par l'intermédiaire d'associations ou de comités de quartier et, plus ponctuellement, par les habitants eux-mêmes.

Il s'agit de favoriser la cohésion du groupe et la mise en place d'un réseau solidaire. Désormais, les créations des ateliers visent à être programmées dans la salle de spectacle en proposant aux participants de devenir acteur de la salle.

Les ateliers se déclinent dans les domaines suivants : Création de vêtements, danse indienne (Bharata Natyam), danse orientale, yoga, danse albanaise (Albabel), opéra de quartier, musique de chambre (Chamber Music for Europe), théâtre de la tempête, théâtre mixte, Collectif d'écrits, ainsi que d'autres ateliers accueillis au sein de la MCCS.

* **31/10/2019 Même pas peur !**

Un parcours, à travers les lieux étranges et obscurs des profondeurs du parc du Château du Karreveld. Enorme succès avec plus de 6.000 spectateurs, jeunes et parents.

* **Renforcement jeunes –IMAGINE 1080**

Projet subsidié par la COCOF depuis janvier 2017 (260 000 €/ an) : 6 axes sont développés : empowerment (élargissement du pool bénévoles-ambassadeurs culturels), ateliers et stages créatifs,

coaching artistique, programmation de spectacles, Espace 1080 IDÉES (mise en place d'un espace dédié aux jeunes), synergies avec les maisons des Cultures de Saint-Gilles et Forest (mise en place).

En valorisant les nombreux atouts des jeunes, le projet **Imagine 1080** souhaite les aider à trouver des solutions face aux difficultés qu'ils rencontrent : la question identitaire, le cloisonnement, la maîtrise de la langue et la capacité d'expression et de communication, le retard scolaire, le manque d'infrastructures, le chômage et la précarité.

Durant la crise Covid 19, une vingtaine de jeunes bénévoles ont participé aux actions de solidarité mis en place par la commune.

* **Programmation danse-musique**

28/09/2019 La Mosaïque Artistique

Chant et musique avec le groupe Diwan Ennass et Karima Dakir.

05/10/2019 Aziz Sahmaoui & University Of Gnawa

Dans le cadre des 10 ans de la salle de spectacle de la Maison des Cultures un concert exceptionnel d'Aziz Sahmaoui a eu lieu, chanteur, multi-instrumentiste, a soufflé avec nous le samedi 5 octobre les 10 premières bougies de la grande salle !

17/10/2019 Underground

Underground, c'est la rencontre de la musique avec d'autres univers, pour créer un monde unique, et tout simplement passionnant à découvrir !

25/10/2019 Good Vibes

La Maison des Cultures propose un nouveau concept d'Arts vivants " Good Vibes " permet de mettre en scène un vendredi par mois la multiplicité des talents émergents et de faire découvrir leur univers et leurs performances, en théâtre, danse, musique, slam, stand up.

- **29/11/2019 Good Vibes #2** : soirée « Reggae Kultcha
- **20/12/2019 Good Vibes #3** : soirée mêlant Pop, Slam, Reggae et Soul music
- **24/01/2020 Good Vibes #4** : soirée StandUp
- **21/02/2020 Good Vibes #5** : soirée Hip-Hop
- **24/07/2020 Good Vibes #6** : special editions Summer 20

22/11/2019 Concert « Lou B & Band »

Lou B est un jeune artiste surdoué de 20 ans, porteur du syndrome de Morsier, Lou a développé des capacités musicales hors normes. Il chante et joue du piano en autodidacte depuis l'âge de 6 ans et possède l'oreille absolue. Ce jeune artiste étonnant est venu nous présenter son premier album « *Je vous kiffe* » sorti en 2019. Un bonheur hautement communicatif !

20/11/2019 Chorales Extra-Ordinaires La Différences, Quelle Drôle de Danse !

Une histoire d'une rencontre extra-ordinaire entre une chorale d'enfants de la commune (« Singing Molenbeek », dir. Zeno Popescu) et une chorale d'enfants autistes nous venant tout droit de la région de Liège : " Artiste émoi " (Autistes et Artistes ASBL). Les enfants ont chanté notamment, tous ensemble, quelques pièces originales sur la thématique de l'autisme ou plus largement de la différence. Dans le cadre des trois semaines extra-ordinaires.

19/11/2019 Films « Dames de Couleurs »

Un film de Patricia G rimont et Jean-Claude Taburiaux. Entre le village Dogon et Bamakon la capitale malienne, le film nous a emmen  en voyage en d voilant les tr sors et la conception de deux savoir-faire remarquables,   savoir le pagne et le bazin.

29/11/2019 Danse « Bazin »

Bazin c'est avant tout l'histoire d'une rencontre entre deux corps et une chim re de tissu. Dans un jeu d'ombres et de lumi re passant en un clin d' il du grotesque au sublime.

21/12/2019 Quand la Musique Cr e des Liens

Quand la musique rassemble des jeunes et des a n s de Molenbeek : ensemble ils ont dialogu ,  crit, chant , slam , compos , dans , pour dire pourquoi ils aiment leur ch re commune, combien il y faisait bon vivre dans le temps, et pourquoi c'est toujours un plaisir d'y habiter et d'y travailler ! Ils vous offrent ce qu'ils ont d couvert de leur quartier,   travers le regard exp riment  de leurs a n s, ou la vivacit  de ceux qui feront le futur de Molenbeek !

22/02/2020 Remua Young Orchestra

Des enfants et des jeunes de Molenbeek ont jou  des arrangements de Tchaikovsky, Purcell et des cr ations originales de Nick Hayes. Un concert vari  sous le signe de la d couverte, du partage et de la solidarit  !  g s de 10   16 ans, ces musiciens en herbe font partie du ReMuA Young Orchestra. Men  par l'asbl ReMuA, ce projet donne la possibilit    des milliers d'enfants d'apprendre, chaque semaine, la musique dans leur  cole et dans leur quartier.

07/03/2020 Leila Huissoud « Auguste »

Fragilit  et innocence, dr lerie et spontan it  : c'est autour de ces traits de personnalit  que se sont dessin s les contours de Leila Huissoud aux yeux du public.

15/03/2020 Acaqala 100 ans

En 2020, l'Acad mie de Musique de Molenbeek aurait du f ter son centenaire...

NOTE : Suite aux mesures prises dans le cadre de la pand mie du COVID 19 et la fermeture de la MCCS entre mi-mars et mi-mai 2020, plusieurs spectacles et  v nements organis s par le service des cultures ont d   tre annul s, comme entre autre, la f te de la musique.

Les programmateurs de la MCCS ont mis sur pied une programmation alternative.

Tout d'abord, en juin et juillet, au sein des cours int rieurs des maisons de repos afin de proposer un programme d'activit s culturelles   un public cible, particuli rement touch  par les mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire, les personnes  g es et fragilis es.

Pendant l' t , un programme d'activit s culturelles « Sous le soleil de Molenbeek » a  t  mis en place dans les cours int rieures de la MCCS et du ch teau du Karreveld et au CCM avec de la musique, du th  tre, du cin ma, du cirque, des ateliers,...

Pendant la fermeture de la MCCS, un grand nombre de collaborateurs du service des cultures se sont pr sent s spontan ment pour soutenir les autres services communaux et rendre des services   la population. Plusieurs coll gues ont mis en place et soutenu le call center du service social et organis  le syst me de distribution de colis alimentaires, d'autres ont fabriqu  des masques au fablab'ke ou dans l'atelier de couture. Certains coll gues ont  galement donn  un coup de main dans le d veloppement de la campagne d'information en mettant en place un syst me mobile

d'informations sonores avec une camionnette qui circulait dans les quartier de la commune. D'autres ont contribué à la traduction des supports de communication adressés à la population, ainsi qu'à la distribution des flyers aux habitants. Une équipe de chauffeurs a véhiculé tous les jours,we compris, des soignants dans la commune.

L'équipe d'accueil est également en place depuis juin 2020 pour la distribution des masques aux habitants.

Du 08/07 au 29/07/2020 Atelier « Yoga » dans le parc

Yoga en plein air avec Lucia, animatrice de l'atelier « Yoga » à la Maison des Cultures, nous a proposé plusieurs rendez-vous dans le magnifique cadre du parc du château du Karreveld.

*** Spectacles Jeune Public**

02/10/2019 « Broemm »

Broemm est une petite voiture avec un sacré caractère. Teun, sa propriétaire, ne sait plus quoi faire : si elle veut aller à droite, Broemm tourne à gauche. Si Teun veut mettre la radio, ce sont les essuie-glaces qui se mettent en route. Un spectacle drôle destiné pour les petits de 3 à 6 ans.

18/12/2019 Déconcerto

Le Duo Gama nous a prolongé dans un univers où la musique est un spectacle. Où chaque morceau est un performance unique et surprenante. Un programme virtuose orchestré par une bonne dose d'humour et de dérision.

Le 26/12/2019 et le 27/12/2019 La Soupe aux Cailloux

Le Festival Noël au Théâtre est une vitrine de la création théâtre et danse jeune public. Au travers d'une programmation d'une vingtaine de spectacles, dont des créations inédites, il vise à rassembler les publics de tous âges, montrer la diversité des formes et favoriser les démarches artistiques originales. Organisé par la CTEJ (la Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse). Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir le spectacle " La soupe au(x) caillou(x) ".

14/01/2020 Canto

Deux comédiennes bercées par des sonorités orientales et lyriques remontent lentement vers les sources de la création, explorent les premiers pas, les premiers gestes, les premières émotions. Dans cet espace, elles brodent un paysage poétique, esquissent une trame, tissent une étoffe sur laquelle les silences, les sons et les tonalités se croisent. Elles cheminent, découvrent la genèse du langage et du mouvement, entrevoient les symboles que les nouveau-nés portent dans leur mémoire ancestrale.

29/01/2020 Boom

Un spectacle sans paroles, mais très visuel. Une construction de l'arbre, de la musique et un peu d'acrobatie racontent sur scène la vie de l'arbre.

05/02/2020 L'Etrange Intérieur

Un spectacle poétique, dansant, ludique et absurde, pour deux acteurs.

Où l'on parle plusieurs langues dont la langue des chats.

Un spectacle sur l'étrange, l'étranger, les étrangers en nous, nos étranges intérieurs.

19/02/2020 Le Petit Chaperon Rouge

C'est la version des Frères Grimm qui a inspiré le jeune compositeur Stefano Guagnini et le metteur en scène Davide Garattini Raimondi pour créer le livret de ce tout nouveau « conte lyrique ». S'ils font honneur à l'histoire d'origine, un vent de fraîcheur souffle sur cette adaptation dans laquelle le public a été activement impliqué, notamment en donnant la réplique aux Frères Grimm en personne ! Magie et plaisir sont les ingrédients de ce spectacle captivant qui conduit les jeunes spectateurs dans une forêt où ont lieu de bien étranges rencontres.

11/03/2020 Les Carnets de Peter

Dans un décor somptueux, le Théâtre du Tilleul aborde tout en finesse la résilience, à travers deux histoires qui s'entremêlent : la vie réelle de Peter Neumeyer, auteur jeunesse, et celle rêvée de son héros.

10/07/2020 Mousta Largo

Par l'intermédiaire des contes et des histoires, Moustafa Largo a invité les enfants et les parents à partager des réflexions autour de la colère, la liberté, la peur, le vivre ensemble et la solidarité, l'ennui, l'amour, ... tant de thématiques et d'émotions vécues lors du confinement.

12/07/2020 Cirque dans le parc

Un boxeur raté avec des délires de super-héros nous amène dans un univers plein de poésie, d'émotions et de cirque où le rapport avec le public, l'improvisation et l'humour sont privilégiés. Un voyage sonore et visuel.

17/07/2020 Apéro Festif

La Troupe du Marché et Les Archets de Maïandros nous a invité à un apéro dans le cadre d'un projet de réconcilier musique savante occidentale et musiques populaires.

19/07/2020 Conte dans le parc « La Bibliocyclette »

Spectacle ambulant pour enfants, ce sont des lectures de contes et des livres qui voyagent à vélo.

*** Programmation spectacles Adultes**

03/10/2019 Saugé qui peut !

Une pièce de théâtre contemporaine qui met en scène une petite fille et un petit garçon de 10 ans, vivant l'une à Gaza et l'autre près de Naplouse. Un voyage pour découvrir la Palestine, le spectacle a fait voyagé ses spectateurs par le biais du jeu de deux comédiennes et d'un musicien.

Du 06/11 au 08/11/2019 Is There Life On Mars !

À travers les témoignages de personnes autistes et leurs familles, et une mise en scène visuelle et sonore décalée, « *Is there life on Mars* » nous a entraîné peu à peu dans une autre perception du réel. Une expérience théâtrale à l'image des personnes autistes qui bousculent en permanence nos codes et nous confrontent à nos propres modes de fonctionnement. « *Is there life on Mars* » est construit autour d'interviews réalisées par Héloïse Meire et effectuées pendant deux ans auprès de personnes avec autisme et leur entourage. Ces interviews sont utilisées sur scène : les acteurs écoutent des montages de celles-ci grâce à des écouteurs qu'ils retransmettent instantanément et le plus fidèlement possible aux spectateurs.

Du 15/11 au 17/11/2019 Ahmed Philosophe

Depuis plus d'un an, Ben Hamidou a répété chaque semaine à la Maison des Cultures avec un groupe de 25 adolescents, principalement molenbeekoïses.

A l'occasion des 10 ans de la salle de spectacle de la Maison des Cultures, nous avons découverts le résultat de leur travail.

Du 07/11 au 23/11/2019 Abdel Nasser « En Rodage »

Pour son troisième opus, Abdel Nasser a décidé de construire son spectacle avec nous !
Un processus de création de son prochain one-man-show dans une ambiance décontractée.

Du 06/12 au 07/12/2019 Moutoufs

« Moutoufs », c'est comme ça qu'on les appelait sur la cour de récré. Ces cinq acteurs·trices belges ont un père marocain. Dans leur valise identitaire, il y a de vieilles casseroles qui tressaillent et s'entrechoquent. Les voici réunis pour parler des colères héritées dont ils ne savent plus rien. Un spectacle panaché et bigarré qui pourrait se résumer en trois mots : d'où vais-je ?

Du 24/01 au 26/01/2020 Abdel Nasser « Le Meilleur Papa du Monde »

"Le meilleur papa du monde", voilà le titre du nouveau spectacle d'Abdel Nasser ! Des nuits blanches, aux couches-culottes et l'achat d'un mouche-bébé, vous saurez tout de "la plus belle aventure" qu'a vécu notre humoriste molenbeekoïse en devenant papa pour la première fois.

Du 30/01 au 01/02/2020 Een Jihad Van liefde

Mohamed El Bachiri a perdu sa femme dans l'attentat du 22 mars 2016 dans le métro bruxellois, où il travaillait lui-même comme chauffeur. En hommage à celle-ci, il a écrit le livre *Een Jihad van Liefde (Un djihad de l'amour)*. À travers cet ouvrage, il transforme de manière courageuse et résiliente la souffrance qui lui a été infligée en un message d'amour et d'humanité. Il y parle de sa jeunesse à Molenbeek, de son amour pour sa femme et de sa vie après les attentats.

Du 14/02 au 16/02/2020 Zidani « Retour en Algérie »

« Retour en Algérie » raconte l'histoire d'une immigration avec toutes les difficultés pour celui qui quitte sa terre natale pour aller vers une culture totalement différente. Raconté avec humour, ce « bled-trip one woman show » est aussi l'histoire d'une vie sur deux générations.

09/07/2020 Cinéma « Papicha »

Projection du film "Papicha" de Mounia Meddour, dans le cadre du Festival Bruxelles fait son Cinéma.

23/07/2020 Cinéma « Les Misérables »

« Les Misérables » film de Ladj Ly, avec Damien Bonnard, Alexis Manenti, Djibril Didier Zonga.

30/07/2020 Cinéma « Douleur et Gloire »

« Douleur et Gloire » de Pedro Almodovar avec Antonio Banderas, Asier Etxenadia, Leonardo Sbaraglia. Film avec un court-métrage inédit de l'asbl Graphoui - dans le cadre du Festival de cinéma En ville!

* Expositions

Expositions à la M CCS :

g. Du 13/09 au 29/09/2019 Pile ou Face

Deux groupes d'adolescents de Molenbeek-Saint-Jean et Ciudad Bolivar en Colombie et deux illustrateurs, Xavier Löwenthal et Sindy Elefante, ont réfléchi sur la perception de leur quartier, leur réalité, l'image que l'on a de soi et l'image que l'on aimerait donner.

Ces quartiers des deux côtés de l'Atlantique présentent des similarités et des différences, ils sont tous les deux impactés par la stigmatisation.

Cette production belgo-colombienne est une réflexion collective sur la perception.

h. Du 04/10/2019 au 24/10/2019 No More My Space

Dans le cadre du Brussels Street Photography Festival, l'exposition "No More My Space" a présenté une sélection de photos qui montrent que, dans le contexte de la révolution numérique, il y a peu d'espaces dans une ville où les gens peuvent passer inaperçus. "No More My Space" est un projet de Cakri en collaboration avec Diana Di Nitto, le Brussels Newsroom et la Maison des Cultures de Molenbeek.

i. Du 04/10/2019 au 17/10/2019 A La Folie... Pas du Tout

Sofia Douieb, journaliste qui aime s'armer de son appareil pour tirer le portrait de sa commune.

Molenbeekoise de naissance et de cœur, écrivante au sein du "Collectif De la diversité à la créativité",

Sofia a proposé aux visiteurs de dialoguer avec son regard décalé, augmenté des mots d'amour et de désamour du collectif d'écrivains.

j. Du 08/11/2019 au 30/11/2019 Bazins du Mali – Quand la Couleur sort de sa réserve

Cette exposition est le fruit de la rencontre de plusieurs passionnés du bazin, qui jette une lumière crue sur le travail d'artisans et d'artistes maliens investis à fond dans la production de ce tissu mythique. Patricia Gérémont, auteure et collectionneuse.

k. Du 06/12/2019 au 04/01/2020 Catherine Le Goff - Gravures

"L'univers dessiné par Catherine Le Goff ressemble à celui d'une Alice qui au lieu d'émerger de son rêve, vivrait en toute conscience de ce qui se trame sous la surface des choses. Derrière la beauté enfantine, se cache une réalité tourmentée. La poésie jaillit de ce délicat équilibre qui s'établit entre la fixité et le mouvement, la souffrance et la renaissance." Muriel Andrin

l. Du 17/01/2020 au 16/02/2020 Wood In Molenbeek

En janvier 2020, le projet co-crée Wood In Molenbeek est arrivé à son terme. Cette exposition met en valeur le résultat de trois années de recherche action participative sur la valorisation du déchet matériau bois du quartier Heyvaert.

m. Du 06/03/2020 au 30/03/2020 Hammam Steaming Stories « Le Hammam Dévoilé »

L'exposition "Hammam.Steaming Stories" met en lumière l'histoire et l'importance du hammam dans la société marocaine et belge. Plongez dans ces histoires fumantes, humez les délicieux parfums des produits spéciaux et émerveillez-vous devant les traditions vivantes.

Expositions au château du Karreveld

n. Du 18/10 au 20/10/2019 – 25/10 au 27/10/2019 Les Club des 5

Le Club des Cinq poursuit allègrement son parcours convivial et artistique dans les eaux colorées de l'aquarelle. De nouvelles rencontres avec des techniques diverses, acrylique et même peinture à l'huile apportent des facettes intéressantes et lumineuses à l'exposition.

*** Festivals & événements**

Festival « Prenons l'air » du 28 juillet au 23 septembre 2020

Le festival Bruxellons ! 2020 annulé, mais bonne nouvelle, le **Théâtre Le Public** et le **Festival Bruxellons!** s'associent pour ouvrir une parenthèse inattendue et imaginer nos retrouvailles au cœur de l'été au Château du Karreveld: «**Cet été, prenons l'air !**».

Plus de 50 spectacles dans la cour et la grange du Château du Karreveld.

12/09/2019 Arts de la Rue Zinneterasse

En septembre, des tentes et des tables de pique-nique ont été installées sur le marché du jeudi, place Communale. Musique, danse et arts de la rue ont été au programme.

14/09/2019 Arts en tous genres « Play »

La Maison des Cultures, les partenaires de BROM et de l'ATL a proposé un riche programme d'activités pour enfants, jeunes et adultes. Une belle occasion de faire découvrir aux enfants et jeunes une large palette d'ateliers qu'ils pourront tester : éveil musical, arts plastiques danse, cirque, théâtre et différents ateliers autour du Fablab'ke. Et pour les adultes, on a proposé du yoga, du chant, du théâtre, de la création de vêtements, de l'écriture et du collage.

Du 06/12 au 08/12/2019 : 27^{ème} Marché de Noël au Château du Karreveld

Le temps d'un week-end, le Château du Karreveld accueille artistes et artisans au coeur d'un cadre féérique pour célébrer la fin de l'année . C'est l'occasion de rêver pour flâner dans le village de chalets et faire votre shopping traditionnel, tout en dégustant une spécialité locale dans une douce ambiance de Noël.

Du 15/09 au 30/09 Tournoi de Théâtre Amateur

Ce tournoi a mis en compétition 6 spectacles amateurs sélectionnés par le festival Bruxellons en collaboration avec l'ABCD (l'Association Bruxelloise et Brabançonne des Comédies Dramatiques) : Lors du Gala de l'ABCD, les gagnants ont été proclamés et les prix ont été remis (prix de la Commune et prix du public) aux meilleurs spectacles dans la salle « la Grange du Château du Karreveld Deux représentations gratuites du gagnant du Premier Prix ont été jouées lors des fêtes de la Communauté française du 27 septembre à la salle « la Grange » à 15h00 et 20h15 Le Tournoi est entièrement subsidié par la Cocof pour un montant de 4.955 €.

L'Heure Musicale : Concerts classiques

Dans le cadre des « concerts-apéros » de l'Heure Musicale du dimanche matin ont été organisés dans la « Salle des Sections » de la Maison communale, dans le répertoire du quatuor à cordes. Chaque concert attire une centaine de personnes.

- **15/09/2019** : Le duo Così, piano et violon par Anne Vandewalle et Edward Van Baelen.
- **20/10/2019** : Le duo des Naiades, harpe et flûte de Cécile Marichal et Sandrine Desmet.
- **17/11/2019** : Le Trio Silentrio, une association de guitares.
- **15/03/2019** : Betty Bruylants, claveciniste (annulé)

1 **Festival de Jazz** « The Blue Flamingo », concerts saisonniers, dans la salle « la Grange » du Château du Karreveld. L'accent est mis sur la qualité pour ces concerts : jazz accessible joué par de grands musiciens, restauration bio, sélection de vins haut de gamme, bières artisanales et ambiance feutrée. Chaque concert accueille une moyenne de 80 à 100 personnes, soit 160 à 200 personnes par weekend. Vu sa régularité, cet événement se fait sa place dans la vie culturelle bruxelloise. Budget pour tous les concerts : 8.000 €.

2 En collaboration avec Museboosting.

3 - **25/10 & 26/10/2019**, deux concerts, piano et saxophone soprano avec Anne Wolf et le Eve Beuvs trio

21/12/2019 Fête de fin d'année

Organisée par la Cellule Jeunesse du Service Cultures/MCCS. Destinée aux familles, les enfants et les jeunes participants des ateliers. Au programme : démonstration des ateliers, espace jeux et, enfin, le spectacle « Fortissimo » et visite du Père Noël.

10/01/2020 Nouvel An amazigh 2970, YENNAYER au Château du Karreveld.

Pour la 5^{ème} édition de « Yennayer », le Nouvel An Amazigh 2970, l'asbl MarBel propose une soirée festive, familiale, artistique, et gastronomique, avec de la musique, de la poésie, des vêtements traditionnels qui nous a plongé dans un véritable bain culturel amazigh.

Contes au château du Karreveld en partenariat avec la Maison du Conte de Bruxelles.

- **24/11/2019** - « C'est moi le plus méchant » avec Zazie Prignon.
- **19/01/2020** – « Qui va Là ? » avec Corinne Pire.

Karreveld Classic et Concert Classique ici !

Salon de thé et pâtisseries à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale en journée avec 3 animations pour les écoles en journée, concert tout public le soir à 19h :

- 08/10/2019 : Trio Atacama. Classique Ici.
- 20/10/2019 : Trio Spilliaert. Karreveld Classic.
- 10/11/2019 : Quatuor Arsys. Karreveld Classic.
- 12/11/2019 : Trio Memento. Classique Ici.
- 01/12/2019 : Quatuor Akhtamar. Karreveld Classic.
- 03/12/2019 : Ensemble Ontano. Classic Ici.
- 04/01/2020 : BruxAmaMus. Karreveld Classic.
- 07/01/2020 : Trio Swynca. Classique Ici.
- 02/02/2020 : Quatuor MP4. Karreveld Classic.
- 11/02/2020 : Trio Lemniscate. Classique Ici.
- 01/03/2020 : Ensemble Tmesis. Karreveld Classic.
- 03/03/2020 : Duo Bez Laporte. Classique Ici.
- 05/07/2020 : Trio Spilliaert. Karreveld Classic.
- 26/07/2020 : Trio Atacama. Karreveld Classic

B. CULTURE NÉERLANDOPHONE

1. MISSION

En 2019-2020, le service de la culture néerlandophone était composé de deux personnes – en plein temps -, dont une personne est subventionnée par la communauté flamande dans le cadre de la politique culturelle locale. L'autre personne est payée sur fonds propres de la commune. Le service est situé à la rue du Jardinier, 47B à 1080 Molenbeek – Saint – Jean. Il est accessible tous les jours de 9h jusqu'à 17h, par téléphone 02 412 06 32/33 ou par mail cultuurbeleid.1080@molenbeek.irisnet.be.

Le service a deux missions:

Premièrement, il garantit un service culturel aux habitants, aux associations et aux autres personnes intéressées. Il répond à toutes les questions qui concernent la culture et les loisirs et il renvoie tout le monde aux instances culturelles et communales appropriées. Le service organise aussi un programme culturel pour les habitants.

Deuxièmement, le service coordonne le 'Lokaal Cultuurbeleid', un partenariat entre différentes associations culturelles, qui œuvrent ensemble au développement culturel de la commune. Cette mission n'est autre que l'application du décret dd. 13 juillet 2001 'portant stimulation d'une politique culturelle locale qualitative et globale' de la communauté flamande. Le service suit de près tous les processus de la politique culturelle néerlandophone. Il s'agit, entre autre, de l'encadrement du conseil culturel, de dresser un plan sur 6 années en matière de gestion culturelle, les plans d'action annuels et l'état d'avancement et il s'agit aussi de l'organisation et de la coordination de projets culturels.

Dans ces missions, le service de la culture néerlandophone est assisté par le conseil culturel, qui a été établi le 5 mars 2007 selon la formule du décret dd. 13 juillet 2001 et selon l'article 5 du règlement organique pour l'installation du conseil culturel dd. 29 avril 2005. Cette formule détermine la composition du conseil : d'une part les associations culturelles collaborant avec des bénévoles et des professionnels, et d'autre part les experts en matière de culture qui sont domiciliés à la commune. Le conseil culturel de Molenbeek – Saint – Jean a 17 membres disposant d'un droit de vote et 3 observateurs. Le conseil a pour mission (article 2 du règlement organique pour l'installation du conseil culturel) :

- La stimulation d'une politique culturelle globale et de qualité, comme repris à l'art. 3 du décret dd. 13 juillet 2001. Le conseil culturel émet des avis sur la mise en page, l'exécution et l'évaluation du plan communal de gestion culturelle et est de ce fait impliqué lors de la préparation et mise en œuvre de la politique culturelle.
- Conseiller le conseil communal et le collège du Bourgmestre et de ses Echevins, sur les affaires culturelles néerlandophones, comme prévu à l'article 4 de la loi spéciale du 8 août 1980 sur la réforme des institutions ; de 1 à 10 :
 1. la protection de la langue ;
 2. la stimulation des recherches;
 3. les Beaux-Arts;
 4. le patrimoine, les musées et les instances scientifiques – culturelles
 5. les bibliothèques, les discothèques et les services similaires ;
 6. le radio, la télévision et l'assistance à la presse écrite ;
 7. la politique de la jeunesse (sauf s'il y a un conseil de la jeunesse) ;

8. l'éducation permanente et l'animation culturelle ;
 9. les sports, l'éducation physique et la vie en plein air ;
 10. les loisirs et le tourisme.
- o. La promotion et l'organisation des concertations, la coordination et la collaboration entre les associations culturelles;
 - p. Le rassemblement d'information et de documentation sur la vie culturelle et les besoins culturels ;
 - q. Les représentants des associations, qui sont membres du conseil culturel, informent la base et sonde sa base

2. ACTIVITÉS

Du 1 août 2019 au 31 juillet 2020, le service de la culture néerlandophone a effectué les deux missions (le service culturel et coordonner la politique culturelle) de différentes manières.

- service culturel communal

Dans le cadre du service culturel, de multiples contacts avec la population ont eu lieu : par téléphone, e-mail et conversations de visu. Le service mettrait en œuvre le règlement des subsides, notamment en organisant des subsides de fonctionnement aux associations molenbeekoises néerlandophones et des subsides ponctuelles aux projets.

Le service fait aussi partie de différentes structures consultatives. Lors de ces réunions, il s'est informé de la vie culturelle à Molenbeek – Saint – Jean :

- Le conseil d'administration du CC De Vaartkapoen
Le service de la culture néerlandophone a suivi les réunions du conseil de gestion du centre communautaire.
- Le conseil d'administration de la O.B. De Boekenmolen
Le service de la culture néerlandophone a suivi les réunions du conseil de gestion de la bibliothèque.
- L'assemblée générale et le groupe de pilotage de BROM (Brede school Molenbeek, un réseau des acteurs extra – et parascolaire à Molenbeek)
- Le bureau, le conseil d'administration et l'assemblée générale de Promouvoir les Cultures à Molenbeek asbl, une association para-communale.
- Le service de la culture néerlandophone a suivi le réseau des coordinateurs culturels bruxellois, un groupe de réflexion en matière de la politique culturelle locale qui rassemble 19 communes bruxelloises. Le réseau se réunissait régulièrement, au moins chaque mois.
- Le service culturel néerlandophone fait partie du comité des professionnels, un réseau de professionnels en matière de culture dans la commune, à savoir la bibliothèque publique De Boekenmolen et le Centre Culturel De Vaartkapoen. Ils se réunissent pour parler de la politique culturelle locale à suivre ainsi que des développements culturels dans la commune.
- Le service de la culture néerlandophone fait partie d'un groupe de pilotage « diversité » de la VGC
- Le service de la culture néerlandophone fait partie d'un groupe de pilotage « les loisirs culturels dans la zone du canal » de Perspective Brussels, afin d'accompagner une enquête profonde des universités de Gand et de Namur.
- Le service culturel néerlandophone organise elle-même un conseil culturel qui réunit des experts et des associations culturelles à Molenbeek. Il s'est réunie le 9/09, 10/10 & 27/01.

Le service de la culture néerlandophone a organisé/ contribué aux activités culturelles suivantes:

- Une série de concerts à la salle de fête Sippelberg, en collaboration avec l'asbl Moca et le service des Actions Sociales. A diverses occasions, les artistes musicaux ont assuré des après-midi de détente, surtout pour les personnes âgées, pour qui c'était l'occasion de se rencontrer :
 - 19/09: Dan Peeters
 - 17/10: Frank Galan
 - 14/11: the Twins
 - 16/01: Music Sound
 - 20/02 : Luc Steeno
 - En collaboration avec la bibliothèque francophone et néerlandophone, l'asbl Molenbesace et l'asbl Samen voor Morgen, le service organise des contes et des jeux étaient à nouveau organisés dans le pavillon du parc Marie José et ceci chaque dernier samedi du mois. Le but de l'initiative est de stimuler la culture de la lecture chez les enfants et d'augmenter le plaisir de la lecture, d'informer les parents sur les bavoirs et autres initiatives et de proposer des activités culturelles «prêtes à l'emploi». Ces après-midis se sont déroulés aux moments suivants :
 - 26/10/2019
 - 30/11/2019
 - 25/01/2020
 - Chaque 2ème samedi du mois, le service organise un événement de contes à Korenbeek avec Samen voor Morgen pour encourager le plaisir de lire parmi les familles vulnérables. Ces moments se sont passés les 12/10/2019, 14/12/2019, 8/2/2020
 - Tous les 1er mercredis du mois, le service culturel organisé avec O.B. De Boekenmolen un après-midi de jeux dans la bibliothèque. Ces moment se sont passés les 04/09/2019, 2/10/2019, 6/11/2019, 4/12/2019.
- V) Le service soutient aussi l'organisation logistique des productions/ programmations pour enfants, organisées par vzw MOCA.
- VI) Le 28 septembre 2019, le service organiserait e.c.a. l'IBGE et une 10 associations la 2^{ième} édition de Fiesta au Park dans le parc Marie José. Dû au météo, la fête à été annulé.
- VII) Le samedi 5 octobre, le service a organisé une nouvelle édition de Buitengewoon/ extraordinaire, un événement familial dans lequel le jeu d'aventure en plein air est mis en avant, en collaboration avec le Molenketjes et le service jeunesse VMJ. Une centaine de personnes y ont participé.
- VIII) Le lundi 7 octobre, le service a accompagné une table de dialogue, lors de la journée de réflexion sur les initiatives citoyennes , organisé par le partenaire Samen voor Morgen à Korenbeek avec la Commission communautaire flamande.
- IX) Le vendredi 29 novembre 2019, le service de la culture a organisé la fête des lampions dans le parc des Muses avec la Brede School Molenbeek et le service de la jeunesse. 1 mois avant, plusieurs ateliers ont été organisés dans 2 écoles néerlandophones et 2 écoles francophones pour créer des lampions et une installation lumineuse (en collaboration avec Fabrik). Le soir même, divers ateliers et spectacles autour de la lumière et de l'ombre se sont organisés dans une ambiance familiale et chaleureuse. Environ 250 spectateurs étaient impliqués.
- X) Le samedi 30 novembre 2019, le service culturel a participé au marché artisanal de Korenbeek, où différents commerçants locaux ont proposé leurs propres produits artisanaux.
- XI) Le service a participé au festival Bewogen du 12 à 16 février 2020. Le festival a comme objectif de créer des petites rencontres entre des primo-arrivants et des habitants bruxellois. Le festival est

porté par des différents centres communaux bruxellois, les communes bruxelloises et des associations.

- XII) Le 14 février, le service culturel a organisé le festival Love is... au château de Karreveld. Les activités étaient toutes organisées et programmées par des jeunes de Molenbeek, y compris des ateliers d'arts graphiques et de danse, et un concert de Nonkel Tony, des messages d'accueil, de décoration, de textile et de restauration, et des artistes d'origine étrangère tels que les messages vidéo, la peinture et la poésie slam en collaboration avec BON, de wijkacademie du quartier.
- XIII) En collaboration avec Brede School de Molenbeek, le service culturel a organisé des réflexions philosophiques sur le documentaire cinématographique «les Dieux de Molenbeek» au 2e degré des écoles néerlandophones de Molenbeek. Les représentations ont eu lieu le vendredi 21/02/2020 et le 6/03/2020.
- XIV) Le service de la culture a également programmé un jeune talentueux, à savoir Adnane Lamarti avec son monologue Muntthee à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale le mercredi 4/03/2020.

A cause du confinement, dû au virus corona, diverses activités ont été annulées, notamment les autres émissions du documentaire « les dieux de Molenbeek », la fête Bonnevie, Fiesta au Parc, Knoeks, les après-midis créacontes, les après-midis de jeux, la journée du patrimoine, le festival de famille Ô de Molenbeek et les après-midis musicaux pour les seniors. Pendant la période corona, lorsque le télétravail obligatoire a été introduit, le service de la culture a développé des initiatives pour soutenir les Molenbekois à distance :

- XV) Le service culturel a lancé un appel pour partager des messages et des souvenirs positifs. Sur base des messages, des idées ont été échangées et des textes ont été rédigés par des jeunes de Molenbeek.
- XVI) Le service de la culture a réalisé une affiche et une carte postale «on pense à vous», envoyées aux partenaires, aux seniors, aux écoles et aux maisons de repos.
- XVII) Le service de la culture a augmenté son budget de subvention aux associations et aux projets avec les fonds dégagés des projets annulés.

Après le confinement, le service de la culture a de nouveau organisé des initiatives:

- XVIII) Le 1er juillet, le service culturel a lancé l'initiative #Raamkunstmolenbeek #artvitrinemolenbeek, dans laquelle des artistes locaux font une illustration sur des fenêtres des Molenbekois. Via un parcours, toutes les fenêtres sont connectées les unes aux autres jusqu'au 31 août. Chaque participant recevra également un catalogue des vitrines et artistes participants et il y aura une exposition rétrospective.
- XIX) A partir du 5 juillet, le service culturel a diffusé son magazine d'été «Molenété / Molenzomer» sur des plaines de jeux et des stages d'été pour les enfants.
- XX) Dans le cadre de «Zomer in Molenbeek», le service de la Culture organise une intervention culturelle hebdomadaire sur une place à Molenbeek en collaboration avec différents partenaires. Les activités suivantes se sont passées:

1er juillet: parkour sur la place Communale en collaboration avec Circus Zonder Handen
10 juillet: atelier de danse avec Seppe Baeyens au Parvis en collaboration avec Ultima Vez
14 juillet: bricolage dans le Parc des Muses en collaboration avec Samen voor Morgen
29 juillet: activité familiale à la Place Saint Rémy en collaboration avec JES vzw

XXI) Dans le cadre de «Zomer in Molenbeek», le service culturel organise un «1,5m de jeux pour les enfant», à savoir des fiches de jeu qui décrivent des jeux à 1,5m l'un de l'autre. Le matériel pour jouer ce 18 jeux restera disponible tout l'été pendant les activités du service de la culture néerlandophone et les activités de Samen voor Morgen à Molenwest. Ceux-ci incluent des ballons, de la craie, des cerceaux, des frisbees, des cordes à sauter, des bulles de savon géantes.

XXII) Pour la fête de la Communauté flamande, le CC De Vaartkapoen a introduit 5 concerts des jeunes talents Bruxellois et néerlandophone qui se présentaient le samedi 11 juillet de 17h à minuit.

- la coordination de la 'Lokaal Cultuurbeleid'

Sur ordre de la Région flamande, le service de la culture néerlandophone a pris en charge la coordination de la politique culturelle locale, 'Lokaal Cultuurbeleid'. Le service a fait le suivi du conseil culturel en tant qu'organe consultatif.

Le conseil culturel s'est réuni le 9/09, 10/10 et le 27/01. En tant qu'organe consultatif communal, il a émis des avis sur le plan culturel 2020 – 2025. Le conseil de janvier a été consacré à la réalisation d'un plan d'action 2020.

Le service de la culture a aussi coordonné /participé à des projets en collaboration avec des partenaires culturels molenbeekois. Il s'agit des projets suivants:

XXIII)Le samedi 14 septembre et à l'occasion des Journées du Patrimoine, le service de la culture a organisé avec 2M³ et GC De Vaartkapoen «L'ordinaire revisité». Sous le thème « Espace artistique », 3 promenades différentes ont été organisées dans la commune : des usines en transition culturelle, des lieux de transit avec une occupation temporaire et des lieux 'financiers' officiels et clandestins. Les promenades se finissent à l'église Saint Jean Baptiste avec une performance artistique de Gerd Aertsen et un buffet breughélien (avec un mouton partagé selon la tradition breughélienne. 250 visiteurs y ont participé.)

XXIV) Le service de la culture s'est principalement concentré sur l'édition et l'élaboration du plan de politique culturelle, qui a été soumis à la VGC le 1er décembre 2019 et à la Communauté flamande le 31 décembre 2019, qui ont approuvé le plan.

XXV) Le 22/10/2019, lors d'un moment de feedback avec les groupes de pilotage du plan culturelles, les jeunes et les femmes ont pu poser des questions et réfléchir sur la mise en œuvre du plan.

En 2020, en raison des mesures corona, les activités pour la réalisation du plan politique et de la politique culturelle locale ont été annulées, y compris le festival Molem Ma Belle et d'autres initiatives ont été reportées à plus tard, en particulier l'organisation d'une programmation familiale néerlandophone, d'un moment de réseautage avec le secteur culturel et le lancement d'un parrain/ une marraine artistique communal.

Pendant la période corona, lorsque le télétravail obligatoire a été introduit, le service de la culture a produit certains documents essentiels qui pourraient rendre l'organisation de la culture et le cadre futur plus clairs. Elle a ainsi continué à développer une politique culturelle locale.

- Elle a développé une version abrégée du plan de politique culturelle, adaptée aux résidents et aux organisations partenaires.

- Elle a développé une proposition du parrain/ marraine artistique en tant qu'ambassadrice/ ambassadeur de Molenbeek.
- Elle a élaboré une proposition pour l'organisation de rues en jeux pendant les vacances d'été en collaboration avec la Maison des Cultures.
- Elle a développé un magazine pour les enfants Molenbeek qui restent à la maison pendant les vacances d'été. Elle a développé une deuxième édition avec la Maison des Cultures.

C. BIBLIOTHEQUES FRANCOPHONES

I) MISSIONS

Conformément à l'article 1 du Décret relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques du 30 avril 2009, les bibliothèques publiques communales francophones assurent aujourd'hui les missions suivantes :

1° Ajustement des collections de base de chaque bibliothèque publique communale francophone aux besoins exprimés par la population qu'elle est appelée à desservir, disposant ainsi de livres destinés à des publics spécifiques (personnes fréquentant une formation d'alphabétisation ou de remise à niveau des connaissances, personnes âgées souffrant de déficiences légères de la vue, personnes suivant une formation continue, « bébés-lecteurs », adolescents ou encore toute personne soucieuse de se détendre par la lecture, etc.) ;

2° Organisation des séances de prêt (36 h / semaine) auprès du public fréquentant les bibliothèques publiques communales francophones ;

3° Participation à des actions de promotion de la lecture (accueil des classes de différentes écoles, organisation de plusieurs séances d'heures du conte avec les sections maternelles des écoles de MOLENBEEK-SAINT-JEAN, diverses activités d'animations autour du livre et de la lecture, organisation de club de lecture, projections de films adaptés de romans au Château du Karreveld, organisation de plusieurs ateliers d'écriture, organisation de dépôts de livres dans les maisons de repos, etc.) ;

4° Participation au prêt interbibliothèques ;

5° Mise en place d'un système de veille de la production éditoriale dans tous les domaines de la connaissance en vue de diversifier les collections de base de chaque bibliothèque publique communale francophone.

II) ACTIVITES

❖ SEANCES

La bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40) a été accessible au public durant 179 séances (26 h / semaine) et 74 fois uniquement en service de retraits durant la période de fermeture due au Covid.

La bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25) a été accessible au public durant 90 séances (10 h / semaine) et 59 fois uniquement en service de retraits durant la période de fermeture due au Covid.

Avec la crise Covid, les bibliothèques ont fermé leurs portes le 13 mars 2020 pour mettre en place dès le 23 mars un service de retraits à la bibliothèque communale n°1 (réservation par téléphone et par courriels et prêts des ouvrages avec accueil des emprunteurs à la porte). Dès le 28 avril le même service a été mis en place à la bibliothèque communale n°2 et le 8 juin, les heures de ce service ont été étendu.

Après avoir attendu le placement des plexiglas nécessaire pour assurer la sécurité sanitaire des employés et des lecteurs, les deux bibliothèques ont ouvert à nouveau au public le 22 juillet 2020.

A côté de ces séances de prêts, la bibliothèque communale n°2 a réalisé en ses murs 53 accueils de classes (écoles 13, 14 et 16, Ursulines, école plurielle), 7 séances du club de lecture, 6 samedis contés et 6 activités à destination du public adulte.

La bibliothèque communale n°1 a elle réalisé 35 accueils de classes (écoles 1, 7, école secondaire plurielle, athénée Serge Creuz et de Vinci), 11 séances pour les tout petits, 7 accueils destinés aux apprenants en alphabétisation (Dar Al Amal, Maison des femmes, la Rue, et Formosa) ainsi que 10 accueils de l'activité Lectures en duo (un apprenant et un bénévole) avec l'asbl Formosa et 11 accueils de collectivités (association AJM, Jardin Ensoleillé).

Nombre total des séances : 402 séances de prêts (soit 16 de moins qu'en 2018-2019)

LECTEURS⁹

La bibliothèque communale n° 2 (rue Charles Malis 40) a accueilli **1354 lecteurs**, dont :

- 267 jeunes lecteurs ;
- 405 lecteurs adolescents ;
- 514 lecteurs adultes ;
- 121 lecteurs spéciaux ;
- 4 lecteurs, membres du personnel de la bibliothèque de la rue Charles Malis ;
- 43 collectivités parmi lesquelles on compte d'autres bibliothèques communales, des écoles, des associations, des maisons de quartier, des résidences pour personnes âgées.

La bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25) a accueilli **1125 lecteurs**, dont :

- **299 jeunes lecteurs** ;
- **471 lecteurs adolescents** ;
- **311 lecteurs adultes** ;
- **7 lecteurs spéciaux** ;
- 3 lecteurs, membres du personnel de la bibliothèque de la rue Tazieaux ;
- 34 collectivités parmi lesquelles on compte d'autres bibliothèques communales, des écoles, des associations, des maisons de quartier, des résidences pour personnes âgées.

TABLEAU 1 : Lecteurs par catégories

Bibliothèque	Moins de 18 ans	Adultes	Collectivités
Malis	672	639	43
Tazieaux	770	321	34
TOTAL	1442	960	77

Nombre total de lecteurs : 2479 lecteurs

❖ INSCRIPTIONS¹⁰

⁹. Les lecteurs repris sous cette rubrique sont les lecteurs actifs, c'est-à-dire les lecteurs qui ont emprunté au moins une fois pendant la période évaluée. La période évaluée correspond à la période suivante : cette période prend cours à partir du 1er août 2019 pour se terminer au 31 juillet 2020. De plus, il faut ici entendre le terme « lecteur » au sens large. En effet, le vocable « lecteur » englobe les catégories suivantes :

- les jeunes lecteurs âgés de 0 à 12 ans ;
- les lecteurs « adolescents » se situant dans la tranche d'âge entre 12 et 18 ans ;
- les lecteurs adultes ayant 18 ans et plus ;
- les lecteurs dits spéciaux, c'est-à-dire les personnes ayant atteint l'âge révolu de 65 ans, les personnes à mobilité réduite, les membres du personnel communal ;
- les membres du personnel des deux bibliothèques communales francophones ;
- les collectivités, telles les maisons de quartier, les crèches, les écoles, les associations, les résidences pour personnes âgées, etc.

¹⁰ Les inscriptions sont ventilées par bibliothèque communale, selon qu'elles proviennent de lecteurs issus du territoire de compétence, c'est-à-dire habitant MOLENBEEK-SAINT-JEAN, ou encore hors du territoire de compétence, c'est-à-dire tous les lecteurs habitant d'autres communes de la Région de Bruxelles-Capitale, voire même de communes hors de la Région : périphérie bruxelloise, provinces wallonnes et flamandes.

→ **TABLEAU 2 : Bib. n°2 : Lecteurs du territoire de compétence (commune de MOLENBEEK-SAINT-JEAN)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2019	10	8	0
septembre 2019	58	11	4
octobre 2019	40	30	1
novembre 2019	23	16	0
décembre 2019	10	10	0
janvier 2020	28	19	0
février 2020	27	17	0
mars 2020	11	3	0
avril 2020	0	0	0
mai 2020	0	1	0
juin 2020	2	1	0
juillet 2020	5	6	0
Total	214	122	5

Nombre total d'inscriptions : 341 inscriptions.

→ **TABLEAU 3 : Bib. n°2 : Lecteurs inscrits hors du territoire de compétence (autres communes)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2019	0	4	0
septembre 2019	41	21	0
octobre 2019	21	19	2
novembre 2019	22	16	3
décembre 2019	11	8	0
janvier 2020	9	7	0
février 2020	14	10	1
mars 2020	6	4	0
avril 2020	0	0	0
mai 2020	0	0	0
juin 2020	1	1	0
juillet 2020	3	2	0
Total	128	92	6

Nombre total d'inscriptions : 226 inscriptions.

La bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40) a enregistré **567 inscriptions.**

➤ **TABLEAU 4 : Bib. n°1 : Lecteurs inscrits résidant dans le territoire de compétence (commune de MOLENBEEK-SAINT-JEAN)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2019	0	1	0
septembre 2019	30	4	0
octobre 2019	47	16	1
novembre 2019	44	15	0
décembre 2019	25	10	1

janvier 2020	30	5	1
février 2020	27	12	0
mars 2020	11	0	2
avril 2020	0	0	0
mai 2020	0	0	0
juin 2020	1	1	0
juillet 2020	3	0	0
Total	218	64	5

287 inscriptions d'habitants de la commune

→ **TABLEAU 5 : Bib. n°1 : Lecteurs inscrits résidant hors du territoire de compétence (autres communes)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2019	2	2	0
septembre 2019	10	7	0
octobre 2019	33	16	0
novembre 2019	16	18	3
décembre 2019	13	10	1
janvier 2020	17	6	0
février 2020	19	10	0
mars 2020	8	8	0
avril 2020	0	0	0
mai 2020	0	0	0
juin 2020	0	1	0
juillet 2020	0	0	0
Total	118	78	4

Soit 200 inscriptions hors commune.

La bibliothèque communale n°1 a enregistré au total :**487 inscriptions**.

Nombre total d'inscriptions pour les 2 bibliothèques : 1054 inscriptions

❖ **REINSCRIPTIONS**¹¹

TABLEAU 6 : Réinscription lecteurs à la bibliothèque n°2

Jeunes lecteurs	155
Lecteurs adolescents	274
Lecteurs adultes	389
Lecteurs spéciaux	182
Personnel des bibliothèques	6
Collectivités	35
TOTAL	1041

¹¹ Il s'agit ici de lecteurs dont l'inscription dans chaque bibliothèque est antérieure au 1er août 2020, et qui ont emprunté des livres au moins une fois durant la période considérée, à savoir la période commençant le 1er août 2019 pour se terminer le 31 juillet 2020.

Jeunes et adolescents	429
Adultes	577
Collectivités	35
TOTAL	1041

TABLEAU 7 : Réinscription lecteurs à la bibliothèque n°1

Jeunes lecteurs	202
Lecteurs adolescents	316
Lecteurs adultes	198
Lecteurs spéciaux	6
Personnel des bibliothèques	3
Collectivités	26
TOTAL	751

Jeunes et adolescents	518
Adultes	207
Collectivités	26
TOTAL	751

Les deux bibliothèques ont enregistré conjointement **1792 réinscriptions**.

❖ **PRETS**¹²

Les bibliothèques publiques locales de MOLENBEEK-SAINT-JEAN ont prêté **33.344** documents. **Elles ont effectué 221 prêts inter dans d'autres bibliothèques afin de répondre aux besoins de leur lectorat. Elles ont prêté 72 ouvrages à d'autres bibliothèques dans le cadre du prêt inter.**

❖ **Prêts par catégories d'usagers**

TABLEAU 8 : Bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40)

	JEU	ADO	ADU	SPE	BIB	COL	Total
août 2019	62	54	166	175	12	14	483
septembre 2019	190	151	215	145	12	108	821
octobre 2019	203	189	262	179	8	149	990
novembre 2019	122	134	222	174	11	100	763
décembre 2019	122	110	188	125	6	78	629
janvier 2020	131	181	227	170	15	112	836
février 2020	138	176	229	144	3	96	786
mars 2020	57	49	94	68	7	39	314
avril 2020	1	0	8	2	2	0	13
mai 2020	8	16	42	62	10	3	141
juin 2020	24	22	52	52	10	6	166
juillet 2020	39	29	80	82	3	18	251
Total	1097	1111	1785	1378	99	723	6193

¹² Il y a lieu de dissocier le prêt par catégories de lecteurs du prêt par catégories de documents pour chaque bibliothèque.

TABLEAU 9 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	JEU	ADO	ADU	SPE	BIB	COL	Total
août 2019	28	32	33	3	5	15	116
septembre 2019	78	162	79	5	10	60	394
octobre 2019	106	203	99	3	1	117	529
novembre 2019	128	163	106	2	3	81	483
décembre 2019	123	146	86	4	5	55	419
janvier 2020	166	186	88	4	8	88	540
février 2020	114	156	80	4	2	109	465
mars 2020	74	85	53	0	10	42	264
avril 2020	6	4	7	0	5	5	27
mai 2020	5	8	7	1	7	4	32
juin 2020	23	13	9	0	1	18	64
juillet 2020	28	20	22	0	5	12	87
Total	879	1178	669	26	62	606	3420

❖ **Prêts par catégories de documents****TABLEAU 10 : Bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40)**

	Fiction jeunesse	BD jeunesse	Docu. jeunesse	Fiction adultes	BD adultes	Docu. adultes	Périodiques	Total
août 19	357	363	80	815	92	94	84	1885
sept. 19	722	623	167	751	131	123	114	2631
oct. 19	1028	646	174	960	144	131	142	3225
nov. 19	811	489	192	860	95	101	107	2655
déc. 19	761	351	131	612	107	109	84	2155
janv. 20	813	490	164	818	117	170	133	2705
fév. 20	886	621	230	755	172	107	84	2855
mars 20	372	212	70	331	75	65	90	1215
avril 20	6	4	0	32	2	1	4	49
mai 20	86	95	6	271	14	8	17	497
juin 20	134	119	23	271	39	6	32	624
juill. 20	283	193	49	443	66	37	44	1115
Total	6259	4206	1286	6919	1054	952	935	21611

TABLEAU 11 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	Fiction jeunesse	BD jeunesse	Docu. jeunesse	Fiction adultes	BD adultes	Docu. adultes	Périodiques	Total
août 2019	151	216	34	30	0	19	9	493
septembre 2019	623	433	99	68	1	34	42	1399
octobre 2019	1019	497	206	99	0	53	48	2128
novembre 2019	685	434	153	81	0	61	30	1597
décembre 2019	704	435	149	76	1	52	56	1622
janvier 2020	817	599	164	87	3	43	51	1928
février 2020	834	410	181	68	1	59	57	1791

mars 2020	350	259	52	46	1	37	21	818
avril 2020	46	35	1	20	0	0	0	103
mai 2020	71	38	19	10	0	0	0	157
juin 2020	269	98	77	4	0	3	2	530
juillet 2020	127	75	35	46	0	7	12	337
Total	5696	3529	1170	635	7	368	328	12903

❖ **Prêts : qui emprunte quoi ?**

TABLEAU 12 : Bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40)

	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	Collectivités	Total
Fiction jeunesse	3493	2089	673	6255
BD jeunesse	2788	1080	338	4206
Documentaires jeunesse	723	374	189	1286
Fiction adultes	331	5935	658	6924
BD adultes	292	717	41	1050
Documentaires adultes	159	730	66	955
Périodiques	342	570	23	935
Total	8128	11495	1988	21611

TABLEAU 13 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	Collectivités	Total
Fiction jeunesse	2683	898	2116	5697
BD jeunesse	2853	518	158	3529
Documentaires jeunesse	648	254	268	1170
Fiction adultes	202	285	148	635
BD adultes	6	1	0	7
Documentaires adultes	147	184	36	367
Périodiques	268	56	4	328
Total	6807	2196	2730	11733

Total du réseau : 33.344 prêts, soit une diminution de 27 %

❖ **ACQUISITIONS**

Le réseau des bibliothèques de MOLENBEEK-SAINT-JEAN a acquis **3514 documents** (livres ou revues).

TABLEAU 14 : Bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40)

	Fiction -18 ans	BD - 18 ans	Doc. - 18 ans	Fiction + 18 ans	BD + 18 ans	Doc. + 18 ans	Périodiques	Total
août 2019	26	2	3	15	27	2	28	103
septembre	106	28	10	15	9	4	46	218

2019								
octobre 2019	19	22	6	121	11	8	59	246
novembre 2019	139	14	9	34	16	3	42	257
décembre 2019	99	34	24	31	8	10	37	243
janvier 2020	39	10	14	41	5	3	65	177
février 2020	71	32	20	38	65	11	42	279
mars 2020	6	28	2	26	15	12	32	121
avril 2020	13	1	3	7	0	13	43	80
mai 2020	1	1	0	1	0	2	37	42
juin 2020	3	2	0	46	7	5	65	128
juillet 2020	2	5	1	46	1	11	31	97
Total	524	179	92	421	164	84	527	1991

TABLEAU 15 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	Fiction - 18 ans	BD - 18 ans	Doc. - 18 ans	Fiction adulte	BD + 18 ans	Doc. + 18 ans	Périodiques	Total
août 2019	42	76	4	0	0	0	6	128
septembre 2019	47	38	3	1	0	6	6	101
octobre 2019	108	18	11	8	0	7	4	156
novembre 2019	108	16	7	3	0	2	4	140
décembre 2019	141	0	13	23	0	7	1	185
janvier 2020	115	15	11	13	0	1	5	160
février 2020	112	29	33	9	3	16	10	212
mars 2020	73	34	20	6	0	15	1	149
avril 2020	16	0	3	2	0	0	8	29
mai 2020	13	0	3	0	0	8	3	27
juin 2020	11	0	1	10	0	2	5	29
juillet 2020	150	8	26	7	0	12	4	207
Total	936	234	135	82	3	76	57	1523

Les bibliothèques ont également élagué **1560** ouvrages de leur collection (dont 782 périodiques).

ACTION CULTURELLE

Conformément au Décret relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et des bibliothèques du 30 avril 2009, la Bibliothèque publique locale de MOLENBEEK-SAINT-JEAN a mis en place une politique de développement du livre et de la lecture. Afin de promouvoir ses collections et ses services, la Bibliothèque a pu ainsi réaliser les actions suivantes :

Période	Evénement(s)
Août 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'opération <i>Lire dans les parcs</i> au Parc du KARREVELD (chaque jeudi, entre 14 h et 16 h) en collaboration avec le Centre de Littérature de jeunesse de BRUXELLES. 8 séances pour 117 enfants et 38 adultes. • Club de lecture
Septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Club Manga et Club de Lecture. • Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans • Participation à la Zinneterrasse et à Play en collaboration avec la MCCS • Lecture de textes d'auteurs italiens par l'asbl Potamots • Préparation de la fête Parc Marie-José, annulée à cause du mauvais temps et de la fermeture du Parc • Animations-visites de classe à la bibliothèque : 13 à Charles Malis (Ecole 16 et Les Ursulines)
Octobre 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection du film «<i>Dumbo</i>» au château du Karreveld (annulation de la projection pour les adultes à cause d'une panne de chauffage) • Club Manga et Club de Lecture. • Samedi conté avec Nadine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans • Organisation d'un atelier d'écriture à Tazieaux • Co-organisation et participation à la remise du Prix Soleil Noir Jaune Rouge, en présence des trois auteurs • Rencontre avec l'auteur Stefan Platteau au château du Karreveld et projection du film « <i>L'ombre du mal</i> » • Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 7 à Tazieaux (école 1, Serge Creuz et école plurielle Maritime) et 11 à Charles Malis (école 14, 16, Les Ursulines, école secondaire plurielle) • Animations pour des apprenants adultes en alphabétisation à la bibliothèque : 3 à Tazieaux (Dar Al Amal, Maison des femmes, Formosa) • Animation avec les enfants de l'école des devoirs de AJM-De Broej : 1 à Tazieaux • Organisation d'un stage créatif «Voyage en Roumanie» pendant le congé de Toussaint à la bibliothèque n°1 • Animation lectures aux 4 classes accueils M1 de l'école des

	Tamaris
Novembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection du film «<i>Les chatouilles</i> » au Karreveld, suivi pour ce dernier d'un débat. Annulation de la projection du film jeunesse par manque de chauffage à la Grange. • Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans • Club Manga et Club de Lecture spécial auteur avec Emmanuelle Pirotte • Animation à partir des livres de Mario Ramos à la bibliothèque n°2 le jeudi 7 novembre • Animation avec les enfants de l'école des devoirs de l'AJM De Broej à la bibliothèque n°1 : 2 • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 4 à Tazieaux (écoles 1 et 7, Serge Creuz et Da Vinci) et 3 à Charles Malis (écoles 16, Les Ursulines) • Animations pour des apprenants adultes en alphabétisation à la bibliothèque : 1 à Tazieaux (Dar Al Amal) et mise en place des lectures en duo : 2 avec Formosa • Mercredi conté chez le Délégué général aux droits de l'enfant • Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José • Cycle long d'ateliers d'écriture pour adultes : 2 ateliers à CM • Conférence sur la littérature fantastique au château du Karreveld
Décembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection des films «<i>Aladdin</i>» et «<i>Border</i>» au Karreveld suivi pour ce dernier d'un débat • Club Manga et Club de Lecture • Samedi conté avec Nadine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis • Des bébés et des livres : 1 animation pour les moins de trois ans • Organisation de deux représentations du spectacle «<i>Petites histoires cousues mains</i>» et d'une représentation du spectacle «<i>L'oiselle de feu et le loup gris</i>» • Cycle long d'ateliers d'écriture pour adultes : 2 ateliers à CM • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 2 à Charles Malis (école 16), 4 à Tazieaux (école 1, athénée Thoots Thielemans et da Vinci) • 2 animations spéciales slam à la bibliothèque n°1 avec deux classes du Campus-Saint-Jean • Animations avec les enfants de l'école des devoirs de AJM-De Broej : 2 à Tazieaux • Animations pour des apprenants adultes en alphabétisation

	à la bibliothèque : lectures en duo : 2 avec Formosa
Janvier 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection des films «<i>Continuer</i>» et «<i>L'île aux chiens</i>» au Karreveld, suivi pour ce dernier d'un débat • Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis. • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans • Club Manga et Club de Lecture. • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 8 à Tazieaux (écoles 5 et 7, athénée Thoots Thielemans) • Animations avec les enfants de l'école des devoirs de l'AJM De Broej : 2 à Tazieaux • Animations pour des apprenants adultes en alphabétisation à la bibliothèque : 2 à Tazieaux (Lectures en duo avec l'asbl Formosa) • Organisation d'un atelier d'écriture à Malis
Février 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection des films «<i>L'échappée belle</i>» et «<i>Un conte peut en cacher un autre</i>» au Karreveld suivi pour ce dernier d'un débat • Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis. • Des bébés et des livres : 1 animation pour les moins de trois ans • Club Manga et Club de Lecture • Annulation de l'activité créa-contes au Parc Marie-José • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 5 à Tazieaux (Athéné Thoots Thielemans) et 9 à Charles Malis (écoles 16 et Les Ursulines) • Animations avec les enfants de l'école des devoirs de l'AJM De Broej et du Jardin Ensoleillé : 4 à Tazieaux • Animations pour des apprenants adultes en alphabétisation à la bibliothèque : 3 à Tazieaux (Lectures en duo avec l'asbl Formosa et Dar Al Amal) • Ateliers d'écriture slam pour deux classes de 5^{ième} primaire du Campus Saint Jean dans le cadre de «<i>La langue française en fête</i>» : 3 ateliers par classe • Organisation d'un atelier d'écriture à Tazieaux
	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection des films «<i>My beautiful boy</i>» et «<i>Souvenirs de Marnie</i>» au Karreveld suivi pour ce dernier d'un débat • Des bébés et des livres : 1 animation pour les moins de trois ans • Participation à l'opération «<i>La langue française en fête</i>» via des ateliers d'écriture pour les apprenants (2 animations Maison des Femmes et Formosa)

<p>Mars 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un stage de théâtre au château du Karreveld • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 5 à Charles Malis (écoles 13 et 16, Les Ursulines) • Préparation et participation avec deux groupes issus des écoles de devoirs de l'AJM-De Broej à une rencontre avec l'autrice-illustratrice jeunesse Dominique Descamps à la Foire du Livre de Bruxelles • Participation avec deux classes de l'école Serge Creuz à la <i>Veillée du Livre</i> à la Foire du Livre de Bruxelles, rencontre avec l'autrice-illustratrice Geneviève Casterman • Préparation et participation avec deux groupes issus des cours d'alphabétisation de Dar Al Amal et de Proforal à une rencontre avec l'autrice Geneviève Damas à la Foire du Livre de Bruxelles • Animation lectures aux 4 classes accueils M1 de l'école des Tamaris
<p>Avril, mai et juin 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les activités ont été suspendues à partir du 13 mars 2020 en raison de la crise du Covid
<p>Juillet 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une opération <i>Lire en plein air</i> au Parc BONNEVIE (à partir du 15 juillet, chaque mardi, entre 14 h et 16 h) et au Parc du KARREVELD (à partir du 15 juillet, chaque jeudi, entre 14 h et 16 h). 5 séances pour 38 enfants et 15 adultes.

A cela il faut ajouter que nous avons été réaliser **49** animations dans les crèches communales, au pré-gardiennat, à la crèche de la Cité Joyeuse, à la crèche Saint-Charles et chez Actiris III (que nous accueillons aussi plusieurs fois par an à la bibliothèque de même que la crèche Reine Fabiola, Porte Verte et Cité Joyeuse). Cette année encore, grâce à l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les enfants des moyennes sections des crèches ont pu rentrer chez eux avec l'album « *Bon* » de Jeanne Ashbé. 44 enfants ont reçu le livre.

Toujours grâce à l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles nous avons pu offrir le bel album cartonné de Loïc Gaume « *Plus de place* » à **386** enfants des classes de première maternelle des écoles 1, 5, 8,13, Tamaris, La Plume et Campus-Saint-Jean. Ce cadeau était offert aux élèves après une animation-lecture de 20 minutes au sein soit d'une des deux bibliothèques ou des écoles. Nous avons réalisé cette animation avec **18** classes. Ces animations s'ajoutent à celles reprises dans le tableau récapitulatif des activités. L'ensemble de nos animations (316) nous ont permis de toucher **4414** personnes.

En télétravail, les bibliothécaires se sont chargés de réaliser des vidéos de lecture d'albums pour enfants pour alimenter la page Facebook des bibliothèques, d'y présenter des propositions d'activités à réaliser en famille, de nourrir le catalogue en mettant des mots clefs pour les albums jeunesse et les romans pour adolescents. De créer de nouvelles animations autour des abécédaires, des origamis, des attrapes-rêves, des illustrateurs indiens, animations qui pourront être mises en place dès que la situation sanitaire le permettra. De faire tout le travail préparatoire à la mise sur pied d'une grainothèque à la bibliothèque n°2. Nous avons aussi préparé une conférence autour des faits divers et de la littérature, conférence qui sera donnée au mois de novembre 2020. A côté de cela, nous avons également refait la signalétique des albums et romans jeunesse ainsi que des bandes dessinées, réalisé un nouveau catalogue papier pour les mangas et les séries pour les adolescents et lancé un compte Instagram pour les bibliothèques.

FORMATIONS SUIVIES PAR LES BIBLIOTHECAIRES

- La littérature fantastique : histoire et actualité (11 octobre 2019)

- Accueil et actions à destination de la personne handicapée mentale en bibliothèque (4 et 28 novembre 2019)
- Le noir dans tous ses éclats (19 novembre)
- Les images, quelle histoire (25 et 26 novembre)

D. BIBLIOTHEQUES NEERLANDOPHONES

Depuis le 1er janvier 2003, la bibliothèque municipale publique est reconnue par le ministère de la Communauté flamande.

I. MISSION

La bibliothèque veut être un environnement d'apprentissage ouvert, éducatif , culturel et récréatif pour ses membres et les visiteurs, où ils peuvent se développer et / ou se recycler par le biais de l'apprentissage tout au long de la vie. La bibliothèque est un point d'information et un point de rencontre où vous pouvez obtenir des informations, de l'aide et des références. Dans un environnement métropolitain et multiculturel, il se veut un acteur important dans le domaine de la formation de communautés et du renforcement de la diversité culturelle.

• Vision

La bibliothèque publique de Molenbeek-Saint-Jean souhaite se profiler comme un partenaire qui a beaucoup à offrir mais qui encourage également la collaboration avec des partenaires. Il effectue un travail de bibliothèque publique adéquat pour la communauté locale, offre un espace de réunion et joue un rôle important dans la préservation et le transfert du patrimoine documentaire et littéraire.

• Les tâches

La bibliothèque a 5 activités principales:

1. Participation culturelle
2. Systèmes d'information et promotion / collecte des connaissances
3. Rencontre
4. Éducation
5. La détente

La bibliothèque est assistée dans ces tâches par un conseil de gestion. Le conseil de gestion est composé selon la formule 9C et se compose d'une association indépendante de spécialistes, d'utilisateurs et de 2 observateurs de la municipalité. Les utilisateurs sont choisis parmi différents groupes cibles du réseau socioculturel et parmi les emprunteurs de la bibliothèque de Molenbeek-Saint-Jean.

• Conseil consultatif 2020

Membres:

- Mariëtte De Ronne
- Gaby Geyskens
- Paul Leleu (président)
- Ilse Verbeke
- Ghislaine Zaïd

Observateurs:

- Gloria Garcia-Fernandez – L'échevine Culture Néerlandophone
- Tjorven Vanden Eynde – coordinateur de la politique culturelle Néerlandophone

Secrétaire:

- Linda Bruyninckx – Bibliothécaire OB De Boekenmolen

Croquis de situation

En mars 2020, une crise mondiale du covid-19 a eu un impact majeur sur les politiques et économiques de la Belgique. Tant qu'il n'y aura pas de vaccin, la crise continuera. Il est clair que cela a des conséquences majeures sur le fonctionnement de la bibliothèque. Activités (mois du livre pour enfants 2020, lire à haute voix, jeux mensuels, conférences d'auteurs, expositions, ateliers. Cependant, la bibliothèque a fait beaucoup de travail en coulisse pour s'assurer que ses services fonctionnent bien. Dès le 23 mars 2020, la bibliothèque a organisé un service à emporter ou à apporter. Ce fut un grand succès car la bibliothèque Française et néerlandophone de Molenbeek-Saint-Jean était pratiquement la seule bibliothèque de la Région bruxelloise à offrir ces services dès le début. Avec toutes les bibliothèques néerlandophones de Bruxelles, une offre numérique a été proposée aux jeunes et aux adultes. La bibliothèque a également des récits numériques d'autres organisations (bibliothèques, conteurs professionnels, Tout le monde lit, ..), s'ouvrant entièrement au public des archives des journaux et des journaux de GO Press... partagé avec ses emprunteurs par l'intermédiaire du site Web de la bibliothèque et de la page Facebook de la bibliothèque.

SALLE DE CLASSE PRÊT : écoles, pépinières et institutions culturelles: 2019-2020

La commune de Molenbeek-Saint-Jean compte 17 écoles de base et primaires et 2 écoles secondaires et avec la plupart des écoles, la bibliothèque travaille en étroite collaboration. Chaque mois, près de trois semaines complètes sont réservées au prêt de classe et 1062 enfants viennent à la bibliothèque (60 classes – écoles primaires : De Klimpaal, Imelda, Paloke, Paruck, Regenboog, Saint Albert, Saint Joseph, Saint-Charles, De Knipoog, Quatre Vents, Ket & Co, Windroos et l'école secondaire Keerpunt). Chaque classe, les enfants d'âge préscolaire, les élèves du primaire et du secondaire, et les enseignants reçoivent une visite guidée approfondie chaque année lors de la première visite.

Pépinières de prêt

La bibliothèque coopère régulièrement avec le Molenketjes VZW (garderie de 0-3y). Sur demande des paquets de livres pour les quatre pépinières (Arion, Harlequin, Het Molentje et de Kleine Zenne) sont faits. En outre, la bibliothèque collabore également avec la pépinière Elmer West. Depuis janvier 2019, ils viennent tous les mois à la bibliothèque avec le groupe des tout-petits (10 enfants). Les enfants et les guides lisent à haute voix dans le coin bébé-enfant et le compagnon choisit quelques livres à prendre à la crèche.

PAQUETS DE LIVRES

Les paquets de livres sont régulièrement compilés à la demande des écoles, des crèches pour enfants, de la Maison des cultures et de la cohésion sociale, de l'antenne de quartier Heyvaert...

Ecole primaire Institut Imelda

- le projet lire dans la classe 1 paquet de livres
- classe d'accueil + première classe maternelle 2 paquets de livres
- 2KK 1 paquet de livres

Ecole primaire Toverfluit (9 classes)

- Coin de lecture pour les tous-petits 3 paquets de livres

Secondaire school GO! For Business

- Coin de lecture première degré 3 paquets de livres

- Coin de lecture deuxième degré 3 paquets de livres

Ecole de base Ket & Co

- Deuxième année 4 paquets de livres

Ecole de base Sint-Albert

- Cinquième année 1 paquet de livres
- Sixième année 1 paquet de livres

Ecole de base Knipoog

- Projet multilinguisme 1 paquet de livres

Autre

Crèche Toverfluitje groupe de bébés	3 paquets de livres
Crèche Toverfluitje tout-petits	3 paquets de livres
Crèche Arion	3 paquets de livres
Crèche Het Molentje	5 paquets de livres
Crèche Harlekijntje	5 paquets de livres
Crèche De Kleine Zenne	3 paquets de livres

Maison des Cultures et la Cohésion sociale (semaine de stage)	2 paquets de livres
Antenne de quartier Heyvaert (semaine de stage)	1 paquets de livres
Molenketjes Crèche	1 paquets de livres
Opération terrain de jeu Molenketjes groupe d'école primaire	2 paquets de livres
Ezelsoor	1 paquets de livres

ACTIVITÉS pour les jeunes

En 2019-2020, le projet **Boekstart**, suite de Boekbaby's (de 0J-3j) dans la bibliothèque en collaboration avec l'OBIB (Bibliothèques publiques de Bruxelles) et Kind en Gezin. L'intention est d'initier les jeunes parents et leurs bébés aux livres. La bibliothèque est particulièrement favorable.

En 2015, la bibliothèque a commencé avec des **jeux mensuels** de 14h à 16h. Les jeux mensuels sont allés dans

2019 à la bibliothèque les 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre (40 enfants - 12 escortes). En 2020, les jeux mensuel s'est poursuivie le 5 février (18 participants et 6 escortes). Les jeux mensuels prévus le 1er avril, le 6 mai et le 3 juin 2020 ont été annulés en raison du covid-19.

Lire à haute voix 2019 avec kamishibaï et par des bénévoles pour les enfants de 4 ans : les 14, 21 et 28 août, 9, 16, 23 et 30 octobre, 13 et 27 novembre (38 enfants et 26 accompagnateurs). En 2020, le 8 janvier, le 15 janvier, le 22 janvier, les 13, 19 et 26 février et le 11 mars (31 enfants et 17 adultes). Les heures de lecture prévues pour les 18 mars, 25 mars, 8 avril, 15 avril, 13 mai, 20 mai et 27 mai ont été annulées en raison du covid-19.

Association des jeunes marocains (VMJ-AMJ) -club de lecture

VMJ-AJM (Association de la jeunesse marocaine) est l'un des WMKJ bruxellois (jeunes socialement vulnérables). Ils organisent des activités pendant l'année et des camps pendant les vacances pour les jeunes vulnérables. En outre, ils offrent également des conseils sur les devoirs. Toutes les deux semaines, une vingtaine de jeunes de 4e, 5e et 6e année de l'enseignement primaire, accompagnés de leur superviseur du VMJ-AJM, se sont rendus à la bibliothèque pour un moment de prêt suivi d'un moment de lecture commune dans la salle polyvalente de la bibliothèque. Lors de leur première visite à la bibliothèque, ils ont été donnés une visite par le personnel de la bibliothèque et des explications sur le choix d'un bon livre. Le club de lecture VMJ-AJM a visité la bibliothèque 17 fois entre septembre 2019 et juin 2020 (8 participants chacun).

Du 1er août 2019 à juin 2020, la bibliothèque a organisé chaque mois en coopération avec le service culturel néerlandophone, la bibliothèque Français et l'organisation à but non lucratif Molenbesace les **moments de lecture** et les activités dans **le parc Marie-José**. (120 enfants et 30 adultes). Les heures de lecture prévues dans le parc ont été annulées en mars, avril et juin en raison du covid-19.

La journée de début du Projet **Boekenbende aan Huis** en collaboration avec Orthopedagogy Odisee Parnas 1ère année a eu lieu le 15 octobre 2019. Au total, 3 écoles primaires, dont Quatre Vents, Ket & co, et De Knipoog, avec 16 enfants et 15 lecteurs ont participé au projet. La soirée de clôture a eu lieu le 10 décembre 2020 (33 participants). Chaque élève a lu à ses enfants 6 fois. Au total, il s'agissait de 90 moments de lecture.

Semaine nationale de la lecture – Brussels Read aloud

- 20 novembre Lecture multilingue par Lisa Freire (espagnol) et Chris Meersman (néerlandais) suivie de jeux linguistiques (13 participants).
- 21 novembre : Contes de Veerle Ernalsteen accompagné par Pieter Dezutter pour les jardins d'enfants. Les jardins d'enfants De Boomhut (plus anciens enfants d'âge préscolaire), Ket et Co (petits enfants), Rainbow (2e et 3e maternelle), Klimpaal (plus jeunes enfants d'âge préscolaire), St-Jozef (classe Marijke) et Four Winds (les plus anciens enfants d'âge préscolaire) ont participé (185 enfants et 22 adultes).

Au cours de la semaine de lecture, 193 enfants et 27 adultes ont visité la bibliothèque.

Le jour de début du Project **Boekenbende aan Huis** en collaboration avec la pédagogie du jeune enfant de l'Université Erasmus des Sciences Appliquées 1ère année et Brusseleer est allé de l'avant le 18 Février 2020. Au total, 2 écoles primaires ont participé au projet : Windroos à Molenbeek-Saint-Jean et Klavertje Vier à Laken avec 13 enfants et 12 lecteurs. Les enseignants de Brusseleer ont fourni le premier contact entre les élèves et les familles d'accueil. Parce que les enseignants de Brusseleer enseignent déjà le néerlandais aux parents dans les écoles concernées, cela garantit un lien de confiance et une meilleure communication avec les familles d'accueil. Le 13 mars 2020, en raison du covid-19, il a été décidé d'arrêter le reste du projet. La plupart des élèves avaient lu à la famille d'accueil deux fois à l'époque. Les élèves ont reçu l'ordre de faire une vidéo de contes numériques pour leurs enfants. Il est devenu clair assez rapidement que le moment de fermeture prévu dans la bibliothèque le 24 avril 2020 ne serait pas possible. L'OBIB s'est assuré que chaque famille d'accueil à la maison recevait un livre-cadeau accompagné d'une carte de remerciement.

Mois du livre jeunesse du 1er au 30 mars 2020 sur le thème Art

Dans le cadre de la Semaine du livre jeunesse 2020, la bibliothèque a organisé un certain nombre d'activités pour les écoles néerlandophones sous la coordination de l'OBIB (Bibliothèques publiques de Bruxelles/VGC). La majeure partie du budget provenait de la municipalité. La bibliothèque a reçu une subvention de l'OBIB basée sur la participation des écoles au mois du livre jeunesse 2019. En raison de la crise du covid-19, seul l'atelier de l'organisation à but non lucratif Kamo a continué dans la bibliothèque. Certains des narrateurs qui n'ont pas pu raconter en mars donneront des histoires d'été à Molenbeek-Saint-Jean en août 2020.

- 11 et 12 mars **Atelier Kamo vzw** pour le deuxième degré des écoles primaires Regenboog et St-Karel. Le 11 mars, la 3e année A de l'école Regenboog a participé à l'atelier (17 élèves et 1 adulte). Le 12 mars, la 3e année de St-Karel (25 élèves et 3 tuteurs) a commencé l'atelier mais s'est arrêtée tôt à la demande de l'école en raison de l'introduction du covid-19. La 3ème année B de l'école Regenboog a annulé l'activité. Kamo vzw (aujourd'hui Amadeus Kollektif) viendra à la bibliothèque le 31 août 2020 avec un moulin à histoires pour remplacer les sessions annulées en mars.
- 13 mars (annulé) **Théâtre narratif Hilde Rogge** pour la 1ère année de l'école primaire. L'histoire a eu lieu le 14 août 2020 au Molenketjes vzw (semaines de jeu -10 enfants et 2 superviseurs).
- 16-17 mars (annulé) Séances préscolaires/lecture en collaboration avec l'Université Erasmus des sciences appliquées pour les classes de 2e et 3e maternelle.
- 20 mars (annulé) **Théâtre de narration Bert Vannieuwenhuysse** pour la deuxième année de l'école primaire.
- 27 mars (annulé) **Narration par Don Fabulist** pour le premier degré de l'enseignement secondaire et la 3ème année de l'école primaire. L'histoire a été réorganisée le 12 août 2020 dans le Bevrijdersplein de Molenbeek-Saint-Jean (2 participants).
- 31 mars (annulé) **Théâtre de contes avec Lieve De Meyer** pour la 1ère année de l'école primaire. Le théâtre de contes a eu lieu le 21 août 2020 dans la bibliothèque (IBO Verliefde Wolk – 10 enfants et 2 superviseurs).

Au total, 42 élèves ont participé à une activité du mois du livre jeunesse à la bibliothèque en mars 2020.

Grâce à sa page Facebook, la bibliothèque a établi des liens 9 fois avec des organisations qui offrent gratuitement des livres électroniques, des histoires d'écoute et autres. Ces messages ont atteint **443** personnes. Des histoires numériques et des conseils pour le contenu numérique ont également été partagés sur le site Web de la bibliothèque.

Les 16 histoires numériques partagées par la bibliothèque via la page Facebook ont atteint **923** personnes.

Pour les élèves de 2e année de l'école primaire Flûte enchantée, la bibliothèque a organisé une visite guidée suivie **du jeu de puzzle de la bibliothèque** le 5 septembre 2019 (32 élèves et 5 surveillants).

Le 29 janvier, un certain nombre de jeunes de la NAFT (**Seamless Flexible Trajectory**) de Group Intro ont visité la bibliothèque. Ils ont reçu une introduction sur la bibliothèque et ont consulté des livres pour inspirer leur projet de narration (3 jeunes et 1 superviseur).

Le 10 février 2020, la bibliothèque et l'OBIB ont organisé **une journée d'inspiration** pour les étudiants universitaires erasmus qui participeraient aux sessions préscolaires/lectures pendant le Mois du livre jeunesse en mars. (49 étudiants et 7 superviseurs).

Le 25 février 2020, **le groupe des tout-petits de l'IBO** a effectué une visite d'introduction à la bibliothèque. Les compagnons des tout-petits ont raconté des histoires au théâtre Kamishibai de la bibliothèque. (15 tout-petits et 3 compagnons).

Le 4 mars 2020, la bibliothèque a organisé **un jeu d'incitation** pour les enfants d'âge préscolaire en collaboration avec l'Université Erasmus des sciences appliquées de Bruxelles. Le jeu de stimulation a été développé et supervisé par une pédagogie étudiante du jeune enfant comme un projet de stage. (28 enfants et 12 adultes).

ACTIVITÉS pour adultes et familles

Les 11 et 14 septembre, il y avait **les Marchés des Loisirs de Brom** (Brede School Molenbeek) et ses partenaires. Le 11 septembre, le marché ou « Rentrée des loisirs » se poursuivait à Sippelberg. Le 14 septembre, le marché s'est poursuivi à la Maison des cultures et de la cohésion sociale. **Ezelsoor** y était lié, une activité où les enfants peuvent couvrir leurs livres gratuitement pour la nouvelle année scolaire. La bibliothèque était présente aux deux marchés de loisirs avec une zone de lecture où les enfants ont eu l'occasion de lire des livres et des bandes dessinées. Dans le même temps, la bibliothèque a également fait la promotion de ses propres activités et des activités du service culturel néerlandophone (120 enfants et 30 adultes).

Le 14 septembre 2019, la bibliothèque a été l'un des lieux où l'art vidéo a été présenté dans le cadre de la Journée des monuments ouverts. (1 enfant et 19 adultes).

Au cours de **la Semaine de la bibliothèque** (du 7 au 14 octobre), les activités suivantes étaient prévues :

Samedi 12 octobre

de 10h00 à 14h00 : Une collation et une boisson pour chaque visiteur, 3 histoires de Marleen Verdegem et la vente de livres égoûtés à un prix d'aubaine (68 participants).

Tout le mois d'octobre et de novembre, les livres jetés ont été vendus à un prix avantageux.

Toute l'équipe de la bibliothèque a participé à la **Journée du bibliothécaire de Bruxelles le 15 novembre**,

toutes sortes d'activités et de cours de formation pour les bibliothèques bruxelloises et leur personnel.

Le séminaire annuel a été 2019

à Malines (5 collaborateurs).

Le lauréat du prestigieux prix Constantijn Huygens 2019 Stefan Hertman est venu le 24 novembre donner une conférence de son livre « De bekeerlinge » à la bibliothèque (44 participants). Le prix Constantijn Huygens est le prix le plus important qui peut être remporté dans la région de langue néerlandaise.

Le 28 novembre 2019, **Allez NL** a continué dans la bibliothèque en collaboration avec Brusseler. Des possibilités de pratique néerlandaise ont été offertes aux étudiants de NT2 de Brusseler par le biais de tables de dialogue, de jeux de langue et de salade de fruits ensemble. (25 participants).

Le 19 janvier 2020, Don Fabulist a raconté l'histoire de Don Quichotte dans le cadre de **Toast Literair** pendant le brunch du petit déjeuner. Comme chaque année, la bibliothèque a organisé cet événement en collaboration avec les Davidsfonds de Sint-Jans-Molenbeek (25 participants).

Bewogen, un festival culturel bruxellois

Bewogen est un festival qui vise à créer de petites rencontres entre les réfugiés, les nouveaux arrivants et les personnes qui vivent à Bruxelles depuis longtemps. Bewogen soutient la société civile bruxelloise, des bénévoles, des artistes, des nouveaux arrivants et des Bruxellois dans l'organisation d'activités culturelles axées sur ces petites rencontres. (voir <https://www.bewogen.brussels/about>). Le 14.02.2020, Culture à Molenbeek a organisé une fête sur l'amour, la rencontre et le talent en collaboration avec les jeunes de l'Académie de District, l'Agence d'Intégration et d'Intégration BON VZW et la Bibliothèque De Boekenmolen. Plusieurs ateliers ont été organisés, tels qu'un atelier pour les jeunes avec un graffeur, une exposition de photos, de la musique, du dialogue, des ateliers de performance et un concert au château Karreveld de Molenbeek-Saint-Jean (150 participants).

Le 25 mars 2020, la bibliothèque avait invité **Bleri Lleshi** à une conférence sur son livre « e pouvoir de l'espoi ». Cette lecture a été annulée en raison du covid-2019.

Tout au long de l'année, des tables thématiques sont faites comme pour Noël, Pâques, carnaval, saisons, semaine de la poésie, jours sans viande, mois du livre pour enfants, jury de livres pour enfants et enfants, été, bandes dessinées adultes, auteurs...

Les bibliothèques entrent dans un nouvel avenir. Afin de répondre aux nouvelles attentes ou de formuler une réponse, **une enquête auprès des utilisateurs a été lancée en 2019** avec le soutien du gouvernement flamand et du VVBAD. La bibliothèque de Molenbeek-Saint-Jean y a participé. Cette recherche a clairement montré que les gens sont satisfaits du fonctionnement de la bibliothèque et de son personnel. Les négatifs sont et restent : trop peu de budget pour la collecte, des conférences et des ateliers, un personnel insuffisant, trop peu d'espace, trop peu de temps libre pour les adolescents, des ordinateurs insuffisants ou défectueux, un copieur et le catalogue qui n'est pas en ordre en raison de problèmes informatiques municipalité.

Toutes ces activités ont été réparties par différents canaux : le site web et le bulletin électronique de la bibliothèque, la page facebook de la bibliothèque, la base de données culturelle, l'ordre du jour de Bruzz. Un certain nombre d'activités ont également été communiquées par le biais de la messagerie électronique interne de la municipalité. Des informations ont également été publiées régulièrement dans le journal de Randstad, l'Infoblad du Centre communautaire Bonnevie, dans l'oVerKant van De Vaartkapoen, <http://cultuur1080culture.be...>

Visites supplémentaires

Écoles /parents

- 2 septembre Visite guidée 1ère école secondaire tournant (11 enfants et 2 escortes)
- 23 octobre Parents Visite guidée maternelle Elmer West

Associations

-VMJ- Association des jeunes marocains (10-12 ans) est venu pour une visite d'introduction 2019 et a emprunté du matériel le 8 octobre,

15 octobre, 22 octobre, 5 novembre, 12 novembre, 27 novembre; 3 décembre, 10 décembre et 17 décembre. (192 participants).

En 2020, VMJ s'est rendu le 14 janvier, le 21 janvier, le 28 janvier, le 4 février, le 11 février, le 18 février, le 3 mars et le 10 mars (99 participants).

VMJ a utilisé la salle polyvalente 8 fois pour discuter des livres lus en groupe.

-Le 29 janvier, un certain nombre de jeunes de la **NAFT (Seamless Flexible Trajectory) de Group Intro** ont visité la bibliothèque. Ils ont reçu une introduction sur la bibliothèque et ont consulté des livres pour inspirer leur projet de narration (3 jeunes et 1 superviseur)

Éducation de base Brusselleer, Accueil et intégration Bon VZW et Het huis van het Nederlands

- 4 septembre Visite guidée Brusselleer Alfagroep (6 participants).

- 11, 18 et 25 septembre, 2, 9, 16 et 23 octobre; 6, 13 et 27 novembre; 11 et 18 décembre; 15 et 22 janvier; 12 et 19 février; 4 et 11 mars : Brusselleer Alfagroep lire ensemble dans la bibliothèque.

C. Services d'information et promotion des connaissances - Résultats opérationnels globaux 2019 – 2020

COLLECTION

Bios 3 - 2.2.1.1 Imprimés				
	2019	2019	2020	2020
2019-1/1/2019-31/12/2019				
2020- 1/1/2020-31/8/2020	Possession	Les prêts	Possession	Les prêts
Fiction Jeunesse	10.377	20.577	9996	21.702
BD Jeunesse	1632	6994	1663	6910
Jeunesse non-fiction	4656	6389	4563	6155
Total Jeunesse (calculé automatiquement)	16.665	24.590	16.222	35.127
Fiction Adultes	6055	2353	5991	2212
BD Adultes	1104	580	1082	481
Adultes non-fiction	5554	1502	5513	893
Nombre total d'adultes (calculé automatiquement)	12.713	2745	12.586	1329
Abonnements aux magazines	24	24	24	/
Numéros de journal	301	364	259	200
Abonnements aux journaux	5	5	5	0
Total des documents imprimés	29.708	38.788	29.096	39.359

Bios 3 – 2.2.1.2. Matériel Audiovisuel

	Possessions 2019	Prêts 2019	Possessions 2020	Prêts 2020
CD adultes	101	4	101	9
Daisy jeunesse	137	29	137	29
Daisy adultes	49	0	49	0
DVD fiction jeunesse	491	1333	489	1348
DVD fiction adultes	866	1125	785	1443
DVD non fiction adultes	1	5	1	9

Autre AVM non fiction jeunesse	64	33	137	75
Autre AVM fiction adultes	2	0	2	2
Autre AVM non fiction adultes	24	5	24	83
(calculé automatiquement)	1735	2441	1725	4438

Bios3 – 2.2.1.3 IBL Prêt entre bibliothèques

Numéro de prêt demandé	0
Numéro IBL accepté	0
IBL nombre de demandes reçues	28
Numéro IBL fourni	15

Bios 3 – 2.2.2 Collection d'entrepôt

	Possessions 2019	Les prêts 2019	Possessions 2020	Les prêts 2020
Documents imprimés en entrepôt	3033	583	2985	1809
AVM en entrepôt	64	7	48	23
Collection totale en entrepôt	3097	694	3033	1831
Les prêts en 2019-2020	1257			

Collection numérique

E boeken jeunesse et adultes – commencé le 1 juillet 2019	
Possessions	164
Nombre d'utilisateurs	11
Nombre de livres empruntés	132
Nombre de lecteurs électroniques	5
Nombre d'abonnements électroniques	15
GO Press	
Nombre d'utilisateurs via Ma bibliothèque	42
Nombre de consultations Archives des journaux (maison)	1885
Nombre de consultations Archives des journaux (dossard et école)	33
Catalogue des portails de bibliothèque	
Nombre de visiteurs uniques	4403
Nombre de recherches uniques par an	7922
Nombre de consultations de possession d'information	258
Ma bibliothèque	
Nombre d'adhésions enregistrées	2121
Nombre de données sur l'emprunteur consultées	5269
Nombre de renouvellements réussis en ligne	4357
Nombre de réservations réussies en ligne	15
Internet	
Utilisation d'Internet par connexion Internet fixe en heures sur une base annuelle (exactement enregistrée)	621

Utilisation d'Internet par connexion Internet fixe en heures sur une base annuelle (exactement enregistrée)
621

- RFID auto-prêt
- Le système BruNO ou Brussels Public Libraries Network a été développé en collaboration avec l'OBIB (Bibliothèques publiques de Bruxelles),
- le VGC et le CIBG (Centre des technologies de l'information pour la région bruxelloise).

Emprunteurs

Bios 3 - 2.2.6

PUBLIC GÉNÉRAL

	masculin	Féminin	total
Nombre d'emprunteurs - jeunes vivant dans la zone de travail	159	176	135
Nombre d'emprunteurs - jeunes vivant à l'extérieur du lieu de travail	49	52	100
Nombre de cartes pour les utilisateurs non individuels - jeunes			102
Cartes pour les utilisateurs non individuels - jeunes: audience atteinte			2089
Nombre total d'emprunteurs - jeunes			538
Nombre d'emprunteurs - adultes vivant dans la zone de travail	138	278	416
Nombre d'emprunteurs - adultes vivant à l'extérieur de la zone de travail	122	208	330
Nombre de cartes pour les utilisateurs non individuels - adultes 13			13
Cartes pour les utilisateurs non individuels - adultes: atteint l'objectif			75
Nombre total d'emprunteurs - adultes			759
Nombre total d'emprunteurs individuels adultes			821
Totaux			
Nombre d'emprunteurs 1297			1297
Nombre d'utilisateurs individuels 3346			3346
Nombre de visites 17 604			17.604

DONNÉES D'EFFICACITÉ

Les données sur l'efficacité fournissent des informations sur les résultats de travail d'une bibliothèque. Les calculs ci-dessous montrent qu'en moyenne chaque emprunteur a emprunté 15 œuvres. La bibliothèque a 12 livres par lecteur et chaque livre est prêté plus d'une fois.

Fréquence des prêts (prêts/emprunteurs)

La fréquence des prêts montre le rapport entre le nombre de prêts et le nombre d'emprunteurs: en d'autres termes, il montre combien de livres chaque utilisateur emprunte en moyenne par an.

2020
13,6 (13 en 2019)

Coefficient de propriété (collection/emprunteurs)

Le coefficient de propriété indique le rapport entre la propriété de collection et le nombre d'emprunteurs : en d'autres termes, il indique le nombre de matériaux chacun utilisateur en moyenne.

2020
13 (13 en 2019)

Coefficient d'utilité (prêts/recouvrement)

Le coefficient d'utilisation indique le rapport entre la propriété de la collection et le nombre d'emprunts. En d'autres temps, il montre combien de fois un livre en moyenne.

2020
1 (cfr.2019)

E. Musée

I. MISSIONS

- 1° Accueil et accompagnement du public à l'exposition permanente du Musée communal
- 2° Inventariage, numérisation et stockage des pièces des collections du Musée communal
- 3° Conservation du patrimoine historique
- 4° Gestion et mise en valeur du patrimoine artistique communal
- 5° Les collections du musée comme source de renseignements
- 6° Extension des collections du Musée communal
- 7° Expositions temporaires et autres activités

II. ACTIVITES

Accueil et accompagnement des visiteurs

L'exposition permanente du Musée communal est accessible aux visiteurs individuels sans rendez-vous quatre après-midis par semaine (les mardis, mercredis, jeudis et dimanches), aux visiteurs en groupes qui suivent une visite guidée ou animation sur rendez-vous cinq jours par semaine (du lundi au vendredi). Compte tenu des deux périodes de fermeture annuelle (de la mi-juillet à la fin du mois d'août et en fin d'année), le MoMuse est accessible 10 mois sur 12.

Le musée est fréquenté par des visiteurs individuels et, surtout, par des visiteurs en groupes (écoles, associations et autres). En 2019-2020, ils étaient au nombre de 2.012. Ce chiffre représente environ la moitié de la fréquentation annuelle des périodes précédentes. Cette baisse drastique s'explique principalement par la fermeture du musée à partir du 13 mars 2020 dans le cadre du confinement imposé, entre autres, aux institutions culturelles, et par la faible reprise de la fréquentation à partir de la fin du mois de juin.

Sur le plan de la perception du musée par le public, on remarque un haut degré de satisfaction des visiteurs. Cela est manifestement dû à la qualité intrinsèque de l'exposition permanente, au caractère chaleureux de l'accueil et à la qualité du travail de médiation (visites guidées et animations). Il faut souligner l'apport important des deux médiatrices ½-temps travaillant à cheval sur le MoMuse, la Micro-Folie et la MCCA, Carla Fontes et José de Jong, qui complètent dorénavant le travail de guide et animateur de Bernard Gauditiaboïs et Sven Steffens actifs au MoMuse.

La collaboration avec le musée numérique d'art Micro-Folie animé par Arnaud Matagne, Carla Fontes et José de Jong donne de plus en plus souvent lieu à des animations à destination de groupes qui visitent et le MoMuse et la Micro-Folie.

Autres activités du MoMuse (au musée ou ailleurs)

Participation aux Journées du Patrimoine 2019 (14-15.09.2019) avec une exposition consacrée au Monument aux morts de la Première Guerre mondiale et à son créateur, le sculpteur et directeur de l'Académie de dessin de Molenbeek-Saint-Jean, Georges Vandevorde à l'Académie de dessin.

Participation aux « Nocturnes des musées bruxellois » (soirée du 21.11.2019) avec performances de danses et de musiques.

Participation à l'exposition « Le Hammam dévoilé » (fermée le 13.03.2020, après avoir été inaugurée le 05.03), installée à la Maison des Cultures, avec un volet local sur la culture du bain des Molenbeekois.

Soutien à l'exposition « Mosaïques et immigration » réalisée par Mikal Kindt sur la base, entre autres, d'un fonds d'archives de la collection du MoMuse, et montrée à l'Académie de dessin (30.01-22.02.2020).

Début de participation (depuis novembre 2019) aux recherches et préparatifs d'une exposition et d'une publication qui seront consacrées à Louis Mettwie, industriel, homme politique libéral et bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean ; projet à l'initiative d'Anne Morelli (ULB), en collaboration avec les Archives communales de Molenbeek-Saint-Jean et La Fonderie.

Visite guidée NL de la Maison communale et du service Population pour écoliers School Regenboog (08.10.2019).

Rédaction et publication d'un article illustré de Sven Steffens, "Nom de lieu ! La place Voltaire de Molenbeek-Saint-Jean de 1846 à nos jours", in : *Molenbeek Laique*, n° 261, 2020, p. 22-23.

Travail administratif, logistique et technique de l'équipe du Musée communal

L'équipe du musée a évolué à la suite du départ d'Eddy Beaufays vers le service de l'Instruction publique, et de l'arrivée de Jean-Emmanuel Grafé en provenance du service Informatique.

Une réunion hebdomadaire du staff (avec rédaction du procès-verbal) permet de définir les priorités du moment, de coordonner l'équipe et de faire avancer les dossiers.

Suivi des réservations de visites, visites guidées et animations. En 2019-2020, 40 visites guidées et animations ont été réalisées, c'est-à-dire la moitié de la période précédente. La baisse s'explique par le contexte de la pandémie.

Présence au desk d'accueil installé au rez-de-chaussée (hall d'entrée de l'Académie de dessin) pendant les périodes d'ouverture au public, soit du mardi au jeudi de 12h00 à 17h00 et le dimanche de 13h00 à 18h00 (billetterie et informations pratiques en tout genre, surveillance de l'entrée), et au moment de l'accueil des groupes. Pour faciliter la compréhension du musée, un plan de la salle avec description des 6 zones thématiques est distribué aux visiteurs individuels.

Suivi journalier du nombre de visiteurs, en fonction des catégories (visite individuelle, groupe ou école), encodage des statistiques (code postal, moyen de connaissance du musée), création de graphiques synthétisant ces données.

Comptabilité journalière (encodage, transferts périodiques des recettes à la Caisse communale). Le montant total pour la période concernée s'élève à 282 €. Rappelons à ce sujet que l'accès au MoMuse, les visites guidées et autres animations sont entièrement gratuits pour les groupes scolaires et associatifs, sans oublier le passage, depuis janvier 2019, à l'accès gratuit tous les dimanches de l'année.

Suivi du bon fonctionnement de l'équipement numérique et des installations techniques (climatisation, projecteurs, éclairage, etc.), en collaboration avec le Département Infrastructures et Développement urbain, afin de garantir la bonne conservation des pièces muséales et le confort des visiteurs. Trois problèmes importants partiellement résolus sont à signaler : le fonctionnement instable de la climatisation ; à la suite d'une cyber-attaque des serveurs de l'administration communale, la perte de l'inventaire

numérique des collections qu'il faut dès lors reconstituer ce qui se fera avec l'Inventaire du Patrimoine mobilier développé par la Région bruxelloise (Urban Brussels) ; une infiltration d'eau dans une des réserves du musée survenue le 01.07.2020.

Suivi financier et administratif du budget octroyé au Musée communal (acquisitions, rémunération des bénévoles, frais afférents aux différentes activités médiatiques, etc.).

Réception de dons offerts par des particuliers et acquisitions ponctuelles de pièces exceptionnelles au profit de la collection historique du MoMuse.

Communication et promotion

Fréquentes prises de contact avec les écoles, associations, maisons de quartier, résidences pour personnes âgées, etc. en vue de leur proposer la visite du MoMuse et de répondre à toute demande pour l'organisation de visites guidées en son sein.

Mise à jour et amélioration progressives du site internet du musée (www.momuse.be).

Adhésion à Instagram avec activation des contenus et mise en place du réseau de contacts culturels.

Établissement de flyers spécifiques à une activité organisée par le Musée et leur plus large diffusion possible.

Stand d'information MoMuse au « Marché des musées » sur la Grand-Place de Bruxelles, manifestation de promotion organisée par le CBM (19.09.2019).

En 2019-2020, le MoMuse représenté par Arnaud Matagne assiste aux réunions du Conseil bruxellois des musées. Au niveau régional, le CBM joue un rôle important de promotion des musées, de rencontre et de concertation entre musées et de coordination de certains événements collectifs telle la Museum Night Fever. En 2020, cette dernière n'a toutefois pas pu avoir lieu en raison de la pandémie du Covid-19.

Le réseau « MuseumPassMusées » représente une structure très importante de promotion des musées adhérents via la vente de pass donnant droit à l'entrée gratuite ou à prix réduit et via la publicité. La candidature du MoMuse ayant été acceptée, il reste à implémenter le système informatique de vente et de lecture des pass.

Au niveau fonctionnement interne :

Parallèlement à ce travail, l'équipe du musée reçoit de nombreuses demandes d'information et de documentation de la part d'étudiants, d'historiens, de particuliers et de services communaux, qui sont relayées soit directement par le Musée soit par le service des Archives, toujours chapeauté par le conservateur du musée.

F. EVENEMENTS

I) MISSIONS :

- Evènements et protocole
- Fêtes, cérémonies et autres
- Collectes et autres appels à la charité
- Gestion de la Salle des fêtes communale du Sippelberg
- Gestion des salles du Château du Karreveld.

- Gestion du domaine de Bergendal
- Gestion des occupations occasionnelles ou permanentes dans les écoles communales par des associations
- Gestion de l'article budgétaire de « Participation- Actions Citoyennes et Educatives »

II)ACTIVITES :

A. FETES, CEREMONIES ET AUTRES

Le service des Evènements a servi de trait d'union entre les autorités communales et diverses associations molenbeekoises ou non pour l'organisation de manifestations tant sur la voie publique (brocantes, ...) que dans les espaces publics (parcs, cimetières...) ainsi que dans certains locaux communaux (Karreveld, Sippelberg, écoles communales, ...).

B. MANIFESTATIONS DE CHARITE ET FETES ORDINAIRES

Le service des Evènements eut également à traiter les dossiers de :

- diverses collectes communales ou intercommunales, fêtes à but philanthropique et ordinaire ;
- en outre, le service eut à s'occuper de :
 - ✧ l'octroi de subsides annuels et ponctuels aux associations culturelles et pour des manifestations à caractère unique, en fonction des activités déployées au cours de l'année 2019-2020 ;
 - ✧ la délivrance d'autorisations pour l'occupation de locaux scolaires par des groupements sportifs, postsecondaires, éducatifs ou autres ;
 - ✧ l'attribution d'une aide matérielle des ateliers communaux et du service signalisation/Pavage ;
 - ✧ l'autorisation de marches pacifiques, de processions religieuses ou de cortèges sur la voie publique ;
 - ✧ l'autorisation relative à des festivités qui se sont déroulées sur la voie publique.

C. GESTION DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE DU SIPPELBERG

Tenue à jour de l'agenda des occupations, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation de la salle (à la demande du préposé). Pour la période concernée (*du 01/08/2019 au 31/07/2020*), il y a eu 74 occupations de la salle des fêtes communale du Sippelberg réparties comme suit :

- Associations : 35 occupations ;
- Particuliers : 0 occupation ;
- Services communaux : 39 occupations.

(Remarque : En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, de nombreuses occupations de ladite salle ont été annulées pour la période de mars 2020 à juillet 2020)

D. GESTION DES SALLES DU CHATEAU DU KARREVELD

Tenue à jour de l'agenda des occupations des différentes salles, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation des salles (à la demande de la concierge). Pour la période concernée (*du 01/08/2019 au 31/07/2020*), il y a eu 235 occupations des salles du Château du Karreveld réparties comme suit :

- Associations : 36 occupations ;
- Particuliers : 0 occupation ;
- Services communaux : 199 occupations.

(Remarque : En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, de nombreuses occupations des salles du Château du Karreveld ont été annulées pour la période de mars 2020 à juillet 2020)

E. GESTION DU DOMAINE DE BERGENDAL

Tenue à jour de l'agenda des occupations, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation de la salle (à la demande de la concierge).

F. GESTION DU PARC MARIE-JOSE

Tenue à jour de l'agenda des occupations et propositions au Collège échevinal.

G. TOURNAGES DE FIMS OU AUTRES

Le Service des Evènements a été investi de différentes demandes de tournages sur notre territoire.

H. REMISES DES PRIX

Tenue de l'agenda relatif aux remises des prix des différentes écoles communales (francophones et néerlandophones), propositions au Collège échevinal. Répartition des différentes collaborations matérielles sollicitées par les différentes écoles.

I. COMMEMORATIONS PATRIOTIQUES

- 4 septembre : Libération de Bruxelles (Brigade Piron) ;
- 02 octobre : 150^{ème} anniversaire de la naissance de Mahatma GANDHI
- 25 octobre : Cérémonie d'hommage aux citoyens morts pour la patrie – au cimetière avec les élèves de 6èmes primaires ;
- 11 novembre : Relais Sacré - Square des Libérateurs ;
- Février : Anniversaire de la mort du roi Albert 1er - parc avenue Joseph Baeck ;
- 12 mai : V-Day à Gembloux.

Le Service des Evènements a également apporté une aide logistique et matérielle pour l'organisation des évènements suivants :

- Les Tambours pour la Paix ;
- Hommage Gandhi
- Journée sans voiture ;
- Diverses fêtes de quartier ;
- Marché de Noël (au Château du Karreveld ainsi que dans les écoles communales) ;
- Différents joggings ;
- Différents cortèges de Carnaval ;

**DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES ET
DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DIVISION ADMINISTRATIF – FINANCIER –
SOCIO-ECONOMIQUE**

A. Marchés Publics

B. Volet 5B Contrats de Quartier (Socio –
Economique) Administratif et Financier

DIVISION TECHNIQUE

A. Suivi Technique

B. Gestion Voirie

DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES ET DEVELOPPEMENT URBAIN

DIVISION ADMINISTRATIF – FINANCIER – SOCIO-ECONOMIQUE

A. MARCHES PUBLICS

I. INTRODUCTION

Les missions

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division administrative est composée de 2 services, à savoir le service 'marchés publics' et le service 'administratif, financier et socio-économique'.

Le service 'marchés publics' est en charge principalement de la passation des Marchés Publics pour le Département au-dessus de 30.000€ HTVA, plus précisément :

- pour les marchés de service : sélection des candidats et des adjudicataires, attribution du marché à un soumissionnaire, commandes aux bureaux d'étude en vue de la rédaction du CSC des travaux, élaboration des critères de sélection, de réduction et d'attribution en collaboration avec la Division Technique... ;
- pour les marchés de travaux : rédaction de la partie administrative des CSC (adjudication ou appel d'offres ouvert ou restreint, procédure négociée avec ou sans publication, procédure négociée directe), collaboration administrative pour la partie technique rédigée par la Division technique, attribution des marchés ... ;
- rédaction des clauses administratives, des rapports d'analyse, des délibérations du Collège et du Conseil Communal en matière de Marchés Publics.

Le service 'administratif, financier et socio-économique' est en charge du suivi administratif, financier et socio-économique des projets développés au sein du Département, plus précisément :

- gestion des subsides : constitution des dossiers de demande de subside en collaboration avec la Division technique, suivi des procédures liées aux subsides (conventions avec les pouvoirs subsidiaires et éventuellement les bénéficiaires, ...), justificatifs, droits constatés, ... ;
- suivi administratif : rédaction de courriers, rédaction de délibérations pour le Collège et le Conseil Communal... ;
- suivi financier des projets : tableaux de suivi financier, suivi des factures, rédaction de bons de transmission, rédaction de Collèges pour les engagements et Conseils pour les modes de financement... ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA ;
- suivi des projets socio-économiques : réunions de partenariats, appels à projets, rédaction de conventions, recherche de partenaires pour les infrastructures créées et les occupations temporaires, lancer et suivre des marchés de faible montant en dessous de 30.000 € HTVA (fiche technique, bons de commande,..) ...;

- participation et communication : commissions de quartier, inaugurations des infrastructures, processus participatif au niveau des projets...

La Division 'suivi technique' est composée du service 'suivi technique' et du service 'voirie'.

Le service 'suivi technique' assure les missions suivantes dans le cadre du suivi de projets depuis la phase acquisition d'un terrain ou d'un bien jusqu'à la réception définitive des travaux :

- suivi des acquisitions en collaboration avec le service des Affaires juridiques ;
- participation à la désignation de bureaux d'études en collaboration avec le service marchés publics (marchés de services) ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour l'élaboration d'un Contrat de quartier ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de rénovation ou de nouvelle construction au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- participation à la désignation d'entrepreneurs en collaboration avec le service marchés publics (marchés de travaux) ;
- suivi des entrepreneurs désignés pour la mise en œuvre de projets de rénovation ou de construction (suivi de chantier) ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA (travaux, fournitures, services).

Le service 'voirie' assure les missions suivantes :

- la signalisation des chantiers en voirie ;
- la signalisation relative aux interventions urgentes ;
- la gestion du stock de matériel de signalisation routière ;
- la gestion du mobilier de voirie (en ce comprises les clefs des potelets et bornes) ;
- la signalisation des festivités en voirie ;
- l'affichage communal ;
- les « autorisations de voirie » :
 - placement d'interdictions temporaires de stationnement en cas de déménagement, festivité,... ;
 - placement de containers, échafaudages grues sur le domaine public ;
 - interventions en domaine public pour les chantiers de voirie, l'intervention des impétrants, ... ;
 - Extension du réseau électrique, gaz, eau, égout et de télécommunication, placement d'armoires ROP (armoires pour équipements télécom) ;
 - Mobilier Urbain – Installation d'abribus ;
 - Gestion d'un guichet accessible au public ;
 - Gestion des taxes d'occupation de voirie (conteneur, échafaudage, grue,...) ;
 - Gestion des taxes via le système OSIRIS ;
 - Participation aux états des lieux de voirie et leur suivi ;
 - Suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de réaménagement de voirie au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
 - Gestion de l'éclairage public : Suivi de la rénovation et de la construction des équipements en éclairage public des voiries communales, avec l'intercommunale SIBELGA
 - Gestion des égouts publics : Suivi et coordination de la rénovation et de la construction des équipements d'égouts en voiries communales, avec l'intercommunale HYDROBRU
 - Gestion des concessionnaires : Coordination et suivi des interventions des concessionnaires en voiries communales.
 - Gestion de travaux de voirie hors concessionnaire : Suivi et coordination de dossiers et chantier de réaménagement de voirie via emprunts, subsides, PTI,...

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division 'administrative' du département Infrastructures & Développement Urbain compte 17 personnes.
La Division technique du département Infrastructures & Développement Urbain compte 34 personnes.

– II. BATIMENTS - Général

Ateliers Communaux

Lancement du marché de service pour la démolition et la reconstruction des ateliers communaux.

– III. ADMINISTRATION CENTRALE

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. La construction a été achevée et la réception finale a eu lieu le 8 juillet 2020.

Le mobilier de la Maison de la Nature a été retiré du projet pendant la phase d'exécution. Le marché a été attribué en décembre 2018 et les travaux ont été provisoirement livrés le 13 janvier 2020.

Justice de Paix

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la rue du niveau 7 : Réception provisoire mai 2019.

– IV. VOIRIES COMMUNALES

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Les travaux ont été commandés en mai 2019. Les négociations avec CityDev concernant l'acquisition de la parcelle ont été achevées. Le conseil d'approbation du Procès-verbal de bornage et de division réalisé par C² Project doit à priori avoir lieu en Aout 2020.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerde. Une convention avec la Commune de Koekelberg a été approuvée. Les travaux ont été commandés en juin 2019. Les travaux ont débuté le 7 Octobre 2019. La réception provisoire a eu lieu le 18 Décembre 2019. Une inauguration a également eu lieu ce jour là.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue des Bougainvillées. Les travaux ont été commandés en avril 2019. Les travaux ont débuté le 16 Septembre 2019. La réception provisoire a eu lieu le 29 Novembre 2019. L'inauguration a eu lieu le 13 Novembre 2019.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbosch. Les travaux ont été commandés en avril 2019. Des tests d'infiltration ont été réalisés en collaboration avec un facilitateur eau de l'IBGE dans l'optique d'une gestion des eaux pluviales. Le procès verbal de bornage et de division en vue de l'acquisition de la parcelle appartenant à Real Estate est en cours.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de travaux ayant pour objet l'aménagement d'une piste cyclo-piétonne sur la rue Alphonse Vandenpeereboom.

La région a donné son accord pour subventionner le projet à hauteur de 500.000 €. Les travaux se sont achevés avec succès. L'inauguration a eu lieu le 15 Juillet 2020.

Marché stock relatif au placement de bornes escamotables sur le territoire communal

Le présent marché a pour objet le placement de bornes escamotables en vue d'assurer la gestion du stationnement sur des zones sensibles au stationnement sauvage.

La première borne a été placée devant la place Voltaire suite à la demande de nombreux riverains.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

Le placement des coussins berlinois permet de ralentir la vitesse des automobilistes. L'organisation est mise en place en étroite collaboration avec le service Mobilité.

Les coussins suivants ont été placés :

- 4 coussins berlinois en béton sur Edmond Machtens particulièrement au niveau de l'Ecole Augusta Marcoux ainsi qu' à proximité de la station Beekant.
- 10 coussins berlinois vulcanisés sur la rue Vandenpeereboom

Sentier de Raedt

Une convention avec Bruxelles-Environnement (IBGE) a été passée en 2018. Les travaux ont eu pour objet le réaménagement d'une allée dans le parc du scheutbosch afin d'améliorer la circulation piétonne et cycliste.

La réception provisoire a eu lieu le 30 Juin 2020.

Réparation du pavage sur le territoire communal

Ces travaux concernent principalement la réparation des dégâts ponctuels en trottoir. Ils ont été réalisés sur les rues suivantes :

- Rue de l'Indépendance
- Rue des béguines

Marché stock à lots relatif à l'entretien et à la refecton des trottoirs et asphalte et plantation d'arbres

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux d'entretien de voiries sur le territoire communal ainsi que la plantation d'arbres.

Les travaux suivant ont été réalisés :

- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Sémence/ Boulevard Edmond Machtens
- Aménagement de bacs à arbres en béton sur la rue Pierre Victor-Jacobs
- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Ransfort/ Jubilé
- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Van Malder/ Quatre-vents
- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Géomètre/Tamaris
- Réaménagement complète de la rue de l'Ecole
- Réaménagement du trottoir de l'Avenue du Sippelber (Troncon Fuschsias – Ecole Serge Creuz)

Marché de service relatif à des missions d'études de réaménagement de voiries et de mobilité

Le présent marché a pour objet la désignation d'un bureau d'études en vue d'accomplir certaines missions relatives à la réalisations de plans détaillées, levés topographiques, etc.. ou autres missions jugées nécessaires par le pouvoir adjudicateur.

Plusieurs missions ont été réalisées jusqu'à present notamment :

- Les demandes de subsides dans le cadre de la sécurisation de carrefours sur le territoire communale
- La réalisation de plans pour plusieurs projets à venir sur le territoire communal
- La réalisation de tests d'infiltrations sur l'Avenue du Scheutbosch

- Prestations en régie pour les réunions riverains

Marché de travaux relatif à l'entretien des fontaines du territoire communal

Ce marché a pour objet l'entretien des fontaines à eau sur le territoire communal. La fontaine située sur la place communal bénéficie d'un entretien régulier. D'autres entretiens sont planifiés avec l'entrepreneur.

Marché de travaux relatif à l'entretien des mats situés sur le territoire communal

Ce marché a pour objet la mission d'entretien des différents mats placés sur le territoire communal.

- **V. SIGNALISATION ROUTIERE**

Fourniture de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain.

Les livraisons du mobilier urbain sont en cours suivant les besoins des services signalisation et pavage.

Marquage routier

Ces interventions concernant le placement de marquages f4a afin de pouvoir sécuriser les abords des écoles ainsi que les A23 pour le rappel des zones 30 ont été réalisées.

A ce stade, le rafraichissement de tous les passages piétons du territoire communal est en cours.

- **VI. PARKING COUVERT**

Parking J.B. Decock

Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.

- **VII. ECLAIRAGE PUBLIC**

L'éclairage public de cinq artères de la Commune a été remplacé par Sibelga.

- **VIII. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**

Ecole 1

Démolition reconstruction du bâtiment situé rue des Quatre Vents. Convention proposée par Igretec sur base d'une estimation de 3.000.000€ concernant un contrat d'auteur de projet – mission complète + un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elaboration du programme en cours, en collaboration avec les responsables des écoles Rose des Vents et Windroos et de l'instruction publique. Etude réalisée par IGRETEC dont la première esquisse a été validée le 03/03/2020 avec maintien partiel des bâtiments et dont la nouvelle esquisse a été présentée le 16/07/2020 pour une démolition complète.

Le marché de travaux est prévu pour février 2021.

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales ainsi que la remise à neuf de la corniche et de la verrière remplacée par des panneaux polycarbonates. Montant estimatif 261.711 EUR HTVA.

Remise des offres le 13 août 2018.

Début des travaux 3 juin 2019. Fin des travaux le 17/12/2019, actuellement en période de garantie.

Travaux financés par Bruxelles Pouvoirs Locaux dans le cadre du PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie). La réception provisoire a eu lieu le 17/12/2019.

School 1 « Windroos » :

Marché de service relatif à la mission d'auteur de projet pour la rénovation lourde d'un entresol en garderie et de combles en locaux pour la School 1 « Windroos », sise rue de Courtrai n°52 : en arrêt depuis 2013. Relance du projet avec Delice Architectes en 2019
Marché de travaux relatif à la rénovation de sous-sol et combles publié en Juin 2020 : dans l'attente de la remise des offres et analyse pour attribution à la fin de l'année 2020.
Démarrage des travaux prévu début 2021

Ecole 5

Attribution des travaux à l'entreprise générale « GTC Build » relatif à la rénovation d'une salle de gymnastique, des vestiaires et des douches pour un montant de 320.121,40 € TVAC.. Le démarrage du chantier est prévu pour le 17 août 2020.

Ecole 8-9

Attribution de la mission d'étude à IGRETEC en vue de la réalisation d'une rénovation lourde avec démolition et reconstruction de locaux de l'Ecole 8-9. Le bureau d'étude IGRETEC est actuellement occupé dans la réalisation du permis d'urbanisme et dans la réalisation des documents de marché pour l'attribution des travaux. Le budget estimé pour les travaux est de 3.300.000,00 €.

Ecole 10

Attribution de la mission d'étude à IGRETEC en vue de la réalisation de la démolition et de la reconstruction du bâtiment sis rue Ransfort 66 pour l'agrandissement et d'extension de l'école 10 et de la rénovation des bain public au sous-sol sis Ransfort 76, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.
Budget travaux estimé: 3.000.000,00€ TVAC
Honoraire BE : 363.000,00€ TVAC
Ces aménagements permettraient de supprimer les classes modulaire qui se trouvent dans la cour de récréation et de libérer ces espaces.
Le bureau d'étude IGRETEC est actuellement occupé dans la réalisation de l'avant projet.
Un contact a été pris avec le propriétaire de la rue Ransfort 76 pour lui proposer le rachat de la partie arrière de sa propriété afin d'agrandir l'école et de créer une salle de gymnastique.

Ecole 13

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport Beudin par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales et remplacement des lanternes. Montant estimatif 198.773 EUR HTVA.
Remise des offres prévue le 13 août 2018.
Début des travaux 3 juin 2019. Fin des travaux le 17/12/2019, actuellement en période de garantie.
Travaux financés par Bruxelles Pouvoirs Locaux dans le cadre du PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie). La réception provisoire a eu lieu le 17/12/2019..

Attribution de la mission d'étude à DMVA en vue de la réalisation de la démolition de l'ancien bâtiment communal des électriciens afin de concevoir une extension de l'établissement scolaire n°13. Le bureau d'étude DMVA est actuellement occupé dans la réalisation du permis d'urbanisme et dans la réalisation des documents de marché pour l'attribution des travaux.
Un marché de faible montant pour la réalisation de l'inventaire destructifs amiante est également en cours.

Ecole 18 « Petite Flûte »

Marché de travaux ayant pour objet l'extension de l'école par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que la construction d'un préau. La réception provisoire a eu lieu le 5 septembre 2018 et la réception définitive est prévue pour le 5 septembre 2020.

Korenbeek « ex école 18 »:

Commencement de l'étude du programme relatif à la construction d'une nouvelle école et à la rénovation du château.

School Ket&CO (Windekind)

- Le permis d'urbanisme pour la construction de l'école à été obtenu le 20 juillet 2018.
- La mission d'auteur de projet est assurée par B612 Associates & OSKAR architecten.
- Le marché de travaux pour l'ensemble de la construction de l'école (phase 1 et 2) à été attribué à la firme BPC.
- Les travaux ont été scindé en 2 phases pour permettre l'occupation la plus rapide de l'école et pour optimiser le planning étant donné les contraintes existantes (une partie du site étant occupé par l'école temporaire en classes conteneurs).
- La phase 1 forme donc l'essentiel de l'école. Elle se compose de l'ensemble des classes, locaux administratifs, sanitaires, salle de sport, aire de jeux et de la cour de récréation des classes de maternelle.
- La phase 2 est composé de la salle polyvalente, d'un bloc sanitaire et de la cour de récréation principale.
- Les travaux de terrassement et de dépollution des terres pour la phase 1 ont été réalisé du 05 août 2018 au 10 septembre 2018 en vue de commencer les travaux de construction. Les travaux de construction de la phase 1 ont débuté le 10 septembre 2018 et se sont achevés vers la fin du mois de juillet 2019.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- L'école temporaire à été vidée et tout le contenu à été transféré vers les nouveau locaux du 1 juillet 2019 au 05 juillet 2019 par les ateliers et les déménageurs communaux.
- Les classes conteneurs ont été déconnecté et évacué du site de la phase 2 du 15 juillet 2019 au 05 août 2019.
- Entre temps, une procédure négociée directe avec publication préalable a été lancé pour le marché d'excavation et de dépollution de la phase 2. Le marché à été attribué à la firme aclagro et les travaux ont été commandé début août 2019.
- Les travaux de terrassement et de dépollution de la phase 2 ont débuté 06 août 2019 et sont actuellement en cours d'exécution.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- Les travaux de construction de la phase 2 ont été terminés.
- La réception provisoire de l'ensemble des travaux (phase 1 et 2) a eu lieu au mois de mars 2020.
- La réception définitive est prévue le 14 mars 2022.

Préaux Ecole n°1, n°5, n°9, n°11, n°12, n°13, n°16

Construction de préaux dans les cours de récréation de 8 écoles : Marché de service pour la mission d'auteur de projet. Le bureau d'architecture « Ptarchitecten » est occupé sur l'avant-projet détaillé en vue de déposer le PU. L'avant projet a été soumis au collège pour approbation, et un accord du CECP a été obtenu le 19 juin 2019 pour le subside dans le cadre du PPT de la FWB.

Documents du permis transmis à l'urbanisme, obtention du permis prévu pour 08/2020

Le début des travaux est prévu pour la fin 2020.

Ecole 11

Rénovation lourde d'un pavillon scolaire et de divers locaux de l'école communale qui intègre le réfectoire, la salle de sport, la rénovation et l'extension de la direction.

La rénovation lourde comprend également, les trois classes maternelles de l'école 12.

Réception provisoire accordée le 1er juin 2018.

Réception définitive était prévue pour le 29 mai 2020, levée de remarques en cours.

BuitenSpel

Travaux relatifs au réaménagement des cours de récréation dans le cadre du programme Buitenspel sur le terrain des écoles communales néerlandophones : De Knipoog, Windroos, De Boomhut, Paloke.

Marché de travaux attribué à l'entreprise D.S.V.

Travaux subsidiés par la VGC

– **IX. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

Sans objet

– **X. JEUNESSE**

Sans objet

– **XI. CULTURE**

Château du Karreveld

- Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures : Attente des subsides
- Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la transformation et l'aménagement de 2 classes modulables et sanitaires sur le site du château du Karreveld sis avenue Jean de la Hoese 3, 1080 Molenbeek-Saint-Jean : désignation d'un auteur de projet en cours.
Bureau d'étude auteur de projet désigné : ADAM-RIPET Architectes sprl.
Budget des travaux estimer : 105.000,00€ HTVA (TVA 21% soit 127.050,0€ TVAC)
Avant-projet approuvé par le Collège en date du 22 février 2019.
Permis d'urbanisme introduit le 04 avril 2019.
Extension de mission auteur de projet approuvé par le Conseil en date du 10 juillet 2019.
Remise de l'offre de l'extension de mission pour le 06.08.2019.
Attribution des travaux à FAKANE s.p.r.l. pour un montant de 149.039,25€ TVAC
Attente du Permis d'urbanisme
- Master plan du château du Kareveld.

– **XII. MAISON DES CULTURES ET DE LA COHESION SOCIALE**

Sans objet

XIII. MUSEE COMMUNAL

- Marché de travaux et de services qui a pour objet l'aménagement intérieur du Musée communal,
- Marché de services à lots séparés ayant pour objet la conception et la production d'éléments de médiations à intégrer dans le musée communal.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 2 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et l'installation de vitrine dont la réception définitive a été accordée le 29/05/2019 et de matériel audiovisuel dont la réception définitive a été accordée le 17/05/2019.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 3 : Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un conditionnement d'air y compris l'aménagement d'un local technique RF pour le musée communal. La réception définitive a été accordée le 24/10/2018.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 4 : Marché de travaux ayant pour objet la fourniture, la fabrication et le placement des structures muséographiques comprenant cimaises, socle et vitrine d'éclairage pour le musée communal. La fin des travaux réalisés en novembre 2017. Réception provisoire accordée le 26/10/2017 et réception définitive le 26/10/2019.

– **XIV. INSTALLATIONS SPORTIVES**

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » de la salle de sport du Sippelberg.
Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales :
Réception provisoire accordée le 24 mai 2018.
Réception définitive le 20/08/2020.

Salle de sport Ecole 14

Projet arrêté pour changement du programme. Salle de sport plus grande plus un parking à prévoir.
Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un bâtiment comprenant une salle de sport destinée aux écoles environnantes et à la collectivité en dehors des heures scolaires, un logement de concierge, ainsi qu'en variante exigée, un parking (de voitures) de minimum 30 places.

Publication de l'avis de marché en date du 28 mai 2020.

Réception des candidatures en date du 29 juin 2020.

Le projet est en phase d'analyse des candidatures et rédaction du rapport d'analyse.

Salle de sport Louis Namèche

Cahier des charges réalisé pour la rénovation de la toiture, des sanitaires, du revêtement de sol de la salle de sport et du changement de l'ascenseur du complexe Louis Namèche à Molenbeek-Saint-Jean, 93 rue Van Kalck. Le cahier des charges et métré a été fait en 2 LOTS.

Collège d'attribution le 21.11.2019 pour le lot 1.

Collège d'attribution le 09.07.2020 pour le lot 2.

En attente de subsides PTIS, échéance le 31/12/2020.

Travaux prévus pour le début de l'année 2021.

Construction de l'annexe et la rénovation des parkings Louis Namèche

La construction de l'annexe à la salle de sport Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et de la rénovation des parkings Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et rue Charles Malis à Molenbeek-Saint-Jean.

Le projet est reparti sur 3 sites distincts : l'extension, le grand parking et le petit parking.

Le permis d'urbanisme en cours.

Travaux prévus pour le début de l'année 2021.

Site Sippelberg et Pevenage

Création de salles de sports, rénovation des vestiaires et des buvettes, réaménagement et refectio des terrains de foot de hockey et d'athlétisme.

Commande faite en MFM.

Installation des équipements street work-out

Projet d'installation des équipements street work-out dans les emplacements suivants :

- Street work-out 1 : Rue d'Ostende/Courtrai/Delaunoy
- Street work-out 2: Espace Pirron, Rue EvaristePierron.
- Street work-out 3: Place de la Duchesse

Budget estimé pour un montant de 71.995,00 € TVAC. Demande de subside PROXI 2020 de 44.625,00 € TVAC introduit et en attente d'obtention.

Introduction des permis prévu pour Octobre 2020.

– XV. PARCS ET ESPACES VERTS

Le parc Marie-José

- Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé
- Remplacement des clôtures et portails : Chantier terminé

Parc des Etangs Noirs

Extension et réaménagement du parc existant dans le cadre du Politique de la Ville (2017-2020) et du CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers.

Parc Place J.B. Decock

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Parc Arc en Ciel

Le marché de service relatif à la revitalisation du parc a été réalisé en avril 2019

Parc des Muses

Permis accordé le 17 avril 2018 pour la construction d'un street workout dans le parc des Muses

Réalisation d'un marché à faible montant pour un budget de 20.661,16€ HTVA (TVA 21% soit 25.000,00€ TVAC)

Accord de subside de Bruxelles pouvoirs locaux pour le PTIS proxy à 100% de 25.000,00€

Attribution des travaux à OFS b.v.b.a. pour un montant de 16.599,32€ TVAC

Réception provisoire le 11 décembre 2019

Parc de La Fonderie

Projet de réaménagement du parc.

- Marché de service pour la désignation du bureau d'études pour la réalisation du projet prévu pour Novembre 2020.
- Introduction du permis du permis d'urbanisme prévu pour Février 2021
- Marché des travaux : désignation de l'entreprise prévu pour Mars 2022

Le budget total prévu est de 1.261.670,50 € TVAC dont une demande de subside CLM (Contrat Locaux de Mobilité) a été introduit pour un montant de 130.000,00€ et il sera inclus dans le budget de Politique de la Ville 2021-2025 dont le montant est à déterminer.

Parc Vandermaelen 54 « Pocket Parc »

Projet de réaménagement d'un chancre sur le coin de la rue vandermaelen et quai du charbonnage pour en faire un petit parc.

Etude en cour avec les riverains.

- **XVI. BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE**

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

- Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales) relative à la reconstruction et à l'agrandissement d'une nouvelle bibliothèque sur le site de l'ancienne bibliothèque existante. Phase réalisée en 2016/2017.
- Marché de travaux :

-Réception provisoire : 23/06/2020

-Levées des remarques : septembre 2020

-Oeuvre d'art : terminée et placée le 30/06/2020

- **XVII. BIBLIOTHEQUE NEERLANDOPHONE**

Sans objet

- **XVIII. MAISON DE QUARTIER**

Maison des Quatre-Vents 55

- Marché de stock géomètre utilisé
- Marché de stock Ingénieur en stabilité utilisé
- Marché pour les essais de sol utilisé
- Marché de faible montant lancé pour l'attribution du bureau d'études en techniques spéciales concernant la PEB, calcul d'installation chauffage et eau chaude sanitaire. Attribué à Enesta sprl pour un montant de 11.979,00 € TVAC inclus dans l'article 9220/724/60.
- Dossier d'adjudication en cours.
- Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde et construction d'une annexe prévue pour approbation du Conseil en Septembre 2020.

- Attribution de l'entreprise en Décembre 2020.
- Introduction du permis d'urbanisme prévu pour Octobre 2020.
- Budget total prévu 385.000 € TVAC

– **XIX. CRECHES COMMUNALES**

Crèche Louise Lumen

- Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'une nouvelle ventilation des locaux de la crèche. Les travaux se sont terminés en juillet 2017.
- Mise aux normes demandée par le SIAMU, réception provisoire accordée le 06/12/2017.
- Mise aux normes complémentaire, demandée par le SIAMU
Mission de B&G architectes prolongée, travaux attribués à Troubleyn BVBA. Réception provisoire accordée le 26/11/2018
Réception définitive prévue le 10/09/2020

Crèche L28, Dubrucq 224

Reception définitive accordée le 14/02/2019. Suivi du contentieux.

Crèche Petite Senne 1 rue Vandermaelen

Voir XXIII. Petite Senne 1

Marché faible montant pour le placement d'une hotte dans la cuisine, prévue pour le mois de septembre 2020

Construction d'une crèche néerlandophone de 84 places rue Ulens 40/44.

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 72 places rue de Liverpool 24.

Voir XXVI. CQD Petite Senne et XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 84 places quai des Charbonnages...

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche néerlandophone de 45 places rue de Lessines 37-39

Voir XXVI. CQD Autour de Parc de l'Ouest

– **XX. SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE**

Sans objet

– **XXI. PROPLETE PUBLIQUE**

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde du bâtiment avant des Propretés Publiques : Chantier en cours. Réception provisoire prévue fin 08/2017.

La réception n'a pas eu lieu en aout 2018. Trop de malfaçons subsistaient et les dossiers (as built, etc.) n'étaient pas en ordre.

Un constat de manquement pour défaut d'exécution a été envoyé à l'entreprise en novembre 2017.

La commune a sollicité l'intervention du tribunal de première instance de Bruxelles en décembre 2017, afin de faire reconnaître toutes les malfaçons et tous les manquements empêchant la réception provisoire alors que la commune devait impérativement prendre possession des lieux pour soulager le personnel de la Propreté Publique.

Un expert judiciaire a été désigné par le tribunal et a dressé une liste de remarques, qu'il soumettra au juge au plus tard le 15/08/2018.

Le personnel occupe les lieux depuis janvier 2018.

La réception provisoire n'a pas été effectuée, mais la commune a les clés du bâtiment et la reprise des énergies a été effectuée. Certaines remarques ont été levées, Réunion prévue avec l'expert judiciaire le 05/10/2020 pour envisager la réception provisoire.

– XXII. CIMETIERE

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité) relative à la restauration des Galeries funéraires (classées) du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Marché de travaux qui a pour objet la restauration des Galeries funéraires.

Phases réalisées en 2015-2016 : phase exécution, réunion de coordination avec divers services communaux, réception provisoire 25 avril 2016.

Contact avec le bureau d'étude au sujet de subsides additionnels relatif au marché de travaux et de services.

Suivi de petits travaux liés aux remarques formulées lors de la réception provisoire.(25/04/2016)

Travaux de réparation (coupole :infiltrations d'eau) en septembre 2020.

Réception définitive :septembre 2020

– XXIII. PATRIMOINE PRIVE

Le Dôme

Rénovation et la transformation de l'établissement : les travaux ont débuté en mai 2019, fin des travaux le 29/05/2020. En période de garantie

Ransfort 40

Construction de logements à la rue Ransfort, 40 :

Réception définitive le 29/08/2019.

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Une prise de possession partielle a été accordée par la commune le 03 juin 2016. Celle-ci concerne l'espace public (allée verte) et la façade du bâtiment Stevens dont les travaux sont exécutés. La visite de réception provisoire des parties : bureaux, parking et logements a eu lieu les 29 et 30 juin 2016.

Phase de levée des remarques pour réception définitive : en cours

Réception définitive refusée le 01/10/2018

Présentation par le bureau d'étude en techniques spéciales des mesures à prendre en matière de qualité de l'air le 07/09/2020. Réception définitive prévue le 08/09/2020.

Hotel Belvue

- Réception définitive refusée : nombreuses malfaçons et avaries ;
- Affaire en justice.

Rue de la Campine 26 : Construction d'un nouveau bâtiment de logements intergénérationnels

Réception définitive prévue pour juin 2021.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi du contentieux.

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

Réalisation du décompte final. Marché faible montant pour l'installation d'une hotte de cuisine. Montant estimé : 20.000EUR TVAC. Seul l'entreprise Balcaen a remis pris pour 27.072 €. Approbation du budget par le conseil, Début des travaux estimés septembre 2020. Durée des travaux 45 jours calendrier.

Bâtiment J Schols

Bâtiment situé rue Joseph Schols 4. Création d'un centre de compétence.

Initialement intégré dans le programme du Contrat de Quartier Rive Ouest, cette opération a été réintégrée dans le cadre du programme Politique des Grandes Villes 2009-2010-2013-2014 et Politique de la Ville 2015 et 2016.

L'objectif du projet du Centre de Compétences est de mettre en place des formations à la disposition des demandeurs d'emploi et aux personnes qui bénéficient des allocations du CPAS.

En période de garantie de 2 ans, la réception définitive est prévue pour le 9 avril 2021.
Bail emphytéotique en cours avec le CPAS.

Pythagoras

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Osier 15 « atelier communaux »

Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la démolition et de la reconstruction des ateliers communaux sis rue des Osiers 15 à Molenbeek-Saint-Jean.
Réception des offres des bureaux d'étude le 07 septembre 2020.

Intendant 63-65

Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue d'isoler la toiture, les façades et remplacement des châssis sis rue de l'Intendant 63-65 à Molenbeek-Saint-Jean.
Rédaction du cahier des charges pour la mission de service.

Jean Dubrucq 172 à 178

Marché de services de faible montant pour une mission d'étude de faisabilité en vue d'aménager le service pavage et « Mastock » dans le bâtiment sis Avenue Jean Dubrucq 172 à 178 à Molenbeek-Saint-Jean.
Rédaction du cahier des charges pour la mission de service.

– **XXIV. VOLET 2 - Développement Immobilier**

- Quai de l'Industrie 5/5b : la vente n'a pas pu être réalisée comme volet 2 dans le cadre du CQD Ecluse St-Lazare, la parcelle est à présent intégrée dans le CRU5 comme opération B1 : Logement.
- Chaussée de Ninove 122 (signature acte authentique le 16 avril 2018). Permis d'urbanisme accordé le 23 mars 2020. Elaboration du dossier d'adjudication par l'investisseur.
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ : Réception provisoire accordée le 8 novembre 2019.
- Quai du Hainaut 23. Dossier en phase de permis d'urbanisme.
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Co-housing Malder – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.
- Habitations Vandenpeereboom – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest

– **XXV. CONTRAT DE QUARTIER DURABLE**

– **XXV.1. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »**

- Coût total du CQD : 23.239.704,80€ (19.960.416,65 € en investissement projet brique, 3.055.368,00€ en opérations socio-éco et 199.000,00€ en frais d'étude programme de base et frais de personnel en années 5 et 6) prévus dont 11.000.000 € part régionale, 578.947,38 € part minimale communale et le reste en cofinancements (Beliris, Feder, PGV, FRBRTC, Cocof, ...) et fond d'emprunt communal.
- Le Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II s'est clôturé le 31/10/19 avec la remise des derniers justificatifs financiers. Le décompte final ne nous est pas encore parvenu.
- Dans le cadre du volet brique, le suivi a impliqué principalement l'exécution des chantiers relatifs aux différentes opérations de rénovation / constructions neuves ainsi que la réception provisoire, voire définitive de certains d'entre eux.

- De manière générale, un travail continu a été fait pour tenir à jour les tableaux financiers et les états d'avancement, transmettre les documents utiles aux pouvoirs subsidiant (Feder, Beliris, Cocof, PGV, Région CQD) et les rencontrer afin de clôturer le contrat de quartier.

POLE RUISSEAU - SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Date de commencement du chantier : 03/04/2017.

Le projet a été lauréat Be.Exemplary 2018.

Suite au sinistre incendie du 18 février 2018 du magasin de meubles voisin au chantier, sis Quai des Charbonnages n°88 à 1030 Molenbeek-Saint-Jean, le chantier a dû être temporairement arrêté. Le chantier a repris après que les travaux de démolition du bâtiment incendié ont été effectués, enregistrant un retard sur le planning des travaux.

Le chantier a également pris un retard considérable suite à des difficultés techniques rencontrées par l'entrepreneur. L'entrepreneur prétend que la responsabilité de ce retard ne lui incombe pas et accuse le bureau d'architecture d'avoir fourni des plans trop vagues.

Fin des travaux prévue en octobre 2020.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020).

Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des quartiers.

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

- La Région (Bruxelles Mobilité) a la maîtrise d'ouvrage de cette opération.
- Le mobilier urbain est pris en charge financièrement par l'enveloppe du Contrat de Quartier.

POLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

Réception provisoire le 12/07/2019 refusé par le collègue. Visite de pré réception le 19/08/2019 et date de RP le 22/08/2019.

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Eurovia

- Justificatifs envoyés à la Région en vue du décompte final.

– XXV.2. Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne ne se trouve plus dans la phase d'exécution depuis 2019 mais dans la phase de mise en œuvre, ce qui implique que les projets socio-économiques sont cloturés et que, pour les projets « briques », les entreprises qui vont exécuter les travaux, ont été désignées.

Puisque le CQD ne se situe plus dans la phase d'exécution, il n'y a plus de commissions de quartier et d'assemblées générales. Un événement a quand même été organisé le lundi 20 janvier 2020 à l'occasion de la pose de la première pierre pour les projets dans et autour de la Grande Halle.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation et de construction, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de € 28.223.020,51 dont :

- € 8.581.114,62 de part régionale ;
- € 736.378 de part communale ;
- € 880.000 de PdV ;
- € 3.125.000 de financement Beliris ;

- € 12.501.390,20 de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC, Bruxelles Mobilité, COCOF, VGC, Be Exemplary) ;
- € 2.399.137,68 d'emprunts.

Projet « Grande Halle »

Le chantier à démarrer le 13 janvier 2020 et la durée du chantier est de 700 jours calendrier. La fin des travaux est donc prévue fin octobre 2021.

Opération 1.A1 Jardin d'hiver

Opération 1.A2 Espace public

Opération 1.A3 Réaménagement quai de l'Industrie

Opération 1.F2 Crèche Liverpool

Opération 1.A1 : Le projet prévoit la transformation d'une halle industrielle (« la halle Libelco ») en un espace public, la restauration de la structure de la Halle et la remise en état du pont roulant. La Commune bénéficie d'une aide des Fonds FEDER pour ce projet ainsi qu'un subside Be exemplary.

La Halle Libelco sise quai de l'Industrie 79 a été acquise par la commune en 2017.

Fin 2018, l'occupation précaire à titre gratuit par Libelco comme décrit dans l'acte s'est terminée. Depuis janvier 2019, Libelco continue à occuper le bien en payant une indemnité de 4.300 euro par mois sur base d'une convention (approuvée par le Conseil du 17/12/2018) et d'avenants pour prolonger l'occupation jusqu'au début du chantier (approuvé par le Conseil du 20/03/2019).

Opération 1.A2 : Le projet prévoit l'aménagement d'un nouvel espace public verdurisé. Cet espace reliera la Halle à la rue Heyvaert. Une ancienne cheminée industrielle de 30 m de haut (acquise le 14/02/2020) constituera un signal visuel important pour le quartier.

Opération 1.A3 : Le projet prévoit le réaménagement du Quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool. Deux rampes permettront d'accéder au niveau de l'eau du canal et favoriseront les activités aquatiques sur le canal (kayak, barques, etc.). La commune a bénéficié d'un subside de Bruxelles Mobilité pour la réalisation de cette opération. Les travaux pour cette opération ont été adaptés suite à la demande du pouvoir subsidiant (Bruxelles Mobilité) et selon les recommandations du BKP. Une demande de permis modificatif est nécessaire. Cette mission sera confiée au bureau d'étude ZAmponse&L'esaut sous forme d'avenant à leur mission de base (subsidé par Bruxelles mobilité aussi).

Opération 1.F2 : Le projet prévoit la construction d'une nouvelle crèche pour 72 enfants francophones. La construction de la crèche bénéficie d'une aide financière de la COCOF et des Fonds FEDER ainsi qu'un subside Be exemplary.

L'asbl Patrimoine à roulettes a remporté le marché pour la mission d'accompagnement pédagogique. Une série d'activités (visite chantier, interview, reportage photo) est programmée avec les élèves de l'école 6 durant toute la durée du chantier et si les conditions sanitaires (COVID-19) le permettent.

1.B Labo de langue, jeu et travail et 1.C4 Recyclerie:

L'emprise du projet a été revue pour l'opération 1.C4 et il est décidé d'intégrer le RDC 75 Industrie dans cette opération.

Beliris a publié l'avis de marché pour la mission d'auteur en juin 2017. Un unique marché de service a été lancé pour les deux opérations.

- Réception des candidatures : 11/09/2017 (18 candidatures).
- Sélection des candidats : 17/10/2019
- Réception des offres : 14/05/2020 (4 offres)
- Attribution du marché et conclusion du marché prévue pour novembre 2020

CyClo s'occupera de la gestion de l'opération 1.C.4.

Suite à un appel lancé en janvier 2018, Circus zonder handen (CZH) a été désigné par le Collège du 01/10/2018 pour s'occuper de la gestion de l'opération 1.B Labo Langues, Jeux et travail. Pour rendre ceci possible, la VGC et le Gouvernement Flamand contribuent chacun 400.000 euro.

L'enveloppe Beliris, qui est fermé, + les 800.000,00 euro (de la VGC et Flandre) ne suffiront toujours pas pour réaliser les programmes CyClo et CZH. Les 400.000,00 manquants sont pour le moment prévus sur fonds d'emprunt mais il est envisagé de chercher encore des subsides supplémentaires ou de les prévoir dans les charges d'urbanisme (comme prévu par le Collège du 01/10/2018).

L'occupation temporaire du bien sis Industrie 75 par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

Depuis fin juin 2019, le bien sis Industrie 83 est utilisé comme endroit de stockage par Keerpunt vzw jusqu'à fin août 2019, sur base d'une convention qui a été approuvée par le Conseil du 19/06/20. Le Conseil du 22/04/2020 a approuvé une convention d'occupation temporaire par le Collectif Holdu Up. Cette occupation est prévue jusqu'au 31/01/2021.

Projet « Industrie »

L'attribution du marché des travaux a eu lieu le 11/07/2019.

Les travaux ont commencé le 12 octobre 2019.

La fin des travaux est prévue pour le 8 octobre 2021.

Operation 1.C1 : Ateliers

Operation 1.C2A : Logements

Operation 1.C3 : Cour collective

Operation 1.C1 : Ateliers

La disposition des ateliers permettront une large communication avec le projet de la grande halle et une large façade vers le futur jardin et la rue Heyvaert.

Les futurs gestionnaires des ateliers sont :

- Wood in Molenbeek (WIM) - projet de valorisation de déchets-ressources locales (en particulier petits morceaux de bois) en les transformant en objets divers ;
- Boomerang - projets de création de nouveaux meubles à partir de déchets de bois + projet d'insertion socioprofessionnelle ;
- CyClo installera son projet Tarmac qui vise à réaliser des projets d'action qui mettent le vélo dans la ville sur un piédestal (en lien avec leur gestion de l'opération 1.C.4.).

Operation 1.C2A : Logements

L'organisation conceptuelle du projet permet d'implanter 8 logements intergénérationnels et le logement du concierge de manière rationnelle, fonctionnelle et conviviale, en 2 parties de bâtiments R+2 et R+3.

Les logements et les espaces communautaires seront élaborés dans le cadre du processus prévu et entamé par la Commune.

Le projet permet de disposer de manière variée ces logements de taille différente de manière à permettre facilement les échanges entre les occupants de type et d'âge différents.

Operation 1.C3 : Cour collective

La cour collective met en communication de manière conviviale et fonctionnelle les différentes activités des ateliers Upcycling, et permet l'accès au quai et au futur Jardin Heyvaert.

OP.1C2B : Logements conventionnés Industrie

L'opération prévoit la revente de ces biens à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 7 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession via un bail emphytéotique) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/01/2022).

L'occupation temporaire du bien par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

1.F1 Logements conventionnés Liverpool

La proposition de l'auteur de projet « Grande Halle » (L'Escaut-Zampone) intègre la démolition complète des bâtiments concernés.

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/01/2022).

L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT depuis juin 2016 a pris fin le 30 septembre 2019.

1.F2 Crèche

Voir Projet Grande Halle ci-dessus. L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT depuis juin 2016 a pris fin le 30 septembre 2019.

1.M Logements conventionnés Heyvaert

Le bien sis rue Heyvaert 107-109 a été acquis le 21/12/2015.

L'opération prévoit la revente de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/01/2022).

L'occupation temporaire de la partie entrepôt par WIM (Wood in Molenbeek) dans le cadre de l'appel POP UP depuis mai 2017 est toujours en cours. L'occupation temporaire de la partie boxes de garages derrière la maison par KAK asbl depuis octobre 2016 s'est terminée dans la première moitié de l'année 2020.

2.A Projet Pop-Up Canal

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.B Enveloppe de quartier

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.C Offre de loisir pour enfants

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019. Depuis début 2019, cette opération est reprise dans le programme de PDV 2017-2020.

2.D Rénovation de façades

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.E Meubles de recyclage klimop

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.K Activités WAQ et partenaires

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019. Depuis début 2019, cette opération est reprise dans le programme de PDV 2017-2020.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Désignation du « LLM » comme pouvoir adjudicateur pour la passation et l'exécution du marché conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron.

Engagement de la dépense pour les travaux (444.070,00 €) lors du CE 21/12/2018 à l'article 4211/731/60 2018.

Les travaux ont commencé le 4 novembre 2019. La réception provisoire est actuellement prévue pour le 23 avril 2022.

6.B Bellevue for starters

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

6.D Formation Espace Hôtelier Bellevue

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

8.A Chef de projet

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2019 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2020

8.B Communication et participation

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2019 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2020 et cette opération a maintenant été clôturée.

8.C : collaborateur administratif

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2019 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2020

– XXV.3. Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »

Le Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » se trouve dans sa 2ème année d'exécution. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le programme de base en sa séance du 14 février 2019.

L'équipe composée d'un chef de projet, d'un coordinateur socio-économique et d'un coordinateur administratif et financier, s'occupe de la coordination et de la gestion des opérations immobilières, d'espace public et socio-économiques.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » est de 23.172.250,86 EUR dont :

- 14.125.000,00 EUR de part régionale ;
- 743.421,07 EUR de part communale ;
- 2.421.198,12 EUR de co-financement de la VGC ;
- 1.120.036,50 EUR de co-financement VIPA ;
- 3.212.770,54 EUR de co-financement PdV.

Pour l'instant, des demandes de subside complémentaires pour un montant qui s'élève à 1.549.824,63 EUR doivent encore être réalisées.

Programme de base approuvé volet « opérations » :

1. Opérations immobilières :
 - 1.1 Centre de Quartier Ouest ;
 - 1.2 Centre de Jeunesse ;
 - 1.3 Crèche et accueil rue de Lessines ;
2. Opérations immobilières investisseurs :
 - 2.1 Co-housing Malder-Decock ;
 - 2.2 Habitations conventionnées Vanderpeereboom-Decock ;
 - 2.3 Acquisition immeubles abandonnés ;
3. Opérations d'espaces publics :
 - 3.1 Parc Étangs Noirs et son activation (géré par PdV) ;
 - 3.2 Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
 - 3.3 Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
 - 3.4 Parc/place JB Decock ;

- 3.5 Passage doux et potager de Quartier JB Decock ;
5. Actions socio-économiques :
- 5.1 ISP rénove des façades ;
 - 5.2 ISP active un hangar ;
 - 5.3 Activation de l'espace public ;
 - 5.4 Fabmob goes West ;
 - 5.5 Accompagnement scolaire 12-18 ans ;
 - 5.6 Appel à projets pop-up ;
 - 5.7 Encadrement sportif et ISP ;
 - 5.8 Ekla Intergénérationnel ;
 - 5.9 Lutte contre l'insalubrité.

Année 1 du CQD :

- Achats des immeubles : rue de Lessines 35, opération 3.5
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4.

Année 2 du CQD :

- Achats des immeubles en cours :
 - rue de Lessines 37/39 : négociations en cours, car estimation bureau privé : 930.000,00 EUR / estimation Bruxelles Fiscalité : 640.000,00 EUR ;
 - Angle Vandepereboom et JB Decock – Op. 2.2 Habitations Vandepereboom – Decock : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 86/88 : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 71 : expropriation à lancer (accord avec le propriétaire pour la procédure d'expropriation).
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.2 et 1.3 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4. ;
- Avants projets des opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 à approuver par le Collège et en CoQ en septembre 2020 suite au résultat du processus participatif.

Calendrier :

- AG n°4 le 12 décembre 2019
- Coq n°6 le 9 mars 2020

Opération 5.1 ISP rénove des façades

Abandonnée, car le porteur de projet est tombé en faillite.

Opération 5.6 « Appel à projets Pop-Up »

- Présentation des projets du premier appel le vendredi 28 juin 2019 par les associations devant le jury composé pour l'occasion.
- Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant la répartition du subside du premier appel à projets « Pop-up » de la façon suivante :
 - Domus Art Kunst ASBL - pour un montant global de 9.000 €
 - Au Quai ASBL - pour un montant global de 12.000 €
 - Comité Duchesse - pour un montant global de 3.000 €
 - CLT Arc-en-Ciel - pour un montant global de 5.000 €
- Second appel couplé avec les appels à initiatives citoyennes du CRU3 sous le nom « Appel à projets Molenwest : Pour le quartier, par le quartier ». Deux dates de remise des candidatures : le 18/06/2020 et le 01/09/2020.

- Trois candidatures reçues le 18/06/2020 :
Centrum West pour le projet « Molenwest is kras » pour un montant total de 9.500 €
La J Asbl pour le projet « petits reporters » pour un montant total de 5.000 €
Le trait d'union ASBL pour le projet « la brise d'ostende » de 6.000 €
Les trois projets ont été retenus (collège du 02/07/2020).

Opération 5.5 « Accompagnement scolaire 12-18 ans »

- Décision du Conseil Communal du 20 février 2019 approuvant le règlement de cet appel à projets;
 - Appel à projets a été lancé en mars 2019;
 - Un candidat a remis un dossier de candidature :
- ABEF ASBL - pour un montant global de 35.000 €
- Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant le subside de 35.000 € pour le projet pré-cité, à condition que les activités d'accompagnement scolaire se déroulent dans le périmètre du CQD.

Opération 7.2 Communication et participation

Lancement d'un marché de graphisme et de communication dans le but de créer des supports pour une communication globale et cohérente entre les différents programmes de revitalisation urbaine activant l'ouest de la Commune (CQD autour du parc de l'ouest, CRU 3, parcelle à la Gare de l'Ouest).

Marché attribué au bureau de graphisme ALVIN. Réalisation de la charte graphique « Molenwest » (logo, affiches, pictogrammes, etc.) et lancement de la page Facebook.

Les processus de participation (ateliers, présences dans l'espace publics, commentaires des associations de quartier) ont été lancés pour les opérations Centre de Quartier Ouest et Espaces publics Decock.

– XXV.4. Contrat de Quartier Durable « Etangs-Noirs »

Le 20/03/2020 le Collège a approuvé le dossier de candidature intitulé « Contrat de Quartier Durable Etangs Noirs » réalisé par le Département Infrastructures et Développement urbain dans le cadre de la 11^{ème} série des CQD. Le 7 mai 2020 le département a introduit le dossier à la Direction de la Rénovation Urbaine.

– XXV.5. Contrat de Quartier Rive Ouest

–

Opération – T10

La construction d'un immeuble de 7 logements, la rénovation d'un bâtiment en espace collectif et l'aménagement d'un parc public situé à la rue des Etangs Noir 76 est en cours de réception définitive.

– XXVI. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;

- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subsidiation entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Contrats de quartiers durables

Collaboration à la rédaction du dossier de candidature « Contrat de Quartier Durable Etangs Noirs » - 11^{ème} série de l'appel à candidature.

– XXVII. POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Contrat Ville Durable 2014 :
 - Décompte final remis le 29 août 2019
 - taux d'utilisation du subside : 91,44 %
- Politique de la Ville 2016 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 14 réalisés, 3 en cours de réalisation, et 2 reportés
 - Coût total du programme : 2.092.694,00 € prévus – 894.430,44 € justifiés au 30/06/2020
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2017 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 14 projets prévus – 11 réalisés, 1 en cours de réalisation, 2 non utilisés
 - ⊖ Coût total du programme : 1.494.781,50 € prévus – 1.277.595,51 € justifiés au 30/06/2020
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2018 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 15 projets prévus – 11 réalisés, 2 en cours de réalisation, 2 non utilisés
 - ⊖ Coût total du programme : 896.868,90 € prévus – 550.928,16 € justifiés au 30/06/2020
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers : Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean
 - 18 projets dans la ZRU (Zone de Revitalisation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Place bleue JB Decock (brique) : Participation dans le cadre du PdV (juin – sept 2018), réaménagement dans le cadre du CQD Autour du Parc de l'Ouest avec un co-

financement de PdV pour la mission d'architecture (approbation du CDC en juin 2019);

- Espace vert semi-public Petite Senne (brique) : Délégation de la mission de travaux au Foyer vzw, futur gestionnaire de l'espace;
- Plan Lumière (brique) : Phase de conception terminée. En attente d'approbation du marché de travaux fin Août 2020.
- Parc Étangs Noirs (brique) : Co-financement du CQD Autour du Parc de l'Ouest. Extension du parc par l'achat de la parcelle contigue en décembre 2018. Dépollution terminée. Attribution du marché de travaux et début des travaux au dernier trimestre 2020.
 - o 3e modification de programme introduite en Juillet 2020 et en attente d'approbation par la région suite aux comptes 2017 et 2018 afin d'optimiser l'utilisation de la subvention.
 - o 2e décompte de justificatifs relatifs à l'année 2019 prévu pour le 15 septembre 2020
 - o Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 15 juillet 2017 au 14 juillet 2021
 - o 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 14 juillet 2022.

Programme pluriannuel 2021-2025 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale à décidé d'affecter le principe d'une subvention de 8.236.768,36 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Programme en cours d'élaboration en collaboration avec la Vision d'Avenir. Date de remise 15 Décembre 2020.

- **XXVIII. FEDER**

- **XXVIII.1. FEDER 2020**

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 384 places et une crèche de 84 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC. Un partenariat a été conclu, en octobre 2018, avec GO! et la VGC qui financeront la construction de l'école ainsi qu'une partie de la construction de la crèche. Un droit de superficie sera concédé à Go ! dès réception du permis d'urbanisme, durant lequel ils assureront la gestion de la crèche et au bout duquel, si le droit n'est pas renouvelé, la commune pourra reprendre la pleine propriété des biens construits sur son terrain sans indemnités.

La Commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche d'un montant de 1.657.069,88 EUR en investissement et 300.321,12 EUR en fonctionnement.

La Commune a mis une partie du terrain à disposition de GO! jusqu'au démarrage du chantier : l'école temporaire « Telescoop » y a ouvert ses portes le 01/09/2016 et va quitter les lieux en aout 2020. Une procédure d'expulsion a été introduite afin de délocaliser la personne habitant l'ancien bâtiment de conciergerie. Le début de chantier est prévu en novembre 2020.

Charbonnages 86

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Voir XXV.

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.F2)

Industrie 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.A1).

- **XXIX. CRU**

- **XXIX.1. CRU 1 – CITROËN - VERGOTE**

Volet socio économique :

Approbation des conventions de subvention visant à soutenir les 6 asbl sélectionnées (3 sur l'enveloppe communale et 3 sur l'enveloppe intercommunale) lors de l'appel à projets lancé le 02/12/2018 en collaboration avec la ville de Bruxelles.

Organisation en partenariat avec la ville de Bruxelles d'un événement de lancement des projets socio-économiques dans le cadre du CRU 01 le 27/11/2019 à l'Allée du Kaai.

Rédaction en collaboration avec Extensa d'un CSC relatif à la mission de mise en œuvre d'un processus participatif dans le cadre du réaménagement du square Laekenveld et de la réalisation d'une connexion au parc Tour et Taxi.

Sélection de l'asbl Jeugd en Stad pour effectuer cette mission avant septembre 2020.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 01.

Lancement et communication d'un appel à initiatives citoyennes pour un montant de 40.000,00€ en partenariat avec la ville de Bruxelles (110.000,00€ de subsides au total).

Organisation d'un jury et approbation par le collège le 16/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 48.970,30€ à 5 asbl : DEFDEF (enveloppe communale), Autour du Four, Canal it up, Kiosque à graines et Ras El Hanout (enveloppe intercommunale).

– XXIX.2. CRU 3 – GARE DE L'OUEST

Volet socio économique :

Approbation des conventions de subvention visant à soutenir les 10 asbl/services communaux sélectionné.e.s (6 sur l'enveloppe communale et 4 sur l'enveloppe intercommunale) lors de l'appel à projets lancé le 02/12/2018 en collaboration avec la commune d'Anderlecht.

Développement en partenariat avec la SAU, la MCCS et des partenaires associatifs d'un espace semi-public en occupation temporaire sur la parcelle régionale jouxtant la gare de l'Ouest : le square Molenwest. Développement d'une communication/charte graphique commune avec le CQD Autour du Parc de l'Ouest pour ces 2 programmes ainsi que le square Molenwest. Marché de faible montant, sélection du bureau de graphistes Alvin le 02/09/2019 et collaboration.

Organisation en partenariat avec le CQD Autour du Parc de l'Ouest d'un événement de communication sur le futur square Molenwest le 11/12/2019 sur le site.

Suivi du chantier en collaboration avec 1010 architecture et la SAU. Développement d'un programme et organisation en commun avec les asbl et la MCCS qui animeront le square Molenwest.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 03.

Lancement et communication d'un appel à projets Molenwest pour un montant total de 50.000,00€ en partenariat avec le CQD APO.

Organisation d'un jury et approbation par le collège le 02/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 20.500,00€ à 3 asbl : D'Broej Centrum West (enveloppe CRU), Trait d'Union et la J (enveloppe CQD).

– XXIX.3. CRU 5 – HEYVAERT – POINCARE

Volet socio économique :

Approbation des conventions de subvention visant à soutenir les 15 asbl/services communaux sélectionné.e.s (9 sur l'enveloppe communale et 6 sur l'enveloppe intercommunale) lors de l'appel à projets lancé le 02/12/2018 en collaboration avec la commune d'Anderlecht et la ville de Bruxelles.

Rédaction d'un CSC relatif à la mission d'une fresque avec un processus participatif sur la paroi de délimitation de la parcelle 5-5b Quai de l'industrie. Sélection de l'artiste Camille Meslay pour effectuer cette mission avant mai 2020.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 05.

Lancement et communication d'un appel à initiatives citoyennes pour un montant de 30.000,00€.

Organisation d'un jury et approbation par le collège le 02/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 16.366,55€ à 3 asbl : Recyclart, Damaged Goods et Collectif au quai en association avec une habitante.

A1.d Parc de la Sennette (Petite Senne) Tronçon D : Liverpool – Compas / A7 Logements et équipements
Rue de Liverpool 43A-43B :

Suite à la décision du Conseil communal du 19/02/2020, le service technique du Département Infrastructures et Développement urbain a commencé les négociations en vue de l'acquisition du bien sis rue de Liverpool 43. Le programme du CRU 5 prévoit pour ces opérations une cession d'une partie du bien à Bruxelles Environnement pour la réalisation du tronçon D du Parc de la Sennette et l'autre partie à la SLRB en vue de la réalisation de logements sociaux.

B1 Logements Quai de l'Industrie 5-5b :

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un immeuble de 6 logements et d'un équipement Casco, sis quai de l'industrie 5 et 5b à Molenbeek-Saint-Jean.

Réception des candidatures : 28/05/2020 (3 candidatures).

Sélection des candidats : 16/07/2020 (2 candidats)

Demande d'offre : 27/07/2020

E.1. Acquisitions Zone Heyvaert:

A la demande de la Commune de Molenbeek, la région (Régie Foncière) a fait usage de son droit de préemption au date du 19/12/19 pour acquérir le bien sis rue Heyvaert 59-61 avec le budget de l'opération E.1 "Acquisitions Zone Heyvaert". La Commune en a été informée via un courrier du Ministre-Président d.d. 1er avril 2020. La Région a imposé à la Commune de se charger de la gestion du projet. Dans ce but, le Conseil du 17/06/2020 a approuvé la convention d'occupation précaire entre la Sprb Direction Facilities (régie foncière) et la Commune de Molenbeek.

Rédaction d'une convention d'occupation entre la Commune et Casablanca asbl / Casanovo scrl-fs afin d'activer le lieu dès septembre 2020.

– XXIX.4. CRU 6

– **XXX. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE RENOVATION URBAINE**

Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a attribué le 5 mars 2020, un nouveau subside aux communes sur le territoire desquelles se déroulent un programme de contrat de rénovation urbaine. Ce subside sert à financer une personne chargée spécifiquement de la mise en œuvre des programmes des contrats de rénovation urbaine et du suivi des procédures mises en places par la Région en terme d'évaluation des projets financés.

B. VOLET 5B CONTRATS DE QUARTIER (SOCIO - ECONOMIQUE) ADMINISTRATIF ET FINANCIER

– **I. INTRODUCTION**

Les missions

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division administrative est composée de 2 services, à savoir le service 'marchés publics' et le service 'administratif, financier et socio-économique'.

Le service 'marchés publics' est en charge principalement de la passation des Marchés Publics pour le Département au-dessus de 30.000€ HTVA, plus précisément :

- pour les marchés de service : sélection des candidats et des adjudicataires, attribution du marché à un soumissionnaire, commandes aux bureaux d'étude en vue de la rédaction du CSC des travaux, élaboration des critères de sélection, de réduction et d'attribution en collaboration avec la Division Technique... ;
- pour les marchés de travaux : rédaction de la partie administrative des CSC (adjudication ou appel d'offres ouvert ou restreint, procédure négociée avec ou sans publication, procédure négociée directe), collaboration administrative pour la partie technique rédigée par la Division technique, attribution des marchés ... ;
- rédaction des clauses administratives, des rapports d'analyse, des délibérations du Collège et du Conseil Communal en matière de Marchés Publics.

Le service 'administratif, financier et socio-économique' est en charge du suivi administratif, financier et socio-économique des projets développés au sein du Département, plus précisément :

- gestion des subsides : constitution des dossiers de demande de subside en collaboration avec la Division technique, suivi des procédures liées aux subsides (conventions avec les pouvoirs subsidants et éventuellement les bénéficiaires, ...), justificatifs, droits constatés, ... ;
- suivi administratif : rédaction de courriers, rédaction de délibérations pour le Collège et le Conseil Communal... ;
- suivi financier des projets : tableaux de suivi financier, suivi des factures, rédaction de bons de transmission, rédaction de Collèges pour les engagements et Conseils pour les modes de financement... ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA ;
- suivi des projets socio-économiques : réunions de partenariats, appels à projets, rédaction de conventions, recherche de partenaires pour les infrastructures créées et les occupations temporaires, lancer et suivre des marchés de faible montant en dessous de 30.000 € HTVA (fiche technique, bons de commande,..) ... ;
- participation et communication : commissions de quartier, inaugurations des infrastructures, processus participatif au niveau des projets...

La Division 'suivi technique' est composée du service 'suivi technique' et du service 'voirie'.

Le service 'suivi technique' assure les missions suivantes dans le cadre du suivi de projets depuis la phase acquisition d'un terrain ou d'un bien jusqu'à la réception définitive des travaux :

- suivi des acquisitions en collaboration avec le service des Affaires juridiques ;
- participation à la désignation de bureaux d'études en collaboration avec le service marchés publics (marchés de services) ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour l'élaboration d'un Contrat de quartier ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de rénovation ou de nouvelle construction au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- participation à la désignation d'entrepreneurs en collaboration avec le service marchés publics (marchés de travaux) ;
- suivi des entrepreneurs désignés pour la mise en œuvre de projets de rénovation ou de construction (suivi de chantier) ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA (travaux, fournitures, services).

Le service 'voirie' assure les missions suivantes :

- la signalisation des chantiers en voirie ;
- la signalisation relative aux interventions urgentes ;
- la gestion du stock de matériel de signalisation routière ;
- la gestion du mobilier de voirie (en ce comprises les clefs des potelets et bornes) ;
- la signalisation des festivités en voirie ;
- l'affichage communal ;
- les « autorisations de voirie » ;
- placement d'interdictions temporaires de stationnement en cas de déménagement, festivité,... ;

- placement de containers, échafaudages grues sur le domaine public ;
- interventions en domaine public pour les chantiers de voirie, l'intervention des impétrants, ... ;
- Extension du réseau électrique, gaz, eau, égout et de télécommunication, placement d'armoires ROP (armoires pour équipements télécom) ;
- Mobilier Urbain – Installation d'abribus ;
- Gestion d'un guichet accessible au public ;
- Gestion des taxes d'occupation de voirie (conteneur, échafaudage, grue,...) ;
- Gestion des taxes via le système OSIRIS ;
- Participation aux états des lieux de voirie et leur suivi ;
- Suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de réaménagement de voirie au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- Gestion de l'éclairage public : Suivi de la rénovation et de la construction des équipements en éclairage public des voiries communales, avec l'intercommunale SIBELGA
- Gestion des égouts publics : Suivi et coordination de la rénovation et de la construction des équipements d'égouts en voiries communales, avec l'intercommunale HYDROBRU
- Gestion des concessionnaires : Coordination et suivi des interventions des concessionnaires en voiries communales.
- Gestion de travaux de voirie hors concessionnaire : Suivi et coordination de dossiers et chantier de réaménagement de voirie via emprunts, subsides, PTI,...

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division 'administrative' du département Infrastructures & Développement Urbain compte 17 personnes. La Division technique du département Infrastructures & Développement Urbain compte 34 personnes.

– **II. BATIMENTS - Général**

Ateliers Communaux

Lancement du marché de service pour la démolition et la reconstruction des ateliers communaux.

– **III. ADMINISTRATION CENTRALE**

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. La construction a été achevée et la réception finale a eu lieu le 8 juillet 2020.

Le mobilier de la Maison de la Nature a été retiré du projet pendant la phase d'exécution. Le marché a été attribué en décembre 2018 et les travaux ont été provisoirement livrés le 13 janvier 2020.

Justice de Paix

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la rue du niveau 7 : Réception provisoire mai 2019.

– **IV. VOIRIES COMMUNALES**

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Les travaux ont été commandés en mai 2019. Les négociations avec CityDev concernant l'acquisition de la parcelle ont été achevées. Le conseil d'approbation du Procès-verbal de bornage et de division réalisé par C² Project doit à priori avoir lieu en Aout 2020.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerde. Une convention avec la Commune de Koekelberg a été approuvée. Les travaux ont été commandés en juin 2019. Les travaux ont débuté le 7 Octobre 2019. La réception provisoire a eu lieu le 18 Décembre 2019. Une inauguration a également eu lieu ce jour là.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue des Bougainvillées. Les travaux ont été commandés en avril 2019. Les travaux ont débuté le 16 Septembre 2019. La réception provisoire a eu lieu le 29 Novembre 2019. L'inauguration a eu lieu le 13 Novembre 2019.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbosch. Les travaux ont été commandés en avril 2019. Des tests d'infiltration ont été réalisés en collaboration avec un facilitateur eau de l'IBGE dans l'optique d'une gestion des eaux pluviales. Le procès verbal de bornage et de division en vue de l'acquisition de la parcelle appartenant à Real Estate est en cours.

Réaménagent du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de travaux ayant pour objet l'aménagement d'une piste cyclo-piétonne sur la rue Alphonse Vandenpeereboom.

La région a donné son accord pour subventionner le projet à hauteur de 500.000 €.

Les travaux se sont achevés avec succès. L'inauguration a eu lieu le 15 Juillet 2020.

Marché stock relatif au placement de bornes escamotables sur le territoire communal

Le présent marché a pour objet le placement de bornes escamotables en vue d'assurer la gestion du stationnement sur des zones sensibles au stationnement sauvage.

La première borne a été placée devant la place Voltaire suite à la demande de nombreux riverains.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

Le placement des coussins berlinois permet de ralentir la vitesse des automobilistes. L'organisation est mise en place en étroite collaboration avec le service Mobilité.

Les coussins suivants ont été placés :

- 4 coussins berlinois en béton sur Edmond Machtens particulièrement au niveau de l'Ecole Augusta Marcoux ainsi qu' à proximité de la station Beekant.
- 10 coussins berlinois vulcanisés sur la rue Vandenpeereboom

Sentier de Raedt

Une convention avec Bruxelles-Environnement (IBGE) a été passée en 2018. Les travaux ont eu pour objet le réaménagement d'une allée dans le parc du scheutbosch afin d'améliorer la circulation piétonne et cycliste.

La réception provisoire a eu lieu le 30 Juin 2020.

Réparation du pavage sur le territoire communal

Ces travaux concernent principalement la réparation des dégâts ponctuels en trottoir. Ils ont été réalisés sur les rues suivantes :

- Rue de l'Indépendance
- Rue des béguines

Marché stock à lots relatif à l'entretien et à la refecton des trottoirs et asphalte et plantation d'arbres

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux d'entretien de voiries sur le territoire communal ainsi que la plantation d'arbres.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Sémence/ Boulevard Edmond Machtens
- Aménagement de bacs à arbres en béton sur la rue Pierre Victor-Jacobs
- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Ransfort/ Jubilé
- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Van Malder/ Quatre-vents
- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Géomètre/Tamaris
- Réaménagement complète de la rue de l'Ecole
- Réaménagement du trottoir de l'Avenue du Sippelber (Troncon Fuschsias – Ecole Serge Creuz)

Marché de service relatif à des missions d'études de réaménagement de voiries et de mobilité

Le présent marché a pour objet la désignation d'un bureau d'études en vue d'accomplir certaines missions relatives à la réalisation de plans détaillés, levés topographiques, etc.. ou autres missions jugées nécessaires par le pouvoir adjudicateur.

Plusieurs missions ont été réalisées jusqu'à présent notamment :

- Les demandes de subsides dans le cadre de la sécurisation de carrefours sur le territoire communal
- La réalisation de plans pour plusieurs projets à venir sur le territoire communal
- La réalisation de tests d'infiltrations sur l'Avenue du Scheutbosch
- Prestations en régie pour les réunions riverains

Marché de travaux relatif à l'entretien des fontaines du territoire communal

Ce marché a pour objet l'entretien des fontaines à eau sur le territoire communal. La fontaine située sur la place communal bénéficie d'un entretien régulier. D'autres entretiens sont planifiés avec l'entrepreneur.

Marché de travaux relatif à l'entretien des mats situés sur le territoire communal

Ce marché a pour objet la mission d'entretien des différents mats placés sur le territoire communal.

– V. SIGNALISATION ROUTIERE

Fourniture de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain.

Les livraisons du mobilier urbain sont en cours suivant les besoins des services signalisation et pavage.

Marquage routier

Ces interventions concernant le placement de marquages f4a afin de pouvoir sécuriser les abords des écoles ainsi que les A23 pour le rappel des zones 30 ont été réalisées.

A ce stade, le rafraîchissement de tous les passages piétons du territoire communal est en cours.

– VI. PARKING COUVERT

Parking J.B. Decock

Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.

– **VII. ECLAIRAGE PUBLIC**

L'éclairage public de cinq artères de la Commune a été remplacé par Sibelga.

– **VIII. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**

Ecole 1

Démolition reconstruction du bâtiment situé rue des Quatre Vents. Convention proposée par Igretec sur base d'une estimation de 3.000.000€ concernant un contrat d'auteur de projet – mission complète + un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elaboration du programme en cours, en collaboration avec les responsables des écoles Rose des Vents et Windroos et de l'Instruction publique. Etude réalisée par IGRETEC dont la première esquisse a été validée le 03/03/2020 avec maintien partiel des bâtiments et dont la nouvelle esquisse a été présentée le 16/07/2020 pour une démolition complète.

Le marché de travaux est prévu pour février 2021.

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales ainsi que la remise à neuf de la corniche et de la verrière remplacée par des panneaux polycarbonates. Montant estimatif 261.711 EUR HTVA.

Remise des offres le 13 août 2018.

Début des travaux 3 juin 2019. Fin des travaux le 17/12/2019, actuellement en période de garantie.

Travaux financés par Bruxelles Pouvoirs Locaux dans le cadre du PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie). La réception provisoire a eu lieu le 17/12/2019.

School 1 « Windroos » :

Marché de service relatif à la mission d'auteur de projet pour la rénovation lourde d'un entresol en garderie et de combles en locaux pour la School 1 « Windroos », sise rue de Courtrai n°52 : en arrêt depuis 2013.

Relance du projet avec Delice Architectes en 2019

Marché de travaux relatif à la rénovation de sous-sol et combles publié en Juin 2020 : dans l'attente de la remise des offres et analyse pour attribution à la fin de l'année 2020.

Démarrage des travaux prévu début 2021

Ecole 5

Attribution des travaux à l'entreprise générale « GTC Build » relatif à la rénovation d'une salle de gymnastique, des vestiaires et des douches pour un montant de 320.121,40 € TVAC.. Le démarrage du chantier est prévu pour le 17 août 2020.

Ecole 8-9

Attribution de la mission d'étude à IGRETEC en vue de la réalisation d'une rénovation lourde avec démolition et reconstruction de locaux de l'Ecole 8-9. Le bureau d'étude IGRETEC est actuellement occupé dans la réalisation du permis d'urbanisme et dans la réalisation des documents de marché pour l'attribution des travaux. Le budget estimé pour les travaux est de 3.300.000,00 €.

Ecole 10

Attribution de la mission d'étude à IGRETEC en vue de la réalisation de la démolition et de la reconstruction du bâtiment sis rue Ransfort 66 pour l'agrandissement et d'extension de l'école 10 et de la rénovation des bain public au sous-sol sis Ransfort 76, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Budget travaux estimé: 3.000.000,00€ TVAC

Honoraire BE : 363.000,00€ TVAC

Ces aménagements permettraient de supprimer les classes modulaire qui se trouvent dans la cour de récréation et de libérer ces espaces.

Le bureau d'étude IGRETEC est actuellement occupé dans la réalisation de l'avant projet.

Un contact a été pris avec le propriétaire de la rue Ransfort 76 pour lui proposer le rachat de la partie arrière de sa propriété afin d'agrandir l'école et de créer une salle de gymnastique.

Ecole 13

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport Beudin par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales et remplacement des lanternes. Montant estimatif 198.773 EUR HTVA.

Remise des offres prévue le 13 août 2018.

Début des travaux 3 juin 2019. Fin des travaux le 17/12/2019, actuellement en période de garantie.

Travaux financés par Bruxelles Pouvoirs Locaux dans le cadre du PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Énergie). La réception provisoire a eu lieu le 17/12/2019..

Attribution de la mission d'étude à DMVA en vue de la réalisation de la démolition de l'ancien bâtiment communal des électriciens afin de concevoir une extension de l'établissement scolaire n°13. Le bureau d'étude DMVA est actuellement occupé dans la réalisation du permis d'urbanisme et dans la réalisation des documents de marché pour l'attribution des travaux.

Un marché de faible montant pour la réalisation de l'inventaire destructifs amiante est également en cours.

Ecole 18 « Petite Flûte »

Marché de travaux ayant pour objet l'extension de l'école par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que la construction d'un préau. La réception provisoire a eu lieu le 5 septembre 2018 et la réception définitive est prévue pour le 5 septembre 2020.

Korenbeek « ex école 18 »:

Commencement de l'étude du programme relatif à la construction d'une nouvelle école et à la rénovation du château.

School Ket&CO (Windekind)

- Le permis d'urbanisme pour la construction de l'école a été obtenu le 20 juillet 2018.
- La mission d'auteur de projet est assurée par B612 Associates & OSKAR architecten.
- Le marché de travaux pour l'ensemble de la construction de l'école (phase 1 et 2) a été attribué à la firme BPC.
- Les travaux ont été scindés en 2 phases pour permettre l'occupation la plus rapide de l'école et pour optimiser le planning étant donné les contraintes existantes (une partie du site étant occupé par l'école temporaire en classes conteneurs).
- La phase 1 forme donc l'essentiel de l'école. Elle se compose de l'ensemble des classes, locaux administratifs, sanitaires, salle de sport, aire de jeux et de la cour de récréation des classes de maternelle.
- La phase 2 est composée de la salle polyvalente, d'un bloc sanitaire et de la cour de récréation principale.
- Les travaux de terrassement et de dépollution des terres pour la phase 1 ont été réalisés du 05 août 2018 au 10 septembre 2018 en vue de commencer les travaux de construction. Les travaux de construction de la phase 1 ont débuté le 10 septembre 2018 et se sont achevés vers la fin du mois de juillet 2019.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- L'école temporaire a été vidée et tout le contenu a été transféré vers les nouveaux locaux du 1 juillet 2019 au 05 juillet 2019 par les ateliers et les déménageurs communaux.
- Les classes conteneurs ont été déconnectées et évacuées du site de la phase 2 du 15 juillet 2019 au 05 août 2019.
- Entre temps, une procédure négociée directe avec publication préalable a été lancée pour le marché d'excavation et de dépollution de la phase 2. Le marché a été attribué à la firme aclagro et les travaux ont été commandés début août 2019.
- Les travaux de terrassement et de dépollution de la phase 2 ont débuté 06 août 2019 et sont actuellement en cours d'exécution.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.

- Les travaux de construction de la phase 2 ont été terminés.
- La réception provisoire de l'ensemble des travaux (phase 1 et 2) a eu lieu au mois de mars 2020.
- La réception définitive est prévue le 14 mars 2022.

Préaux Ecole n°1, n°5, n°9, n°11, n°12, n°13, n°16

Construction de préaux dans les cours de récréation de 8 écoles : Marché de service pour la mission d'auteur de projet. Le bureau d'architecture « Ptarchitecten » est occupé sur l'avant-projet détaillé en vue de déposer le PU. L'avant-projet a été soumis au collège pour approbation, et un accord du CECP a été obtenu le 19 juin 2019 pour le subsidie dans le cadre du PPT de la FWB.

Documents du permis transmis à l'urbanisme, obtention du permis prévu pour 08/2020

Le début des travaux est prévu pour la fin 2020.

Ecole 11

Rénovation lourde d'un pavillon scolaire et de divers locaux de l'école communale qui intègre le réfectoire, la salle de sport, la rénovation et l'extension de la direction.

La rénovation lourde comprend également, les trois classes maternelles de l'école 12.

Réception provisoire accordée le 1er juin 2018.

Réception définitive était prévue pour le 29 mai 2020, levée de remarques en cours.

BuitenSpel

Travaux relatifs au réaménagement des cours de récréation dans le cadre du programme Buitenspel sur le terrain des écoles communales néerlandophones : De Knipoog, Windroos, De Boomhut, Paloke.

Marché de travaux attribué à l'entreprise D.S.V.

Travaux subsidiés par la VGC

– **IX. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

Sans objet

– **X. JEUNESSE**

Sans objet

– **XI. CULTURE**

Château du Karreveld

- Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures : Attente des subsides

- Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la transformation et l'aménagement de 2 classes modulables et sanitaires sur le site du château du Karreveld sis avenue Jean de la Hoese 3, 1080 Molenbeek-Saint-Jean : désignation d'un auteur de projet en cours.

Bureau d'étude auteur de projet désigné : ADAM-RIPET Architectes sprl.

Budget des travaux estimer : 105.000,00€ HTVA (TVA 21% soit 127.050,00€ TVAC)

Avant-projet approuvé par le Collège en date du 22 février 2019.

Permis d'urbanisme introduit le 04 avril 2019.

Extension de mission auteur de projet approuvé par le Conseil en date du 10 juillet 2019.

Remise de l'offre de l'extension de mission pour le 06.08.2019.

Attribution des travaux à FAKANE s.p.r.l. pour un montant de 149.039,25€ TVAC

Attente du Permis d'urbanisme

- Master plan du château du Kareveld.

– **XII. MAISON DES CULTURES ET DE LA COHESION SOCIALE**

Sans objet

XIII. MUSEE COMMUNAL

- Marché de travaux et de services qui a pour objet l'aménagement intérieur du Musée communal,
- Marché de services à lots séparés ayant pour objet la conception et la production d'éléments de médiations à intégrer dans le musée communal.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 2 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et l'installation de vitrine dont la réception définitive a été accordée le 29/05/2019 et de matériel audiovisuel dont la réception définitive a été accordée le 17/05/2019.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 3 : Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un conditionnement d'air y compris l'aménagement d'un local technique RF pour le musée communal. La réception définitive a été accordée le 24/10/2018.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 4 : Marché de travaux ayant pour objet la fourniture, la fabrication et le placement des structures muséographiques comprenant cimaises, socle et vitrine d'éclairage pour le musée communal. La fin des travaux réalisés en novembre 2017. Réception provisoire accordée le 26/10/2017 et réception définitive le 26/10/2019.

– XIV. INSTALLATIONS SPORTIVES

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » de la salle de sport du Sippelberg.

Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales :

Réception provisoire accordée le 24 mai 2018.

Réception définitive le 20/08/2020.

Salle de sport Ecole 14

Projet arrêté pour changement de programme. Salle de sport plus grande plus un parking à prévoir.

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un bâtiment comprenant une salle de sport destinée aux écoles environnantes et à la collectivité en dehors des heures scolaires, un logement de concierge, ainsi qu'en variante exigée, un parking (de voitures) de minimum 30 places.

Publication de l'avis de marché en date du 28 mai 2020.

Réception des candidatures en date du 29 juin 2020.

Le projet est en phase d'analyse des candidatures et rédaction du rapport d'analyse.

Salle de sport Louis Namèche

Cahier des charges réalisé pour la rénovation de la toiture, des sanitaires, du revêtement de sol de la salle de sport et du changement de l'ascenseur du complexe Louis Namèche à Molenbeek-Saint-Jean, 93 rue Van Kalck. Le cahier des charges et métré a été fait en 2 LOTS.

Collège d'attribution le 21.11.2019 pour le lot 1.

Collège d'attribution le 09.07.2020 pour le lot 2.

En attente de subsides PTIS, échéance le 31/12/2020.

Travaux prévus pour le début de l'année 2021.

Construction de l'annexe et la rénovation des parkings Louis Namèche

La construction de l'annexe à la salle de sport Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et de la rénovation des parkings Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et rue Charles Malis à Molenbeek-Saint-Jean.

Le projet est reparti sur 3 sites distincts : l'extension, le grand parking et le petit parking.

Le permis d'urbanisme en cours.

Travaux prévus pour le début de l'année 2021.

Site Sippelberg et Pevenage

Création de salles de sports, rénovation des vestiaires et des buvettes, réaménagement et refectio des terrains de foot de hockey et d'athlétisme.

Commande faite en MFM.

Installation des équipements street work-out

Projet d'installation des équipements street work-out dans les emplacements suivants :

- Street work-out 1 : Rue d'Ostende/Courtrai/Delaunoy
- Street work-out 2: Espace Pirron, Rue EvaristePierron.
- Street work-out 3: Place de la Duchesse

Budget estimé pour un montant de 71.995,00 € TVAC. Demande de subside PROXI 2020 de 44.625,00 € TVAC introduit et en attente d'obtention.

Introduction des permis prévu pour Octobre 2020.

- XV. PARCS ET ESPACES VERTS

Le parc Marie-José

- Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé
- Remplacement des clôtures et portails : Chantier terminé

Parc des Etangs Noirs

Extension et réaménagement du parc existant dans le cadre du Politique de la Ville (2017-2020) et du CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers.

Parc Place J.B. Decock

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Parc Arc en Ciel

Le marché de service relatif à la revitalisation du parc a été réalisé en avril 2019

Parc des Muses

Permis accordé le 17 avril 2018 pour la construction d'un street workout dans le parc des Muses

Réalisation d'un marché à faible montant pour un budget de 20.661,16€ HTVA (TVA 21% soit 25.000,00€ TVAC)

Accord de subside de Bruxelles pouvoirs locaux pour le PTIS proxy à 100% de 25.000,00€

Attribution des travaux à OFS b.v.b.a. pour un montant de 16.599,32€ TVAC

Réception provisoire le 11 décembre 2019

Parc de La Fonderie

Projet de réaménagement du parc.

- Marché de service pour la désignation du bureau d'études pour la réalisation du projet prévu pour Novembre 2020.
- Introduction du permis du permis d'urbanisme prévu pour Février 2021
- Marché des travaux : désignation de l'entreprise prévu pour Mars 2022

Le budget total prévu est de 1.261.670,50 € TVAC dont une demande de subside CLM (Contrat Locaux de Mobilité) a été introduit pour un montant de 130.000,00€ TVAC et il sera inclus dans le budget de Politique de la Ville 2021-2025 dont le montant est à déterminer.

Parc Vandermaelen 54 « Pocket Parc »

Projet de réaménagement d'un chancre sur le coin de la rue vandermaelen et quai du charbonnage pour en faire un petit parc.

Etude en cour avec les riverains.

– **XVI. BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE**

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

- Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales) relative à la reconstruction et à l'agrandissement d'une nouvelle bibliothèque sur le site de l'ancienne bibliothèque existante. Phase réalisée en 2016/2017.
 - Marché de travaux :
- Réception provisoire : 23/06/2020
-Levées des remarques : septembre 2020
-Oeuvre d'art : terminée et placée le 30/06/2020

– **XVII. BIBLIOTHEQUE NEERLANDOPHONE**

Sans objet

– **XVIII. MAISON DE QUARTIER**

Maison des Quatre-Vents 55

- Marché de stock géomètre utilisé
- Marché de stock Ingénieur en stabilité utilisé
- Marché pour les essais de sol utilisé
- Marché de faible montant lancé pour l'attribution du bureau d'études en techniques spéciales concernant la PEB, calcul d'installation chauffage et eau chaude sanitaire. Attribué à Enesta sprl pour un montant de 11.979,00 € TVAC inclus dans l'article 9220/724/60.
- Dossier d'adjudication en cours.
- Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde et construction d'une annexe prévue pour approbation du Conseil en Septembre 2020.
- Attribution de l'entreprise en Décembre 2020.
- Introduction du permis d'urbanisme prévu pour Octobre 2020.
- Budget total prévu 385.000 € TVAC

– **XIX. CRECHES COMMUNALES**

Crèche Louise Lumen

- Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'une nouvelle ventilation des locaux de la crèche. Les travaux se sont terminés en juillet 2017.
- Mise aux normes demandée par le SIAMU, réception provisoire accordée le 06/12/2017.
- Mise aux normes complémentaire, demandée par le SIAMU
Mission de B&G architectes prolongée, travaux attribués à Troubleyn BVBA. Réception provisoire accordée le 26/11/2018
Réception définitive prévue le 10/09/2020

Crèche L28, Dubrucq 224

Reception définitive accordée le 14/02/2019. Suivi du contentieux.

Crèche Petite Senne 1 rue Vandermaelen

Voir XXIII. Petite Senne 1

Marché faible montant pour le placement d'une hotte dans la cuisine, prévue pour le mois de septembre 2020

Construction d'une crèche néerlandophone de 84 places rue Ulens 40/44.

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 72 places rue de Liverpool 24.

Voir XXVI. CQD Petite Senne et XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 84 places quai des Charbonnages...
Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche néerlandophone de 45 places rue de Lessines 37-39
Voir XXVI. CQD Autour de Parc de l'Ouest

– **XX. SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE**
Sans objet

– **XXI. PROPLETE PUBLIQUE**

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde du bâtiment avant des Propretés Publiques :
Chantier en cours. Réception provisoire prévue fin 08/2017.

La réception n'a pas eu lieu en aout 2018. Trop de malfaçons subsistaient et les dossiers (as built, etc.)
n'étaient pas en ordre.

Un constat de manquement pour défaut d'exécution a été envoyé à l'entreprise en novembre 2017.

La commune a sollicité l'intervention du tribunal de première instance de Bruxelles en décembre 2017, afin
de faire reconnaître toutes les malfaçons et tous les manquements empêchant la réception provisoire alors
que la commune devait impérativement prendre possession des lieux pour soulager le personnel de la
Propreté Publique.

Un expert judiciaire a été désigné par le tribunal et a dressé une liste de remarques, qu'il soumettra au juge
au plus tard le 15/08/2018.

Le personnel occupe les lieux depuis janvier 2018.

La réception provisoire n'a pas été effectuée, mais la commune a les clés du bâtiment et la reprise des
énergies a été effectuée. Certaines remarques ont été levées, Réunion prévue avec l'expert judiciaire le
05/10/2020 pour envisager la réception provisoire.

– **XXII. CIMETIERE**

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité) relative à la
restauration des Galeries funéraires (classées) du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Marché de travaux qui a pour objet la restauration des Galeries funéraires.

Phases réalisées en 2015-2016 : phase exécution, réunion de coordination avec divers services
communaux, réception provisoire 25 avril 2016.

Contact avec le bureau d'étude au sujet de subsides additionnels relatif au marché de travaux et de
services.

Suivi de petits travaux liés aux remarques formulées lors de la réception provisoire.(25/04/2016)

Travaux de réparation (coupole :infiltrations d'eau) en septembre 2020.

Réception définitive :septembre 2020

– **XXIII. PATRIMOINE PRIVE**

Le Dôme

Rénovation et la transformation de l'établissement : les travaux ont débuté en mai 2019, fin des travaux le
29/05/2020. En période de garantie

Ransfort 40

Construction de logements à la rue Ransfort, 40 :

Réception définitive le 29/08/2019.

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues
Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Une prise de possession partielle a été accordée par la commune le 03 juin 2016. Celle-ci concerne l'espace public (allée verte) et la façade du bâtiment Stevens dont les travaux sont exécutés. La visite de réception provisoire des parties : bureaux, parking et logements a eu lieu les 29 et 30 juin 2016. Phase de levée des remarques pour réception définitive : en cours
Réception définitive refusée le 01/10/2018
Présentation par le bureau d'étude en techniques spéciales des mesures à prendre en matière de qualité de l'air le 07/09/2020. Réception définitive prévue le 08/09/2020.

Hotel Belvue

- Réception définitive refusée : nombreuses malfaçons et avaries ;
- Affaire en justice.

Rue de la Campine 26 : Construction d'un nouveau bâtiment de logements intergénérationnels
Réception définitive prévue pour juin 2021.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand
Suivi du contentieux.

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen
Réalisation du décompte final. Marché faible montant pour l'installation d'une hotte de cuisine. Montant estimé : 20.000EUR TVAC. Seul l'entreprise Balcaen a remis pris pour 27.072 €. Approbation du budget par le conseil, Début des travaux estimés septembre 2020. Durée des travaux 45 jours calendrier.

Bâtiment J Schols

Bâtiment situé rue Joseph Schols 4. Création d'un centre de compétence.
Initialement intégré dans le programme du Contrat de Quartier Rive Ouest, cette opération a été réintégrée dans le cadre du programme Politique des Grandes Villes 2009-2010-2013-2014 et Politique de la Ville 2015 et 2016.
L'objectif du projet du Centre de Compétences est de mettre en place des formations à la disposition des demandeurs d'emploi et aux personnes qui bénéficient des allocations du CPAS.
En période de garantie de 2 ans, la réception définitive est prévue pour le 9 avril 2021.
Bail emphytéotique en cours avec le CPAS.

Pythagoras

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Osier 15 « atelier communaux »

Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la démolition et de la reconstruction des ateliers communaux sis rue des Osiers 15 à Molenbeek-Saint-Jean.
Réception des offres des bureaux d'étude le 07 septembre 2020.

Intendant 63-65

Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue d'isoler la toiture, les façades et remplacement des châssis sis rue de l'Intendant 63-65 à Molenbeek-Saint-Jean.
Rédaction du cahier des charges pour la mission de service.

Jean Dubrucq 172 à 178

Marché de services de faible montant pour une mission d'étude de faisabilité en vue d'aménager le service pavage et « Mastock » dans le bâtiment sis Avenue Jean Dubrucq 172 à 178 à Molenbeek-Saint-Jean.
Rédaction du cahier des charges pour la mission de service.

– XXIV. VOLET 2 - Développement Immobilier

- Quai de l'Industrie 5/5b : la vente n'a pas pu être réalisée comme volet 2 dans le cadre du CQD Ecluse St-Lazare, la parcelle est à présent intégrée dans le CRU5 comme opération B1 : Logement.

- Chaussée de Ninove 122 (signature acte authentique le 16 avril 2018). Permis d'urbanisme accordé le 23 mars 2020. Elaboration du dossier d'adjudication par l'investisseur.
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ : Réception provisoire accordée le 8 novembre 2019.
- Quai du Hainaut 23. Dossier en phase de permis d'urbanisme.
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Co-housing Malder – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.
- Habitations Vandenpeereboom – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest

– **XXV. CONTRAT DE QUARTIER DURABLE**

– **XXV.1. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »**

- Coût total du CQD : 23.239.704,80€ (19.960.416,65 € en investissement projet brique, 3.055.368,00€ en opérations socio-éco et 199.000,00€ en frais d'étude programme de base et frais de personnel en années 5 et 6) prévus dont 11.000.000 € part régionale, 578.947,38 € part minimale communale et le reste en cofinancements (Beliris, Feder, PGV, FRBRTC, Cocof, ...) et fond d'emprunt communal.
- Le Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II s'est clôturé le 31/10/19 avec la remise des derniers justificatifs financiers. Le décompte final ne nous est pas encore parvenu.
- Dans le cadre du volet brique, le suivi a impliqué principalement l'exécution des chantiers relatifs aux différentes opérations de rénovation / constructions neuves ainsi que la réception provisoire, voire définitive de certains d'entre eux.
- De manière générale, un travail continu a été fait pour tenir à jour les tableaux financiers et les états d'avancement, transmettre les documents utiles aux pouvoirs subsidiant (Feder, Beliris, Cocof, PGV, Région CQD) et les rencontrer afin de clôturer le contrat de quartier.

POLE RUISSEAU - SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Date de commencement du chantier : 03/04/2017.

Le projet a été lauréat Be.Exemplary 2018.

Suite au sinistre incendie du 18 février 2018 du magasin de meubles voisin au chantier, sis Quai des Charbonnages n°88 à 1030 Molenbeek-Saint-Jean, le chantier a dû être temporairement arrêté. Le chantier a repris après que les travaux de démolition du bâtiment incendié ont été effectués, enregistrant un retard sur le planning des travaux.

Le chantier a également pris un retard considérable suite à des difficultés techniques rencontrées par l'entrepreneur. L'entrepreneur prétend que la responsabilité de ce retard ne lui incombe pas et accuse le bureau d'architecture d'avoir fourni des plans trop vagues.

Fin des travaux prévue en octobre 2020.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020). Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des quartiers.

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

- La Région (Bruxelles Mobilité) a la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

- Le mobilier urbain est pris en charge financièrement par l'enveloppe du Contrat de Quartier.

POLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

Réception provisoire le 12/07/2019 refusé par le collège. Visite de pré réception le 19/08/2019 et date de RP le 22/08/2019.

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Eurovia

- Justificatifs envoyés à la Région en vue du décompte final.

– XXV.2. Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne ne se trouve plus dans la phase d'exécution depuis 2019 mais dans la phase de mise en œuvre, ce qui implique que les projets socio-économiques sont cloturés et que, pour les projets « briques », les entreprises qui vont exécuter les travaux, ont été désignées.

Puisque le CQD ne se situe plus dans la phase d'exécution, il n'y a plus de commissions de quartier et d'assemblées générales. Un événement a quand même été organisé le lundi 20 janvier 2020 à l'occasion de la pose de la première pierre pour les projets dans et autour de la Grande Halle.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation et de construction, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de € 28.223.020,51 dont :

- € 8.581.114,62 de part régionale ;
- € 736.378 de part communale ;
- € 880.000 de PdV ;
- € 3.125.000 de financement Beliris ;
- € 12.501.390,20 de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC, Bruxelles Mobilité, COCOF, VGC, Be Exemplary) ;
- € 2.399.137,68 d'emprunts.

Projet « Grande Halle »

Le chantier à démarrer le 13 janvier 2020 et la durée du chantier est de 700 jours calendrier. La fin des travaux est donc prévue fin octobre 2021.

Opération 1.A1 Jardin d'hiver

Opération 1.A2 Espace public

Opération 1.A3 Réaménagement quai de l'Industrie

Opération 1.F2 Crèche Liverpool

Opération 1.A1 : Le projet prévoit la transformation d'une halle industrielle (« la halle Libelco ») en un espace public, la restauration de la structure de la Halle et la remise en état du pont roulant. La Commune bénéficie d'une aide des Fonds FEDER pour ce projet ainsi qu'un subside Be exemplary.

La Halle Libelco sise quai de l'Industrie 79 a été acquise par la commune en 2017.

Fin 2018, l'occupation précaire à titre gratuit par Libelco comme décrit dans l'acte s'est terminée. Depuis janvier 2019, Libelco continue à occuper le bien en payant une indemnité de 4.300 euro par mois sur base d'une convention (approuvée par le Conseil du 17/12/2018) et d'avenants pour prolonger l'occupation jusqu'au début du chantier (approuvé par le Conseil du 20/03/2019).

Opération 1.A2 : Le projet prévoit l'aménagement d'un nouvel espace public verdurisé. Cet espace reliera la Halle à la rue Heyvaert. Une ancienne cheminée industrielle de 30 m de haut (acquise le 14/02/2020) constituera un signal visuel important pour le quartier.

Opération 1.A3 : Le projet prévoit le réaménagement du Quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool. Deux rampes permettront d'accéder au niveau de l'eau du canal et favoriseront les activités aquatiques sur le canal (kayak, barques, etc.). La commune a bénéficié d'un subside de Bruxelles Mobilité pour la réalisation de cette opération. Les travaux pour cette opération ont été adaptés suite à la demande du pouvoir subsidiant (Bruxelles Mobilité) et selon les recommandations du BKP. Une demande de permis modificatif est nécessaire. Cette mission sera confiée au bureau d'étude ZAmponse&L'esaut sous forme d'avenant à leur mission de base (subsidé par Bruxelles mobilité aussi).

Opération 1.F2 : Le projet prévoit la construction d'une nouvelle crèche pour 72 enfants francophones. La construction de la crèche bénéficie d'une aide financière de la COCOF et des Fonds FEDER ainsi qu'un subside Be exemplaire.

L'asbl Patrimoine à roulettes a remporté le marché pour la mission d'accompagnement pédagogique. Une série d'activités (visite chantier, interview, reportage photo) est programmée avec les élèves de l'école 6 durant toute la durée du chantier et si les conditions sanitaires (COVID-19) le permettent.

1.B Labo de langue, jeu et travail et 1.C4 Recyclerie:

L'emprise du projet a été revue pour l'opération 1.C4 et il est décidé d'intégrer le RDC 75 Industrie dans cette opération.

Beliris a publié l'avis de marché pour la mission d'auteur en juin 2017. Un unique marché de service a été lancé pour les deux opérations.

- Réception des candidatures : 11/09/2017 (18 candidatures).
- Sélection des candidats : 17/10/2019
- Réception des offres : 14/05/2020 (4 offres)
- Attribution du marché et conclusion du marché prévue pour novembre 2020

CyClo s'occupera de la gestion de l'opération 1.C.4.

Suite à un appel lancé en janvier 2018, Circus zonder handen (CZH) a été désigné par le Collège du 01/10/2018 pour s'occuper de la gestion de l'opération 1.B Labo Langues, Jeux et travail. Pour rendre ceci possible, la VGC et le Gouvernement Flamand contribuent chacun 400.000 euro.

L'enveloppe Beliris, qui est fermée, + les 800.000,00 euro (de la VGC et Flandre) ne suffiront toujours pas pour réaliser les programmes CyClo et CZH. Les 400.000,00 manquants sont pour le moment prévus sur fonds d'emprunt mais il est envisagé de chercher encore des subsides supplémentaires ou de les prévoir dans les charges d'urbanisme (comme prévu par le Collège du 01/10/2018).

L'occupation temporaire du bien sis Industrie 75 par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

Depuis fin juin 2019, le bien sis Industrie 83 est utilisé comme endroit de stockage par Keerpunt vzw jusqu'à fin août 2019, sur base d'une convention qui a été approuvée par le Conseil du 19/06/20. Le Conseil du 22/04/2020 a approuvé une convention d'occupation temporaire par le Collectif Holdu Up. Cette occupation est prévue jusqu'au 31/01/2021.

Projet « Industrie »

L'attribution du marché des travaux a eu lieu le 11/07/2019.

Les travaux ont commencé le 12 octobre 2019.

La fin des travaux est prévue pour le 8 octobre 2021.

Opération 1.C1 : Ateliers

Opération 1.C2A : Logements

Operation 1.C3 : Cour collective

Operation 1.C1 : Ateliers

La disposition des ateliers permettront une large communication avec le projet de la grande halle et une large façade vers le futur jardin et la rue Heyvaert.

Les futurs gestionnaires des ateliers sont :

- Wood in Molenbeek (WIM) - projet de valorisation de déchets-ressources locales (en particulier petits morceaux de bois) en les transformant en objets divers ;
- Boomerang - projets de création de nouveaux meubles à partir de déchets de bois + projet d'insertion socioprofessionnelle ;
- CyClo installera son projet Tarmac qui vise à réaliser des projets d'action qui mettent le vélo dans la ville sur un piédestal (en lien avec leur gestion de l'opération 1.C.4.).

Operation 1.C2A : Logements

L'organisation conceptuelle du projet permet d'implanter 8 logements intergénérationnels et le logement du concierge de manière rationnelle, fonctionnelle et conviviale, en 2 parties de bâtiments R+2 et R+3.

Les logements et les espaces communautaires seront élaborés dans le cadre du processus prévu et entamé par la Commune.

Le projet permet de disposer de manière variée ces logements de taille différente de manière à permettre facilement les échanges entre les occupants de type et d'âge différents.

Operation 1.C3 : Cour collective

La cour collective met en communication de manière conviviale et fonctionnelle les différentes activités des ateliers Upcycling, et permet l'accès au quai et au futur Jardin Heyvaert.

OP.1C2B : Logements conventionnés Industrie

L'opération prévoit la revente de ces biens à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 7 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession via un bail emphytéotique) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/01/2022).

L'occupation temporaire du bien par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

1.F1 Logements conventionnés Liverpool

La proposition de l'auteur de projet « Grande Halle » (L'Escaut-Zampone) intègre la démolition complète des bâtiments concernés.

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/01/2022).

L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT depuis juin 2016 a pris fin le 30 septembre 2019.

1.F2 Crèche

Voir Projet Grande Halle ci-dessus. L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT depuis juin 2016 a pris fin le 30 septembre 2019.

1.M Logements conventionnés Heyvaert

Le bien sis rue Heyvaert 107-109 a été acquis le 21/12/2015.

L'opération prévoit la revente de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/01/2022).

L'occupation temporaire de la partie entrepôt par WIM (Wood in Molenbeek) dans le cadre de l'appel POP UP depuis mai 2017 est toujours en cours. L'occupation temporaire de la partie boxes de garages derrière la maison par KAK asbl depuis octobre 2016 s'est terminée dans la première moitié de l'année 2020.

2.A Projet Pop-Up Canal

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.B Enveloppe de quartier

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.C Offre de loisir pour enfants

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019. Depuis début 2019, cette opération est reprise dans le programme de PDV 2017-2020.

2.D Rénovation de façades

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.E Meubles de recyclage klimop

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.K Activités WAQ et partenaires

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019. Depuis début 2019, cette opération est reprise dans le programme de PDV 2017-2020.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Désignation du « LLM » comme pouvoir adjudicateur pour la passation et l'exécution du marché conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron.

Engagement de la dépense pour les travaux (444.070,00 €) lors du CE 21/12/2018 à l'article 4211/731/60 2018.

Les travaux ont commencé le 4 novembre 2019. La réception provisoire est actuellement prévue pour le 23 avril 2022.

6.B Bellevue for starters

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

6.D Formation Espace Hôtelier Bellevue

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

8.A Chef de projet

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2019 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2020

8.B Communication et participation

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2019 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2020 et cette opération a maintenant été clôturée.

8.C : collaborateur administratif

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2019 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2020

– XXV.3. Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »

Le Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » se trouve dans sa 2ème année d'exécution. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le programme de base en sa séance du 14 février 2019.

L'équipe composée d'un chef de projet, d'un coordinateur socio-économique et d'un coordinateur administratif et financier, s'occupe de la coordination et de la gestion des opérations immobilières, d'espace public et socio-économiques.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » est de 23.172.250,86 EUR dont :

- 14.125.000,00 EUR de part régionale ;
- 743.421,07 EUR de part communale ;
- 2.421.198,12 EUR de co-financement de la VGC ;
- 1.120.036,50 EUR de co-financement VIPA ;
- 3.212.770,54 EUR de co-financement PdV.

Pour l'instant, des demandes de subside complémentaires pour un montant qui s'élève à 1.549.824,63 EUR doivent encore être réalisées.

Programme de base approuvé volet « opérations » :

4. Opérations immobilières :
 - 4.1 Centre de Quartier Ouest ;
 - 4.2 Centre de Jeunesse ;
 - 4.3 Crèche et accueil rue de Lessines ;
5. Opérations immobilières investisseurs :
 - 5.1 Co-housing Malder-Decock ;
 - 5.2 Habitations conventionnées Vanderpeereboom-Decock ;
 - 5.3 Acquisition immeubles abandonnés ;
6. Opérations d'espaces publics :
 - 6.1 Parc Étangs Noirs et son activation (géré par PdV) ;
 - 6.2 Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
 - 6.3 Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
 - 6.4 Parc/place JB Decock ;
 - 6.5 Passage doux et potager de Quartier JB Decock ;
6. Actions socio-économiques :
 - 6.1 ISP rénove des façades ;
 - 6.2 ISP active un hangar ;
 - 6.3 Activation de l'espace public ;
 - 6.4 Fabmob goes West ;
 - 6.5 Accompagnement scolaire 12-18 ans ;
 - 6.6 Appel à projets pop-up ;
 - 6.7 Encadrement sportif et ISP ;
 - 6.8 Ekla Intergénérationnel ;
 - 6.9 Lutte contre l'insalubrité.

Année 1 du CQD :

- Achats des immeubles : rue de Lessines 35, opération 3.5
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4.

Année 2 du CQD :

- Achats des immeubles en cours :
 - rue de Lessines 37/39 : négociations en cours, car estimation bureau privé : 930.000,00 EUR / estimation Bruxelles Fiscalité : 640.000,00 EUR ;
 - Angle Vandepereboom et JB Decock – Op. 2.2 Habitations Vandepereboom – Decock : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 86/88 : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 71 : expropriation à lancer (accord avec le propriétaire pour la procédure d'expropriation).
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.2 et 1.3 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4. ;

- Avants projets des opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 à approuver par le Collège et en CoQ en septembre 2020 suite au résultat du processus participatif.

Calendrier :

- AG n°4 le 12 décembre 2019
- Coq n°6 le 9 mars 2020

Opération 5.1 ISP rénove des facades

Abandonnée, car le porteur de projet est tombé en faillite.

Opération 5.6 « Appel à projets Pop-Up »

- Présentation des projets du premier appel le vendredi 28 juin 2019 par les associations devant le jury composé pour l'occasion.
- Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant la répartition du subside du premier appel à projets « Pop-up » de la façon suivante :
 - Domus Art Kunst ASBL - pour un montant global de 9.000 €
 - Au Quai ASBL - pour un montant global de 12.000 €
 - Comité Duchesse - pour un montant global de 3.000 €
 - CLT Arc-en-Ciel - pour un montant global de 5.000 €
- Second appel couplé avec les appels à initiatives citoyennes du CRU3 sous le nom « Appel à projets Molenwest : Pour le quartier, par le quartier ». Deux dates de remise des candidatures : le 18/06/2020 et le 01/09/2020.
- Trois candidatures reçues le 18/06/2020 :
 - Centrum West pour le projet « Molenwest is kras » pour un montant total de 9.500 €
 - La J Asbl pour le projet « petits reporters » pour un montant total de 5.000 €
 - Le trait d'union ASBL pour le projet « la brise d'ostende » de 6.000 €
 Les trois projets ont été retenus (collège du 02/07/2020).

Opération 5.5 « Accompagnement scolaire 12-18 ans »

- Décision du Conseil Communal du 20 février 2019 approuvant le règlement de cet appel à projets;
- Appel à projets a été lancé en mars 2019;
- Un candidat a remis un dossier de candidature :
 - ABEF ASBL - pour un montant global de 35.000 €
 - Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant le subside de 35.000 € pour le projet pré-cité, à condition que les activités d'accompagnement scolaire se déroulent dans le périmètre du CQD.

Opération 7.2 Communication et participation

Lancement d'un marché de graphisme et de communication dans le but de créer des supports pour une communication globale et cohérente entre les différents programmes de revitalisation urbaine activant l'ouest de la Commune (CQD autour du parc de l'ouest, CRU 3, parcelle à la Gare de l'Ouest).
 Marché attribué au bureau de graphisme ALVIN. Réalisation de la charte graphique « Molenwest » (logo, affiches, pictogrammes, etc.) et lancement de la page Facebook.

Les processus de participation (ateliers, présences dans l'espace publics, commentaires des associations de quartier) ont été lancés pour les opérations Centre de Quartier Ouest et Espaces publics Decock.

– **XXV.4. Contrat de Quartier Durable « Etangs-Noirs »**

Le 20/03/2020 le Collège a approuvé le dossier de candidature intitulé « Contrat de Quartier Durable Etangs Noirs » réalisé par le Département Infrastructures et Développement urbain dans le cadre de la 11^{ème} série des CQD. Le 7 mai 2020 le département a introduit le dossier à la Direction de la Rénovation Urbaine.

– **XXV.5. Contrat de Quartier Rive Ouest**

Opération – T10

La construction d'un immeuble de 7 logements, la rénovation d'un bâtiment en espace collectif et l'aménagement d'un parc public situé à la rue des Etangs Noir 76 est en cours de réception définitive.

– **XXVI. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES**

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;
- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires, ...);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subvention entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Contrats de quartiers durables

Collaboration à la rédaction du dossier de candidature « Contrat de Quartier Durable Etangs Noirs » - 11^{ème} série de l'appel à candidature.

– **XXVII. POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE**

- Contrat Ville Durable 2014 :
 - Décompte final remis le 29 août 2019
 - taux d'utilisation du subside : 91,44 %
- Politique de la Ville 2016 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 14 réalisés, 3 en cours de réalisation, et 2 reportés

- Coût total du programme : 2.092.694,00 € prévus – 894.430,44 € justifiés au 30/06/2020
- taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2017 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 14 projets prévus – 11 réalisés, 1 en cours de réalisation, 2 non utilisés
 - ⊖ Coût total du programme : 1.494.781,50 € prévus – 1.277.595,51 € justifiés au 30/06/2020
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2018 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 15 projets prévus – 11 réalisés, 2 en cours de réalisation, 2 non utilisés
 - ⊖ Coût total du programme : 896.868,90 € prévus – 550.928,16 € justifiés au 30/06/2020
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers : Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean
 - 18 projets dans la ZRU (Zone de Revitalisation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Place bleue JB Decock (brique) : Participation dans le cadre du PdV (juin – sept 2018), réaménagement dans le cadre du CQD Autour du Parc de l'Ouest avec un co-financement de PdV pour la mission d'architecture (approbation du CDC en juin 2019);
 - Espace vert semi-public Petite Senne (brique) : Délégation de la mission de travaux au Foyer vzw, futur gestionnaire de l'espace;
 - Plan Lumière (brique) : Phase de conception terminée. En attente d'approbation du marché de travaux fin Août 2020.
 - Parc Étangs Noirs (brique) : Co-financement du CQD Autour du Parc de l'Ouest. Extension du parc par l'achat de la parcelle contigue en décembre 2018. Dépollution terminée. Attribution du marché de travaux et début des travaux au dernier trimestre 2020.
 - 3e modification de programme introduite en Juillet 2020 et en attente d'approbation par la région suite aux comptes 2017 et 2018 afin d'optimiser l'utilisation de la subvention.
 - 2e décompte de justificatifs relatifs à l'année 2019 prévu pour le 15 septembre 2020
 - Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 15 juillet 2017 au 14 juillet 2021
 - 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 14 juillet 2022.

Programme pluriannuel 2021-2025 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale à décidé d'affecter le principe d'une subvention de 8.236.768,36 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Programme en cours d'élaboration en collaboration avec la Vision d'Avenir. Date de remise 15 Décembre 2020.

– **XXVIII. FEDER**

– **XXVIII.1. FEDER 2020**

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 384 places et une crèche de 84 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC. Un partenariat a été conclu, en octobre 2018, avec GO! et la VGC qui financeront la construction de l'école ainsi qu'une partie de la construction de la crèche. Un droit de superficie sera concédé à Go !

dès réception du permis d'urbanisme, durant lequel ils assureront la gestion de la crèche et au bout duquel, si le droit n'est pas renouvelé, la commune pourra reprendre la pleine propriété des biens construits sur son terrain sans indemnités.

La Commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche d'un montant de 1.657.069,88 EUR en investissement et 300.321,12 EUR en fonctionnement.

La Commune a mis une partie du terrain à disposition de GO! jusqu'au démarrage du chantier : l'école temporaire « Telescoop » y a ouvert ses portes le 01/09/2016 et va quitter les lieux en aout 2020. Une procédure d'expulsion a été introduite afin de délocaliser la personne habitant l'ancien bâtiment de conciergerie.

Le début de chantier est prévu en novembre 2020.

Charbonnages 86

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV.

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.F2)

Industrie 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.A1).

– **XXIX. CRU**

– **XXIX.1. CRU 1 – CITROËN - VERGOTE**

Volet socio économique :

Approbation des conventions de subvention visant à soutenir les 6 asbl sélectionnées (3 sur l'enveloppe communale et 3 sur l'enveloppe intercommunale) lors de l'appel à projets lancé le 02/12/2018 en collaboration avec la ville de Bruxelles.

Organisation en partenariat avec la ville de Bruxelles d'un événement de lancement des projets socio-économiques dans le cadre du CRU 01 le 27/11/2019 à l'Allée du Kaai.

Rédaction en collaboration avec Extensa d'un CSC relatif à la mission de mise en œuvre d'un processus participatif dans le cadre du réaménagement du square Laekenveld et de la réalisation d'une connexion au parc Tour et Taxi.

Sélection de l'asbl Jeugd en Stad pour effectuer cette mission avant septembre 2020.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 01.

Lancement et communication d'un appel à initiatives citoyennes pour un montant de 40.000,00€ en partenariat avec la ville de Bruxelles (110.000,00€ de subsides au total).

Organisation d'un jury et approbation par le collège le 16/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 48.970,30€ à 5 asbl : DEFDEF (enveloppe communale), Autour du Four, Canal it up, Kiosque à graines et Ras El Hanout (enveloppe intercommunale).

– **XXIX.2. CRU 3 – GARE DE L'OUEST**

Volet socio économique :

Approbation des conventions de subvention visant à soutenir les 10 asbl/services communaux sélectionné.e.s (6 sur l'enveloppe communale et 4 sur l'enveloppe intercommunale) lors de l'appel à projets lancé le 02/12/2018 en collaboration avec la commune d'Anderlecht.

Développement en partenariat avec la SAU, la MCCS et des partenaires associatifs d'un espace semi-public en occupation temporaire sur la parcelle régionale jouxtant la gare de l'Ouest : le square Molenwest.

Développement d'une communication/charte graphique commune avec le CQD Autour du Parc de l'Ouest pour ces 2 programmes ainsi que le square Molenwest. Marché de faible montant, sélection du bureau de graphistes Alvin le 02/09/2019 et collaboration.

Organisation en partenariat avec le CQD Autour du Parc de l'Ouest d'un évènement de communication sur le futur square Molenwest le 11/12/2019 sur le site.

Suivi du chantier en collaboration avec 1010 architecture et la SAU. Développement d'un programme et organisation en commun avec les asbl et la MCCS qui animeront le square Molenwest.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 03.

Lancement et communication d'un appel à projets Molenwest pour un montant total de 50.000,00€ en partenariat avec le CQD APO.

Organisation d'un jury et approbation par le collège le 02/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 20.500,00€ à 3 asbl : D'Broej Centrum West (enveloppe CRU), Trait d'Union et la J (enveloppe CQD).

– XXIX.3. CRU 5 – HEYVAERT – POINCARE

Volet socio économique :

Approbation des conventions de subvention visant à soutenir les 15 asbl/services communaux sélectionné.e.s (9 sur l'enveloppe communale et 6 sur l'enveloppe intercommunale) lors de l'appel à projets lancé le 02/12/2018 en collaboration avec la commune d'Anderlecht et la ville de Bruxelles.

Rédaction d'un CSC relatif à la mission d'une fresque avec un processus participatif sur la paroi de délimitation de la parcelle 5-5b Quai de l'industrie. Sélection de l'artiste Camile Meslay pour effectuer cette mission avant mai 2020.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 05.

Lancement et communication d'un appel à initiatives citoyennes pour un montant de 30.000,00€.

Organisation d'un jury et approbation par le collège le 02/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 16.366,55€ à 3 asbl : Recyclart, Damaged Goods et Collectif au quai en association avec une habitante.

A1.d Parc de la Sennette (Petite Senne) Tronçon D : Liverpool – Compas / A7 Logements et équipements Rue de Liverpool 43A-43B :

Suite à la décision du Conseil communal du 19/02/2020, le service technique du Département Infrastructures et Développement urbain a commencé les négociations en vue de l'acquisition du bien sis rue de Liverpool 43. Le programme du CRU 5 prévoit pour ces opérations une cession d'une partie du bien à Bruxelles Environnement pour la réalisation du tronçon D du Parc de la Sennette et l'autre partie à la SLRB en vue de la réalisation de logements sociaux.

B1 Logements Quai de l'Industrie 5-5b :

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un immeuble de 6 logements et d'un équipement Casco, sis quai de l'industrie 5 et 5b à Molenbeek-Saint-Jean.

Réception des candidatures : 28/05/2020 (3 candidatures).

Sélection des candidats : 16/07/2020 (2 candidats)

Demande d'offre : 27/07/2020

E.1. Acquisitions Zone Heyvaert:

A la demande de la Commune de Molenbeek, la région (Régie Foncière) a fait usage de son droit de préemption au date du 19/12/19 pour acquérir le bien sis rue Heyvaert 59-61 avec le budget de l'opération E.1 "Acquisitions Zone Heyvaert". La Commune en a été informée via un courrier du Ministre-Président d.d. 1er avril 2020. La Région a imposé à la Commune de se charger de la gestion du projet. Dans ce but, le Conseil du 17/06/2020 a approuvé la convention d'occupation précaire entre la Sprb Direction Facilities (régie foncière) et la Commune de Molenbeek.

Rédaction d'une convention d'occupation entre la Commune et Casablanca asbl / Casanova scrl-fs afin d'activer le lieu dès septembre 2020.

- XXIX.4. CRU 6

- **XXX. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE RENOVATION URBAINE**

Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a attribué le 5 mars 2020, un nouveau subside aux communes sur le territoire desquelles se déroulent un programme de contrat de rénovation urbaine. Ce subside sert à financer une personne chargée spécifiquement de la mise en œuvre des programmes des contrats de rénovation urbaine et du suivi des procédures mises en places par la Région en terme d'évaluation des projets financés.

DIVISION TECHNIQUE

A. SUIVI TECHNIQUE

- **I. INTRODUCTION**

Les missions

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division administrative est composée de 2 services, à savoir le service 'marchés publics' et le service 'administratif, financier et socio-économique'.

Le service 'marchés publics' est en charge principalement de la passation des Marchés Publics pour le Département au-dessus de 30.000€ HTVA, plus précisément :

- pour les marchés de service : sélection des candidats et des adjudicataires, attribution du marché à un soumissionnaire, commandes aux bureaux d'étude en vue de la rédaction du CSC des travaux, élaboration des critères de sélection, de réduction et d'attribution en collaboration avec la Division Technique... ;
- pour les marchés de travaux : rédaction de la partie administrative des CSC (adjudication ou appel d'offres ouvert ou restreint, procédure négociée avec ou sans publication, procédure négociée directe), collaboration administrative pour la partie technique rédigée par la Division technique, attribution des marchés ... ;
- rédaction des clauses administratives, des rapports d'analyse, des délibérations du Collège et du Conseil Communal en matière de Marchés Publics.

Le service 'administratif, financier et socio-économique' est en charge du suivi administratif, financier et socio-économique des projets développés au sein du Département, plus précisément :

- gestion des subsides : constitution des dossiers de demande de subside en collaboration avec la Division technique, suivi des procédures liées aux subsides (conventions avec les pouvoirs subsidiaires et éventuellement les bénéficiaires, ...), justificatifs, droits constatés, ... ;
- suivi administratif : rédaction de courriers, rédaction de délibérations pour le Collège et le Conseil Communal... ;
- suivi financier des projets : tableaux de suivi financier, suivi des factures, rédaction de bons de transmission, rédaction de Collèges pour les engagements et Conseils pour les modes de financement... ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA ;

- suivi des projets socio-économiques : réunions de partenariats, appels à projets, rédaction de conventions, recherche de partenaires pour les infrastructures créées et les occupations temporaires, lancer et suivre des marchés de faible montant en dessous de 30.000 € HTVA (fiche technique, bons de commande,...) ...;
- participation et communication : commissions de quartier, inaugurations des infrastructures, processus participatif au niveau des projets...

La Division 'suivi technique' est composée du service 'suivi technique' et du service 'voirie'.

Le service 'suivi technique' assure les missions suivantes dans le cadre du suivi de projets depuis la phase acquisition d'un terrain ou d'un bien jusqu'à la réception définitive des travaux :

- suivi des acquisitions en collaboration avec le service des Affaires juridiques ;
- participation à la désignation de bureaux d'études en collaboration avec le service marchés publics (marchés de services) ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour l'élaboration d'un Contrat de quartier ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de rénovation ou de nouvelle construction au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- participation à la désignation d'entrepreneurs en collaboration avec le service marchés publics (marchés de travaux) ;
- suivi des entrepreneurs désignés pour la mise en œuvre de projets de rénovation ou de construction (suivi de chantier) ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA (travaux, fournitures, services).

Le service 'voirie' assure les missions suivantes :

- la signalisation des chantiers en voirie ;
- la signalisation relative aux interventions urgentes ;
- la gestion du stock de matériel de signalisation routière ;
- la gestion du mobilier de voirie (en ce comprises les clefs des potelets et bornes) ;
- la signalisation des festivités en voirie ;
- l'affichage communal ;
- les « autorisations de voirie » :
- placement d'interdictions temporaires de stationnement en cas de déménagement, festivité,... ;
- placement de containers, échafaudages grues sur le domaine public ;
- interventions en domaine public pour les chantiers de voirie, l'intervention des impétrants, ... ;
- Extension du réseau électrique, gaz, eau, égout et de télécommunication, placement d'armoires ROP (armoires pour équipements télécom) ;
- Mobilier Urbain – Installation d'abribus ;
- Gestion d'un guichet accessible au public ;
- Gestion des taxes d'occupation de voirie (conteneur, échafaudage, grue,...) ;
- Gestion des taxes via le système OSIRIS ;
- Participation aux états des lieux de voirie et leur suivi ;
- Suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de réaménagement de voirie au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- Gestion de l'éclairage public : Suivi de la rénovation et de la construction des équipements en éclairage public des voiries communales, avec l'intercommunale SIBELGA
- Gestion des égouts publics : Suivi et coordination de la rénovation et de la construction des équipements d'égouts en voiries communales, avec l'intercommunale HYDROBRU
- Gestion des concessionnaires : Coordination et suivi des interventions des concessionnaires en voiries communales.
- Gestion de travaux de voirie hors concessionnaire : Suivi et coordination de dossiers et chantier de réaménagement de voirie via emprunts, subsides, PTI,...

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division 'administrative' du département Infrastructures & Développement Urbain compte 17 personnes. La Division technique du département Infrastructures & Développement Urbain compte 34 personnes.

– II. BATIMENTS - Général

Ateliers Communaux

Lancement du marché de service pour la démolition et la reconstruction des ateliers communaux.

– III. ADMINISTRATION CENTRALE

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. La construction a été achevée et la réception finale a eu lieu le 8 juillet 2020.

Le mobilier de la Maison de la Nature a été retiré du projet pendant la phase d'exécution. Le marché a été attribué en décembre 2018 et les travaux ont été provisoirement livrés le 13 janvier 2020.

Justice de Paix

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la rue du niveau 7 : Réception provisoire mai 2019.

– IV. VOIRIES COMMUNALES

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Les travaux ont été commandés en mai 2019. Les négociations avec CityDev concernant l'acquisition de la parcelle ont été achevées. Le conseil d'approbation du Procès-verbal de bornage et de division réalisé par C² Project doit à priori avoir lieu en Aout 2020.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerde. Une convention avec la Commune de Koekelberg a été approuvée. Les travaux ont été commandés en juin 2019. Les travaux ont débuté le 7 Octobre 2019. La réception provisoire a eu lieu le 18 Décembre 2019. Une inauguration a également eu lieu ce jour là.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue des Bougainvillées. Les travaux ont été commandés en avril 2019. Les travaux ont débuté le 16 Septembre 2019. La réception provisoire a eu lieu le 29 Novembre 2019. L'inauguration a eu lieu le 13 Novembre 2019.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbosch. Les travaux ont été commandés en avril 2019. Des tests d'infiltration ont été réalisés en collaboration avec un facilitateur eau de l'IBGE dans l'optique d'une gestion des eaux pluviales. Le procès verbal de bornage et de division en vue de l'acquisition de la parcelle appartenant à Real Estate est en cours.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de travaux ayant pour objet l'aménagement d'une piste cyclo-piétonne sur la rue Alphonse Vandenpeereboom.

La région a donné son accord pour subventionner le projet à hauteur de 500.000 €.

Les travaux se sont achevés avec succès. L'inauguration a eu lieu le 15 Juillet 2020.

Marché stock relatif au placement de bornes escamotables sur le territoire communal

Le présent marché a pour objet le placement de bornes escamotables en vue d'assurer la gestion du stationnement sur des zones sensibles au stationnement sauvage.

La première borne a été placée devant la place Voltaire suite à la demande de nombreux riverains.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

Le placement des coussins berlinois permet de ralentir la vitesse des automobilistes. L'organisation est mise en place en étroite collaboration avec le service Mobilité.

Les coussins suivants ont été placés :

- 4 coussins berlinois en béton sur Edmond Machtens particulièrement au niveau de l'Ecole Augusta Marcoux ainsi qu' à proximité de la station Beekant.
- 10 coussins berlinois vulcanisés sur la rue Vandenpeereboom

Sentier de Raedt

Une convention avec Bruxelles-Environnement (IBGE) a été passée en 2018. Les travaux ont eu pour objet le réaménagement d'une allée dans le parc du scheutbosch afin d'améliorer la circulation piétonne et cycliste.

La réception provisoire a eu lieu le 30 Juin 2020.

Réparation du pavage sur le territoire communal

Ces travaux concernent principalement la réparation des dégâts ponctuels en trottoir. Ils ont été réalisés sur les rues suivantes :

- Rue de l'Indépendance
- Rue des béguines

Marché stock à lots relatif à l'entretien et à la refecton des trottoirs et asphalte et plantation d'arbres

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux d'entretien de voiries sur le territoire communal ainsi que la plantation d'arbres.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Sémence/ Boulevard Edmond Machtens
- Aménagement de bacs à arbres en béton sur la rue Pierre Victor-Jacobs
- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Ransfort/ Jubilé
- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Van Malder/ Quatre-vents
- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Géomètre/Tamaris
- Réaménagement complète de la rue de l'Ecole
- Réaménagement du trottoir de l'Avenue du Sippelber (Troncon Fuschsias – Ecole Serge Creuz)

Marché de service relatif à des missions d'études de réaménagement de voiries et de mobilité

Le présent marché a pour objet la désignation d'un bureau d'études en vue d'accomplir certaines missions relatives à la réalisations de plans détaillées, levés topographiques, etc.. ou autres missions jugées nécessaires par le pouvoir adjudicateur.

Plusieurs missions ont été réalisées jusqu'à présent notamment :

- Les demandes de subsides dans le cadre de la sécurisation de carrefours sur le territoire communal
- La réalisation de plans pour plusieurs projets à venir sur le territoire communal
- La réalisation de tests d'infiltrations sur l'Avenue du Scheutbosch
- Préstations en régie pour les réunions riverains

Marché de travaux relatif à l'entretien des fontaines du territoire communal

Ce marché a pour objet l'entretien des fontaines à eau sur le territoire communal. La fontaine située sur la place communal bénéficie d'un entretien régulier. D'autres entretiens sont planifiés avec l'entrepreneur.

Marché de travaux relatif à l'entretien des mats situés sur le territoire communal

Ce marché a pour objet la mission d'entretien des différents mats placés sur le territoire communal.

- **V. SIGNALISATION ROUTIERE**

Fourniture de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain.

Les livraisons du mobilier urbain sont en cours suivant les besoins des services signalisation et pavage.

Marquage routier

Ces interventions concernant le placement de marquages f4a afin de pouvoir sécuriser les abords des écoles ainsi que les A23 pour le rappel des zones 30 ont été réalisées.

A ce stade, le rafraîchissement de tous les passages piétons du territoire communal est en cours.

- **VI. PARKING COUVERT**

Parking J.B. Decock

Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.

- **VII. ECLAIRAGE PUBLIC**

L'éclairage public de cinq artères de la Commune a été remplacé par Sibelga.

- **VIII. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**

Ecole 1

Démolition reconstruction du bâtiment situé rue des Quatre Vents. Convention proposée par Igretec sur base d'une estimation de 3.000.000€ concernant un contrat d'auteur de projet – mission complète + un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elaboration du programme en cours, en collaboration avec les responsables des écoles Rose des Vents et Windroos et de l'instruction publique. Etude réalisée par IGRETEC dont la première esquisse a été validée le 03/03/2020 avec maintien partiel des bâtiments et dont la nouvelle esquisse a été présentée le 16/07/2020 pour une démolition complète.

Le marché de travaux est prévu pour février 2021.

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales ainsi que la remise à neuf de la corniche et de la verrière remplacée par des panneaux polycarbonates. Montant estimatif 261.711 EUR HTVA.

Remise des offres le 13 août 2018.

Début des travaux 3 juin 2019. Fin des travaux le 17/12/2019, actuellement en période de garantie.

Travaux financés par Bruxelles Pouvoirs Locaux dans le cadre du PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie). La réception provisoire a eu lieu le 17/12/2019.

School 1 « Windroos » :

Marché de service relatif à la mission d'auteur de projet pour la rénovation lourde d'un entresol en garderie et de combles en locaux pour la School 1 « Windroos », sise rue de Courtrai n°52 : en arrêt depuis 2013.

Relance du projet avec Delice Architectes en 2019

Marché de travaux relatif à la rénovation de sous-sol et combles publié en Juin 2020 : dans l'attente de la remise des offres et analyse pour attribution à la fin de l'année 2020.

Démarrage des travaux prévu début 2021

Ecole 5

Attribution des travaux à l'entreprise générale « GTC Build » relatif à la rénovation d'une salle de gymnastique, des vestiaires et des douches pour un montant de 320.121,40 € TVAC.. Le démarrage du chantier est prévu pour le 17 août 2020.

Ecole 8-9

Attribution de la mission d'étude à GRETEC en vue de la réalisation d'une rénovation lourde avec démolition et reconstruction de locaux de l'Ecole 8-9. Le bureau d'étude GRETEC est actuellement occupé dans la réalisation du permis d'urbanisme et dans la réalisation des documents de marché pour l'attribution des travaux. Le budget estimé pour les travaux est de 3.300.000,00 €.

Ecole 10

Attribution de la mission d'étude à GRETEC en vue de la réalisation de la démolition et de la reconstruction du bâtiment sis rue Ransfort 66 pour l'agrandissement et d'extension de l'école 10 et de la rénovation des bain public au sous-sol sis Ransfort 76, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Budget travaux estimé: 3.000.000,00€ TVAC

Honoraire BE : 363.000,00€ TVAC

Ces aménagements permettraient de supprimer les classes modulaire qui se trouvent dans la cour de récréation et de libérer ces espaces.

Le bureau d'étude GRETEC est actuellement occupé dans la réalisation de l'avant projet.

Un contact a été pris avec le propriétaire de la rue Ransfort 76 pour lui proposer le rachat de la partie arrière de sa propriété afin d'agrandir l'école et de créer une salle de gymnastique.

Ecole 13

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport Beudin par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales et remplacement des lanternes. Montant estimatif 198.773 EUR HTVA.

Remise des offres prévue le 13 août 2018.

Début des travaux 3 juin 2019. Fin des travaux le 17/12/2019, actuellement en période de garantie.

Travaux financés par Bruxelles Pouvoirs Locaux dans le cadre du PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie). La réception provisoire a eu lieu le 17/12/2019..

Attribution de la mission d'étude à DMVA en vue de la réalisation de la démolition de l'ancien bâtiment communal des électriciens afin de concevoir une extension de l'établissement scolaire n°13. Le bureau d'étude DMVA est actuellement occupé dans la réalisation du permis d'urbanisme et dans la réalisation des documents de marché pour l'attribution des travaux.

Un marché de faible montant pour la réalisation de l'inventaire destructifs amiante est également en cours.

Ecole 18 « Petite Flûte »

Marché de travaux ayant pour objet l'extension de l'école par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que la construction d'un préau. La réception provisoire a eu lieu le 5 septembre 2018 et la réception définitive est prévue pour le 5 septembre 2020.

Korenbeek « ex école 18 »:

Commencement de l'étude du programme relatif à la construction d'une nouvelle école et à la rénovation du château.

School Ket&CO (Windekind)

- Le permis d'urbanisme pour la construction de l'école à été obtenu le 20 juillet 2018.
- La mission d'auteur de projet est assurée par B612 Associates & OSKAR architecten.
- Le marché de travaux pour l'ensemble de la construction de l'école (phase 1 et 2) à été attribué à la firme BPC.
- Les travaux ont été scindé en 2 phases pour permettre l'occupation la plus rapide de l'école et pour optimiser le planning étant donné les contraintes existantes (une partie du site étant occupé par l'école temporaire en classes conteneurs).
- La phase 1 forme donc l'essentiel de l'école. Elle se compose de l'ensemble des classes, locaux administratifs, sanitaires, salle de sport, aire de jeux et de la cour de récréation des classes de maternelle.
- La phase 2 est composé de la salle polyvalente, d'un bloc sanitaire et de la cour de récréation principale.
- Les travaux de terrassement et de dépollution des terres pour la phase 1 ont été réalisé du 05 août 2018 au 10 septembre 2018 en vue de commencer les travaux de construction. Les travaux de construction de la phase 1 ont débuté le 10 septembre 2018 et se sont achevés vers la fin du mois de juillet 2019.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- L'école temporaire à été vidée et tout le contenu à été transféré vers les nouveau locaux du 1 juillet 2019 au 05 juillet 2019 par les ateliers et les déménageurs communaux.
- Les classes conteneurs ont été déconnecté et évacué du site de la phase 2 du 15 juillet 2019 au 05 août 2019.
- Entre temps, une procédure négociée directe avec publication préalable a été lancé pour le marché d'excavation et de dépollution de la phase 2. Le marché à été attribué à la firme aclagro et les travaux ont été commandé début août 2019.
- Les travaux de terrassement et de dépollution de la phase 2 ont débuté 06 août 2019 et sont actuellement en cours d'exécution.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- Les travaux de construction de la phase 2 ont été terminés.
- La réception provisoire de l'ensemble des travaux (phase 1 et 2) a eu lieu au mois de mars 2020.
- La réception définitive est prévue le 14 mars 2022.

Préaux Ecole n°1, n°5, n°9, n°11, n°12, n°13, n°16

Construction de préaux dans les cours de récréation de 8 écoles : Marché de service pour la mission d'auteur de projet. Le bureau d'architecture « Ptarchitecten » est occupé sur l'avant-projet détaillé en vue de déposer le PU. L'avant projet a été soumis au collège pour approbation, et un accord du CECP a été obtenu le 19 juin 2019 pour le subside dans le cadre du PPT de la FWB.

Documents du permis transmis à l'urbanisme, obtention du permis prévu pour 08/2020

Le début des travaux est prévu pour la fin 2020.

Ecole 11

Rénovation lourde d'un pavillon scolaire et de divers locaux de l'école communale qui intègre le réfectoire, la salle de sport, la rénovation et l'extension de la direction.

La rénovation lourde comprend également, les trois classes maternelles de l'école 12.

Réception provisoire accordée le 1er juin 2018.

Réception définitive était prévue pour le 29 mai 2020, levée de remarques en cours.

BuitenSpel

Travaux relatifs au réaménagement des cours de récréation dans le cadre du programme Buitenspel sur le terrain des écoles communales néerlandophones : De Knipoog, Windroos, De Boomhut, Paloke.

Marché de travaux attribué à l'entreprise D.S.V. Travaux subsidiés par la VGC

– **IX. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

Sans objet

– **X. JEUNESSE**

Sans objet

– **XI. CULTURE**

Château du Karreveld

- Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures : Attente des subsides
- Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la transformation et l'aménagement de 2 classes modulables et sanitaires sur le site du château du Karreveld sis avenue Jean de la Hoese 3, 1080 Molenbeek-Saint-Jean : désignation d'un auteur de projet en cours.
Bureau d'étude auteur de projet désigné : ADAM-RIPET Architectes sprl.
Budget des travaux estimer : 105.000,00€ HTVA (TVA 21% soit 127.050,0€ TVAC)
Avant-projet approuvé par le Collège en date du 22 février 2019.
Permis d'urbanisme introduit le 04 avril 2019.
Extension de mission auteur de projet approuvé par le Conseil en date du 10 juillet 2019.
Remise de l'offre de l'extension de mission pour le 06.08.2019.
Attribution des travaux à FAKANE s.p.r.l. pour un montant de 149.039,25€ TVAC
Attente du Permis d'urbanisme
- Master plan du château du Kareveld.

– **XII. MAISON DES CULTURES ET DE LA COHESION SOCIALE**

Sans objet

XIII. MUSEE COMMUNAL

- Marché de travaux et de services qui a pour objet l'aménagement intérieur du Musée communal,
- Marché de services à lots séparés ayant pour objet la conception et la production d'éléments de médiations à intégrer dans le musée communal.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 2 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et l'installation de vitrine dont la réception définitive a été accordée le 29/05/2019 et de matériel audiovisuel dont la réception définitive a été accordée le 17/05/2019.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 3 : Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un conditionnement d'air y compris l'aménagement d'un local technique RF pour le musée communal. La réception définitive a été accordée le 24/10/2018.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 4 : Marché de travaux ayant pour objet la fourniture, la fabrication et le placement des structures muséographiques comprenant cimaises, socle et vitrine d'éclairage pour le musée communal. La fin des travaux réalisés en novembre 2017. Réception provisoire accordée le 26/10/2017 et réception définitive le 26/10/2019.

– **XIV. INSTALLATIONS SPORTIVES**

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » de la salle de sport du Sippelberg.
Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales :
Réception provisoire accordée le 24 mai 2018.
Réception définitive le 20/08/2020.

Salle de sport Ecole 14

Projet arrêté pour changement du programme. Salle de sport plus grande plus un parking à prévoir.

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un bâtiment comprenant une salle de sport destinée aux écoles environnantes et à la collectivité en dehors des heures scolaires, un logement de concierge, ainsi qu'en variante exigée, un parking (de voitures) de minimum 30 places.

Publication de l'avis de marché en date du 28 mai 2020.

Réception des candidatures en date du 29 juin 2020.

Le projet est en phase d'analyse des candidatures et rédaction du rapport d'analyse.

Salle de sport Louis Namèche

Cahier des charges réalisé pour la rénovation de la toiture, des sanitaires, du revêtement de sol de la salle de sport et du changement de l'ascenseur du complexe Louis Namèche à Molenbeek-Saint-Jean, 93 rue Van Kalck. Le cahier des charges et métré a été fait en 2 LOTS.

Collège d'attribution le 21.11.2019 pour le lot 1.

Collège d'attribution le 09.07.2020 pour le lot 2.

En attente de subsides PTIS, échéance le 31/12/2020.

Travaux prévus pour le début de l'année 2021.

Construction de l'annexe et la rénovation des parkings Louis Namèche

La construction de l'annexe à la salle de sport Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et de la rénovation des parkings Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et rue Charles Malis à Molenbeek-Saint-Jean.

Le projet est reparti sur 3 sites distincts : l'extension, le grand parking et le petit parking.

Le permis d'urbanisme en cours.

Travaux prévus pour le début de l'année 2021.

Site Sippelberg et Pevenage

Création de salles de sports, rénovation des vestiaires et des buvettes, réaménagement et refecton des terrains de foot de hockey et d'athlétisme.

Commande faite en MFM.

Installation des équipements street work-out

Projet d'installation des équipements street work-out dans les emplacements suivants :

- Street work-out 1 : Rue d'Ostende/Courtrai/Delaunoy
- Street work-out 2: Espace Pirron, Rue EvaristePierron.
- Street work-out 3: Place de la Duchesse

Budget estimé pour un montant de 71.995,00 € TVAC. Demande de subside PROXI 2020 de 44.625,00 € TVAC introduit et en attente d'obtention.

Introduction des permis prévu pour Octobre 2020.

- XV. PARCS ET ESPACES VERTS

Le parc Marie-José

- Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé
- Remplacement des clôtures et portails : Chantier terminé

Parc des Etangs Noirs

Extension et réaménagement du parc existant dans le cadre du Politique de la Ville (2017-2020) et du CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers.

Parc Place J.B. Decock

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Parc Arc en Ciel

Le marché de service relatif à la revitalisation du parc a été réalisé en avril 2019

Parc des Muses

Permis accordé le 17 avril 2018 pour la construction d'un street workout dans le parc des Muses

Réalisation d'un marché à faible montant pour un budget de 20.661,16€ HTVA (TVA 21% soit 25.000,00€ TVAC)

Accord de subside de Bruxelles pouvoirs locaux pour le PTIS proxy à 100% de 25.000,00€

Attribution des travaux à OFS b.v.b.a. pour un montant de 16.599,32€ TVAC

Réception provisoire le 11 décembre 2019

Parc de La Fonderie

Projet de réaménagement du parc.

- Marché de service pour la désignation du bureau d'études pour la réalisation du projet prévu pour Novembre 2020.
- Introduction du permis du permis d'urbanisme prévu pour Février 2021
- Marché des travaux : désignation de l'entreprise prévu pour Mars 2022

Le budget total prévu est de 1.261.670,50 € TVAC dont une demande de subside CLM (Contrat Locaux de Mobilité) a été introduit pour un montant de 130.000,00€ et il sera inclus dans le budget de Politique de la Ville 2021-2025 dont le montant est à déterminer.

Parc Vandermaelen 54 « Pocket Parc »

Projet de réaménagement d'un chancre sur le coin de la rue vandermaelen et quai du charbonnage pour en faire un petit parc.

Etude en cour avec les riverains.

- **XVI. BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE**

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

- Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales) relative à la reconstruction et à l'agrandissement d'une nouvelle bibliothèque sur le site de l'ancienne bibliothèque existante. Phase réalisée en 2016/2017.
- Marché de travaux :

-Réception provisoire : 23/06/2020

-Levées des remarques : septembre 2020

-Oeuvre d'art : terminée et placée le 30/06/2020

- **XVII. BIBLIOTHEQUE NEERLANDOPHONE**

Sans objet

- **XVIII. MAISON DE QUARTIER**

Maison des Quatre-Vents 55

- Marché de stock géomètre utilisé
- Marché de stock Ingénieur en stabilité utilisé
- Marché pour les essais de sol utilisé
- Marché de faible montant lancé pour l'attribution du bureau d'études en techniques spéciales concernant la PEB, calcul d'installation chauffage et eau chaude sanitaire. Attribué à Enesta sprl pour un montant de 11.979,00 € TVAC inclus dans l'article 9220/724/60.
- Dossier d'adjudication en cours.
- Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde et construction d'une annexe prévue pour approbation du Conseil en Septembre 2020.
- Attribution de l'entreprise en Décembre 2020.
- Introduction du permis d'urbanisme prévu pour Octobre 2020.
- Budget total prévu 385.000 € TVAC

– **XIX. CRECHES COMMUNALES**

Crèche Louise Lumen

- Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'une nouvelle ventilation des locaux de la crèche. Les travaux se sont terminés en juillet 2017.
- Mise aux normes demandée par le SIAMU, réception provisoire accordée le 06/12/2017.
- Mise aux normes complémentaire, demandée par le SIAMU
Mission de B&G architectes prolongée, travaux attribués à Troubleyn BVBA. Réception provisoire accordée le 26/11/2018
Réception définitive prévue le 10/09/2020

Crèche L28, Dubrucq 224

Reception définitive accordée le 14/02/2019. Suivi du contentieux.

Crèche Petite Senne 1 rue Vandermaelen

Voir XXIII. Petite Senne 1

Marché faible montant pour le placement d'une hotte dans la cuisine, prévue pour le mois de septembre 2020

Construction d'une crèche néerlandophone de 84 places rue Ulens 40/44.

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 72 places rue de Liverpool 24.

Voir XXVI. CQD Petite Senne et XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 84 places quai des Charbonnages...

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche néerlandophone de 45 places rue de Lessines 37-39

Voir XXVI. CQD Autour de Parc de l'Ouest

– **XX. SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE**

Sans objet

– **XXI. PROPLETE PUBLIQUE**

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde du bâtiment avant des Propretés Publiques : Chantier en cours. Réception provisoire prévue fin 08/2017.

La réception n'a pas eu lieu en aout 2018. Trop de malfaçons subsistaient et les dossiers (as built, etc.) n'étaient pas en ordre.

Un constat de manquement pour défaut d'exécution a été envoyé à l'entreprise en novembre 2017.

La commune a sollicité l'intervention du tribunal de première instance de Bruxelles en décembre 2017, afin de faire reconnaître toutes les malfaçons et tous les manquements empêchant la réception provisoire alors que la commune devait impérativement prendre possession des lieux pour soulager le personnel de la Propreté Publique.

Un expert judiciaire a été désigné par le tribunal et a dressé une liste de remarques, qu'il soumettra au juge au plus tard le 15/08/2018.

Le personnel occupe les lieux depuis janvier 2018.

La réception provisoire n'a pas été effectuée, mais la commune a les clés du bâtiment et la reprise des énergies a été effectuée. Certaines remarques ont été levées, Réunion prévue avec l'expert judiciaire le 05/10/2020 pour envisager la réception provisoire.

– XXII. CIMETIERE

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité) relative à la restauration des Galeries funéraires (classées) du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Marché de travaux qui a pour objet la restauration des Galeries funéraires.

Phases réalisées en 2015-2016 : phase exécution, réunion de coordination avec divers services communaux, réception provisoire 25 avril 2016.

Contact avec le bureau d'étude au sujet de subsides additionnels relatif au marché de travaux et de services.

Suivi de petits travaux liés aux remarques formulées lors de la réception provisoire.(25/04/2016)

Travaux de réparation (coupole :infiltrations d'eau) en septembre 2020.

Réception définitive :septembre 2020

– XXIII. PATRIMOINE PRIVE

Le Dôme

Rénovation et la transformation de l'établissement : les travaux ont débuté en mai 2019, fin des travaux le 29/05/2020. En période de garantie

Ransfort 40

Construction de logements à la rue Ransfort, 40 :

Réception définitive le 29/08/2019.

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Une prise de possession partielle a été accordée par la commune le 03 juin 2016. Celle-ci concerne l'espace public (allée verte) et la façade du bâtiment Stevens dont les travaux sont exécutés. La visite de réception provisoire des parties : bureaux, parking et logements a eu lieu les 29 et 30 juin 2016.

Phase de levée des remarques pour réception définitive : en cours

Réception définitive refusée le 01/10/2018

Présentation par le bureau d'étude en techniques spéciales des mesures à prendre en matière de qualité de l'air le 07/09/2020. Réception définitive prévue le 08/09/2020.

Hotel Belvue

- Réception définitive refusée : nombreuses malfaçons et avaries ;
- Affaire en justice.

Rue de la Campine 26 : Construction d'un nouveau bâtiment de logements intergénérationnels

Réception définitive prévue pour juin 2021.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi du contentieux.

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

Réalisation du décompte final. Marché faible montant pour l'installation d'une hotte de cuisine. Montant estimé : 20.000EUR TVAC. Seul l'entreprise Balcaen a remis pris pour 27.072 €. Approbation du budget par le conseil, Début des travaux estimés septembre 2020. Durée des travaux 45 jours calendrier.

Bâtiment J Schols

Bâtiment situé rue Joseph Schols 4. Création d'un centre de compétence.

Initialement intégré dans le programme du Contrat de Quartier Rive Ouest, cette opération a été réintégrée dans le cadre du programme Politique des Grandes Villes 2009-2010-2013-2014 et Politique de la Ville 2015 et 2016.

L'objectif du projet du Centre de Compétences est de mettre en place des formations à la disposition des demandeurs d'emploi et aux personnes qui bénéficient des allocations du CPAS.

En période de garantie de 2 ans, la réception définitive est prévue pour le 9 avril 2021.

Bail emphytéotique en cours avec le CPAS.

Pythagoras

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Osier 15 « atelier communaux »

Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la démolition et de la reconstruction des ateliers communaux sis rue des Osiers 15 à Molenbeek-Saint-Jean.

Réception des offres des bureaux d'étude le 07 septembre 2020.

Intendant 63-65

Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue d'isoler la toiture, les façades et remplacement des châssis sis rue de l'Intendant 63-65 à Molenbeek-Saint-Jean.

Rédaction du cahier des charges pour la mission de service.

Jean Dubrucq 172 à 178

Marché de services de faible montant pour une mission d'étude de faisabilité en vue d'aménager le service pavage et « Mastock » dans le bâtiment sis Avenue Jean Dubrucq 172 à 178 à Molenbeek-Saint-Jean.

Rédaction du cahier des charges pour la mission de service.

– **XXIV. VOLET 2 - Développement Immobilier**

- Quai de l'Industrie 5/5b : la vente n'a pas pu être réalisée comme volet 2 dans le cadre du CQD Ecluse St-Lazare, la parcelle est à présent intégrée dans le CRU5 comme opération B1 : Logement.
- Chaussée de Ninove 122 (signature acte authentique le 16 avril 2018). Permis d'urbanisme accordé le 23 mars 2020. Elaboration du dossier d'adjudication par l'investisseur.
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ : Réception provisoire accordée le 8 novembre 2019.
- Quai du Hainaut 23. Dossier en phase de permis d'urbanisme.
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Co-housing Malder – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.
- Habitations Vandenpeereboom – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest

– **XXV. CONTRAT DE QUARTIER DURABLE**

– **XXV.1. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »**

- Coût total du CQD : 23.239.704,80€ (19.960.416,65 € en investissement projet brique, 3.055.368,00€ en opérations socio-éco et 199.000,00€ en frais d'étude programme de base et frais de personnel en années 5 et 6) prévus dont 11.000.000 € part régionale, 578.947,38 € part minimale communale et le reste en cofinancements (Beliris, Feder, PGV, FRBRTC, Cocof, ...) et fond d'emprunt communal.
- Le Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II s'est clôturé le 31/10/19 avec la remise des derniers justificatifs financiers. Le décompte final ne nous est pas encore parvenu.
- Dans le cadre du volet brique, le suivi a impliqué principalement l'exécution des chantiers relatifs aux différentes opérations de rénovation / constructions neuves ainsi que la réception provisoire, voire définitive de certains d'entre eux.

- De manière générale, un travail continu a été fait pour tenir à jour les tableaux financiers et les états d'avancement, transmettre les documents utiles aux pouvoirs subsidiant (Feder, Beliris, Cocof, PGV, Région CQD) et les rencontrer afin de clôturer le contrat de quartier.

POLE RUISSEAU - SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Date de commencement du chantier : 03/04/2017.

Le projet a été lauréat Be.Exemplary 2018.

Suite au sinistre incendie du 18 février 2018 du magasin de meubles voisin au chantier, sis Quai des Charbonnages n°88 à 1030 Molenbeek-Saint-Jean, le chantier a dû être temporairement arrêté. Le chantier a repris après que les travaux de démolition du bâtiment incendié ont été effectués, enregistrant un retard sur le planning des travaux.

Le chantier a également pris un retard considérable suite à des difficultés techniques rencontrées par l'entrepreneur. L'entrepreneur prétend que la responsabilité de ce retard ne lui incombe pas et accuse le bureau d'architecture d'avoir fourni des plans trop vagues.

Fin des travaux prévue en octobre 2020.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020).

Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des quartiers.

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

- La Région (Bruxelles Mobilité) a la maîtrise d'ouvrage de cette opération.
- Le mobilier urbain est pris en charge financièrement par l'enveloppe du Contrat de Quartier.

POLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

Réception provisoire le 12/07/2019 refusé par le collègue. Visite de pré réception le 19/08/2019 et date de RP le 22/08/2019.

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Eurovia

- Justificatifs envoyés à la Région en vue du décompte final.

– XXV.2. Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne ne se trouve plus dans la phase d'exécution depuis 2019 mais dans la phase de mise en œuvre, ce qui implique que les projets socio-économiques sont cloturés et que, pour les projets « briques », les entreprises qui vont exécuter les travaux, ont été désignées.

Puisque le CQD ne se situe plus dans la phase d'exécution, il n'y a plus de commissions de quartier et d'assemblées générales. Un événement a quand même été organisé le lundi 20 janvier 2020 à l'occasion de la pose de la première pierre pour les projets dans et autour de la Grande Halle.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation et de construction, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de € 28.223.020,51 dont :

- € 8.581.114,62 de part régionale ;
- € 736.378 de part communale ;
- € 880.000 de PdV ;
- € 3.125.000 de financement Beliris ;

- € 12.501.390,20 de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC, Bruxelles Mobilité, COCOF, VGC, Be Exemplary) ;
- € 2.399.137,68 d'emprunts.

Projet « Grande Halle »

Le chantier à démarrer le 13 janvier 2020 et la durée du chantier est de 700 jours calendrier. La fin des travaux est donc prévue fin octobre 2021.

Opération 1.A1 Jardin d'hiver

Opération 1.A2 Espace public

Opération 1.A3 Réaménagement quai de l'Industrie

Opération 1.F2 Crèche Liverpool

Opération 1.A1 : Le projet prévoit la transformation d'une halle industrielle (« la halle Libelco ») en un espace public, la restauration de la structure de la Halle et la remise en état du pont roulant. La Commune bénéficie d'une aide des Fonds FEDER pour ce projet ainsi qu'un subside Be exemplary.

La Halle Libelco sise quai de l'Industrie 79 a été acquise par la commune en 2017.

Fin 2018, l'occupation précaire à titre gratuit par Libelco comme décrit dans l'acte s'est terminée. Depuis janvier 2019, Libelco continue à occuper le bien en payant une indemnité de 4.300 euro par mois sur base d'une convention (approuvée par le Conseil du 17/12/2018) et d'avenants pour prolonger l'occupation jusqu'au début du chantier (approuvé par le Conseil du 20/03/2019).

Opération 1.A2 : Le projet prévoit l'aménagement d'un nouvel espace public verdurisé. Cet espace reliera la Halle à la rue Heyvaert. Une ancienne cheminée industrielle de 30 m de haut (acquise le 14/02/2020) constituera un signal visuel important pour le quartier.

Opération 1.A3 : Le projet prévoit le réaménagement du Quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool. Deux rampes permettront d'accéder au niveau de l'eau du canal et favoriseront les activités aquatiques sur le canal (kayak, barques, etc.). La commune a bénéficié d'un subside de Bruxelles Mobilité pour la réalisation de cette opération. Les travaux pour cette opération ont été adaptés suite à la demande du pouvoir subsidiant (Bruxelles Mobilité) et selon les recommandations du BKP. Une demande de permis modificatif est nécessaire. Cette mission sera confiée au bureau d'étude ZAmponse&L'esaut sous forme d'avenant à leur mission de base (subsidé par Bruxelles mobilité aussi).

Opération 1.F2 : Le projet prévoit la construction d'une nouvelle crèche pour 72 enfants francophones. La construction de la crèche bénéficie d'une aide financière de la COCOF et des Fonds FEDER ainsi qu'un subside Be exemplary.

L'asbl Patrimoine à roulettes a remporté le marché pour la mission d'accompagnement pédagogique. Une série d'activités (visite chantier, interview, reportage photo) est programmée avec les élèves de l'école 6 durant toute la durée du chantier et si les conditions sanitaires (COVID-19) le permettent.

1.B Labo de langue, jeu et travail et 1.C4 Recyclerie:

L'emprise du projet a été revue pour l'opération 1.C4 et il est décidé d'intégrer le RDC 75 Industrie dans cette opération.

Beliris a publié l'avis de marché pour la mission d'auteur en juin 2017. Un unique marché de service a été lancé pour les deux opérations.

- Réception des candidatures : 11/09/2017 (18 candidatures).
- Sélection des candidats : 17/10/2019
- Réception des offres : 14/05/2020 (4 offres)
- Attribution du marché et conclusion du marché prévue pour novembre 2020

CyClo s'occupera de la gestion de l'opération 1.C.4.

Suite à un appel lancé en janvier 2018, Circus zonder handen (CZH) a été désigné par le Collège du 01/10/2018 pour s'occuper de la gestion de l'opération 1.B Labo Langues, Jeux et travail. Pour rendre ceci possible, la VGC et le Gouvernement Flamand contribuent chacun 400.000 euro.

L'enveloppe Beliris, qui est fermé, + les 800.000,00 euro (de la VGC et Flandre) ne suffiront toujours pas pour réaliser les programmes CyClo et CZH. Les 400.000,00 manquants sont pour le moment prévus sur fonds d'emprunt mais il est envisagé de chercher encore des subsides supplémentaires ou de les prévoir dans les charges d'urbanisme (comme prévu par le Collège du 01/10/2018).

L'occupation temporaire du bien sis Industrie 75 par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

Depuis fin juin 2019, le bien sis Industrie 83 est utilisé comme endroit de stockage par Keerpunt vzw jusqu'à fin août 2019, sur base d'une convention qui a été approuvée par le Conseil du 19/06/20. Le Conseil du 22/04/2020 a approuvé une convention d'occupation temporaire par le Collectif Holdu Up. Cette occupation est prévue jusqu'au 31/01/2021.

Projet « Industrie »

L'attribution du marché des travaux a eu lieu le 11/07/2019.

Les travaux ont commencé le 12 octobre 2019.

La fin des travaux est prévue pour le 8 octobre 2021.

Operation 1.C1 : Ateliers

Operation 1.C2A : Logements

Operation 1.C3 : Cour collective

Operation 1.C1 : Ateliers

La disposition des ateliers permettront une large communication avec le projet de la grande halle et une large façade vers le futur jardin et la rue Heyvaert.

Les futurs gestionnaires des ateliers sont :

- Wood in Molenbeek (WIM) - projet de valorisation de déchets-ressources locales (en particulier petits morceaux de bois) en les transformant en objets divers ;
- Boomerang - projets de création de nouveaux meubles à partir de déchets de bois + projet d'insertion socioprofessionnelle ;
- CyClo installera son projet Tarmac qui vise à réaliser des projets d'action qui mettent le vélo dans la ville sur un piédestal (en lien avec leur gestion de l'opération 1.C.4.).

Operation 1.C2A : Logements

L'organisation conceptuelle du projet permet d'implanter 8 logements intergénérationnels et le logement du concierge de manière rationnelle, fonctionnelle et conviviale, en 2 parties de bâtiments R+2 et R+3.

Les logements et les espaces communautaires seront élaborés dans le cadre du processus prévu et entamé par la Commune.

Le projet permet de disposer de manière variée ces logements de taille différente de manière à permettre facilement les échanges entre les occupants de type et d'âge différents.

Operation 1.C3 : Cour collective

La cour collective met en communication de manière conviviale et fonctionnelle les différentes activités des ateliers Upcycling, et permet l'accès au quai et au futur Jardin Heyvaert.

OP.1C2B : Logements conventionnés Industrie

L'opération prévoit la revente de ces biens à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 7 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession via un bail emphytéotique) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/01/2022).

L'occupation temporaire du bien par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

1.F1 Logements conventionnés Liverpool

La proposition de l'auteur de projet « Grande Halle » (L'Escaut-Zampone) intègre la démolition complète des bâtiments concernés.

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/01/2022).

L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT depuis juin 2016 a pris fin le 30 septembre 2019.

1.F2 Crèche

Voir Projet Grande Halle ci-dessus. L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT depuis juin 2016 a pris fin le 30 septembre 2019.

1.M Logements conventionnés Heyvaert

Le bien sis rue Heyvaert 107-109 a été acquis le 21/12/2015.

L'opération prévoit la revente de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/01/2022).

L'occupation temporaire de la partie entrepôt par WIM (Wood in Molenbeek) dans le cadre de l'appel POP UP depuis mai 2017 est toujours en cours. L'occupation temporaire de la partie boxes de garages derrière la maison par KAK asbl depuis octobre 2016 s'est terminée dans la première moitié de l'année 2020.

2.A Projet Pop-Up Canal

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.B Enveloppe de quartier

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.C Offre de loisir pour enfants

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019. Depuis début 2019, cette opération est reprise dans le programme de PDV 2017-2020.

2.D Rénovation de façades

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.E Meubles de recyclage klimop

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.K Activités WAQ et partenaires

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019. Depuis début 2019, cette opération est reprise dans le programme de PDV 2017-2020.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Désignation du « LLM » comme pouvoir adjudicateur pour la passation et l'exécution du marché conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron.

Engagement de la dépense pour les travaux (444.070,00 €) lors du CE 21/12/2018 à l'article 4211/731/60 2018.

Les travaux ont commencé le 4 novembre 2019. La réception provisoire est actuellement prévue pour le 23 avril 2022.

6.B Bellevue for starters

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

6.D Formation Espace Hôtelier Bellevue

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

8.A Chef de projet

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2019 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2020

8.B Communication et participation

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2019 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2020 et cette opération a maintenant été clôturée.

8.C : collaborateur administratif

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2019 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2020

– **XXV.3. Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »**

Le Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » se trouve dans sa 2ème année d'exécution. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le programme de base en sa séance du 14 février 2019.

L'équipe composée d'un chef de projet, d'un coordinateur socio-économique et d'un coordinateur administratif et financier, s'occupe de la coordination et de la gestion des opérations immobilières, d'espace public et socio-économiques.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » est de 23.172.250,86 EUR dont :

- 14.125.000,00 EUR de part régionale ;
- 743.421,07 EUR de part communale ;
- 2.421.198,12 EUR de co-financement de la VGC ;
- 1.120.036,50 EUR de co-financement VIPA ;
- 3.212.770,54 EUR de co-financement PdV.

Pour l'instant, des demandes de subside complémentaires pour un montant qui s'élève à 1.549.824,63 EUR doivent encore être réalisées.

Programme de base approuvé volet « opérations » :

7. Opérations immobilières :
 - 7.1 Centre de Quartier Ouest ;
 - 7.2 Centre de Jeunesse ;
 - 7.3 Crèche et accueil rue de Lessines ;
8. Opérations immobilières investisseurs :
 - 8.1 Co-housing Malder-Decock ;
 - 8.2 Habitations conventionnées Vanderpeereboom-Decock ;
 - 8.3 Acquisition immeubles abandonnés ;
9. Opérations d'espaces publics :
 - 9.1 Parc Étangs Noirs et son activation (géré par PdV) ;
 - 9.2 Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
 - 9.3 Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
 - 9.4 Parc/place JB Decock ;

- 9.5 Passage doux et potager de Quartier JB Decock ;
7. Actions socio-économiques :
- 7.1 ISP rénove des façades ;
 - 7.2 ISP active un hangar ;
 - 7.3 Activation de l'espace public ;
 - 7.4 Fabmob goes West ;
 - 7.5 Accompagnement scolaire 12-18 ans ;
 - 7.6 Appel à projets pop-up ;
 - 7.7 Encadrement sportif et ISP ;
 - 7.8 Ekla Intergénérationnel ;
 - 7.9 Lutte contre l'insalubrité.

Année 1 du CQD :

- Achats des immeubles : rue de Lessines 35, opération 3.5
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4.

Année 2 du CQD :

- Achats des immeubles en cours :
 - rue de Lessines 37/39 : négociations en cours, car estimation bureau privé : 930.000,00 EUR / estimation Bruxelles Fiscalité : 640.000,00 EUR ;
 - Angle Vandepereboom et JB Decock – Op. 2.2 Habitations Vandepereboom – Decock : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 86/88 : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 71 : expropriation à lancer (accord avec le propriétaire pour la procédure d'expropriation).
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.2 et 1.3 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4. ;
- Avants projets des opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 à approuver par le Collège et en CoQ en septembre 2020 suite au résultat du processus participatif.

Calendrier :

- AG n°4 le 12 décembre 2019
- Coq n°6 le 9 mars 2020

Opération 5.1 ISP rénove des façades

Abandonnée, car le porteur de projet est tombé en faillite.

Opération 5.6 « Appel à projets Pop-Up »

- Présentation des projets du premier appel le vendredi 28 juin 2019 par les associations devant le jury composé pour l'occasion.
- Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant la répartition du subside du premier appel à projets « Pop-up » de la façon suivante :
 - Domus Art Kunst ASBL - pour un montant global de 9.000 €
 - Au Quai ASBL - pour un montant global de 12.000 €
 - Comité Duchesse - pour un montant global de 3.000 €
 - CLT Arc-en-Ciel - pour un montant global de 5.000 €
- Second appel couplé avec les appels à initiatives citoyennes du CRU3 sous le nom « Appel à projets Molenwest : Pour le quartier, par le quartier ». Deux dates de remise des candidatures : le 18/06/2020 et le 01/09/2020.

- Trois candidatures reçues le 18/06/2020 :
Centrum West pour le projet « Molenwest is kras » pour un montant total de 9.500 €
La J Asbl pour le projet « petits reporters » pour un montant total de 5.000 €
Le trait d'union ASBL pour le projet « la brise d'ostende » de 6.000 €
Les trois projets ont été retenus (collège du 02/07/2020).

Opération 5.5 « Accompagnement scolaire 12-18 ans »

- Décision du Conseil Communal du 20 février 2019 approuvant le règlement de cet appel à projets;
 - Appel à projets a été lancé en mars 2019;
 - Un candidat a remis un dossier de candidature :
- ABEF ASBL - pour un montant global de 35.000 €
- Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant le subside de 35.000 € pour le projet pré-cité, à condition que les activités d'accompagnement scolaire se déroulent dans le périmètre du CQD.

Opération 7.2 Communication et participation

Lancement d'un marché de graphisme et de communication dans le but de créer des supports pour une communication globale et cohérente entre les différents programmes de revitalisation urbaine activant l'ouest de la Commune (CQD autour du parc de l'ouest, CRU 3, parcelle à la Gare de l'Ouest).
Marché attribué au bureau de graphisme ALVIN. Réalisation de la charte graphique « Molenwest » (logo, affiches, pictogrammes, etc.) et lancement de la page Facebook.

Les processus de participation (ateliers, présences dans l'espace publics, commentaires des associations de quartier) ont été lancés pour les opérations Centre de Quartier Ouest et Espaces publics Decock.

XXV.4. Contrat de Quartier Durable « Etangs-Noirs »

Le 20/03/2020 le Collège a approuvé le dossier de candidature intitulé « Contrat de Quartier Durable Etangs Noirs » réalisé par le Département Infrastructures et Développement urbain dans le cadre de la 11^{ème} série des CQD. Le 7 mai 2020 le département a introduit le dossier à la Direction de la Rénovation Urbaine.

XXV.5. Contrat de Quartier Rive Ouest

-

Opération – T10

La construction d'un immeuble de 7 logements, la rénovation d'un bâtiment en espace collectif et l'aménagement d'un parc public situé à la rue des Etangs Noir 76 est en cours de réception définitive.

XXVI. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;

- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subsidiation entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Contrats de quartiers durables

Collaboration à la rédaction du dossier de candidature « Contrat de Quartier Durable Etangs Noirs » - 11^{ème} série de l'appel à candidature.

– XXVII. POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Contrat Ville Durable 2014 :
 - Décompte final remis le 29 août 2019
 - taux d'utilisation du subside : 91,44 %
- Politique de la Ville 2016 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 14 réalisés, 3 en cours de réalisation, et 2 reportés
 - Coût total du programme : 2.092.694,00 € prévus – 894.430,44 € justifiés au 30/06/2020
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2017 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 14 projets prévus – 11 réalisés, 1 en cours de réalisation, 2 non utilisés
 - ⊖ Coût total du programme : 1.494.781,50 € prévus – 1.277.595,51 € justifiés au 30/06/2020
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2018 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 15 projets prévus – 11 réalisés, 2 en cours de réalisation, 2 non utilisés
 - ⊖ Coût total du programme : 896.868,90 € prévus – 550.928,16 € justifiés au 30/06/2020
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers : Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean
 - 18 projets dans la ZRU (Zone de Revitalisation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Place bleue JB Decock (brique) : Participation dans le cadre du PdV (juin – sept 2018), réaménagement dans le cadre du CQD Autour du Parc de l'Ouest avec un co-

financement de PdV pour la mission d'architecture (approbation du CDC en juin 2019);

- Espace vert semi-public Petite Senne (brique) : Délégation de la mission de travaux au Foyer vzw, futur gestionnaire de l'espace;
- Plan Lumière (brique) : Phase de conception terminée. En attente d'approbation du marché de travaux fin Août 2020.
- Parc Étangs Noirs (brique) : Co-financement du CQD Autour du Parc de l'Ouest. Extension du parc par l'achat de la parcelle contigue en décembre 2018. Dépollution terminée. Attribution du marché de travaux et début des travaux au dernier trimestre 2020.
 - o 3e modification de programme introduite en Juillet 2020 et en attente d'approbation par la région suite aux comptes 2017 et 2018 afin d'optimiser l'utilisation de la subvention.
 - o 2e décompte de justificatifs relatifs à l'année 2019 prévu pour le 15 septembre 2020
 - o Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 15 juillet 2017 au 14 juillet 2021
 - o 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 14 juillet 2022.

Programme pluriannuel 2021-2025 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale à décidé d'affecter le principe d'une subvention de 8.236.768,36 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Programme en cours d'élaboration en collaboration avec la Vision d'Avenir. Date de remise 15 Décembre 2020.

- **XXVIII. FEDER**

- **XXVIII.1. FEDER 2020**

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 384 places et une crèche de 84 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC. Un partenariat a été conclu, en octobre 2018, avec GO! et la VGC qui financeront la construction de l'école ainsi qu'une partie de la construction de la crèche. Un droit de superficie sera concédé à Go ! dès réception du permis d'urbanisme, durant lequel ils assureront la gestion de la crèche et au bout duquel, si le droit n'est pas renouvelé, la commune pourra reprendre la pleine propriété des biens construits sur son terrain sans indemnités.

La Commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche d'un montant de 1.657.069,88 EUR en investissement et 300.321,12 EUR en fonctionnement.

La Commune a mis une partie du terrain à disposition de GO! jusqu'au démarrage du chantier : l'école temporaire « Telescoop » y a ouvert ses portes le 01/09/2016 et va quitter les lieux en aout 2020. Une procédure d'expulsion a été introduite afin de délocaliser la personne habitant l'ancien bâtiment de conciergerie.

Le début de chantier est prévu en novembre 2020.

Charbonnages 86

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Voir XXV.

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.F2)

Industrie 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.A1).

– **XXIX. CRU**

– **XXIX.1. CRU 1 – CITROËN - VERGOTE**

Volet socio économique :

Approbation des conventions de subvention visant à soutenir les 6 asbl sélectionnées (3 sur l'enveloppe communale et 3 sur l'enveloppe intercommunale) lors de l'appel à projets lancé le 02/12/2018 en collaboration avec la ville de Bruxelles.

Organisation en partenariat avec la ville de Bruxelles d'un événement de lancement des projets socio-économiques dans le cadre du CRU 01 le 27/11/2019 à l'Allée du Kaai.

Rédaction en collaboration avec Extensa d'un CSC relatif à la mission de mise en œuvre d'un processus participatif dans le cadre du réaménagement du square Laekenveld et de la réalisation d'une connexion au parc Tour et Taxi.

Sélection de l'asbl Jeugd en Stad pour effectuer cette mission avant septembre 2020.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 01.

Lancement et communication d'un appel à initiatives citoyennes pour un montant de 40.000,00€ en partenariat avec la ville de Bruxelles (110.000,00€ de subsides au total).

Organisation d'un jury et approbation par le collège le 16/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 48.970,30€ à 5 asbl : DEFDEF (enveloppe communale), Autour du Four, Canal it up, Kiosque à graines et Ras El Hanout (enveloppe intercommunale).

– **XXIX.2. CRU 3 – GARE DE L'OUEST**

Volet socio économique :

Approbation des conventions de subvention visant à soutenir les 10 asbl/services communaux sélectionné.e.s (6 sur l'enveloppe communale et 4 sur l'enveloppe intercommunale) lors de l'appel à projets lancé le 02/12/2018 en collaboration avec la commune d'Anderlecht.

Développement en partenariat avec la SAU, la MCCS et des partenaires associatifs d'un espace semi-public en occupation temporaire sur la parcelle régionale jouxtant la gare de l'Ouest : le square Molenwest.

Développement d'une communication/charte graphique commune avec le CQD Autour du Parc de l'Ouest pour ces 2 programmes ainsi que le square Molenwest. Marché de faible montant, sélection du bureau de graphistes Alvin le 02/09/2019 et collaboration.

Organisation en partenariat avec le CQD Autour du Parc de l'Ouest d'un événement de communication sur le futur square Molenwest le 11/12/2019 sur le site.

Suivi du chantier en collaboration avec 1010 architecture et la SAU. Développement d'un programme et organisation en commun avec les asbl et la MCCS qui animeront le square Molenwest.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 03.

Lancement et communication d'un appel à projets Molenwest pour un montant total de 50.000,00€ en partenariat avec le CQD APO.

Organisation d'un jury et approbation par le collège le 02/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 20.500,00€ à 3 asbl : D'Broej Centrum West (enveloppe CRU), Trait d'Union et la J (enveloppe CQD).

– **XXIX.3. CRU 5 – HEYVAERT – POINCARE**

Volet socio économique :

Approbation des conventions de subvention visant à soutenir les 15 asbl/services communaux sélectionné.e.s (9 sur l'enveloppe communale et 6 sur l'enveloppe intercommunale) lors de l'appel à projets lancé le 02/12/2018 en collaboration avec la commune d'Anderlecht et la ville de Bruxelles.

Rédaction d'un CSC relatif à la mission d'une fresque avec un processus participatif sur la paroi de délimitation de la parcelle 5-5b Quai de l'industrie. Sélection de l'artiste Camile Meslay pour effectuer cette mission avant mai 2020.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 05.

Lancement et communication d'un appel à initiatives citoyennes pour un montant de 30.000,00€.

Organisation d'un jury et approbation par le collège le 02/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 16.366,55€ à 3 asbl : Recyclart, Damaged Goods et Collectif au quai en association avec une habitante.

A1.d Parc de la Sennette (Petite Senne) Tronçon D : Liverpool – Compas / A7 Logements et équipements Rue de Liverpool 43A-43B :

Suite à la décision du Conseil communal du 19/02/2020, le service technique du Département Infrastructures et Développement urbain a commencé les négociations en vue de l'acquisition du bien sis rue de Liverpool 43. Le programme du CRU 5 prévoit pour ces opérations une cession d'une partie du bien à Bruxelles Environnement pour la réalisation du tronçon D du Parc de la Sennette et l'autre partie à la SLRB en vue de la réalisation de logements sociaux.

B1 Logements Quai de l'Industrie 5-5b :

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un immeuble de 6 logements et d'un équipement Casco, sis quai de l'industrie 5 et 5b à Molenbeek-Saint-Jean.

Réception des candidatures : 28/05/2020 (3 candidatures).

Sélection des candidats : 16/07/2020 (2 candidats)

Demande d'offre : 27/07/2020

E.1. Acquisitions Zone Heyvaert:

A la demande de la Commune de Molenbeek, la région (Régie Foncière) a fait usage de son droit de préemption au date du 19/12/19 pour acquérir le bien sis rue Heyvaert 59-61 avec le budget de l'opération E.1 "Acquisitions Zone Heyvaert". La Commune en a été informée via un courrier du Ministre-Président d.d. 1er avril 2020. La Région a imposé à la Commune de se charger de la gestion du projet. Dans ce but, le Conseil du 17/06/2020 a approuvé la convention d'occupation précaire entre la Sprb Direction Facilities (régie foncière) et la Commune de Molenbeek.

Rédaction d'une convention d'occupation entre la Commune et Casablanca asbl / Casanovo srl-fs afin d'activer le lieu dès septembre 2020.

– XXIX.4. CRU 6

– **XXX. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE RENOVATION URBAINE**

Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a attribué le 5 mars 2020, un nouveau subside aux communes sur le territoire desquelles se déroulent un programme de contrat de rénovation urbaine. Ce subside sert à financer une personne chargée spécifiquement de la mise en œuvre des programmes des contrats de rénovation urbaine et du suivi des procédures mises en places par la Région en terme d'évaluation des projets financés.

B. GESTION VOIRIE

– **I. INTRODUCTION**

Les missions

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division administrative est composée de 2 services, à savoir le service 'marchés publics' et le service 'administratif, financier et socio-économique'.

Le service 'marchés publics' est en charge principalement de la passation des Marchés Publics pour le Département au-dessus de 30.000€ HTVA, plus précisément :

- pour les marchés de service : sélection des candidats et des adjudicataires, attribution du marché à un soumissionnaire, commandes aux bureaux d'étude en vue de la rédaction du CSC des travaux, élaboration des critères de sélection, de réduction et d'attribution en collaboration avec la Division Technique... ;
- pour les marchés de travaux : rédaction de la partie administrative des CSC (adjudication ou appel d'offres ouvert ou restreint, procédure négociée avec ou sans publication, procédure négociée directe), collaboration administrative pour la partie technique rédigée par la Division technique, attribution des marchés ... ;
- rédaction des clauses administratives, des rapports d'analyse, des délibérations du Collège et du Conseil Communal en matière de Marchés Publics.

Le service 'administratif, financier et socio-économique' est en charge du suivi administratif, financier et socio-économique des projets développés au sein du Département, plus précisément :

- gestion des subsides : constitution des dossiers de demande de subside en collaboration avec la Division technique, suivi des procédures liées aux subsides (conventions avec les pouvoirs subsidants et éventuellement les bénéficiaires, ...), justificatifs, droits constatés, ... ;
- suivi administratif : rédaction de courriers, rédaction de délibérations pour le Collège et le Conseil Communal... ;
- suivi financier des projets : tableaux de suivi financier, suivi des factures, rédaction de bons de transmission, rédaction de Collèges pour les engagements et Conseils pour les modes de financement... ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA ;
- suivi des projets socio-économiques : réunions de partenariats, appels à projets, rédaction de conventions, recherche de partenaires pour les infrastructures créées et les occupations temporaires, lancer et suivre des marchés de faible montant en dessous de 30.000 € HTVA (fiche technique, bons de commande,..) ... ;
- participation et communication : commissions de quartier, inaugurations des infrastructures, processus participatif au niveau des projets...

La Division 'suivi technique' est composée du service 'suivi technique' et du service 'voirie'.

Le service 'suivi technique' assure les missions suivantes dans le cadre du suivi de projets depuis la phase acquisition d'un terrain ou d'un bien jusqu'à la réception définitive des travaux :

- suivi des acquisitions en collaboration avec le service des Affaires juridiques ;
- participation à la désignation de bureaux d'études en collaboration avec le service marchés publics (marchés de services) ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour l'élaboration d'un Contrat de quartier ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de rénovation ou de nouvelle construction au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- participation à la désignation d'entrepreneurs en collaboration avec le service marchés publics (marchés de travaux) ;
- suivi des entrepreneurs désignés pour la mise en œuvre de projets de rénovation ou de construction (suivi de chantier) ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA (travaux, fournitures, services).

Le service 'voirie' assure les missions suivantes :

- la signalisation des chantiers en voirie ;
- la signalisation relative aux interventions urgentes ;
- la gestion du stock de matériel de signalisation routière ;
- la gestion du mobilier de voirie (en ce comprises les clefs des potelets et bornes) ;
- la signalisation des festivités en voirie ;
- l'affichage communal ;
- les « autorisations de voirie » ;
- placement d'interdictions temporaires de stationnement en cas de déménagement, festivité,... ;

- placement de containers, échafaudages grues sur le domaine public ;
- interventions en domaine public pour les chantiers de voirie, l'intervention des impétrants, ... ;
- Extension du réseau électrique, gaz, eau, égout et de télécommunication, placement d'armoires ROP (armoires pour équipements télécom) ;
- Mobilier Urbain – Installation d'abribus ;
- Gestion d'un guichet accessible au public ;
- Gestion des taxes d'occupation de voirie (conteneur, échafaudage, grue,...) ;
- Gestion des taxes via le système OSIRIS ;
- Participation aux états des lieux de voirie et leur suivi ;
- Suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de réaménagement de voirie au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- Gestion de l'éclairage public : Suivi de la rénovation et de la construction des équipements en éclairage public des voiries communales, avec l'intercommunale SIBELGA
- Gestion des égouts publics : Suivi et coordination de la rénovation et de la construction des équipements d'égouts en voiries communales, avec l'intercommunale HYDROBRU
- Gestion des concessionnaires : Coordination et suivi des interventions des concessionnaires en voiries communales.
- Gestion de travaux de voirie hors concessionnaire : Suivi et coordination de dossiers et chantier de réaménagement de voirie via emprunts, subsides, PTI,...

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division 'administrative' du département Infrastructures & Développement Urbain compte 17 personnes. La Division technique du département Infrastructures & Développement Urbain compte 34 personnes.

– **II. BATIMENTS - Général**

Ateliers Communaux

Lancement du marché de service pour la démolition et la reconstruction des ateliers communaux.

– **III. ADMINISTRATION CENTRALE**

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. La construction a été achevée et la réception finale a eu lieu le 8 juillet 2020.

Le mobilier de la Maison de la Nature a été retiré du projet pendant la phase d'exécution. Le marché a été attribué en décembre 2018 et les travaux ont été provisoirement livrés le 13 janvier 2020.

Justice de Paix

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la rue du niveau 7 : Réception provisoire mai 2019.

– **IV. VOIRIES COMMUNALES**

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Les travaux ont été commandés en mai 2019. Les négociations avec CityDev concernant l'acquisition de la parcelle ont été achevées. Le conseil d'approbation du Procès-verbal de bornage et de division réalisé par C² Project doit à priori avoir lieu en Aout 2020.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerde. Une convention avec la Commune de Koekelberg a été approuvée. Les travaux ont été commandés en juin 2019. Les travaux ont débuté le 7 Octobre 2019. La réception provisoire a eu lieu le 18 Décembre 2019. Une inauguration a également eu lieu ce jour là.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue des Bougainvillées. Les travaux ont été commandés en avril 2019. Les travaux ont débuté le 16 Septembre 2019. La réception provisoire a eu lieu le 29 Novembre 2019. L'inauguration a eu lieu le 13 Novembre 2019.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbosch. Les travaux ont été commandés en avril 2019. Des tests d'infiltration ont été réalisés en collaboration avec un facilitateur eau de l'IBGE dans l'optique d'une gestion des eaux pluviales. Le procès verbal de bornage et de division en vue de l'acquisition de la parcelle appartenant à Real Estate est en cours.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de travaux ayant pour objet l'aménagement d'une piste cyclo-piétonne sur la rue Alphonse Vandenpeereboom.

La région a donné son accord pour subventionner le projet à hauteur de 500.000 €.

Les travaux se sont achevés avec succès. L'inauguration a eu lieu le 15 Juillet 2020.

Marché stock relatif au placement de bornes escamotables sur le territoire communal

Le présent marché a pour objet le placement de bornes escamotables en vue d'assurer la gestion du stationnement sur des zones sensibles au stationnement sauvage.

La première borne a été placée devant la place Voltaire suite à la demande de nombreux riverains.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

Le placement des coussins berlinois permet de ralentir la vitesse des automobilistes. L'organisation est mise en place en étroite collaboration avec le service Mobilité.

Les coussins suivants ont été placés :

- 4 coussins berlinois en béton sur Edmond Machtens particulièrement au niveau de l'Ecole Augusta Marcoux ainsi qu' à proximité de la station Beekant.
- 10 coussins berlinois vulcanisés sur la rue Vandenpeereboom

Sentier de Raedt

Une convention avec Bruxelles-Environnement (IBGE) a été passée en 2018. Les travaux ont eu pour objet le réaménagement d'une allée dans le parc du scheutbosch afin d'améliorer la circulation piétonne et cycliste.

La réception provisoire a eu lieu le 30 Juin 2020.

Réparation du pavage sur le territoire communal

Ces travaux concernent principalement la réparation des dégâts ponctuels en trottoir. Ils ont été réalisés sur les rues suivantes :

- Rue de l'Indépendance
- Rue des béguines

Marché stock à lots relatif à l'entretien et à la refecton des trottoirs et asphalte et plantation d'arbres

Le present marché a pour objet la réalisation de travaux d'entretien de voiries sur le territoire communal ainsi que la plantation d'arbres.

Les travaux suivant ont été réalisés :

- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Sémence/ Boulevard Edmond Machtens
- Aménagement de bacs à arbres en béton sur la rue Pierre Victor-Jacobs
- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Ransfort/ Jubilé
- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Van Malder/ Quatre-vents
- Réaménagement d'oreilles de trottoirs Géomètre/Tamaris
- Réaménagement complète de la rue de l'Ecole
- Réaménagement du trottoir de l'Avenue du Sippelber (Troncon Fuschsias – Ecole Serge Creuz)

Marché de service relatif à des missions d'études de réaménagement de voiries et de mobilité

Le présent marché a pour objet la désignation d'un bureau d'études en vue d'accomplir certaines missions relatives à la réalisations de plans détaillées, levés topographiques, etc.. ou autres missions jugées nécessaires par le pouvoir adjudicateur.

Plusieurs missions ont été réalisées jusqu'à present notamment :

- Les demandes de subsides dans le cadre de la sécurisation de carrefours sur le territoire communale
- La réalisation de plans pour plusieurs projets à venir sur le territoire communal
- La réalisation de tests d'infiltrations sur l'Avenue du Scheutbosch
- Prestations en régie pour les réunions riverains

Marché de travaux relatif à l'entretien des fontaines du territoire communal

Ce marché a pour objet l'entretien des fontaines à eau sur le territoire communal. La fontaine située sur la place communal bénéficie d'un entretien régulier. D'autres entretiens sont planifiés avec l'entrepreneur.

Marché de travaux relatif à l'entretien des mats situés sur le territoire communal

Ce marché a pour objet la mission d'entretien des différents mats placés sur le territoire communal.

- V. SIGNALISATION ROUTIERE

Fourniture de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain.

Les livraisons du mobilier urbain sont en cours suivant les besoins des services signalisation et pavage.

Marquage routier

Ces interventions concernant le placement de marquages f4a afin de pouvoir sécuriser les abords des ecoles ainsi que les A23 pour le rappel des zones 30 ont été réalisées.

A ce stade, le rafraichissement de tous les passages piétons du territoire communal est en cours.

– **VI. PARKING COUVERT**

Parking J.B. Decock

Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.

– **VII. ECLAIRAGE PUBLIC**

L'éclairage public de cinq artères de la Commune a été remplacé par Sibelga.

– **VIII. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**

Ecole 1

Démolition reconstruction du bâtiment situé rue des Quatre Vents. Convention proposée par Igretec sur base d'une estimation de 3.000.000€ concernant un contrat d'auteur de projet – mission complète + un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elaboration du programme en cours, en collaboration avec les responsables des écoles Rose des Vents et Windroos et de l'Instruction publique. Etude réalisée par IGRETEC dont la première esquisse a été validée le 03/03/2020 avec maintien partiel des bâtiments et dont la nouvelle esquisse a été présentée le 16/07/2020 pour une démolition complète.

Le marché de travaux est prévu pour février 2021.

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales ainsi que la remise à neuf de la corniche et de la verrière remplacée par des panneaux polycarbonates. Montant estimatif 261.711 EUR HTVA.

Remise des offres le 13 août 2018.

Début des travaux 3 juin 2019. Fin des travaux le 17/12/2019, actuellement en période de garantie.

Travaux financés par Bruxelles Pouvoirs Locaux dans le cadre du PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie). La réception provisoire a eu lieu le 17/12/2019.

School 1 « Windroos » :

Marché de service relatif à la mission d'auteur de projet pour la rénovation lourde d'un entresol en garderie et de combles en locaux pour la School 1 « Windroos », sise rue de Courtrai n°52 : en arrêt depuis 2013.

Relance du projet avec Delice Architectes en 2019

Marché de travaux relatif à la rénovation de sous-sol et combles publié en Juin 2020 : dans l'attente de la remise des offres et analyse pour attribution à la fin de l'année 2020.

Démarrage des travaux prévu début 2021

Ecole 5

Attribution des travaux à l'entrepris générale « GTC Build » relatif à la rénovation d'une salle de gymnastique, des vestiaires et des douches pour un montant de 320.121,40 € TVAC.. Le démarrage du chantier est prévu pour le 17 août 2020.

Ecole 8-9

Attribution de la mission d'étude à IGRETEC en vue de la réalisation d'une rénovation lourde avec démolition et reconstruction de locaux de l'Ecole 8-9. Le bureau d'étude IGRETEC est actuellement occupé dans la réalisation du permis d'urbanisme et dans la réalisation des documents de marché pour l'attribution des travaux. Le budget estimé pour les travaux est de 3.300.000,00 €.

Ecole 10

Attribution de la mission d'étude à IGRETEC en vue de la réalisation de la démolition et de la reconstruction du bâtiment sis rue Ransfort 66 pour l'agrandissement et d'extension de l'école 10 et de la rénovation des bain public au sous-sol sis Ransfort 76, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

Budget travaux estimé: 3.000.000,00€ TVAC

Honoraire BE : 363.000,00€ TVAC

Ces aménagements permettraient de supprimer les classes modulaire qui se trouvent dans la cour de récréation et de libérer ces espaces.

Le bureau d'étude IGRETEC est actuellement occupé dans la réalisation de l'avant projet.

Un contact a été pris avec le propriétaire de la rue Ransfort 76 pour lui proposer le rachat de la partie arrière de sa propriété afin d'agrandir l'école et de créer une salle de gymnastique.

Ecole 13

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport Beudin par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales et remplacement des lanternes. Montant estimatif 198.773 EUR HTVA.

Remise des offres prévue le 13 août 2018.

Début des travaux 3 juin 2019. Fin des travaux le 17/12/2019, actuellement en période de garantie.

Travaux financés par Bruxelles Pouvoirs Locaux dans le cadre du PTI URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie). La réception provisoire a eu lieu le 17/12/2019..

Attribution de la mission d'étude à DMVA en vue de la réalisation de la démolition de l'ancien bâtiment communal des électriciens afin de concevoir une extension de l'établissement scolaire n°13. Le bureau d'étude DMVA est actuellement occupé dans la réalisation du permis d'urbanisme et dans la réalisation des documents de marché pour l'attribution des travaux.

Un marché de faible montant pour la réalisation de l'inventaire destructifs amiante est également en cours.

Ecole 18 « Petite Flûte »

Marché de travaux ayant pour objet l'extension de l'école par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que la construction d'un préau. La réception provisoire a eu lieu le 5 septembre 2018 et la réception définitive est prévue pour le 5 septembre 2020.

Korenbeek « ex école 18 »:

Commencement de l'étude du programme relatif à la construction d'une nouvelle école et à la rénovation du château.

School Ket&CO (Windekind)

- Le permis d'urbanisme pour la construction de l'école a été obtenu le 20 juillet 2018.
- La mission d'auteur de projet est assurée par B612 Associates & OSKAR architecten.
- Le marché de travaux pour l'ensemble de la construction de l'école (phase 1 et 2) a été attribué à la firme BPC.
- Les travaux ont été scindés en 2 phases pour permettre l'occupation la plus rapide de l'école et pour optimiser le planning étant donné les contraintes existantes (une partie du site étant occupé par l'école temporaire en classes conteneurs).
- La phase 1 forme donc l'essentiel de l'école. Elle se compose de l'ensemble des classes, locaux administratifs, sanitaires, salle de sport, aire de jeux et de la cour de récréation des classes de maternelle.
- La phase 2 est composée de la salle polyvalente, d'un bloc sanitaire et de la cour de récréation principale.
- Les travaux de terrassement et de dépollution des terres pour la phase 1 ont été réalisés du 05 août 2018 au 10 septembre 2018 en vue de commencer les travaux de construction. Les travaux de construction de la phase 1 ont débuté le 10 septembre 2018 et se sont achevés vers la fin du mois de juillet 2019.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- L'école temporaire a été vidée et tout le contenu a été transféré vers les nouveaux locaux du 1 juillet 2019 au 05 juillet 2019 par les ateliers et les déménageurs communaux.
- Les classes conteneurs ont été déconnectées et évacuées du site de la phase 2 du 15 juillet 2019 au 05 août 2019.
- Entre temps, une procédure négociée directe avec publication préalable a été lancée pour le marché d'excavation et de dépollution de la phase 2. Le marché a été attribué à la firme aclagro et les travaux ont été commandés début août 2019.

- Les travaux de terrassement et de dépollution de la phase 2 ont débuté 06 août 2019 et sont actuellement en cours d'exécution.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- Les travaux de construction de la phase 2 ont été terminés.
- La réception provisoire de l'ensemble des travaux (phase 1 et 2) a eu lieu au mois de mars 2020.
- La réception définitive est prévue le 14 mars 2022.

Préaux Ecole n°1, n°5, n°9, n°11, n°12, n°13, n°16

Construction de préaux dans les cours de récréation de 8 écoles : Marché de service pour la mission d'auteur de projet. Le bureau d'architecture « Ptarchitecten » est occupé sur l'avant-projet détaillé en vue de déposer le PU. L'avant projet a été soumis au collège pour approbation, et un accord du CECP a été obtenu le 19 juin 2019 pour le subside dans le cadre du PPT de la FWB.

Documents du permis transmis à l'urbanisme, obtention du permis prévu pour 08/2020

Le début des travaux est prévu pour la fin 2020.

Ecole 11

Rénovation lourde d'un pavillon scolaire et de divers locaux de l'école communale qui intègre le réfectoire, la salle de sport, la rénovation et l'extension de la direction.

La rénovation lourde comprend également, les trois classes maternelles de l'école 12.

Réception provisoire accordée le 1er juin 2018.

Réception définitive était prévue pour le 29 mai 2020, levée de remarques en cours.

BuitenSpel

Travaux relatifs au réaménagement des cours de récréation dans le cadre du programme Buitenspel sur le terrain des écoles communales néerlandophones : De Knipoog, Windroos, De Boomhut, Paloke.

Marché de travaux attribué à l'entreprise D.S.V.

Travaux subsidiés par la VGC

– **IX. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

Sans objet

– **X. JEUNESSE**

Sans objet

– **XI. CULTURE**

Château du Karreveld

- Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures : Attente des subsides

- Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la transformation et l'aménagement de 2 classes modulables et sanitaires sur le site du château du Karreveld sis avenue Jean de la Hoese 3, 1080 Molenbeek-Saint-Jean : désignation d'un auteur de projet en cours.

Bureau d'étude auteur de projet désigné : ADAM-RIPET Architectes sprl.

Budget des travaux estimer : 105.000,00€ HTVA (TVA 21% soit 127.050,00€ TVAC)

Avant-projet approuvé par le Collège en date du 22 février 2019.

Permis d'urbanisme introduit le 04 avril 2019.

Extension de mission auteur de projet approuvé par le Conseil en date du 10 juillet 2019.

Remise de l'offre de l'extension de mission pour le 06.08.2019.

Attribution des travaux à FAKANE s.p.r.l. pour un montant de 149.039,25€ TVAC

Attente du Permis d'urbanisme

- Master plan du château du Kareveld.

– **XII. MAISON DES CULTURES ET DE LA COHESION SOCIALE**

Sans objet

XIII. MUSEE COMMUNAL

- Marché de travaux et de services qui a pour objet l'aménagement intérieur du Musée communal,
- Marché de services à lots séparés ayant pour objet la conception et la production d'éléments de médiations à intégrer dans le musée communal.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 2 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et l'installation de vitrine dont la réception définitive a été accordée le 29/05/2019 et de matériel audiovisuel dont la réception définitive a été accordée le 17/05/2019.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 3 : Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un conditionnement d'air y compris l'aménagement d'un local technique RF pour le musée communal. La réception définitive a été accordée le 24/10/2018.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 4 : Marché de travaux ayant pour objet la fourniture, la fabrication et le placement des structures muséographiques comprenant cimaises, socle et vitrine d'éclairage pour le musée communal. La fin des travaux réalisés en novembre 2017. Réception provisoire accordée le 26/10/2017 et réception définitive le 26/10/2019.

– XIV. INSTALLATIONS SPORTIVES

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » de la salle de sport du Sippelberg.

Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales :

Réception provisoire accordée le 24 mai 2018.

Réception définitive le 20/08/2020.

Salle de sport Ecole 14

Projet arrêté pour changement de programme. Salle de sport plus grande plus un parking à prévoir.

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un bâtiment comprenant une salle de sport destinée aux écoles environnantes et à la collectivité en dehors des heures scolaires, un logement de concierge, ainsi qu'en variante exigée, un parking (de voitures) de minimum 30 places.

Publication de l'avis de marché en date du 28 mai 2020.

Réception des candidatures en date du 29 juin 2020.

Le projet est en phase d'analyse des candidatures et rédaction du rapport d'analyse.

Salle de sport Louis Namèche

Cahier des charges réalisé pour la rénovation de la toiture, des sanitaires, du revêtement de sol de la salle de sport et du changement de l'ascenseur du complexe Louis Namèche à Molenbeek-Saint-Jean, 93 rue Van Kalck. Le cahier des charges et métré a été fait en 2 LOTS.

Collège d'attribution le 21.11.2019 pour le lot 1.

Collège d'attribution le 09.07.2020 pour le lot 2.

En attente de subsides PTIS, échéance le 31/12/2020.

Travaux prévus pour le début de l'année 2021.

Construction de l'annexe et la rénovation des parkings Louis Namèche

La construction de l'annexe à la salle de sport Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et de la rénovation des parkings Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et rue Charles Malis à Molenbeek-Saint-Jean.

Le projet est reparti sur 3 sites distincts : l'extension, le grand parking et le petit parking.

Le permis d'urbanisme en cours.

Travaux prévus pour le début de l'année 2021.

Site Sippelberg et Pevenage

Création de salles de sports, rénovation des vestiaires et des buvettes, réaménagement et refecton des terrains de foot de hockey et d'athlétisme.

Commande faite en MFM.

Installation des équipements street work-out

Projet d'installation des équipements street work-out dans les emplacements suivants :

- Street work-out 1 : Rue d'Ostende/Courtrai/Delaunoy
- Street work-out 2: Espace Pirron, Rue EvaristePierron.
- Street work-out 3: Place de la Duchesse

Budget estimé pour un montant de 71.995,00 € TVAC. Demande de subside PROXI 2020 de 44.625,00 € TVAC introduit et en attente d'obtention.

Introduction des permis prévu pour Octobre 2020.

- XV. PARCS ET ESPACES VERTS

Le parc Marie-José

- Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé
- Remplacement des clôtures et portails : Chantier terminé

Parc des Etangs Noirs

Extension et réaménagement du parc existant dans le cadre du Politique de la Ville (2017-2020) et du CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers.

Parc Place J.B. Decock

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Parc Arc en Ciel

Le marché de service relatif à la revitalisation du parc a été réalisé en avril 2019

Parc des Muses

Permis accordé le 17 avril 2018 pour la construction d'un street workout dans le parc des Muses

Réalisation d'un marché à faible montant pour un budget de 20.661,16€ HTVA (TVA 21% soit 25.000,00€ TVAC)

Accord de subside de Bruxelles pouvoirs locaux pour le PTIS proxy à 100% de 25.000,00€

Attribution des travaux à OFS b.v.b.a. pour un montant de 16.599,32€ TVAC

Réception provisoire le 11 décembre 2019

Parc de La Fonderie

Projet de réaménagement du parc.

- Marché de service pour la désignation du bureau d'études pour la réalisation du projet prévu pour Novembre 2020.
- Introduction du permis du permis d'urbanisme prévu pour Février 2021
- Marché des travaux : désignation de l'entreprise prévu pour Mars 2022

Le budget total prévu est de 1.261.670,50 € TVAC dont une demande de subside CLM (Contrat Locaux de Mobilité) a été introduit pour un montant de 130.000,00€ TVAC et il sera inclus dans le budget de Politique de la Ville 2021-2025 dont le montant est à déterminer.

Parc Vandermaelen 54 « Pocket Parc »

Projet de réaménagement d'un chancre sur le coin de la rue vandermaelen et quai du charbonnage pour en faire un petit parc.

Etude en cour avec les riverains.

XVI. BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

- Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales) relative à la reconstruction et à l'agrandissement d'une nouvelle bibliothèque sur le site de l'ancienne bibliothèque existante. Phase réalisée en 2016/2017.
 - Marché de travaux :
- Réception provisoire : 23/06/2020
-Levées des remarques : septembre 2020
-Oeuvre d'art : terminée et placée le 30/06/2020

XVII. BIBLIOTHEQUE NEERLANDOPHONE

Sans objet

XVIII. MAISON DE QUARTIER

Maison des Quatre-Vents 55

- Marché de stock géomètre utilisé
- Marché de stock Ingénieur en stabilité utilisé
- Marché pour les essais de sol utilisé
- Marché de faible montant lancé pour l'attribution du bureau d'études en techniques spéciales concernant la PEB, calcul d'installation chauffage et eau chaude sanitaire. Attribué à Enesta sprl pour un montant de 11.979,00 € TVAC inclus dans l'article 9220/724/60.
- Dossier d'adjudication en cours.
- Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde et construction d'une annexe prévue pour approbation du Conseil en Septembre 2020.
- Attribution de l'entreprise en Décembre 2020.
- Introduction du permis d'urbanisme prévu pour Octobre 2020.
- Budget total prévu 385.000 € TVAC

XIX. CRECHES COMMUNALES

Crèche Louise Lumen

- Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'une nouvelle ventilation des locaux de la crèche. Les travaux se sont terminés en juillet 2017.
- Mise aux normes demandée par le SIAMU, réception provisoire accordée le 06/12/2017.
- Mise aux normes complémentaire, demandée par le SIAMU
Mission de B&G architectes prolongée, travaux attribués à Troubleyn BVBA. Réception provisoire accordée le 26/11/2018
Réception définitive prévue le 10/09/2020

Crèche L28, Dubrucq 224

Reception définitive accordée le 14/02/2019. Suivi du contentieux.

Crèche Petite Senne 1 rue Vandermaelen

Voir XXIII. Petite Senne 1

Marché faible montant pour le placement d'une hotte dans la cuisine, prévue pour le mois de septembre 2020

Construction d'une crèche néerlandophone de 84 places rue Ulens 40/44.

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 72 places rue de Liverpool 24.

Voir XXVI. CQD Petite Senne et XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 84 places quai des Charbonnages...
Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche néerlandophone de 45 places rue de Lessines 37-39
Voir XXVI. CQD Autour de Parc de l'Ouest

– **XX. SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE**
Sans objet

– **XXI. PROPLETE PUBLIQUE**

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde du bâtiment avant des Propretés Publiques :
Chantier en cours. Réception provisoire prévue fin 08/2017.

La réception n'a pas eu lieu en aout 2018. Trop de malfaçons subsistaient et les dossiers (as built, etc.) n'étaient pas en ordre.

Un constat de manquement pour défaut d'exécution a été envoyé à l'entreprise en novembre 2017.

La commune a sollicité l'intervention du tribunal de première instance de Bruxelles en décembre 2017, afin de faire reconnaître toutes les malfaçons et tous les manquements empêchant la réception provisoire alors que la commune devait impérativement prendre possession des lieux pour soulager le personnel de la Propreté Publique.

Un expert judiciaire a été désigné par le tribunal et a dressé une liste de remarques, qu'il soumettra au juge au plus tard le 15/08/2018.

Le personnel occupe les lieux depuis janvier 2018.

La réception provisoire n'a pas été effectuée, mais la commune a les clés du bâtiment et la reprise des énergies a été effectuée. Certaines remarques ont été levées, Réunion prévue avec l'expert judiciaire le 05/10/2020 pour envisager la réception provisoire.

– **XXII. CIMETIERE**

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité) relative à la restauration des Galeries funéraires (classées) du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Marché de travaux qui a pour objet la restauration des Galeries funéraires.

Phases réalisées en 2015-2016 : phase exécution, réunion de coordination avec divers services communaux, réception provisoire 25 avril 2016.

Contact avec le bureau d'étude au sujet de subsides additionnels relatif au marché de travaux et de services.

Suivi de petits travaux liés aux remarques formulées lors de la réception provisoire.(25/04/2016)

Travaux de réparation (coupole :infiltrations d'eau) en septembre 2020.

Réception définitive :septembre 2020

– **XXIII. PATRIMOINE PRIVE**

Le Dôme

Rénovation et la transformation de l'établissement : les travaux ont débuté en mai 2019, fin des travaux le 29/05/2020. En période de garantie

Ransfort 40

Construction de logements à la rue Ransfort, 40 :

Réception définitive le 29/08/2019.

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Une prise de possession partielle a été accordée par la commune le 03 juin 2016. Celle-ci concerne l'espace public (allée verte) et la façade du bâtiment Stevens dont les travaux sont exécutés. La visite de réception provisoire des parties : bureaux, parking et logements a eu lieu les 29 et 30 juin 2016. Phase de levée des remarques pour réception définitive : en cours
Réception définitive refusée le 01/10/2018
Présentation par le bureau d'étude en techniques spéciales des mesures à prendre en matière de qualité de l'air le 07/09/2020. Réception définitive prévue le 08/09/2020.

Hotel Belvue

- Réception définitive refusée : nombreuses malfaçons et avaries ;
- Affaire en justice.

Rue de la Campine 26 : Construction d'un nouveau bâtiment de logements intergénérationnels
Réception définitive prévue pour juin 2021.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand
Suivi du contentieux.

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen
Réalisation du décompte final. Marché faible montant pour l'installation d'une hotte de cuisine. Montant estimé : 20.000EUR TVAC. Seul l'entreprise Balcaen a remis pris pour 27.072 €. Approbation du budget par le conseil, Début des travaux estimés septembre 2020. Durée des travaux 45 jours calendrier.

Bâtiment J Schols

Bâtiment situé rue Joseph Schols 4. Création d'un centre de compétence.
Initialement intégré dans le programme du Contrat de Quartier Rive Ouest, cette opération a été réintégrée dans le cadre du programme Politique des Grandes Villes 2009-2010-2013-2014 et Politique de la Ville 2015 et 2016.
L'objectif du projet du Centre de Compétences est de mettre en place des formations à la disposition des demandeurs d'emploi et aux personnes qui bénéficient des allocations du CPAS.
En période de garantie de 2 ans, la réception définitive est prévue pour le 9 avril 2021.
Bail emphytéotique en cours avec le CPAS.

Pythagoras

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Osier 15 « atelier communaux »

Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la démolition et de la reconstruction des ateliers communaux sis rue des Osiers 15 à Molenbeek-Saint-Jean.
Réception des offres des bureaux d'étude le 07 septembre 2020.

Intendant 63-65

Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue d'isoler la toiture, les façades et remplacement des châssis sis rue de l'Intendant 63-65 à Molenbeek-Saint-Jean.
Rédaction du cahier des charges pour la mission de service.

Jean Dubrucq 172 à 178

Marché de services de faible montant pour une mission d'étude de faisabilité en vue d'aménager le service pavage et « Mastock » dans le bâtiment sis Avenue Jean Dubrucq 172 à 178 à Molenbeek-Saint-Jean.
Rédaction du cahier des charges pour la mission de service.

– **XXIV. VOLET 2 - Développement Immobilier**

- Quai de l'Industrie 5/5b : la vente n'a pas pu être réalisée comme volet 2 dans le cadre du CQD Ecluse St-Lazare, la parcelle est à présent intégrée dans le CRU5 comme opération B1 : Logement.

- Chaussée de Ninove 122 (signature acte authentique le 16 avril 2018). Permis d'urbanisme accordé le 23 mars 2020. Elaboration du dossier d'adjudication par l'investisseur.
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ : Réception provisoire accordée le 8 novembre 2019.
- Quai du Hainaut 23. Dossier en phase de permis d'urbanisme.
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Co-housing Malder – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.
- Habitations Vandenpeereboom – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest

– **XXV. CONTRAT DE QUARTIER DURABLE**

– **XXV.1. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »**

- Coût total du CQD : 23.239.704,80€ (19.960.416,65 € en investissement projet brique, 3.055.368,00€ en opérations socio-éco et 199.000,00€ en frais d'étude programme de base et frais de personnel en années 5 et 6) prévus dont 11.000.000 € part régionale, 578.947,38 € part minimale communale et le reste en cofinancements (Beliris, Feder, PGV, FRBRTC, Cocof, ...) et fond d'emprunt communal.
- Le Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II s'est clôturé le 31/10/19 avec la remise des derniers justificatifs financiers. Le décompte final ne nous est pas encore parvenu.
- Dans le cadre du volet brique, le suivi a impliqué principalement l'exécution des chantiers relatifs aux différentes opérations de rénovation / constructions neuves ainsi que la réception provisoire, voire définitive de certains d'entre eux.
- De manière générale, un travail continu a été fait pour tenir à jour les tableaux financiers et les états d'avancement, transmettre les documents utiles aux pouvoirs subsidiant (Feder, Beliris, Cocof, PGV, Région CQD) et les rencontrer afin de clôturer le contrat de quartier.

POLE RUISSEAU - SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Date de commencement du chantier : 03/04/2017.

Le projet a été lauréat Be.Exemplary 2018.

Suite au sinistre incendie du 18 février 2018 du magasin de meubles voisin au chantier, sis Quai des Charbonnages n°88 à 1030 Molenbeek-Saint-Jean, le chantier a dû être temporairement arrêté. Le chantier a repris après que les travaux de démolition du bâtiment incendié ont été effectués, enregistrant un retard sur le planning des travaux.

Le chantier a également pris un retard considérable suite à des difficultés techniques rencontrées par l'entrepreneur. L'entrepreneur prétend que la responsabilité de ce retard ne lui incombe pas et accuse le bureau d'architecture d'avoir fourni des plans trop vagues.

Fin des travaux prévue en octobre 2020.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020). Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des quartiers.

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

- La Région (Bruxelles Mobilité) a la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

- Le mobilier urbain est pris en charge financièrement par l'enveloppe du Contrat de Quartier.

POLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

Réception provisoire le 12/07/2019 refusé par le collège. Visite de pré réception le 19/08/2019 et date de RP le 22/08/2019.

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Eurovia

- Justificatifs envoyés à la Région en vue du décompte final.

– XXV.2. Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne ne se trouve plus dans la phase d'exécution depuis 2019 mais dans la phase de mise en œuvre, ce qui implique que les projets socio-économiques sont cloturés et que, pour les projets « briques », les entreprises qui vont exécuter les travaux, ont été désignées.

Puisque le CQD ne se situe plus dans la phase d'exécution, il n'y a plus de commissions de quartier et d'assemblées générales. Un événement a quand même été organisé le lundi 20 janvier 2020 à l'occasion de la pose de la première pierre pour les projets dans et autour de la Grande Halle.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation et de construction, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de € 28.223.020,51 dont :

- € 8.581.114,62 de part régionale ;
- € 736.378 de part communale ;
- € 880.000 de PdV ;
- € 3.125.000 de financement Beliris ;
- € 12.501.390,20 de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC, Bruxelles Mobilité, COCOF, VGC, Be Exemplary) ;
- € 2.399.137,68 d'emprunts.

Projet « Grande Halle »

Le chantier à démarrer le 13 janvier 2020 et la durée du chantier est de 700 jours calendrier. La fin des travaux est donc prévue fin octobre 2021.

Opération 1.A1 Jardin d'hiver

Opération 1.A2 Espace public

Opération 1.A3 Réaménagement quai de l'Industrie

Opération 1.F2 Crèche Liverpool

Opération 1.A1 : Le projet prévoit la transformation d'une halle industrielle (« la halle Libelco ») en un espace public, la restauration de la structure de la Halle et la remise en état du pont roulant. La Commune bénéficie d'une aide des Fonds FEDER pour ce projet ainsi qu'un subside Be exemplary.

La Halle Libelco sise quai de l'Industrie 79 a été acquise par la commune en 2017.

Fin 2018, l'occupation précaire à titre gratuit par Libelco comme décrit dans l'acte s'est terminée. Depuis janvier 2019, Libelco continue à occuper le bien en payant une indemnité de 4.300 euro par mois sur base d'une convention (approuvée par le Conseil du 17/12/2018) et d'avenants pour prolonger l'occupation jusqu'au début du chantier (approuvé par le Conseil du 20/03/2019).

Opération 1.A2 : Le projet prévoit l'aménagement d'un nouvel espace public verdurisé. Cet espace reliera la Halle à la rue Heyvaert. Une ancienne cheminée industrielle de 30 m de haut (acquise le 14/02/2020) constituera un signal visuel important pour le quartier.

Opération 1.A3 : Le projet prévoit le réaménagement du Quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool. Deux rampes permettront d'accéder au niveau de l'eau du canal et favoriseront les activités aquatiques sur le canal (kayak, barques, etc.). La commune a bénéficié d'un subside de Bruxelles Mobilité pour la réalisation de cette opération. Les travaux pour cette opération ont été adaptés suite à la demande du pouvoir subsidiant (Bruxelles Mobilité) et selon les recommandations du BKP. Une demande de permis modificatif est nécessaire. Cette mission sera confiée au bureau d'étude ZAmponse&L'esaut sous forme d'avenant à leur mission de base (subsidé par Bruxelles mobilité aussi).

Opération 1.F2 : Le projet prévoit la construction d'une nouvelle crèche pour 72 enfants francophones. La construction de la crèche bénéficie d'une aide financière de la COCOF et des Fonds FEDER ainsi qu'un subside Be exemplaire.

L'asbl Patrimoine à roulettes a remporté le marché pour la mission d'accompagnement pédagogique. Une série d'activités (visite chantier, interview, reportage photo) est programmée avec les élèves de l'école 6 durant toute la durée du chantier et si les conditions sanitaires (COVID-19) le permettent.

1.B Labo de langue, jeu et travail et 1.C4 Recyclerie:

L'emprise du projet a été revue pour l'opération 1.C4 et il est décidé d'intégrer le RDC 75 Industrie dans cette opération.

Beliris a publié l'avis de marché pour la mission d'auteur en juin 2017. Un unique marché de service a été lancé pour les deux opérations.

- Réception des candidatures : 11/09/2017 (18 candidatures).
- Sélection des candidats : 17/10/2019
- Réception des offres : 14/05/2020 (4 offres)
- Attribution du marché et conclusion du marché prévue pour novembre 2020

CyClo s'occupera de la gestion de l'opération 1.C.4.

Suite à un appel lancé en janvier 2018, Circus zonder handen (CZH) a été désigné par le Collège du 01/10/2018 pour s'occuper de la gestion de l'opération 1.B Labo Langues, Jeux et travail. Pour rendre ceci possible, la VGC et le Gouvernement Flamand contribuent chacun 400.000 euro.

L'enveloppe Beliris, qui est fermée, + les 800.000,00 euro (de la VGC et Flandre) ne suffiront toujours pas pour réaliser les programmes CyClo et CZH. Les 400.000,00 manquants sont pour le moment prévus sur fonds d'emprunt mais il est envisagé de chercher encore des subsides supplémentaires ou de les prévoir dans les charges d'urbanisme (comme prévu par le Collège du 01/10/2018).

L'occupation temporaire du bien sis Industrie 75 par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

Depuis fin juin 2019, le bien sis Industrie 83 est utilisé comme endroit de stockage par Keerpunt vzw jusqu'à fin août 2019, sur base d'une convention qui a été approuvée par le Conseil du 19/06/20. Le Conseil du 22/04/2020 a approuvé une convention d'occupation temporaire par le Collectif Holdu Up. Cette occupation est prévue jusqu'au 31/01/2021.

Projet « Industrie »

L'attribution du marché des travaux a eu lieu le 11/07/2019.

Les travaux ont commencé le 12 octobre 2019.

La fin des travaux est prévue pour le 8 octobre 2021.

Opération 1.C1 : Ateliers

Opération 1.C2A : Logements

Operation 1.C3 : Cour collective

Operation 1.C1 : Ateliers

La disposition des ateliers permettront une large communication avec le projet de la grande halle et une large façade vers le futur jardin et la rue Heyvaert.

Les futurs gestionnaires des ateliers sont :

- Wood in Molenbeek (WIM) - projet de valorisation de déchets-ressources locales (en particulier petits morceaux de bois) en les transformant en objets divers ;
- Boomerang - projets de création de nouveaux meubles à partir de déchets de bois + projet d'insertion socioprofessionnelle ;
- CyClo installera son projet Tarmac qui vise à réaliser des projets d'action qui mettent le vélo dans la ville sur un piédestal (en lien avec leur gestion de l'opération 1.C.4.).

Operation 1.C2A : Logements

L'organisation conceptuelle du projet permet d'implanter 8 logements intergénérationnels et le logement du concierge de manière rationnelle, fonctionnelle et conviviale, en 2 parties de bâtiments R+2 et R+3.

Les logements et les espaces communautaires seront élaborés dans le cadre du processus prévu et entamé par la Commune.

Le projet permet de disposer de manière variée ces logements de taille différente de manière à permettre facilement les échanges entre les occupants de type et d'âge différents.

Operation 1.C3 : Cour collective

La cour collective met en communication de manière conviviale et fonctionnelle les différentes activités des ateliers Upcycling, et permet l'accès au quai et au futur Jardin Heyvaert.

OP.1C2B : Logements conventionnés Industrie

L'opération prévoit la revente de ces biens à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 7 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession via un bail emphytéotique) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/01/2022).

L'occupation temporaire du bien par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours. Une nouvelle convention a été conclue suite à la démolition d'une partie du bien dans le cadre du chantier des opérations 1.C1, 1.C2A et 1.C3 (convention approuvée par le Conseil du 4/9/19).

1.F1 Logements conventionnés Liverpool

La proposition de l'auteur de projet « Grande Halle » (L'Escaut-Zampone) intègre la démolition complète des bâtiments concernés.

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/01/2022).

L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT depuis juin 2016 a pris fin le 30 septembre 2019.

1.F2 Crèche

Voir Projet Grande Halle ci-dessus. L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT depuis juin 2016 a pris fin le 30 septembre 2019.

1.M Logements conventionnés Heyvaert

Le bien sis rue Heyvaert 107-109 a été acquis le 21/12/2015.

L'opération prévoit la revente de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/01/2022).

L'occupation temporaire de la partie entrepôt par WIM (Wood in Molenbeek) dans le cadre de l'appel POP UP depuis mai 2017 est toujours en cours. L'occupation temporaire de la partie boîtes de garages derrière la maison par KAK asbl depuis octobre 2016 s'est terminée dans la première moitié de l'année 2020.

2.A Projet Pop-Up Canal

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.B Enveloppe de quartier

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.C Offre de loisir pour enfants

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019. Depuis début 2019, cette opération est reprise dans le programme de PDV 2017-2020.

2.D Rénovation de façades

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.E Meubles de recyclage klimop

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

2.K Activités WAQ et partenaires

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019. Depuis début 2019, cette opération est reprise dans le programme de PDV 2017-2020.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Désignation du « LLM » comme pouvoir adjudicateur pour la passation et l'exécution du marché conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron.

Engagement de la dépense pour les travaux (444.070,00 €) lors du CE 21/12/2018 à l'article 4211/731/60 2018.

Les travaux ont commencé le 4 novembre 2019. La réception provisoire est actuellement prévue pour le 23 avril 2022.

6.B Bellevue for starters

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

6.D Formation Espace Hôtelier Bellevue

Cette opération socio-économique a été clôturée début 2019.

8.A Chef de projet

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2019 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2020

8.B Communication et participation

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2019 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2020 et cette opération a maintenant été clôturée.

8.C : collaborateur administratif

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2019 et le rapport final ont été remis auprès de la Région en avril 2020

– XXV.3. Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »

Le Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » se trouve dans sa 2ème année d'exécution. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le programme de base en sa séance du 14 février 2019.

L'équipe composée d'un chef de projet, d'un coordinateur socio-économique et d'un coordinateur administratif et financier, s'occupe de la coordination et de la gestion des opérations immobilières, d'espace public et socio-économiques.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » est de 23.172.250,86 EUR dont :

- 14.125.000,00 EUR de part régionale ;
- 743.421,07 EUR de part communale ;
- 2.421.198,12 EUR de co-financement de la VGC ;
- 1.120.036,50 EUR de co-financement VIPA ;
- 3.212.770,54 EUR de co-financement PdV.

Pour l'instant, des demandes de subside complémentaires pour un montant qui s'élève à 1.549.824,63 EUR doivent encore être réalisées.

Programme de base approuvé volet « opérations » :

10. Opérations immobilières :

- 10.1 Centre de Quartier Ouest ;
- 10.2 Centre de Jeunesse ;
- 10.3 Crèche et accueil rue de Lessines ;

11. Opérations immobilières investisseurs :

- 11.1 Co-housing Malder-Decock ;
- 11.2 Habitations conventionnées Vanderpeereboom-Decock ;
- 11.3 Acquisition immeubles abandonnés ;

12. Opérations d'espaces publics :

- 12.1 Parc Étangs Noirs et son activation (géré par PdV) ;
- 12.2 Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
- 12.3 Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
- 12.4 Parc/place JB Decock ;
- 12.5 Passage doux et potager de Quartier JB Decock ;

8. Actions socio-économiques :

- 8.1 ISP rénove des façades ;
- 8.2 ISP active un hangar ;
- 8.3 Activation de l'espace public ;
- 8.4 Fabmob goes West ;
- 8.5 Accompagnement scolaire 12-18 ans ;
- 8.6 Appel à projets pop-up ;
- 8.7 Encadrement sportif et ISP ;
- 8.8 Ekla Intergénérationnel ;
- 8.9 Lutte contre l'insalubrité.

Année 1 du CQD :

- Achats des immeubles : rue de Lessines 35, opération 3.5
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4.

Année 2 du CQD :

- Achats des immeubles en cours :
 - rue de Lessines 37/39 : négociations en cours, car estimation bureau privé : 930.000,00 EUR / estimation Bruxelles Fiscalité : 640.000,00 EUR ;
 - Angle Vandepereboom et JB Decock – Op. 2.2 Habitations Vandepereboom – Decock : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 86/88 : expropriation en cours ;
 - rue JB Decock 71 : expropriation à lancer (accord avec le propriétaire pour la procédure d'expropriation).
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.2 et 1.3 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4. ;

- Avants projets des opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 à approuver par le Collège et en CoQ en septembre 2020 suite au résultat du processus participatif.

Calendrier :

- AG n°4 le 12 décembre 2019
- Coq n°6 le 9 mars 2020

Opération 5.1 ISP rénove des facades

Abandonnée, car le porteur de projet est tombé en faillite.

Opération 5.6 « Appel à projets Pop-Up »

- Présentation des projets du premier appel le vendredi 28 juin 2019 par les associations devant le jury composé pour l'occasion.
- Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant la répartition du subside du premier appel à projets « Pop-up » de la façon suivante :
 - Domus Art Kunst ASBL - pour un montant global de 9.000 €
 - Au Quai ASBL - pour un montant global de 12.000 €
 - Comité Duchesse - pour un montant global de 3.000 €
 - CLT Arc-en-Ciel - pour un montant global de 5.000 €
- Second appel couplé avec les appels à initiatives citoyennes du CRU3 sous le nom « Appel à projets Molenwest : Pour le quartier, par le quartier ». Deux dates de remise des candidatures : le 18/06/2020 et le 01/09/2020.
- Trois candidatures reçues le 18/06/2020 :
 - Centrum West pour le projet « Molenwest is kras » pour un montant total de 9.500 €
 - La J Asbl pour le projet « petits reporters » pour un montant total de 5.000 €
 - Le trait d'union ASBL pour le projet « la brise d'ostende » de 6.000 €
 Les trois projets ont été retenus (collège du 02/07/2020).

Opération 5.5 « Accompagnement scolaire 12-18 ans »

- Décision du Conseil Communal du 20 février 2019 approuvant le règlement de cet appel à projets;
- Appel à projets a été lancé en mars 2019;
- Un candidat a remis un dossier de candidature :
 - ABEF ASBL - pour un montant global de 35.000 €
 - Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant le subside de 35.000 € pour le projet pré-cité, à condition que les activités d'accompagnement scolaire se déroulent dans le périmètre du CQD.

Opération 7.2 Communication et participation

Lancement d'un marché de graphisme et de communication dans le but de créer des supports pour une communication globale et cohérente entre les différents programmes de revitalisation urbaine activant l'ouest de la Commune (CQD autour du parc de l'ouest, CRU 3, parcelle à la Gare de l'Ouest).

Marché attribué au bureau de graphisme ALVIN. Réalisation de la charte graphique « Molenwest » (logo, affiches, pictogrammes, etc.) et lancement de la page Facebook.

Les processus de participation (ateliers, présences dans l'espace publics, commentaires des associations de quartier) ont été lancés pour les opérations Centre de Quartier Ouest et Espaces publics Decock.

– **XXV.4. Contrat de Quartier Durable « Etangs-Noirs »**

Le 20/03/2020 le Collège a approuvé le dossier de candidature intitulé « Contrat de Quartier Durable Etangs Noirs » réalisé par le Département Infrastructures et Développement urbain dans le cadre de la 11^{ème} série des CQD. Le 7 mai 2020 le département a introduit le dossier à la Direction de la Rénovation Urbaine.

– **XXV.5. Contrat de Quartier Rive Ouest**

Opération – T10

La construction d'un immeuble de 7 logements, la rénovation d'un bâtiment en espace collectif et l'aménagement d'un parc public situé à la rue des Etangs Noir 76 est en cours de réception définitive.

– **XXVI. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES**

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;
- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires, ...);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subvention entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Contrats de quartiers durables

Collaboration à la rédaction du dossier de candidature « Contrat de Quartier Durable Etangs Noirs » - 11^{ème} série de l'appel à candidature.

– **XXVII. POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE**

- Contrat Ville Durable 2014 :
 - Décompte final remis le 29 août 2019
 - taux d'utilisation du subside : 91,44 %
- Politique de la Ville 2016 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 14 réalisés, 3 en cours de réalisation, et 2 reportés

- Coût total du programme : 2.092.694,00 € prévus – 894.430,44 € justifiés au 30/06/2020
- taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2017 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 14 projets prévus – 11 réalisés, 1 en cours de réalisation, 2 non utilisés
 - ⊖ Coût total du programme : 1.494.781,50 € prévus – 1.277.595,51 € justifiés au 30/06/2020
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2018 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 15 projets prévus – 11 réalisés, 2 en cours de réalisation, 2 non utilisés
 - ⊖ Coût total du programme : 896.868,90 € prévus – 550.928,16 € justifiés au 30/06/2020
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers : Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean
 - 18 projets dans la ZRU (Zone de Revitalisation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Place bleue JB Decock (brique) : Participation dans le cadre du PdV (juin – sept 2018), réaménagement dans le cadre du CQD Autour du Parc de l'Ouest avec un co-financement de PdV pour la mission d'architecture (approbation du CDC en juin 2019);
 - Espace vert semi-public Petite Senne (brique) : Délégation de la mission de travaux au Foyer vzw, futur gestionnaire de l'espace;
 - Plan Lumière (brique) : Phase de conception terminée. En attente d'approbation du marché de travaux fin Août 2020.
 - Parc Étangs Noirs (brique) : Co-financement du CQD Autour du Parc de l'Ouest. Extension du parc par l'achat de la parcelle contigue en décembre 2018. Dépollution terminée. Attribution du marché de travaux et début des travaux au dernier trimestre 2020.
 - 3e modification de programme introduite en Juillet 2020 et en attente d'approbation par la région suite aux comptes 2017 et 2018 afin d'optimiser l'utilisation de la subvention.
 - 2e décompte de justificatifs relatifs à l'année 2019 prévu pour le 15 septembre 2020
 - Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 15 juillet 2017 au 14 juillet 2021
 - 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 14 juillet 2022.

Programme pluriannuel 2021-2025 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale à décidé d'affecter le principe d'une subvention de 8.236.768,36 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Programme en cours d'élaboration en collaboration avec la Vision d'Avenir. Date de remise 15 Décembre 2020.

– **XXVIII. FEDER**

– **XXVIII.1. FEDER 2020**

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 384 places et une crèche de 84 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC. Un partenariat a été conclu, en octobre 2018, avec GO! et la VGC qui financeront la construction de l'école ainsi qu'une partie de la construction de la crèche. Un droit de superficie sera concédé à Go !

dès réception du permis d'urbanisme, durant lequel ils assureront la gestion de la crèche et au bout duquel, si le droit n'est pas renouvelé, la commune pourra reprendre la pleine propriété des biens construits sur son terrain sans indemnités.

La Commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche d'un montant de 1.657.069,88 EUR en investissement et 300.321,12 EUR en fonctionnement.

La Commune a mis une partie du terrain à disposition de GO! jusqu'au démarrage du chantier : l'école temporaire « Telescoop » y a ouvert ses portes le 01/09/2016 et va quitter les lieux en août 2020. Une procédure d'expulsion a été introduite afin de délocaliser la personne habitant l'ancien bâtiment de conciergerie.

Le début de chantier est prévu en novembre 2020.

Charbonnages 86

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV.

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.F2)

Industrie 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.A1).

– **XXIX. CRU**

– **XXIX.1. CRU 1 – CITROËN - VERGOTE**

Volet socio économique :

Approbation des conventions de subvention visant à soutenir les 6 asbl sélectionnées (3 sur l'enveloppe communale et 3 sur l'enveloppe intercommunale) lors de l'appel à projets lancé le 02/12/2018 en collaboration avec la ville de Bruxelles.

Organisation en partenariat avec la ville de Bruxelles d'un événement de lancement des projets socio-économiques dans le cadre du CRU 01 le 27/11/2019 à l'Allée du Kaai.

Rédaction en collaboration avec Extensa d'un CSC relatif à la mission de mise en œuvre d'un processus participatif dans le cadre du réaménagement du square Laekenveld et de la réalisation d'une connexion au parc Tour et Taxi.

Sélection de l'asbl Jeugd en Stad pour effectuer cette mission avant septembre 2020.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 01.

Lancement et communication d'un appel à initiatives citoyennes pour un montant de 40.000,00€ en partenariat avec la ville de Bruxelles (110.000,00€ de subsides au total).

Organisation d'un jury et approbation par le collège le 16/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 48.970,30€ à 5 asbl : DEFDEF (enveloppe communale), Autour du Four, Canal it up, Kiosque à graines et Ras El Hanout (enveloppe intercommunale).

– **XXIX.2. CRU 3 – GARE DE L'OUEST**

Volet socio économique :

Approbation des conventions de subvention visant à soutenir les 10 asbl/services communaux sélectionné.e.s (6 sur l'enveloppe communale et 4 sur l'enveloppe intercommunale) lors de l'appel à projets lancé le 02/12/2018 en collaboration avec la commune d'Anderlecht.

Développement en partenariat avec la SAU, la MCCS et des partenaires associatifs d'un espace semi-public en occupation temporaire sur la parcelle régionale jouxtant la gare de l'Ouest : le square Molenwest.

Développement d'une communication/charte graphique commune avec le CQD Autour du Parc de l'Ouest pour ces 2 programmes ainsi que le square Molenwest. Marché de faible montant, sélection du bureau de graphistes Alvin le 02/09/2019 et collaboration.

Organisation en partenariat avec le CQD Autour du Parc de l'Ouest d'un évènement de communication sur le futur square Molenwest le 11/12/2019 sur le site.

Suivi du chantier en collaboration avec 1010 architecture et la SAU. Développement d'un programme et organisation en commun avec les asbl et la MCCS qui animeront le square Molenwest.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 03.

Lancement et communication d'un appel à projets Molenwest pour un montant total de 50.000,00€ en partenariat avec le CQD APO.

Organisation d'un jury et approbation par le collège le 02/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 20.500,00€ à 3 asbl : D'Broej Centrum West (enveloppe CRU), Trait d'Union et la J (enveloppe CQD).

- **XXIX.3. CRU 5 – HEYVAERT – POINCARE**

Volet socio économique :

Approbation des conventions de subvention visant à soutenir les 15 asbl/services communaux sélectionné.e.s (9 sur l'enveloppe communale et 6 sur l'enveloppe intercommunale) lors de l'appel à projets lancé le 02/12/2018 en collaboration avec la commune d'Anderlecht et la ville de Bruxelles.

Rédaction d'un CSC relatif à la mission d'une fresque avec un processus participatif sur la paroi de délimitation de la parcelle 5-5b Quai de l'industrie. Sélection de l'artiste Camile Meslay pour effectuer cette mission avant mai 2020.

Réception et analyse des rapports d'activités des asbl subsidiés par le CRU 05.

Lancement et communication d'un appel à initiatives citoyennes pour un montant de 30.000,00€.

Organisation d'un jury et approbation par le collège le 02/07/2020 de l'attribution de subsides pour un montant total de 16.366,55€ à 3 asbl : Recyclart, Damaged Goods et Collectif au quai en association avec une habitante.

A1.d Parc de la Sennette (Petite Senne) Tronçon D : Liverpool – Compas / A7 Logements et équipements Rue de Liverpool 43A-43B :

Suite à la décision du Conseil communal du 19/02/2020, le service technique du Département Infrastructures et Développement urbain a commencé les négociations en vue de l'acquisition du bien sis rue de Liverpool 43. Le programme du CRU 5 prévoit pour ces opérations une cession d'une partie du bien à Bruxelles Environnement pour la réalisation du tronçon D du Parc de la Sennette et l'autre partie à la SLRB en vue de la réalisation de logements sociaux.

B1 Logements Quai de l'Industrie 5-5b :

Cahier des charges réalisé pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un immeuble de 6 logements et d'un équipement Casco, sis quai de l'industrie 5 et 5b à Molenbeek-Saint-Jean.

Réception des candidatures : 28/05/2020 (3 candidatures).

Sélection des candidats : 16/07/2020 (2 candidats)

Demande d'offre : 27/07/2020

E.1. Acquisitions Zone Heyvaert:

A la demande de la Commune de Molenbeek, la région (Régie Foncière) a fait usage de son droit de préemption au date du 19/12/19 pour acquérir le bien sis rue Heyvaert 59-61 avec le budget de l'opération E.1 "Acquisitions Zone Heyvaert". La Commune en a été informée via un courrier du Ministre-Président d.d. 1er avril 2020. La Région a imposé à la Commune de se charger de la gestion du projet. Dans ce but, le Conseil du 17/06/2020 a approuvé la convention d'occupation précaire entre la Sprb Direction Facilities (régie foncière) et la Commune de Molenbeek.

Rédaction d'une convention d'occupation entre la Commune et Casablanca asbl / Casanovo scrl-fs afin d'activer le lieu dès septembre 2020.

– XXIX.4. CRU 6

– **XXX. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE RENOVATION URBAINE**

Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a attribué le 5 mars 2020, un nouveau subside aux communes sur le territoire desquelles se déroulent un programme de contrat de rénovation urbaine. Ce subside sert à financer une personne chargée spécifiquement de la mise en œuvre des programmes des contrats de rénovation urbaine et du suivi des procédures mises en places par la Région en terme d'évaluation des projets financés.

DEPARTEMENT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION IMMOBILIERE

DIVISION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme et Inspection Urbanistique

DIVISION LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE - ADMINISTRATIF

- A. Logements Temporaires
- B. Habitat/Cellule Logement
- C. Gestion Administrative
- D. Hôtel Social

DIVISION LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE - TECHNIQUE

- A. Gestion Infrastructures Communales
- B. Service Ateliers

DIVISION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme et Inspection Urbanistique

I) MISSIONS:

Le service de l'urbanisme remplit des missions de gestion administrative et d'actions sur le territoire communal dans le but d'améliorer le patrimoine bâti et le cadre de vie des citoyens de la Commune.

Le travail quotidien du personnel du service se fait suivant 4 axes :

- Information :
 - au public
 - aux professionnels (architectes, notaires, entrepreneurs, avocats,...)
 - aux services communaux (mobilité, travaux publics, service juridique, projets subsidiés, cellule logement, service plantation, police...)
- Traitement des demandes de Permis d'urbanisme et Certificats
- Traitement des demandes de Permis d'environnement
- Etudes urbanistiques

Au cours de cette année le service de l'urbanisme a repris au sein de sa structure la délivrance des permis d'environnement afin de ne créer à termes qu'un seul point d'entrée des permis d'urbanisme et d'environnement ou des permis mixtes.

Les objectifs sont :

- L'amélioration de la qualité des façades avant et arrière
- La dédensification et la verdurisation des intérieurs d'îlots
- L'amélioration de la qualité des logements
- La gestion de la division des maisons unifamiliales et le maintien de grands logements
- Un suivi permanent des chantiers effectués suite à permis d'urbanisme (contrôle des conditions)
- La gestion de l'aménagement de l'espace public
- L'étude de l'impact des antennes (paraboles, GSM,...)
- L'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Le respect de l'isolation thermique des bâtiments

Le service de l'inspection, a été créé en 2016 afin de rassembler en un seul service les matières telles que l'urbanisme et l'environnement mais également l'hygiène et le cadastre. La cellule socio-économique effectuant préalablement ces mêmes tâches de manière détachées, celle-ci a donc été insérée au sein de ce service.

Le citoyen désireux de déposer plainte s'adresse désormais à un seul service.

Ce service a pour mission de veiller au respect de la réglementation en vigueur et ce, en accord avec la vision urbanistique actuelle afin de permettre l'amélioration du cadre urbain de la commune mais également de veiller à la légalité des logements.

Il se compose actuellement de deux équipes, l'une effectuant tous les contrôles de biens privés en termes d'urbanisme et permis d'environnement, l'autre visant l'hygiène et le cadastre.

Les activités sont directement liées aux plaintes reçues.

Elles sont également liées aux actions ciblées (chantier sans autorisation, paraboles, affectations précises telles que commerces de voiture, lieux de culte ou également morcellement illégal de maisons unifamiliales)

Le personnel du Service de l'urbanisme se compose de 29 personnes :

- D'une chef de division
- D'un responsable du service de l'urbanisme
- 11 architectes
- 9 inspecteurs
- 7 administratifs

Ce personnel est chapeauté par Echevin de l'Urbanisme, l'Economie, l'Emploi, les Classes moyennes et le Contentieux : **Monsieur Amet GJANAJ**

II) ACTIVITES:

Les tâches du service de l'urbanisme sont diversifiées, complexes, personnalisées et touchent aux thématiques suivantes :

I - MATIERES ADMINISTRATIVES

1. Permis d'urbanisme
2. Permis d'environnement
3. Certificat d'urbanisme
4. Permis de lotir ou de modification de lotissement
5. Recours (refus de permis d'urbanisme ou de lotir)
6. Etudes et projets urbanistiques
7. Attribution de numéro de police
8. Coordination entre les services communaux
9. Primes à la rénovation
10. Suivi des études de performance énergétique des bâtiments
11. Taxe de bâtisse
12. Taxe sur les logements et commerces surnuméraires
13. Charges d'urbanisme
14. Regroupement de 4 redevance : Frais d'introduction des demandes de permis d'urbanisme + Frais d'introduction des demandes de permis d'environnement + Renseignements urbanistiques + Frais de copie de documents

II – ACTION SUR LE TERRAIN

A - Activités urbanisme/environnement/socio-éco

1. Amélioration de la qualité du cadre urbain
2. Contrôle de la mise en œuvre des permis d'urbanisme
3. Les infractions urbanistiques
4. Les infractions liées à l'absence de permis d'environnement
5. Sécurisation des chancres urbains
6. Renseignements sur les droits et devoirs des citoyens

B - Activités hygiène/cadastre/expulsions

1. Hygiène
- a. Dératisation
 - b. Désinfection & désinsectisation des bâtiments scolaires et autres biens communaux
 - c. Certificats d'hygiène pour les débits de boissons et snacks
 - d. Attestations pour les homes
 - e. Le contrôle dans les établissements non soumis à permis d'environnement
 - f. Garderies privées
 - g. Enquêtes et échantillonnage de produits ou champignons suspects
 - h. Déclarations d'abattage (moutons)
 2. Cadastre
 3. Expulsions

III – CONCLUSION

I. MATIERES ADMINISTRATIVES

1. LES PERMIS D'URBANISME

- Répartition des permis introduits selon l'objet de la demande

Pour la période considérée, **262** (253)* demandes de permis ont été introduites dont la répartition est la suivante :

<i>Introduits en 2019/2020</i>	Nombre de dossiers (*)	%	% (An passé)
Nouvelles constructions	6 (20)	2 %	8 %
Transformation	247 (217)	94 %	86 %
Abattage d'arbres	9 (16)	4 %	6 %
Total	262 (253)		

- 32% des demandes de PU introduites cette année découlent d'une régularisation (93 dossiers) contre 37% l'année passée (94 dossiers).
- 210 (393) nouveaux logements ont été demandés pour des nouvelles constructions.

On peut constater que le nombre de dossiers introduits a augmenté de 3 %.

- Le nombre de dossier délivré

	DOSSIERS DELIVRES	PERIODE PRECEDENTE	EVOLUTION
PERMIS DELIVRES	171	148	+ 15 %
DOSSIERS REFUSES	38	33	+ 15 %
TOTAL	209	181	+ 15 %

Le programme régional NOVA (plate-forme de gestion des demandes de permis d'urbanisme) est pleinement utilisées par le service.

Cependant, le nombre de documents produit n'a pas diminué.

Pour un permis délivré, il faut produire :

- Une attestation de dépôt ;
- Un ou plusieurs avis de réception de dossier incomplet ;
- Un avis de réception de dossier complet ;
- Adresser un dossier à la région lors de rapport ou d'étude d'incidences ;
- Adresser un dossier aux membres de la commission de concertation ;
- Une affiche d'enquête public ;
- Un avis de commission de concertation ;
- Un avis préalable au Collège ;
- Un permis ou refus de permis d'urbanisme ;

Nous pouvons constater que le nombre de dossiers traités est constant (+/- 200)

- **Commission de Concertation** : **233** (191) dossiers (dont **211** (166) soumis à enquête publique)
Les dossiers soumis à la commission de concertation nécessitent de la part du service un travail d'analyse et de suivi particulier. En effet de nombreuses réunions préparatoires sont organisées afin de prendre en considération l'ensemble des facteurs liés au dossier.
Ces dossiers nécessitent également un traitement administratif plus conséquent (convocation, affiches rouges, gestion de l'ordre du jour, suivi de la journée de CC, PV, information au public...)

Sur la période considérée 233 dossiers avaient été présentés en commission de concertation soit une augmentation de 22 %.

2. LES PERMIS D'ENVIRONNEMENT

- **Nombre de dossiers traités sur la période considérée** :

Tableau procédure

Classe	Accusé réception	Enquêtes publiques	Octrois	Refus
III	21			
II	26	22	20	6
1B		13	8	5
1C/1D			11	1
Total	47	25	39	12

Les dossiers de classe 2 & 3 sont entièrement traités par la Commune avec organisation d'une enquête publique pour les classes 2.

Pour les installations de classe 1B, le service doit transmettre dans les 10 jours le dossier à Bruxelles Environnement (ex IBGE). Cette dernière informe l'administration communale pour prendre les mesures de publicité, après l'enquête publique le dossier passe en commission de concertation. La Commune dispose d'un délai de 30 jours après la réunion de la commission de concertation pour rendre son avis et le transmettre à Bruxelles Environnement.

3. LES CERTIFICATS D'URBANISME

Pour l'année considérée :

0 demande introduite, 0 certificat délivré. (0 l'an passé)

4. LES PERMIS DE LOTIR : NOUVEAUX & MODIFICATIONS

Pour l'année considérée :

0 demande introduite, 0 permis délivré, 0 refus.

5. RECOURS SUR REFUS DE PERMIS D'URBANISME

Il a été procédé à la préparation et l'envoi de **10** (10) dossiers de recours au Collège d'Urbanisme ou au Gouvernement.

Ces dossiers proviennent des demandeurs non satisfaits du résultat de leur dossier.

Ceci implique d'établir 3 copies des dossiers, la signature des autorités communales et l'envoi au collège d'urbanisme.

Ces dossiers doivent être traités dans des délais très brefs (10 jours), ce qui oblige notre service administratif d'être très flexible mais retarde inévitablement le traitement des permis au quotidien.

Au-delà de ce travail administratif, cela implique une nouvelle analyse par la suite afin d'accompagner la procédure juridique par des arguments techniques (architectes).

6. ETUDES ET PROJETS URBANISTIQUES

En cours d'étude : pas de dossier

Le montant des subsides régionaux s'élève à 60%

7. ATTRIBUTION DE NUMERO DE POLICE

Le service urbanisme a également pour tâches l'attribution de numéros de police pour des nouveaux immeubles ou des modifications d'existants (+/-30 dossiers).

8. COORDINATION ENTRE SERVICES COMMUNAUX

Le service urbanisme est couramment appelé à participer à diverses réunions thématiques ou de coordination notamment en rapport avec l'élaboration des contrats de quartier et des projets communaux menés par les services des projets subsidiés, de la mobilité des travaux publics et des plantations.

9. PRIMES A LA RENOVATION

Le service distribue les formulaires de primes et explique les conditions d'octroi ainsi que la marche à suivre pour les obtenir.

Le service doit également donner son accord sur les travaux proposés.

Ces primes régionales sont de 2 types :

- rénovation de logement ;
- embellissement de façade suivant la recommandation couleurs autorisée par le Collège.

10. SUIVI DES ETUDES DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DES BATIMENTS

La modification de la réglementation énergétique concernant l'isolation thermique et la ventilation des bâtiments a entraîné la modification de la composition des dossiers de permis.

Le traitement et le suivi sont menés par un agent PEB subsidié par Bruxelles Environnement.

11. TAXES DE BATISSE

Les dossiers soumis à la taxe de bâtisse ont permis de rapporter un montant de **32.168 €** (34.580 €)

Le montant actuel est légèrement inférieur à la moyenne sur plusieurs années, entre 40.000 € & 50.000 €, ce chiffre s'explique par la construction de grande ampleur sur le territoire communal.

12. TAXE SUR LES LOGEMENTS ET COMMERCE SURNUMERAIRE

Une des conséquences de l'établissement des procès-verbaux pour les divisions des logements et commerces sans permis d'urbanisme est l'établissement de la taxe sur les logements et commerces surnuméraires.

Le montant réclamé de celle-ci est de **519.800 €** (604.950 €)

13. CHARGES D'URBANISME

Deux dossiers ont été délivrés pour un montant de **106.420 €** (419.187 €)

14. REGROUPEMENT DE 4 REDEVANCES :

Depuis 2018, il n'est plus possible d'obtenir les 4 montants ci-dessous séparément,

Le total qui nous a été communiqué pour cette période est de **271.093 €** par rapport aux montants cumulé de la période précédente qui était de **272.214 €**

FRAIS D'INTRODUCTION DES DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME

La perception de cette taxe a engendré un montant de 64.221 € (montant 2018).

FRAIS D'INTRODUCTION DES DEMANDES DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

La perception de cette taxe a engendré un montant de 3.550 € (montant 2018).

RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

Cette délivrance de renseignements a rapporté à la Commune 191.181 € (montant 2018) engendrant environ 1.500 courriers.

FRAIS DE COPIE DE DOCUMENTS

La perception de cette redevance a engendré un montant de 292 € (montant 2018).

II. ACTIONS SUR LE TERRAIN

A - Activités urbanisme/environnement/socio-éco

1. AMELIORATION DE LA QUALITE DU CADRE URBAIN

1. Amélioration de l'habitat

- r. salubrité des lieux
- s. le respect des normes minimales (*notamment en fonction du RRU, code du logement*)
- t. les conseils techniques ;

2. Lutte contre les 'marchands de sommeil' ;

3. Amélioration de l'espace public et de l'esthétique des façades ;

4. Contrôle des conditions d'habitabilité en collaboration avec la cellule logement ;

5. Contrôle des 'commerces bruyants' en collaboration avec les services de la police

Le service effectue le contrôle de salles de fêtes, de culte, commerces de nuit, débits de boissons, snack, night shop, phone shop, café, asbl,... suivant les conditions des permis délivrés et les conditions du SIAMU.

L'ensemble de ces actions se traduit par une visite des lieux, une vérification de l'existence d'un permis d'urbanisme et éventuellement l'obligation d'introduire un permis d'urbanisme en régularisation.

2. CONTROLE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PERMIS D'URBANISME

Depuis 2016, un agent du service suit l'ensemble des chantiers en cours avec les architectes afin de vérifier la mise en œuvre des PU délivrés et les conditions liées à ces permis.
Chiffres non disponibles.

3. LES INFRACTIONS URBANISTIQUES

Les infractions urbanistiques concernent les thématiques suivantes :

- Les chantiers en cours ;
- Les changements d'affectations, les morcellements de biens et l'augmentation du volume bâti ;
- L'espace public (paraboles, façades, enseignes obsolètes, ...)

Les interventions font suite à :

- la mise en œuvre des permis d'urbanisme ;
- des plaintes par rapport à des travaux non-autorisés ;

et lors d'opérations policières avec vérification des autorisations existantes.

Suite à un constat d'infraction, plusieurs dispositions peuvent être prises :

- procès-verbal de constat d'infraction en matière d'urbanisme ;

- arrêt des actes & travaux (notamment lorsque les travaux sont en cours) ;
- mise sous scellés

Ces courriers sont également transmis à la Région, au cadastre, au parquet et au procureur du Roi.

- Les constats d'infractions urbanistiques

Chiffres non disponibles.

4. LES INFRACTIONS LIEES A L'ABSENCE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Pour le contrôle du respect du permis d'environnement et de la gestion du suivi administratif des installations classées, l'Ordonnance du 25 mars 1999 permet la constatation, la poursuite et la répression des infractions en matière environnementale.

Chiffres non disponibles.

5. SECURISATION DES CHANCRES URBAINS

- u. Contrôle des immeubles dangereux (immeubles en ruine/vides ou squattés).
- v. Contrôle des bâtiments non dangereux mais laissés vides ou à l'abandon temporaire.
- w. Cas de bâtiments (ou biens) remarquables.

6. RENSEIGNEMENTS SUR LES DROITS ET DEVOIRS DES CITOYENS

Le Service répond à la population désireuse de connaître la législation touchant

- x. La Constitution.*
- y. Le Code Civil.*
- z. L'Ordonnance Organique de Planification et de l'Urbanisme (OOPU)*
- aa. Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU)*
- bb. le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)*
- cc.*

Le service répond individuellement aux problèmes courants intervenant entre citoyens

- dd. Sur les droits et devoirs du propriétaire
 - *propriétaires et locataires,*
 - *propriétaires mitoyens,*
 - *changement de propriétaire*
 - *propriétaires et la Loi*
- Sur les droits et devoirs du locataire
- Sur les droits et devoirs de l'exploitant

En général, ces renseignements se font oralement au guichet ou par téléphone mais des réponses écrites sont régulièrement rédigées et peuvent être évaluées à 300 lettres et e-mail.

B. ACTIVITES HYGIENE/CADASTRE/EXPULSIONS

1. HYGIENE

Plusieurs textes légaux fondent le cadre de travail dudit service (le COBAT, la Nouvelle Loi Communale, Ordonnance Régional du 17.06.1997, RRU, SIAMU, Code Bruxellois du logement) pour la prise en charge des matières concernant la salubrité ou la sécurité publique et également pour contrôler la qualité des denrées alimentaires proposées au public.

Tableau hygiène

	Courriers	Arrêtés	Abrogations	Contrôles	Attestations	Actions
Homes	4			4	2	
Crèches	2			6	4	
Snacks	17			39		
Dératisations	14					166
Procès-verbaux	2					
Débits de boissons	9			7	6	

C'est dans ce cadre très complexe du point de vue légal que le service communal de l'hygiène réalise régulièrement des actions et des contrôles dans les biens privés, en cas de conflit de voisinage suite à des nuisances dues au manque d'hygiène mais également dans les Homes, les crèches, les débits de boissons en vue d'en vérifier les conditions d'hygiène et de sécurité.

C'est souvent suite à une plainte que l'inspecteur de l'hygiène procède à l'inspection d'un lieu privé. Cependant, pour les établissements sociaux les contrôles se font d'initiative et pour ceux qui nécessitent la prise de mesures précises en vue de rendre les lieux salubres, un courrier est envoyé à la direction afin qu'elle procède à la mise en œuvre de ces mesures.

Les inspecteurs de quartier sollicitent aussi l'avis du service communal d'hygiène, lors de la procédure d'inscription au registre de la population de nouveaux arrivants sur le territoire communal, quand ils estiment que les conditions d'habitabilité ne sont pas réunies.

Ces contrôles permettent diverses formes de réactions et d'actions, lorsque les différentes parties concernées acceptent d'œuvrer ensemble pour remédier à la situation notamment :

- Un dialogue entre le service communal de l'hygiène, les propriétaires et les locataires qui permet d'apaiser dans bien des cas un conflit éventuel ;
- Une prise de conscience des propriétaires quant aux lois et normes applicables en matière de salubrité de leurs biens et également leurs responsabilités civiles. Certains propriétaires par la suite procèdent à des aménagements pour les rendre salubres ;
- Une information exhaustive que les employés dudit service dispensent aux locataires sur le bon usage d'un logement, en vue d'en optimiser les conditions d'hygiène et ainsi éviter les facteurs qui favorisent un taux d'humidité élevé, la prolifération des moisissures et champignons ou tout simplement comment il faut procéder pour éviter des intoxications au monoxyde de carbone ou par de l'air vicié;
- Une pression qui oblige des propriétaires à faire vérifier les installations par des organismes agréés, pour les installations de chauffage et d'électricité ;

Cependant, si le constat indique qu'un danger réel pour la sécurité et la santé des occupants existe et que des travaux majeurs sur le bien sont indispensables, un courrier d'avertissement est adressé au propriétaire en vue de lui demander son intention face à la situation constatée, lui laissant un délai raisonnable. Si ce délai est dépassé sans que le propriétaire ne réagisse, alors un arrêté de fermeture est proposé aux autorités signataires conformément aux articles 133 et 135 de la nouvelle loi communale ; l'arrêté n'est abrogé que si les travaux conséquents sont réalisés et que des attestations des services agréés en matière d'hygiène et de sécurité sont produits.

Actuellement, le service se concentre prioritairement sur l'hygiène des établissements qui proposent des denrées alimentaires et ceux qui proposent des services tels que les homes et les crèches.

a. Dératisation

Deux campagnes de dératisation sont réalisées (au printemps et en automne). La campagne se mène en concertation et en collaboration avec l'Intercommunale Bruxelloise de Distribution de l'eau (IBDE), qui en plus, gère les réseaux d'égouttage des 19 communes bruxelloises.

La commune assure la dératisation des espaces en surface et l'IBDE s'occupe de tout le réseau d'égout. De même, les appâts sont placés principalement, dans des lieux en corrélation avec les plaintes émises par les habitants. Ces opérations sont réalisées conformément aux prescriptions du cahier des charges.

Une dératisation à la demande des habitants est également effectuée par la société spécialisée sur base d'un contrat avec l'administration communale. Elle se rend chez l'habitant et y procède aux opérations requises, 166 interventions de dératisation ont été opérées chez les particuliers, la baisse des interventions est due à l'efficacité de la campagne de dératisation des égouts.

b. Désinfection & désinsectisation des bâtiments scolaires et autres biens communaux

Les interventions se font à la demande des services concernés et le travail presté par la firme qui a gagné le marché est satisfaisant à tout point de vue et ce en exécution du cahier des charges.

c. Certificats d'hygiène pour les débits de boissons et snacks

Le service des Classes Moyennes sollicite le service de l'Hygiène pour procéder à l'inspection quant aux normes de salubrité des lieux. 39 certificats ont été rédigés dans ce cadre.

d. Attestations pour les homes

25 homes pour personnes âgées se trouvent sur le territoire communal, les inspections dans ces installations concernent le contrôle des mesures de sécurité en collaboration avec les services du SIAMU ainsi que la rédaction de rapports relatifs à la salubrité et les Attestations C requises. Nous n'intervenons que lors du renouvellement de l'agrément d'un home par la Communauté Française ou Flamande. 4 homes ont été contrôlés et 2 attestations C ont été délivrées.

e. Le contrôle dans les établissements non soumis à permis d'environnement

Le service communal de l'hygiène en collaboration avec les Inspecteurs du SIAMU et/ou de BRULABO, procède régulièrement à des inspections de contrôle dans les établissements occupés par le commerce de denrées alimentaires. Les observations émises dans ce contexte, concernent l'amélioration des mesures de prévention contre les incendies et/ou le respect de la qualité des aliments. A ce niveau, nous sommes satisfaits de la collaboration des tenanciers de ces établissements car en général, ils obtempèrent aux injonctions qu'ils reçoivent.

f. Garderies privées

Le territoire communal compte 25 crèches dont 6 pré – gardiennats, l'administration communale en possède 6 et les 19 restantes sont des crèches privées ; les inspections dans ces installations en général, concernent le contrôle des mesures de sécurité en collaboration avec les services du SIAMU ainsi que la rédaction de rapports relatifs à la salubrité. L'état général de toutes les crèches est satisfaisant.

g. Enquêtes et échantillonnage de produits ou champignons suspects

Envoi de courrier et d'échantillons à BRULABO (nourriture suspecte, mérules, ...) pour l'identification des éléments pathogènes, c'est un moyen qu'on n'utilise pas souvent étant donné le côté délicat du prélèvement et du conditionnement des échantillons.

2. LE CADASTRE

Le département du Cadastre, annexé à celui de l'Hygiène, dispose d'un équipement informatisé.

Il incombe à l'employé du Cadastre de renseigner les services des administrations ou de la Police au sujet de l'identité d'un propriétaire, la superficie ou le revenu cadastral annuel d'un bien.

Le nombre de demandes de recherches cadastrales n'est pas aisé à comptabiliser toutefois en moyenne le service enregistre environ trois demandes quotidiennes.

La police et divers services communaux ont régulièrement recours à ses services.

Trois fois l'an, le service du Cadastre établit une liste détaillée de renseignements cadastraux concernant toutes les modifications d'ordre urbanistique intervenues sur le territoire de la commune.

Le contrôle cadastral des biens immobiliers permet une réévaluation des revenus cadastraux des biens concernés (formulaires 220 et les formulaires 43B). Plus de **1000** courriers ont été envoyés aux propriétaires ayant des biens répertoriés comme étant sans confort et les contrôles effectués, pour cette période écoulée, ont abouti à une réévaluation du cadastre pour **948** biens.

Année	Montants	Augmentation	Différentiel service
2010	-46.322.607	Année de référence	
2011	45.940.559	-382.048	
2012	46.613.922	291.315	
2013	46.657.646	335.039	Début du service
2014	47.334.924	1.012.317	677.278
2015	47.460.153	1.137.546	802.507
2016	50.155.258	3.832.651	3.497.612
2017	50.382.439	4.059.832	3.724.793
2018	50.666.083	4.343.388	4.008.349
2019	51.133.424	4.810.729	4.475.690
2020	51.614.449	5.291.842	4.956.803

3. LES EXPULSIONS

Les expulsions et les restitutions en collaboration avec les huissiers de justice et la police.

Les biens de l'expulsé sont évacués sur la voirie publique par une équipe de déménagement privée, puis, l'équipe d'ouvriers communaux charge ces biens dans un ou plusieurs véhicules afin de les entreposer dans le dépôt communal sis rue des Quatre Vents, 49.

Tableau expulsions

Nombre des expulsions	Restitutions	Annulations	Cases vidées
57 (110)	5 (10)	30 (43)	15 (30)

Le travail de l'agent communal consiste à collecter des renseignements au sujet de l'expulsé et à établir une liste des biens expulsés, leur état et l'emplacement qui leur sera réservé dans le dépôt communal. Cette liste est soumise au Service du Contentieux qui prend contact avec l'expulsé.

Si l'intéressé se présente dans les 6 mois suivant sa date d'expulsion, l'agent communal s'occupe de la restitution des biens. Il a été procédé à 57 expulsions et à 5 restitutions durant la période comprise entre le **10/03/2020 et le 31/07/2020**

III. CONCLUSION

Le nombre de dossiers de permis d'urbanisme introduits sur la période considérée a augmenté **262** (253).

Voici les recettes détaillées:

- la taxe de bâtisse **32.168 €** (34.580 € / 74.097,53 € / **99.121,04 €** / 91.187,6 € / 28.976 € / 92.794 € / 71.720 € / 48.891 € / 36.859 € / 44.395 € / 194.509 € / 101.991 €) ;
- la taxe sur les logements et commerces surnuméraires **519.800 €** (604.950 € / 556.700,00 € / **423.400 €** / 426.650 € / 147.900 €)
- Charge d'urbanisme : **106.420 €** (419.187 € / **192.147 €** / 0€)
- Les redevances sur la gestion des dossiers d'urbanisme et d'environnement, les renseignements urbanistiques et la copie de documents : **271.093 €** (259.244 €) ;

Il est à noter que le montant global des 'recettes' **929.481 €** (1.330.931 € / 1.082.188,92 € / 804.080,91 € / 826.085,25 € / 495.696 € / 328.561 € / 201.073 € / 170.732 €) a diminué de **30 %** .

Nous pouvons également remarquer une augmentation des revenus cadastraux passant de 51.133.424 € à 51.614.449 € soit une augmentation de **481.025 €** (750.985 €), ce qui fait un total cumulé de **1.410.506€** 2.081.916 € → - **33 %**

Nous disposons toutefois de peu de prise sur ces montants. Ceux-ci dépendent directement du nombre de dossiers introduits, du type de procédure, du contenu des demandes, de l'ampleur des projets et des procès-verbaux établis.

Au niveau de la gestion des dossiers de demandes de permis d'urbanisme et des renseignements urbanistique, nous sommes dans les délais légaux pour le traitement de ceux-ci.

DIVISION LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE ADMINISTRATIF

SERVICE DES PROPRIETES COMMUNALES

I) MISSIONS

Le Service des Propriétés Communales est chargé de la location des biens immobiliers communaux et, à ce titre, il assure la gestion de la :

ee. location à titre d'habitations à caractère social (364 logements, hors logements de transit et intergénérationnels) :

Adresse	N° de police	Nombre de logement
Rue de l'Avenir	019A	04
Rue de Bonne	027	11
Rue Fernand Brunfaut	044	04
Rue du Cinéma	023	03
Rue de la Colonne	001	01
Rue du Comte de Flandre	003	8

	047	13
Rue de Courtrai	040	02
Rue Jean-Baptiste Decock	099	07
Avenue Jean Dubrucq	096	07
Avenue Jean Dubrucq	224	08
Rue de l'Ecole	021	02
	029	03
	039	01
	053	02
Rue des Etangs Noirs	078	07
Rue Fin	016	04
	020	04
	022	04
	037-039	02
	038	03
Chaussée de Gand	163	13
	375	08
Rue Heyvaert	122A	02
Rue des Houilleurs	19A	03
Quai de l'Industrie	059	17
	091	16
Rue du Jardinier	077	01
Rue Eugène Laeremans	018	05
Rue Le Lorrain	008	07
Boulevard Léopold II	103	04
Rue de la Lys	068	01
Rue de Mexico	015	03
Quai de Mariemont	059	13
Rue du Maroquin	014	04
Rue Mommaerts	001	03
	001A	02
	001B	01
	003A	02
	003B	02
Rue François Mus	024	03
Rue du Niveau	003	02
	030	01
	040	01
	048	01
Rue des Osiers	008	02
Rue de la Perle	017	03
Petite Rue Courtois	001	06
	003	01
	005	01
Place Communale	030	02
Rue des Quatre-vents	053	10
	055	01
	079	03
	182-184-186- 188	08
	192	06
Rue Ransfort	030	01
	040	03
Rue du Ruisseau	021	03

Rue Saint-Martin	003	01
	005	01
	006	03
	008	01
	009-011-013	04
	010	01
	012	01
	014	01
	015-017-019	04
	016-018	04
	020-022	04
	021-023-025	04
	024-026	04
	027-029-031	04
	028	07
	033-035-037	04
Rue Sainte-Marie	037	04
Rue Tazieaux	038	06
	040	06
	043	07
Rue Vanderdussen	063	08
Rue Albert Vanderkindere	021-023-027	05
Rue Vandermaelen	006	05
	013	02
	018	04
	026	01
Rue Wauters-Koeckx	008	05

ff. location de garages et d'emplacements de parking :

Adresse	N° de police	Nombre d'emplacements
Av. Jean Dubrucq,	082	03
Av. Jean Dubrucq,	224	8
Quai de l'Industrie,	059	11
Bd Léopold II,	170	24
Rue Le Lorrain,	008	8
Rue Tazieaux	032	2
Rue Tazieaux	040	23

L'occupation du parking situé Rue Tazieaux 040 est conventionnée avec la zone de Police Bruxelles Ouest.

gg. location de locaux à usage commercial ou associatif (infrastructures) :

Adresse	N° de police	Occupant
Rue des Béguines	101	crèche « Molenketjes »
Rue de Berchem	007	crèche « Olina 1 »
Rue de Bonne	025	antenne ONE
Rue Fernand Brunfaut	042	crèche « Elmer »
Rue de la Colonne	001	a.s.b.l. « La Rue » + a.s.b.l. « Periphéria »
Rue de Courtrai	001	maison de quartier

Rue du Comte de Flandre	001	commerce : restaurant « Delice coffee »
	013-015	« AJJA » (diverses associations + 1 restaurant social)
	047/RG	commerce: bijoutier « Eurobeauty Gold »
	047/RD	commerce « Cartouche ECO »
Rue Jean-Baptiste Decock	101	crèche « Molenketjes »
Avenue De Roovere	009	commerce : restaurant « Pythagoras »
Avenue Jean Dubrucq	082	diverses associations dont « Lire & Ecrire »
	226	crèche : « Le nid'Olina »
Rue de l'Ecole	039	commerce : laboratoire dentaire
Rue d'Enghien	051	crèche « Le petit train d'Olina »
Rue Fin	018	commerce : atelier « Ancienne usine Hainaut »
	034	jardin urbain géré par l'association « La Rue »
Chaussée de Gand	006	a.s.b.l. « La goutte d'huile »
	159	commerce : opticien « Optique des Etangs noirs »
	163A	commerce : charcuterie « Le palais de Balkis »
	165	commerce : opticien « Gold optique »
	171	commerce : banque « ATTIJARIJafa »
	375	crèche : « Les couleurs d'Olina »
Rue de Geneffe	20	Association : ABEF
	22	crèche « Les mélodies d'Olina »
Rue de Gosselies	008	atelier + bureaux : CPAS
Quai du Hainaut	039-041	site Belle-Vue (Hôtel et MALTERIE)
Quai de l'Industrie	032	maison de quartier
Rue Pierre-Victor Jacobs	019	salle de sport – a.s.b.l. YES
Rue du Jardinier	75A	maison de la femme + crèche « Olina 2 »
Boulevard du Jubilé	042	épicerie sociale : Amphora
Rue du Korenbeek	133	a.s.b.l. Toestand
Boulevard Léopold II	101	2 associations : Mission Locale de Molenbeek (bureaux) et Molenbeek Formation (restaurant)
	170 avant	pôle jeunesse
	170 arrière	a.s.b.l. « BAPA »
Rue de la Meuse	044	maison de quartier
Rue Mommaerts	010	a.s.b.l. Chamber Music for Europe
Place Communale	028-029	commerce : en projet
Rue du Presbytère	019	a.s.b.l. « L.E.S. - FUTSAL Molenbeek »
Rue Ransfort	060	a.s.b.l. « La Rue »
Rue Sainte-Marie	039	commerce : friterie « Chez René »
	041	association : « De Vaartkapoen »
Rue Joseph Scholz		entrepôt
Rue Tazieaux	030	bureaux a.s.b.l. OLINA
	034	association : AJMF
	045	association : Croix rouge de Belgique
Rue Vandenboogaerde	093	« Centre Communautaire Maritime » (diverses associations)
Rue Albert Vanderkindere	029	salle de sport – CLES
Rue Vandermaelen	005	association: Mission locale de Molenbeek
	018	crèche « Molenketjes »

hh. Location d'emplacements de terrain rue de l'Oiselet (5 emplacements)

ii. Location de différents terrains, la plupart à titre précaire

Suite à la reprise de la gestion des logements de transit par l'a.s.b.l. M.A.I.S., le service des propriétés communales assure les interventions techniques qui incombent au propriétaire des 23 logements situés :

- ✓ Rue du Cinéma, 021 et 023 (2 logements)
- ✓ Place Communale, 030 (1 logement)
- ✓ Chaussée de Gand, 163 (1 logement)
- ✓ Quai de l'Industrie, 059 (1 logement)
- ✓ Rue du Jardinier, 079 (1 logement)
- ✓ Rue Mommaerts, 001 (1 logement)
- ✓ Rue du Niveau, 003 (1 logement)
- ✓ Rue de la Perle, 017 (1 logement)
- ✓ Rue des Quatre Vents, 079 (2 logements)
- ✓ Rue Saint-Martin, 006 (1 logement)
- ✓ Rue Saint-Martin, 028 (5 logements)
- ✓ Rue Vandermaelen, 007 (6 logements)

Le service des propriétés communales assure le lien avec les copropriétés dont l'Administration communale fait partie :

- ✓ Complexe de garage du Domaine Fleuri - Boulevard Louis Mettwie (jusqu'au 10/05/17).
- ✓ Immeuble « Vendôme » - avenue Jean Dubrucq 82-86
- ✓ Immeuble Cap-Horn - Rue Wauters-Koeckx 8
- ✓ Maison Maritime – Rue Vandenboogaerde 91-93

Le service des propriétés communales assure la représentation de l'Administration Communale dans ses relations de propriétaire avec ses voisins.

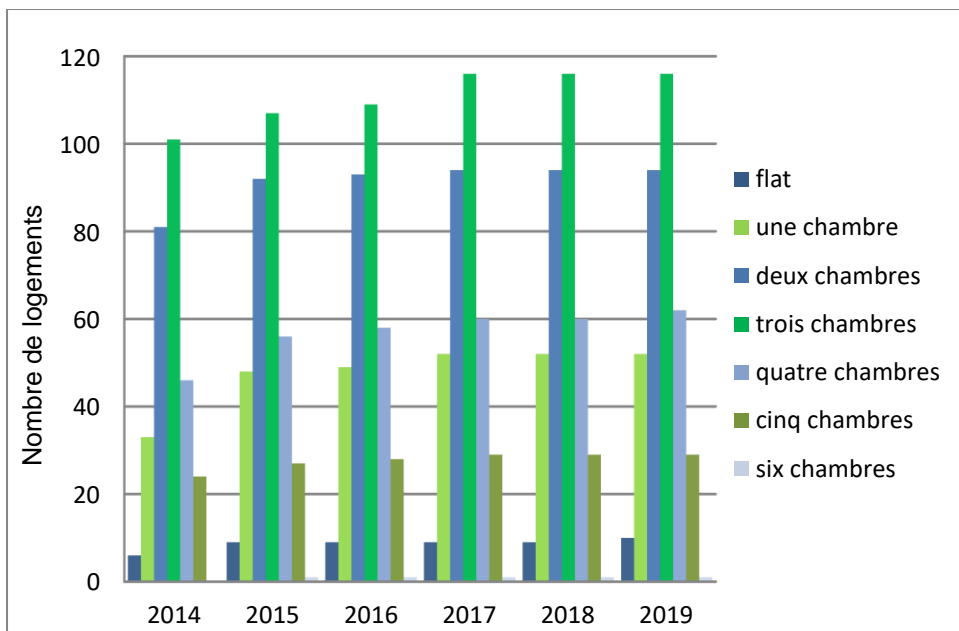
Le service intervient dans les processus d'acquisition ou de vente de biens immobiliers par l'Administration Communale.

II) STATISTIQUES

1) Nombre de logements (hors logements de transit)

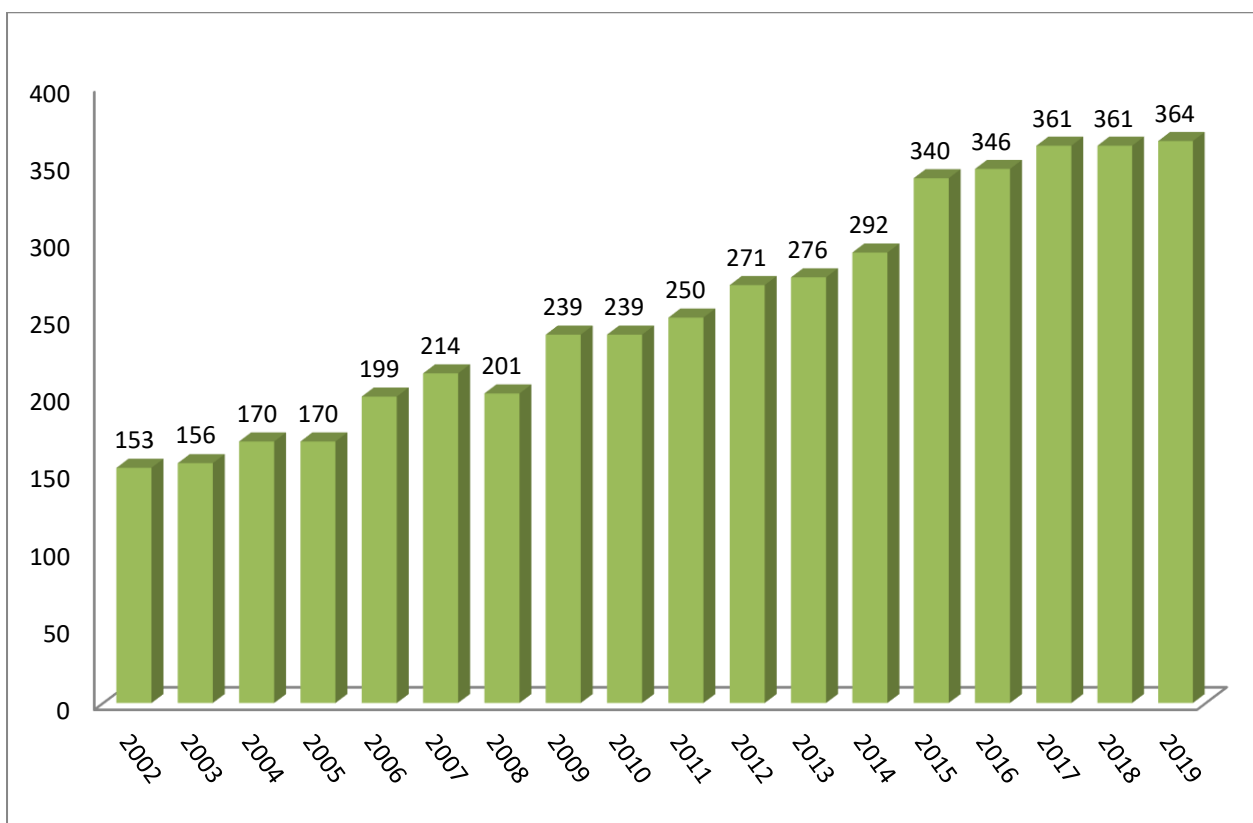
flat	10	2,74%
une chambre	52	14,29%
deux chambres	94	25,82%
trois chambres	116	31,87%
quatre chambres	62	17,03%
cinq chambres	29	7,97%
six chambres	1	0,28%
	364	

2) Evolution du type de logements (hors logements de transit) - Nombre de chambres dans les logements



Le nombre de logements a augmenté de 3 unités en 2020.

3) Evolution du nombre de logements (hors logements de transit)



Le nombre de logements a augmenté de 3 unités en 2019-2020.

4) Prévission du nombre de nouveaux logements :

Quai de l'Industrie, 79: 11 logements
 Place Communale 28 : 1 logement

5) Interventions des ouvriers

Période	Nombre d'interventions	Jours ouvrables (www.joursouvres.be)	Moyenne d'interventions journalières
01/01/14 – 31/07/14	342	146	2,3
01/08/14 – 31/07/15	699	252	2,8
01/08/15 – 31/07/16	954	253	3,8
01/08/16 – 31/07/17	965	252	3,8
01/08/17 – 31/07/18	1035	252	4,1
01/08/18 – 31/07/19	1215	252	4,8
01/08/19 – 31/07/20	825*	251	3.3

*Moins de demandes ont été recensées pendant les mois de confinement et de post-confinement (fin mars jusque fin juin) et moins d'ouvriers étaient présents du fait des tournantes organisées pour cause de distanciation sociale.

III) ACTIVITES

Les activités du service ont été impactées par la crise du COVID-19 et le confinement qui en a découlé. Le guichet d'accueil et d'information n'a ainsi plus été accessible au public du 15.03.2020 au 31.07.2020. Les visites de logement en vue d'une attribution ou d'une mutation ont également cessé entre le 15.03.2020 et le 15.06.2020. Le nombre d'interventions de première ligne dans les logements communaux a quant à lui diminué.

Les activités principales du service, pour la période du 01.08.2019 au 31.07.2020, ont été les suivantes :

1. Dans le cadre de la gestion locative des logements, des infrastructures et des garages :
 - guichet d'accueil et d'information ;
 - contacts réguliers avec les locataires et les occupants ;
 - établissement et mise à jour du registre des candidats-locataires via ImmoAssist (au 31.7 2020 : 3.192) en vue de gérer l'ordre d'attribution des logements ;
 - Participation à la Commission d'Attribution des Logements Communaux (CALC) ;
 - Participation à la Commission d'Attribution des Locaux à Usage Commercial (CALUC) ;
 - Désignation de nouveaux locataires (ou mutation) : analyse des dossiers des candidats – sélection des candidats les plus anciens – contacts et visites avec les candidats potentiels – présentation des candidats retenus à la CALC – Entérinement de la proposition de CALC par le Collège des Bourgmestre et Echevins → pour la période écoulée : 13 attributions de logement à des candidats-locataires et 5 mutations de locataires ;
 - Analyse de la situation locative des locataires à l'échéance de leur bail avec reconduction lorsque les locataires sont toujours dans les conditions d'accès au logement communal ;
 - Négociations avec les occupants des infrastructures ;
 - Calcul des loyers et des droits d'occupation ;
 - Entrée-sortie locatives : rédactions et enregistrements des baux et des conventions d'occupations – reprise des compteurs – constitutions et libérations des garanties ;
 - Indexation des loyers et droits d'occupation, calculs des charges annuelles – transmission des données aux services de la Caisse et des Finances ;
 - Etablissement des états des lieux d'entrée et de sortie, avec calcul des dégâts ;

- Maintenance des installations techniques et entretien des bâtiments : les interventions sont réalisées par les ouvriers polyvalents du service (voir II) STATISTIQUES 4) Interventions des ouvriers) et, le cas échéant, par les ouvriers des ateliers communaux. Des firmes privées interviennent pour des entretiens (installations de chauffage, châssis, égouttage, ...) et des travaux plus spécifiques (remplacement de chaudières, placement de revêtements de sol et de nouveaux châssis, travaux de toitures, rafraîchissement avant remise en location,...) ;
- Le service assiste aux réunions de coordinations interservices dans le cadre de la création de nouveaux logements et d'infrastructures ;
- Gestion de diverses tâches (indexations, décomptes de charges, demandes d'interventions techniques, appels des locataires, etc) via le programme de gestion locative (ImmoAssist) ;

2. Dans le cadre des relations avec les copropriétés

Le service assure la représentation de l'administration communale lors des assemblées générales des copropriétaires et la gestion des appels de fond. Il est l'interlocuteur des syndicats.

Plus spécifiquement, dans le cadre de la Maison Maritime, il assure la gérance de la copropriété dans le cadre d'une convention de délégation de gérance.

3. Dans le cadre des activités de géomètre, de topographie et d'expertise immobilière :

- Les états des lieux divers : avant/après occupation, avec des voisins, infrastructures avant locations, calcul des dégâts locatifs, ... ;
- L'établissement de plans et de procès-verbaux de mesurage, de reprise de mitoyenneté, de division, ... ;
- les expertises et les mesurages de biens sollicités par les différents services communaux ;
- L'établissement et le suivi d'une cartographie des propriétés communales ;
- La vérification de la conformité des taxes régionales à charge de la Commune ;
- Participation aux Assemblées générales et aux conseils ainsi que la gestion des différents immeubles dont la commune est copropriétaire ;
- Collaboration avec le service des affaires juridiques sur les dossiers juridiques (mitoyenneté, servitudes,...) relevant de la compétence du géomètre expert ;
- Analyse des dossiers de notification cadastrale des immeubles privés communaux ;
- Gestion de droit de préemption de toute transaction immobilière dans un périmètre de contrat de quartier ;
- Gestion des permis d'environnement et de la taxe régionale sur les installations soumises à un permis d'environnement.

4. Dans le cadre des logements intergénérationnels

Depuis le 01.07.2019, le service assure la coordination entre les différents acteurs des logements intergénérationnels situés rue de la Campine, 26 dont la commune est propriétaire :

- L'asbl « Habitat et Participation » pour le volet cohésion des occupants ;
- Le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean pour le volet accompagnement social ;
- L'agence immobilière sociale « La MAÏS » pour le mandat de gestion technique.

A. LOGEMENTS TEMPORAIRES - D. HOTEL SOCIAL

I. MISSIONS

Les logements temporaires de l'administration communale représentent la part des logements communaux destinés à une occupation précaire. On distingue deux types de logement temporaire : les logements de transit et les logements d'urgence (Hôtel Social).

1.1 LES LOGEMENTS DE TRANSIT

La première finalité des logements de transit est de permettre à des personnes ne pouvant plus rester dans leur logement en raison du danger et/ou de l'insalubrité (majeure) des lieux, d'être accueillies durant quelques mois dans un logement communal meublé, où elles pourront se "poser", retrouver des conditions d'habitat décentes, sûres et plus sereines, le temps de réintégrer leur logement initial ou de trouver un autre logement.

La seconde finalité du dispositif est d'améliorer l'état du parc locatif molenbeekois, tant privé que public. Le but poursuivi est de remettre dès que possible des logements en état sur le marché locatif, sans que cela ne se fasse au détriment des locataires sortant et de leur santé. L'idéal est de pouvoir accueillir les personnes au transit le temps que leur logement initial soit remis en conformité.

Dès l'accueil dans un logement de transit, un accompagnement psychosocial est assuré par l'équipe du service des « Logements temporaires » en vue d'aider les personnes à concrétiser un projet de relogement durable. Selon le profil et les perspectives des personnes, ce soutien peut être plus ou moins important, ou nécessiter l'appui de services spécialisés.

Les logements de transit sont prévus pour un *accueil conditionné et de durée limitée (18 mois maximum)*. Depuis le 30 septembre 2013, leur gestion immobilière a été déléguée à l'asbl para-communale La MAIS (Agence Immobilière Sociale de Molenbeek-Saint-Jean).

L'objet du transit est donc de permettre aux personnes accueillies de rechercher ou de réintégrer un logement adapté et stable. Dès lors, *le transit est soumis à des conditions et à une procédure* permettant d'examiner le projet de la personne et de voir s'il est compatible et adapté au projet d'accueil temporaire. *Le transit ne consiste donc pas à un accueil d'urgence ou de crise.*

1.1.1 Conditions, critères et procédure d'accès

Les conditions

Le candidat devra en toutes hypothèses :

- être majeur,
- disposer de la capacité juridique,
- être inscrit dans les registres de la population ou au registre d'attente;
- se trouver dans une situation correspondant aux finalités du dispositif ;
- répondre de la pertinence de l'accueil temporaire (évaluée par le service des Logements temporaires);
- faire partie d'un ménage dont la taille est adaptée à celle des logements de transit

Au final, l'admission dépendra bien entendu de la disponibilité d'un logement et de la chronologie des demandes.

Les critères

Vu les finalités du dispositif, trois situations peuvent être soumises à candidature pour un logement de transit :

1. Les personnes occupant un logement insalubre et/ou dangereux. Cet état du logement doit impérativement avoir été objectivé par un service compétent.
2. Les personnes victimes d'un sinistre (incendie, effondrement, dégât des eaux, etc.) qui ont besoin d'un logement temporaire après avoir été d'abord hébergées en urgence (dans un hôtel classique via leur assurance, à l'Hôtel Social, en famille ou autre). En effet, les occupants d'un logement sinistré sont dans la même situation que celles ayant dû quitter un logement insalubre, puisque la conséquence du sinistre est l'inhabitabilité des lieux.
3. Les personnes ayant été hébergées dans un premier temps en urgence à l'Hôtel Social pour qui, un hébergement de plus longue durée est nécessaire. L'Hôtel Social accueille deux publics distincts : les victimes de sinistres et les victimes de violences intrafamiliales. Dans les deux cas, il s'agit également de personnes ayant perdu leur logement, brutalement, suite au danger auquel elles étaient exposées.

La procédure d'admission

La durée de la procédure d'admission, en partant de la demande jusqu'à l'entrée dans le logement, peut prendre 3 à 6 semaines en moyenne. Elle se déroule comme suit :

- *La demande : les partenaires sources*

La demande doit émaner d'un service de première ligne (service associatif, service communal ou paracommunal) appelé « partenaire source » et doit être adressée au service *Logements temporaires* (via un formulaire type à l'adresse : transit.1080@molenbeek.irisnet.be).

- *L'examen de la demande : le service Logements temporaires*

Le service Logements Temporaires prend connaissance de la demande et, si l'utilité du transit est avérée, rencontre les personnes candidates au transit, à domicile ou sur leur lieu d'hébergement, afin de prendre connaissance de leur condition de logement. Le service vérifie si la situation répond aux critères et conditions d'admission et évalue les capacités et les motivations des personnes à accepter les conditions du transit (chercher un logement, avoir la volonté de retrouver un logement, accepter l'accompagnement psychosocial).

Un rapport est rédigé pour chaque demande répondant aux critères et aux conditions du transit. Ce rapport, qui décrit la situation des personnes et qui traite de la validité de la candidature (pertinence de l'accueil et motivations du candidat), est transmis au Comité de Coordination des Logements de Transit (CCLT) qui se réunit alors pour valider ou non l'admission au transit.

- *L'admission et la prolongation du séjour : le Comité de Coordination des Logements de Transit (CCLT)*

Le CCLT est l'organe chargé de prendre les décisions sur l'accueil en transit. Durant le séjour, il sera chargé du suivi du respect de la convention d'occupation précaire et des actions judiciaires à intenter pour non respect des obligations de l'occupant, par exemple : non paiement, dégradation, etc.

Le CCLT est *apolitique* et se compose de personnes issues du monde associatif et de la fonction publique, à savoir :

- 2 employés communaux de la Division Logement et Gestion immobilière (dont l'un assume la présidence du comité)
- 1 employé du CPAS : la responsable de la maison d'accueil « *Le Relais* »
- 1 employé de la société immobilière de service public « *Le Logement molenbeekois* »
- 1 représentant de l'association Bonnevie asbl
- 1 représentant de l'association La Rue asbl
- 1 représentant de l'association La MAIS asbl (Agence immobilière sociale de Molenbeek-Saint-Jean)
- 1 représentant de L'ALMK (Association des locataires de Molenbeek-Saint-Jean et Koekelberg)

Le CCLT se réunit toutes les six semaines en moyenne. Il prend aussi les décisions concernant les prolongations du séjour et se réunit pour aborder des questions liées au fonctionnement des logements de transit et du CCLT lui-même.

- *L'entrée au transit et l'accompagnement psychosocial*

En tant que gestionnaire immobilier, l'asbl La MAIS est en charge de la signature des conventions d'occupation précaire et de l'état des lieux d'entrée (et de sortie). Elle se charge également du suivi du paiement des loyers et des interventions techniques au sein des logements.

Le service Logements temporaires se charge alors de l'accompagnement psychosocial des personnes pendant leur séjour (suivi du projet de relogement) et fait état de l'évolution des occupations au CCLT à chaque fois qu'il se réunit.

1.1.2 Caractéristiques et modalités pratiques

Le nombre de logements de transit

En 2019, le nombre de logements de transit est de 23 logements. Ils sont sommairement meublés (lits, table, chaises, commodes, etc.) se situant et se composant comme suit :

- **Rue du Cinéma, 21-23**
2 unités : duplex - rez+1 – 1 chambre*
duplex – 2^e+3^e étage – 1 chambre
- **Place Communale 030**
1 unité : 1^{er} étage – 4 chambres
- **Rue du Niveau, 1-3**
1 unité : duplex – rez+1 – 2 chambres
- **Rue de la Perle, 17**
1 unité : duplex – 3^e+4^e étage – 3 chambres
- **Rue Saint-Martin, 28**
4 unités : rez droit – 1 chambre
rez gauche – 1 chambre*
2^e étage C - flat
4^e étage D - flat
4^e étage G – 1 chambre
- **Rue Saint-Martin, 006**
1 unité : 3^{ème} étage – 2 chambres
- **Rue Vandermaelen, 7**
6 unités : rez D – 1 chambre
rez G – 1 chambre
1^e étage – 3 chambres
2^e étage – 3 chambres
3^e étage D – studio
3^e étage G – 1 chambre
- **Quai de l'Industrie, 59**
1 unité : 2^e étage gauche arrière – 2 chambres
- **Chaussée de Gand, 171**
1 unité : 3^e étage – 1 chambre*
- **Rue du Jardinier, 79**
1 unité : rez-de-chaussée – 1 chambre*
- **Rue Mommaerts, 1**
1 unité : 2^{ème} étage – 4 chambres
- **Rue des Quatre Vents 079**
1 unité : 1^{er} étage – 4 chambres
- **Rue des Quatre Vents 079**

1 unité : rez-de-chaussée – 2 chambres

* Logements participant à des projets d'insertion par le logement spécifiques

Sur les 23 logements de transit, 4 participent à des projets d'insertion par le logement autre que la lutte contre l'insalubrité. En effet, la MAIS asbl a conventionné avec plusieurs associations : l'asbl RIZOME et Infirmiers de rue asbl pour le projet « *Housing First* ».

La durée de mise à disposition et la participation financière

▪ La durée de la mise à disposition du logement de transit

Elle est appréciée en fonction de la situation des personnes et *ne pourra excéder 18 mois*. Les demandes de prolongation sont examinées par le CCLT.

▪ La participation financière des occupants

L'indemnité d'occupation : elle est calquée sur les montants que les Agences Immobilières Sociales appliquent à leurs locataires (montants de 2008). En plus de ce montant, une provision pour les consommations de *chauffage, l'électricité (privative), d'eau (privative), d'électricité des communs et l'assurance* est exigée chaque mois. Un décompte annuel calcule les consommations des locataires sur base des indexes. Les locataires des appartements de la Rue Vandermaelen 7 payent un forfait pour leurs charges.

Dans le cas d'une demande de prolongation du séjour par les occupants, le montant de l'indemnité est revu à la hausse afin que ce prolongement reste dissuasif.

La garantie : elle est à payer à l'entrée en transit. Elle correspond à deux mois de loyer. Les personnes qui se trouvent dans l'incapacité de la régler en une seule fois peuvent introduire une demande d'échelonnement à La MAIS asbl ou, s'ils entrent dans les conditions, solliciter la garantie bancaire du CPAS.

1.2 LES LOGEMENTS D'URGENCE (HOTEL SOCIAL)

Les logements de l'Hôtel Social sont prévus pour un *accueil d'urgence de durée limitée (3 mois)* destiné à des personnes victimes de la perte *soudaine et imprévisible* de leur logement et/ou se trouvant dans une situation présentant *un danger pour leur sécurité*. Ils concernent plus précisément les victimes d'un sinistre ou d'une catastrophe (incendie, inondation, effondrement, explosion, etc.) et les victimes de violences familiales. L'objet de l'accueil à l'Hôtel Social est de permettre aux personnes hébergées de se mettre à l'abri, d'avoir du temps et de l'espace pour rassembler les éléments de leur situation et de rebondir vers une autre solution d'hébergement. Le séjour est par définition restreint à la stricte nécessité de s'organiser pour faire face à l'imprévu.

1.2.1 Les critères et conditions d'admission

L'accès à l'Hôtel Social est conditionné à des critères précis d'admission, à savoir la perte du logement principal pour autant que cette perte revête un *caractère soudain, imprévisible et/ou présente un danger pour la sécurité des personnes*.

Les personnes accueillies doivent répondre aux conditions suivantes :

- Etre majeures (les mineurs ne peuvent pas être hébergés sans la présence d'un adulte)
- Avoir un titre de séjour régulier et être inscrit dans les registres de la population ;
- Se trouver dans une situation correspondant aux critères d'admission ;

1.2.2 La procédure d'accès

L'admission nécessite une orientation judicieusement évaluée par un travail d'écoute, une évaluation des alternatives et de la pertinence de l'accueil des personnes à l'Hôtel Social. Ce travail est *confié exclusivement au Plan d'Urgence et d'Intervention Communale (PUIC) et au Service Communal d'Aide aux Victimes (SCAV)* qui disposent de personnel spécialisé dans la gestion des urgences et dans l'orientation des personnes vers les structures les plus adaptées à leur situation.

1.2.3 Caractéristiques et modalités pratiques

Nombre et localisation

Les logements d'urgence se composent actuellement de 8 logements.

Six des logements sont regroupés dans le bâtiment principal de l'Hôtel Social rue de Gosselies n°10. Ils se composent de studios simples jusqu'au deux chambres. Ils sont sommairement meublés et équipés.

Les deux derniers logements se situent dans le quartier Heyvaert. Suite au projet de réaménagement de l'espace de travail de l'équipe des *Logements temporaires* au 3^{ème} étage de l'Hôtel Social. Ces deux appartements ont été réaffectés en logement d'urgence afin de palier à l'aménagement des 4 chambres individuelles en bureaux. Il s'agit des logements suivants :

- Quai de l'Industrie 091, 3^{ème} arrière droit (studio)
- Quai de Mariemont 059, 2^{ème} avant gauche (1 chambre - PMR)

L'Hôtel Social passe de 0 logements accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) à un logement accessible aux PMR et un logement accessible aux personnes ayant des problèmes de mobilité. L'absence de logements d'urgence accessibles aux personnes ayant des problèmes de mobilité représentait un réel handicap par le passé vu le profil du public hébergé (victimes de sinistres donc susceptibles d'être blessées...).

Les travaux pour réaménager l'ancien bureau du rez-de-chaussée de l'Hôtel Social sont en cours.

La durée de mise à disposition et la participation financière

La durée d'occupation est de 3 mois. Si ce délai ne suffit pas à trouver une autre alternative de relogement, le service propose une orientation en structure d'accueil.

Un studio est au tarif de 316.20€. Un appartement d'une chambre est à 356.99€. Un appartement de deux chambres est à 423.29€.

1.2.4 L'accompagnement psychosocial

Mise à l'abri et assistance psychologique

La priorité de l'accueil à l'Hôtel Social est la mise à l'abri des personnes. Les premières démarches effectuées par l'équipe visent à répondre aux besoins primaires des personnes. Dans ce cadre, le CPAS est sollicité dans tous les cas. Aussi, une assistance psychologique est dispensée dès les premiers instants de l'accueil.

Définir et mettre en place le projet de relogement

Une fois les premières nécessités prises en charge, les alternatives de relogement sont analysées. Un projet de relogement est défini par l'équipe de l'Hôtel Social et la ou les personnes hébergées. Ce dernier peut être un retour à domicile après travaux dans le cas d'un sinistre, l'attente d'une place en maison d'accueil, la recherche d'un logement dans le privé, la réintégration du logement après décision du Juge de

Paix, etc. La concrétisation du projet nécessite tout un travail d'accompagnement réalisé par l'équipe de l'Hôtel Social.

Le travail d'accompagnement psychosocial mis en place dans le cadre d'un hébergement à l'Hôtel Social n'est possible qu'à l'aide d'un travail en réseau avec des services publics et des associations spécialisées dans divers domaines (CPAS de Molenbeek-Saint-Jean, Cellule Logement, Epicerie Sociale (Amphora asbl), Snijboontje bis, Police, ONE, SAJ, SPJ, SAMPA, Médiation Locale, etc.).

II. ACTIVITES

Nous souhaitons souligner que la prise en charge des personnes accueillies au sein de des Logements Temporaires entre le 1^{er} août 2019 et le 31 juillet 2020 a été impactée par la situation du COVID-19 notamment au niveau des entrées et des relogements.

A l'Hôtel Social, l'accès à l'hébergement d'urgence a continué malgré la pandémie ; par contre les sorties ont été bloquées. En effet, les maisons d'accueil ont arrêté d'effectuer des entrées et les visites d'appartement étaient interdites, par arrêté de la Région bruxelloise, jusqu'au 18 mai 2020.

Aux logements de transit, les demandes de transit sont restées en suspens. En effet, le CCLT ne s'est plus réuni entre mars 2020 et juin 2020 et l'administration communale a interdit à ses agents toute visite domiciliaire nouvelle, non dictée par l'urgence, depuis le mars 2020.

2.1 Les logements de transit

2.1.1 Les demandes

Entre le 01/08/2019 et le 31/07/2020, 36 demandes ont été examinées par le service.

2.1.2 L'introduction des demandes : les personnes sources

Les demandes ont émané :

- Hôtel social : 2
- CPAS de Molenbeek-Saint-Jean : 6
- CPAS d'Etterbeek : 1
- Administration communale d'Ixelles : 1
- Cellule Logement communale de Molenbeek-Saint-Jean : 2
- La MAIS asbl : 3
- Bonnevie asbl : 1
- La Rue asbl : 3
- Particuliers (hors cadre) : 12
- D'ici et D'ailleurs (centre de santé mentale): 1
- Centre Sociale Protestant : 1
- Wolu Services asbl : 1
- Maison Médicale : 1
- Antenne J : 1
- Cabinets (Bourgmestre et échevins) : 0

2.1.3 La problématique à l'origine de la demande

Les situations pour lesquelles une demande de logement de transit a été sollicitée du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020 sont les suivantes :

- Insalubrité avec arrêté d'in habitabilité de l'Administration Communale et/ou avec interdiction de mise en location par l'Inspection Régionale du logement : 9

- Insalubrité et/ou non-conformité : 3
- Petits Propriétaires *: 1
- Violence (intrafamiliale) : 0
- Insalubrité et/ou non-conformité avec opération tiroir : 4
- Hors cadre : 19

* Depuis novembre 2019, le CCLT accepte les demandes de petits propriétaires désirant faire une opération tiroir afin de restaurer leur bien. Ceci afin de rester dans l'esprit du Vadémécum : réhabiliter le parc de logements de Molenbeek-Saint-Jean.

2.1.4 L'examen des demandes

Sur les 36 demandes de logements de transit, 7 ont été soumises au CCLT.

Sur ces 36 demandes, 29 n'ont pas été soumises au CCLT pour les motifs suivants :

- Le candidat a trouvé un logement stable ou provisoire via un autre canal : 2
- La demande ne respectait pas tous les critères ou conditions : 18
- La demande était recevable mais rejetée par le CCLT : 1
- Suspendu à cause de la pandémie covid-19 : 2
- Manque de disponibilité : 2
- En cours d'examen (attente de retour d'informations du partenaire source) : 4

2.1.5 Les occupations

Entre le 1/08/2019 et le 31/07/2020, il y a eu 9 nouvelles entrées (deux des entrées avaient été décidées avant le 01/08/2019 mais n'ont été effectives qu'après cette date-là). 11 étaient déjà effectives avant la date du 1/08/2019.

Au total, 64 personnes ont été hébergées au transit, dont 28 adultes, dont 10 hommes et 18 femmes, et 36 enfants pendant la période se situant entre le 01/08/2017 et le 31/07/2018.

2.1.6 L'«après» transit : le relogement

Pour cette année, les issues après l'hébergement en transit ont été :

- Attribution d'un logement MAIS : 2
- Acquisition d'un bien : 0
- Retour au domicile initial après travaux de rénovation : 2
- Attribution d'un logement du Fonds de Logement : 1
- Location d'un logement sur le parc locatif privé : 1

2.1.7 Les réunions du CCLT

Entre le 01/08/2019 et le 31/7/2020, le CCLT s'est réuni 7 fois.

Deux CCLT ont été organisés par voie électronique pour des reconductions de convention, dont l'un pour remplacer un CCLT qui ne pouvait avoir lieu à cause de la pandémie de covid-19.

Le CCLT du mois d'avril 2020 a dû être annulé à cause de la pandémie.

Un CCLT de réflexion a eu lieu.

2.2 Les logements d'urgence (Hôtel Social)

2.2.1 Les situations

Entre le 1^{er} août 2019 et le 31 juillet 2020, l'Hôtel Social a pris en charge 18 situations. Parmi elles, on dénombre :

- 7 victimes de violences intrafamiliales
- 6 victimes d'incendie
- 3 victimes d'effondrement de toit
- 1 victime d'insalubrité avec évacuation du logement
- 1 victime de perte soudaine de logement

Sur les 18 situations, 3 familles avaient été accueillies avant le 1^{er} août 2019. Elles étaient encore hébergées à l'Hôtel Social après cette date.

Les violences intrafamiliales

Les violences intrafamiliales sont caractérisées essentiellement par des violences conjugales (6 situations sur 7). La dernière relève de violences intrafamiliales exercées par un ou des membres de la famille sur un ou plusieurs enfants.

Les violences subies sont d'ordre physique et s'accompagnent, presque toujours, de violences morales. Il s'agit ici de situations pour lesquelles un hébergement d'urgence devait être envisagé afin de mettre les victimes à l'abri. La plupart des victimes sont des femmes. Seulement une victime sur les 7 est un homme.

Les incendies

Sur les 6 situations d'incendies, 3 ont touché plusieurs logements d'un même immeuble. Seulement 2 situations impactaient des propriétaires, les 4 autres des locataires.

2.2.2 Les admissions

Pour rappel, le PUIC et le SCAV sont les deux seuls services habilités à permettre l'accès à l'Hôtel Social. Le PUIC intervient en dehors des heures de bureau. Une entrée a été sollicitée à la demande des deux services : SCAV et le PUIC. Dans le tableau ci-dessous, cette entrée est doublement comptabilisée au niveau de ligne « incendie ». Une autre entrée (ancienne) a émané de la demande des Logements Temporaires et a été communiquée au SCAV qui a accepté.

Service à l'origine de l'accès

	SCAV	PUIC
Violence intrafamiliale	7	0
Incendie	3	4
Insalubrité	1	0
Effondrement	2	1
Perte du logement	1	0
	14	5

2.2.3 Les occupations

Entre le 1^{er} août 2019 et le 31 juillet 2020, 22 adultes (parmi eux 6 hommes, 16 femmes) et 28 enfants ont été hébergés, ce qui fait un total de 50 personnes.

La durée d'occupation moyenne est de 1,5 mois, chiffre en diminution par rapport à l'année dernière. Les chiffres s'expliquent par un retour rapide en logement ou un accès rapide aux logements de transit communaux.

Ce deuxième facteur s'explique par des demandes de transit, dû à des arrêtés d'inhabitabilité, qui précédaient la catastrophe qui a conduit à une entrée urgente à l'Hôtel Social.

2.2.4 L' « après » Hôtel Social : le relogement

Sur les 18 situations, 6 situations occupent toujours les lieux au 31 juillet 2020.

Les personnes/familles ont quitté l'Hôtel Social :

- pour retourner dans leur logement : 4
- pour intégrer un logement de transit communal : 4
- pour intégrer un logement du parc de la MAIS asbl : 1
- pour intégrer un logement social : 1
- pour intégrer une AIS étudiant : 1
- a quitté l'Hôtel Social suite à une expulsion : 1

B. HABITAT / CELLULE LOGEMENT C. GESTION ADMINISTRATIVE

I. MISSIONS

1. Rappel des missions de la Cellule Logement

La Cellule Logement a été mise en place en 2006, reprenant les missions de contrôle de la qualité des logements exercées précédemment par le service de l'hygiène, mais dans une perspective d'action plus globale.

Ses principales missions sont :

- La lutte contre les logements insalubres (en ce compris les logements sinistrés) ;
- La lutte contre les immeubles à l'abandon (logements et non logements) ;
- La lutte contre les marchands de sommeil ;
- L'accueil, l'orientation et le conseil aux usagers.

Les agents de la Cellule Logement réalisent autant un travail de terrain (visites) qu'administratif.

Mener à bien ces différentes missions implique des axes multiples et complémentaires et requiert de développer la collaboration avec de nombreux acteurs.

De 2007 à 2015, la Cellule Logement avait été reconnue comme Observatoire local du Logement par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, recevant à ce titre un subside annuel de 25.000 EUR. Désormais, depuis 2016, la Région bruxelloise organise un appel à projets en vue d'élire des « observatoires locaux des logements inoccupés ». La Commune de Molenbeek-Saint-Jean a reçu en 2019 une subvention de 25.000 € destinée à la soutenir pour son observatoire du logement. La Commune de Molenbeek-Saint-Jean a proposé un projet intitulé « Repérage visuel des logements inoccupés sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean par le parcours systématique de toutes les rues et le recoupement avec les autres données pertinentes » (voir page 6-7). Pour rappel, elle avait également été lauréate de l'appel à projets 2016 (Inoccupation dans les barres d'immeubles), 2017 (Analyse approfondie et exploitation proactive des listings Sibelga et Hydrobru communiqués par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale) et 2018 (Tour d'horizon des outils existants pour mettre un terme à l'inoccupation de logements en Région de Bruxelles-Capitale).

2. Personnel pour l'accomplissement de ces missions

Pour la période concernée, la Cellule logement a été composée dans un premier temps de 5 personnes à temps plein:

- Une coordinatrice ;
- Un coordinateur-adjoint ;
- Un secrétaire d'administration ;
- Deux assistant-e-s techniques/administrati-f/ves.

Tandis qu'un employé technique rejoignait l'équipe au 05 août, le contrat du secrétaire d'administration se terminait le 31 octobre 2019 (poste encore vacant au 31 juillet 2020) et celui de la coordinatrice au 31 décembre 2019. La place est restée vacante jusqu'au 1er mars 2020.

II. ACTIVITES

Les actions concrètes de la Cellule Logement se déclinent sous diverses formes :

1. Le contrôle de la salubrité/sécurité des logements (impliquant les collaborations avec d'autres services) ;
2. La coordination du Protocole (Commune-CPAS-Services de police) de lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres ;
3. *Le contrôle et la lutte contre les immeubles inoccupés ;*
4. *La coordination du Conseil consultatif du Logement ;*
5. *Le guichet « Info Logement » ;*
6. *L'établissement des rapports techniques pour les demandes d'allocations de relogement.*

1. Contrôle de la salubrité/sécurité des logements

a) Traitement des situations

Dans une majorité des cas, l'ouverture d'un dossier intervient suite à la plainte d'un locataire. Elle peut aussi résulter de la demande d'un propriétaire, du CPAS, des services de police, des services communaux (population, urbanisme, incivilités, taxes, cadastre, SCAV, PUIC, etc...), de Sibelga ou encore d'organismes à caractère social ou administratif informés de problèmes de logement d'un habitant molenbeekois (exemple : service social des mutuelles, d'un hôpital, consultation des nourrissons de l'ONE, etc....).

Les étapes du traitement d'un dossier sont les suivantes :

- réception de la plainte (guichet, téléphone, courrier ou mail) et constitution du dossier ;

- visite du logement par un ou deux agents (accompagnés par d'autres services si nécessaire) avec réalisation d'un reportage photographique et prises de mesures (humidité, CO) le cas échéant ;
- établissement d'un rapport de visite circonstancié ;
- rédaction de courriers au locataire et au propriétaire/bailleur signalant les anomalies constatées et les réactions attendues¹³ ;
- contacts téléphoniques avec les intéressés (notamment en cas d'urgence) et avec tous tiers utiles ;
- contacts avec les locataires en vue de les informer, notamment lorsque l'occupation des lieux paraît elle-même pouvoir générer de l'insalubrité (manque de ventilation par exemple), les orienter et, éventuellement, remettre les parties en communication (la Cellule Logement servant bien souvent d'intermédiaire pour la reprise d'un contact entre bailleur et locataire) ;
- processus de dialogue – si possible – avec le propriétaire (par téléphone, sur les lieux ou en nos bureaux) en vue de déterminer les mesures à prendre et les travaux à effectuer et rappel des règlements et textes de loi existant en matière de logement. La Cellule Logement oriente celui-ci vers des associations en cas de besoin d'aide ;
- si nécessaire, procédure d'adoption d'un arrêté d'inhabitabilité en application de l'art.135 § 2 de la Nouvelle Loi Communale. Cette procédure suppose la possibilité, pour le propriétaire, d'être entendu préalablement (selon le principe de droit "*audit alteram partem*"), sauf les cas d'urgence (risque imminent pour la sécurité, incendie)¹⁴ ;

Cette audition n'est pas uniquement procédurale. Il arrive que les explications données par un propriétaire – de bonne volonté – amène la Cellule Logement à suspendre la prise d'un arrêté pour permettre (et surtout encourager) la réalisation de travaux. Le but recherché n'est pas la sanction mais l'amélioration d'une situation. Certains propriétaires ont besoin d'être conseillés ou « coachés ». Des litiges avec le locataire ou un défaut d'occupation « en bon père de famille » peuvent dans certains cas expliquer qu'un logement se soit dégradé ;

- en fonction des situations, le dossier est traité par la Cellule Logement seule, ou en concertation avec d'autres services ;
- enfin, la Cellule Logement veille au contrôle des arrêtés d'inhabitabilité, ce qui implique des visites et des reprises de dossiers. Il s'agit d'un travail de longue haleine, le nombre total d'arrêtés non abrogés (pris entre 1993 et juillet 2020) s'élevant à 402 situations (pour 419 actes)¹⁵.

Suite à la réécriture du règlement-taxe sur les logements déclarés insalubres et inhabitables début 2016, et à la bonne collaboration entre la Cellule Logement et le Service des Taxes, un plus grand nombre de propriétaires sollicite l'abrogation de l'arrêté qui frappe leur bien. Les visites de contrôle en vue d'abroger des situations réglées sont dès lors en augmentation, ce qui est un élément positif quant à l'évolution de la situation sur le terrain et à l'effet du travail mené.

b) Données chiffrées

Durant la période de référence la Cellule Logement a :

- **traité 219 dossiers**¹⁶ au guichet (119 entre août et décembre 2019 et 110 entre janvier et juillet 2020) :

¹³ Ces courriers sont signés par Monsieur le Secrétaire communal et soit par Madame la Bourgmestre (dans le cadre de l'article 135, § 2 de la Nouvelle Loi Communale), soit par Monsieur l'Echevin du Logement (dans les autres cas).

¹⁴ En cas d'arrêté résultant d'une interdiction de mise en location de l'Inspection régionale du Logement, l'audition ne se justifie pas, puisque la procédure a été suivie par ce service régional. La Commune agit dans ce cas comme exécutant d'un autre niveau de pouvoir, sur la base de l'article 133 de la Nouvelle Loi Communale.

¹⁵ Le nombre de situations correspond au nombre de logements concernés par l'arrêté. Le nombre d'actes équivaut au nombre d'arrêtés. Ex : un immeuble incendié composé de 8 logements : il y a 1 acte (prise d'un arrêté) et 8 situations.

¹⁶ Cela vise tant les nouveaux dossiers ouverts que le suivi de dossiers antérieurs. Le nombre s'élevait à 211 dossiers l'année passée et à 319 dossiers l'année d'avant.

- procédé à quelques **128 visites** de logements (toutes situations confondues) ¹⁷ ;
- proposé aux autorités signataires (Bourgmestre) **41 arrêtés d'inhabitabilité** dont **14** dans le cadre de l'art. 135 NLC et **27** suite à **des interdictions de mise en location** de la Direction de l'Inspection Régionale du Logement. A titre de comparaison : 45 arrêtés durant l'exercice précédent ;
- procédé à **38 abrogations** (levées d'arrêtés), dont **19** abrogations d'arrêtés qui avaient été pris par la Commune (sur la base de l'art. 135, § 2 NLC) et **19** suite à une déclaration de logement conforme transmise par l'IRL. Soit **26** abrogations de moins qu'en 2018-2019 (elles s'élevaient alors à 64).

c) Collaboration avec les autres services

- Collaboration avec le Service des Taxes :

Cette collaboration est quasi quotidienne en raison de l'existence des taxes suivantes :

- la taxe sur les logements déclarés insalubres ou inhabitables ;
- la taxe sur les immeubles totalement ou partiellement inoccupés et sur les immeubles inachevés.

La Cellule Logement réalise de nombreuses inspections/visites de repérage et reçoit un bon nombre d'administrés à son guichet, généralement au moment de l'enclenchement de la procédure de taxation. Une base de données commune créée en 2015 permet de croiser les déclarations des administrés dans le cadre de l'enrôlement avec les informations de la Cellule Logement.

Les effets de la révision du règlement-taxe sur les logements déclarés insalubres ou inhabitables (approuvé par le Conseil communal le 25 février 2016) sont visibles : nous parvenons à une plus grande efficacité d'application.

- Collaboration avec le Service de l'Urbanisme et le Service de l'Inspection de l'Urbanisme :

La Cellule Logement travaille en étroite collaboration avec le Service de l'Urbanisme et le Service de l'Inspection de l'Urbanisme.

Très souvent, des situations d'insalubrité découlent de travaux réalisés sans permis d'urbanisme, au mépris de la qualité du logement et des règles de l'art. Soit il est procédé à des visites conjointes, soit les services s'échangent des informations pour suivre et/ou ouvrir un dossier. Les rapports de la Cellule Logement peuvent également être transmis – via le Service de l'Inspection de l'Urbanisme – au Parquet, en cas de poursuites pénales d'infractions urbanistiques (ce qui permettra au Procureur du Roi de savoir comment la situation a évolué).

En outre, nous demandons régulièrement des informations au Service de l'Urbanisme quant à l'affectation légale du bien, le nombre de logements composant l'immeuble, etc. Ces informations nous sont indispensables dans le traitement des dossiers liés à l'insalubrité et l'inoccupation.

- Collaboration avec le service Population :

En ce qui concerne les demandes de regroupement familial (64 demandes de renseignements, ce chiffre étant de moitié moins élevé que durant l'exercice précédent – il s'élevait à 133) mais également l'échange d'informations dans le cadre du Protocole (point 2). De plus, la Cellule Logement introduit les données dans le programme SAPHIR du service population lorsqu'un arrêté d'inhabitabilité frappe un bien. Le

¹⁷ Les visites interviennent dans le cadre du contrôle de l'insalubrité, mais aussi pour les allocations de relogement et le contrôle des arrêtés. Pour le rapport annuel 2014-2015, le nombre total de visites s'élevait à 397, à 200 en 2015-2016, à 300 en 2016-2017, à 311 en 2017-2018 et à 246 en 2018-2019. Le nombre de visites fluctue d'une année à l'autre, en raison notamment de périodes durant lesquelles le nombre d'effectifs est réduit.

service population procède alors à l'inscription provisoire des personnes. De même, la Cellule Logement introduit l'information dans SAPHIR lorsqu'un arrêté d'inhabitabilité a été abrogé.

- Collaboration avec la Direction de l'Inspection régionale du Logement :

La Cellule Logement transmet des plaintes à l'IRL, après concertation avec leur service et après avoir obtenu leur accord (stratégie de travail mise en place entre la Cellule Logement et la Direction de l'Inspection régionale du Logement). Toutefois, sauf circonstances particulières, la Cellule Logement évite de se substituer systématiquement au locataire pour le dépôt d'une plainte, laissant à celui-ci la décision d'engager (ou non) cette procédure, vu aussi les conséquences d'une telle plainte sur les relations avec le propriétaire et ainsi sur la préservation du logement. De nombreux contacts interviennent avec l'IRL pour s'informer du suivi d'un dossier ou pour concertation.

- Collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain :

En vue de travailler de manière plus transversale sur des situations concrètes, des rencontres s'inscrivent dans le cadre de la volonté politique de procéder à la rénovation de biens immobiliers (insalubres et inoccupés) par la Commune, par le biais de différentes actions (saisie immobilière d'un immeuble, expropriation, exercice du droit de préemption, droit de gestion publique, réquisition, ...).

Cette collaboration devra se poursuivre ultérieurement, afin de mettre concrètement en œuvre ces actions sur des situations problématiques.

2. Protocole de collaboration « Marchands de sommeil – Logements insalubres » (PMSI)

Pour la période 2019-2020, les éléments suivants peuvent être mis en exergue :

- Le groupe de liaison du Protocole s'est réuni, à l'initiative de la Cellule Logement (qui convoque, anime, coordonne et rédige les procès-verbaux de réunions), les 12/09 et 12/12/2019, ainsi que le 12/03/2020. La réunion de juin a été reportée suite aux mesures sanitaires Covid-19.

Chaque réunion réunit une dizaine d'intervenants, de l'administration (Bureau des Etrangers, Service Population, Urbanisme, Cellule Logement), des services de police (Service des Lois spécifiques, responsables de commissariats de la division de Molenbeek-Saint-Jean, agents de quartiers) et du CPAS (responsables de secteur, référent logement). Il y est question des situations en cours, des visites communes organisées/projetées, de la transmission d'informations par chacun des services, de questions organisationnelles, etc.

- Le bilan 2019 du Protocole sera établi et transmis au Collège des Bourgmestre et Echevins en septembre 2020. Celui-ci doit en prendre acte, en vue d'un passage ultérieur devant le Conseil communal.
- **40** situations ont été transmises à la Cellule Logement par les partenaires du Protocole (services de police, le CPAS et les services communaux), et de nombreuses visites effectuées dans ce cadre.

3. Immeubles inoccupés et abandonnés

Les dispositifs réglementaires et de taxation étant distincts, on distinguera les logements et immeubles de logements d'une part, des immeubles ayant une autre affectation (commerces, industries, bureaux, etc.) d'autre part.

a) Immeubles de logements et logements inoccupés

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean (Cellule Logement) dresse depuis plusieurs années une liste des biens inoccupés sur son territoire. Cette liste nécessite une actualisation permanente et implique une identification parfois difficile des situations. Au 31 décembre 2019, cette liste reprend **399** logements inoccupés¹⁸ sur le territoire communal (dont 293 logements gérés par des opérateurs publics).

Sur la période de référence, **10** plaintes ont en outre été transmises à la Cellule régionale des Logements inoccupés (7 durant le 2^e semestre 2019, 3 durant le premier semestre 2020), en vue qu'une amende administrative soit prononcée (dont 85 % sera rétrocedé à la Commune), contre 27 en 2018-2019.

Notons que l'introduction de ces plaintes entraîne un travail important en amont pour la Cellule Logement, les informations sollicitées étant nombreuses et la Commune étant en réalité appelée à faire un travail d'instruction et de collecte de données important pour le compte de la Région. Formellement, un constat d'inoccupation (durant plus de 12 mois) doit également être dressé.

Avant de transmettre une plainte à la Région bruxelloise, le service œuvre tout d'abord en amont au niveau local, en envoyant un courrier aux propriétaires, destiné à leur rappeler leurs responsabilités, leur suggérer le recours aux agences immobilières sociales ou à des associations susceptibles de les soutenir dans des démarches de rénovation et de constitution d'un dossier de demande de primes. Le travail en réseau avec les partenaires associatifs permet d'échanger des informations et d'ébaucher des propositions d'aide aux propriétaires disposés à faire évoluer leur situation. La Commune informe en outre les propriétaires qu'une plainte va être introduite à la Cellule Régionale de lutte contre les logements inoccupés, espérant que cela les fasse réagir et qu'ils fassent réoccuper leur bien.

Une première action en cessation (à charge d'un propriétaire qui laissait depuis de très longues années plusieurs appartements inoccupés et en très mauvais état) a été introduite par la Commune devant le Président du Tribunal de 1^{ère} Instance de Bruxelles fin 2015. L'ordonnance rendue par le Tribunal de 1^{ère} Instance le 27 janvier 2016 était favorable à la Commune mais le propriétaire en avait interjeté appel. La Cour d'appel de Bruxelles avait confirmé, par un arrêt du 2 juin 2017, le bien-fondé de l'action de la Commune et condamné ce propriétaire à réaliser une série de travaux et faire réoccuper les logements, une fois mis en conformité. L'arrêt reprenait la liste des travaux qui devaient être réalisés six mois maximum après la signification de l'arrêt. Des astreintes (250€/jour de retard) étaient en outre prévues en cas d'inexécution des travaux ou de non-remise en location, pour permettre une réelle effectivité à la décision.

La propriétaire est entretemps décédée et des démarches ont été entreprises afin de désigner un curateur à la succession vacante puisque les héritiers hésitaient à accepter la succession. Finalement, tous les héritiers ont refusé la succession à l'exception d'un seul qui a accepté la succession sous bénéfice d'inventaire de sorte que la mission du curateur a pris fin en décembre 2019.

Notons l'arrêt favorable de la Cour d'Appel le 28/02/2019 en ce qui concerne la taxe sur les immeubles inoccupés relative à l'exercice 2008.

Vu le succès de cette première action en cessation, une deuxième action en cessation a été entamée contre un propriétaire récalcitrant. L'audience d'introduction a eu lieu le jeudi 28 juin 2018. Depuis cette date, le dossier est toujours en cours, le propriétaire retardant la procédure pour diverses raisons (l'inoccupation n'étant toutefois pas remise en cause).

D'autres actions spécifiques ont été menées par la Cellule Logement dans le cadre de l'inoccupation de logements :

¹⁸ Conformément aux prescrits du Code du Logement (art. 15, § 1^{er}). L'inventaire 2018 reprenait 370 logements.

- Projet 2018 « Tour d'horizon des outils existants pour mettre un terme à l'inoccupation de logements en Région de Bruxelles-Capitale »

La Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'octroyer à la Commune de Molenbeek-Saint-Jean une subvention de 15.000 € destinée à soutenir la Commune de Molenbeek-Saint-Jean pour son observatoire local de lutte contre les logements inoccupés.

Dans ce cadre, la Commune de Molenbeek-Saint-Jean a rencontré plusieurs Communes actives dans leur lutte contre les logements inoccupés (Schaerbeek, Ixelles, Jette, la Ville de Bruxelles) et a eu des contacts avec le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat, afin de prendre connaissance de leur manière de procéder dans cette lutte contre l'inoccupation et de prendre acte des « bonnes pratiques » à reproduire le cas échéant sur le territoire de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean.

Ce projet a fait l'objet d'un rapport final approuvé par le Collège des Bourgmestre et Echevins en date du 13/06/2019 et envoyé à la Région de Bruxelles-Capitale. Ce projet nous a permis d'aboutir à la conclusion et la conviction selon lesquelles la manière la plus efficace de détecter les immeubles inoccupés est le repérage systématique sur le terrain, accompagné bien entendu de recoupements divers. Ce constat a influencé le thème choisi pour l'appel à projets 2019.

- Appel à projets 2019 « Repérage visuel des logements inoccupés sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean par le parcours systématique de toutes les rues et le recoupement avec les autres données pertinentes »

La Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'octroyer à la Commune de Molenbeek-Saint-Jean une subvention de 25.000 € destinée à soutenir la Commune de Molenbeek-Saint-Jean pour son observatoire local de lutte contre les logements inoccupés.

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean a introduit ce projet (approuvé par le Collège des Bourgmestre et Echevins du 23/05/2019) début juin 2019.

b) Immeubles non affectés au logement

28 procès-verbaux (constats d'inoccupation) ont été dressés pour cette catégorie d'immeubles (15 durant le second semestre 2019, 13 durant le premier semestre 2020), dont 7 transmis au service des Taxes pour enrôlement une fois les conditions rencontrées¹⁹.

Comme peu de propriétaires s'acquittent de leurs obligations, introduisant des recours et débutant de longues procédures juridiques, la Cellule logement communale continue à agir en amont, en prenant contact avec ces propriétaires pour les informer au mieux et pour tenter de faire évoluer les situations d'abandon, souvent complexes, avant même qu'elles ne soient taxées.

En vue d'une plus grande efficacité, mais également d'une plus grande équité, une révision du règlement-taxe (Annexe 1) sur les immeubles totalement ou partiellement inoccupés et sur les immeubles inachevés a été approuvée par le Conseil communal en séance du 18 décembre 2019.

Les modifications portent principalement sur :

- Le **délai** (article 2): ramené à 9 mois consécutifs d'inoccupation (contre 12 mois précédemment) ;
- Le **taux de la taxe** (article 4) est fixé à 30,00 EUR par mètre carré de surface inoccupée (précédemment fixé à 30,00 EUR par mètre courant de façade et par niveau inoccupé).

¹⁹ Pour l'exercice précédent, il y avait eu 54 P.-V. d'inoccupation dressés et 20 transmis au service des taxes.

4. Conseil consultatif du Logement (CCL)

Durant la période d'activité, le CCL :

- s'est réuni en séances plénières les 01/10/2019 et 03/12/2019. Les séances du 17/03/2020 et 16/06/2020 ont dû être reportées suite aux mesures sanitaires Covid-19.
- a poursuivi ses travaux au sein de groupes de travail qu'il a constitués :
 - le 1^{er} groupe de travail se réunissait autour de questions administratives, socio-économiques et urbanistiques. Ce groupe de travail est clôturé et a fait l'objet d'une note de synthèse dont le Collège des Bourgmestre et Echevins a pris connaissance le 5/11/2018. Cette note de synthèse a également été envoyée à la Région de Bruxelles-Capitale.
 - le 2^{ème} groupe de travail se réunit sur la thématique « santé mentale et logement ». Ce 2^{ème} groupe a pris de l'ampleur et se réunit environ toutes les 6 semaines.
 - Le 3^{ème} groupe a été créé suite à la séance plénière du 9/10/2018, concernant l'aide aux petits propriétaires. Ce groupe de travail a pour objectif de mener une réflexion et de fixer des objectifs concrets à atteindre pour pouvoir aider les petits propriétaires en difficulté à remettre leur bien en état.

La séance plénière du 01/10/2019 a été consacrée à la présentation du travail du Groupe de Travail III « L'aide aux petits propriétaires en difficulté » et les logements passifs.

La séance du 03/12/2019 fut consacrée à une présentation du Logement Molenbeekois sur le nouveau mode de gestion et des changements éventuels dans le cadre des attributions ; et des normes d'occupation, ainsi que des différences entre les SISP et les AIS pour les normes d'occupation.

Notons que le Collège des Bourgmestre et Echevins n'a pas sollicité l'avis du CCL durant cette période.

Le CCL n'a pas non plus rendu d'avis d'initiative²⁰.

Un rapport plus détaillé des activités de l'exercice concerné sera établi par le CCL en septembre. Il sera présenté au Conseil communal pour prise d'acte avant la fin de l'année 2020.

5. Le Comité de Coordination des Logements de Transit (CCLT)

La Cellule Logement est membre du CCLT. Le CCLT est l'organe chargé de prendre les décisions sur l'accueil en transit. Durant le séjour, il sera chargé du suivi du respect de la convention d'occupation précaire et des actions judiciaires à intenter pour non-respect des obligations de l'occupant.

Le CCLT est *apolitique* et se compose de personnes issues du monde associatif et de la fonction publique. Le CCLT se réunit toutes les six semaines en moyenne. Il prend aussi les décisions concernant les prolongations du séjour et se réunit pour aborder des questions liées au fonctionnement des logements de transit et du CCLT lui-même.

6. Guichet « Info logement »

Ce guichet est installé dans les locaux de la Cellule Logement rue Tazieaux, 47. Il est accessible les mardi et mercredi de 13h30 à 16h, ainsi que les jeudi et vendredi de 9h à 12h (des rendez-vous étant toujours possibles également, en dehors de ces heures, pour des situations particulières). Durant la période de référence, il a dû être fermé d'avril à juillet inclus, suite aux mesures sanitaires Covid-19.

²⁰ Selon l'art. 1er du R.O.I. du CCL, approuvé par le Conseil communal le 16/12/2015: "Les initiatives à portée réglementaire des autorités communales en matière de politique générale du logement, ou ayant une incidence sur celui-ci, sont soumises pour avis au CCL, quant aux orientations envisagées. / Plus généralement, le Collège des Bourgmestre et Echevins informe le CCL des initiatives sur lesquelles il travaille ayant une incidence sur le logement".

Le guichet accueille aussi bien les plaintes de locataires vis-à-vis de leurs propriétaires (essentiellement pour insalubrité) que des demandes de locataires ou de propriétaires sur divers sujets. Dans un premier temps, l'accent est mis sur l'écoute. Soit la Cellule Logement prend en charge la demande de visite du logement, soit elle oriente la personne vers le service approprié. La Cellule Logement met également à disposition une liste de logements à louer établie par le Guichet Info Logement de la Commune de Forest (couvrant les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale), actualisée toutes les semaines.

230 personnes se sont présentées au guichet durant la période concernée (contre 211 durant l'exercice 2018-2019).

7. Visites dans le cadre de demandes d'allocations de relogement

Lorsque l'habitation quittée se situe sur le territoire de la Commune, la Cellule logement établit un rapport technique décrivant le logement (rapport signé par Madame la Bourgmestre) permettant aux locataires d'appuyer leur demande d'allocation de relogement auprès de la Direction régionale du Logement (pour logement inadéquat ou insalubre). Il s'agit d'un service précieux rendu aux résidents molenbeekois, que seules 3 Communes réalisent en Région bruxelloise.

27 visites de logements ont ainsi été effectuées dans ce cadre durant l'exercice 2019-2020 (contre 36 durant l'exercice 2018-2019), ce qui constitue une nette diminution.

DIVISION LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE **TECHNIQUE**

A. GESTION INFRASTRUCTURES COMMUNALES

De manière générale, le service est appelé à s'occuper de la maintenance et de l'entretien des différentes infrastructures communales (logements compris)

Le service 'Gestion Bâtiments' compte 10 personnes et comprend également le personnel des Ateliers.

I. MISSIONS

Le service Gestion Bâtiments assure les missions suivantes : il est en charge principalement d'établir/suivre l'exécution de Marchés Publics, plus précisément :

- pour les marchés de service: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi de l'étude
- pour les marchés de travaux: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi des travaux
- pour les marchés de fourniture: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi de la fourniture

II. ACTIVITES

I. BATIMENTS - Général

I.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Entretien et dépannage des installations de chauffage

Entretien + Intervention en cas de nécessité pour tout le patrimoine communal via un marché public avec un pic lors de la période hivernale : marché 2018 exécuté / marché 2019 attribué et en cours.

Entretien et dépannage des installations d'ascenseur

Entretien + Intervention en cas de nécessité pour tout le patrimoine communal via un marché public: marché en cours (jusque fin 2020)

Traitement d'amiante: locaux techniques de l'école 13 FR et crèche Reine Fabiola / travaux terminés

Marché stock « réparation de châssis »: marché 2019 attribué et exécuté/ marché 2020 en cours d'attribution.

Marché « réparation/(rem)placement stock stores »: marché 2019 attribué et exécution en cours

Marchés stock: plan d'évacuation ; placement de pictogrammes : marché 2019 attribué et travaux en cours.

Contrat d'entretien des installations d'alarmes intrusion/incendie dans les bâtiments communaux

Marché de services a débuté en janvier 2020 pour une durée de 1 ans. Les travaux de ce projet sont prévus pour fin décembre 2019.

Marché concernant la réparation/(rem)placement aires de jeux: analyse en 2019; marché des travaux attribué 2019 et travaux en cours.

Marché stock « attestations de conformité des installations électriques de bâtiments communaux » : travaux en cours.

Marché stock « entretien et remplacement d'éclairage de secours dans les bâtiments communaux » : travaux en cours.

Marché « Remplacement d'ascenseurs » : travaux en cours.

Marché « Modernisation d'ascenseurs » : travaux terminés.

Entretien des pavillons en bois 2019: ceci concerne certains pavillons en bois/ travaux finis

Remplacement de porte RF, plus création de sas de compartimentage RF : travaux en cours

Marché Public « Rafrachissement (peinture) » 2019: marché attribué en 2018 et en travaux terminés

Entretien annuel des cabines HT : dossier attribué et en cours

Contrôle annuel des ascenseurs 2019: dossier attribué et en cours

Etude de faisabilité d'installations de climatisations dans plusieurs bâtiments : travaux en cours.

Mise en place de la gestion assistée par ordinateur(GMAO) : étude en cours

II. ADMINISTRATION CENTRALE

II.1 Aménagement des bâtiments

Réaménagement du rez-de-chaussée de la rue du Niveau 7 :
Travaux en cours

Rénovation d'une partie du bâtiment (Dubrucq 172) pour le service des électriciens : travaux en cours

Remplacement du simple vitrage par du double, rue de l'intendant 63-65 : étude en cours

Réaménagement du rez-de-chaussée du bâtiment rue de l'intendant 63-65 : étude en cours.

II.2 Equipements et maintenance des bâtiments

Imprimerie – installation d'un système d'airco : installation d'un nouveau système.
Travaux en cours

Hangar arrière de la propreté publique : rénovation de l'installation électrique - dossier attribué et travaux en cours.

Réparation de la construction en béton du bâtiment arrière (rue du niveau 7): travaux terminés.

Réaménagement du site de l'atelier communal, rue des osiers 15 : étude en cours

V. VOIRIES COMMUNALES

V.4 Achat de signalisation routière et de petit équipement de voirie

Nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance

Marché de travaux qui a pour objet l'installation d'un nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance sur le territoire communal (diverses phases + avenants).
Les travaux 2020 sont en cours d'exécution.

VII. PARKING COUVERT

Parkings Brunfaut + Tazieaux

Sans objet.

VIII. ECLAIRAGE PUBLIC

IX. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Traitement d'humidité

a) Ecole communale n°2fr sise rue Le Lorrain, 94: Traitement de l'humidité ascensionnelle: travaux terminés

b) Ecole communale n°2fr sise rue Le Lorrain, 94 : travaux de toitures (DEP supplémentaire,): travaux terminés

Ecole communale n°1fr sise rue des Quatre Vents, 71 :

- sanitaires dans la cour à moderniser : travaux terminés
- travaux de ventilation dans certains locaux dans le bâtiment arrière

Ecole communale n° 1nl sise rue de Courtrai, 52:

- réparation de la corniche : étude en cours

Ecole communale n° 2fr (Le Lorrain 94 - Emeraude)

Rénovation des 2 portes d'entrée principales : étude en cours

Ecole communale n° 2nl sise rue Ulens, 75:

- entretien des châssis de fenêtres : travaux finis
- travaux d'étanchéité des sous-sols et de la cour anglaise : travaux finis.
- installation d'une mezzanine au secrétariat : étude en cours

Ecole communale n° 5 sise place de la Duchesse de Brabant, 27:

- réparation de linteaux de fenêtres : attribution faite – travaux terminés
- travaux de peinture dans une grande partie de l'école : travaux en cours
- travaux d'étanchéité le long du mur du jardin « Quatre Vents »: travaux finis

Ecole communale n° 7 sise rue de Ribaucourt, 21:

- Agrandir la cour de l'école + déplacement du chalet : dossier attribué, travaux terminés.
- rénovation du rez-de-chaussée de la maison en annexe : travaux en cours

Ecoles communale n° 8 et 9 sise rue Guldem Bodem, 2-4:

- Mise en conformité de l'installation électrique : travaux en cours d'exécution.

Ecole communale n° 10 sise rue Ransfort, 76:

- entretien /Remplacement de châssis : travaux finis
- rénovation du sol du préau : étude en cours

Ecole 11fr sis chaussée de Ninove 1001 :

Travaux de fondation et de rénovation de pavillons scolaires : travaux en cours

Ecole communale n° 13 sise rue de Koninck, 63-65:

- remplacement de la membrane d'étanchéité d'une partie des toitures : travaux finis
 - toilettes vétustes : toilettes remplacés et en fonction
-

Ecole communale n°14 sise rue de la Flute enchantée, 30 :

- nouveau préau : travaux exécutés – avenant 1 (protection contre vent et pluie) approuvé par le Collège. Travaux terminés
- placement de plateforme et escalier de sortie de secours à l'arrière des pavillons scolaires : travaux en cours

Ecole communale n°15-16 sise avenue Carl Requette, 20 :

- Travaux d'isolation des classes « Sud du bâtiment principal : dossier attribué en cours.
- Travaux de stabilité de pavillons scolaires : travaux en cours

Divers travaux par l'Atelier communal dans les écoles communales.

XI. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

XI.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Académie de dessin :

- Réparation de la toiture (malfaçons au niveau des gouttières) : infiltrations et murs humides : travaux finis
- rénovation de la petite cave : étude en cours

ITEM:

- Réfection de la cour de récréation : travaux finis.
- travaux de rénovation contre l'humidité dans la cave : étude en cours.

XII. JEUNESSE

XII.1. Station de plein air et ludothèque

Placement et réparations d'aires de jeux : travaux en cours

XIII. CULTURE

XIII.1. Equipement et maintenance du château du Karreveld

Mise en conformité électrique BT: travaux terminés

XIV. MAISON DES CULTURES ET DE LA COHESION SOCIALE

XIV.1. Maintenance des bâtiments

Corniche bouchée de la toiture phase 3 coté chaussée de Merchtem : travaux finis

Installation d'une ventilation dans le FABLAB: travaux en cours

Rénovation de l'éclairage des sous-sols de la phase 2 : étude en cours

Remplacement des stores extérieurs de la phase 4 : travaux terminés

Remplacement de la ventilation des sanitaires de la phase 2 : travaux terminés.

XV. MUSEE COMMUNAL

XV.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Remettre les plafonds tombés + meilleure étanchéité de la toiture abritant la salle de l'exposition permanente : travaux finis

XVI. CCM

XVI.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Marché de maintenance 2019 en cours d'exécution.

Réparation d'une partie de la toiture : travaux terminés.

XVII. BELLEVUE

XVII.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Marché de maintenance 2019 attribué en cours d'exécution.

XVIII. INSTALLATIONS SPORTIVES

XVIII.1. Construction d'infrastructures sportives

Stade du Sippelberg

Renouvellement du terrain synthétique du terrain de football (central) : travaux en cours

Stade Machtens

Rénovation de l'éclairage du terrain B : travaux terminés

Salle de sport intendant 96 :

Remplacement du revêtement de sol de la salle: travaux terminés

XIX. PARCS ET ESPACES VERTS

Equipement et maintenance des parcs et plaines de jeux

Parc Marie-José : aménagement des terrasses, renforcement de la fondation et réparation des murs extérieurs : travaux terminés.

XX. BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE

XX.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Sans objet

XXI. BIBLIOTHEQUE NEERLANDOPHONE

XXI.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Sans objet

XXII. EGLISE

XXI.1. Eglise Saint-Jean-Baptiste

Rénovation partielle intérieure : travaux en cours

Rénovation partielle intérieure – phase 2 (permis unique): étude en cours

XXIV. MAISON DE QUARTIER

XXIV. Equipement et maintenance des bâtiments

MQ Heyvaert - Industrie 32 : installation d'une chaudière individuelle : travaux finis

MQ Decock : rénovation de la ventilation : travaux en cours

XXV. CRECHES COMMUNALES

XXV. Equipement et maintenance des bâtiments

Crèche Reine Fabiola

- Travaux de mise en conformité « incendie »: travaux en cours

Louise Lumen

Rénovation de la cour intérieure : étude en cours

Crèches Olina :

Remplacement d'éclairage automatique défectueux

Rénovation d'une rampe pour enfants

Placement d'un garde-corps au 1^{er} étage.

Divers travaux par l'atelier communal dans les crèches.

XXVI. SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

XX.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Sans objet

XXVIII. PROPLETE PUBLIQUE

XXVIII.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Sans objet

XXX. CIMETIERE

XXX.1. Equipement et maintenance des bâtiments

Rénovation des columbariums : dossier en cours d'étude.

XXX.2. Galerie et travaux divers

Sans objet

XXXI. PATRIMOINE PRIVE

XXXI. Equipement et maintenance des bâtiments

Bergendal : travaux de réparation de fissures dans plusieurs zones et reconstruction du local chaufferie:
Travaux en cours

Rue du Comte de Flandre, 47: remplacement d'une chaudière à pellets + connections gaz : travaux terminés

Bâtiment AJJA :

Installation d'un nouveau système de vidéophonie : travaux terminés

Installation d'un système de fermeture automatique de la barrière d'entrée : travaux terminés

Centre de rencontre « Marie-José » : travaux de réparations pour régler les problèmes d'humidité sur site : travaux terminés

Bergendal : travaux de stabilité du rez-de-chaussée (côté réfectoire) : étude en cours.

Bâtiment, rue de Flessingue 43 : travaux de mise en conformité incendie du dernier niveau sous toiture : travaux terminés

Logements communaux :

Tazieaux 043 : rénovation de la chaufferie : travaux en cours
Comte de Flandre 47, rénovation de la chaufferie : travaux en cours

Travaux divers de rafraichissement de logements à remettre en location : travaux en cours

Marché de travaux de remplacement de chaudières individuelles dans les logements : travaux en cours

Marché stock : remplacement et réparation de châssis dans les logements communaux : travaux en cours.

B. SERVICE ATELIERS

Missions des services de l'atelier :

- Etablissement de cahiers des charges et demande de devis.
- Visite de chantiers.
- Gestion des matériels et matériaux (stockage et entreposage).
- Entretien, dépannages et montages des installations techniques de tous les bâtiments communaux.
- Modification des installations et opérations de dépannages.
- Installations des Conseils communaux, conseil de police et conseils des enfants.
- Réunions d'organisation du travail.
- Participation aux festivités.
- Aide aux déménagements et expulsions.
- Intervention PUIC.
- Participation aux transports de colis intercommunal

Activité des services de l'atelier

DEMENAGEURS

- Expulsions
- Transport et mise en place du matériel de festivité à divers endroits sur le territoire communal
- Transport et mise en place du matériel de festivité pour les différentes distributions de prix
- Aménagement et déménagement dans divers endroits sur le territoire communal
- Placement de mâts pour drapeaux
- Transport du matériel des élections et montage
- Reprise, démontage du matériel d'élection
- Montage et démontage du conseil communal
- Grand déménagement de Windekind

ELECTRICIENS

- Prise de son et sonorisation de différentes activités :
 - Conseil communal ;
 - Conseil de Police ;
 - Conseil des enfants ;
 - Fête de la Saint-Nicolas ;
 - Fête de la Musique ;
 - Marché de Noël ;
 - Journée sans voiture ;

- Remise des prix des écoles ;
- Etc.
- Mise en place de l'éclairage pour différentes expositions au Château du Karreveld, à la Maison communale, ...
- Remplacement de la parlophonie par de la vidéophonie dans les crèches et écoles ;
- Rajout d'installation informatique dans les bâtiments communaux ;
- Montage et/ou remplacement des éclairages, sonneries et vidéophonies des pavillons scolaires.

Ecoles communales fondamentales francophones :

- Ecole n°1 : remplacement de l'éclairage ;
- Ecole n°2 : dépannages et remplacement de lampes ;
- Ecole n°4 : dépannage, sonorisation ;
- Ecole n°5 : réglage de l'horloge sonnerie et remplacement de lampes ;
- Ecole n°6 : remplacement de lampes et dépannages divers ;
- Ecole n°7 : remplacement de lampes et dépannages, nouvelle installation (prises, éclairage, informatique) d'un bureau ;
- Ecole n°8 : nouvelle installation (prises, éclairage, informatique) des bureaux de la direction et de l'assistante sociale et remplacement de lampes ;
- Ecole n°9 : dépannage du tableau général et remplacement de lampes ;
- Ecole n°10 : remplacement d'interrupteurs, de prises et de lampes ;
- Ecole n°11 : remplacement d'interrupteurs, de prises et de lampes ;
- Ecole n°12 : nouvelle installation (prises, éclairage, informatique) du bureau de la direction ;
- Ecole n°13 : dépannages et remplacement de lampes ;
- Ecole n°14 : changement de lampes ;
- Ecole n°15 : remplacement de lampes ;
- Ecole n°16 : remplacement de lampes ;
- Ecole n°17 : dépannages, remplacement de lampes et éclairage led extérieur ;
- Ecole n°18 : remplacement de lampes, réparation et dépannage ;
- Ecole n°19 : remplacement de l'éclairage extérieur et dépannages de prises ;

Ecoles communales fondamentales néerlandophones :

- Ecole n°1 « Windroos » : réglage d'une horloge pour la sonnerie et remplacement de lampes ;
- Ecole n°2 « Regenboog » : remise en ordre de prises, remplacement de lampes et placement d'une sonnette ;
- Ecole n°5 « Windekind » : remplacement de lampes et de l'horloge sonnerie ;
- Ecole n°11 « Paloke » : remplacement de lampes dans toute l'école ;
- Ecole « Knipoog » : changement de lampes ; dépannages ;

Crèches francophones :

- Crèche « Lumen » : remplacement de lampes ;
- Crèche « Les Petits Poucets » : remplacement de lampes ;
- Crèche « Reine Fabiola » : dépannages, remplacement de lampes ;
- Crèche « Alouette » : remplacement de lampes ;

Maison communale :

- Remplacement de tout l'éclairage de la salle des pas-perdus, de tout le 1er étage et des bureaux du secrétariat communal ;
- Installation du nouveau bureau du service informatique ;
- Nettoyage du lustre et remplacement des lampes ;
- Dépannages divers ;

Château du Karreveld :

- Remplacement de lampes ;

Salle du Sippelberg :

- Remplacement de lampes ;

Académie de dessins :

- Remplacement de lampes ;
- Nombreux dépannages ;

Bibliothèques :

- Remplacement de lampes ;

Service plantation :

- Dépannages divers et remplacement de lampes ;

Centre communautaire maritime :

- Remplacement de lampes ;
- Montage du conseil communal ;

Imprimerie :

- Remplacement de lampes ;

Parking Brunfaut :

- Remplacement de lampes ;
- Dépannages ;

Salle omnisports rue Decock :

- Remplacement de lampes ;

Gardiens de la paix boulevard Léopold II 60 :

- Remplacement de lampes ;
- Réparation de prises ;

Hôtel Belle-vue :

- Remplacement de disjoncteur et réparations diverses ;

AJA Mission locale :

- Dépannage de la gâche électrique de la porte d'entrée rue Vandermaelen ;

Service mobilité :

- Remplacement de lampes ;

Atelier rue des Osiers :

- Dépannages divers ;

PSE :

- Remplacement de lampes ;

Travaux publics rue de l'Intendant :

- Remplacement de lampes ;
- Placement de prises de courant dans divers locaux ;

Cimetière :

- Remplacement de lampes ;

Service population Charles Malis :

- Dépannages et remplacement de lampes ;

Service population rue Vandermaelen :

- Dépannages et remplacement de lampes ;

Peintres

Ecole 1

- Marquage au sol (rangs)
- Marquage au sol (de couleur)
- Occulter les fenêtres du local sieste
- Rafraîchir le mobilier
- Rafraîchir 2 pans de murs
- Marquages au sol devant école
- livraison tape

Ecole 2

- rafraichir mur de la cour

- rafraîchir local 325
- rafraîchir mur
- problèmes d'humidité (voir bon)
- Marquages au sol devant école

Ecole Regenboog

- Rafraîchir mur de la cour
- Réparer les murs de la garderie
- Pictogrammes, signal de sécurité, autocollants

Ecole 5

- Marquages au sol devant école
- Recouvrir salle de gym
- Livraison 4 rouleaux de rubans

Ecole 6

- Rafraîchir certaines zones
- Marquage au sol devant l'école

Ecole 7

- Peindre les poubelles
- Recouvrir le sol de la salle de gymnastique
- Réparer moulure galerie
- Réparer plafond d'une classe
- Mise en couleur d'une classe.
- Rafraîchir bureau assistante sociale
- Placement d'un échafaudage
- Rafraîchir cage d'escalier concierge
- Marquage au sol devant l'école
- Rafraîchir secrétariat

Ecole 8

- Marquage au sol devant l'école
- Prêt de matériel

Ecole 9

- Marquage au sol devant l'école
- Rafraîchir toilettes
- Rafraîchir bureau direction

Ecole 10

- Marquage et délimitation de différente Zone dans la cours.
- Mise en couleurs de plusieurs classes.
- Mise en couleurs du secrétariat ainsi que la salle des profs et la classe de l'éducateur.

- Mise en couleur d'un mur suite à des travaux.
- Placement de bande antidérapant sur les marches des pavillons.
- Marquage au sol devant l'école

Ecole 11

De Boomhut

Ecole 12

- Peindre 10 tables en bois

Paloke

- Rafraîchir portes de WC
- Rafraîchir le 2ème étage

Ecole 13

- Champignon au mur +traitement

De knipooq

- Rafraîchir la cage d'escalier

Ecole 14

- Marquage au sol devant l'école

Ecole 15

- Marquage au sol devant l'école
- Peindre une cloison

Ecole 16

- Portes à rafraîchir.
- Réparation mur cuisine
- Placement d'un échafaudages
- Problème de condensation
- Marquage au sol devant l'école

Ecole 17

- Placement et enlèvement à du revêtement de sol pour protéger la salle de sport.
- Rafraîchir couloir et réfectoire
- Rafraîchir porte d'entrée
- Rafraîchir chalet
- Rafraîchir le local éducatrice et assistante sociale
- Rafraîchir le soubassement du couloir
- Rafraîchir 3 panneaux de la rotonde
- 2 livraisons de tape

Ecole 18

- Peindre des barrières
- Ajuster caoutchouc rampe 1
- Ajuster caoutchouc rampe 2
- Refaire plaque du bureau
- 2 livraison de tape

Crèche petite senne

- Réparation du sol dans lesWC.

Crèche reine Fabiola

- Rafrâichir lavoisier

Pré gardiennat les petites Alouettes.

- Réparation d'un mur, traitement avec un isolant contre l'humidité et mise en couleur.

Crèche les petit poucets.

- Rafrâichir le couloir
- Peindre cloison et porte

Crèche lumen.

- Placer un mousse et des autocollants
- Recoller les protections

PSE

- Rafrâichir les radiateurs

ITEM

Rafrâichir local 23

Maison communale

- Collage d'affiches pour l'action sociale
- Mousse antichoc sur poubelle
- Livraison JC decaux
- Meubles vernir
- Peinture pour les menuisiers
- Rafrâichir l'expédition
- Affiches campagne 1
- Peindre 2 potelets
- Rafrâichir 2 cabinets
- Retouche à l'expédition
- Picto pour ahasad
- Rafrâichir l'accueil
- Rafrâichir service emploi
- Rafrâichir sol PUIC.
- Actualiser le panneau d'info à l'accueil

- Sol et armoire salle de réunion IP
- Rafraîchir murs et plafond salle IP
- Actualiser panneau info à l'étage
- Retouche WC-socle statue- rampe
- Rafraîchir cache radiateurs bureau bourgmestre
- Livraison de banderole rouge/blanc
- Papier kraft sur fenêtre expédition
- Livraison couleurs à la WAQ
- Marquage au sol
- Peindre les blocs de béton place communale

Propriété communale

- Réparation et peinture salle RDC
- Montage- démontage échafaudage.
- Livraison de matériel salle de sport.
- Vernir meuble pour le SCAV
- Autocollants
- Livraison de matériel
- Coller des dalles en vinyle au RDC

Plantation

- Entretien des bancs au cimetière peinture et vernis.
- Restauration et mise en couleur du monument au cimetière.
- Mise en couleurs et placements d'un vinyle dans le vestiaire au cimetière.
- Mise en couleur d'une grille au cimetière.
- Mise en couleur de la morgue et du couloir.

Karreveld

- Montage de la tente de la jeunesse.
- Démontage de la tente de la jeunesse.

Bibliothèques / Institut Machtens

- Réparation mur et plafond d'un local
- Vernir 8 chaises

Rafraîchir des chaises

Atelier

- Livraison de picto
- Repeindre ancien bureau administratif
- Réaménagement du local vitrier en bureau
- Rafraîchir les mâts porte-drapeaux
- Divers travaux de peinture
- Marquage au sol
- Placement d'un échafaudage.
- Marquage au sol dans la cours

Pavage

- Lettrage pour panneaux

Cimetière

- Rafraîchir les grilles

Musée

- Placement d'une échelle et ouverture d'un châssis.
- Mise en couleur du bureau.
- Traitement de l'humidité et la mise en couleur des murs traité.

Maison de la nature.

- Livraison de couleurs

Maison des cultures.

- Picto pour Ahassad
- Livraison de matériel
- Peindre 20 tuteurs
- Étiquettes pour cadenas
- Remplacer affiches sur panneaux
- Livraison de ruban rouge/blanc

Maçons

Ecole 1

- Réparation du faux-plafond, cage d'escalier
- Boucher des trous de souris.
- Pose de plinthe locale garderie

Ecole 2

- Boucher des trous de souris (loge de la concierge)

Ecole 5

- Refixer plusieurs dalles dans l'escalier de la cave
- Recoller une dalle du grand escalier

Ecole 7

- Enlever du plafonnage du secrétariat

Ecole 8

- Réalisation de sondage dans plusieurs pièces

Ecole 9

- Enlever un mur dans les toilettes
- Réparation d'un appuie de fenêtre

Ecole 10

- Décaper un mur derrière les plinthes

Ecole 16

- Remplacer deux dalles de carrelages au réfectoire
- Réparation de deux coupoles

Ecole 17

- Recoller plusieurs plinthes
- Réparation de piquet en béton

Ecole Knipoog

- Réparer une fissure au plafond

Ecole Regenboog

- Reboucher des trous dans un mur

Ecole Windroos

- Refixer du carrelage dans les WC et les couloires
- Réparer des dalles de sol au WC et au secrétariat
- Réparation d'un mur
- Boucher des trous de souris
- Faire un sondage

Crèche Fabiola

- Fixer une plaque

Crèche petites allouettes

- Réparation d'un mur

Maison Communale

- Couler une chape dans la salle de réunion
- Recoller des plinthes
- Carreler les WC au 3^{ème} étage
- Boucher des trous de souris
- Réparer le plafond de la cuisine

Chateau du Karreveld

- Montage et démontage de la tente jeunesse

Parc

- Fermeture du parc Menin

Pythagoras

- Fermeture urgente suite à une intrusion

Intendant 63/65

- Recoller des plaintes dans les WC

PSE

- Reboucher les trous de souris
- Réparation d'un balcon
- Réparation d'un mur

Imprimerie

- Réparation de carrelages

Incivilité

- Placement de panneaux pour affichage
- Colmater des trous

Avenue Jean dubrucq 172

- Montage d'un mur

Rue des Quatre vents 55

- Sondage maison

Plombiers

École 1

- réparation fuite wc + urinoir

- nettoyage toiture +décente pluvial
- réparation fontaine
- réparation chauffage
- remplacement vanne thermostatique
- dé bouchage wc + lavabo + sterfput

Ecole 2

- réparation fuite robinet
- débouchage urinoir + lavabo + évier
- nettoyage toiture
- réparation fixation lavabo
- réparation décente pluvial
- remplacement wc système fixe

school windroos

- débouchage lavabo + évier
- nettoyage toiture
- réparation chauffage
- réparation de vanne à volant
- débouchage wc + lavabo
- réparation fuite urinoir

school regenboog

- remplacement flush wc + urinoir
- nettoyage toiture
- réparation mélangeur
- réparation fuite évier
- remplacement planche wc
- réparation chauffage

école 5

- nettoyage toiture +décente pluvial
- réparation fuite salle de bains conciergerie
- débouchage wc + urinoir
- fixer radiateur
- remplacement urinoir
- réparation fuite robinet
- débouchage évier
- remplacement w
- réparation fuite wc
- réparation fuite lavabo
- branchement des pavillons au nouveau compteur d'eau

-démontage des sanitaires dans les anciens pavillons

école 7

- recherche de fuite conciergerie
- nettoyage toiture + décente
- débouchage wc +urinoir
- remplacement mécanisme urinoir
- réparation fuite lavabo + wc
- remplacement vanne thermostatique
- fixer radiateur + évier
- remplacement flush urinoir encastré
- remplacement mélangeur thermostatique pour l'eau chaude

école 8

- nettoyage toiture
- réparation chauffage
- réparation fuite wc + lavabo
- débouchage évier
- entretien des sanitaires

école 9

- nettoyage toiture + réparation fuite corniche
- réparation fuite urinoir + wc
- fixer radiateurs
- débouchage lavabo + wc
- réparation chauffage
- réparation décente pluvial

école 10

- réparation sani broyeur
- réparation fuite évier + lavabo
- réparation flush urinoir

école 11

- remplacement wc
- nettoyage toiture
- réparation décente pluvial
- réparation fuite cuisine
- réparation chauffage
- remplacement lavabo
- débouchage wc + urinoir

école 12

nettoyage toiture

réparation chauffage
débouchage évier + wc
remplacement robinet + siphon
réparation fuite wc
school paloke
réparation fuite wc + lavabo

école 13

réparation fuite toiture + nettoyage
débouchage wc + urinoir
réparation fuite cuisine
réparation chauffage
réparation fuite robinet
remplacement chasse d' eau

school kippoog

remplacement filtre groupe hydrophore
débouchage wc + urinoir

school boomhut

réparation fuite évier
réparation fuite wc

école 14

nettoyage toiture
réparation des sanitaires
débouchage évier + lavabo

école 15

remplacement de wc
nettoyage toiture
débouchage wc +urinoir
réparation fuite urinoir
remplacement robinetterie +robinet schell

école 16

réparation décharge wc
nettoyage toiture
remplacement wc
réparation fuite lavabo +wc
réparation fuite toiture
fixation wc
réparation vanne chauffage

école 17

nettoyage toiture
réparation fuite cuisine
débouchage wc +lavabo
réparation vanne chauffage+ réparation citerne d' eau de pluie

école 18

nettoyage toiture
purger radiateurs
débouchage décharge urinoir
réparation fuite évier +wc
réparation fuite lavabo +wc

école 19

réparation fuite robinetterie +wc
nettoyage corniche

itm

remplacement vanne chauffage
nettoyage toiture
débouchage wc + lavabo
remplacement soupape de sécurité
réparation fuite rds cours

académie

réparation fuite robinetterie + urinoir + wc
débouchage évier +
urinoir
réparation boiler
refixer wc
réparation décente pluvial
maison communal
nettoyage toiture
réparation fuite wc + lavabo + urinoir
purger chauffage
remplacement vanne thermostatique
réparation fuite évier
débouchage urinoir + wc lava
remplacement planche wc
remplacement réservoir de chasse
réparation flush urinoir
réparation descente pluvial
remplacement mousseur de mitigeur

salle sippelberg

débouchage évier +lavabo

débouchage wc

réparation robinet

réparation flush urinoir + remplacement de flush

service démographie

placement d' un rds

débouchage évier

centre communautaire maritime

débouchage évier

réparation fuite lavabo + wc

débouchage wc

resto social

débouchage évier + lava

ludothèque speculoos

purger radiateurs + réparation wc

replacer radiateurs

déboucher wc

remplacement de wc système fixe

centre pse

réparation fuite lavabo + wc

entretien boiler

purger radiateurs

médiation local

réparation fuite évier + wc

wag

réparation fuite évier wc

rue charles malis 40

placement d' un rds +remplacement groupe de sécurité et clapet anti retour pour citerne d' eau pluie

nettoyage toiture

service incivilité

réparation lavabo + wc

service électricien

placement d' un wc + lavabo et rds

placement décharge pour wc +lavabo et douche

installation d'une nouvelle arrivé d'eau

bain douches

réparation douches et décharge

placement d'un boiler + lavabo

entretien wc

ajja

entretien sanitaire

gardien de la paix bl léopold

entretien sanitaire

rue de l' intendant

réparation chauffage + wc et lavabo

réparation robinet extérieur cause gel

débouchage urinoir et remplacement des décharge +réparation de fuites arrivé d'eau galva 2 pouces

propreté public

placement d' un robinet

remplacement de 3 rds

débouché wc + lavabo

nettoyage toiture

atelier communal

réparation fuite wc + urinoir

débouchage évier

nouvel installation d'urinoir + raccordement bloc douches

bibliothèque n°1

réparation lavabo

réparation chauffage

bibliothèque boekenmolen

réparation fuite toiture

entretien sanitaire

karreveld

réparation flush urinoir

débouchage wc + urinoir

placement d' un lavabo

nettoyage des corniches

église

nettoyage toiture +descente pluvial

cimetière

réparation wc extérieur

remplacement de vannes et remplacement réservoirs wc

parc petite seine

évier bouché

parc st remi

entretien fontaine

parc marie José

nettoyage toiture

service plantation

réparation fuite lavabo

réparation robinet douche

débouchage des sanitaire + sterfput

réparation des robinets dans les serres

crèche lumen

réparation fuite robinetterie

débouchage décharge de la machine à laver +nouvelle installation machine a laver

débouchage décharge cuisine

crèche fabiola

réparation chauffage

remplacement vanne thermostatique

nettoyage toiture

débouchage évier + wc

crèche les petits poucets

réparation chauffage +boiler

réparation fuite lavabo + évier

débouchage wc

crèche elmer

débouchage lavabo

prégardiennat les petite alouettes

réparation décharge machine à laver

placement robinet

débouchage évier + lavabo

réparation fuite wc

nouvelle installation pour filtre d'eau de pluie

crèche rue du jardinier

réparation fuite adoucisseur d' eau

crèche het molentje

-réparation chauffage

-modification sanitaire

-réparation fuite toiture

-remplacement wc crèche lavoisier

-nouvelle installation salle de bains et lavabo et cuisine

-eau chaude et froide + décharge

Remise en état des sanitaires des écoles pour covid 19

Serruriers

Ecole 1	
Réparation de porte	8
Production clé	18
Placement de cylindre	3
Placement serrure	2
Placement set Hoppe	2
Placement de cadenas	5
Ecole 2	
Production de clés	17
Placez la boîte d'urgence	2
Réparation de porte	6
Placement de ferme porte	2
Ecole 5	
Production de clés	10
Placement de cadenas	5
Réparation de porte	7
Placement serrure armoire	6
Ecole 6	
Réparation de porte.....	3
Placement de cylindre	3
Placement serrure	3
Production de clés	10
Ecole 7	
Placement serrure	2
Changer le cylindre	8
Placement set Hoppe	3
Production de clés	7
Réparation de porte	10
Ecole 8	
Changement de serrure	7
Changement de cylindre	7
Placement set Hoppe	4
Production de clés	20
Réparation de porte	10
Ecole 9	
Placement cadenas	3
Production de clés	22
Placement de cylindre	8
Placement de serrure	8
Placement set.....	4
Réparation de porte	10
Ecole 10	

Placement ferme porte	1
Production de clés	35
Changer le cylindre	7
Changement de serrure	10
Placement cadenas	3
Placement de loquet	5
Réparation de la porte	12

Ecole 11

Placement de serrure	3
Placement de cylindre	3
Production de clés	27
Placement set Hoppe	2
Placement verrou	2
Placement set inox	2
Placement gâche	5
Placement de cadenas	5
Réparation de porte	4

Ecole 13 – 13 bis

Placement verrou	2
Production de clés	52
Placement de cylindre	3
Réparation de porte	22
Placez la boîte d'urgence	2
Placement ferme porte	4
Placement set Hoppe	9

Ecole 15

Réparation de porte	13
Production de clés	17
Placement de Cylindre.....	3
Placement set Hoppe	2

Ecole 16

Réparation de porte	2
Placement de cylindre	3
Production de clés	12
Placement de cadenas	2
Placement de serrure	5

Ecole 17

Réparation de porte	5
Placement cylindre	5
Production clé	18
Placement serrure	11
Réglage gâche	3
Placez la boîte d'urgence	4

Ecole 18

Placement de Cylindre.....	3
Réparation de porte	7
Placement verrou	3

Placement serrure	6
Placement set Hoppe	6
Production de clés	17
Rose des vents	
Placement serrure	3
Changer le cylindre	3
Production de clés	9
Réparation de porte	5
Wedekind	
Placement de serrure	2
Production clé	6
Réparation de porte	2
Arc en ciel	
Placement de cylindre	5
Production de clés	12
Changer cylindre	2
Réparation de porte	6
Maison de la nature	
Placement de cylindre	2
Cadenas.....	2
Placement boîte aux lettres	1
Bibliothèques – Ludothèque	
Production clé	18
Placement du cadenas	11
Réparation de porte.....	8
Placement serrure	6
Sippelberg	
Placez la boîte d'urgence	3
Production de clés	29
Réparation de porte	6
Placement cylindre	7
Placement cadenas.....	11
Placement serrure	6
Académie Culturelle	
Production clé	8
Placement cylindre	4
Placement serrure	6
Réparation de porte	7
Placement ferme porte	3
Ateliers (osier)	
Production de clés	17
Placement set Hoppe	2
Placement serrure + cylindres	10
Boite rouge.....	2
Ferme porte.....	2
Karreveld	
Production clé	8
Placement cylindre	2

Réparation de porte	4
Placement de ferme porte	1
Maison communale	
Placement set Hoppe	5
Production de clés	53
Placement serrure	5
Placement gâche	4
Réparation de porte	17
Placement cadenas	3
Placement de la porte à cadenas	3
Placement ferme porte	1
Placement cylindre	3
Placement du lecteur de proximité	3
Placez la boîte d'urgence	3
Quai de l'industrie 72 + 5 bis	
Cadenas.....	2
Placement serrure et cylindre	1
Production de clé.....	4
Gardiens de la paix	
Placez la boîte d'urgence	5
Placement serrure	29
Cadenas.....	29
Production de clés	17
Placement cylindre	4
Placement verrou	2
Réparation de porte	10
Placement set Hoppe	4
Placement cadenas	6
Voirie	
Installation du boîtier d'urgence	1
Réparation de porte	6
Production clé	18
Crèches (8)	
Production de clés	22
Placement cadenas.....	16
Placement de porte cadenas	16
Placement cylindre	3
Placement set Hoppe	3
Placement serrure	3
Réparation de porte.....	17
Bergendaal	
Production de clés	27
Placement cylindre	6
Service jeunesse	
Placement boîte aux lettres	1
Production de clé.....	17

Placement de cylindre	2
Propriétés communales	
Production de clés	123
Placement ferme porte	3
Placement cylindre	14
Placement serrure	5
Réparation de porte	22
Placement boîte à clés	2
Placement porte cadenas	3
Placement cadenas	3
Plantations	
Production clé	8
Placement cylindre	4
Placement serrure	6
Réparation de porte	7
Placement ferme porte	3
Wak	
Placement ferme porte	1
Production de clé.....	6
Placement cylindre	2

Menuisiers

École 1

- Remplacement de 2 stores
- Placements 11 tablettes portes manteaux
- Placement d'écran d'information
- Réparation 2 portes
- Placements de 5 loquets WC
- Réparation porte de WC
- Réparation de 2 portes de secours
- Installation de crochets

Ecole 2

- Réparation d'une fenêtre
- Réparation porte d'entrée
- Installation de 2 modules de jeu
- Réparation porte extérieur (conteneur)

School windroos

- Réparation d'une porte
- Refixer une main courante
- Installation d'une chaîne interdiction de passage

School regenboog

- Refixer une rampe d'escalier
- Réparation de 2 bureaux
- Placement de tableau

- Réparation de fenêtres/châssis
- Fabrication d'un cache câble

École 5

- Démontage de 2 étagères
- Placement d'une rampe d'accès
- Placement de nouveaux châssis/ nouvelle porte
- Réparation de chambranle
- Enlever un vieux tableau/ placement d'un nouveau

Ecole 6

- Fixation de porte-manteaux
- Fixation de tableau 2 noir
- Installation porte coulissante
- Réparation fenêtre
- Placement étagères
- Accrocher un tableau

École 7

- Réparation de 5 portes
- Placement de lattes
- Réparation armoire
- Fixation d'un banc
- Réparartion d'un chambranle
- Accrocher un tableau vert local 14/15

École 8

- Réparation de 4 fenêtres/châssis
- Réparation de 3 portes
- Placement de 12 portes manteaux
- Réparation de chambranle

École 9

- Placement d'un tableau blanc
- Réparation de porte fracturée
- Placement de plan d'évacuation
- Réparation de la porte du sas

École 10

- Réparation de 4 portes
- Placement d'étagère
- Placement d'un tableau magnétique
- Placement d'un tableau blanc salle des profs
- Réparation d'une fenêtre salle de gym

École 11

- Démontez 3 tableaux noir

- Accrocher un tableau

École 13

- Réparation de 2 fenêtres /châssis
- Montage d'une table à manger
- Réparation d'un chambranle
- refixer un tableau
- démonter 2 estrades
- Fixer un tableau blanc

School Knipoog

- Réparation d'une fenêtre
- Réparation de 3 porte
- Réparation porte de secours
- Fixer un extincteur
- Fixer nouveau tableau blanc
- Réparation de 10 sièges pour bébé
- Refixer une rampe d'escalier
- Réparation de 10 petites chaises

School Boomhut

- Fabrication et placement d'un porte manteau

École 14

- Réparation d'un volet
- Réparation de plusieurs portes (effraction)
- Refixer la vitre d'une porte
- Refixer une grille
- Refixer une poignée
- Refixer une latte

École 15

- Sécuriser les lieux après une effraction
- Sécuriser les lieux après une tempête
- Montage de plusieurs tables allongées
- Refixer un banc et porte manteau

Ecole 16

- Réparation d'un escalier en bois extérieur
- Réparation de plusieurs portes WC
- Réparation d'une barrière en bois cours maternelle
- Réparation porte du chalet
- Réparation de 2 portes intérieures
- Boucher des trous pour souris
- Réparation d'une fenêtre

École 17

- Réparation de 3 portes
- Réparation d'une fenêtre
- Fixation de 2 tableaux interactifs
- Remettre les joints de châssis de portes
- Réparation de table de pique-nique
- Fixation d'une pharmacie
- Remplacer les tableaux dans le bureau de la direction
- Refixer une étagère
- Démontez podium dans la retombe
- Fixation d'un panier de basket
- Placement de distributeurs papiers WC
- Changer le tableau d'une classe
- Restauration du chalet en bois et des bacs à plantes
- Fixation de 3 tableaux et 5 cadres
- Refixer un store
- Réparation espalier
- Placement d'étagères

École 18

- Réparation porte WC
- Placement d'un revêtement en caoutchouc sur la rampe du pavillon A
- Fixer un tableau blanc
- Fixer une pharmacie

ITEM

- Enlèvement d'un tableau vert
- Installation de 4 tableaux blancs
- Réparation de 3 fenêtres
- Réparation faux plafond

Académie

- Réparation de planché auditoire

WAQ

- Placement d'une tringle à rideaux
- Réparation de porte et châssis après effraction

Rue Charles malis 40

- Installation d'un système de fermeture pour la porte vitrée
- Réparation d'une porte

Service incivilité

- Enlever les panneaux extérieurs Ecole 7
- Placement de plusieurs panneaux caca chien

Service électricien

- Fabrication de support pour vidéophone
- Placement d'étagère
- Placement de porte

Gardien de la paix

- Placement de 5 valves

Rue de l'intendant

- Placement de bâches (160*310)

Propreté public

- Réparation d'une fenêtre de toit
- Fabrication de 2 plaques en bois

Atelier communal

- Fabrication de toilette extérieure
- Réglage porte du couloir
- Placement de plusieurs distributeurs de savon
- Fabrication d'une cloison (atelier peintre)
- Placement d'un planché
- Nouveau bureau administratif
- Fabrication/ Placement de plexiglass
- Fabrication de 12 planches à roulette
- Remplacement du câble porte coulissant
- Aménagement d'un espace pour le vitrier

Bibliothèque

- Installation de plexiglass Charles Malis & Tazieaux

Boekenmolen

- Réparation d'une porte

Karreveld

- Marché de Noël
- Réglage d'une porte cochère
- Montage et démontage de la tente jeunesse
- Montage et démontage de l'exposition

Cimetière

- Fabrication de 2 supports pour affiche
- Fabrication plexiglass pour le bureau
- Préparation de 10 gîtes pour les tranchées
- Réparation d'un châssis

Parcs

- Enlèvement des panneaux détérioré par les intempéries
- Fermer la plateforme

Service plantation

- Fabrication d'une rampe antidérapante
- Réparation porte chalet
- Montage d'un chalet
- Fabrication de 2 étagères
- Fabrication d'un support pour le porte savon
- Fabrication bac à rangement pour outils de la camionnette

Crèches Louis Lumen

- Enlèvement de panneaux devant châssis
- Réparation d'un châssis
- Refixer une barrière dans le mur

Crèche Reine Fabiola

- Réglage de plusieurs châssis
- Aménagement du site Lavoisier
- Placement d'une barrière dans l'ouverture d'une portes
- Réparation d'une porte
- Enlever toutes les teintures

Crèche Petits poucets

- Démontage d'une cabane en bois
- Pendre un extincteur
- Reboucher les trous de souris
- Montage de table et de vélos pour enfants
- Fabrication d'une rampe d'accès
- Réparation d'une porte

Crèche petite seine

- Réparation d'une fenêtre

Pré gardiennat

- Réparation de 2 barrières
- Réparation de 2 portes
- Fixation d'une grille d'aération
- Refixer un panneau d'entrée
- Fabrication d'une cloison salle cocoon

Église Saint Jean Baptiste

- Réparation d'une porte extérieure

Pythagoras

- Fermer toutes les ouvertures du bâtiment

Maison communal

- Réparation d'une porte coupe feux
 - Réparation de 2 portes d'armoire
 - Fabrication de panneaux en plexi
 - Pendre un tableau blanc
 - Réparation d'un plafond
 - Placement de 3 bâches en façade
 - Fixer un store
 - Fabrication d'une table haute
 - Démonter et refixer 3 tableaux d'affichage
 - Fabrication d'un meuble évier
 - Fabrication d'un petit meuble pour photocopieuse
 - Montage de 17 panneaux d'expo
 - Fixer une pharmacie
 - Fabrication de 40 boîtes à cachet
 - Réparation d'un store
 - Placement de 4 tableaux et une étagère
 - Fixation d'un tableau blanc
 - Déplacer un tableau en liège
-

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE ET PROPRETE PUBLIQUE

A. DIVISION ESPACES PUBLICS

A1. Proprete Publique

A2. Plantations

A3. Cimetière - Ouvriers

B. MOBILITE

C. DEVELOPPEMENT DURABLE

C1. Projets de Développement Durable

C2. Eco-Conseil

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE **ET PROPRETE PUBLIQUE**

A. DIVISION ESPACES PUBLICS

A1. Propreté Publique

I) MISSION :

Gestion administrative et technique des services Propreté publique, Charroi, Métallurgie et Douches publiques.

II) ACTIVITES

- Préparation des dossiers pour le Collège des Bourgmestre et Echevins et Conseil communal
- Projets de réponses, lettres, notes, rapports transmis à l'Echevin de la Propreté publique,
- Correspondance via e-mail avec l'Agence Bruxelles – Propreté et gestion des plaintes via le système AlloPronet
- Ordonnances de recouvrement
- Bons de commande pour la Propreté publique, le Charroi et la Métallurgie
- Traitement des factures
- Suivi de la nature et de la quantité des déchets collectés et des dépenses générées
- Suivi de la consommation en carburant du charroi communal
- Calcul des heures prestées par les chauffeurs de réserve – poids lourd
- Gestion des heures supplémentaires prestées par le personnel
- Compte des recettes des douches publiques par semaine
- Gestion journalière du parc automobile, établissement des fiches techniques et analyse des soumissions
- Gestion du coin vert communal – mardi et jeudi de 7h30 à 12h30, et les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h00 à 13h00
- Gestion administrative du personnel du service (formations, accidents du travail, présences, congés, maladies, visites médicales etc...)
- Gestion administrative des travailleurs dans le cadre de l'Article 60 (CPAS)
- Gestion des plaintes
- Suivi du contrat de propreté – Subside régional
- Suivi des conventions relatives à l'enlèvement des graffitis (visite des lieux, établissement, déplacements pour signatures contradictoires des parties concernées)
- Réunions de travail avec les instances régionales et réponses aux divers questionnaires provenant de l'A.B.P et de Bruxelles-Environnement.
- Collaboration avec divers services communaux, notamment l'Eco-conseil (Proxy Chimik communal, fûts composteurs) et la Cellule Environnement/Incivilités (contrôle des dépôts clandestins)
- Organisation d'actions mensuelles d'enlèvement d'encombrants par quartier
- Collaboration avec l'ABP – installation de parcs à conteneurs mobiles
- Mise en place des équipes de garde pour le PUIC et le sel

PROPRETE PUBLIQUE

I) MISSIONS :

Balayage et entretien des voiries communales, collecte de déchets, ramassage de déchets clandestins, stockage et livraison des fûts composteurs, curage des avaloirs, épandage de sel sur les voiries communales en hiver, intervention urgente en cas de sinistre, gestion des équipes de garde pour le PUIC et le sel.

II) ACTIVITES :

Le personnel du service est chargé :

- journallement, de l'entretien des voiries communales
- du balayage et de l'enlèvement des déchets des marchés publics - mardi place de la Duchesse de Brabant- jeudi place Communale et alentours
- du curage des avaloirs au moyen d'un camion hydrocureur
- en hiver, de l'épandage de sel sur les voiries communales
- du balayage et de l'enlèvement des déchets lors des diverses activités se déroulant sur le territoire de la commune (braderies, festivités officielles, activités sportives, etc...)
- du balayage, les samedis et dimanches, des voiries commerciales et diverses rues du quartier historique
- de l'enlèvement des déchets des écoles communales, des bâtiments communaux, des colonies communales et des services communaux
- de l'enlèvement des dépôts sauvages, au moyen de camions - grappin
- de l'enlèvement des balayures, au moyen de camionnettes
- vidange des corbeilles urbaines
- enlèvement des graffitis chez les particuliers et sur les bâtiments communaux

Déchets divers, dépôts clandestins et encombrants

Le service de la Propreté publique a collecté pendant la période du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020 un total de **3.322,55** tonnes de déchets, toutes natures confondues, pour une somme globale de **458.018,81** EUR.

Année 2019-2020	Dépôts clandestins (Centre de tri)	Encombrants (Centre de tri)	Corbeilles Balayures (Incinération)	Total
<i>Tonnage</i>	2.253,30	23	1.046,25	3.322,55
<i>Montants</i>	351.473,51	3.389,93	103.155,37	458.018,81

Les chiffres relatifs au tonnage des déchets encombrants ne concernent que les encombrants collectés lors des actions communales. Les chiffres des actions en partenariat avec l'Agence Régionale de la Propreté ne sont pas disponibles.

DOUCHES PUBLIQUES

I) MISSION :

Permettre à des personnes n'ayant pas de commodités sanitaires de s'assurer une hygiène corporelle à des prix modiques (€ 0,50). Détachement d'un préposé 2 fois par semaine.

II) ACTIVITES :

- ouverture au public deux fois par semaine des douches
- entretien des locaux

Fréquentation et recettes

Année	Hommes	Femmes	Recette (€)
2019 - 2020	382	178	289,50

METALLURGIE

I) MISSION :

Réparations et entretiens divers.

II) ACTIVITES :

Travaux effectués par le personnel du service :

Pour le service de la Propreté publique

- diverses réparations aux charrettes des balayeurs, etc....
- fabrication et entretien du matériel
- réparation des conteneurs
- réparation des corbeilles urbaines

Enlèvement des graffitis (ci-après données en chiffres)

Année	Nombre d'interventions avec convention	Nombre d'interventions sans convention
2019-2020	5	3

Pour les écoles et colonies de vacances communales

- placement et entretien de clôtures dans les écoles
- réparation de paniers du mini-basket
- fabrication de ferrures diverses
- réparation des charnières des fenêtres
- réparation des battants des portes
- fabrication de tôles pour regards d'égout
- réparation de jouets des écoles maternelles et colonies
- réparation et fabrication de caches pour sorties de radiateurs
- diverses réparations dans les salles de gymnastique
- fabrication et placement de divers portillons
- diverses réparations du matériel de l'Académie de dessin et musique

Pour le département Infrastructures

- réparation des barrières Nadar
- fabrication d'outils et de piquets pour les égoutiers et paveurs
- fabrication de diverses pièces métalliques pour les peintres et menuisiers

Pour le service des Sports

- entretien et clôture des terrains de sport
- réparation des clôtures autour des stades communaux
- réparation des portes métalliques des différents stades communaux.

Pour les Propriétés communales

- diverses réparations pour les garages communaux
- réparation, remplacement et renouvellement de clôtures des terrains communaux
- réglage des portes hydrauliques des bâtiments communaux
- fabrication et placement de diverses protections pour fenêtres.

Pour le service des Plantations

- diverses réparations aux machines et outillages
- réparation de bancs dans les parcs communaux
- réparation ou remplacement de clôtures dans les parcs

CHARROI

I) MISSION :

Gestion administrative et technique du parc automobile communal

II) ACTIVITES :

Le personnel du service est chargé:

- des formalités de rédaction, de duplication et de communication des dossiers techniques concernant l'acquisition :
 - des véhicules
 - des carburants
 - des produits d'entretien et pièces de rechange
 - de l'outillage
- de la gestion des contrats d'entretien pour les véhicules
- du déclassement et de la vente des véhicules usagés ou accidentés

Le personnel technique du Charroi est chargé :

- de la maintenance des cars servant au transport des élèves des écoles communales, de l'entretien,
- du dépannage et de la réparation du charroi communal, véhicules et engins confondus, appartenant à divers services :
 - Collège des Bourgmestre et Echevins
 - Propreté publique
 - Pavage

- Infrastructures
- Mission locale
- Ateliers communaux
- Plantations
- Cimetière
- Propriétés communales
- PUIC
- Epicerie sociale
- Lutte contre l'Exclusion Sociale
- Gardiens de la Paix
- Maison des cultures et de la Cohésion Sociale
- Pool

Transports pour les différents services communaux

EQUIPEMENT

Collège des Bourgmestre et Echevins: 1 véhicule

1 Peugeot 407 880-BCC

Propreté Publique: 26 véhicules, 2 cars

4 camions compacteurs Renault GQA-461, LWC-881, 1-BMB-110, 1-DRD-690
 1 camion conteneur Renault 1-GJW-793
 1 camion grappin DAF 1-DGG-432
 3 camions avec grue Renault TQF-178, YXP-442, 1-WQA-812 (Ancienne plaque d'immatriculation : 198-ADW)
 1 camion Hydrocureur Renault 370-BWK
 2 camionnettes Fiat Ducato TSD-300, 1-SND-796
 1 camionnette Fiat Doblo 1AIB-038
 1 balayeuse Johnston 524-BRC
 2 camionnettes Citroën Jumper STC-868, YBM-422
 2 Pick-up Renault Logan 353-BER, 351-BER
 1 camion balayeuse 1GTN-337
 1 camionnette compacteur, 1-KPY-922
 2 camionnettes Opel Movano 1-NEK- 707, 1-RLY-485
 1 balayeuse Johnston 1-NLF-725
 1 camionnette pick-up Fiat-Doblo, 1-FWY-437
 1 Renault Twizy MABG 597
 1 Renault Twizy MABE 890
 2 cars Irisbus 237-ARK, YFY-954

Pavage: 5 véhicules, 1 remorque et 1 machines

1 camion Renault avec grappin SIH-010
 1 camionnette Citroën Jumper SWW-749
 1 camionnette Opel Combo XLH-352
 1 remorque Hapert QEP-625
 1 compresseur Atlas Copco QCE-255
 1 camionnette Ford 1-CTT-798
 1 Opel 1-VUD-179 (leasing)

Infrastructures: 4 véhicules

Signalisation

1 camionnette Opel Movano 372-ALB
 1 camionnette Opel Combo TVR-764
 1 camionnette Opel Movano VWB-109 (leasing)

- Département Infrastructures
1 camionnette Fiat Doblo 1-AIB-051
- **Mission locale: 2 véhicules**
2 camionnettes Opel Vivaro TSD-284, 1-CCM-629

Ateliers Communaux: 16 véhicules et 1 remorque (kiosque)

Electricité

- 1 camionnette Fiat Doblo 1-EEO-047
- 1 camionnette Citroën Jumpy NIQ-044
- 1 camionnette Opel Combo 379-ALB

Plomberie

- 1 camionnette Opel Vivaro XFL-806
- 1 camionnette Renault Trafic 1-EGO-493

Distribution de potage

- 1 camionnette Fiat Doblo 1-FWY-414

Menuiserie

- 1 camionnette Citroën Berlingo 1-UCQ-418
- 1 camionnette Opel Movano 1-NEK-694

Festivités

- 1 remorque (kiosque) TAT UUN-896

Maçonnerie

- 1 camionnette Fiat Ducato 1-XVW-851 (ancienne plaque d'immatriculation: 1-EEO-054)

Déménagement

- 1 camionnette Renault Maxtic 1-PPE-676
- 1 camionnette Iveco Daily XMY-909
- 1 camion Renault Mascotte PWN-838

Serrurerie

- 1 camionnette Fiat Doblo 1-AIA-879

Vitrierie

- 1 camionnette Opel Vivaro TSD-313

Peinture

- 1 camionnette Citroën Jumpy NIQ-046
- 1 camionnette Opel Movano VXY-233 (leasing)

paPlantations: 11 véhicules, 7 remorques, 7 tracteurs et 12 machines

- 1 camionnette Opel Movano 374-ALB
- 1 camionnette Fiat Ducato 1-GAJ-626
- 1 Pick-up Renault Logan 350-BER
- 1 camionnette Opel Combo au gaz naturel 897-APN
- 1 camionnette Opel Vivaro XFL-803

1 camion conteneur Renault SIH-011
1 Pick-up Fiat 556-AMJ
1 broyeur Vandaele UTQ-111
1 Broyeur Vandaele QACH-776
1 tracteur - tondeuse ISEKI SIY-147
1 tondeuse Ransomes 423-BJJ
1 tondeuse Iseki 1-RKB-824
1 tondeuse Iseki SXG-323
1 tondeuse Iseki TM3185000984
1 tondeuse Iseki LMY-675
2 tracteurs tondeuses Ferrari TTP-935, VTK-174
1 grue Case PWM-963
1 tracteur New Holland Boomer 2035 1-AAI-601
1 tracteur Jinma 1-JEN-582
1 tracteur Case LDQ-656
1 Elévateur Haulotte 1-RKB-819
1 remorque UJK-176
1 remorque UTJ-924
1 remorque Anssens UTQ-189
1 remorque QGL-263
1 remorque tracteur dieplader QADA-511
1 remorque tracteur Record QADA-514
1 chargeur Ferrari Turbo Loader Frontplaner M 360 1-AYW-942
1 camionnette Citroën Berlingo TCG-598
1 camionnette plateau Opel Moveno 1-VXY-263 (leasing)
1 camionnette Opel Moveno 1-VXT-266 (leasing)
1 Renault Twizy MABE 885
1 Kioto My5300110
1 pelleteuse Kubota K.008 RCL-660
1 tracteur ISEKI 1-XLG-565
1 remorque QAKA-027

Service du Cimetière: 4 engins et 1 véhicule

1 Dumper AUSA
1 chargeur sur pneus Caterpillar 1-BYR-152
1 pelleteuse Kubota KX91
1 camionnette Opel Combo XMY-910
1 tondeuse Iseki TM3160007768

Service des Propriétés communales: 2 véhicules

1 camionnette Opel Vivaro SVM-887
1 camionnette VW Caddy 1-CIM-118

Epicerie sociale: 1 véhicule

1 camionnette Opel Vivaro YGC-933

Lutte contre l'Exclusion Sociale: 2 véhicules

1 voiture Peugeot Bipper 375-ALB
1 remorque UHB-762

Service des Gardiens de la Paix: 2 véhicules

1 camionnette Renault Kango JXM-973
1 camionnette Opel Combo 373-ALB

Maison des cultures et de la cohésion Sociale: 2 véhicules

- 1 camionnette Renault Trafic 1-FFE-197
- 1 camionnette Opel Combo TYV-512

Pool: 3 véhicules

- 1 Renault Kangoo 1-CTT-701
- 1 Opel Vectra JTS-299
- 1 Opel Vectra 1-KHR-930 (Expédition)

Incivilité: 2 véhicules

- 1 Opel combo VTN-492 (leasing)
- 1 voiture Fiat Panda YZE-050

Accidents de circulation:

27 dont :	6	Ateliers
	11	Propreté Publique
	3	Plantations
	1	Collège
	3	Incivilité
	3	Pavage

CONSOMMATION ET DEPENSES EN CARBURANTS

ANNEE	ESSENCE & DIESEL	CNG	CONSOMMATION TOTALE	DEPENSES (€) TOTALE
2019-2020	81.548,18 L	1.913,95 L	83.462,13 L	104.539,95

A2. Plantations

I) MISSION(S):

Gestion, Fleurissement et Entretien des espaces verts communaux et des modules fleuris placés en voiries.

II) ACTIVITES:

Activités ordinaires :

- jj. Entretien journalier tels que :
 - I. tontes
 - II. plantation et entretien de parterres de fleurs
 - III. taille des arbres, arbustes et des haies
 - IV. désherbage alternatif
 - V. ramassage des feuilles

- VI. plantations, tailles, élagages et abattages d'arbres de petites tailles
- VII. enlèvement des détritrus, vidange des poubelles
- VIII. Entretien des pieds d'arbre

des espaces verts communaux suivants :

- Scheutbosch (partie communale)
- Espace Pierron
- Parc du Karreveld
- Parc des Muses
- Parc Hauwaert
- Parc Fuchsias
- Parc Pévenage (hormis Hockey club)
- Parc de la Fonderie
- Parc de la Petite Senne
- Parc Saint-Rémi
- Parc Quatre Vents
- Parc Vandenheuvel
- Parc Etangs Noirs
- Parc Laekenveld
- Parc Mexico
- Abord Parc Albert (uniquement Semence)
- Abord Parc Marie José (uniquement De Roovere)
- Espace vert de l'immeuble « Arc en ciel »
- Espace vert des immeubles rue Jean-Baptiste Decock
- Stade Edmond Machtens
- Stade Sippelberg
- Berg en Dal
- Square Edmond Machtens
- Square des Libérateurs
- Square Joseph Lemaire
- Square Edmond Leroy
- Square Géomètre
- Square Ménéstrels
- Square saint-martin
- Square Diongre
- Place Jef Mennekens
- Passage Bénès
- Passage Knipoog
- Bureau de Police chaussée de Gand
- Bassin de Natation Louis Namèche
- Toutes les écoles
- Toutes les crèches
- Bibliothèque néerlandophone
- Maison des Cultures
- Cimetière communal
- Toutes les propriétés communales, à l'exception des logements (terrains, jardins, places devant immeubles, ...)

kk. 71 plantations d'arbres, 620 plantations d'arbustes, 0 expertises au tomographe, 146 élagages et/ou tailles, 3 abattages et 0 dessouchages dans les espaces verts communaux, voiries, propriétés et écoles communales ;

ll. Entretien des terrains vagues appartenant à la commune (fauchage, élagage,

- abattage d'arbres) ;
- mm. Entretien des trottoirs longeant des terrains appartenant à la Commune ou à un propriétaire privé en cas de défaut de ce dernier (sécurité de passage des piétons) ;
- nn. Entretien du stade sportif du Sippelberg et du stade Verbiest
- oo. Culture florale de 27.000 graines, 4224 plantules, 9000 bulbes, 9885 Géraniums et 800 Chrysanthèmes pour la décoration des parterres et dispositif fleuri ;
- pp. Garniture et installation de 189 bacs à fleurs suspendus au niveau de différentes voiries communales ;
- qq. Garniture et mise en place de 35 pots géants, de 49 pyramides florales, 6 garcies fleuries et de 31 pots au sol sur voirie ;
- rr. Arrosage en voirie de toutes ces structures en été (2 x par semaine) ;
- ss. Nettoyage quotidien de 46 canisites et zones de chiens en liberté ;
- tt. Garniture des tombes des anciens combattants ;
- uu. Mise en place des sapins en voirie et dans les locaux communaux ;
- vv. Suivi du mobilier urbain dans les parcs (bancs et corbeilles urbaines).
- ww. Suivi des plaines de jeux, rapport transmis aux Travaux publics.
- xx. Gestion différenciée :
 1. gestion et entretien des prairies fleuries, zones de tonte différenciée et zones à fauchage tardif.
 2. désherbage manuel, mécanique et thermique.,
 3. recyclage des chutes d'arbres en copeaux.

Activités plus ponctuelles :

- yy. Aides ponctuelles pour les différentes actions (prêt de matériel, main d'œuvre, conseil, plantations, ...) ;
- zz. Gestion de la pépinière, multiplication de certaines espèces d'arbres et vivaces ;
- aaa. Demandes de permis d'urbanisme pour les abattages d'arbre;
- bbb. Stands biodiversité : à l'occasion de différents événements organisés par la commune nous informons les riverains sur le rôle et les objectifs de notre service ;
- ccc. Maintien de la biodiversité : création d'une banque d'espèces fruitières via la pépinière, d'hôtels à insectes, de zones de refuge pour les animaux ainsi que soins et nourriture donnés aux canards dans nos parcs ;
- ddd. Réalisation de paysages urbains ;
- eee. Entretien écologique du Scheutbos ;
- fff. Formations et stages ;
- ggg. Interventions urgentes diverses : abattage d'arbres menaçants de tomber (demandes d'arrêtés d'urgence à la Bourgmestre et de permis d'urbanisme), élagage de branches gênant le passage, vandalisme, incivilités (déchets abandonnés dans les parcs et les squares, plantes arrachées), ...
- hhh. Nombreuses interventions urgentes demandées par et pour la sécurité des habitants.

A3. Cimetière - Ouvriers

Le service du Cimetière a procédé à:

- 90 fosses ordinaires 5 ans;
- 29 concessions 15 ans;
- 26 concessions 50 ans pleine terre;
- 13 corps en caveaux 50 ans;
- 25 columbariums 5 ans;
- 5 columbariums 15 ans;
- 3 columbarium 50 ans;
- 51 dispersions;
- 1 enfant (Pelouse des Etoiles);
- 16 exhumations
- 122 passages de défunts à la morgue;
- 51 scellés de cercueil pour un départ vers l'étranger

B. MOBILITE

I) MISSIONS:

Les missions du Service Mobilité portent essentiellement sur : l'espace public, la politique de déplacements et stationnement, et la sensibilisation.

I. A. Espace public

I. A.1. Réaménagement des voiries

Collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain, Bruxelles Mobilité (Région), Beliris et la STIB dans la confection des plans de réaménagement des voiries. Le Service Mobilité veille à l'application des différents règlements régissant l'espace public (Règlement Régional d'Urbanisme, Code du Gestionnaire, Code de la Route etc.) ainsi que des plans stratégiques (Plan directeur Zones 30, Plan communal de Mobilité (PCM), Plan Iris II, Good Move, etc.). Il veille également à ce que les réaménagements renforcent la sécurité des usagers, en particulier des piétons et cyclistes, et améliorent l'accessibilité multi-modale de la commune. Cette mission intervient aussi bien au niveau de l'établissement des plans (avant-projet, projet...) que de l'exécution du chantier.

I.A.2. Plans de signalisation

Conception ou validation des plans de signalisation définitive sur les voiries communales et collaboration en matière de signalisation avec la Région sur les voiries régionales. Elaboration et suivi des exécutions des marchés de signalisations routières, et collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain

I.A.3. Plans de réaménagement provisoire

Conception de plans de réaménagement provisoire (marquages et potelets) visant à sécuriser des lieux en particulier ou à permettre la réalisation de zones 30.

I.A.4. Plans de placement ralentisseurs

Collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain pour le placement de ralentisseurs sur voirie communale.

I.A.5 Plans de marquages routiers

Elaboration et suivi des exécutions des marchés de marquages routiers, en collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain : passage piétons, ligne de stationnement, piste cyclable, cédez le passage, et autres marquages au sol.

I.A.6 Cartographie du territoire communal

Elaboration d'une carte générale de la commune recensant l'ensemble des éléments liés à la mobilité : marquages, signalisation fixe, ralentisseurs, stationnement vélo, mobilier urbain, emplacements PMR, etc.

I.A.7 Collaboration avec les services Gestion Voirie, Pavage et Signalisation pour la coordination interventions sur l'Espace Public : gestion et entretien de la signalisation et du mobilier urbain, etc.

I. B. Politique des déplacements

I. B.1. Stationnement

I.B.1.1 Stationnement en voirie

- Suivi du comité d'accompagnement Commune – Agence du stationnement ;
 - Suivi de l'étude Plan d'action Communal de Stationnement (PACS) ;
 - Suivi des demandes d'emplacements pour personnes handicapées ;
 - Réception des demandes de zones de livraison et recherche de solutions effectives pour leur bon fonctionnement ;
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'action carsharing (Cambio, Ubeeqo, Zen Car) ;
- Parking vélo : mise en place d'une politique de stationnement pour cyclistes ;
 - Suivi de l'implantation de stations de vélos à libre-service partagés (Villo !) ;
 - Étude et mise en place de solutions contre le stationnement gênant et/ou illégal (dispositifs anti-stationnement : zone d'évitement, potelet, etc.).

I.B.1.2 Stationnement hors voirie

- Préparation de la politique générale de la Commune en matière de parking hors voirie ;
- Installation de boxes à vélos sécurisés et couverts.

I. B.2. Autres

Remise d'avis en matière de projets régionaux (plans de mobilité, de stationnement, etc) ;
Suivi du contrat de mobilité: dans le cadre d'une convention signée par la Région et la Commune, des policiers sont placés à différents carrefours de Molenbeek-Saint-Jean afin de faciliter,

notamment, la circulation des transports en commun et de veiller à la sécurité de tous les usagers ;
Prolongation du marché de fourniture, livraison et entretien des abribus ;
Conseil aux entreprises en matière de déplacements ;
Suivi d'études d'incidences via la participation à des comités d'accompagnement ;
Soutien aux écoles réalisant leur plan de déplacements scolaires ;
Réalisation de comptages de véhicules et piétons par des membres du service ou via radar, sur différents points clés de la commune, afin de connaître, à terme l'évolution générale de la circulation sur la commune ;
Comptages de véhicules et mesures de vitesse via radar, ainsi qu'analyse des données en vue d'identifier les endroits où il y a lieu d'intervenir afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie ;
Suivi de la réglementation sur les transports en flotte libre constituant une alternative à la voiture (trottinettes, scooters, vélos, ... en freefloating).

I. C. Sensibilisation et communication

Le travail de sensibilisation vise à encourager les déplacements « durables », par le biais de l'organisation d'événements, de formations et de la diffusion au niveau communal de campagnes de sensibilisation régionales ou fédérales.

Certaines missions du Service mobilité l'amènent à communiquer avec les habitants et autres acteurs de la commune, notamment dans le cadre de changements de circulation ou de la mise en place du stationnement géré (phasage, etc.).

I. D Collaborations intercommunales

Le service mobilité est en contact avec les communes voisines afin d'assurer une plus grande cohérence, notamment en matière de stationnement et de circulation.

I. E. Suivi administratif quotidien

Suivi administratif du Règlement général complémentaire sur la police de la circulation routière ;
Suivi administratif nécessaire à la réalisation des activités du service ;
Réponse aux interpellations des habitants (par courrier, courriel, téléphone ou aux guichets) et aux interpellations des conseillers communaux ;

I. F. Gestion interne du service

Recrutement, accueil, évaluation, formation du personnel ;
Réunions de fonctionnement et de coordination
Établissement et suivi du budget
Rapport annuel

II) ACTIVITES:

II. A. Espace public

II. A.1. Réaménagement des voiries

Le service Mobilité a participé, en collaboration avec d'autres services communaux, régionaux et fédéraux à l'élaboration de différents plans de réaménagements, parmi lesquels : Plan triennal 2013-2015 (place Jef Mennekens et rue de Koninck), la rue Vandenpeereboom, l'avenue du

Scheutbosch, les rues Dr. Charles Beudin et Henri Nogent, la rue de la Borne, CQD autour du parc de l'Ouest (J.B. DeCock), dossier de candidature CQD Etangs Noirs, la place Saintelette. D'autres aménagements ont été entrepris pour améliorer la sécurité routière : élargissement d'oreilles de trottoir, etc.

Le projet de la porte de Ninove a fait l'objet d'un suivi pendant la phase d'exécution du chantier.

II.A.2. Plans de signalisation

Le service Mobilité a participé, en collaboration avec d'autres services communaux, régionaux et fédéraux à l'élaboration de différents plans de signalisation parmi lesquels : la porte de Ninove.

Les plans de signalisation verticale et horizontale ont été réalisés, notamment dans les voies ou quartiers suivants : la rue Vandenpeereboom.

II.A.3. Plans de réaménagement provisoire

Crise COVID : plusieurs aménagements provisoires ont été étudiés et implémentés afin de garantir au mieux la distanciation sociale durant la crise sanitaire du COVID

- Plusieurs zones de rencontre ont été installées
- Plusieurs rues réservées aux jeux ont été installées

II.A.4. Plans de placement ralentisseurs

Analyses de vitesse à l'aide de radars pour la détermination de l'implantation de dispositifs ralentisseurs. Le service est notamment chargé de la pose des radars qui serviront à recueillir les données chiffrées, en terme de vitesse et de nombre de passages. Ces données permettront d'objectiver le besoin réel de ralentisseur ainsi que d'optimiser la localisation de leur future implémentation.

Placements de radars effectués aux endroits suivants :

Bonnevie (rue de)
Delhaize (rue Jules)
Ribaucourt (rue de)
Ruisseau (rue du)
Mariemont (Quai de)
Machtens (Boulevard Edmond)
Vanderstraeten (rue)
Gosselies (rue de)
Avenir (rue de l')
Menin (rue de)
Osseghem (rue)
Charles Beudin (Rue Docteur)
Bâteau (rue du)
Nogent (rue Henri)
Intendant (rue de l')
Dilbeek (rue de)
Elbers (rue Ferdinand)
Lys (rue de la)

Analyse et préparation de l'implantation de coussins berlinois aux endroits suivants :

Rue Osseghem (4x2)

II.A.5. Plans de marquages routiers

Suivi de la rénovation des marquages routiers réalisés par les ouvriers communaux.

II.A.6. Cartographie du territoire communal

Elaboration d'une cartographie de l'espace public sur l'ensemble de la commune (encodage de nouvelles données).

II. B. Politique des déplacements

II.B.1. Stationnement

II.B.1.1 Stationnement en voirie

Participation et secrétariat des réunions du comité d'accompagnement Commune – Agence du stationnement, dans le cadre de la délégation des missions de perception et de contrôle. Suivi financier et contrôle des bilans financiers trimestriels.

Réalisations :

Zones de livraisons (9) placées, (2) enlevées

Dispositifs anti-stationnement, notamment pour entrées carrossables et trottoirs (potelets, zones d'évitement, etc.)

Emplacements PMR (31) placées, (65) enlevées

Participations aux groupes de travail organisés par Parking Brussels.

Proposition de mesures et d'adaptation au PRPS (carte de dérogations, sectorisation, règlements-redevance communaux).

Suivi des réunions relatives au Plan d'Action Communal de Stationnement (PACS).

Projets :

Analyse, cartographie et piquetages des futures implantations sur le territoire communal de bornes électriques de rechargement pour véhicules électriques.

Choix d'implantation des 5 premières bornes :

Rue du Facteur

Rue des Bougainvillées

Rue de l'Eléphant

Rue Ulens

Rue Dubois-Thorn (métro Beekkant)

II.B.1.2 Stationnement hors voirie

Depuis le 1er août 2018, et suite à la reprise de la gestion du parking Brunfaut par le Logement Molenbeekois et BePark, la Commune entretient des contacts réguliers avec les sociétés BePark et Indigo afin de s'assurer que le plan d'investissement prévu pour l'optimisation du parking est bien respecté.

II.B.2. Autres

Suivi de la démarche régionale participative pour l'établissement du Plan Régional de Mobilité (PRM) communément appelée « Goodmove » (réunions, avis) ;
Mise en enquête public du futur PRM du 17 juillet 2019 au 17 octobre 2019 ;
Préparation de dossiers de candidature « CLM » (Contrat Local de Mobilité) ;
Participation au et préparation du projet « Ville 30 » ;
Gestion de la flotte des vélos des services communaux ;
Gestion des vélos abandonnés sur le territoire communal ;
Suivi de la démarche PAVE, avec le soutien de la Région (Bruxelles Mobilité) : définition d'itinéraires piéton préférentiels ;
Interventions auprès des écoles :
- Réunions et collaboration avec la Région pour interventions aux Ecoles 6 (Mariemont/De Bonne), 11 (Paloke : installation d'une zone « Kiss&Ride ») ;
- Projet des Rues Scolaires (projet général, + Ulens, Merchtem, Avenir) ;
Participation aux réunions de collaboration Commune-Police ;
Participation à la réunion Police et exécution de l'adaptation de la signalisation « Caméra » sur le territoire de la commune ;
Suivi des réunions dans le cadre du pont Jubilé (mauvaise état) et les impacts de circulation possibles selon les différents scénarios.

II. C. Sensibilisation et communication

Relais de la communication relative au Dimanche sans voiture : site internet communal, affiches, dépliants ;
Soutien financier aux activités pendant le Dimanche sans voiture (Embarquement Immédiat - Ecole du Cirque) ;
Prêt de la piste d'habileté à l'école Imelda-Basisschool et au Centre Communautaire Maritime ;
Distribution information concernant la zone LEZ ;

II. D. Collaborations intercommunales

—
Plusieurs réunions se sont tenues entre les communes de Dilbeek, Berchem-Saint-Agathe et Molenbeek-Saint-Jean. Ces réunions ont pour objet un projet de mise en sens unique de la rue Kasterlinden (limitrophe aux trois communes). Des tests sont toujours en cours pour évaluer la pertinence du dispositif sur le long terme. Une réunion d'état des lieux est prévue en octobre 2020.

II. E. Suivi administratif quotidien

Suivi administratif du Règlement général complémentaire sur la police de la circulation routière ;
Suivi administratif nécessaire à la réalisation des activités du service ;

Réponses aux interpellations citoyennes adressées au Conseil communal et les interpellations quotidiennes des habitants (par courrier, courriel, téléphone, aux guichets et dans les bureaux). Plus d'une centaine de demandes écrites ;
Réponses aux interpellations de Conseillers communaux ;
Organisation des échanges d'informations et des collaborations avec les autres services communaux (Personnel, Economat, Gardiens de la Paix, Ateliers, Propreté publique, Infrastructure et Développement Urbain, etc.), régionaux et la Police ;
Représentation à la CCCR (Commission Consultative pour la Circulation Routière) et aux groupes de travail Circulation routière et Sécurité routière ;
Gestion des dérogations pour le dimanche sans voiture et pour la circulation alternée en cas de pic de pollution ;

II. F. Gestion interne du service

Réunions de fonctionnement et de coordination
Établissement et suivi du budget
Rapport annuel
Recrutement de personnel : engagement de Felix Vandemeulebroek;
Définition du plan de formation du service ;
Suivi de formations par les membres du personnel

C. DEVELOPPEMENT DURABLE

C1. Projet de développement Durable

1) MISSIONS :

La cellule a pour mission :

- a. de proposer, concevoir, développer et réaliser des projets en matière de développement durable, en particulier dans sa composante environnementale, et en accord avec les principes du développement durable
- b. de rechercher des moyens financiers (subventions, subsides, aides diverses...) afin de mener ces projets et d'inscrire la Commune dans les programmes de financement opportuns et utiles à sa politique en matière de DD
- c. de suivre les projets implémentés afin d'en assurer le bon développement et d'en gérer les aspects administratifs (conventions, orientation stratégique, méthodologie, reporting, rapport financier, suivi et évaluation)
- d. de développer ces projets, autant que possible et lorsque cela est opportun, en partenariat avec des opérateurs associatifs et institutionnels de la Commune et de la Région afin de favoriser leur transversalité et l'appropriation de la notion de développement durable par les organisations partenaires

- e. d'accompagner et conseiller les autres services et/ou opérateurs de la Commune qui solliciteraient l'aide de la cellule dans le cadre d'un projet inscrit dans le développement durable et de prendre, le cas échéant et au besoin, une participation active dans le projet
- f. de collaborer et/ou stimuler la collaboration et la coordination avec les autres services communaux dont les activités et projets peuvent recouvrir et/ou intégrer une dimension développement durable, notamment dans les projets d'infrastructure

2) ACTIVITES :

Remarque générale : la majorité des projets menés par la cellule sont subsidiés. De ce fait, des rapports d'activités détaillés ont été rédigés pour chacun d'eux à la demande des pouvoirs subsidiants. Ceux-ci peuvent être consultés sur demande pour plus de détails.

En 2019-2020 la cellule a poursuivi le développement et/ou a contribué à développer les projets suivants (du plus récent au plus ancien):

Campagne Babel'Air – sensibilisation à la pollution atmosphérique dans les écoles communales

Soutien local à la campagne Babel'Air de Bruxelles Environnement. Proposition aux écoles communales (Fr et NI) de procéder à des tests de pollution atmosphérique tout au long de l'année et de sensibiliser les classes participantes sur base des analyses et supports. Financement (pour 10 écoles) des prélèvements et tests en laboratoire via le budget Développement Durable.

Une formation (facultative) des enseignant.e.s impliqué.e.s est incluse dans le projet.

POTAGERS.1080 : programme communal de soutien aux potagers de quartier

Mise sur pied d'un programme de soutien aux associations développant un potager de quartier à vocation collective pour leurs frais de fonctionnement liés à l'activité de leur potager.

Élaboration d'un règlement en collaboration avec le service Affaires juridiques. Proposition du programme de subventionnement et du règlement au Conseil communal. Période d'introduction des demandes et réception des demandes de subside. Conventionnement des associations bénéficiaires.

Gestion écologique et valorisation circulaire des déchets végétaux

Dans le cadre de l'appel à projet 2019 de Bruxelles Environnement pour les Communes et CPAS, rédaction et dépôt de 2 projets en gestion écologique des espaces verts.

Un projet en collaboration avec le service Plantations/Espaces Verts pour la « Valorisation et gestion écologique des matières végétales issues des activités d'entretien des espaces verts » et un projet en collaboration avec le Cimetière communal pour la « Gestion et développement écologique du Cimetière ».

Les 2 projets déposés ont été acceptés par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et sont financés par Bruxelles Environnement.

Les 2 projets font l'objet d'un appel d'offre en vue de confier les missions à des organisations extérieures expertes en gestion écologique pour l'un et gestion-valorisation circulaire de la ressource organique pour l'autre.

Ces organisations auront pour mission d'élaborer, en concertation et co-création avec les services concernés, des plans de gestion et opérationnel, et de développer les compétences internes des équipes communales en matière de gestion écologique des espaces verts et valorisation des déchets végétaux. Le

but est d'internaliser de nouvelles compétences et de mettre en capacité les équipes concernées autour de stratégies durables aux seins des services en charge.

Une gestion plus économique, plus écologique et plus durable des activités liées aux espaces verts est visée à travers ces projets.

Durée des projets: jusque mi-2023.

Projet européen « Food Wave » - Programme DEAR :

Participation en tant que partenaire (*co-applicant*) au projet « *Food Wave - empowering urban youth for climate action* » porté par la Ville de Milan dans le cadre de l'appel à projet du programme européen DEAR 2018. Projet approuvé par la Commission Européenne en juillet 2019 et approbation de l'accord de partenariat au Conseil Communal du 22 avril 2020.

Le projet regroupe pour Molenbeek différents partenaires qui sont des organisations locales menant des projets sur les enjeux de l'alimentation durable (Centre Communautaire Maritime, Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, Les Uns et Les Autres asbl, La Rue asbl, ParkFarm asbl, Kiosque à Graines asbl, Atelier Groot Eiland vzw).

L'année 2020 a permis dans un premier temps de finaliser le « *partnership agreement* » avec la Ville de Milan et de commencer l'implémentation administrative du projet dans la Commune.

Au 2e et 3e semestre, le focus a été mis en priorité sur le recrutement de la gestionnaire en charge du projet FoodWave (*local project manager*) au sein de la Commune et prévue dans le financement du projet – (entrée en fonction mi-août au lieu de début mai) afin de poursuivre dans de bonnes conditions.

Le préparation du programme d'actions du projet pour 2021-22-23 a ensuite pu être relancée (suite à la crise covid) avec les partenaires locaux.

Durée du projet : jusque fin 2023.

Projet « Masstock » :

Conception d'un projet pilote d'économie circulaire (réemploi de matériaux de construction et modularité constructive) pour les chantiers d'infrastructures du Contrat de Quartier 'Autour de la Gare de l'Ouest'. Dossier conjoint en collaboration avec le département Développement Urbain dans le cadre de l'appel à projet du Contrat de Rénovation Urbaine (CRU3)

Application du projet sur différents chantiers du CQ Autour de la Gare de l'Ouest et développement supplémentaire dans la cadre du projet Interreg FCRBE porté par Bruxelles Environnement.

Suivi du projet implémenté au sein du Développement Urbain.

Projet WIM « Wood In Molenbeek » (Co-create2016/InnovIris):

Projet collaboratif (partenaires : AC Molenbeek, Energies & Ressources asbl, ULB, UCL) pour la valorisation des matériaux/déchets bois collectés sur le territoire communal au sein d'un atelier ouvert et co-créatif (living lab) en vue de leur transformation en nouveaux biens/objets. Le projet a débuté en février 2017 et se déroulera jusque fin 2019 – début 2020. Prise en charge de la coordination du projet pour 2019 en partenariat avec UCL-LAAP.

Finalisation du projet en janvier 2020 par une journée de clôture de présentation des résultats de la recherche et exposition temporaire à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale.

Poursuite du projet dans le CRU3 Heyvaert – Poincarré sous forme d'ateliers menuiserie à partir de bois de réemploi.

Projet Parc agro-écologique de la Petite Senne – ZinTo :

Gestion/administration, maintenance et développement du site (gestion/maintenance , lutte contre les invasives - renouée du Japon, amélioration du système de récupération des eaux de pluies, entretien de la végétation, réparations techniques...).

En 2019-2020 spécifiquement, suivi l'asbl partenaire (Atelier Groot Eiland vzw) dans le développement de nouveaux aménagements extérieurs en faveur de nouvelles activités (terrasse restaurant, ateliers de cuisine extérieurs, comptoir de vente directe, autres activités liées aux potagers et à l'alimentation...).

Projet Bellevue - ZinTo - Nature&GoodFood Spot (suite) - développement des activités du parc agro-écologique:

Subside GoodFood (Bruxelles Environnement). Finalisation d'une mission de développement du site ZinTo en partenariat avec Atelier Groot Eiland vzw. Le projet a visé le développement d'activités diverses, l'accueil de visiteurs, l'animation et la gestion du site: visites, ateliers culinaires, animations pédagogiques, activités éco-touristiques, événements d'entreprise, aménagements terrasse et jardin etc.

Fin du subside année 1 et démarrage du subside année 2 (solde du subside année 1), convention du subventionnement avec l'asbl partenaire. Suivi du développement des activités dans le cadre des activités du site ZinTo.

Jardin Pédagogique Avenir (rue de l'Avenir 19) :

Gestion administrative et technique du site (gestion des utilisateurs, inscriptions, conventions, gestion des accès et installations techniques...), activités de maintenance et d'entretien. Accompagnement du groupe d'habitants jardiniers.

Collaboration et soutien au développement de divers projets :

En partenariat avec d'autres services communaux, associations, comités citoyens, institutions régionales : projet de végétalisation « Molenbloem » (quartier Maritime), « Ateliers Upcycling » - CQD Petite Senne – collaboration pour implémentation du projet WIM-suite, projet « L'arbre qui pleure » - relais administratif, facilitation, élaboration du cadre administratif, autres demandes diverses etc.

C2. Eco - Conseil

I) MISSIONS:

- Réponses aux demandes et résolution de plaintes diverses de la population, d'entreprises et d'associations (déchets, compost, recyclages de matériaux, d'emballages et de déchets chimiques, odeurs, bruit, plaintes de voisinage, déjections canines, chats errants, pigeons, demande de placement de nichoirs à faucon, verdurisation,...).
- Suivi administratif des matières relatives à l'environnement et des plaintes.
- Coordination de la "Maison de la Nature" dans le bâtiment communal situé au 997 de la chaussée de Ninove, avec gestion d'une ferme pour enfants destinée aux enfants des

écoles communales maternelles et primaires et mise en place d'animations pédagogiques.

- Conseiller eau pour les dossiers qui se rapportent à cette matière à Bruxelles-Environnement.
- Gestion des demandes de fûts composteurs et des vermicompostières, ainsi que l'organisation d'activités autour du compost.
- Collaboration avec le service des Plantations pour la gestion des espaces verts.
- Suivi de la situation des étangs, oiseaux, poissons et insectes (guêpes, abeilles, chenille processionnaire du chêne, capricorne asiatique du bois, ...) dans les parcs publics.
- Suivi de l'emplacement communal de récolte des déchets verts en collaboration avec l'Agence Bruxelles-Propreté.
- Collaboration avec les ASBL « Chats Libres » et « Catrescue » pour la gestion du problème des chats errants, la stérilisation et élaboration d'une convention avec ces asbl. Etablissement d'une charte de nourrissage et délivrance de carte de nourrisseurs de chats, pour les personnes ayant signé la convention.
- Gestion du Proxy Chimik communal et des permis d'Environnement qui sont nécessaires.
- Information de la population, des écoles, des Maisons de Quartiers et des Associations à propos des déchets, du recyclage, de l'éco-consommation, et du compostage
- Encadrement de la collecte sélective de bouchons de liège.
- Mise en place et encadrement de la collecte sélective de bouchons de plastique avec l'ASBL « Les Amis des Aveugles et Malvoyants », au profit des malvoyants. Cette action est destinée à financer ces formations pour pouvoir ainsi attribuer gratuitement un chien-guide aux aveugles et malvoyants.
- Echantillonnage et analyse de terres des parcs et écoles communales, en collaboration avec Brulabo, le Laboratoire intercommunal bruxellois de Chimie et de Bactériologie.
- Coordination au niveau de la commune du projet de Gestion du Scheutbos, en collaboration avec Bruxelles-Environnement et les « Amis du Scheutbos ».
- Elaboration du dossier de subside et supervision des travaux, en collaboration avec les Amis du Scheutbos, pour la gestion de la zone humide nord du Scheutbos, financé par la Région via Bruxelles Environnement.

- Collaboration avec Brulocalis, ainsi que Bruxelles-Environnement, dans le cadre des actions relatives au Développement Durable.
- Suivi et mise à jour d'un centre d'informations et de documentation concernant l'environnement, à la disposition de la population et du personnel.
- Suivi du dossier « Agenda Iris 21 » molenbeekois.
- Rédaction de dossier pour la subsidiation de la stérilisation des chats errants.
- Traitement des demandes de primes pour l'obtention de primes pour la construction ou rénovation citernes à eau de pluie.
- Gestion des demandes de subsides en faveur des actions environnementales pour les associations.

II) ACTIVITES:

- Gestion des plaintes : 100 par an
- Demandes de renseignements : 350 par an
- Animations à la Maison de la Nature : 146 classes durant l'année scolaire 2019-2020

- Fûts composteurs : 10 demandes par an
 - Charte de nourrissage et cartes de nourrisseurs de chats : 30 par an
 - Coordination des actions de stérilisation des chats errants : 140 à 200 demandes par an
 - Expertises relatives aux matières environnementales : 5 dossiers par an
-